

Gc
929.131
G13n
v.5
1932161

REYNOLDS HISTORICAL
GENEALOGY COLLECTION

ALLEN COUNTY PUBLIC LIBRARY



3 1833 00860 6664

189

NOTICES GÉNÉALOGIQUES

SUR LES

Familles
FAMILLES GENEVOISES

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A NOS JOURS

CONTINUÉES PAR

v. 5

J.-B.-G. GALIÉE, D^r. D^t.

Membre effectif ou honoraire des principales Sociétés historiques ou archéologiques de la Suisse,
Membre correspondant de l'Académie de Savoie, de la Société Florimontane de la Haute-Savoie,
du Comité Royal d'Histoire nationale d'Italie,
de la Société archéologique des Pays Rhénans, etc., etc.

ET QUELQUES COLLABORATEURS

TOME CINQUIÈME

GENÈVE

CHEZ J. JULLIEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

BOURG-DE-FOUR

1884

Tous droits réservés.

1932161

NOTICES GÉNÉALOGIQUES

GENÈVE, IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT.

X 927.3
2 10 3 2

AVANT-PROPOS

Notre part individuelle à ces *Notices*, un volume sur quatre, est assez modeste pour nous permettre de constater que parmi les ouvrages de toute sorte publiés à Genève depuis la Restauration, il en est peu dont la continuation ait été réclamée avec plus d'insistance, non seulement chez nous, mais dans tous les pays qui ont eu des relations avec le nôtre. Les frondeurs même n'ont pas diminué l'importance attachée à la poursuite de cette entreprise, et jusqu'à nous en faire un devoir patriotique, malgré le goût spécial et le labeur singulièrement désintéressé qu'elle suppose. Sans doute, lorsque, sans réclame aucune, notre prédécesseur fit paraître les premiers volumes des *Notices*, il y a plus d'un demi-siècle, il pensait bien que ses sacrifices considérables de temps et d'argent ne seraient pas entièrement perdus pour son pays; mais il était loin de se douter qu'après lui, son œuvre ferait prime à ce point, qu'elle aurait été reprise malgré lui et malgré nous, sans les offres aussi spontanées que désintéressées de quelques honorables collègues, dont la compétence dans ce genre de recherches nous était connue depuis longtemps. C'est donc avec une sincère gratitude que nous présentons au public ces collaborateurs distingués : — MM. Eugène Ritter, professeur à l'Université de Genève, — Louis Dufour-Vernes, sous-archiviste, — et Ferdinand Reverdin; autant de spécialistes qui n'en sont plus à fournir leurs preuves. En outre, quelques adeptes plus jeunes ont été admis à faire leurs premières armes dans ce champ d'historiographie nationale, le meilleur noviciat à l'exactitude en matière historique. D'autres aspirants encore se sont présentés; l'œuvre, qui suppose une série de nouveaux volumes, ne risque donc plus de manquer d'ouvriers. Personnellement, nous nous sommes toujours fait un devoir de citer nos sources pour tout ce qui n'était pas sorti de notre propre fonds; mais nous nous réservons de remercier encore, chemin faisant, les collègues et les correspondants qui nous ont aidé de leur savoir et de leurs collections privées. Jamais nous n'avons rencontré obligeance plus gracieuse et plus empressée.

Mais ce dont nous savons surtout gré à tous ces confrères et amis ainsi qu'à l'éditeur, c'est d'avoir tenu à ce que l'entreprise fût continuée sous

le nom de son initiateur : car mieux que personne ils étaient à même d'apprécier ce qu'il lui a fallu de patience, de perspicacité, de dévouement, pour livrer en peu d'années à ses seuls frais, sans aide aucune, sans précédents qui eussent pu le guider, ses trois volumes de *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, en concurrence avec ses deux volumes de *Matériaux pour l'histoire de Genève* et autres ouvrages auxquels il mettait plus d'importance qu'aux *Notices*; — tout cela pendant qu'il travaillait seul, gratuitement et sans relâche, au premier classement, ou pour mieux dire à la création de nos archives d'État, affreusement ravagées et gaspillées par cinq ans et demi de régime révolutionnaire, seize années de domination étrangère et militaire, fatales aux archives et collections de tant d'autres pays, et par les errements non moins désastreux de l'ignorance. Sans parler des oppositions et des dédains à affronter, il y avait alors à surmonter des difficultés dont nous n'avons aucune idée depuis que la route est frayée, et comme jalonnée des points de repère et des avis indicateurs de ses premiers pionniers. A l'application soutenue que ce genre de recherches exige encore aujourd'hui, on peut se figurer ce que c'était quand il fallait fouiller au hasard dans les monceaux informes de parchemins et de paperasses qui représentaient alors les archives genevoises.

Au début de la reprise collective de cette œuvre nationale, nous devons à nos collaborateurs aussi bien qu'au public, de dire quelques mots de la méthode suivie dans la composition des nouveaux volumes.

Le plan de l'ouvrage étant tout tracé, sur les bases les plus larges, nous n'avions qu'à nous répartir la besogne, à chacun selon ses goûts, ses aptitudes et ses travaux antérieurs, mais sans exclusion aucune. On a pensé, il est vrai, que personnellement nous nous chargerions de préférence des anciennes familles du terroir, féodales ou citoyennes, ainsi que de celles du Refuge italien, à cause de la monographie que nous venions de publier sur ce sujet jusqu'alors si peu connu, — tandis que nos collègues exploreraient les autres catégories de Genevois, notamment les familles du Refuge français. Mais cette répartition, bien que suivie en gros dans ce volume, n'engage pas les suivants, où chacun de nous mettra ce qu'il aura préparé, à sa manière, et toujours sous sa seule responsabilité¹. Con-

¹ Nos articles, prêts les premiers et les seuls dont nous avions à surveiller l'impression, ont été insérés et signés en bloc au commencement du volume. L'ordre alphabétique, superflu d'ailleurs avec une table des matières, n'a été suivi que pour les notices de nos collègues, autant du moins que leurs manuscrits étaient à temps disponibles. Chacune est accompagnée des initiales de son auteur : **L**(ouis) **D**(ufour)-**V**(ernes), **F**(erdinand) **R**(everdin), etc.; M. E. Ritter signe **Rr**. Les exceptions, p. 253-57 et

vaincus, comme notre devancier, que nos familles les plus modestes, anciennes ou nouvelles, citadines ou rurales, d'où qu'elles viennent et quelle que soit leur foi, politique ou religieuse, appartiennent comme les autres à l'histoire et à la grande famille genevoise, nous mettrons, à les reconstituer, autant de soin que s'il s'agissait de maisons de notoriété européenne. Il est d'ailleurs peu de localités où, autant qu'à Genève, les familles soient sujettes aux éclipses passagères. Le nombre de celles qui brillent actuellement de tout leur éclat est peu de chose à côté de la quantité de celles qui ont vu (qui reverront peut-être) de meilleurs jours. En tout cas, nos lecteurs seront-ils étonnés de la multitude de noms nouveaux ou entièrement oubliés qui figurent comme alliances dans notre table des matières. Il est vrai que les plus anciens diminuent dans la même proportion.

En attendant, nous espérons n'avoir pas trop abusé de la position qui nous était faite. Avec les ressources et les exigences de notre époque, une notice un peu complète sur l'une ou l'autre des vieilles races chevalières du pays, liées à notre histoire pendant tant de siècles, ne pouvait être qu'un travail de longue haleine, surtout avec les renseignements historiques et topographiques indispensables pour l'intelligence du sujet; aussi ne présentons-nous qu'une notice de cette catégorie; elle eût été bien plus étendue encore, si le cadre essentiellement national de cet ouvrage ne nous avait pas induit à ne traiter que très sommairement un passé dont la majorité des lecteurs genevois ne nous saurait aucun gré. Ce même cadre nous permettra d'être d'autant plus bref, sans être moins complet au point de vue local, pour nos familles d'origine italienne¹. Les principales ont déjà été traitées sur le même plan, c'est-à-dire sans aborder des antécédents parfaitement établis et que nous possédons, mais qui paraîtraient étrangers à Genève. Ce qui rend, pour la plupart de ces familles, leurs notices si courtes quand on ne les commence qu'à la Réformation, c'est

293-320, sont des lapsus, provenant de la dissémination des collaborateurs, sans direction responsable, pendant la belle saison, et de la nécessité de ne pas laisser l'imprimeur sans copie. Comme la première de ces notices est de M. L. D.-V., et que l'autre, signée X., concerne une famille qui avait été désignée d'emblée à figurer dans ce volume et dont quelques-uns d'entre nous s'étaient déjà occupés dans cette intention, elles sont l'une et l'autre parfaitement à leur place.

¹ Si nous avons tenu cette fois à ajouter les noms des parrains pour les baptêmes célèbres à l'église italienne de Genève, c'est uniquement pour continuer à reconstituer de notre mieux cette colonie distinguée; celle dont l'abnégation personnelle et vraiment républicaine a le plus contribué à assimiler entre eux et aux indigènes les milliers d'étrangers qui profitaient de l'hospitalité sans exemple de la petite république réformée. Nous voyons avec plaisir que nous avons été aidé dans cette œuvre de reconstitution par deux de nos collaborateurs.

leur durée éphémère dans nos climats, peu propices à la conservation des familles immigrées du midi des Alpes. Ce n'est pas à dire, cependant, qu'à l'exception d'une dizaine de noms, toujours vivants parmi nous ou éteints de mémoire d'homme, nous ayons à déplorer la perte des treize ou quatorze cents autres qui figurent au dénombrement de notre *Refuge italien* : car si malheureusement c'est le cas de la plupart, pour plusieurs aussi, la disparition n'est qu'apparente, grâce aux travestissements qui ont rendu leurs noms méconnaissables, ou aux francisations qui les ont fait confondre avec des noms indigènes ou importés de France. La réparation que l'histoire leur devait à ce point de vue, sera donc aussi un guide pour éviter à l'avenir les grosses bévues causées par ces malentendus.

Pour les familles italiennes comme pour les autres, nous réclamons le privilège d'en ressusciter quelques-unes qui, bien que fixées pendant plusieurs générations parmi nous, n'avaient cependant pas acquis la bourgeoisie genevoise, ou qui n'ont pas assez vécu pour bénéficier, au début de l'ère révolutionnaire (décembre 1792), de l'admission *in globo* à la « citoyenneté » égalitaire, de tous les Natifs, Habitants et Sujets de l'ancienne République. Nous avons déjà montré ailleurs que le Refuge italien, qui n'avait rien de politique, se distingue entre tous, et surtout du Refuge français, par une discrétion, une libéralité et un dévouement exemplaires envers sa nouvelle patrie. Dans ses propres mémoires, la Colonie italienne se borne à constater modestement qu'elle s'est constamment fait un devoir de ne rien coûter au pays et au gouvernement qui l'avaient accueillie. En effet, non seulement avait-elle à sa charge son Église et son clergé, son école et ses régents, ses malades et leurs médecins, ses infirmes, ses ressortissants indigents, tous ses employés ; mais, ce qu'elle ne dit pas, elle trouvait continuellement encore moyen de pourvoir aux besoins du Gouvernement genevois, ainsi qu'à ceux de la Réforme française en France. Il en était de même en politique : bien que beaucoup mieux préparés par leurs antécédents que les réfugiés de toute autre nation à participer au régime républicain, nos Italiens se tenaient discrètement à l'écart, renvoyant d'une génération à l'autre d'acquiescer, avec la bourgeoisie, cet ensemble de droits qui seul pouvait les conduire à la magistrature. Ils mettaient d'autant plus d'empressement à servir leur nouvelle patrie de leurs armes, de leurs dons gratuits, de leurs avances pécuniaires souvent énormes, de leur expérience artistique, industrielle et commerciale, de leurs talents et de leurs connaissances scientifiques, qui illustraient notre Église et notre Académie. Or, supposons que cet ouvrage eût paru déjà dans la seconde moitié du XVII^{me} siècle, une centaine d'années après l'arrivée des principaux réfugiés italiens : lui aurait-on permis de garder le silence sur les Burlamacchi, les Calandrini, les

Micheli, les Minutoli, les Turrettini et autres, mêlés alors depuis trois générations à toutes les affaires genevoises, mais qui n'avaient pas encore livré la finance et le « seillot » qui les eût affranchis de toute sujétion, — et de ne nommer, avec les indigènes, que les étrangers, pour la plupart moins qualifiés ou plus nouveaux, dont les réceptions en masse à l'habitation ou à la bourgeoisie n'avaient parfois été qu'un expédient de parti aux dépens des anciens citoyens? — Évidemment, pour offrir un tableau complet de la vie sociale de Genève aux siècles passés, il faut aussi tenir compte des bourgeois de premier degré connus sous les noms d'*Habitants* et de *Natifs*, ainsi que des *Sujets* de ce petit territoire rural qu'habitaient les plus anciennes familles, les vrais aborigènes du pays. Écarter ces trois catégories de *Genevois*, qui n'avaient plus d'autre titre de nationalité, serait réduire l'ancienne population à un cinquième environ de son chiffre réel et paraître approuver l'une des fautes les plus reprochées à nos aïeux des deux derniers siècles.

Nous nous garderons bien de rien changer à la forme inaugurée par notre prédécesseur, notamment dans ses deux premiers volumes; elle est non seulement la plus simple et la plus claire dès qu'on est forcé, par le format du livre, de renoncer aux accolades et aux arbres généalogiques; mais c'est encore celle qui se prête le mieux aux détails et aux justifications devenues de rigueur, depuis Galiffe, dans les publications de ce genre; aussi ceux qui ont prétendu faire mieux, n'ont-ils réussi qu'à embrouiller la matière. — Les abréviations seront aussi les mêmes que dans les précédents volumes.

Nous avons également tenu à conserver à l'ouvrage son titre modeste de *Notices*; il a le double avantage de permettre l'insertion de simples fragments généalogiques, souvent aussi importants que les généalogies complètes, et de rappeler le lecteur à l'indulgence à propos des omissions et des erreurs, — absolument inévitables dans ce genre de publication, on ne saurait trop le répéter: car bien des gens s'imaginent que l'exactitude mathématique est exigible dans un travail qu'ils supposent se borner à la reproduction littérale des noms, des dates et autres détails d'état civil; mais pour y arriver, il faudrait que cette exactitude existât dans les documents de première main dont elle dépend, et ce n'est pas le cas. Sans parler des pertes et des lacunes que rien ne peut compenser, on sait combien l'ancienne méthode d'abandonner, sans contrôle, la tenue des registres de l'état civil aux ecclésiastiques paroissiaux, entraînait d'erreurs, d'oublis, de négligences, d'irrégularités de toute sorte, auxquelles les minutes de notaires ne peuvent remédier qu'en très faible partie. Mais qu'on ne s'imagine pas que l'infailibilité soit beaucoup mieux garantie par le système compliqué dont nous jouissons depuis près d'un siècle.

Nous en appelons à cet égard à tous ceux qui ont tenu ou qui ont eu à surveiller la tenue des registres de l'état civil, surtout à la campagne, avant l'institution, point générale encore, des secrétaires de mairie. Quelques mots le feront comprendre, en prenant le système avant sa revision cantonale de 1880.

L'officier d'état civil, maire ou adjoint, à qui souvent la plume pèse plus que la charrue, recevait et enregistrait à sa manière, la déclaration d'une naissance ou d'un décès. La loi voulait que celui qui l'apportait fût accompagné de deux témoins majeurs masculins, aussi au fait de l'événement que lui-même, puisqu'ils devaient l'attester de leurs signatures. En ville, les premiers individus de connaissance rencontrés dans la rue suffisaient à remplir cet office. Mais à la campagne, on comptait généralement sur les signataires complaisants dont le magistrat rural disposait à son gré pour les cas semblables, par exemple un garde-champêtre, un voisin quelconque. Inutile en attendant de les déranger pour si peu; leurs noms étaient notés d'avance, et si Dieu leur prêtait vie, ils signaient de confiance l'arrière de plusieurs mois, voire de toute une année. Dans bien des cas, l'inscription n'était pas même reçue par l'officier civil en personne; s'il avait affaire ailleurs, cette corvée lui était épargnée par sa femme, ou par celui de ses enfants présents qui savait manier la plume, ou dont l'écriture rappelait le mieux celle du père. Il va sans dire que ces petites irrégularités se commettaient de la meilleure foi du monde, par simple routine; les graves conséquences que peut entraîner l'indication fautive ou insuffisante d'un nom, d'un âge ou d'une date, celle-ci à la minute près, étaient considérées comme trop exceptionnelles pour déranger une habitude prise. Nous savons des cas où des filles ont été inscrites comme garçons, et des garçons comme filles; l'erreur scripturaire avait duré jusqu'au mariage ou jusqu'aux opérations de recrutement. Au bout d'un certain nombre d'années, les actes de l'état civil, faits et signés à double, sont reliés en volumes; il en était peu naguère qui ne contenaient pas aussi quelques-unes de ces ordonnances que le Tribunal civil peut seul rendre pour rectifier des fautes d'inscription; si celles-ci sont réellement exceptionnelles, comme il faut l'espérer, leurs découvertes le sont bien davantage, et l'erreur n'en continue pas moins dans les extraits pris avant la rectification. Il n'y a là de reproche pour personne, ni pour aucun pays ou aucune localité en particulier: tout ce que nous tenions à établir, c'est que l'infailibilité basée sur ces sources et autres non moins *officielles*, est une utopie. Qu'était-ce donc sous l'ancien système, qui prévaut encore dans tant de pays! Il y a des fautes jusque dans ces annuaires de noblesse, de dignitaires et d'employés dont chaque année fournit une nouvelle édition remaniée dans nos États modernes; il y en a même dans le fameux

Almanach de Gotha, le *nec plus ultra* de l'infaillibilité réalisable en pareille matière. Résignons-nous donc, d'une part à plus de modestie, de l'autre à moins d'exigence¹. La loi actuelle n'offre pas plus de garanties.

« Alors, » diront encore quelques esprits chagrins, « à quoi bon publier des généalogies? » — Que ne demandent-ils plutôt pourquoi et surtout depuis quand les ouvrages du genre de celui-ci ont pris rang parmi les matériaux historiographiques les plus recherchés? Ils apprendraient que c'est depuis que leurs auteurs ont su s'élever au niveau des exigences de l'école critique et documentaire moderne, et faire de cette spécialité, au lieu d'un hommage aux intérêts de castes ou de partis, une science auxiliaire de l'histoire. Ce n'est pas que notre prédécesseur ait été le premier, même en Suisse, à concevoir l'idée d'un ouvrage semblable et à la mettre à exécution pour son pays; plusieurs villes et cantons suisses avaient déjà leurs *Livres de Bourgeoisie*, et tous existaient en rudiment dans le vénérable *Lexique Helvétique* de Leu, continué par Holzhab. Mais les premiers sont, pour la plupart, trop empreints de l'exclusivisme de leur époque; et l'autre, qui est en même temps un dictionnaire géographique, historique, biographique, bibliographique, etc., embrassait trop de matières diverses pour devenir autre chose qu'une vaste compilation encyclopédique, très précieuse à consulter, mais nécessairement insuffisante dans les détails locaux; pour les familles surtout, l'auteur avait dû s'en rapporter à trop de sources différentes pour qu'il n'en résultât pas une grande inégalité d'appréciation. Enfin, sans parler de la forme, ce qui, à notre point de

¹ Notre prédécesseur avait déjà montré le néant de cette prétendue infailibilité, pour tout ce qui tient aux siècles passés. A partir des dernières années du XVIII^{me} siècle, il y a des erreurs inévitables par le fait que les rédacteurs des répertoires généraux de la Chancellerie ont parfois confondu les dates des naissances ou des décès avec celles de l'enregistrement, souvent postérieures de plusieurs jours à ces événements. Quant aux mariages, il a pu arriver que les dates données par les familles elles-mêmes fussent celles de la bénédiction nuptiale et non celles du mariage civil. Des observations analogues seraient très probablement applicables aux actes venus de l'étranger, bien qu'à l'exemple de Galiffé nous nous soyons toujours fait un devoir de nous adresser aux archivistes officiels ou aux officiers d'état civil de l'endroit, quand nous ne pouvions nous y rendre en personne. Enfin, on verra encore aux *erratas* combien il est difficile d'être complet et de ne jamais se tromper en pareille matière. En attendant, qu'il nous soit permis de reproduire ici le verdict de M. le professeur Ritter à propos de quelques omissions et erreurs de détail reprochées aux premiers volumes de cet ouvrage : « Les savants de notre génération n'ont pas le droit de juger sévèrement ces fautes, tant que tous leurs travaux généalogiques mis ensemble n'égalent pas encore la masse de ce qu'a fait un seul homme; tant que les trois volumes que M. Galiffé père a rédigés, demeurent dans ces matières l'ouvrage capital, unique, etc. (*Les recherches généalogiques à Genève*, tome XXV du *Bulletin de l'Institut national genevois*, 1883).

vue, fait défaut dans ces ouvrages, c'est cette physionomie particulière des familles, qui dépend tout autant des alliances et du nombre des enfants des deux sexes, que du plus ou moins de notoriété de leurs principaux représentants masculins. C'est dire aussi que pour qu'un recueil semblable soit à la fois complet et homogène, il ne doit ni dépasser une certaine circonscription territoriale, ni s'attarder à des détails qui figurent plus avantageusement dans les ouvrages spéciaux.

A tous ces points de vue J.-A. Galiffe a créé dans ses *Notices généalogiques* le vrai type du genre, sous une forme claire et concise, intelligible à première vue, où chaque fait essentiel est justifié sans que jamais la marche générale soit alourdie ou retardée par ce bagage prétendu scientifique, bien plus aisé à entasser qu'à faire agréer au lecteur¹. Sans doute il faut les indications nécessaires quand, chemin faisant, on rencontre une célébrité politique, militaire, littéraire, artistique, scientifique, industrielle, financière même; ou qu'on touche à quelque événement important; ou bien à ces détails de mœurs et d'usages qu'on chercherait vainement ailleurs; voire à quelque occasion de rectifier une erreur accréditée; c'est surtout par ces identifications, ces renseignements et ces corrections que le généalogiste vient en aide à l'historiographe; mais il ne faut pas que la prolixité dans ces accessoires détourne l'attention du sujet principal, la *Famille*; ni que celle-ci soit réduite à l'état de simple nomenclature. Ainsi, tant mieux s'il faut être du métier pour comprendre ce que les allures aisées de Galiffe cachent, non seulement de sagacité et de recherches laborieuses, mais aussi de vaste et solide érudition. Ce qui cependant achève de donner à ces volumes la vie, l'unité et l'intérêt qui semblent incompatibles avec les ouvrages de cette nature, c'est que celui-ci est avant tout une œuvre *humaine*, nationale et patriotique. À très juste titre, on a loué l'auteur d'avoir étendu impartialement aux familles les plus modestes de la ville, de la campagne et de l'étranger ce qui jusqu'alors avait été considéré comme privilège de caste; d'avoir su montrer, l'un des premiers, la place que chaque famille occupe dans le ménage de son pays. Aussi les préjugés de factions ou de coteries ont-ils

¹ « Les amateurs de généalogies ont chez nous souvent des travaux déjà tout faits, toujours des points de repère et en tout cas un modèle excellent à suivre d'un « les trois volumes de *Notices généalogiques* que M. Galiffe père a publiés il y a cinquante ans..... Et quel travail! vingt années d'une vie laborieuse ont été consumées « à écrire ces trois tomes et les volumineux manuscrits qui en préparaient, j'aime « mieux dire en préparent et en font espérer la suite..... Ouvrage capital, unique; celui « qu'on consulte toujours, à qui rien n'a disputé sur son terrain le rang qu'il occupe « depuis cinquante ans dans l'estime des connaisseurs. » (*Ibid*)

abdiqué plus vite que l'ingratitude devant l'utilité générale de son œuvre¹. Mais si l'auteur a pris tant de peines, lui dont l'opinion a mainte fois été recherchée pour les cas historico-généalogiques les plus compliqués de l'étranger, ce n'est certes pas par simple prédilection pour une spécialité qu'il considérerait lui-même comme accessoire; c'est parce qu'il visait avant tout l'intérêt de son pays et de ses concitoyens, que son livre est devenu un modèle, et qu'il a trouvé, au loin comme chez nous, tant d'imitateurs et de copistes. Entre autres exemples bien connus, c'est là que nos coreligionnaires français, ont pris l'idée, la forme et les principales données, au moins pour tout ce qui concerne le Refuge français de Genève, des ouvrages qu'ils ont publiés et qu'ils publient encore sur les vicissitudes des familles réformées de leur pays; le même exemple est actuellement suivi en Italie, en Angleterre, dans les Pays-Bas, et même en Amérique. Rien de mieux, pourvu qu'on ne s'avise pas de tirer de ces origines foraines, des prétentions qui ne pourraient que pousser à l'esprit de coterie et de division dans la patrie adoptive.

¹ « Ce fut une idée singulièrement heureuse et nouvelle que de faire pour la bourgeoisie genevoise les recherches généalogiques qu'on avait faites ailleurs pour les dynasties régnantes et la haute noblesse. Il fallait une âme bien trempée pour les mettre en état de paraître, les imprimer et les offrir à un public qui ne les demandait pas, qui n'en avait pas l'idée, et où les uns étaient ébahis, les autres grognons, les autres médisants, d'autres encore soupçonneux et tous décourageants. » (*Ibid.*) — Quant à l'utilité plus immédiate de son œuvre, Galiffe la définissait ainsi : « Montrer à mes concitoyens les rapports de parenté qui les lient entre eux, et diminuer par là un peu de morgue d'un côté, un peu d'envie de l'autre. Faire connaître la position sociale des personnages dont il est question dans mes *Matériaux historiques*. . . Faciliter les recherches de parenté dans les cas de morts *ab intestat*, et dans ceux où de riches étrangers seraient disposés à faire du bien à de pauvres parents genevois. . . » Il a eu lui-même la satisfaction d'enregistrer plusieurs résultats de cette nature, moins fréquents cependant que ceux où des Genevois riches sont venus en aide à des parents pauvres de l'étranger. Bien plus nombreux encore sont les cas où ces *Notices*, et les matériaux manuscrits qui les ont préparées, ont permis à des Genevois de revendiquer des droits de nationalité oubliés, et de jouir des privilèges qui s'y rattachaient, tels que l'accès aux emplois de l'ancienne patrie; l'avantage de faire admettre leurs fils dans certaines écoles spéciales; le droit de participer à certains concours artistiques, scientifiques ou littéraires réservés aux seuls nationaux. Ainsi, il est bien connu que c'est grâce à un certificat de Galiffe, que personne d'autre n'aurait pu fournir avant le terme fatal, que notre illustre concitoyenne, Mme Necker-de-Saussure, a pu obtenir le prix Monthyon pour son livre sur l'*Education progressive*. A notre tour, nous avons été appelé à dresser ou à signer des actes de notoriété dont les intéressés se sont fort bien trouvés. Depuis longtemps d'ailleurs, il ne s'ouvre guère de succession *ab intestat* dans notre pays sans que ces *Notices* soient consultées en tout premier lieu. Enfin, nous n'avons gardé d'oublier qu'un des résultats les plus réjouissants des *Notices* a été la reprise, entre parents qui s'ignoraient, de relations abandonnées depuis longtemps. Nous-même, nous avons renoué pareilles relations avec divers alliés dont nous étions séparés depuis plusieurs siècles.

Envisagées au point de vue historique, que nous estimons être le plus important, les généalogies les mieux faites ne sont donc pas celles qui étalent les détails, d'état civil ou autres, les plus abondants et les plus minutieusement exacts ; mais bien celles qui donnent de chaque famille l'idée d'ensemble la plus juste, sans négliger ses relations avec ses semblables et vis-à-vis de la commune patrie. Aller au delà serait anticiper sur les domaines de l'historien, du biographe, de l'économiste, ou entrer indiscrètement dans la vie intime des ménages. Cette dernière considération est d'autant plus délicate, dans un ouvrage public, qu'elle vient se heurter aux appréciations très diverses des intéressés. Il est encore des gens qui, par une sorte de fausse honte, répugnent à ce qu'on occupe le public de leur famille. D'autres, moins modestes, vont jusqu'à dénier à qui que ce soit le droit de soumettre leur nom et ses antécédents à cette épreuve de publicité. D'autres, au contraire, n'entendent pas d'être omis, mais ressentiraient comme une injure, toute notice qui ne serait pas un panégyrique exagéré, dans le goût des pastiches nobiliaires des siècles passés. Enfin, comment s'en tirer quand toutes ces prétentions contradictoires sont représentées dans une même parenté ?

Il en est des familles comme des communes, des provinces, des races, des nations ou autres collectivités humaines ; c'est-à-dire qu'il n'en est pas une, quelque déshéritée qu'elle paraisse, dont il n'y ait à dire quelque bien ; mais pas une non plus qui, malgré les apparences les plus avantageuses, n'ait pas « quelque squelette à cacher, » comme disent les Anglais. Or, toutes étant perfectibles, il n'est pas douteux que s'il ne s'agissait que de leurs intérêts moraux, intellectuels et physiques, le plus grand service qu'on pût rendre à chacune, serait de lui fournir l'état le plus rigoureusement exact et complet, photographié en quelque sorte, de tous ses antécédents, grands et petits, bons ou mauvais. Pourquoi la connaissance de ce passé, si utile pour l'amélioration des espèces domestiques, n'aurait-elle pas les mêmes avantages chez la race humaine ? — Et dans ce cas, que de misères physiques ou morales, qui pourraient être prévenues ou modifiées, si l'on accordait aux lois naturelles de l'hérédité et de l'atavisme, la moitié seulement de l'attention qu'on prodigue à des questions d'intérêt secondaire ou purement mondain ! — Mais la publication de généalogies pareilles ne serait justifiable que si l'on pouvait en publier de semblables pour toutes les familles à la fois. Encore ne réussirait-on jamais, avec la meilleure volonté, à les rendre identiquement complètes et impartiales, ne fût-ce qu'à cause de l'inégalité ou de l'insuffisance des sources.

Après tout, peut-être ce genre historiographique est-il réellement celui qui demande à la fois le plus de tact, de désintéressement et d'indépendance d'esprit. Ces qualités feront nécessairement défaut aux écrivains pour qui la forme généalogique n'est que le laissez-passer d'une œuvre de

tendance ou de coterie; autant vaudrait presque en faire d'emblée une affaire de lucre ou de chantage; trop souvent d'ailleurs les deux mobiles se rencontrent dans les mêmes alternatives intéressées d'adulation et de dénigrement. Nous ne voulons pas même supposer ici l'intention de blesser des familles vivantes dans leurs sentiments les plus respectables. Mais autant que la vérité historique et le devoir de certaines réhabilitations le permettent, les familles qu'on croit éteintes ont droit aux mêmes ménagements, — d'autant mieux qu'il n'y a rien de plus conventionnel que notre usage de ne compter la transmission du nom et du sang qu'en ligne masculine. En tout cas ne saurait-on assez se convaincre que, dans ces matières, la vraie impartialité n'est pas au prix de satisfaire à la fois tous les intéressés, le public et les lecteurs compétents, — et que c'est à ces derniers et au temps qu'appartient le verdict définitif; c'est ce qui, après beaucoup d'ingratitude de la part de ceux qui en profitaient, a fait le succès définitif des volumes que nous nous efforçons d'imiter¹.

Nous savons que plusieurs de nos lecteurs auraient préféré avant tout un volume supplémentaire, dans lequel, en outre des erratas, nous aurions tenu compte des naissances, des décès, des mariages et autres événements survenus dans les familles qui figurent dans les premiers tomes. Mais on comprendra que ce n'est pas pour débiter par un simple enregistrement que nos collaborateurs nous ont apporté leur concours. Ce travail supplémentaire sera d'ailleurs bien mieux placé dans un remaniement ou plutôt dans une nouvelle édition des volumes précédents, et qui a été également demandée. Nous y procéderons au fur et à mesure de l'épuisement de ces volumes, en commençant par le second, sorti depuis longtemps du commerce de librairie où il était devenu hors de prix; ce second volume est d'ailleurs non seulement le plus important et celui qui réclame le plus d'additions; mais comme plusieurs des généalogies qu'il contient ont été reproduites dans d'autres recueils, nous aurons à examiner ce qu'il y a à accepter ou à répudier dans ces nouvelles versions. — Du reste, nous travaillons tous à cette seconde édition aussi bien qu'à la continuation des *Notices*; plusieurs intéressés nous ont déjà remis leurs

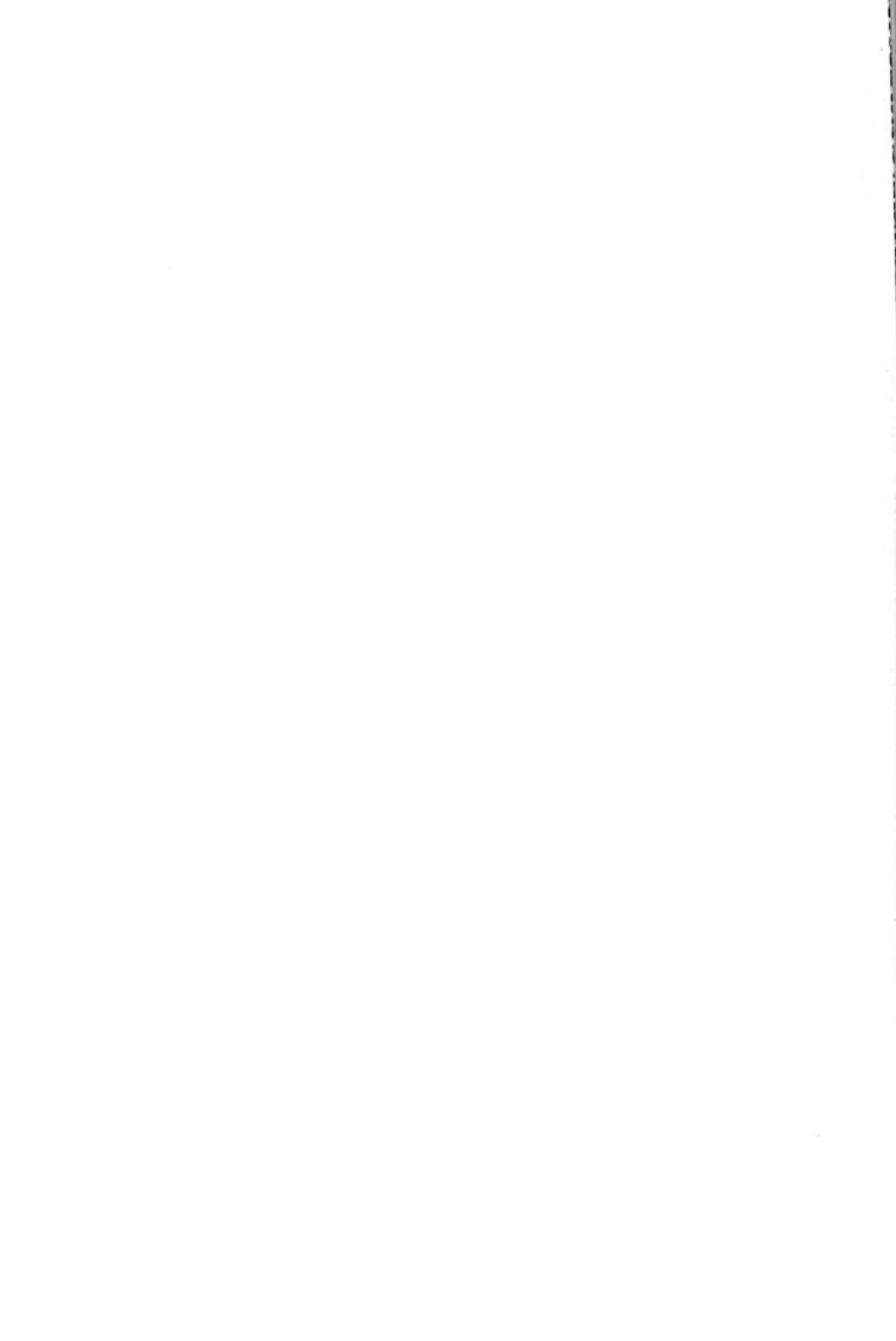
¹ « Rappelons aussi dans quel esprit vraiment droit ces généalogies ont été rédigées par M. Galiffe père et son continuateur. Un désintéressement à seul règne dans cet ouvrage. Point de complaisance pour les familles qui voudraient être plus distinguées qu'elles ne le sont; point de malignité. On sait tout ce qu'un généalogiste découvre dans ses fouilles. Malheur à qui verrait dans les taches du passé autre chose qu'une leçon de bonhomie et d'indulgence pour le présent » (*Ibid.*) — On ne saurait mieux dire: il est seulement à regretter que Galiffe, mort il y a trente ans, n'ait pas eu l'occasion de goûter une appréciation *genevoise* aussi justement empreinte de la reconnaissance qui lui était due.

matériaux supplémentaires; nous profitons de l'occasion pour engager aussi les autres à nous envoyer, avec les corrections justifiées, tous les renseignements qui pourront contribuer à faire de ce recueil un « Livre des Familles » aussi complet et aussi digne de Genève que possible.

Peicy, 1884.

GALIFFE.





NOTICES GÉNEALOGIQUES

De LIVRON, du Pays de Gex.

En France, en Savoie, au pays de Vaud, dans la principauté de Neuchâtel et à Genève.

Ce volume serait incomplet s'il ne contenait pas au moins une maison chevalière du pays. Celle-ci se recommande à la fois par son ancienneté, son extension et sa durée. Elle présente même l'ornement de la croisade et celui du combat judiciaire en champ clos, si recherchés des généalogistes. Guichenon la qualifie à juste titre de *nobilissime*, et si aucuns vont trop loin en lui donnant une importance presque dynastique, toujours est-il que ses origines se confondent en quelque sorte avec celles de l'ancienne Sirie de Gex, où la noblesse féodale était jadis plus dense et plus florissante que dans aucune province de nos environs. Divisée dès le XIII^me siècle en plusieurs branches, la maison de Livron ou de Lyvron eut dès le XVI^me siècle divers établissements et de nombreux représentants dans tous les pays autour de Genève et à Genève

même ; enfin elle ne s'est éteinte que vers la fin du XVIII^me siècle, ce qui lui fait six siècles d'existence bien constatés. Il est vrai que nous ne lui connaissons aucune de ces illustrations individuelles qui suffisent pour éterniser un nom ; mais on chercherait vainement aussi le moindre fait grave qui fût à sa charge. D'un bout à l'autre de son existence, elle se recommande par son homogénéité, par un ensemble de loyauté et de fidélité très remarquable chez une famille aussi nombreuse, disséminée dans cinq États différents, au milieu de circonstances et d'intérêts souvent très opposés.

Ces diverses considérations expliquent pourquoi la maison de Livron n'a pas d'article spécial dans les nombreux traités nobiliaires savoisiens, français, suisses, etc. Après quelques essais infructueux, notre prédécesseur lui-même y avait renoncé. Tous les auteurs qui parlent des de Livron s'accordent à louer leur ancienneté, leurs alliances distinguées, le rang éminent qu'ils occupaient : mais c'est à peu près tout. — Cette notice était déjà assez avancée, quand nous apprîmes que, de son côté, M. le comte Amédée de Foras travaillait à une généalogie complète des de Livron. Après une démarche de courtoisie auprès de lui, en vue de nous partager la besogne, selon les attaches plus ou moins françaises et savoisiennes, ou plus ou moins suisses et genevoises des diverses branches,

nous nous sommes résigné à ne donner ici qu'un aperçu sommaire, plutôt historique que généalogique, des antécédents féodaux de cette maison, jusqu'aux temps de ses rapports plus intimes avec Genève; ce sera d'ailleurs nous conformer strictement aux conditions de cet ouvrage, essentiellement *genevois*. A l'heure qu'il est, nous ne connaissons pas plus la notice de M. de Foras qu'il ne connaît la nôtre: encore moins savons-nous laquelle paraîtra la première. Si c'est celle-ci, nous nous estimerons heureux d'être complété et corrigé, où besoin sera, par le savant auteur de l'*Armorial et Nobiliaire de Savoie*; mieux que tout autre, il saura apprécier la peine qu'elle nous a coûté. Cette perspective nous mettra d'ailleurs plus à l'aise pour les hypothèses inséparables de ce genre de travail.

La difficulté consiste moins encore dans la répétition successive ou simultanée des mêmes noms de baptême chez un si grand nombre de représentants, disséminés dans tant de pays différents, où les recherches ne sont pas également aisées, — que dans les lois et usages de succession, presque égaux pour les deux sexes, dans les provinces de l'ancien royaume de Bourgogne, où les fiefs étaient féminins: la baronnie de Gex elle-même tomba plusieurs fois en quenouille. Les filles succédant à leurs parents au même titre que leurs frères, portaient leurs parts de biens

et de droits dans les familles auxquelles elles s'alliaient, tandis que celles dont elles sortaient recevaient des compensations semblables par les mariages de leurs représentants mâles; il en résultait des morcellements sans fin ou des indivis séculaires, en tout cas des enchevêtrements innombrables, se compliquant à chaque nouvelle génération, absolument inextricables sans une connaissance assez détaillée de toutes ces familles. C'est ainsi, pour citer un exemple, que nous verrons des actes du XVI^me siècle, concernant des familles toutes différentes de nom et d'origine, nous éclairer seuls sur la filiation de quelques générations de Livron du XIII^me et sur la nature des droits restés indivis entre elles pendant tout ce laps de temps. Encore peut-on s'estimer heureux quand les explications que ces enchevêtrements exigeaient de loin en loin, viennent jeter quelque jour sur leur origine: car les autres sources sont remarquablement incomplètes et éparpillées. Pour le dire en passant, c'est cette coutume bourguignonne, juste en elle-même, mais fatale à la conservation de la noblesse féodale, que celle-ci cherchait à corriger par le système tout opposé des fidéicommiss et des substitutions. Nous verrons que les de Livron ne s'en firent pas faute.

Si, comme d'autres noms féodaux des environs, celui de Livron est clairsemé dans l'historiographie genevoise, c'est qu'en fait de documents moyen âge

proprement dits, nos archives ne contiennent guère que ceux qui concernent l'ancienne Église épiscopale. Quant aux titres de l'ancienne baronnie de Gex, comme celle-ci fut réunie à la province de Bourgogne après son annexion à la France en 1601, c'est naturellement aux archives de Dijon qu'il faut les chercher, ainsi que notre prédécesseur l'avait fait à grands frais (comme dans tous les cas semblables) pour les maisons gessiennes qui ont eu quelque relation avec les nôtres. C'est donc des archives de la Côte-d'Or et de l'archiviste de l'époque, M. Boudot, et plus spécialement encore des volumineux matériaux de Pincédé, que nous viennent, pour la rive droite du lac et du Rhône, les renseignements pour lesquels nous n'aurons pas d'autres sources à citer. Malheureusement, ces documents sont nécessairement incomplets, comme tout ce qui concerne le Pays de Gex. Il importe de ne pas oublier que cette petite contrée, d'une longueur de cinq lieues à peine sur deux de largeur, est de toutes les provinces d'alentour celle qui a le plus souffert des guerres féodales, dynastiques, politiques et religieuses, des dernières surtout. Malgré ses efforts constants à maintenir une certaine autonomie, nous ne lui connaissons pas moins de treize changements de domination, dont les derniers se compliquent encore de plusieurs changements de religion ; — résultats inévitables, non seulement de l'exiguïté et de la

conformation du pays, resserré entre le Jura, et les eaux du Léman et du Rhône, mais surtout de sa situation géographique, comme clef du bassin du Léman dont il fait partie. A plusieurs reprises, et surtout aux XVI^{me} et XVII^{me} siècles, la population indigène, l'une des plus recommandables de nos contrées romandes, fut plus que décimée ou chassée de ses foyers ; clergé et noblesse partageaient loyalement le sort de leurs subordonnés. Quantité de localités prospères qui donnaient leurs noms à autant de familles nobles, d'établissements ecclésiastiques et de paroisses florissantes, furent entièrement détruites ou réduites à l'état de hameaux indigents et délabrés. Les changements de religion ne changeaient rien à ce sentiment de solidarité mutuelle. Déjà vers la fin du XVI^{me} siècle, l'ancienne noblesse gessienne, une trentaine de familles au moins, n'existait plus, pour ainsi dire ; nos volumes précédents en offrent plusieurs exemples. De tant de vieux manoirs, si souvent renversés et relevés, il ne restait que des ruines ; aujourd'hui, l'emplacement même de plusieurs ne subsiste qu'à l'état de tradition contestée. On peut se figurer ce que devenaient les terriers des châteaux, des églises, des couvents et des communes au milieu de ces dévastations périodiques. Du peu qui avait échappé, la majeure partie servit aux feux de joie des révolutionnaires du siècle dernier ; nous tenons le fait de témoins ocu-

lares ; d'autres fragments de cartulaires, entre autres de l'abbaye de Chézery et de la seigneurie d'Allemogne, se trouvent actuellement à la bibliothèque ou aux archives de Bourg-en-Bresse, la capitale du département. Enfin, ici comme partout, un certain nombre d'actes, éparpillés aux quatre vents, ont été rassemblés par des collectionneurs, sur la libéralité desquels on ne peut pas toujours compter. D'autant plus devons-nous ici témoigner notre vive reconnaissance à notre collègue, M. l'ancien conseiller d'État Jules Vuy, président de la Section des sciences morales et politiques de l'Institut national genevois. — qui a bien voulu mettre à notre disposition ses très riches recueils de documents originaux. Nous avons rencontré le même obligeant empressement auprès de nos savants confrères des pays voisins, MM. Serand, aide-archiviste de la Haute-Savoie ; Revon, conservateur au musée d'Annecy ; Croisollet, notaire à Rumilly et auteur de l'intéressante chronique de cette ville ; — en Suisse, MM. le lieutenant-colonel Godefroy de Charrière (fils de l'historien baron Louis de Charrière) ; l'archiviste de Crousaz, de Lausanne ; à Genève, MM. l'aide-archiviste Louis Dufour-Vernes ; Fontaine-Borgel, commis à la Chancellerie, auteur de monographies sur Versoix, Lancy, etc. ; Ferdinand Reverdin, à qui nous devons le rameau des de Livron sous Monthoux, le seul, avec celui des de Livron sei-

gneurs de Savigny, ébauché par Guichenon, que nous n'ayons pas été obligé de reconstruire *ab ovo*. Enfin, pour les destinées des seigneuries de Sergy et d'Allemogne, surtout au XVIII^{me} siècle, nous avons pu utiliser une notice de la famille Pictet de Sergy, très bien rédigée et justifiée par M. Edmond Pictet, fils de l'historien genevois et ancien conseiller d'État Jules Pictet de Sergy. Que tous ces collègues et amis reçoivent donc ici derechef le témoignage de notre reconnaissance la plus sincère.

On sait que l'ancienne sirie ou baronnie souveraine de Gex n'était au fond que la portion méridionale d'une circonscription plus considérable du second royaume de Bourgogne, connue sous le nom de Comté Équestre, ainsi nommé de l'antique *civitas* ou cité des Équestres (Nyon), qui en était le chef-lieu, comme elle avait dû être celui d'un évêché particulier. Les causes du double démembrement de cette ancienne circonscription féodale et ecclésiastique et de l'accession du Pays de Gex proprement dit à la maison comtale de Genève (qui le porta à la maison de Joinville), sont inconnues (1) : mais nous ne doutons pas que nous

(1) Sur cette question de l'ancien évêché de Nyon et du Comté Équestre, dont notre bourg ou quartier de St-Gervais faisait encore partie, voir notre *Genève historique et archéologique*, I, chap. II, p. 45-92.

trouverions des de Livron à cette époque reculée, si les nobles de ces temps-là étaient mentionnés avec leurs fiefs, au lieu de figurer simplement sous leurs noms de baptême. Encore n'en saurions-nous presque rien, si les communautés monastiques n'avaient pas pris soin de conserver et de transcrire leurs actes de donations et d'achats. On verra que c'est à des actes semblables que nous devons les premières mentions des de Livron.

Le berceau de cette maison paraît avoir été le Château, plus souvent appelé la Motte, le Molard ou la Molière de Livron, « au-dessus d'Écorens » (presque toujours ainsi désigné), dans la paroisse de Colongela-Cluse. Cette probabilité s'accroît du fait que, malgré leur dissémination, diverses branches de cette nombreuse famille restèrent longtemps coseigneurs ou copropriétaires indivis de cet antique manoir : tout en relevant des sires de Gex, celui-ci était du petit nombre de ceux qui appartenaient réellement aux seigneurs qui en portaient le nom, au lieu d'être tenus par des ministériaux en châtellenie héréditaire du suzerain. Du reste, ce premier château de Livron semble avoir cessé d'exister de fort bonne heure. Il n'en reste aucune trace ; mais la tradition le place à l'endroit dit *Château-Vy*, c'est-à-dire Château-Vieux. Ainsi qu'il arrivait souvent, le nom de Livron fut ensuite donné, par extension ou par souvenir, à quel-

ques autres fiefs ou maisons fortes de la famille ; mais il a depuis longtemps entièrement disparu des cartes et cadastres du Pays de Gex. Cependant, encore au XIV^me siècle, le terme « Sous Livron » (que nous retrouvons même beaucoup plus tard)(1) était attribué à une communauté considérable, puisque cent vingt feux de cette communauté contribuèrent librement pour 200 florins aux travaux de réparation qui furent faits en 1394 et 1395 au château de Gex, ainsi qu'il résulte des comptes du châtelain de Gex, No. Boniface de Challant et de son lieutenant Antoine Voudan, pour le comte Amédée VIII de Savoie. Cette subvention gratuite donnait droit, à ceux qui y avaient pris part, de mettre, en cas de guerre, en sûreté dans le dit château, leurs personnes et leurs biens (Brossard, *Histoire du Pays de Gex*).

A propos de la noblesse gessienne, Collet, l'un des premiers historiens du pays, avoue naïvement « n'avoir pas de *Mémoires* sur lesquels il ait pu faire cet ornement de l'histoire. » Selon lui, « il n'y avait plus

(1) Il existait même, encore au XV^me siècle, une mesure dite de *Sous Livron*, comme on le voit par un acte relatif à la Seigneurie de Grenier (M^e Et. Favre, not.; communication de M. Jules Vuy). On sait que les marques, poids et mesures étaient au nombre des droits féodaux les plus importants. D'un acte du XIV^me siècle concernant les de Livron, vidomnes de Peron, il semblerait résulter que le terme *Sous Livron* s'appliquait à la portion la plus méridionale du Pays de Gex, « depuis l'Enne jusqu'à la Cluse. »

de son temps, dans tout le pays de Gex, que la maison de Livron dont la noblesse fût bien reconnue, et il ignorait entièrement sa généalogie. » En effet : déjà de la reprise des fiefs de ce pays après le traité de 1601 qui, malgré les promesses d'Henri IV, l'enleva à Genève pour l'annexer à la France, il résulte qu'à l'exception des domaines restés aux maisons de Livron, de Rossillon, de Pougny, de Saconnex, de Choudens, etc., tous les autres avaient passé dans les mains de gentilshommes savoyards, français, genevois, bernois, italiens; ou encore, comme le dit Collet, « de cette bonne bourgeoisie qui peut être fort bien « comparée à la petite noblesse de Bresse et vaut « peut-être mieux. » Or, dans ce même instrument, commençant en 1602, c'est la maison de Livron qui, dans ses diverses branches, possédait encore le plus grand nombre de fiefs. On la trouve, avec justice haute, moyenne et basse, à la fois autour du vieux Livron, à Thoiry, St-Jean de Gonville, Allemogne, Sergy, Tongens, Gex, Mategnin et Cointrins ; — avec dîmes, censés, alpages, affouages, moulins, droits de cours d'eau, etc., dans quantité d'autres localités, très disséminées il est vrai, entre le Jura et le Rhône: elle possédait également dans notre ancien mandement de Peney, au Pays de Vaud, en France et dans plusieurs provinces savoisiennes, notamment dans le Genevois et à Genève même. Enfin, elle y joignait

plusieurs de ces titres nobiliaires qui étaient devenus l'appendice obligé de toute possession féodale.

Armes. De gueules à la bande accompagnée de deux cottices d'argent ; on les trouve dans tous les armoriaux. Sur quelques sceaux, les cottices deviennent également des bandes ; sur d'autres encore, la bande centrale est brisée d'une étoile en chef ou d'une rose en cœur. — *Cimier.* Un dextrochère armé d'or, tenant horizontalement, comme pour parer, un cimenterre d'argent à la garde d'or. C'est ainsi, entre autres, que portaient, dès les premières années du XVI^{me} siècle, les de Livron, seigneurs de Confignon, conseigneurs de Challex, Dardagny, Russin et Marval. Dans plusieurs sceaux ou cachets, on trouve les armes de Livron, parties, coupées ou écartelées avec celles de quelque alliance ou de quelque famille cohéritière de leurs fiefs (de Menthon, de Grolée, de Seyssel, etc.). Ainsi, nos Maillet, devenus par alliance, au XVI^{me} siècle, seigneurs ou conseigneurs de Livron, portaient ces armes tantôt seules, tantôt coupées avec les armes Maillet, — dans quels cas le cimier de Livron est remplacé par un dextrochère brandissant un maillet (1).

(1) Ces Maillet, citoyens de Genève et bourgeois de Versoix, seigneurs de Livron, Cholex, etc., l'une des plus vieilles familles du pays, où elle était déjà connue au XIII^{me} siècle, ne sont pas à confondre avec des homonymes venus du Dauphiné peu d'années avant la Réforme et proscrits en 1555 par le parti calviniste (v. leur arti-

Plus tard, le casque féodal est sommé ou entièrement remplacé par une couronne de comte ou de marquis.

— *Supports*. Deux lions contournés.

Les de Livron du Pays de Gex ne sont pas la seule famille noble de leur nom. Ils avaient des homonymes en Lorraine et en Bourgogne, seigneurs de Bourbonne, marquis de Livron, etc., fort hautement alliés, et dont les armes ne sont pas sans analogie avec celles que nos de Livron ont portées pendant près de six siècles (1). Le nom de Livron se retrouve d'ailleurs comme nom de lieu plus loin encore de nos contrées :

cle au t. IV des présentes *Notices*). Nous possédons les premiers papiers de famille des anciens Maillet, du fait du mariage du premier B. G. de notre nom avec Stéphanie, fille du syndic No. André Guat (allié *Festi-de* Pitigny), fils lui-même du syndic No. Guichard Guat et d'Henriette, fille du syndic No. Michel *de Fer* et de Marie *du Saix*, fille de No. et Egr. Mermet du S. et de Henriette *Maillet*, fille d'Étienne M. et de Broysette *de Sovereier*, dont le contrat de mariage, du 6 décembre 1351, est resté en notre possession (v. t. I des prés. *Notices*, p. 315).

(1) Les de Livron de Bourgogne et de Lorraine portaient : d'argent à trois fascées de gueules, au franc canton cousu d'argent au roc d'échiquier de gueules (*César armorial*, 2^{me} édition, 1649). Les émaux sont donc les mêmes que ceux de nos de Livron ; la transformation des fascées en bandes et vice versa, n'est pas sans exemples en blason, et s'explique fort bien par l'ancien et fréquent usage sygillique d'incliner l'écusson sous le cimier. Quoi qu'il en soit, les deux maisons de Livron ont souvent été confondues par les généalogistes ; nous-même, nous ne saurions promettre d'éviter tout qui-proquo.

Il est entre autres celui d'une petite ville du département de la Drôme, au sud de Valence, et pour l'église réformée de laquelle on fit en 1658 une collecte à Genève. Enfin, il est porté encore aujourd'hui, avec ou sans particule, par quelques familles rurales de nos environs, comme c'est du reste le cas de presque tous les noms de localités.

Nous avons dit que c'était à des actes de donations monastiques que nous devons la première mention des de Livron. En effet, le comte Amédée III de Savoie venait de fonder, le 29 août 1140, dans la sauvage vallée de la Serine (Valserine), l'abbaye de Chézery; six années après et à propos de la Croisade commandée (1147) par le roi de France Louis VII dit le Jeune, ce monastère devenait l'objet des pieuses libéralités de plusieurs nobles gessiens, parmi lesquels nous trouvons :

1146. Le seigneur Pierre de Livron (*Domnus Petrus Libronii*) dit aussi simplement Pierre de Livron (*Petrus de Libronio*), d'abord comme témoin de la donation à l'abbaye de Chézery, par Louis et Jocerand, d'une terre située dans le voisinage de Chalex; puis comme donateur lui-même ou plutôt comme vendeur (1), avec laudation de

(1) On confond trop aisément, dans les documents de ce genre, la vente et la donation, qui n'étaient souvent l'une et l'autre qu'une

son frère Bonipar, à la même abbaye, d'une terre située sous la forêt de Marval, et qui confinait au ruisseau de la Heyna (*ad amnem qui Heyna dicitur*), aujourd'hui l'Enne, aussi l'Emme. petite rivière qui se jette dans le Rhône au-dessous de Pougny. Cette terre était donc bien située dans l'ancien domaine patrimonial des de Livron. En général, la plupart des noms de localités ou d'accidents naturels mentionnés dans ces chartes sont les mêmes qu'aujourd'hui.

Ces documents et trois autres de la même époque (1146 à 1154), concernant également des gentilshommes du Pays de Gex (de Folliet, de Sergy, de Logras, de Marval, de Naz, Mareschot, du Crest, etc.), sont malheureusement tout ce qui reste de l'ancien cartulaire de Chézery, dispersé ou détruit avec le reste lors des guerres politiques et religieuses du XVI^{me} siècle (1). Il est probable que les noms des

impignoration. Il est vrai qu'à propos de la croisade, cela concourait au même but. On donnait pour se recommander aux prières de l'Église, et l'on vendait ou engageait ses terres pour se procurer les fonds indispensables à une pareille entreprise.

(1) C'est à l'invasion bernoise de 1536 qu'on attribue généralement la première destruction de l'abbaye de Chézery et la dispersion de ses titres et de ses revenus. Mais nous verrons qu'en fait de violences et de mépris des droits d'autrui, les régimes savoisiens et français n'ont rien à reprocher aux conquérants suisses ou genevois de cette malheureuse contrée. — Les cinq petites chartes du XII^{me} siècle,

principales maisons du pays devaient figurer souvent dans les annales de cette vieille abbaye, objet, dès sa fondation, de leur pieuse libéralité. — Les données suivantes sont tirées également de documents ecclésiastiques.

1165, 12 mai, est la date d'une bulle par laquelle le pape Alexandre III confirme les donations faites à l'abbaye de Bonmont par plusieurs seigneurs vaudois et gessiens, parmi lesquels on nous avait assuré que se trouvait un de Livron, — et auquel cas ce nom ne pouvait être que celui laissé en blanc dans les reproductions de cette bulle (*Hist. patr. Mon.*, Chart. I, p. 851, n° 525; *Régeste genev.*, n° 576, etc.). Vérification faite à Lausanne sur l'acte original par M. l'archiviste de Crousaz, il se trouve, en effet, que de ce nom, détérioré par un pli du parchemin, il ne

dont il est ici question, figurent sur les derniers feuillets d'un très vieux manuscrit de l'abbaye de Chézery, sauvé en 1792, et qui, de son dernier propriétaire, Mgr Dépery, évêque de Gap, a passé à la bibliothèque de Bourg-en-Bresse. On regrette que les auteurs du *Régeste genevois* (1866) n'eussent tenu aucun compte de ces documents, mentionnés par Brossard dans son *Histoire du Pays de Gev* en 1551 et concernant l'un des plus anciens monastères du diocèse de Genève : C'est ce qui a engagé M. Jules Vuy à les faire copier sur place et à les publier *in extenso*, avec un savant commentaire, dans le volume XII des *Mémoires* de l'Institut national genevois, 1868.

reste que (*ex dono*) *Gaimardi de Lu...ne*; il s'agit de dîmes aux Outards (*de Altaribus*) près de Gimel. Y aurait-il trop de présomption à compléter ce nom en *de Lyrrone*?

1179. Même présomption au sujet d'un Anselme de *Libeisons* ou *Libesons*, frère convers au couvent de Bonmont, cité à deux reprises comme témoin à diverses donations faites à ce monastère et confirmées en cette année par l'évêque de Genève, Arducus de Faucigny (*Registre-Copie du bailliage de Bonmont*, I, n° 6; M. D. G., IV, 2^e partie, p. 80). L'impéritie d'un copiste n'a-t-elle pas pu se heurter peut-être à quelque vieille version du nom de Livron, telles que *Liberons*, *Librons*, etc.?

1227. Guichard de Livron (*de Livruns*), moine de Saint Victor de Genève, témoin à la confirmation, par le prieur Rodolphe, d'un acte d'acensement antérieur à Pierre Mareschal, à sa femme et à son fils aîné, de tout ce que le prieuré possède dans le village de Gy et au delà de la Saime, excepté le prieuré de Drailens (M. D. G., IV, part. 2^e, p. 42-44 et 104).

A ce propos, notre historien Édouard Mallet s'est trompé en faisant, à cette époque, de Livron « un hameau de la commune de Monthoux. » Ce ne fut que trois siècles plus tard que le nom de Livron franchit

le Lac et le Rhône, comme nom de localité, avec un rameau de cette famille.

1278. Lantelme de Livron, prieur de Sainte-Croix de Quint, au diocèse de Die (*Reconnaissance* à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois). Mais il pourrait aussi bien être des de Livron-Bourbonne.

1565. Amédée de Livron, chanoine de Saint-Pierre de Genève (1).

(1) S'il n'est pas mentionné dans l'*Obituaire de l'Église cathédrale de Saint-Pierre de Genève*, publié par M. Albert Sarasin (t. I, de la 2^e série des *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*), c'est simplement que ce chanoine n'avait pas d'anniversaire à la cathédrale; comme c'était le cas de bon nombre de ses collègues et qu'on ne s'y attend guère, il eut peut-être été convenable de joindre aux commentaires de cette reproduction une liste complète des chanoines du chapitre. Du reste, nous avons applaudi à la publication de cet important document, comme indice d'un retour à des travaux sérieux et de longue haleine sur le moyen âge proprement dit, devenus fort rares dans les dits *Mémoires* depuis la mort de MM. Mallet et Chaponnière. Nous aurions cependant à apporter aux notes et commentaires de celui-ci plusieurs corrections de détail, relatives surtout à l'interprétation des noms de familles et de localités. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples des premiers, le nom latin *Balli* est Band, et non pas Bailli, qui se latinisait toujours *Ballivi*; nous en avons la preuve plus que centuple dans les registres latins du Conseil, dans les minutes des notaires, dans le travail de Chaponnière et Sordet sur les anciens hôpitaux de Genève. etc., etc.: *de Barbaria* (?) doit se traduire par de Barbagnie et non par « de la Barbarie. » Il faut lire Gaugiateur et non Gangiateur; *de Torculario*

1517, 24 décembre, et 1518, 1^{er} août, Christophe de Livron, religieux de Saint-Victor de Genève, sous le priorat de François Bonivard (M. D. G., IV, p. 255, 255).

Nous aurons, chemin faisant, à signaler d'autres individus encore, laïques ou ecclésiastiques, dont nous n'avons pu déterminer exactement la position de famille. On peut compter qu'il ne nous arrivera jamais de donner pour certain ce qui n'est qu'à l'état d'hypothèse ou de présomption, comme ce sera encore le cas des deux générations suivantes, par lesquelles nous commençons cette généalogie.

I. Messire Pierre, « chevalier de Livron, » témoin, le jour de Saint-Thomas martyr (21 décembre)

peut fort bien ne pas avoir été mis pour du Collier ; il est plutôt une traduction plus ou moins assonante de du Treuil ou du Truel, mais certainement pas de « du Pressoir, » terme qui n'avait pas encore fait son apparition au XIV^{me} siècle. D'autres noms, laissés en latin, se rapportent à des familles bien connues de notre pays, etc. Quant aux noms de localités, qui nous entraîneraient trop loin, contentons-nous de remarquer qu'il en est qu'on a cherchés en dehors et même fort loin du diocèse quand on les avait en quelque sorte sous la main, et que parmi ces derniers il y a des quiproquos amenés par simple ressemblance ou assonance. En général, dans ces sortes d'interprétations, on oublie trop aisément que c'est le terme *romand* qui est l'original, le latin une traduction sujette à variantes, selon l'imagination des scribes.

1257, à l'acte de partage des frères Pierre et Ramu de Ternier, chevaliers. On sait que le titre de chevalier (*miles*) placé devant le nom de maison, signifie, non pas que Pierre de L. était revêtu de l'ordre de la chevalerie, mais que la terre de Livron était un fief de chevalier, ce qui constituait alors le premier rang après les grands alleux et domaines de dynastes. — Au reste, c'est ce qui, pour le XII^{me} siècle au moins, était déjà impliqué par le titre de *dominus*, donné à Pierre de Livron, donateur à l'abbaye de Chézery, en 1146. Comme celui-ci est le dernier que nous trouvons dans ce cas, il est probable que c'est immédiatement après lui que commence la division ou l'indivision de la terre patrimoniale, et la dispersion des de Livron sur d'autres points du pays de Gex et ailleurs. Comme il est le seul laïque que nous connaissons, à une époque où les de Livron étaient évidemment encore peu nombreux, nous supposons qu'il fut père des enfants suivants, dont pas un cependant n'est *dît* son fils ou sa fille, et dont un seul, Guillaume, est nommé avec sa mère, Sybillia. — une sœur, Jaquette, — et sa femme, Agnès. Si donc notre supposition est fondée, Pierre de Livron

Ép. Sybillia.....?, nommée en 1284 avec son

filz Guillaume et sa fille Jaquette dans une reconnaissance à Satigny pour des biens à Piron soit Peron au pays de Gex. — On sait que l'antique prieuré de Satigny, le plus ancien du diocèse, fondé déjà par les Comtes Équestres, dont il paraît avoir été, dès le commencement du X^{me} siècle, le lieu de sépulture préféré, a pendant des siècles joué un rôle des plus importants auprès de la noblesse du pays de Gex et de ses souverains. — Nous supposons qu'il fut père de

1. Guillaume, auteur certain de la branche de Piron ou Peron, qui suit.
2. Rodolphe, auteur certain de la branche de Thoiry, qui suivra.
3. Guichard, auteur présumé de la branche de Tongin ou Tougens, qui suivra.
4. Jaquette, mentionnée avec sa mère Sybillia et son frère Guillaume, comme est dit ci-dessus.
- ? 5. Raimond de Livron, chevalier, cité par Guichenon comme vivant en 1285 avec sa femme Marguerite, fille unique de Hugues, seigneur de Dorches en Michaille, arrière-arrière-petit-fils du fondateur de ce château, qui avait abandonné son nom de de Balmey pour celui de Dorches.

Quant à la question de primogéniture entre ces fils

(dont la fraternité et la filiation ne sont que présumées), nous l'aurions tranchée en faveur de Rodolphe, le premier nommé dans les documents de l'époque (1261), et aussi à cause de sa qualité de chevalier, si Guillaume n'avait pas été l'héritier principal du fief patrimonial de Livron, dont le manoir ou l'emplacement d'icelui, était possédé encore trois siècles plus tard par ses nombreux descendants. Il est d'ailleurs naturel que nous commençons par la branche qui a eu le moins de rapport avec Genève pour finir par celle qui en a eu le plus.

Branche des De LIVRON de Peron,

Seigneurs du vieux Livron, Vidomnes de Peron, Bourgeois de Versoix, Seigneurs ou coseigneurs de la Bâtie près Belley, de Balayson, Mercorens, Montségur, la Val des Clés, Livron sous Monthoux, Beauséjour, Lorzier, La Grange, Benouge, Pomballon, Cormand, etc.

II. No. Guillaume de Livron, damoiseau, reconnu en 1284 à Satigny avec sa mère Sybillia, sa sœur Jaquette et sa femme Agnès, pour des biens à Piron ou Peron : il obtint en 1295, des mains de Lyonnette, dame de Gex, et de son fils Guillaume, le vidomnat de cette localité. En octobre 1502, il fit hommage lige à Béatrix, dame de Faucigny et à son fils Hugues, de cer-

taines possessions allodiales, assavoir de son moulin de Farges, de son moulin et battoir de Colonge et de plusieurs autres choses (*Inventaire des Archives des Dauphins du Viennois*, par l'abbé C.U.T. Chevalier, Paris 1871). Guillaume de Livron paraît être mort peu après cette date, en tout cas avant 1515. Mais il est surtout connu, dans nos annales, par le duel en champ clos qu'il eut à Genève, en 1296, avec No. Pierre de Marval. Une quarantaine d'hommes d'armes de la ville protégèrent l'arène du combat, et le tout se passa sous la présidence du Vidomne et Châtelain de l'Île, No. Olivier de Payerne, qui rapporte le fait dans ses *comptes*; il est encore mentionné dans ceux de son successeur, Thomas de Conflans (*M. D. G.* VIII, p. 257, 252, et prés. *Notices*, IV, p. 75).

On ne connaît ni la cause ni l'issue de ce combat judiciaire; mais à cette époque agitée, il y avait dans les positions opposées des deux champions suffisamment matière à querelle. C'était au plus fort des différends entre le prince-évêque de Genève, Guillaume de Conflans, et le comte de Savoie, Amédée V, lui-même en guerre ouverte avec le comte de Genève Amédée II et ses alliés le dauphin du Viennois et le sire de Gex, Guillaume de Joinville. Le château épiscopal de Marval, reconstruit avant 1227 par le prince-

évêque Aymon de Grandson, tenu en citadelle héréditaire par la famille de Marval, constituait la principale défense des terres épiscopales de la rive droite du Rhône. Comme tel, il était en butte aux violences incessantes des belligérants ; on ne saurait dire combien de fois cette petite forteresse fut prise, reprise, détruite, relevée, etc. Elle était surtout en scandale aux sires de Gex, dont elle menaçait les possessions (v. à ce propos notre article *de Marval*, IV des prés. *Notices*) et par conséquent aussi à leurs fidèles feudataires, parmi lesquels les de Livron, voisins immédiats des terres de Marval, occupaient le premier rang.

Ép. Agnès.....?, mentionnée avec son mari, sa belle-mère et sa belle-sœur dans une reconnaissance à Satigny en 1284 (voir ci-dessus).

Il en eut :

- III. } 1. No. Pierre, Perrin ou Perret de Livron, damoiseau, arbitre dans une cause à Peron, en 1505 (prés. *Notices*, I, p. 564), † avant 1522.
 2. No. Hugonet de Livron, damoiseau, vivait encore en 1525.

Sauf quelques reconnaissances, de 1500 à 1515, à Sessier et à Satigny, de ces deux frères, tiges de deux rameaux restés indivis pendant près de trois siècles, on n'en saurait rien de plus sans les reconnaissances féodales de leurs descendants respectifs du XVI^me siècle, et dont voici le sommaire :

Pierre et Hugonet de Livron avaient succédé à leur père Guillaume dans ses biens et droits à Livron et à Peron, ainsi que dans le vidomnat qu'il avait acquis en 1295 dans cette dernière localité. Il paraît que ces frères prétendaient avoir haute aussi bien que moyenne et basse justice « sur tous les hommes du territoire sous Livron, » soit depuis l'eau de l'Enne jusqu'à la Cluse. C'est du moins ce que fit valoir, en 1522, Jean ou Jonod sfeu Pierre de Livron susnommé. Il y eut alors à ce propos, le 3 des Nones de juin 1522, entre le dit Jonod de Livron et le sire de Gex, Guillaume de Joinville, un accord en vertu duquel les exécutions et la mutilation des membres appartiendraient à ce dernier. Cet acte est rapporté dans la reconnaissance de No. Marin Maillet, citoyen de Genève, du 9 juin 1544, à Messieurs de Berne (alors seigneurs du pays de Gex), comme héritier de sa mère, No. Marguerite de Livron, sfeu No. Pierre et descendant du dit Jonod f. de Pierre, f. de Guillaume de Livron : ainsi que pour Antoina de Livron, sœur de Marguerite et veuve de No. Michel Marchiand de Colonge-la-Cluse. Ce No. Marin Maillet est le même qui, comme seigneur ou seigneur de Livron, coupait les armes de cette maison avec les siennes (v. plus haut p. 12).

Des reconnaissances plus détaillées encore concernent le rameau cadet, issu de Hugonet, fils de Guillaume (II) : Elles commencent dès 1525 par un ac-

cord tout semblable à celui de 1522 ; puis viennent les reconnaissances d'Isabelle de Livron (femme de No. Jaquemet de Silinge) et de sa sœur Françoise, comme descendant du dit Hugonet par un Guillaume de Livron, damoiseau, mentionné comme vidomme de Peron en 1565 dans les comptes des châtelains de Gex, et qui avait épousé Béatrix f. de Pierre, Sg. de Châtillon en Michaille et de Huguette de Chissé, — de Pierre ffeu Richard de Livron, damoiseau, et de Jean et Humbert ses frères ; — vient ensuite, en 1497, celle de Louis de Ginost ou Genod, chevalier, seigneur de Chilliaz, comme époux de Marie, veuve de No. Pierre de Silinge, héritière de Françoise de Livron précitée. Enfin vient, en 1555. 22 septembre, la reconnaissance des Nos. Georges et Antoine de Livron de Colonge-sous-Monthoux, comme héritiers du seigneur de Chillaz ci-dessus, qui avait aussi hérité de Humberte ffeu No. Pierre de Livron, femme de No. Bon de Ville, de Farges (et veuve de No. Aymon Magnin de Nyon). lequel Bon de Ville avait reconnu en 1497 pour des biens de sa femme à Pougny et ailleurs. Certes, il serait difficile de trouver une plus grande accumulation de preuves de l'importance des droits successoraux des femmes en matière féodale dans les provinces de l'ancien royaume de Bourgogne et des complications qui en pouvaient résulter.

En collationnant maintenant ce qui était resté indi-

vis entre les nombreux représentants, mâles et féminins, de cette branche des de Livron de Peron, nous trouvons, — outre la justice haute, moyenne et basse, avec les restrictions stipulées aux accords de 1522 et 1525. — « le Vidomnat de toute la paroisse de Peron, avec ses droits et dépendances, tel qu'il avait été donné en 1293 à Guillaume de Livron par Lyonnette, dame de Gex, et Guillaume de Joinville son fils ; la maison forte et son moulin à Peron ; $\frac{1}{6}$ de la Motte et du Mollard de Livron au-dessus d'Ecorens, avec des biens et droits autour de l'enclos du dit château de Livron : le service dû pour le cours du nant de Barboz et autres biens à Pougny, Ecorens, Farges, etc. » — Une reconnaissance de 1477 des Nos. Henri et Pierre de Livron, de cette même branche, y ajoute « un demi de la tierce partie. » ainsi donc aussi $\frac{1}{6}$, du « port » (soit bac ou *traille*) existant sur le Rhône sous Villars-la-Cluse. — Cet Henri fut par son fils Pierre, qui reconnut en 1497, le propre grand-père de cette Marguerite de Livron, mère de No. Marin Maillet, dont il a été question ci-dessus. Le nom de Maillet était resté à une forêt de chênes de haute futaie de l'ancienne seigneurie de Livron (Brossard, *Hist. du Pays de Gex*, p. 422).

Il n'entre pas dans notre plan, nous l'avons dit, de donner ici une généalogie détaillée et méthodique de cette branche de Livron pendant la période féodale ;

nous allons donc la terminer par le rameau moins ancien des de Livron de Colonge-sous-Monthoux, que nous devons, en majeure partie du moins, à une communication de notre collègue M. Ferdinand Reverdin. A dire vrai, le travail qu'il nous a soumis rattache ce rameau, au moins par les mâles, à la branche des de Livron de Thoiry. Mais nous avons à ce sujet quelques doutes, qui seront sans doute éclaircis par la notice de M. le comte de Foras. Quelque clair et exact que ce rameau paraisse en lui-même, ses premières attaches nous semblent tenir plus de la tradition que de l'état civil. Il suffit souvent de l'identité d'un nom de baptême pour engendrer un malentendu. Si ce rameau appartenait réellement à la branche de Thoiry, nous ne voyons pas pourquoi il aurait échappé aux indivis séculaires qui caractérisent cette branche comme les autres (1). Enfin ce qui est indubitable, c'est que, par les femmes au moins, il fut le dernier à représenter la vieille branche des de Livron de Peron. Nous commencerons ce rameau par le personnage que nous considérons comme son véritable auteur, et qui forme la huitième génération depuis Messire Pierre (1).

(1) Sa descendance, par les mâles, de la branche des de Livron de Thoiry, n'en est pas moins fort possible, et nous donnerons tout à l'heure les arguments qui peuvent l'appuyer. D'autre part, comme les de Livron de Thoiry étaient de beaucoup les plus considérés, il

Viii. No. et généreux Georges de Livron, frère d'Antoine, fils de Jean, dont le tableau en question fait un fils de Pierre de Livron de Thoiry et de Jeanne-Françoise de Cerisier. Nous verrons à la branche de Thoiry, que si ce rameau en faisait partie, son établissement à Colonge-sous-Monthoux pourrait s'expliquer par les alliances que cette branche avait contractées au XV^{me} siècle avec la noble maison de Monthoux, comme il est aussi fort possible que ces alliances aient suffi pour donner lieu à cette tradition. — Ce qui est certain, c'est que ce Georges et son frère Antoine restèrent, malgré ce changement de domicile, conseigneurs du vieux Livron au-dessus d'Écorens et coudomnes de Peron, selon la reconnaissance qu'ils en firent en 1555 (v. plus haut), et qui après la mort de Georges, 1540, fut encore renouvelée en 1541 et 1548 par son frère Antoine pour ses deux neveux, Amed et Jean, fils du défunt. — Il paraît que

est assez naturel qu'avec le temps les autres aient tenu à s'y rattacher; ce qui leur était d'autant plus aisé que les de Livron de Thoiry avaient fini par croire la famille originaire de cette localité, où ils résidaient depuis le XIII^{me} siècle. Leurs successeurs-ayants droit de Conzié, quoique beaucoup plus lettrés, le croyaient également. Dans un mémoire sur leur droit au premier banc dans le chœur de l'église de Thoiry, ils prétendaient que la maison de Livron pouvait aller de pair avec celle des de Joinville (pièces de la *collection Vuy*).

Georges et Antoine, bourgeois de Versoix, et déjà établis à Colonge-sous-Monthoux, ajoutèrent à leurs propriétés la prébende de Vétra-sous-Monthoux, par acquisition, le 21 juin 1556 (ainsi donc après l'adoption de la Réforme), de No. et rev. Pierre Goyet, chanoine de Genève, et dont le père Amand Goyet avait été seigneur de Monthoux et de la Bâtie-Mellier, maître d'hôtel de Philippe de Savoie, etc. Nous ignorons si ce furent ces frères ou leurs descendants qui bâtirent le petit château de Livron sous Monthoux, dit aussi Livron en Faucigny : mais nous rappelons qu'il était tout à fait dans les usages féodaux de nos contrées de transférer le nom d'un ancien fief à de nouveaux établissements (1).

Les deux versions que nous avons sous les yeux attribuent chacune à Georges de Livron une

(1) C'est ce qui est cause que nous avons, d'une rive à l'autre du lac et du Rhône, deux Blonay, deux Saconnex, deux Confignon, etc. Naturellement faut-il toujours s'assurer que les deux localités appartenaient originairement à la même famille. Quant aux de Livron, ils ont donné leur nom à trois autres fiefs au moins que celui dont ils étaient sortis, assavoir à celui de Challex, à celui de Gex, et au petit château sous Monthoux, le seul auquel il soit resté et qui est aujourd'hui la propriété de M. le comte Jaillet de St-Cergues (v. sur cette question notre *Géographie historique de la République et Canton de Genève* dans le volume de 1883 des Travaux de l'association des Sociétés suisses de Géographie, etc.).

femme différente : Selon la nôtre, il aurait épousé à Cussy, en la maison forte de No. Humbert des Clés (contrat du 15 janvier 1551. François Charnavel not.), Jeanne ffeu No. Jean d'Aimavigna. Selon le tableau de M. Reverdin, sa femme aurait été Françoise de Mionnaz, — qui était évidemment une première femme. Il fut père de

1. No. Amed de Livron, par sa femme Sg^r de la Bâtie près Belley; le tableau en question lui donne pour 1^{re} femme Charlotte de Chevron, ce qui nous semble tenir à une confusion avec son petit-fils François. Selon Guichenon, il ép. Françoise de Marnieux, dame de la Bâtie, — dont il eut No. Jean de Livron, Sg^r de la Bâtie, — qui fut père de No. François de Livron, Sg^r de la Bâtie, seigneur de Balayson, Mercozens, Montségur et la Val des Clés, et qui épousa Charlotte de Chevron.

2. Jean qui suit et qui continue le rameau, dès lors presque entièrement selon le manuscrit communiqué par M. F. Reverdin.

IX. No. et puissant Jean de Livron : avait reconnu en 1541 avec son frère Amed pour les biens de leur père, sous la tutelle de leur oncle Antoine; † avant 1586, ayant testé le 5 mars 1581.

Ép. Balthazarde ou Baptizarde. f. de Jean Portier,

Sg^r de Charrière. Elle vivait encore en 1586 à Monthoux. — Il en eut Jean-Jaques, Gaspard, Daniel et Claude, cités dans une obligation de 1581; tous † s. p., — et Georges qui suivra : enfin Claudine-Loyse, qui était au service de dame Florinde de Boyvin, baronne du Villard sous Salève, veuve d'Antoine de St-Michel, quand vivait Sg^r d'Avully et baron d'Hermance. On sait que la haute domesticité des familles nobles ou notables se recrutait souvent alors parmi les enfants de leurs parents et amis (voir à ce propos notre *Genève historique et archéologique*, I, p. 275-277). Le 15 décembre 1634, la baronne du Villard fit à Claudine-Loyse de Livron, à Lyon, par-devant M^{es} Blache et Aubert not., une donation de 900 livres, qui, en cas de prédécès de la donataire, devait être payée à ses héritiers ; la même Claudine-Loyse de Livron acceptait une hoirie le 28 juin 1648 (collection Jules Vuy).

X. No. et p. Georges de Livron, † avant le 21 février 1658.

Ép. Gasparde de Grezy ou de Grelly, dont il eut Jean-Jaques, qui épousa Philiberte Sautier de la Balme : — Antoine, curé de Versoix, qui testa le 26 janvier 1674 : Abel, — Claude, — une fille — et Prosper, qui suit.

XI. No. et p. Prosper de Livron, Sg^r de Livron et de Beauséjour, consergn^r de Lorzier, peut-être aussi de Pressy, 1649; † en janvier 1681.

Ép. le 10 avril 1653 Françoise de Ville ou de Villiens, dame de Beauséjour, et veuve de No. Charles de Lucinge. Il fut père de

1. Françoise et 2. Claudine, religieuses de l'Ordre de Citeaux, c'est-à-dire de la congrégation des Bernardines réformées de cet ordre, fondée en 1622 à Rumilly par Louise-Blanche-Thérèse Perrucard de Ballon, et qui eut bientôt des maisons filiales dans d'autres villes de la Savoie, ainsi qu'en Bresse, en Dauphiné, etc.
3. Gabrielle, femme de No. Simon d'Arenthon d'Alex, Sg^r de Cholex, — 16 août 1665.
4. Joseph, qui suit.
5. Louis.
6. Révér. Jean-Claude, curé de Versoix, 1674. Il signait parfois « J.-C. de Conche de Livron, » et ajoutait aussi « Curé indigne de Versoix. »
7. François, qui suivra.

XII. No. et p. Joseph de Livron, Sg^r de Beauséjour, La Grange et Benouge; † avant le 5 mars 1684.

Ép. Anne Derbay de Poncet, — dont il eut :

1. Simond.
2. Joseph.
3. Prosper, qui suit.

XIII. No. et p. Prosper de Livron, Sg^r de Beauséjour et de Pomballon ; nommé capitaine de cavalerie le 25 octobre 1705.

Ép. le 11 mai 1691, Claudine Viossy, dont il eut :

- XIV. No. et p. Jean-François de Livron ; ép. 1. Catherine du Verger, qui testa le 5 janvier 1742 ;
 2. Françoise Métral. — Il fut père de
1. Élisabeth, femme, 24 avril 1745, de No. Joseph de Vulliet ;
 2. de Claude-Marie Combaz.
 2. Joseph, capitaine d'infanterie, qui de Madeleine d'Albert, sa femme, eut Jean-François.
 3. Christophe.
 4. Louis, major de place à Chambéry, qui de Louise-Amédée-Marie Rambert, sa femme, eut Joséphine, femme de No. Collomb d'Arcine, et Rose, femme de No. Joseph de Piochet de Salins.
 5. Madeleine.
 6. Thérèse, femme, le 6 juin 1741, de No. Jean-François de Galis.

XII. No. et p. François de Livron (fils de Prosper, XI), Sg^r de Cormand et de Beauséjour, lieutenant dans l'escadron de Savoie ; « gentilhomme de Madame la Princesse. »

Ép. le 21 avril 1675, Catherine Guillet de Monthoux, dont il eut

1988

1. Charles.
2. Balthazar, qui suit.
3. Henri, chanoine d'Annecy.

1932161

Ces fils habitaient Monthoux.

XIII. No. et p. Balthazar de Livron.

Ep. en 1725 Peronne-Marie Dichat de Toisinge,
dont il eut

1. Marie-Rose, femme de François-Joseph Rambert, baron de Chatillon sur le lac du Bourget, président au Sénat de Savoie, — qui en eut :
 - a) Louise-Marie-Amédée, femme du major Louis de Livron, son cousin ; — b) Henri Rambert, Sg^r de Montclergeon, officier dans Savoie-infanterie, et qui, de Jeanne-Susanne soit Souky Butini, eut Jeanne-Esther, femme d'Ésaïe-Urbain Patron, de Genève, qui en eut Auguste Patron, qui épousa Louise (ffeu le baron Jean-Jaques de Geer, capitaine aux gardes de S. M. le roi de Suède, et d'Adèle Massot), dont il a Noëmi et Thérèse, femmes de MM. Ferdinand et Auguste Reverdin, de Genève ; — L. Antoine, qui d'Eugénie Jeanjot eut Henriette et Eusèbe ; et Jenny, femme de M. Somano ; — c) Antoine Rambert dit du Mollard ; — d) Georgine, femme
 1. du marquis C.-J. del Caretto de Mombaldon,
 2. du comte Mello ; — e) Joseph Rambert dit de Chindrieux, officier dans Savoie-cavalerie ;

— *f*) baron Hyacinthe Rambert de Châtillon, ép..... d'Alexandri, dont il eut le baron Louis-Anténor Rambert de Châtillon, qui ép. Noëmi d'Anglejean, et Camille, femme de M. Ducloz.

2. No. Joseph de Livron, ép. Marie-Aymée, f. de François Guillet de Monthoux.

Tandis que la vieille souche des de Livron de Peron continuait à bourgeonner dans ses rameaux de la rive gauche du lac et du Rhône (1), elle avait entièrement

(1) Nous avons espéré pouvoir égayer la sécheresse de cette nomenclature par une anecdote à laquelle Voltaire se trouvait mêlé. Le philosophe de Ferney, nous disait-on, passait pour avoir eu, vers 1770 ou 71, avec une dame ou une demoiselle de Livron, des relations assez intimes pour inquiéter l'évêque d'Annecy, alors Monseigneur Biord. Cela se serait passé au château de Promeiry, commune de Pringy près Annecy, où devaient se trouver encore les portraits de Voltaire et de son amie. Mais, recherches faites, avec l'aide de nos collègues de Savoie, il résulte que l'anecdote, vraie peut-être pour Voltaire, ne repose, quant au nom de Livron, que sur un malentendu. A cette époque, le château de Promeiry était sorti de la famille des Favre de Péronge (de la maison de l'illustre président A. Favre) par le mariage de Marie Favre, dame de Villaret et de Promeiry, avec Claude-Gaspard De Laplace. Or, leur fille Marie De Laplace avait épousé un Dufour « du château de Livron » de Colonge-Bellerive, qui n'appartenait donc plus aux de Livron. L'anecdote, si elle est vraie, se rapporterait donc à cette dame ou à l'une de ses trois filles : Félicité, marquise de La Valle, Luerèce, comtesse de Pampara, ou Adeline, marquise du Vuache. Mais ces dernières, dont la cadette resta seule dans le pays, devaient être à peine nées en 1770. Ce qui est plus certain, c'est que leur père était alors débiteur de Voltaire, qui le visitait souvent; et qu'on

disparu de cette portion méridionale du pays de Gex où était situé le berceau de la famille. Au XVII^{me} siècle, le nom même de Livron y était oublié, et les biens et droits de cette maison avaient passé aux mains des Pobel, comtes de St-Alban, barons de Pierre, seigneurs de Peron. Du reste, tout avait été détruit, ruiné ou dévasté pendant les guerres politico-religieuses de 1556 et de 1589 et années suivantes.

Branche des De LIVRON de Thoiry,

Coseigneurs de Chalex, Dardagny, Marval et Russin, Sg^r de Conignon, de la Tour de Vers, de Sethenay et de Chailly en partie ; Sg^r de Savigny et de Jarsagne, de Marlioz, etc.; comtes de Salenove; Sg^r (puis marquis) d'Allemogne, Mategnin, Cointrin; Bourdeau, Villars, Combaron, etc.; comtes de Rogemont, Balmon, de la Balme, etc.

II. Messire Rodolphe de Livron, chevalier, témoin. le 10 mai 1261 et le 22 avril 1265, à une transaction entre Simon de Joinville, sire de Gex, et le prince-évêque de Genève, Henri de Bottis, relativement à la Terre du Mortier (notre Mandement actuel, soit commune de Satigny), que le sire de Gex prétendait être de sa juridiction, comme elle avait été en tout cas de

soupçonnait ce dernier d'être l'auteur d'une chanson contre le haut clergé du diocèse (v. à ce propos une lettre de l'avocat fiscal Richard, Annecy 28 août 1771, publiée par M. Serand dans la *Revue Savoisienne*).

celle de ses prédécesseurs, les comtes Équestres. Il est cité, le 4 février 1278, comme possesseur du fief d'Écorens, dans une reconnaissance de Léonète, dame de Gex, à Béatrix, comtesse du Viennois et d'Albon, et dame du Faucigny ; — témoin, le 14 août 1285, à un hommage lige de Léonette, dame de Gex et de son fils Pierre, chevalier, à Amédée V de Savoie ; — membre, du 6 au 7 mars 1289, d'une cour arbitrale siégeant au château de l'Île à Genève, nommée entre autres pour juger d'une question d'hommage entre Guillaume de Joinville, sire de Gex, et le comte Amédée V de Savoie, et témoin à l'acte d'hommage qui s'ensuivit. Rodolphe et Rolet étant un seul et même nom, nous pensons que c'est encore de lui qu'il s'agit dans le contrat de mariage entre Guillaume, sire de Gex et Jeanne de Savoie-Vaud, 5 février 1294, contrat dans lequel Léonète, dame de Gex, mère de l'époux, assure, entre autres avantages, à sa future belle-fille, en cas de prédécès du mari, l'usufruit des fiefs de Montricher et de Rolet de Livron (Preuves à Spon n° XXII et M. D. G. VII, p. 259, 510, 540, 545, 546. XIV, p. 210, 212, n^{os} 212, 215. Guichenon, *Savoie Pr.*, p. 658).

C'est à Rodolphe de Livron en personne que parait remonter le premier établissement de cette branche à Thoiry, d'où elle s'étendit bientôt sur Allemogne et autres lieux circonvoisins : La principale famille pos-

sessionnée alors à Thoiry était les de Folliet ; or en 1277, Rodolphe de Livron acheta d'Aymon de Grey-sier, damoiseau, pour 17 livres et 10 sols de Genève, messire Pierre de Folliet, chevalier, son homme lige (Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, I, p. 71-72). Il va sans dire que, par ce singulier marché, dont le prix est difficile à évaluer en monnaie actuelle, on vendait, non pas précisément l'homme, mais le service et l'hommage auxquels il était tenu. Les de Folliet étaient d'ailleurs de maison aussi ancienne que les de Graysier et les de Livron ; il y avait donc probablement entre ces trois gentilshommes quelque convenance d'intérêt qui nous échappe, peut-être un simple complément d'acquisition féodale. Il y eut bientôt d'ailleurs entre les de Folliet et les de Livron d'autres relations, plus intimes encore : En 1350 ou 1370, un fils ou petit-fils de Rodolphe, No. Rolet de Livron, damoiseau, avait pour femme Jeannette de Satigny, « veuve de Peronet de Folliet de Thoiry, damoiseau. » — Enfin en 1410, les quatre fils de No. Jean de Livron de Thoiry (Jean, Gallois, Rolet et Pierre), reconnurent pour une maison forte « jadis de messire Jacques de Folliet, chevalier, » et pour une maison basse où ils habitaient. — Le 5 avril de cette même année 1410, ces quatre fils se partagèrent l'héritage d'Étienne Quatrutz de Colonge (Fusier, notaire).

Ce No. Jean de Livron de Thoiry, enseveli ensuite

dans le chœur de l'église de Thoiry, est sans doute celui qui figure en tête des principaux habitants de la commune de Thoiry dans une requête de 1594 au comte de Savoie Amédée VIII, pour être laissés en jouissance d'une fruitière (chalet) sur la montagne, avec ses deux creux d'eau artificiels pour abreuver le bétail, et d'un certain nombre de pâturages situés entre la London et la Valserine, dont ils jouissaient depuis longtemps, moyennant soixante florins d'or. Amédée VIII leur accorda cette requête par une charte latine datée de Miribel, le 4 octobre 1594 (Brossard, *Hist. du Pays de Gex*, p. 208). Pour les personnes qui connaissent le Jura voisin, le plus élevé de toute la chaîne, cette charte est intéressante, en ce qu'on y retrouve, presque sans altération, les noms des pâturages, des rochers, etc., qui désignent ou limitent encore aujourd'hui les communaux de la montagne au-dessus de Thoiry, y compris le grand chalet avec ses deux mares au-dessous du *Crest du Reculet*, qui y est également nommé (1).

(1) Dans son *Histoire de Salins*, Guillaume nous apprend que durant tout le moyen âge, le droit de premier occupant fut en vigueur dans le Jura, et il en cite un exemple dès 1126 (t. I, preuves, p. 36). Ce « premier occupant » pouvait être une maison féodale, un monastère, une commune paroissiale, etc. C'est le système le plus opposé possible à celui qui régnait de temps immémorial dans les cantons alpestres démocratiques de la Suisse allemande. Là, en effet, les montagnes, hauts pâturages, forêts, steppes et autres terrains vagues,

Ce No. Jean de Livron avait épousé Alexie de Monthoux. Un de leurs fils, Pierre de Livron, étant mandé à l'armée par le duc de Savoie Amédée VIII, son seigneur, fit, le 2 août 1426, à Genève, en la maison de messire Pierre Blanc, avant de partir, son testament (Fusier, notaire), « laissant 200 florins à Peronette, feu Étienne Favre dit *Ardy*, de Thoiry, sa concubine, qui depuis plusieurs années demeure avec lui, lui tenant lieu de femme et l'a servi très honnêtement et fidèlement; aux quatre enfants qu'il a d'elle (Rolet, Henri, Mermet et Jeannette), il laisse sa maison basse de Thoiry avec la vigne et l'oche au-dessous, la moitié de ses autres biens immeubles, excepté sa maison haute à Colonge, et tous ses biens meubles; pour le reste, il institue, comme héritière universelle, No. Alexie de Monthoux, sa mère, à laquelle il substitue Pierre et Humbert de Livron, ses cousins.» Son voisin, No. Jaquemet de Sergy, fut témoin à ce testament, dans lequel le testateur réserve sa sépulture près du tombeau de son père, dans le chœur de l'église de Thoiry.

Un neveu ou cousin du précédent, No. Henri de

qui n'étaient pas propriété privée, faisaient partie de l'*Allmende*, propriété commune indivise entre tous les habitants de la contrée, sans distinction aucune de rang ou de condition (v. à ce propos dans le *Giornale degli eruditi e curiosi* du 18 avril 1883 (imprimé à Padoue), notre réponse à une question sur les *Allmenden*).

Livron, « de la terre de Gex, » fut lieutenant du châtelain d'Anney, No. Philibert de Monthoux, et jura avec lui, le 26 avril 1458, en mains des syndics et conseillers d'Anney, d'observer les franchises de la ville. Pernelle, fille de cet Henri, épousa, le 30 avril 1512, No. Pierre de Guasquis, fils de No. Mathieu de Guasquis et de Jacqueline des Bois. (Charles-Auguste de Sales, qui rapporte ces faits dans son *Pourpris historique*, en prend occasion d'exalter la noblesse, les alliances et l'ancienneté des trois maisons des Bois, de Guasquis et de Livron, et surtout de la dernière, comme ayant en outre produit des chevaliers de Malte et des religieux de St-Claude, « ce qui est tout dire. »)

Un autre Pierre de Livron de Thoiry (peut-être châtelain de Gex en 1457), que nous croyons fils de Gallois de L. et de Jaquemette de Sauvonnier, veuve en 1425 et vivant encore en 1465 (prés. *Notices* IV, p. 567-68), épousa 1^o Guigonne de Monthoux; 2^o Nycolette de la Mollière, qui vivait encore en 1487. Il fut père de : No. et vénér. Claude de Livron, prieur de Bévaix (et de Vautravers?) dans la Principauté de Neuchâtel, et en 1477, vicaire général du prieuré de Romainmotier pour Jean-Louis de Savoie (*ibid.*, p. 568-69); — No. Jean de Livron dit l'ainé, possesseur de fiefs à Versoix, vivant encore en 1504; — No. et vénér. Jean de Livron dit le jeune, curé de Charan-

sonay ; — et Antoine, qui aurait testé en 1515. Mais nous avons sujet de croire que ce dernier n'est autre que le No. Antoine de Livron, cité en 1505 par Boyve (*Annales du Comté de Neuchâtel et Valangin*) parmi « les hommes les plus considérés qui vivaient dans le Comté pendant la vie du comte Philippe » (de la maison de Hochberg), et dont le fils Jean de Livron fut le dernier prieur de Bévaix, qui remit le 22 avril 1551 les titres de son prieuré en mains de François d'Orléans (*ibid.*). — Nous touchons ici aux origines présumées du rameau des de Livron de Colonge sous Monthoux, puisque, selon le tableau communiqué par M. F. Reverdin, Jean de Livron, père de Georges (VIII) et d'Antoine, ne serait autre que Jean dit l'aîné, frère de Claude, prieur de Bévaix. Quant à Antoine, autre frère du dit prieur, cité par Boyve, et père de Jean, dernier prieur de Bévaix, on le retrouve également sur le tableau en question, qualifié de « maître d'hôtel du marquis de Rothelin, » — qui était comme on sait de la maison des comtes de Neuchâtel. C'est tout ce que nous savons sur ce rameau de Livron de Neuchâtel, où il avait commencé à jouer un rôle.

Les autres générations, directes ou latérales, des de Livron de Thoiry des XIV^{me} et XV^{me} siècles, n'offrant pas d'intérêt pour Genève, nous passons à

VII. No. Guigues de Livron de Thoiry, f. de Rolet

(fils lui-même du Jean de L. qui figure en tête de la requête des habitants de Thoiry à Amédée VIII en 1594). En 1478 (27 octobre, Mathieu de Choudens, not. impérial), Guigues et Thomas de Livron, frères, achetèrent de No. Amédée Dunant du Grand-Saconnex, des immeubles situés à Thoiry et des redevances sur une maison de Coutance, à Genève. En 1485, les mêmes frères reconnurent à Allemogne pour les biens de leur père; le 17 juillet 1506, ils approuvèrent une vente par-devant Brunet not. (pièces de la collection J. Vuy). En 1527, les trois fils de Guigues héritèrent de feu Guillaume Le Mairet, écuyer, Sg^r de Maurilly, et de Miles Le Mairet son frère. En 1529, les mêmes reconnurent pour « leur maison et tour quarrée à Thoiry » et pour certains droits honorifiques indivis avec le duc. — Ces trois fils furent :

1. Jean, qui suit.
2. Henri, qui suivra.
5. Nicolas, peut-être père de Jean et Henri de Livron qui, en 1549, disputaient une succession contre M. de Rochebaron, à qui le roi l'avait donnée par droit d'aubaine; mais il s'agit peut-être de ses deux frères aînés et de biens étrangers au pays de Gex, où le roi n'avait alors rien à voir. Peut-être aussi y a-t-

il là quelque confusion avec les de Livron-Bourbonne.

VIII. No. et puissant Jean de Livron de Thoiry, écuyer, né à Thoiry, seigneur de Challex, Dardagny, Marval et Russin ; Sg^r de la Tour de Vers près Tournus au bailliage de Châlons, où il demeurerait, et de Sathenay et Chailly en partie, puis Sg^r de Savigny. C'est sans doute à cause de ces avant-derniers fiefs qu'il se fit naturaliser Français en 1535. Il est cité le 4 janvier 1527 dans le procès de Cartelier (Galiffe, *Matériaux*, II, p. 260). Il fit diverses acquisitions au pays de Gex en 1538, 1548, — notamment, pour 140 écus d'or, de No. Anne de Monthet, d'une pièce de terre à Chalex, le 26 décembre 1554 (Ant. de Choudens, not., collection J. Vuy). Le 26 novembre 1552, il avait reconnu pour la seigneurie de La Corbière et des droits qui en dépendaient. — La date de son testament, aux archives de Genève, est rongée ; mais le millésime doit tomber entre 1554 et 1562 ; il y substitue éventuellement ses filles à ses fils.

Ép. Peronne ou Pernette de la Bottière, tutrice de ses enfants mineurs après la mort de son mari, 1562. Il en eut :

1. No. et p. Thibaud de Livron, écuyer, Sg^r ou consg^r de la Tour de Vers et de Confignon ;

prêta en 1548, avec son frère Henri, à la Seigneurie de Genève, hommage pour les fiefs et arrière-fiefs de Confignon et des Marchiands; reconnu à Gex en 1558. Le 16 janvier 1565, il fit avec son frère Henri, pour 500 écus d'or, de No. Gaspard de Crose, Sg^r de la Bastie, l'acquisition d'une montagne contenant prés, pâturages, rochers et maison, le tout situé dans la vallée de Mijoux (acte passé à Thoiry, M^e Philippe Giraud, de Crozet, not., collection J. Vuy).

— Il laissa deux filles : a) Renée, femme de No. Odinet Reignier de Montmoyen, Sg^r de Chissé, et b) Françoise, femme de No. Antoine de Charnoul, Sg^r de l'Esprevière et de Digoine, qui en eut une fille, Marianne ou Melchionne, mentionnée au testament de son bisaïeul Jean de Livron. — Les noms de Thibaud et de sa fille Renée nous feraient croire à une identité avec Thibaud de Livron, Sg^r de Troches et seigneur de Ballayson, dont la veuve, Claudine d'Orges, fit avec sa fille Renée, le 2 juin 1577, une acquisition de Jean fleu Sibois Griferat (Michon, not.). Il pourrait bien toutefois y avoir ici quelque confusion avec les de Livron de Lorraine et de Bourgogne.

2. Henri, qui suit.

5 Stepha, femme de No. Aymé de Pougny, 1550-1560.

4. Claudine, femme de No. Claude de Bruel, écrit *de Brue* (Et. Delarue, not.), Sg^r de Lograz ; vivaient encore l'un et l'autre en 1572.
5. Marguerite, femme de No. Etienne de Chapeaurouge, citoyen de Genève, trésorier 1550, commandant de la cavalerie genevoise et syndic en 1556, premier syndic en 1540 (v. *Notices*, I, p. 359) ; fugitif cette même année, comme l'un des chefs du parti national des *Artichaux* soit des *Articulants*, qui recherchaient pour Genève l'alliance de Berne de préférence au régime clérical des réformateurs français.
6. Andrienne, femme, 20 avril 1550, de No. Jⁿ-Balthazar Sept, cit. genevois, auditeur 1555, du LX 1554. Du même parti national que son beau-frère de Chapeaurouge, il fut, en 1555, condamné à mort par contumace, comme l'un des principaux adhérents de ce parti, qualifié plus tard de parti des *Libertins*, c'est-à-dire des libéraux, contre le régime calviniste.

En mars 1558, ces deux sœurs nées de Livron et d'autres dames genevoises de leurs parentes et amies, furent emprisonnées ; puis, après huit jours de prison, condamnées à crier merci, à genoux, à Dieu et à la Justice, et à dix écus d'amende (près de 500 fr.) pour être allées en char (Marguerite à cheval) à Merlinge, où elles

avaient dansé et chanté. C'était sur territoire alors bernois et protestant, à 2 lieues seulement de Genève ; il aurait fallu aller plus loin pour échapper à la police inquisitoriale de l'époque, qui avait partout ses espions et ses délateurs.

7. Françoise, $\frac{1}{4}$ avant son père ; elle a quelquefois été confondue avec sa nièce, fille de Thibaud de Livron

8. François, religieux de St-Claude.

IX. No. et p. Henri de Livron, coseigneur de Confignon, Chalex, Marval, Dardagny, etc. : Sg^r de Savigny et de Jarsagne, tige du rameau des de Livron de Savigny. Il reconnut à Gex en 1557 : fit une vente, le 22 juin 1575 (Collomb, not. communication de M. Jules Vuy). Il est cité en 1576 pour Thoiry, dans le démembrement des feux du bailliage de Gex sous le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert ; $\frac{1}{4}$ en ou avant 1594.

Ép. Alexandrine de Menihon, dont il eut

X. No. et p. Jean de Livron, Sg^r de Savigny et de Jarsagne. Le 28 novembre 1594 il vendit « la terre, tour et maison forte de Jarsagne » à No. et Sp. Jean Gaudinon, docteur en droit, avocat au Sénat de Savoie (*Archives départementales de la Haute-Savoie*, communication de M. l'archiviste Serand). Si ce Jean de Livron portait à

Thoiry le surnom de *Martigny*, c'est bien dans sa maison de Thoiry que furent massacrés, en mai 1590, lors de la seconde rentrée des Savoyards dans le Pays de Gex, cinq hommes, dont trois vieillards, — et une pauvre femme, qui s'étaient réfugiés chez lui. Cette dernière « fut tellement battue qu'elle en mourut » (Brossard, *Histoire du Pays de Gex*(1). Il reconnut en 1602 pour son « ancienne maison féodale de Thoiry. »

Ép. Laurence, femme de Claude premier comte de Grolée, Sg^r de Luys, Neyrieux, Luyrieux et Chanves, conseiller et chambellan du duc de Savoie, et de Claire de Montluel : — Il en eut : Philiberte, femme de Jacques de Varax (contrat du 15 nov. 1627 au château de Planaz) et
 XI. No. et p. Jean-Gaspard de Livron, Sg^r de Savi-

(1) On cite également, mais de la première rentrée des Savoyards (1589) et pour la paroisse de St-Jean de Gonville, un Pierre de Livron fils de Pierre, âgé de quinze ans, « pendu comme plusieurs autres enfants. » Lors de la seconde rentrée des mêmes troupes, 1590, on massaera dans le même village un « Claude de Livron, âgé d'environ septante ans. » La fureur de l'ennemi s'accroissait du fait que depuis 1536 le pays de Gex était resté protestant; mais l'on voit que même les personnes les plus inoffensives des familles nobles n'étaient pas plus épargnées que les autres. Nous reviendrons plus loin sur ces infamies, dont nous ne parlons ici que pour signaler l'existence d'un rameau de Livron de St-Jean de Gonville, qui ne nous est pas autrement connu.

gny 1629, comte de Salenove par sa femme. Après le traité de 1601 qui annexa le Pays de Gex à la France, il reprit son fief patrimonial de Thoiry, qui comprenait : la maison paternelle de Thoiry, « brûlée et ruinée dans les guerres de religion, » la moitié de la montagne de *La Crosaz*, sur la commune de Mijoux (voir plus haut à l'article Thibaud de Livron), la moitié des moulins et battoirs de Thoiry, avec les censes à percevoir à Collonge, Villars, Pierre, Asserens, Ecorens, Hayrens, Farges, Logras, St-Jean, Fenières, Thoiry et Marval (toutes localités bien connues du Pays de Gex), y compris un moulin à papier à Thoiry (1).

(1) Il existait dès le commencement du XV^m siècle plusieurs papeteries dans ces parages, deux entre autres à Allemogne, qui servirent de gage hypothécaire pour une rente achetée en 1426 au profit de l'hôpital de la Trinité de Genève (rue de St-Léger) par le recteur de cet établissement. Car, ainsi que nous l'avons démontré dans notre *Genève historique et archéologique*, I, p. 346, note, feu le D^r Chaponnière et feu l'archiviste Sordet, qui citent ces usines dans leur travail sur *les Hôpitaux de Genève avant la Réformation* (M. D. G., III, p. 234-35), se sont fourvoyés en prenant ces *patineries* pour « des fabriques de patins, soit de souliers élevés. » Les fabricants de papier s'appelaient alors des *patliniers*, à cause des *pattes* de linge qu'ils employaient. Au XVI^m siècle, la famille genevoise de Chapeaurouge avait des papeteries dans la même paroisse. L'une d'elles fournissait les fameux imprimeurs Estienne, du moins lorsqu'ils avaient leurs ateliers à Genève.

Ép....., f. du Sg^r de Balayseau du Prat, héri-
 tière du comté de Salenove, qui dès lors donne
 son nom à ce rameau des de Livron de Thoiry
 et de Savigny (Guichenon à Grolée). Il en eut :

XII. No. et p. Louis de Livron, comte de Salenove,
 Sg^r de Savigny, Marlioz et les Combes. Il re-
 connut en 1689 pour le fief de Thoiry (qui
 semble être resté commun à toute la branche),
 ou plutôt celui-ci lui fut alors reconfirmé ; le
 11 novembre 1700 il reconnut « en fief noble,
 avite, paternel et ancien, le château, mande-
 ment et juridiction de Marlioz, appartenances
 et dépendances jointes au dit château, un jar-
 din, deux volières, soixante fossorées de vignes,
 deux seytorées de pré, la semature d'une coupe
 de terre, etc. : » le détail, minuté par Grinjon,
 not., y ajoute plusieurs « autres pièces de terre,
 un moulin avec l'habitation des meuniers, un
 autre moulin à blanc et un battoir, deux poses
 de bois en Chaloup ; — les $\frac{2}{3}$ du dîme de la
 paroisse de Marlioz, la moitié du dîme du vin,
 la dîme de Contamine tant du bled que du vin,
 et la dîme du Villard, qui s'acense 25 coupes ;
 enfin la rente féodale dépendante du château
 de Marlioz, qui s'étend rière Marlioz, les villages
 des Combes, des Villards, et Contamine. La
 juridiction est omnimode, haute, moyenne et

basse, mère et mixte empire et dernier supplice dans l'étendue de la seigneurie de Marlioz, avec droit d'établir juge et tous autres officiers à ce requis; ayant à cet effet des fourches patibulaires, piloris, carcans; droit de chasse et de pêche, marques, cours et décours d'eau, jouxte les confins désignés, etc. »

Ép....., dont nous supposons qu'il eut

XIII. No. et p. Aimé-Dominique-Centaure de Livron, comte de Salenove, « dont Mesdemoiselles de Mallivers ont le droit, » 6 mai 1741. (Nous devons toutes ces communications relatives à Marlioz à M. Eloi Serand, archiviste-adjoint de la Haute-Savoie.)

Le 16 février 1782, il y avait investiture de la seigneurie de Marlioz en faveur de No. Gaspard de Pingon, ce qui laisse supposer que ce rameau des de Livron de Thoiry était alors arrivé à son terme. Il faut maintenant remonter six générations pour retrouver l'auteur du rameau des Sg^{rs} d'Allemogne de la même branche.

VIII. No. et généreux Henri de Livron (fils de Guigues), qualifié de chevalier, seigneur d'Allemogne (sans doute par acquisition des de Viry)(1):

(1) La seigneurie d'Allemogne était depuis près d'un siècle et

puis aussi, par acquisition de No. Barthélemy Lect, citoyen de Genève, du 20 septembre 1547 (G. Rossier, de Colonge, not.), seigneur de Mategnin et de Cointrin, commune de Meyrin, 1548. A ce propos, « il pria le 28 septembre 1548 la Seigneurie de Genève de le traiter gracieusement pour le lod de la seigneurie de Mategnin, ainsi qu'il fut fait à Jean Lect, père de Barthélemy, lorsqu'il l'acheta, » c'est-à-dire en 1527 ou 1528 (*Fragments de Grenus, de 1555 à 1792*) Alors, comme en 1548, ces fiefs dépendaient de la baronnie de Gex et non de la Seigneurie genevoise, qui ne datait que de 1556, ni même de l'Église épiscopale de Genève. Aussi Jean Lect avait-il reçu l'investiture de Mategnin et Cointrin du duc de Savoie.

demie dans la maison de Viry, où elle servait le plus souvent, avec celle du Rosey, d'apanage pour les puînés ou pour les branches cadettes. Le dernier seigneur d'Allemogne de cette maison fut sans doute Jean de Viry, « seigneur de *La Mouille* » (Allemogne), cité parmi les Chevaliers de la Cuiller que le prince-évêque de Genève, Pierre de la Baume, par son manifeste daté d'Arbois, le 20 août 1530, appela à son secours « pour punir ses sujets rebelles de Genève, l'aider à faire justice de tels malvivants, » etc., etc. (v. notre *Bezançon Hugues, libérateur de Genève*, au tome XI des *Mémoires de la Société d'hist. et d'arch. de Genève*, p. 202-204). Toutefois, il paraîtrait qu'entre les de Viry et les de Livron, le château d'Allemogne avait appartenu pendant quelque temps aux époux de Savigny, de qui Henri de Livron l'aurait acheté.

Charles III, le 6 janvier 1528, et reconnu encore à ce sujet à Allemogne le 16 avril 1551. En 1548, l'hommage de ces fiefs appartenait donc à Messieurs de Berne, maîtres du Pays de Gex depuis 1556. Mais Genève possédait dans ces localités un ensemble considérable de ces biens et droits dans lesquels la République réformée avait succédé en 1556 à l'évêque, au chapitre de St-Pierre, ainsi qu'aux couvents de la ville et des Mandements épiscopaux. — Henri de Livron, † en ou avant 1558, après avoir testé une dernière fois le 6 décembre 1554, substituant ses filles à ses fils et à leur descendance en cas de prédécès des mâles (de Choudens, not.) — Ses fils sont qualifiés « hommes francs et nobles de main et de bouche, aussi banderets ; » ce qui signifie qu'ils étaient pour le suzerain des feudataires d'honneur et non de profit seulement.

Èp. Jeanne-Gasparde de Menthon, tutrice de ses enfants après la mort de son mari, auquel elle survécut plus d'un demi-siècle. Par son testament, expédié le 1^{er} mars 1617 à Thoiry (B. de Choudens, notaire), elle élit sa sépulture dans la chapelle de Saint-Gras de Thoiry, près le tombeau de son mari (1). Celui-ci en eut :

(1) Ce testament, dont nous devons la communication à M. Vuy.

1. Louis qui suit
 2. Bernard qui suivra
- } cités pour Thoiry dans le
 dénombrement des feux
 du baillage en 1576.

5. Charlotte, née 1547, † à Genève le 15 octobre 1590, femme de No. Louis de Saconnex de Pregny. Une fille de leur fils Guillaume de S., Étienne, épousa (contr. du 7 décembre 1650, Bramarel, not. royal) No. Jean-François Charrière, coseigneur de Pent haz dans la baronnie de Cossonay, fils de No. Claude-André C. et de Madeleine de Livron, sa seconde femme (v. p. *Notices*, IV, p. 585 note).

4. Antoinette, femme de No. Philippe ou Philibert de Livron, de la branche des de Livron de Tougens, mentionnée comme veuve au testament de sa mère.

5. Gasparde, femme de..... de Charrière.

IX. No. et gen. Louis de Livron, coseigneur d'Allemagne. Mategnin, Cointrin, etc., Sg^r de Bourdeau du chef de sa femme. Il reconnut avec

est intéressant : Non seulement la testatrice n'oublie personne de sa famille, mais elle veut qu'en outre des aumônes générales à faire après son décès, quatre pauvres petites filles de Thoiry, au choix de ses héritiers, reçoivent chacune 50 florins (de 4 à 500 fr. en monnaie actuelle). Enfin elle donne un florin à tout prétendant imprévu à son hoirie, à condition qu'il se regarde comme exclu du reste. Ses héritiers sont son fils Louis et son petit-fils Pierre, par égales portions.

son frère Bernard pour leurs seigneuries du Pays de Gex en 1558, ainsi qu'en 1602 lors des reprises de fief après le traité d'annexion à la France. Aussi soucieux que son père de ce que ses domaines ne sortissent pas de sa maison, il eut soin, dans son testament du 18 juillet 1620, fait en son château d'Avanchy par-devant M^e Rendu, notaire de l'endroit, d'entrer dans des détails de fidéicommiss et de substitutions à l'infini qui, réunis aux dispositions de son père, présentent un modèle de complications du genre. mais qui ont en outre l'avantage de nous éclairer sur quatre générations de Livron; détails complétés encore un demi-siècle plus tard par des complications imprévues. En principe, tous les enfants de Henri (son père) avaient été substitués les uns aux autres, les filles et leurs descendants venant après leurs frères, toujours par ordre de primogéniture. Or, des fils de ce Louis, premier du nom, morts avant leur père, un seul, Jean, avait continué la ligne, en laissant un fils unique, Louis, second du nom, et que son grand-père de même nom désignait pour son héritier : à son défaut, l'héritage devait remonter à Barbe de Livron, fille du testateur, alliée de Lavilliane de Laude, et à ses descendants : et, au défaut de ceux-ci, au ra-

meau de Bernard, second fils d'Henri et frère cadet du testateur, voire au besoin au rameau collatéral plus éloigné des de Livron, seigneurs de Savigny. Malheureusement Louis, second du nom, se voyant près de sa fin sans descendance aucune, appela à lui succéder les révérends pères Jésuites de Chambéry, ce qui provoqua sur toute la ligne une opposition en faveur de l'héritier collatéral le plus rapproché, Louis, troisième du nom ; opposition suivie de procès, appel au parlement de Dijon et enfin d'une transaction par laquelle, autant que nous l'avons pu comprendre, la part des jésuites fut réduite aux seuls biens dont le testateur avait pu disposer. Nous devons la communication de ce long et curieux document à l'obligeance de M. Jules Vuy (1).

(1) Nous lui devons également la communication d'un inventaire des biens de ce Louis de Livron, premier du nom, fait à Thoiry après sa mort, le 19 mai 1630. Ce que cette pièce présente de plus remarquable, ce sont les archives du château, contenant tous les actes, dûment reliés, liassés, étiquetés, datés, etc., relatifs aux nombreuses propriétés de cette branche de Livron, depuis le milieu du XIII^{me} siècle jusqu'à la mort du dit Louis, le tout renfermé dans une série de coffres et de vieux bahuts. Il suffit des titres de ces parchemins pour juger de l'importance qu'ils devaient avoir pour l'histoire du Pays de Gex et de ses familles. On nous assure, mais un peu tard pour en profiter, que les pièces qui ont échappé aux exécutions des révolutionnaires se trouvent actuellement aux archives ou à la bibliothèque de Bourg-en-Bresse.

Ép. (contrat du 2 août 1570, Philippe et J. Marchand, not.) Jeanne, f. de No. Claude-Aynard de Seyssel et de Marie de Saint-Point ; — qui lui porta en dot le château de Bourdeau ou Bourdeau sur le lac du Bourget, où elle mourut le 26 juillet 1645. Il en eut

1. Henri
 2. Alexandre
- } morts avant leur père.
5. Jean, qui suit.

4. Bernard, — peut-être Dom Bernard-Théophile de Livron, que M. Croisollet nous a indiqué comme prieur de Talloire en 1629?

5. Barbe, femme de Messire Lavilliane de Laude, chevalier, Sg^r et Baron du Bois ; — substituée éventuellement, à défaut d'héritier mâle direct du testateur (son père), de préférence au rameau mâle collatéral, qui ne doit venir qu'après elle.

X. No. et p. Jean de Livron, Sg^r de Bourdeau, † également avant son père.

Ép. (contrat du 6 décembre 1606, François Besel not.), Louise Brunet (il y avait une famille noble de ce nom à Peron, au pays de Gex), dont il eut :

XI. No. et p. Louis de Livron, Sg^r de Bourdeau, Mattegnin, Cointrin et Combarron ; † le 10 novembre 1671 au château de Bourdeau, où les ar-

mes de Livron « étaient taillées sur une pierre du premier mur d'enceinte à gauche de la grille, ainsi que sur les piliers intérieurs de l'église » de l'endroit, lieu de sépulture des Sg^{rs} de Bourdeau (*Bordeau, son château féodal, le Mont-du-Chat et le lac du Bourget*, par Mailland, 1875, — qui a tiré les détails de famille ci-dessus d'un manuscrit des archives de la maison de Seyssel).

Louis de Livron n'ayant pas eu d'enfants mâles de sa femme, Simonde de Savigny, institua, au mépris des substitutions de ses aïeux, pour ses héritiers, les révérends pères Jésuites de Chambéry; ce qui donna lieu, après des contestations compliquées avec les collatéraux, à la transaction mentionnée plus haut.

-
- IX. No. et gén. Bernard de Livron, Sg^r d'Allemogne (second fils de Henri); reprit en 1602 le fief de Mategnin avec son frère aîné Louis (Brossard, hist.); $\frac{1}{4}$ avant sa mère et son frère aîné. Ép. Gabrielle de Lavilliane de Laude, — dont il eut :
- X. No. et p. Pierre de Livron, Sg^r d'Allemogne, substitué éventuellement à la descendance de son oncle Louis, dans le testament précité de 1620; héritier de sa grand'mère de Menthon

par égales portions avec le dit oncle Louis ; † en ou avant 1655.

Ép. Marguerite (Mareschal?) de Nicault, tutrice de ses enfants après la mort de son mari ; vivait encore en 1669. — Il en eut :

1. Marie, religieuse dès 1655 au couvent de la Visitation de Chambéry, où elle venait d'achever son noviciat. Sa mère lui constitua à cet effet, en mains de la dame supérieure, Marie Peronne du Chastel, une dot de 500 ducats d'or, par acte passé à Chambéry, le 17 février 1655 (Mermilliod, not., collection J. Vuy).
2. Philibert, substitué à son père dans le testament de son aïeul Louis, et ses frères après lui.
3. Jaques-Gabriel, qui suit.
4. André-Gaspard, qui suivra.
5. No. Melchior de Livron, chevalier de Malte, qualifié aussi par Besson de seigneur de Marlioz (ailleurs « de la Tour de Marlioux »).

XI. No. et p. Jaques-Gabriel de Livron, Sg^r d'Allemagne : amodia le 31 janvier 1659 les moulins de Pontmartin, amodiés encore après lui par sa veuve, le 29 janvier 1664 (papiers de M. J. Vuy). † en ou avant 1664.

Ép. Marie, f. de Jean-Claude Favre, Sg^r des Charmettes, 1^{er} chevalier au Sénat de Savoie, et de

Jeanne-Françoise de Moyron ; — veuve et tutrice des enfants de Livron, elle se remaria à François-Réné (f. de Joseph) de Gex, baron de St-Christophe (*Notices*, II, p. 599). Elle vivait encore en 1681. — Jaques-Gabriel de Livron en eut :

- XII. No. et p. Louis de Livron, chevalier, Sg^r et marquis d'Allemogne, plus tard aussi de Mategnin et de Cointrin, 1682. Ce fut lui qui, après la mort de son cousin Louis, second du nom, du rameau aîné, — qui, décédé sans enfants mâles, avait testé en faveur des Jésuites de Chambéry, — eut à faire valoir ses droits en vertu des substitutions de Henri et Louis de Livron (premier du nom); différend qui, avec l'aide de sa mère et de ses principaux agnats, vu sa minorité, se termina par la transaction dont nous avons parlé plus haut (appel 1671, jugement du Parlement de Dijon, 15 avril 1681, transaction du 2 juin 1681, actes communiqués par M. Jules Vuy). C'est alors seulement que les fiefs de Mategnin et Cointrin furent de chef réunis à celui d'Allemogne, érigé en Marquisat. Il reconnut le 21 janvier 1682 et vivait encore en 1697, date de son testament (7 novembre, Brillon not.) en faveur de son cousin Gaspard de Livron.

Mais il y a, croyons-nous, à propos de la Seigneurie de Mategnin, un quiproquo, que nous nous expliquons ainsi : C'est que lorsque cette localité est nommée seule ou avec Allemogne seulement, c'est-à-dire sans Cointrin, il ne s'agit pas du hameau bien connu de la commune de Meyrin, mais d'une localité ou maison forte de la commune de St-Jean de Gonville, et par conséquent beaucoup plus rapprochée d'Allemogne. En effet, dans la série des reprises de fiefs après la paix de 1601 (Brossard, *Histoire du pays de Gex*), celui de *Mategnin* figure seul, et comprend : « la maison paternelle détruite par les Réformés ; plusieurs terres et prés à Thoiry, Challex, Collonge ; les alpages de la montagne au-dessus de St-Jean et de Fenières ; le château d'Allemogne, dont il ne restait que des ruines faites par les Bernois en 1556 ; justice haute, moyenne et basse sur les villages de Thoiry et d'Allemogne ; la grande fontaine d'Allemogne jusqu'à la London (1), avec les censes à percevoir à Flies et au-

(1) Le terme de *Fontaine* s'appliquait à ces sources splendides qui jaillissent au pied du Jura et qui contrastent avec la sécheresse des flancs et du sommet de la montagne, où l'on ne peut abreuver le bétail qu'au moyen de carpières artificielles. Plusieurs de ces sources forment d'emblée de véritables rivières ; et comme ce sont elles, sans doute, qui dès l'origine ont décidé de l'emplacement des principales localités, chaque village du pied de la montagne a la sienne. Quelques-unes de ces sources sont en communication, à travers le massif du Jura, avec les eaux de la Valserine. Ainsi, lorsque

tres villages circonvoisins et le revenu de la cure de Thoiry, acquis d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie.» — Ce n'est point là la définition de la Seigneurie *Allemogne-Mategnin et Cointrin*, qui d'ailleurs a son article spécial dans le document précité, et qui comprenait : « la maison haute et paternelle de Thoiry avec toutes ses appartenances et dépendances : justice haute, moyenne et basse ; les patibulaires, tant à deux qu'à quatre piliers, pour l'exercice de la juridiction ; le pouvoir de faire conduire les prisonniers de la terre de Mategnin en la prison d'Allemogne, selon la concession faite au seigneur en 1499 et confirmée en 1511 par Charles-Philibert de Savoie ; enfin le droit des poids et mesures dans toute l'étendue de ses terres » (Brossard, *ibid.*). Un autre document, également cité par Brossard, et qui paraît trancher la question

celles-ci ont atteint une certaine élévation, le puits naturel dit *Puits Mattey*, situé à quelques pas au-dessus de la belle source de Thoiry (qui n'en paraît pas affectée), se met tout à coup à jaillir à pleins bords. — Il y a quelque vingt ans, un meunier de Naz, situé près la source de l'Alondon, — à 1 $\frac{1}{2}$ lieue environ au nord de Thoiry et d'Allemogne, — trouva moyen, par quelque opération faite de l'autre côté de la montagne, d'augmenter considérablement l'eau de son moulin de Naz. Du coup, la source d'Allemogne, la plus abondante de toutes, cessa de couler, si bien que les gens de l'endroit jouaient aux boules sur son emplacement, tandis qu'il n'y avait aucune altération appréciable pour la source de Thoiry, distante de cinq minutes. Le meunier dut naturellement rétablir les choses dans leur état primitif.

sans réplique dans notre sens, est la *Déclaration des biens et dettes des communes du balliage de Gex, etc., etc., faite par lettres patentes du Roi, de 1666, devant M. Bouchu, intendant de la province de Bourgogne*. Ici, le rôle est, non plus aux fiefs, mais aux *communes* ; celle de Meyrin y figure, sous le n^o 15, avec ses deux hameaux de Mategnin et Cointrin ; or, dans celle de St-Jean de Gonville, sous le n^o 21, on mentionne « le château ou mesure de Mategnin au sieur de Livron. » Il s'agit donc là, sans doute, d'une de ces répétitions de noms de fiefs, si fréquentes dans nos parages. Les de Livron étaient coutumiers du fait, témoins leurs Livrons à Chalex, à Gex et sous Monthoux. Nous pensons aussi que c'était eux qui avaient répété le nom de Vers sous Pougny et celui de Bourdeau entre Allemogne et Thoiry.

XI. No. et p. André-Gaspard de Livron (fils de Pierre), Sg^r de Villars ; puis, par sa femme, Sg^r de Rogemont et de Balmont et comte de la Balme. Capitaine au régiment du prince de Carignan, 1664. En 1657, il avait transigé avec son frère Jaques-Gabriel et leur mère Marguerite de Nicault. Il fut appelé en 1680 à intervenir en faveur de son neveu Louis dans le différend de celui-ci avec les Jésuites de Chambéry. Selon

Croisollet, un André-Gaspard de Livron fut syndic de Rumilly en 1755; mais il s'agit sans doute de son fils Gaspard. Lui-même testa déjà le 30 mai 1685 (Girard not.) dans sa maison forte de Rumilly, en présence de son médecin, sp. A. de Charier, substituant éventuellement par rang d'âge, ses fils les uns aux autres, puis à leur défaut la fille aînée de l'ainé, — sa propre fille et ses enfants ne venant qu'en dernier lieu. Il fait des largesses à l'Église, aux capucins et aux pauvres de l'hôpital de Rumilly, et choisit sa sépulture au tombeau ordinaire de la maison de Rogemont, dans l'église paroissiale de Ste-Agathe de Rumilly (collection J. Vuy). Le testament est très affectueux pour sa femme. Ép. Raymonde de Reydet de Choisy, dame de Rogemont et Balmont, comtesse de la Balme, dont il eut :

1. No. Gaspard de Livron, chevalier, comte de Rogemont et de la Balme par sa mère; puis, comme héritier de son cousin Louis, 1699, et en vertu des substitutions précitées, Sg^r et marquis d'Allemogne, Mategnin, Cointrin, etc. Ce fut lui, sans doute, et non pas son père, qui fut syndic de Rumilly en 1755. Le 11 juillet 1711 (M^e Bourgeois not.) il fit au château d'Allemogne une constitution de rente en fa-

veur de la dame supérieure de la maison de la Propagation de la foi, établie à Gex en avril 1681, par lettres patentes de Louis XIV, sur la proposition de Jean d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève (Annecy).

Il y avait longtemps, naturellement, que le rameau de la branche des de Livron de Thoiry qui habitait la Savoie, peut-être même aussi ceux qui étaient restés dans cette partie du pays de Gex, étaient rentrés dans le giron de l'Église romaine. En cela, ils n'avaient fait que suivre les destinées générales de leur patrie : mais qu'ils aient professé pendant plusieurs générations et en toute sincérité la foi réformée, est un fait suffisamment prouvé par les maux qu'ils avaient endurés dans leurs personnes et leurs biens de la part de ses ennemis. Encore en 1696, un « monsieur de Livron » (probablement de la branche de Tougens) figure parmi les réfugiés nécessiteux du pays de Gex qui devaient recevoir des secours de la Bourse protestante du pays (Claparède, *Histoire des Églises réformées du pays de Gex*, p. 237), dont le capital avait été placé sur une montagne du pays de Vaud, dite la *Courrière*. — Nous ignorons le nom de la femme de Gaspard de Livron : mais il en eut une fille, citée à propos des substitutions susmentionnées.

2. No. Louis de Livron, comte de Balmont. Il reconnut en 1681 pour lui et ses frères des biens

féodaux sis à St-Jean de Gonville. Collonge et Thoiry. Il fut en 1718 conseiller de la ville de Rumilly et confirmé en cette qualité lorsque, par ordonnance du 10 juillet de cette année, l'intendant général du duché de Savoie, Dom Charles-François Riccardi, trouva convenable de réduire à 12 membres, dont 4 nobles et 8 bourgeois, le Conseil qui, jusqu'alors, avait été de 24 membres, dont 8 nobles et 16 bourgeois; Louis de Livron fut en 1740 premier syndic de la ville de Rumilly, où il mourut le 2 décembre de l'année suivante, 1741 (Croisollet, *Hist. de Rumilly* et correspondances). En 1755, il avait donné une procuration à son neveu et filleul, No. Louis de Conzié, comte de la Balme.

3. Balthazar, héritier de mille écus de son père André-Gaspard.
4. Marguerite de Livron, première femme de No. Edouard de Conzié, capitaine au régiment des gardes de S. A. R., — qui en eut Louis de Conzié, héritier des de Livron-d'Allamogne. On sait que la maison de Conzié est l'une des plus anciennes du Genevois et qu'elle a produit des archevêques, des ambassadeurs, des officiers généraux, des hommes de lettres et autres personnages distingués.

Avant de suivre les destinées ultérieures de ces fiefs

importants, nous dirons que ce rameau des de Livron, comtes de Rogemont, etc., habitait à Rumilly la maison forte dite *de Rogemont*, située au midi de la ville, près du chemin qui conduit à Savoyroux. Comme tant d'autres, elle fut démolie ensuite des arrêtés du représentant du peuple, Albitte, concernant les châteaux, maisons fortes, tours, tourelles, clochers et autres signes extérieurs du culte et de la féodalité (1794). D'autres constructions ont depuis été élevées sur les ruines de la maison de Rogemont. M. le notaire Croisollet a bien voulu compléter à notre intention les renseignements que nous avons puisés sur ce sujet dans son *Histoire de Rumilly*. — A ce même rameau des de Livron de Thoiry et d'Allemogne, appartient sans doute quelques dames de Livron, religieuses aux couvents de la Visitation et des Bernardines de Rumilly, nommées « de Livron d'Allemogne, » l'une même « d'Allemogne » tout court. — Une demoiselle de Livron, Marie-Françoise, paraît même avoir joué un certain rôle dans l'ordre de la Visitation, institué, comme on sait, en 1610 à Annecy, par Saint François de Sales et la baronne de Chantal ; car elle prit l'habit le 2 juillet 1614, ainsi donc presque au commencement de l'ordre, fit profession le 24 mai 1616, et occupa les fonctions de Supérieure dans les filiales de Grenoble, 1625, et de Sisteron, 1651, d'où elle revint à Annecy. Elle était en correspondance avec la Mère de Chantal et

mourut le 24 mars 1645 (communication de M. Jules Vuy, tirée des publications de l'ordre). — Une autre de Livron, Denyse, fut mère-vicaire, puis abbesse des religieuses de Sainte-Claire d'Annecy, les mêmes qui avaient quitté Genève au moment de la Réforme. Reçue au couvent le 19 juin 1612, elle y « décéda saintement » en 1650 (J. Mercier, *Notice sur les Clarisses de Genève et d'Annecy*, 1881). Besson dit qu'elle se démit de sa charge à cause de son extrême vieillesse.

L'héritage des de Livron devait donc, par alliance, échoir aux de Conzié ; et cependant, les fiefs de Livron, du pays de Gex du moins, allaient, du consentement des ayants droit et même, sauf erreur, déjà de celui des derniers de Livron, subir un interrègne au profit de deux de nos familles genevoises les plus distinguées. En 1721, le fief d'Allemogne fut vendu, sans doute avec droit de réméré, à No. Jaques Buisson, citoyen de Genève, du CC, l'un de ces Genevois qui avaient su réaliser des fortunes considérables dans le système de Law. Par ses services financiers et par ceux de son frère, No. Ami Buisson, brigadier ès armées du roi, colonel d'un régiment suisse, etc., Jaques était en grande faveur à la cour de France et surtout auprès du Régent, qui, par lettres patentes du roi Louis XV, mai 1722, lui fit confirmer, pour lui et ses

descendants mâles, le titre de marquis (déjà attaché au fief d'Allemogne) « pour en jouir et user dorénavant et à toujours, avec les honneurs, droits, séance, autorité, droits d'armes, blason, assemblées d'état et de noblesse, appartenant aux autres marquis de notre royaume. » A ce marquisat d'Allemogne étaient unis expressément Mategnin, Cointrin et autres fiefs Buisson « épandus dans la baronie de Gex. » Jaques Buisson y joignit bientôt, en 1728, par acquisition des de Martine, l'importante seigneurie voisine de Sergy, — qui seule resta à ses héritiers, Buisson-Pictet, obligés, par certains revers de fortune de remettre le marquisat d'Allemogne aux de Conzié-Livron. Ce fief fut renouvelé en 1769 en faveur de No. François-Joseph de Conzié, Sg^r de Suassy et comte de la Balme. Il appartenait encore à la même famille au commencement de ce siècle. Le 12 avril 1829, le grand château d'Allemogne, élevé par le marquis Jaques Buisson, à quelques pas de la belle nappe d'eau qui constitue la source de l'Allemogne, fut entièrement détruit par un incendie. Le domaine appartenait alors à M. Buttet-Conzié, sénateur de Chambéry, qui le vendit à une « bande noire. » L'emplacement du château, dont les substructions sont encore très visibles, fut alors acquis, sauf erreur, par M. Latry, maître carrier du pays. — Nous aurons, à propos de Sergy, à revenir sur les deux familles genevoises alliées qui ont pos-

sédé fiefs dans ces parages, et dont Brossard ne cite pas même les noms, bien que leur noblesse eut été reconnue à la cour de France comme ailleurs.

Branche des De LIVRON de Tougens et de Gex,

Seigneurs ou coseigneurs des fiefs de Livron à Chalex, Tougens, Gex, etc.; Seigneurs de Sergy, de Bruel; Coseigneurs des fiefs d'Émery et de Pesmes; Bourgeois de Gex, Citoyens de Genève.

L'établissement de cette branche à Tongin ou Tougens (1), Gex et lieux circonvoisins, étant postérieur

(1) Cette curieuse localité était appelée indifféremment Tougens, Tougin, Tongin, Togin, en latin *Tugenum*, *Togus*, *Togum Castrum* pour le rhâteau fort que les sires de Gex y possédaient de très ancienne date et qui était gardé par des ministériaux tirés de la noblesse du pays. Dans notre *Genève historique et archéologique*, t. I, p. 49 à 50, note, nous avons émis l'hypothèse que le pays de Gex ou plutôt tout l'ancien comté ou *pagus* équestre, si complètement oublié dans la division supposée de l'ancienne Helvétie entre ses quatre clans ou *pagi*, pourrait bien correspondre à l'ancien *pagus* des *Tougiènes*, que quelques savants avaient relégué, sans autres motifs qu'une vague assonance, à l'autre extrémité du pays des Helvètes, aux environs de Zoug ou du Toggenbourg. Depuis lors, cette hypothèse a fait son petit chemin, surtout auprès des archéologues qui ont pris la peine d'examiner de près cette antique localité de Tougens, située en dehors de la grande voie romaine, au confluent de deux torrents qu'elle domine, bref, dans une situation qui rappelle singulièrement les anciens lieux de refuge préhistoriques, défendue du côté ouvert par une ancienne muraille, dont on voit encore les vestiges.

de près de deux siècles à l'établissement des deux précédentes à Peron et à Thoiry, c'est par simple hypothèse que nous la faisons remonter à un contemporain des auteurs bien prouvés de celles-ci, soit à

II. No. Guichard de Livron, damoiseau, peut-être fils de messire Pierre, et frère de Guillaume et de Rodolphe de Livron précités. Il ne nous est guère connu que par la prise de possession, pour le prince-évêque, Guillaume de Conflans, d'un pré du mandement de Thies en Faucigny, vendu à ce prélat par Jean Clavel de Ville en Salaz, le 17 février 1289 (M. D. G. XIV, n° 211). Il paraît qu'il aurait été vidomme à Peney en 1287.

C'est aussi plutôt par exclusion motivée des deux autres branches qu'avec pleine certitude, que nous attribuons à celle-ci quelques vieux rameaux égrenés qui précèdent ou commencent son émigration vers la partie septentrionale de la sirie de Gex.

De ce nombre seraient les premiers de Livron de Chalex, issus d'un Thomas de Livron qui nous paraît être un petit-fils de Guichard. Ce Thomas, qui possédait à Chalex une maison forte dite *de Livron*, fut père de Raymond de Livron, qui laissa une fille, Françoise, femme 1. de No. Olivier de Genève, Sg^r de la

Corbière, qui en eut Bertrand et Girard de Genève de la Corbière. Le premier, Bertrand, avait à Chalex une maison forte munie de fossés. Serait-ce une de ses filles ou petites-filles, dite « ffeu Bertrand de Livron de Chalex, » qui épousa le 26 février 1515 (date du contrat, Thibaud de la Corbière, not.), Ay-mar f. de Mermet de Monthéol de Chalex? Girard avait eu cependant la maison forte dite « de Livron, » à côté de celle de son frère. — 2. de Girard Perussod, dont elle était veuve en 1412, et dont elle eut Louis et Claudine Perussod, lequel Louis vivait encore en 1478, père de Jean. Claude et Louis Perussod. Cette même année, No. Jean ffeu Antoine Feysol, de St-Jean de Gonville, était indivis avec les frères Perussod pour des biens de la succession de No. Raimond de Livron, d'où il est permis de supposer que Claudine Perussod-de Livron avait épousé le dit Antoine Feysol (*Feysoliü*).

A cette même branche peuvent avoir appartenu Jean de Livron, père de Jean et de Pierre, vivant en 1415. — et sa sœur Françoise, femme de Girard Compos, citoyen de Genève, conseiller de la ville en 1564, et dont elle était veuve en 1415 (pr. *Notices*, I, p 250). Enfin à cette même époque, nous trouvons No. Richard de Livron qui de f. de messire Henri de Rossillion, chevalier, eut Isabelle de Livron, femme de Rolet ffeu Jean Gay, cit. genev. (contrat du 4 août

1405). La dot de 400 florins fut garantie par plusieurs seigneurs des environs, dont la plupart étaient également garants de sa restitution (Galiffe, présentes *Notices*, I, xxxvii, et IV, p. 48, 346). Cette Isabelle de Livron pourrait bien être la même qui, en 1420, attacha une fondation à l'autel de Saint Nicolas dans l'église des Dominicains soit des Frères Prêcheurs de Plainpalais près Genève (*Histoire de l'Église de Genève*, par M. le chanoine Fleury, I, p. 252). Par ces exemples, on voit sur quel pied d'intimité l'ancienne bourgeoisie genevoise vivait alors avec la noblesse des pays voisins. On voit également que les relations de cette branche de Livron avec Genève, où elle devait se fixer et s'éteindre, avaient commencé de fort bonne heure; à partir de la Réforme de 1536, on peut la considérer comme entièrement protestante.— Quant à son établissement à Tougens ou Tongin, il provenait évidemment d'une alliance avec la noble famille de Sergy; car en nous trouvons

VII. No. Amédée de Livron, indivis avec Jean de Sergy, damoiseau, pour la succession de feu Rodolphe de Sergy, damoiseau, en quelle qualité il possédait : $\frac{1}{9}$ de la dîme d'Allemogne, $\frac{1}{4}$ du moulin sous la maison forte d'Allemogne avec le cours d'eau, etc.; dans une autre reconnaissance, de ses fils, on voit qu'il avait

succédé à messire Pierre de Sergy dit *Tongin* (Tougens), chevalier, et Broeysette sa femme, dans une maison haute à Tougens, le cours du Surrier, celui de la fontaine de Tougens, une partie de la dime d'Allemogne, un chosal de maison haute à Fleyer (Flies), des biens à Sergy, Tougens, Avuson, une partie de la dime de Sergy, indivise avec No. Amédée de Sergy et autres, etc. — Il eut :

1. Pierre, qui suit.
2. Roland, † s. p. : possédait, ainsi que ses neveux, f. de Pierre, des terres dans la dépendance du château de Divonne. Il reconnut avec son frère pour les biens provenant de Pierre de Sergy dit Tougens.

VIII. No. Pierre de Livron de Tougens, dont les fils avaient aussi, comme leur oncle Roland, des fiefs dans la seigneurie de Divonne. Ils sont cités, ainsi que Guillaume de Livron, pour la paroisse de Gex, dans le dénombrement des feux du bailliage en 1576. Ces fils furent (1)

(1) Peut-être faut-il ajouter à ces enfants, Jeanne-Baptiste de Livron, femme de No. Jaques Boutilier C. G. † le 8 mai 1587 « d'une fièvre continue avec mal d'enfant, âgée d'environ 25 ans, » à Genève. — Le 4 septembre 1598, nous trouvons encore le décès, à Genève, de « Balthazar feu No. François de Livron. »

1. Henri, qui suit.
2. Messire Jean de Livron, chapelain.
3. Rolet.
4. Ami, était en 1557 fiancé avec Marie Michaud, veuve de No. Jean Comte.

IX. No. Henri de Livron de Tougens (1), reçu le 1^{er} juin 1553 à la bourgeoisie genevoise, pour 10 écus et le seillot à incendie. Le 10 février 1557, il reconnut pour des biens rière Crache et autres lieux (commun. de M. l'archiviste Serand). En 1565, il résidait à Dardagny, où il achetait des fonds des Nos. de Verdon, Sgr^{rs} de Chalex (Gabriel Patru, not.); il demeurait encore au même lieu en 1570.

Èp. Susanne, feu Jean Comte, de Gex ; le 14 avril 1580, elle fut appelée et admonestée en Consistoire « pour s'être fiancée (depuis la mort de

(1) Dans notre ancienne copie du *Rôle des Bourgeois* (dont l'original fut, comme on sait, brûlé par les révolutionnaires de 1794), cet Henri est qualifié « de fils donné, » c'est-à-dire de fils naturel de No. Pierre de Livron de Tougens. Mais nous croyons que c'est un malentendu : car, à moins de supposer que ses frères fussent également illégitimes, il est peu probable qu'il eût, à leurs dépens, transmis à sa postérité les fiefs nobles de son père. Nous sommes d'ailleurs confus de la quantité de noms d'alliances qui font défaut dans cette branche, ce qui tenait sans doute à sa position hybride entre Genève, où elle n'était pas encore fixée, et le pays de Gex, où les châteaux et les demeures des autorités civiles et ecclésiastiques étaient saccagés à journée faite pendant la guerre.

son mari) à un gentilhomme de la papauté; » sa sœur Catherine avait épousé Guillaume de Livron de Tougens. — Henri de Livron eut de sa femme, Estienna, † 9 septembre 1555, dite « fille de Henry de Lerront, » — et

- X. No. Pierre de Livron de T., qui reconnut avec ses deux fils aînés (Ami et Jean) à Messieurs de Berne, alors seigneurs du Pays de Gex, pour sa maison haute à Tougens et autres biens au dit lieu, à Flies, Sergy, Gex, Sessier, Baisenzaz, Allemogne, Visancier, etc. — Il eut :
1. Ami, qui suit.
 2. Jean, qui suivra.
 5. Claude, bourgeois de Gex, où il reconnut en 1579 (*Terrier de Gex et Sessier*). Il fut père d'un Étienne de Livron, peut-être le même qui, lors l'expulsion violente des réformés du Pays de Gex, se porta armé à leur rencontre pour les protéger, au delà du territoire de Genthod, où il venait lui-même de se réfugier (Th. Claparède, *Histoire des Églises réformées du Pays de Gex*, p. 214, en 1685).
 4. Guillaume, qui suivra.
 5. Philippe, qui suivra.
 6. Maurice, bourgeois de Gex, tuteur en 1602 de son neveu Daniel (f. de Philippe), avec qui il reprit alors le fief paternel (v. son article plus

bas). Il eut un fils nommé Pierre, qui en 1648 résidait à Pierre près Collonge-la-Cluse, avec sa femme Marie, feu Egr. Jean Cologny, de Cessy (ou Sessier).

XI. No. Ami ou Amédée de Livron de T., † avant 1576, puisque ce sont « ses héritiers » qui figurent, pour Sergy, dans le dénombrement des feux du bailliage sous Emmanuel-Philibert.

— Il eut :

1. Jean, vivant en 1579 ; il reconnut cette année, sous la tutelle de son oncle Philippe, pour ses biens à Gex et à Cessier (*Terrier de Gex et Cessier*).
2. No. Jean-Jaques de Livron, seigneur de Sergy, donna en 1597 quittance de sa tutelle à son oncle Philippe. Il reprit en 1602 le fief de Sergy, consistant en la maison forte de Sergy avec toutes ses dépendances, sa part d'affouage et usage au bois de Chaney sur Eschevex, etc

Ép. Anne-Huguette de Saconnex, † Genève, rue Chevelu, à 86 ans, le 5 septembre 1647.

Après lui, nous trouvons Sergy, en 1657, dans les mains de No. Jaques de Martines, fils de feu Jean-François. Ces de Martines, originaires de Perroy au Pays de Vaud, avaient eu des alliances avec les de

Livron de Tougens et avec les de Sergy : Amed de Martines, châtelain d'Aubonne, avait épousé en 1540(?) Isabelle dame de Sergy (f. de Jean), dernière représentante de sa famille. Les armes de cette noble maison, d'argent au chevron de gueules, accompagné de dix billettes de, 3 et 3 en chef, et 4 en pointe, se voient encore sculptées sur une poutre du château de Sergy-*dessous*, depuis près d'un siècle et demi propriété des Nos. Pictet de Sergy. Quant au château de Sergy-*dessus*, remontant sans doute à un ancien partage de la seigneurie de Sergy, nous croyons le reconnaître dans la « maison principale » que la noble famille de Pougny possédait en 1602 à Sergy (outre celle du Crest), avec les censes sur Grilly, Sergy, Baisnaz, Villeneuve, St-Genis, Chevry, Allemogne, Avuson, Sauvernier, Visencier, Pierre, Naz, etc. Ce n'est pas là la seigneurie de Sergy proprement dite, telle qu'elle fut reprise en 1657 par No. Jaques de Martines, et dont la juridiction s'étendait « de la seigneurie d'Allemogne jusqu'à la Valserine, avec rentes et censes à Sergy, Baisnaz, Allemogne, Flies, Villeneuve, St-Genis, Sauverny, Naz-*dessous*, Chevry, etc. » Enfin Brossard, à qui nous empruntons la définition de ces deux fiefs de Sergy, ajoute que la dime de l'endroit appartenait pour $\frac{2}{3}$, au seigneur, c'est-à-dire au dit No. Jaques de Martines, dit par l'intendant Bouchu « de bonne vie et mœurs, *quoique de la Religion réfor-*

mée, » et pour $\frac{1}{2}$, aux hoirs de Pougny et au curé de Thoiry (1). — En 1681, Brossard ne nomme pas moins de cinq frères de Martines simultanément conseigneurs de Sergy ; puis cette terre aurait en 1774 été inféodée au comte Pierre de La Forêt, grand bailli de Gex, avec justice haute, moyenne et basse sur les seigneuries de Vesancy, Petigny et Tutigny. Mais il y a dans cette énumération évidemment divers quiproquos et malentendus, pour ne pas supposer chez l'auteur un parti pris de passer sous silence les gentils-hommes suisses et genevois du Pays de Gex, comme nous l'avons déjà remarqué à propos d'Allemogne.

Une généalogie de la famille de Martines, retrouvée à Vevey et résumée dans le travail précité de M. Edmond Pictet, donne de ces faits une version beaucoup plus complète, que nous mentionnons comme plus plausible, mais également sous bénéfice d'inventaire, d'abord parce qu'il n'y est pas question du Jean-Jaques de Livron, seigneur de Sergy ci-dessus, dont l'existence indubitable prouve que cette seigneurie était alors au moins partagée ; et ensuite,

(1) Dans une reconnaissance postérieure, communiquée par M. Edmond Pictet, il est dit que les seigneurs de Sergy possédaient la moitié des « masures du château qui fut celui des nobles de Pougny » et la moitié de son jardin et place situés à Sergy. Ils possédaient encore, sur le domaine de Sergy, « les masures du château de Lugrin. » Ils étaient hauts justiciers sur leurs domaines, peine de mort comprise.

parce que cette version ne cadre pas en toute chose avec les lettres que notre prédécesseur avait échangées à ce propos en 1850-54 avec feu le colonel fédéral Correvon-de Martines, l'un des derniers représentants de la famille de Martines. — Selon la généalogie de Vevey donc, cette famille aurait possédé la seigneurie de Sergy pendant 188 ans, à commencer par No. Amied de Martines, qui, arrivé dans le Pays de Gex en 1556 avec les conquérants bernois, épousa en 1540 Isabelle de Sergy, fille de Jean, dernier mâle de cette maison, et de Marie de Gingins. Les descendants d'Amied se seraient succédé un à un en ligne directe et sans encombre dans cette seigneurie jusqu'à David, qui s'en devêtit le 6 février 1719 en faveur de son cousin germain, Gabriel-Frédéric de Martines, et cela à des conditions qui révèlent chez le vendeur la gêne financière la plus complète. Il paraît que les parents de ce dernier s'étaient ruinés en frais inutiles pour faire valoir, en 1707. les droits au trône princier de Neuchâtel, — vacant depuis la mort de la duchesse de Nemours, — de Julienne-Catherine d'Amont ou Damont, sa mère, dame de Sergy, comme de l'une des descendantes de la princesse Émilie de Nassau-Orange, fille du Taciturne et femme d'Emmanuel fils du roi Antoine de Portugal, détrôné par Philippe II. On sait que ce fut le roi de Prusse qui l'emporta dans ce singulier concours entre une quinzaine de prétendants de toute

condition et à tous les degrés (v. Boyve, *Annales historiques du Comté de Neuchâtel et Valengin, etc.*, tomes IV et V). — En 1728, No. Jaques Buisson, marquis d'Allemogne (dont nous avons fait la connaissance plus haut à propos de ces fiefs, p. 69), acheta la terre de Sergy de MM. de Martines et de Bons-Martines, à qui il avait sans doute déjà avancé de l'argent, et cette terre fut unie et incorporée au marquisat d'Allemogne, dont l'héritier fut No. Pierre Buisson, fils de Jaques, et qui avait épousé en 1722 Marie-Marguerite f. du syndic François Pictet, chef de la branche aînée de cette famille genevoise. Mais, sur ces entrefaites, la brillante fortune réalisée par le marquis Jaques Buisson avait disparu ; si bien qu'après le retour de la seigneurie d'Allemogne aux de Conzié-Livron, il ne resta à la fille unique des époux Buisson-Pictet, Jaqueline-Françoise, que le fief de Sergy, qu'elle porta dans la famille de sa mère en épousant, en 1766. son cousin Pierre Pictet de la branche des Pictet de Vernier, capitaine puis colonel au service de France. En 1789 le colonel Pictet dut, comme seigneur de Sergy et gentilhomme gessien, siéger aux États provinciaux de la noblesse du bailliage de Gex. Tout naturellement, pendant la période révolutionnaire, en exécution de l'arrêt d'Albitte, le domaine de Sergy fut dévasté et le château à moitié détruit. Ce dernier ne fut remis en état qu'en 1826, par le petit-fils du dernier seigneur,

M. A.-P.-Jules Pictet de Sergy, conseiller d'état et historien genevois. Ses fils le possèdent encore.

XI. No. Jean de Livron (second fils de Pierre), bourgeois de Gex ; il résidait à Coppet au Pays de Vaud ; en 1579, son frère Philippe reconnu pour lui à Gex et à Sessier (*Terrier* de ces localités), † avant 1599. Il fut père de

XII. No. Daniel de Livron, de Coppet, habitait Genève. Il était en 1599 sous la curatelle d'Egrège Jaques Poncet.

Ép. Jeanne, f. de sire Dominique Magnin, Sg^r du Martheray, B. G. et de Colombe Granjan de Foulchy, 6000 livres de dot (contrat du 6 août 1602. Isaac Jordan, not., prés. *Notices*, III, p. 512).

XI. No. Guillaume de Livron, bourgeois de Gex, cité dans le dénombrement de 1576, reconnu en 1579 (*Terrier de Gex et Cessier*); reprit en 1602 son fief de Gex (car il y avait un fief de Livron dans cette ville), consistant en « sa maison à Gex, plusieurs pièces de terre à Sauvonnier, $\frac{1}{6}$ de l'eau du Surrin jusqu'au village de Chenaz, $\frac{1}{6}$ du cours d'eau de la fontaine de Tougens jusqu'à l'endroit où elle se jette dans le

Surrin, son usage et affouage aux bois de Charney, de la Côte-de-l'Envers et du Challey, etc.; »
 † avant 1605.

Ép. Catherine, feu No. Jean Comte, de Gex, dont il eut :

1. François, qui suit.
2. Louis, qui, le 12 décembre 1605, partagea avec son frère aîné.
3. Bernarde, femme de honorable Raymond Benoist, bourgeois de Gex.
4. Etienna, femme de maître Vuaillet, bourgeois de Gex (contrat du 11 février 1605, M^e de la Corbière, not.).
5. Madeleine, seconde femme de No. Claude-André de Charrière, coseigneur de Penthaz, 1625. Elle avait une maison et des biens à Maconnex, où son époux † en 1629 (1).

XII. No. François de Livron de Gex, † en ou avant

(1) Ce domaine de Maconnex, au pays de Gex, avait appartenu successivement à l'ordre du Temple, puis à celui de Saint-Jean-de-Jérusalem et était devenu un membre de la commanderie des Feuillants, de Bresse. Les Bernois, pendant leur domination sur le pays de Gex, en avaient disposé comme des autres biens ecclésiastiques. On sait que sous le régime français et notamment sous le règne de Louis XIV, ces biens furent rendus à leur destination première. En conséquence les Nos. de Charrière en furent dépossédés en 1673 ou 1674. (Communication de M. le lieutenant-colonel Godefroy de Charrière.)

1604 ; curateur de son cousin Étienne, ffeu No. Claude de Livron.

Ép. à Gex, Louise, f. d'honorable Pierre Thomeguex, bourgeois de Gex, avocat (contrat du 9 novembre 1601, M^e de la Corbière, not.). Les protestants qui avaient acheté des biens ecclésiastiques ayant été dépossédés par la réaction catholique, dame veuve de Livron-Thomeguex dut rendre, en 1604, une pose de vigne qui dépendait anciennement d'une chapelle de Crozet ou de Gex (Brossard, *Hist. du Pays de Gex*, p. 357). — Il en eut Jeanne-Marie, qui, le 11 mai 1641, épousa à Collonge-la-Cluse, Louis ffeu M^e Jean-Louis Marchand, châtelain de la baronnie (voisine) de Pierre : — et

XIII. No. Jaques de Livron de Genthod, qualifié d'écuyer, selon la mode française, qui fut appliquée à tous les représentants de cette branche, quand même ceux qui habitaient Genève orthographiaient souvent leur nom *Delivron*. Il était bourgeois de Gex et habitait Genthod.

Ép. 7 septembre 1654, Sara, f. et cohéritière de feu No. Louis Varro, cit. gen. et d'Anne Lullin (pres. *Notices*, III, p. 478) : $\frac{1}{4}$ à Genthod le 29 août 1698. — Il en eut :

1. Jeanne-Marie, née le 25 septembre 1655 à Genthod.

2. Jean-François, né le 1^{er} juillet 1660 à Genthod.
3. Michée-Nicolarde, née le 10 novembre 1661 à Genthod.
4. Marguerite, née le 50 novembre 1662 à Genthod.
5. Sara, née le 21 décembre 1664 à Genthod.
6. No. Jean-Antoine de Livron, né à Genthod le 15 septembre 1666, marié en 1701, à Françoise fieu Jean Duval, cit. gen., et de Jeanne Lé-Grand-Roy (contrat du 13 mai 1701, de Harsu, not., prés. *Notices*, IV, p. 561).
7. No. Gaspard de Livron, né le 19 mai 1670, à Genthod, marié le 2 décembre 1701, à Jeanne-Marie Duval (sœur de Françoise), femme en secondes noces, 1706, de Hugues fieu Pierre Bocard, d'Alamand (prés. *Notices*, IV, p. 301).
8. Jean, né le 12 septembre 1671 à Genthod.

XI. No. Philippe ou Philibert de Livron de Tougens (5^{me} fils de Pierre), tuteur de son neveu Jean, f. d'Amédée de Livron; en 1602, il reprit le fief de la maison de Livron située à Tougens et mourut peu après. Il avait des propriétés à Miribel. — Député avec Pierre Jaquet auprès du roi par les protestants du Pays de Gex, dont les intérêts religieux et temporels étaient déjà

sérieusement menacés par le nouveau régime. Le fait, rapporté par Ch.-Aug. de Sales dans l'histoire de saint François de S., pourrait toutefois concerner un autre Philippe de L. de la même branche.

Ép. Antoinette de Livron, f. d'Henri, de la branche de Thoiry (v. plus haut, p. 55), dont il eut :

1. No. Daniel de Livron, sous la tutelle de son oncle Maurice en 1602. C'est à lui et à cet oncle que fut confirmé en 1602, après la paix de 1601, le fief de Tougens, qui comprenait alors : « la maison seigneuriale de Tougens, entièrement ruinée dans les guerres précédentes, $\frac{1}{6}$ de l'eau du Surrin avec ses droits et usages jusqu'au village de Chenaz, $\frac{1}{6}$ du cours de l'eau de la fontaine de Tougens, la moitié du moulin de Chenaz, avec droit d'usage et d'affouage au bois de Chaney au-dessus d'Echenevex, et la montagne de Sergy » (1).
2. Jean-Gaspard, qui suit.
5. Gabriel de Livron, présent à un échange de son frère Jean-Gaspard, en 1609.

(1) Aux de Livron de Tougens appartenait encore en 1602, selon Brossard, le chalet de *La Dechande*, situé près du chemin qui conduisait du château de Florimont, au-dessus de Gex, à celui de Branvaux, au sommet de la montagne au-dessus du village d'Echenevex. On y admirait un platane monstrueux, mesurant 8 mètres de circonférence à sa base.

4. Jeanne, femme (contrat du 16 novembre 1619, J.-L. Marchand, not.) de No. Amed de Bons de Farges, pasteur à Farges et Peron, 1620-1626; à Châlons-sur-Saône, 1635-1640; à Gex, 1641-1647; à Lyon, 1648, etc. (*Généalogie de la famille de Bons*, Syon 1864).
- XII. No. Jean-Gaspard de Livron, Sg^r de Bruel, demeurant en 1609 en sa maison de Dardagny, où il procédait, en présence de son frère Gabriel, à un échange avec No. Michel Roset, syndic (Étienne Bron, not.). Reçu bourgeois de Genève, le 14 mai 1614, pour trente écus selon les uns, gratuitement selon d'autres; ce qui ferait supposer que la bourgeoisie acquise par son aïeul Henri s'était perdue, ou bien, ce qui est plus probable, que le fils de ce dernier était majeur lorsque son père l'acquit (en 1555): dans quel cas elle ne se transmettait pas aux descendants. Quoi qu'il en soit, Jean-Gaspard fut du CC en 1616: † 1645.
- Ép. 1. 17 avril 1615, Marie, f. de No. et sp. Jean de Normendie, B. G. et de Marie de Trie (contrat du 29 mars 1615, P. Dassier, not.: prés. *Notices*, II, p. 551).— 2. 25 octobre 1658, Jeanne Poncet, veuve de sp. Jaques Gautier, ministre à Gex.
-

A cette branche de Tougens appartenait le rameau suivant, dont nous n'avons pu retrouver l'attache exacte.

No. Philippe de Livron de Tougens, écuyer, — qui laissa :

1. No. Luc de Livron, seigneur de Tougens : reçu bourg. de Genève le 1^{er} mai 1669, gratis. — Ép. 1. Marie, f. de Jean Croppet et d'Élisabeth Rocca :— 2. No. Marie de Pesmes, veuve en 1685, et dont il eut trois filles, — Susanne, — Sara et Bonne-Marie, — qui étaient alors sous la tutelle de leur mère et de leur oncle François-Helen (Jq. de Harsu, not.).

2. François-Helen, qui suit :

No. François-Helen de Livron de Tougens, écuyer, né à Tougens, seigneur de Tougens : Sg^r des fiefs d'Emery et de Pesmes, 1685 : reçu B. G. 1665, pour un mousquet, un seillot et $\frac{1}{4}$ de pose de vigne à Cologny « que No. Jaques Chaloux, son oncle, a donné pour en tirer de la pierre » (sans doute la mauvaise molasse du pays). Du CC en 1675, du LX en 1682, en considération du premier syndic, No. Pierre Fabri, Sg^r d'Aire-la-Ville, son beau-père (1) :

(1) Dans ses *Fragments biog. et hist.*, le baron Grenus constate que les nouveaux bourgeois de la première génération ne parvenaient qu'exceptionnellement, depuis la Réformation, au conseil

le 14 ou 25 décembre 1679, il fut parrain, à l'église italienne, de François-Helen, f. de No. Vincent Minutoli et de Susanne Fabri ; † le 20 novembre 1725, à 86 ans, après avoir testé le 17 novembre précédent.

Ép. 1. à Saconnex, le 7 juin 1664, Jeanne f. de Samuel Chouet, C. G. et d'Élisabeth De la Rue (contrat du 30 mai, Lenieps, not., et prés. *Notices*, III, p. 127). † le 15 mars 1669, à 56 ans.

2. A Chêne, le 17 février 1671, Catherine f. de No. Pierre Fabri, Sg^r d'Aire-la-Ville, premier syndic et d'Andrienne Trembley. — Il eut du 1^{er} lit :

1. No. Samuel de Livron, † s. p., 1725, avant son père. Du CC, 1698 ; juge de St-Victor et Chapitre, 1704. — Sympathique, comme d'autres patriciens ou notables genevois, aux demandes du parti libéral dit des *Représentants*, il fut compromis dans les troubles populaires de 1707, qui se terminèrent, entre autres, par les supplices de Le Maître (pendu) et de Pierre Fatio (arquebusé dans sa prison). La saisie des papiers de ce dernier, le 17 août 1707, fit con-

des LX, et que François-Helen de Livron est le dernier qui ait obtenu cette faveur. Dans son *Histoire des Églises réformées du pays de Gex*, M. le ministre Th. Claparède le considère comme réfugié à Genève pour la religion, ainsi que son frère Luc.

naître des lettres qui lui avaient été adressées par Samuel de Livron; elles suffirent pour faire condamner celui-ci, par contumace, à avoir la tête tranchée; il en fut de même de Piaget et de Delarue; Piaget se noya en voulant traverser le Rhône à la nage; mais la sentence n'en fut pas moins exécutée en effigie contre les trois. Comme il est peu d'épisodes de notre histoire sur lesquels il existe plus de mémoires manuscrits, pour ou contre, il en est qui prétendent que de Livron avait déjà été de-titué pour avoir changé de religion et s'être retiré à Cointrin; mais il est qualifié de membre du CC encore dans les procès de 1707, et la branche de Livron à laquelle il appartenait n'avait depuis des siècles aucun rapport avec celle de Cointrin, Mategnin, Allemogne, etc. Vains efforts, en tout cas, pour excuser des principes et une procédure pénale atroces, hérités du XVI^{me} siècle. De même que lors de l'écrasement du parti national dit des *Libertins* (libéraux), en 1555, quelques beaux-esprits, valetaille du parti régissant, firent, en latin et en français, sur les condamnés de 1707, des poésies facétieuses, dont deux échantillons nous ont été conservés dans l'*Histoire de Genève* de Jean Picot (III, p. 211-12).

Et du second lit :

2. Jean-Pierre, qui suit.

3. Andrienne pourrait à la rigueur être l'Andréanne citée avec Catherine, dans ce cas sa mère, sous le nom de Livron, parmi les nobles ou autres « possédant fiefs et maisons fortes, avec ou sans juridiction, rière la province de Genevois et le bailliage de Ternier, en 1772 » (communication de M. l'archiviste Eloi Serand). Il est d'ailleurs à remarquer que ces dames figurent là comme Genevoises, sans juridiction, et pour Lancy, qui appartenait au bailliage de Ternier.

4. Marie.

No. Jean-Pierre de Livron, du CC 1728, auditeur 1729 et 1754 ; membre de la Chambre dite de la Réformation pour la surveillance et l'exécution des édits somptuaires, en 1744, du LX en 1750 ; † à Genève le 21 mars 1759.

Ép. dont il eut :

Andrienne-Marie-Renée, femme 1. le 16 novembre 1747, de No. Gabriel Rilliet ;— 2. le 18 novembre 1761, de No. Frédéric de Chapeaurouge, conseiller (pr. *Notices*, I, p. 501, 545).

Enfin, à cette même branche, puisque c'était la seule qui possédait la citoyenneté genevoise, appar-

tenait encore le petit rameau suivant, possessionné à Sessier, au Pays de Gex.

No. Philippe-Christophe de Livron, de Sessier, écuyer, B. G.

Ép. Jeanne (la jeune), f. de No. Jaques Bitry, cit. gen., conseiller, dont il eut :

1. Abraham, qui suit.
2. Jeanne-Aymée, femme de Marc de Choudens.
3. Gabrielle, viv. en 1702, s. p.

No. Abraham de Livron, écuyer, du CC 1709, major ou capitaine au service d'Angleterre, naturalisé Anglais; † le 8 mars 1750, après avoir testé le 30 janvier précédent; s. e. de Susanne, f. de No. Jaques Gallatin et de Jeanne Bonnet (pr. *Notices*, II, p. 616); elle-même fit son testament le 30 juillet 1743 (homologué le 20 août 17..), laissant une multitude de legs d'amitié, entre autres un bassin d'argent de la valeur de cent écus à Jean-Pierre de Livron, fils de François-Helen; héritier, No. André Gallatin, ancien premier syndic. — Cet Abraham de Livron serait-il le même que celui de même prénom, dit *de Brue*, qui présenta un enfant au baptême en 1678? — Dans ce cas ce rameau se rattacherait probablement à celui de Philippe, dont le fils Jean-Gaspard fut seigneur de Bruel.

Cette accumulation méthodique de détails généalogiques et d'état civil ne donnerait qu'une idée très imparfaite d'une famille qui a duré six siècles, si l'on n'y ajoutait pas un aperçu sommaire des vicissitudes traversées, pendant cette longue période, par le pays qu'elle habitait. Nous n'en connaissons aucun qui ait été plus cruellement et plus longuement malmené et tirillé en tout sens que cet infortuné Pays de Gex. C'était inévitable au moyen âge, tant que cette petite contrée eut des souverains particuliers, trop faibles pour se maintenir sans prendre parti pour l'un ou l'autre des grands dynastes qui se disputaient le pouvoir dans le bassin du Léman. Aussi la première époque de la réunion du Pays de Gex aux États de la maison de Savoie, de 1555 à 1556, fut-elle, malgré son agitation, la seule période relativement tranquille dans l'histoire des Gessiens.

On sait que la conquête politique et religieuse du Pays de Gex par les Bernois, au commencement de 1556, fut provoquée par l'attitude et les intrigues de François I^{er}, à la veille de reprendre, pour la troisième fois, la lutte contre Charles-Quint. Non content de s'emparer des provinces savoisiennes qu'il lui fallait traverser et dont le souverain s'était déclaré pour l'empereur, le roi-chevalier convoitait également les contrées du Léman, déjà impignorées aux Bernois comme créanciers du duc de Savoie, — et la ville

impériale de Genève, qui en était comme la clef et le principal chef-lieu. En le prévenant avec la rapidité et la vigueur qui caractérisaient leurs opérations militaires, les Bernois surent concilier à la fois leur bon droit et les intérêts de leur politique avec leurs devoirs de seuls alliés de la petite république naissante de Genève, qu'ils sauvèrent en s'emparant des contrées dont elle formait le centre; c'est ce qui lui permit enfin d'arborez ouvertement la Réforme. Les violences étaient inévitables, surtout dans les pays qui, comme celui de Gex, osèrent résister à l'invasion. Mais après la destruction rapide d'un certain nombre de châteaux et le pillage de quelques couvents qu'ils allaient supprimer, les vainqueurs s'appliquèrent sérieusement à pacifier et à organiser leurs conquêtes. La Réforme, entre autres, y fut introduite, de 1557 à 1548, selon le rite de Berne, avec une prudence et des ménagements qui devaient lui assurer un succès durable.

Le Pays de Gex était entièrement et très sincèrement réformé, lorsque les brillants services de l'héritier du dernier duc de Savoie forcèrent la France et par contrecoup aussi les Bernois, à lui restituer les États de sa maison (1564). Les Bernois ne conservèrent que le Pays de Vaud: mais en quittant leurs autres conquêtes, ils eurent soin de stipuler, notamment pour le Pays de Gex, les conditions les plus favora-

bles à la conservation de la Réforme. Aussi la réaction catholique qui suivit n'eut-elle nulle part moins de succès que dans cette petite contrée, dont la résistance fut surtout remarquable après son annexion à la France. Les moyens séculiers et ecclésiastiques les plus violents et les plus perfides, appliqués sans relâche pendant trois générations successives, ne réussirent qu'à ruiner et à dépeupler ce « très chétif pays, » jusqu'à l'*arènement* de Voltaire (1758), qui fut son principal bienfaiteur, mais alors aux dépens des intérêts genevois.

En 1589, les Genevois, harcelés de tous côtés par leur ennemi héréditaire, profitèrent de la guerre qui éclata entre la Savoie et la France, pour user de représailles. Ils eurent d'abord pour auxiliaires leurs alliés de Berne. Puis, réduits bientôt à leurs seules ressources, ils réussirent à s'emparer de tous les bailliages des environs, et notamment de celui de Gex. Alors les châteaux qui avaient échappé à l'invasion bernoise de 1556 furent rasés à leur tour. Mais ces destructions, inévitables selon la façon de guerroyer de l'époque, ne furent rien auprès des maux infligés au pays et à ses habitants par l'armée savoisienne, dont les apparitions subites traversaient le pays comme un fléau de feu et de sang (1589-1595). Alors les récoltes et les habitations étaient incendiées, les gens les plus inoffensifs, même les enfants et les

vieillards, égorgés ou soumis aux tortures les plus ignobles, les personnes du sexe violées sans distinction d'âge ni de condition ; toute plainte, toute résistance était suivie de meurtre. Il est vrai que l'armée savoisiennne était grossie de troupes espagnoles et napolitaines, et que la différence de religion doublait la fureur des assaillants. On ne manque pas non plus d'objecter que les détails de cette guerre atroce nous ont surtout été transmis par des historiens protestants. Mais l'armée, quelle que fût sa composition, n'en était pas moins celle du souverain du pays, sévisant contre ses propres sujets fidèles ; et les détails sont trop précis et trop bien justifiés pour n'être pas strictement vrais. Aussi sont-ils maintenant acceptés par les historiens même les plus catholiques de ce malheureux pays, qui ne les a pas oubliés (1).

Le Pays de Gex commençait à peine à respirer sous l'administration de ses coreligionnaires genevois, lorsque, malgré sa parole royale, leur allié, dé-

(1) Paradin, *Chronique de Savoie*; la principale source est au t. IV des *Mémoires de la Ligue*, extrait par Brossard, Gaberel, Claparède et d'autres. Brossard et Beatrix, auteurs très catholiques, mais patriotes, énumèrent avec leurs noms, âge, lieu d'origine et détails de leur mort, près de deux cents victimes parfaitement inoffensives, dont 35 vieillards de 60 à 90 ans, 80 femmes, filles et petits enfants de l'un ou l'autre sexe, etc. Les familles nobles de Livron, de la Corbière, de Choudens, etc., ne furent pas plus épargnées que les autres.

biteur et « bien bon ami » Henri IV, le leur enleva pour dédommager la France de la cession du marquisat de Saluces, à cent lieues de là. C'est ce que, dans la loyauté de leur patriotisme français, les historiens du Pays de Gex appellent sa « réunion à la grande famille. » Nous allons voir comment « la grande famille » traita à son tour cet enfant adoptif, jeté tout mutilé et meurtri dans son sein.

Malgré ces changements de domination et bien qu'entièrement protestant, le Pays de Gex n'en continuait pas moins, quant au *spirituel*, à faire partie de l'ancien diocèse de (Genève-)Annecy, où siégeait alors le futur saint, François de Sales. Les deux pouvoirs rivalisèrent de zèle pour effectuer le retour au catholicisme d'une population beaucoup plus profondément attachée à la Réforme que toutes celles des autres provinces savoisiennes réformées par Berne. Aussi la réaction catholique s'y présenta-t-elle d'abord de la façon la plus modeste, sous le bénéfice de l'édit de tolérance dit de Nantes, accordé naguère (1598) aux réformés français. Il importe d'insister sur ces débuts, favorisés d'ailleurs par Henri IV ; car plus tard (1662), lorsque les intrigues de la France et du clergé catholique savoyard eurent suffisamment interverti la situation des deux confessions pour forcer les protestants, bien que formant encore l'immense majorité, à invoquer à leur tour la protection de cet édit célèbre fait pour

eux, ils furent brutalement éconduits sous le spécieux prétexte que le Pays de Gex n'avait aucun droit à bénéficier d'un édit promulgué avant la réunion de ce pays à la couronne de France. En attendant, c'était bien sous l'application la plus littérale de quelques articles défavorables à la religion dominante (*ici la Réforme*), que les catholiques, bien qu'en très petit nombre et presque tous étrangers au pays, furent mis peu à peu en possession des églises, des presbytères, ainsi que des biens et revenus ecclésiastiques qui, avant 1556, avaient appartenu à l'ancien culte. Dix ns suffirent à accomplir cette spoliation (1612), commencée pour ainsi dire au lendemain du traité d'annexion de 1601. Force fut donc aux réformés de doter à leurs frais leurs vingt-cinq paroisses de temples tout nouveaux, d'acquérir de nouveaux bâtiments de cure et d'écoles, bientôt aussi de nouveaux cimetières, — qui devaient être situés à 500 pas au moins des anciens et où ils ne pouvaient enterrer que de nuit. Les biens des ci-devant convents et autres congrégations religieuses, achetés en toute bonne foi sous les administrations bernoise, savoisienne ou genevoise du siècle précédent, durent également être rendus, le plus souvent sans dédommagement aucun, à leur destination première. Les réformés dont les biens devaient des dîmes au clergé, durent dorénavant les payer aux curés, presque tous encore sans ouailles ; le chô-

mage des nombreuses fêtes romaines devint obligatoire pour tous les habitants du bailliage, qui se couvrit de missions catholiques. Il fut même question de reprendre à la République de Genève les biens de Saint-Victor et Chapitre, qu'un siècle de possession et plusieurs traités lui avaient garantis.

Les nouveaux temples protestants étaient à peine debout, qu'on acheva de supprimer les salaires officiels de leurs desservants, en les dédommageant par une très petite part à la somme déjà ridiculement exigüe attribuée annuellement au clergé réformé des autres parties du royaume. Cette nouvelle spoliation, d'autant plus odieuse qu'elle était aux dépens de leurs propres frères et collègues, ne put s'exécuter que très imparfaitement et seulement pendant les premières années. Plusieurs pasteurs gessiens ne recevaient rien depuis longtemps, lorsqu'un nouvel édit, de 1626, vint supprimer la maigre subvention que le roi accordait à tous les réformés pour l'entretien de leurs ministres. Ceux du Pays de Gex, déjà réduits à l'indigence, tombèrent dès lors entièrement à la charge de leurs paroissiens, eux-mêmes appauvris par les sacrifices précédents. Les collectes faites à Genève et ailleurs ne pouvaient remédier que pour peu de temps à ce triste état de choses, qui réduisit bientôt à moins de la moitié le nombre des pasteurs du bailliage. Puis, pour couper court au zèle de ceux restés en fonctions

à se multiplier dans le pays, un édit royal de 1654 leur défendit d'officier ailleurs que dans le lieu de leur résidence. Ceux qui osèrent contrevenir à cette défense, furent jetés en prison et condamnés à des amendes énormes; les pasteurs genevois n'étaient pas admis à les aider ou à les remplacer. Toute protestation devenait inutile devant la résolution avouée d'exterminer la Réforme dans tout le bailliage, en s'appuyant maintenant de la fiction qu'il n'avait aucun droit à bénéficier de ce même édit de Nantes, qui avait si bien profité à la première réaction catholique. Cette malheureuse contrée devenait le patient sur lequel on expérimentait, comme *in persona vili*, les projets tramés en haut lieu contre tous les réformés du royaume. Les auteurs catholiques conviennent eux-mêmes que leurs coreligionnaires représentaient alors à peine la vingtième partie des habitants du bailliage.

Dès 1662, le culte réformé n'y était plus que toléré, à bien plaisir, « jusqu'à ce que le roi en eût autrement décidé, » dans deux temples seulement, ceux de Sergy et de Ferney, qui n'étaient que les chapelles particulières des seigneurs protestants de ces localités. Bien que beaucoup trop rapprochés pour la commodité des habitants du bailliage, il fallut bientôt les remplacer par de véritables temples pour suffire à l'affluence des fidèles, à qui d'ailleurs il était défendu

de fréquenter les églises de leurs voisins genevois ou vaudois. Le culte réformé était donc supprimé dans 23 des 25 paroisses gessiennes, et les maîtres d'écoles étaient également restreints à deux pour la totalité du pays. Peu de temps après, on fit murer les portes et fenêtres des temples interdits, après avoir brisé leurs bancs et autres meubles et enlevé leurs cloches au profit des églises catholiques. Enfin, un nouvel arrêté (1662) ordonna la démolition de tous ces temples; et comme les ouvriers du pays refusèrent de coopérer à cette infamie, on en fit venir du Bugey, avec des troupes; la démolition eut lieu au son des clairons devant les soldats rangés en bataille; pour comble d'iniquité, elle devait se faire aux frais des protestants, chargés de loger et de nourrir la troupe et les ouvriers; ce qui fut cause que, dans plusieurs localités, les réformés préférèrent « dérocher » eux-mêmes leurs églises, comme on s'y était attendu. On comprend que nous ne parlons ici que des persécutions générales; il faudrait des volumes pour énumérer celles contre les particuliers de toute condition et surtout contre les pauvres pasteurs, dont le dévouement ne faisait qu'attiser la rage de leurs adversaires. En outre, les protestants laïcs furent exclus de tous les offices de justice.

Hélas! les réformés gessiens n'étaient pas au bout de leurs tribulations. Les deux temples qu'ils venaient

de construire à Sergy et à Ferney en 1675, furent condamnés à leur tour par le pouvoir même qui avait consenti à leur érection; enfin, l'on n'attendit pas la révocation régulière de l'édit de Nantes pour interdire l'exercice de la religion réformée dans toute l'étendue du bailliage, 1684. Bon nombre de réformés gessiens n'avaient pas attendu ce moment pour quitter le pays de leurs ancêtres; mais la révocation elle-même (1685) devint le signal d'une émigration générale et précipitée. Ces pauvres gens partirent de nuit avec leurs bestiaux et le peu qu'ils pouvaient emporter de leurs récoltes et de leurs meubles; plusieurs, dans leur désespoir, livrèrent aux flammes le reste de leur avoir. Vainement le gouvernement, qui craignait la dépopulation presque complète du bailliage, ordonna-t-il aux émigrés de rentrer chez eux sous peine de la confiscation de tous leurs biens. Il les atteignit plus efficacement en défendant aux pays voisins, notamment à Genève, d'accueillir ces prétendus rebelles. La plupart ne purent donc faire qu'une halte très courte sur notre territoire, déjà encombré de fugitifs des autres provinces françaises. Ceux qui habitaient les paroisses septentrionales du bailliage, gagnèrent les terres vaudoises de Berne. Un groupe nous arriva, en fuyards poursuivis à coups de fusil, par le Grand-Saconnex. La bande la plus considérable se présenta de nuit au gué de l'Alondon dit de la Re-

danne, au-dessous de Chouilly, dans l'ancien mandement de Peney. Elle était pressée de mettre le Rhône entre elle et ses persécuteurs; et comme ceux-ci avaient eu soin d'enlever tous les bacs et bateaux, les fugitifs n'hésitèrent pas à passer le fleuve à la nage avec famille et troupeaux. Ils comptaient avec raison davantage sur la pitié des populations savoisiennes que sur celle de leurs propres compatriotes. Le gouvernement genevois dut, pour la forme, punir de la prison des paysans du Mandement qui avaient osé, malgré les défenses, donner asile à quelques réfugiés du bailliage. Quelques Genevois accusés de s'être aventurés jusqu'à Gex pour aider des dames protestantes à franchir la frontière furent condamnés à mort par contumace et pendus en effigie.

Cette grande œuvre achevée, on croira peut être que le gouvernement français eut quelque souci de venir en aide à ce pauvre petit pays, entièrement ruiné et réduit maintenant au tiers de sa population normale. Hélas! il suffit, pour s'assurer du contraire, de renvoyer aux plaintes officielles incessantes, non plus de ses habitants réformés, mais de la population catholique, ou censée telle, du bailliage, représentée par son tiers-état, sa noblesse et son clergé. Encore en 1775, ce pays, que Voltaire qualifiait de *désert*, n'avait pas réussi à se relever. Aux ruines qui couvraient le pays, étaient venues s'ajouter les jachères;

sur une trentaine de châteaux détruits déjà au XVI^{me} siècle, on n'en avait relevé que deux ou trois; l'agriculture manquait de bras: les terres mal cultivées, « ne rendaient, année commune, que le troisième grain; » les habitants étaient partout pauvres et obérés, les paroisses surchargées d'impôts et de corvées. Les emprunts que le pays avait dû contracter étaient au taux le plus élevé. Au lieu de trois bureaux de ferme, qui pendant un siècle et demi avaient suffi aux exigences du fisc, on avait porté leur nombre à huit, ce qui, avec leur personnel, constituait, pour une si petite contrée, un nombre de bureaux et d'employés énorme. La liberté de commerce qui existait autrefois entre le Pays de Gex, Genève et la Suisse, avait été supprimée; et cependant les Gessiens étaient trop éloignés des autres villes du royaume pour n'être pas forcés de se pourvoir de tout à Genève: — d'où la nécessité de payer des droits d'entrée exorbitants, ou de s'exposer à des amendes, des confiscations et des peines ruineuses. A l'ancien sel, la régie avait récemment (1774) substitué un sel terreux, sale et malsain, nuisible non seulement aux hommes, mais surtout au bétail et à la fabrication des fromages, le principal pour ne pas dire le seul article d'exportation du pays. La même régie fournissait à Genève, à bien meilleur compte, du sel de première qualité; il en était de même du tabac, que les Gessiens payaient le triple de ce qu'il coûtait en Suisse et à Genève.

Impossible, on le voit, d'inventer un système plus propre à provoquer les fraudes et la contrebande, — qui prit bientôt un développement effréné, en dépit de la prison et des pénalités, qui enlevaient le peu de bras restés à l'agriculture. — Comme remède à tant de maux, les trois ordres demandaient qu'on rendit au moins à leur pays la liberté de commerce dont il avait joui sous les ducs de Savoie et dont le maintien avait été garanti dans le traité de réunion à la France (1601). Par des comptes détaillés, les suppliants prouvaient que, même au seul point de vue fiscal, cette réforme serait plus favorable à la France que les abus actuels, qui coûtaient beaucoup plus qu'ils ne rapportaient. Enfin, pour mieux appuyer leur supplique, ils offraient de désintéresser la ferme, pour la suppression de certains articles, en lui payant annuellement la somme de 15,000 livres.

Est-il étonnant qu'après 190 années d'un régime aussi bêtement vexatoire, les Gessiens aient embrassé avec chaleur, mais sans répandre une goutte de sang, la cause de la Révolution, — qui du reste ne devait guère leur profiter ! Dès 1795, ils dénonçaient à la Convention la conduite de ses commissaires. On sait qu'incorporé d'abord au département de l'Ain (1790), le Pays de Gex en fut détaché (1798) pour être réuni à celui du Léman, formé à propos de l'annexion à la République française de celle de Genève, qui devint

le chef-lieu de la nouvelle circonscription. C'était comme un aveu de la situation géographique et des véritables intérêts de ce petit pays. Aussi fut-il fortement question, à la Restauration, de le céder, disons mieux, de le restituer à Genève, devenu canton suisse. Les historiens gessiens conviennent eux-mêmes que ce projet « loin de soulever l'indignation, » avait dans le pays de très nombreux partisans, « indignes d'être Français, » dit Brossard. Mais le vent était alors à la réaction cléricale et royaliste; et le clergé en profita pour adresser au roi, à la duchesse d'Angoulême et à S. A. R. Monsieur, des protestations que l'on n'osa pas contredire. Les signataires y avouaient naïvement : que leur séparation de la France « ferait en très peu de temps disparaître la religion du pays, et qu'à côté des églises catholiques on verrait se relever ces mêmes temples que Louis XIV avait fait disparaître. » Cette séparation serait pour eux « le plus grand des châtimens. » — A Dieu ne plaise que nous reprochions aux Gessiens ces sentiments de loyauté et de fidélité qui les ont toujours distingués ! Mais ces sentiments avaient successivement été les mêmes pour les anciens dynastes du pays, pour la maison de Savoie, pour LL. EE. de Berne et pour le gouvernement genevois : et pendant un siècle et demi les indigènes du bailliage s'étaient montrés, malgré les persécutions, aussi attachés à la Réforme

qu'ils l'avaient été et qu'ils le furent depuis à l'Église romaine, plutôt plus que moins. Dans ce siècle, enfin, nous les avons connus tour à tour légitimistes, orléanistes, bonapartistes et républicains, et cela non point par entraînement ou versatilité, mais par principe de loyauté vis-à-vis du pouvoir régulier du moment, et avec la modération qui convient à des sujets ou citoyens obligés de subir ce qu'ils ne peuvent empêcher.

A plus forte raison donc, les Gessiens auraient-ils bientôt pris leur parti d'une combinaison qui ne visait qu'à rendre à leur pays les conditions d'existence auxquelles il était appelé par sa situation géographique, ses antécédents ethnographiques et politiques, et surtout par ses intérêts économiques ; autant d'éléments et de garanties de prospérité, que rien ne saurait remplacer, et que ne pouvait lui offrir la mère patrie dont il est séparé par la haute barrière jurassienne. Car c'est elle surtout qui achève de faire du Pays de Gex, à tous les points de vue, le complément naturel des contrées lémaniques de l'Helvétie romande, auxquelles, sous une forme ou sous l'autre, il avait été uni dès les temps les plus reculés jusqu'en 1601. Aujourd'hui encore, les affinités de race, les traditions, les mœurs, les usages, le dialecte populaire, les besoins, les intérêts matériels surtout sont les mêmes. Personne ne le sait mieux que les habi-

tants des communes que la Restauration a détachées du Pays de Gex pour remédier au défaut de contiguïté de l'ancien territoire genevois. Malheureusement, dans cette crise unique, exceptionnellement propice aux rectifications de frontières, les vœux et les convenances naturelles des populations intéressées étaient peu comprises ou peu écoutées; à dire vrai, elles n'auraient pas même osé se faire jour; et la diplomatie, peu favorable alors aux républiques, put paraître se rendre à des désirs qui n'étaient que des manifestes de minorités cléricales, les mêmes des deux côtés, il faut le dire, et qui répondaient à ses tendances de parti pris. Cependant, dans l'intention des hommes d'État soucieux de l'avenir, il s'agissait bien moins de restituer le Pays de Gex à la République de Genève qui l'avait possédé, ou de l'annexer au canton de Vaud qu'il aurait complété, que de le réunir à la Confédération suisse, dont il eût été digne de former l'un des États confédérés; certes cette existence eût bien valu pour lui celle d'une sous-préfecture isolée, trop minime pour valoir à la grande puissance à laquelle il appartient, d'autre avantage que de posséder, au delà de ses frontières naturelles (divers événements de ce siècle ne l'ont que trop prouvé), un obstacle et une menace perpétuelle pour la sécurité d'un voisin neutre et ami.

ARNOLFINI, de Lucques.

Armes : D'argent à deux serres ou griffes d'azur posées en sautoir.

Cette famille patricienne est l'une des plus anciennes de la République de Lucques, à laquelle elle a fourni vingt-huit gonfaloniers et quantité d'autres dignitaires. Comme tant d'autres, d'origine italienne, elle offre l'exemple d'un nom formé patronymiquement : Son premier auteur connu, qui vivait vers l'an mille, se nommait *Arnolfo* ; le fils et l'un des petits-fils de celui-ci, *Arnolfino* ; un autre descendant *Arnolfo* dit *Fino*, et ainsi de suite. — Nous avons expliqué dans la préface les raisons qui nous ont décidé à admettre dans ce volume quelques familles qui n'ont pas été reçues à la bourgeoisie genevoise : celle-ci est du nombre. Bien qu'elle n'ait eu à Genève qu'une seule génération mâle, presque toutes nos familles d'origine italienne et beaucoup d'autres en descendent par les femmes. Enfin elle a joué un rôle des plus honorables dans la colonie italienne de Genève.

Nous commencerons cette courte notice à la troisième génération des Arnolfini.

XIII. No. Pietro Arnolfini, gonfalonier, soit 1^{er} magis-

trat de Lucques, 1517, 1521 et 1524, le cinquième de père en fils dans sa branche.

Ép. Margherita, f. de Giovanni Balbani et de Giovanna Cenami, dont il eut :

1. Ginevra.
2. Nicolao.
3. Paolo, qui suit.
4. Giovanni, mentionné en 1578.
5. Caterina.

XIV. No. Paolo Arnolfini, qualifié de « marchand Lucquois, » ensuite de « marchand de soie ; » reçu hab. de Genève le 16 septembre 1555. Condamné à Lucques le 2 juillet 1566, comme « hérétique et rebelle, » en vertu des décrets draconiens de cette république contre la Réforme (v. notre *Refuge ital. genev.*, p. 85). Il testa à Genève, le 5 septembre 1578 (Jovenon, not.) : † le 12 mars 1595, à 80 ans, à la cour de St-Pierre, chez M. Bernardini, ministre de l'église italienne. Membre zélé et très aimé de cette colonie, aucun n'a plus souvent servi de parrain aux enfants de ses compatriotes. Nous avons vu figurer son nom, en cette qualité, près de cinquante fois dans les registres de cette église. On avait fini par le réduire à ses trois premières lettres : « *compare Arn.* » — Les Genevois avaient travesti ce nom en *Arnoulsi*,

voire en *Norfin*, car c'est ainsi qu'il est orthographié au registre mortuaire.

Ép., encore à Lucques, Chiara Sandonini, dont il eut :

1. Fabio.
2. Marcello, né 1545.
3. Scipione.
4. Camilla, femme, le 17 mai 1575, de No. Girolamo Vittorio, B. G., d'une famille noble de Bologne, parente des Pepoli, et dont la notice suivra celle-ci.
5. Lucrezia.
6. Ginevra.
7. Laura.

On trouve, à propos des relations entre Lyon et Genève, la mention d'un autre membre de cette famille, parent éloigné de Paolo, mais dont les enfants sont encore plus que les siens mêlés aux familles lucquoises du Refuge italien genevois. — Il s'agit de :

No. Girolamo Arnolfini, cinq fois gonfalonier de Lucques, de 1528 à 1559. Testa le 5 mars 1560.

Ép. Chiara Guinigi, dont il eut :

1. Giuseppe, né 1528, marié à Chiara Buonvisi.
2. Francesco, gonfalonier, 1571, 75, 91, marié à Caterina Diodati.

3. Bernardino, né 1554, gonfalonier 1578, 1604, 1611.
4. Lazzaro, marié à Luisa Domaschi.
5. Maria, femme de Girolamo Micheli.
6. Angela, femme d'Alessandro Buonvisi.
7. Elisabetta, femme 1^o de Nicolao Diodati; 2^o de Giuliano Calandrini (1566); elle testa à Genève le 13 juin 1576 (Jaques Cusin, not.), † le 14 décembre 1582, à Genève, à 62 ans.
8. Maddalena, femme de Benedetto Calandrini, † s. p.

VITTORIO, VITTORI, de Bologne.

Cette famille noble, de Bologne, proche parente des Pepoli, est amenée tout naturellement par son alliance avec les Arnolfini, et vice versa.

- I. No. Benedetto Vittorio, de Bologne, ép. Ginevra Refini, du même lieu, — dont il eut :
 1. Girolamo, qui suit.
 2. No. Andrea Vittorio, reçu habitant de Genève le 5 mai 1574, parrain de quelques-uns des enfants de son frère.
- II. No. Girolamo (Jérôme) Vittorio, reçu hab. G.

15. , B. G. le 30 décembre 1574 pour quinze écus et le seillot.

Ép. le 17 mai 1575, à l'église italienne, Camilla, f. de No. Paolo Arnolfini et de Chiara Sandonini, l'un et l'autre de Lucques (contrat du 20 mai suivant, Pierre de la Rue, not.). Il en eut :

1. Paolo, vivant encore en 1656 à Vienne en Autriche.

2. Andrea, bapt. le 10 janvier 1577 à l'égl. ital., parrain Andrea Vittorio.

3. Giulia, bapt. le 22 mai 1578 à l'égl. ital., parrain Paolo Arnolfini; femme, le 31 août 1606. de No. Jean Fabri.

4. Zabetta, bapt. le 22 juillet 1580 à l'égl. ital. parrain Horace Micheli; femme, le 24 novembre 1611, de No. Isaac Fabri, Sg^r d'Aire-la-Ville; † le 8 juillet 1656, à 77 ans, à la Tacconnerie.

5. Gerolamo, bapt. le 11 janvier 1582 à l'église italienne, parrain Manfredo Balbani: † avant 1656.

6. Judith. bapt. le 20 mars 1584 à l'égl. ital., parrain Andrea Vittorio; femme le 11 juillet (contrat du 18 dit) 1624, de No. Philippe de Rabours, B. G. Elle testa le 24 octobre 1656 (Pierre Jovenon, not.).

7. Daniel, bapt. le 20 ou le 30 juillet 1587, parrain Carlo Diodati.

Les trois filles de cette génération (Julie, Elisabeth et Judith) furent instituées héritières par leur parente, la comtesse Diamante de' Pepoli, de Bologne, réfugiée à Genève pour la religion, veuve du comte Edouard de Thiènes, comte de Ciconia, — et (depuis le 2 octobre 1580) femme de No. Manfredo Balbani, de Lucques; elle nomme leurs frères Paul, André et Jérôme Vittorio (testament du 15 septembre 1607, P. de la Rue, not.). — Elle était « fille de feu illustre comte Jérôme de' Pepoli, » dont les ancêtres avaient été souverains de Bologne; on ne l'appelait à Genève que « madame la comtesse; » † le 1^{er} septembre 1608, à 77 ans, « près le temple de Saint-Germain. » — L'historien Gregorio Leti, qui lui donne le prénom de Marguerite, *ignore* ses deux mariages avec des membres marquants du refuge italien, pour en faire une sorte d'aventurière, « maîtresse d'un bâtard de la maison Bentivoglio, avec lequel, grâce à la vente de quelques bijoux volés à leurs familles, elle serait arrivée à Genève, où elle aurait accouché d'un enfant mort. Après un séjour de quelques mois dans cette ville, où les fugitifs auraient cherché à s'instruire dans la religion réformée, ils seraient repartis pour l'Italie avec Ferrante Sanseverino, frère du prince de Salerne. » Le véridique historien ajoute « qu'il ignore entièrement s'ils avaient changé de religion, comme quelques-uns le prétendaient. » On voit, par cet exem-

ple, ce que valent les anecdotes scandaleuses que Leti mêle malheureusement à beaucoup de choses parfaitement vraies (*Historia Genevrina*, III, p. 117-118).

Judith Vittorio, veuve de Philippe de Rabours, B. G., testa le 24 octobre 1656 (P. Jovenon, not.), laissant : à son frère Paul, alors à Vienne en Autriche, une pièce de vaisselle ; à Sara de Rabours, ffeu son mari, veuve de No Jean Mestrezat, une turquoise, deux salières d'argent, 1700 fl., etc. ; à ses nièces, femmes de No. Onésyme Dumont et du sieur Jaques Goudet, et à Adrienne Rosselin, toutes ses hardes ; à ses nièces Julia et Léa Fabri, 200 fl. à chacune, outre ce que lui doivent leurs parents ; à chacun de ses neveux et nièces, enfants de sa sœur Elisabeth, une pièce de vaisselle de 100 fl. ; à Daniel et à Adrienne Rosselin, à chacun 50 fl. ; à chacun de ses neveux et nièces, enfants de feu son frère Jérôme, 150 fl. ; elle nomme aussi Adrienne Trembley, femme de No. Pierre Fabri, et No. Isaac Fabri, son beau-frère, jadis parrain d'une sienne fille ; — héritier, No. Pierre Fabri, procureur-général, son neveu.

FOSSA, de Crémone.

La ville milanaise de Crémone est, après Lucques,

celle qui a fourni le plus de membres à notre Refuge italien de Genève. Les Crémonais arrivèrent les premiers, en 1550 et 1551, la plupart en famille, avec femme, enfants, ouvriers, domestiques des deux sexes, etc. Les noms des principaux d'entre eux rappellent presque autant de victimes ou de champions émérites de nos guerres de la fin du XVI^me siècle et de l'Escalade de 1602. — C'est le cas des Fossa, dont deux passent pour avoir été tués au combat de Châtelaine, 1590.

Armes : Écartelé d'azur et d'or; *cimier* : un cygne ou un buste de cygne. On les trouve ainsi au cachet d'une lettre de Jean Fossa (avec ses initiales J. F.) au syndic Gallatin en 1617.

- I. No. Raphaël Fossa, de Crémone, fut père de :
 1. Joseph, qui suit.
 2. Dorothee, dite aussi Susanne, femme de No Jean-Baptiste Guazzoni dit *Gasson*, de Crémone. Elle testa veuve le 22 février 1565 et le 27 février 1567 (Ragueau, not.).
- II. No. Joseph Fossa, reçu H. G. le 5 novembre 1551, B. G. le 11 novembre 1555, gratis selon les rôles de bourgeois qui circulent en copies, pour 20 écus et le seillot, selon les registres du Conseil; prix élevé pour l'époque, mais pour lequel on avait sans doute égard aux fils

mineurs qui en profitaient. — Du CC 1584, † 1598.

Ép. 1. dame Marguerite Dimage, de Crémone, dont il avait reçu 6000 livres impériales en 1551, selon la reconnaissance du père à son fils Alphonse, du 27 octobre 1590 (Jovenon, not.), — 2. Susanne, f. de No. Nicolas de Pellissari, † à 75 ans, le 20 avril 1617, à la Cité.

Il eut du premier lit ;

1. No. Alphonse (dit aussi Antoine) Fossa, « marchand de soie, » ne vint à Genève qu'en 1580 ou 1581 ; † à 75 ans le 5 juin 1625. — Ép. le 17 juin 1596, à l'égl. ital., Judith ſœu Jean-François Campagnola, B. G., dont il eut Jules, bapt. le 16 juin 1597 (Paul Fossa, parrain), et Samuel, bapt. le 3 mai 1599.

Et du second lit :

2. Jean, qui suit.

3. Jules, bapt. 14 janvier 1565, parrain Jean Pellissari.

4. Judith, bapt. 7 février 1566, parrain Jean-Antoine Pellissari ou Pillizzari.

5. Paul, qui suivra.

6. Daniel, bapt. 16 juillet 1571, parrain Camille Buonanome.

7. Raphaël, bapt. 24 février 1575, parrain Jean-Antoine Pellissari.

8. Nicolas (ou Théodore), bapt. 14 février 1577, parrain Jules Cambiago. Il vivait encore en 1615.
9. David, bapt. 13 avril 1578, parrain David Pellissari.
10. Marc, bapt. 14 septembre 1581, parrain Marco Offredi. Ce Marc Fossa fut ministre en France. En 1617, Sp. Marc Fossa résidait à Melle en Poitou, et cédait de là, pour 150 fl., ses droits de $\frac{1}{8}$ sur l'hoirie de sa mère, à son frère Paul, en donnant à son frère Jean sa procuration pour y renoncer en justice, ou ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire (16 août 1617, François Dunant, not.).
11. Anne, bapt. 1^{er} janvier 1587, parrain Jean-Baptiste Rota.

Les deux fils Fossa de cette génération, tués au combat de Châtelaine, 1590, sont probablement Jules et Daniel.

- III. No. Jean Fossa, reçu bourgeois de Bâle, † ab intestat en 1642; il signait lui-même Jehan *Fosse*.
 Ép. 1. le 12 novembre 1587, à l'égl. ital., Susanne f. de No. Agostino Costante et d'Elisabeth Pellissari; 4000 l. de dot, sur lesquelles elle constitue à l'époux mille écus en avance d'hoirie (contrat du 30 novembre suivant 1587, Jovenon, not.). — 2. Le 30 mai 1616, Su-

sanne f. de No. Claude Gallatin, ancien conseiller et secrétaire d'État (contrat du 25 septembre 1617, Étienne de Monthoux, not.). Elle mourut sans enfants le 19 mars 1652, à 82 ans, rue de l'Évêché, après avoir testé le 10 février précédent (P. Jovenon, not.).

Il eut du premier lit :

1. Élisabeth, bapt. le 5 septembre 1588, parrain Baptiste Rota pour Agostino Costante; femme de No. François Le Beau, ingénieur du roi à Lyon; elle en était veuve en 1655 (B. Grosjean, not.).
 2. Augustin, bourgeois de Bâle, établi à Venise en 1635, à Genève en 1645 (Comparet, not.).
 3. Joseph, } absents de Genève, à Amsterdam en
 4. Thomas, } 1642.
-

III. No. Paul Fossa, bapt. 18 septembre 1567, Nicolo Fogliato, parrain; du CC 1604, † à 58 ans, le 25 septembre 1625.

Ép. le 18 avril 1591, à l'égl. ital., Anne ffeu Pierre Cabriolo, B. G. (contrat du 12 janvier 1595, Jean Du Pont, not.), dont il eut :

1. Susanne, bapt. 50 mars 1592, parrain Joseph Fossa, femme de Sp. Simon Garnier, ministre.
2. Jules, bapt. le 17 mars 1594, parrain Louis Cabriolo.

3. Raphaël, bapt. le 14 avril 1597, parrain Raphaël Fossa, l'oncle paternel.
 4. Joseph, bapt. le 25 septembre 1600, parrain Paul Fogliato.
 5. Ludovica ou Louise, bapt. le 28 février 1602, parrain Joseph Fogliato.
 6. Renée, bapt. 2 juin 1605, parrain César Balbani ; femme, le 21 septembre 1628, de Pyramus Cresp, C. G. ; vivant 1642.
 7. David, bapt. 20 février 1606, parrain David Pellissari.
 8. Elisabeth, bapt. 24 septembre 1607, parrain Vincent Minutoli.
 9. Claire, bapt. 6 avril 1609, parrain François Turrettini
 10. Jean, bapt. 15 février 1612, parrain Deodato Diodati ; du CC 1656. † 1645.
 11. Madeleine, bapt. 24 février 1614, parrain Marco Micheli,
- Auxquels enfants il faut peut-être ajouter Anne, née 1610, vivante en 1642.

CAMPAGNOLA, du Véronais.

1. No. Ognibene Campagnola, de St-Paul en Véronais, † avant 1565, fut père de :

II. No. Giacomo (dit *Jaquemo*) Campagnola, né à Véronne, reçu H. G. le 4 octobre 1557, puis B. G., avec ses fils Jean-François et Jaques, le 12 février 1565, pour 12 écus et le seillot. Il acheta, cette même année, une maison rue de la Boulangerie (Ragueau, not.): du CC 1565; † 1571.

Ép. Françoise Marini dite *Marin* ou *Marine*, dont il eut :

1. Alexandre, ne paraît pas avoir été reçu à l'habitation (et en tout cas pas à la bourgeoisie) avec son père. Le *Livre du Recteur* (de l'Académie) le mentionne en l'année 1566 ou 69.— Voir à la fin de cet article un renseignement qui le concerne. — Ép. le 5 juin 1580, Lucrèce sœur No. Jean-Baptiste Guazzoni et de Dorothee Fossa, tous deux de Crémone, veuve de Philippe Sartoris, B. G., originaire de Chieri.
2. Jean-François, qui suit.
3. Jacques, reçu B. G. 1565 avec son père; au dire de Spon, l'un des dix-sept braves qui s'emparèrent les premiers du fort de Versoix, en 1589.
4. Paul, qui suivra.
5. Campagnolo Campagnola, cité avec sa mère et ses frères Jean-François et Paul, dans la vente qu'ils firent, le 8 août 1581, à François Maciolo, B. G., d'une campagne située à St-Jean (Jovenon, not.).

A cette génération appartient sans doute aussi Cécile Campagnola, † le 9 août 1617, à 72 ans, veuve de No. Jules-César Pascali (dit *Pascal*), B. G., patrice de Messine.

III. No. Jean-François (dit *Francisque*) Campagnola, reçu B. G. avec son père et son frère Jaques en 1565. Hôte de l'Écu de France, près du Mollard, — puis de la Croix-Blanche, à Coutance; † à 61 ans, le 16 janvier 1609.

Ép. le 23 mars 1572, Lydie f. de Nicolas Fogliata (dit *Follade*), B. G., natif de Crémone, et de Judith Pellissari; 900 l. de dot, dont 500 de son bien paternel et 400 d'un legs de feu No. Jean-Antoine de Pellissariis, son grand-père (contrat du 1^{er} mars 1572, Pierre de la Rue, not.). — Il en eut :

1. Judith, baptisée le 15 octobre 1575 à l'église italienne, parrain No. Joseph Fossa; femme, le 17 juin 1596, de No. Alphonse Fossa.
2. Marie, bapt. 5 janvier 1577, *ibid.*, p. No. Antoine Pellissari.
3. Lydie, bapt. 2 décembre 1580, *ibid.*, p. Évangéliste Offredo; femme de Jean de la Palud. † 1611.
4. Susanne, femme 1. le 30 juillet 1609, de Paul Miolo dit *Miol*, B. G., originaire du Piémont; † 1615; — 2. le 19 juin 1621, de No. Jean Célé-

rier, B. G., imprimeur. Elle † le 25 août 1655, à 52 ans, demeurant alors « vers le Vieux Collège. »

5. Cornelio, bapt. le 26 août 1585, à l'égl. ital., p. Cornelio Pellissari.
6. Jean, bapt. le 12 janvier 1587, ibid., p. Jean Rota. Il était né le 29 décembre 1586.
7. Catherine, femme 1. le 28 février 1615, de No. Nicolas Puerari, C. G.; 2. de Isaac Bredon, B. G ; vivant en 1645.
8. Joseph, signait *Campagnolle* en 1629 ; ép. Gasparde de Choudens, dont il eut Charles, né 1619, — Madeleine, née 1620, — Claudine, née 1625, — Etienne, né 1626.
9. Paul, bapt. le 22 juillet 1596 à l'égl. ital., p. Paul Fossa.
10. Nicolas, bapt. le 27 avril 1598 à l'égl. ital., p. Paul Fogliato ; † 1599.

Pour ceux de ces enfants qui ne furent pas baptisés à l'église italienne, nous avons supputé leurs numéros d'ordre d'après les autres données qui les concernent.

III. No. Paul Campagnola, bapt. le 31 octobre 1557 à l'égl. ital., parrain Buono Puerari.

Ép. Anne, f. de No. de Bruc (de Bruel), dont il eut entre autres

IV. No. Annable Campagnola, ép. Jacqueline, f. de

François de Compois, de Bons, terre de Langin,
le 16 mars 1617 ; dont il eut

1. Marie, née 1617.
2. Paul, né 1622.
3. Jacques, né 1627, mis à l'hôpital, où † de peste
le 25 mai 1659.

Alexandre Campagnola, étudiant en 1569, était évidemment l'aîné des fils de Giacomo (II), bien qu'il se soit marié après son frère puîné Jean-François. Il paraît du reste avoir eu une jeunesse assez accidentée. Le 17 mars 1580, il fut cité, comme « relaps en la religion romaine, » à la barre du Consistoire, ou plutôt il y comparut « pour requérir être reçu et réintégré en l'Eglise et mourir en icelle où son père est mort et décédé, » faisant valoir « qu'ayant été appelé très jeune à voyager à l'étranger, en Italie, à Rome et autres lieux, il avait dû aller à la messe à cause de son jeune âge et crainte d'autres choses. » — A cela le Consistoire objectait : « qu'il avait pour le moins dix-huit ans et déjà participé à la Sainte Cène lorsqu'il avait quitté Genève ; puis a été à la messe et fait plusieurs scandales et autres fautes ; qu'il a étudié en la science appelée le Droit canon, voire été disciple de l'Inquisition ; on pense même qu'il a porté quelque habit de moine. » — Il ne niait pas avoir été disciple de l'Inquisition, mais prétendait « que cela lui avait permis

de sauver plusieurs malheureux qui sans lui eussent été brûlés tout vifs. » Au fond, tout ce qu'il demandait, c'était d'être exempté de la réparation publique exigée en pareil cas. Mais on lui objecta, « avec bonnes remontrances, qu'il fallait subir ce que Dieu ordonne en son Église. » — Son mariage eut lieu deux mois et demi après (voir plus haut).

HONORATI, de Florence.

Armes : d'azur à la bande de gueules bordée d'or.

Les Honorati de Florence avaient été, dès le commencement du XII^me siècle, seigneurs de Calenzano. Celui qui se réfugia à Genève pour la religion, était de la douzième génération depuis le premier connu, Giovanni, qui vivait en 1100. Nous prenons cette généalogie au père de notre concitoyen.

XI. Sire Barthelemi Honorati, libraire établi à Lyon, mentionné en 1572 au testament de son fils Sébastien ; — vint à Genève après la mort de celui-ci, sans doute pour y soigner les intérêts de ses petits-enfants ; il fut reçu à l'habitation le 5 septembre 1572. Il fut père de

1. Honorato Honorati, mentionné également au testament de son frère, 1572.

2. Sébastien, qui suit.

XII. Sire Sébastien Honorati, né à Florence, établi d'abord à Lyon, où il exerçait, comme son père, la profession de libraire; puis dès 1566 à Genève, où il testa le 51 juillet 1572 (Michel Trynot.), léguant 250 L. aux pauvres de Lyon et 200 L. à ceux de Genève. Il avait, le 18 février de cette même année 1572, acquis la bourgeoisie genevoise pour 10 écus et le seillot; † le 1^{er} août suivant 1572.

Ép. 1. Sybille, f. de Barthelemy Molla, établi à Lyon; elle est mentionnée au testament de son mari comme mère de sa fille Marie. — 2. Françoise, f. de Jean Boucher, de Paris et de Jeanne Fournier, mariage accordé à Lyon par l'époux avec le père de la fiancée, et ratifié par elle à Genève le 5 janvier 1566 (Ragueau not.), célébré le lendemain 6 janvier; remariée à No. Jean Morelot, B. G. (contrat du 9 juillet 1584); testa le 18 mars 1612 (de Villette not.); † le 25 mars suivant, à 64 ans. On l'appelait *Honorat*.

Il eut du premier lit :

1. Marie, mentionnée au testament de son père, 1572.

Et du second lit :

2. Madeleine, femme 1. de No. Isaïe Ferrat, du CC, le 26 septembre 1585 (contrat du 6 août

- précédent). — 2. de No. Ami Mestrezat, premier syndic, le 22 novembre 1590 : † le 30 septembre 1640, à 75 ans. Le registre lui fait tort d'une année, puisque ses parents s'étaient mariés dans la première semaine de 1566.
3. Marthe, femme de No. et sp. Marc Morelot, docteur et professeur en médecine, citoyen de Genève et bourgeois de Berne (1588), seigneur de Villars-les-Moines près Morat.
4. Philippe Honorati, † à 10 ans, le 19 décembre 1581.

COSTANTINI, de Sienne.

A l'exception de Lucques, les villes et républiques de la Toscane ont fourni peu de monde à notre Refuge italien genevois. Mais on ne saurait oublier que Sienne fut la patrie des Socin et du fameux capucin réformateur Bernardin Ochino, le premier qui prêcha à Genève en langue italienne (1542). — Comme réfugiés italiens, les Costantini sont des retardataires, puisqu'ils ne nous vinrent qu'au XVIII^{me} siècle ; et nous ne leur connaissons, dans nos parages, que trois générations. Aussi les donnons-nous surtout pour aider à éviter les quiproquos auxquels l'inévitable francisation de leur nom en Constantin pourrait entraîner ; car, sans

parler des homonymes des provinces savoisiennes, nous avons eu au moins cinq familles Constantin parmi nous : l'une, dont on ne sait que peu de chose, et dont on cite un ecclésiastique, curé d'Aubonne, recteur d'une chapelle de notre cathédrale, et qui se convertit, dit-on, à la réforme en 1555 ; — une seconde, qui nous vint de Lyon et qui fut reçue à la bourgeoisie en 1577 : — une troisième, dite de Châtelaine, qu'elle habitait sans doute dans la première moitié du XVII^me siècle ; — une quatrième, venue de Caumont en Lauraguais, dans le même siècle, fut également reçue à la bourgeoisie genevoise ; — enfin la famille, toujours vivante, qu'a illustrée notre célèbre peintre sur émail et sur porcelaine, Abraham Constantin, né 1785 (v. son article au tome III des prés. *Notices*).

Les Costantini de Sienne avaient été précédés au XVI^me siècle par un homonyme, mais venu de Xanthe, ou de l'île de Zante, alors aux Vénitiens. Ceux dont il s'agit ici semblent avoir résisté jusqu'au bout à la tendance locale à changer leur nom en Constantini et en Constantin. Ce purisme frappe d'autant plus que l'inscription de leurs enfants dans les registres de baptême de l'église italienne tombe sur une époque où ces registres étaient tenus en français, et cette église elle-même plus genevoise qu'italienne. Au reste, nous n'avons eu, pour cette courte généalogie, qu'à com-

pléter un premier projet de M. l'avocat Georges Fazy.

Armes : D'or au pélican de gueules.

I. « No. Dominique Costantini, gentilhomme de Sienne, en Toscane, » ainsi qualifié dans l'acte de réception à la bourgeoisie de son fils,

II. « No. André Costantini, prosélyte. » était déjà depuis quelque temps à Genève, où il enseignait la langue italienne, lorsqu'il fut reçu régulièrement à l'habitation le 15 mars 1725, en satisfaisant à la Bourse italienne: reçu à la bourgeoisie, avec son fils David, le 2 avril 1728, pour 5000 fl., un assortiment à l'arsenal et 10 écus à la bibliothèque: † en août 1755.

Ep. 1. le 25 mars 1725, Élisabeth f. d'Antoine Fazy et de Susanne Bouverot (15 mars, Marc Fornet, not.). — 2. Marie Allier. — 5. le 7 septembre 1751, Anne-Ursule, f. de Jean-Jacques Patthey et d'Anne-Marie Cochant.

Il eut du premier lit :

1. David Costantini, né le 27 janvier, baptisé le 31 janvier suivant 1726, à l'église italienne, par Sp. J.-F. Pietet; parrain David Bérard. Il s'établit à Paris.

Du second lit :

2. Jean-Martin Costantini, né le 10 juin, bapt. ibid. le 15 juin suivant 1757, par Sp. A. Cardoini :

parrain Jean-Martin Fritsch. — Il fut conseiller militaire en 1791, proposé comme châtelain de Peney le 21 mars 1795, membre du Conseil législatif 1797.

3. Andrienne ou Annonine, bapt. ibid. le 5 juin 1758 par Sp. J.-François Pictet; parrain le père.
4. André Costantini, né le 5 février, bapt. ibid. le 25 février suivant 1740, par Sp. L. Burlamacchi; parrain Marc-André Merklin.
5. Marie-Catherine, née le 4 août, bapt. ibid. le lendemain 5, 1741, par L. Burlamacchi; parrain David Constantini.
6. Agathe, née et bapt. ibid. le 8 août 1745, par Sp. A. Cardoini; parrain Martin Fritsch.
7. Madeleine, née le 16 septembre, bapt. ibid. le 18 suivant 1744; parrain son père.

Et du troisième lit :

8. Pierre Costantini, né le 16 janvier 1752; étudiant à l'Académie de Genève en 1768.

Une Costantini épousa David-Étienne Roux, officier au service de France, membre du Collège électoral du Léman en 1811.

CARACCIOLI, de Naples.

Il serait superflu de donner ici un aperçu, même

sommaire, d'une maison qui, entre ses deux principales branches, de' Rossi et del Leone, a possédé douze principautés, vingt-sept duchés, vingt-six marquisats, cinquante-deux comtés et produit quantité de cardinaux, d'hommes d'État, d'hommes de guerre, de savants et autres personnages considérables. Le nom de Caraccioli, qui a son article dans tout dictionnaire historique, est le plus illustre, non seulement de la colonie italienne de Genève, mais du Refuge protestant genevois tout entier ; comme valeur morale, on en pourrait presque dire autant de celui qui représenta cette famille dans notre pays, de 1551 à 1586. Calvin lui-même, qui le traitait de « Monseigneur, » lui a décerné des éloges dont il n'était guère prodigue : « Un homme de maison ancienne et grand
« parentage, florissant en honneurs et en biens, ayant
« femme noble et chaste, belle compagnie d'enfants,
« repos et concorde en sa maison, brief heureux en
« tout ce qui concerne l'estat de ceste vie, pour se
« ranger sous l'enseigne de Christ, a volontairement
« abandonné le lieu de sa naissance, n'a point fait
« difficulté de laisser sa seigneurie, un pays fertile et
« plaisant, grand et riche patrimoine....., a quitté
« père, femme, parents et alliés, et après avoir aban-
« donné tant d'alleschements du monde, se conten-
« tant de nostre petitesse, vit frugalement et selon la
« façon du commun peuple, ne plus ne moins qu'un

« d'entre nous. etc. » (*Préface* au Commentaire sur la 1^{re} ép. de St. Paul aux Corinthiens, dédié d'abord à M. de Falais, avec qui il se brouilla ensuite à cause de Bolsec; de *Thou*, l. LXXXI: Giannone, *Istoria di Napoli*, l. XXXII, c. 5; *Dictionnaire de Moreri*; *Storia della vita di Galeazzo Caraccioli*, par le ministre Balbani, Genève 1587; *Chronique* de Michel Roset; *Histoire* (manuscrite) de Genève, de Gautier; *Fragments biographiques et historiques* de Grenus, etc., etc.). L'historien Gregorio Leti lui-même, si agressif à l'endroit des principaux réfugiés de sa nation, dit à propos de la biographie de G. Caraccioli par le ministre Balbani: « E veramente « si legge un' esempio raro, havendo lasciato in Napoli signorie nobilissime, ricchezze grande. Padre, « Madre, Moglie e figliuoli » (*Historia Genevrina*, III, p. 92). Enfin, en conférant gratis à Caraccioli la bourgeoisie qu'il sollicitait, le Conseil genevois ajoute, comme considérants: « Attendu qu'il est homme honorable et renommé, et Prince et Excellent en Italie, qu'est venu ici pour l'Évangile, etc. » Aussi son émigration fit-elle beaucoup de bruit; à Genève, on craignit presque un piège: Déjà en l'admettant en 1551 à l'habitation, le Conseil rappelle « qu'il devra vivre en toute subjection, comme les autres » (*R. du C.*, 15 juin 1551).

Les historiens s'accordent à donner aux Caraccioli une origine grecque, tout en faisant remonter leur

établissement à Naples au IX^{me} ou X^{me} siècle, et quelques versions en font descendre la maison non moins illustre des Caraffa, à laquelle d'ailleurs ils étaient alliés.

Armes : Pour la branche de' Rossi, d'or à trois bandes de gueules au chef d'azur ; pour la branche del Leone, d'or au lion d'azur couronné de gueules. Le marquisat de Vico était dans la branche de' Rossi.

I. Magnifique seigneur Collatino (Nicolas-Antoine) Galeazzo Caraccioli, de la branche de' Rossi, marquis de Vico au royaume de Naples, se distingua sous le prince d'Orange dans les guerres d'Italie.

Ép. Giulia-Leonessa Caraffa, sœur du cardinal Jean-Pierre Caraffa, qui devint pape en 1555, sous le nom de Paul IV. Ils eurent un fils unique :

II. No. Galeazzo Caraccioli, né à Naples en janvier 1517, marquis de Vico, chambellan de l'empereur Charles-Quint, etc. Gagné à la réforme dès 1541, à Naples, par les prédications et le commerce de Don Pierre Martyr (Vermiglio), Valdès, M.-A. Flaminio, etc., sa conversion publique eut lieu plus tôt qu'on ne la place ordinairement ; car on le trouve dès 1542 dans la Valteline avec d'autres néophytes italiens bien

connus. — Reçu le 15 juin 1551 hab. de Genève, où il venait d'arriver avec son serviteur Antonio. A peine établi dans nos murs, il s'occupa, avec l'approbation de Calvin, de la création d'une Église italienne pour les réfugiés de cette nationalité, qui commençaient à affluer à Genève. A cet effet, il alla quérir à Bâle le comte Celso-Massimiliano Martinengo, de Brescia, déjà connu par ses prédications, et qui arriva en mars 1552. — En 1555, Galeaz sollicita la bourgeoisie de Genève, dont le Conseil voulut lui faire présent, pour les considérants mentionnés plus haut, le 8 novembre 1555. En 1559, il fut élu au Conseil des CC, le 6 février 1560 à celui des LX, en 1564 au Consistoire genevois, bien qu'il fût déjà l'âme du *Collège* ou Consistoire italien. En 1558, il avait été autorisé à se faire aussi recevoir bourgeois des Grisons « pour ses affaires : » c'était à la veille de son dernier voyage en Italie. — Ayant laissé à sa famille toute la partie solide de sa grande fortune, il n'en avait apporté à Genève que la partie liquide ; ruiné par ses charités et ses dépenses pour la cause de la réforme, il vendit en 1572 la petite maison qu'il avait acquise à la cour de St-Pierre, et se retira au Pays de Vaud, d'abord à Nyon, puis à Lausanne, malgré les

instances et les offres libérales qui furent faites pour le retenir à Genève, où son départ était presque considéré comme une calamité publique (1). A la recommandation de l'amiral de Coligny, le Conseil le libéra alors de son serment de bourgeois, tout en lui conservant sa bourgeoisie. En 1577 le mal du pays le ramena dans sa ville d'adoption, qui de rechef l'aurait volontiers défrayé de tout ; il refusa cependant jusqu'à l'exemption du guet ordinaire, et n'en continua pas moins à dépenser son avoir en charités, dans des proportions auxquelles on a peine à croire (2). — Il testa le 7 juin de cette même année (Ragueau not.), laissant à ses enfants le gros de sa fortune, restée au royaume de Naples, avec défense de rechercher le peu qu'il possède ailleurs ; de cette dernière part, dont il laisse la jouissance à sa secondè femme, il lègue $\frac{1}{4}$ à l'Hôpital général de Genève, $\frac{1}{4}$ au Collège, $\frac{1}{4}$ à la bourse des pauvres réfugiés

(1) On craignit d'abord qu'il n'eût eu à se plaindre de quelque membre de la Vénéralde Compagnie. Il assura que ce n'était point le cas, quand même, disait-il, il n'avait guère eu à se louer de messieurs Trembley et Perrot.

(2) Gautier, dans son *Histoire* (manuscrite) de Genève, dit que l'année même de sa mort, Caraccioli assista près de mille personnes dans la ville et 180 dans sa maison ; qu'il dépensa 2680 coupes de blé et plus d'un tiers au delà de ses revenus !

français, le dernier quart à la bourse de la *Nation* soit Église italienne; — le tout indépendamment de sa maison, qu'il avait rachetée, et dont il assure $\frac{1}{3}$ à l'Hôpital et $\frac{2}{3}$ à la bourse italienne; † le 7 mai 1586, âgé d'environ 70 ans. — Son nom, d'une accentuation difficile pour les Genevois et les Français, avait été travesti par eux en *Caraciol*, *Carachon*, *Carache*, *Carasse*, *Caraffe*, etc. — Les Italiens ne l'appelaient que « il signor Marchese, » titre sous lequel il figure souvent, soit comme Ancien, soit comme parrain, dans les registres de l'Église qu'il avait fondée.

- Ép. 1. Vittoria Caraffa, fille du duc de Nocera, restée à Naples avec leurs enfants. — 2. le 15 janvier 1560, à Saint-Pierre (selon d'autres à Jussy), Anne Framery, veuve réfugiée de Rouen, † le 28 avril 1587 « vers la place Saint-Pierre, » instituant pour ses héritiers, par testament du 31 août 1586 (Ragueau not.), l'Hôpital, le Collège, la Bourse française et la Bourse italienne, déduction faite d'un assez grand nombre de petits legs. Dans un testament antérieur, fait l'année même de son mariage, elle laissait une grande part à son mari et, parmi plusieurs legs, 100 fl à Viret et une coupe d'argent à Calvin. Il eut du premier lit six enfants, dont :

Collantonio (Nicolas-Antoine), — Carlo, — et
III. Lelio Caraccioli, — héritiers des biens de leur
père en Italie.

Le second mariage de G. Caraccioli, contracté du vivant de sa première femme, encore jeune et mère de plusieurs enfants, ne pouvait rester sans commentaires, d'autant qu'il paraît que ces époux s'aimaient tendrement, et que les enfants cadets au moins durent naître après la conversion du père. Il faudrait être mieux renseigné sur les relations intimes de Galeas avec sa famille pour oser lui reprocher, comme on l'a fait, de ne pas avoir épuisé d'emblée tous les moyens de persuasion pour engager sa femme à le suivre et à partager sa foi, voire de lui avoir caché ses projets pendant dix ans, soit jusqu'à son arrivée à Genève en 1551. Nous nous expliquons cette conduite par les scrupules d'une âme délicate, mais réservée, devant le pieux attachement de la jeune femme à la religion de ses pères : on comprend que, dans ces conditions, il ait pu hésiter à imposer à tous les siens les sacrifices dans lesquels il était seul soutenu par l'ardeur de ses convictions. On ne saurait oublier d'ailleurs que les principaux réformateurs italiens n'avaient pas encore renoncé à tout espoir d'une réconciliation ou d'un mode de vivre entre les deux confessions. Ce qui est certain, c'est qu'une fois

fixé à Genève, Galeaz fit des efforts sérieux pour y attirer sa femme. On sait qu'il fit en 1553 un voyage à Vérone, où il vit son père, un autre à Mantoue en 1555, au retour duquel il sollicita la bourgeoisie genevoise. Le dernier voyage eut lieu en 1558 ; et sa réception, avant son départ, à la bourgeoisie des Grisons, ne fut pas étrangère aux précautions qui lui incombaient, surtout pour le cas où il aurait réussi à amener sa femme et ses enfants à Genève ou dans quelque pays neutre. Après une visite à la duchesse de Ferrare, Galeaz devait rencontrer sa famille à Lezana sur les côtes de la Dalmatie ; mais cette entrevue se termina par un dernier adieu à tous les siens et à sa patrie. Rappelons que ce fut pendant cette absence de son chef que l'église italienne se trouva un moment désunie devant les dogmes calvinistes de la Trinité et de la prédestination (1).

De retour à Genève, Galeaz soumit son cas à Calvin et au Consistoire, en vue « de se remarier. » La position éminente des époux exigeait bien d'autres précautions et garanties que celles, si souvent illusoire, dont nos autorités civiles et ecclésiastiques se contentaient pour les réfugiés ordinaires. Galeaz dut consulter Pierre Martyr ; puis Calvin dut en conférer avec Viret

(1) V. notre *Refuge italien genevois*, p. 89. *Lettre de Calvin* au dit marquis, recueil de Jules Bonnet, t. II, p. 206.

et Jaques Blondel; puis on exigea de nouveaux témoignages de l'insuccès des démarches du marquis auprès de sa femme; et enfin, de la part du Conseil et du Consistoire, une dernière lettre sommation, en latin, « à noble et généreuse dame Victoire *Caraffa* (*nobilis et generosæ Domine Victorie Caraffæ*), et dont la rédaction fut confiée à Calvin, — « et ce pour éviter « tous inconvénients et scandales, aussi médisances. » Quelque habile qu'on ait trouvé cette rédaction, il ne nous semble pas qu'elle fût de nature à concilier une catholique fervente dont la religion était traitée de « superstitions, rejetant Dieu et la doctrine de la piété, « en même temps que toute espérance de salut. etc. » Aussi resta-t-elle sans réponse: après quoi, le 10 août 1559, Caraccioli fut « mis en liberté de se pouvoir « remarier là où notre Seigneur lui adressera parti. » Nous ne doutons pas que la conscience du marquis ne fut mise complètement à l'aise par les hautes autorités qu'il avait consultées, sans qu'il fût besoin d'y ajouter encore l'argument prétendu canonique, justifié soi-disant par un texte de saint Paul (I. VII aux Corinthiens, 15) dans lequel l'apôtre examine le cas où une femme infidèle se sépare d'un époux chrétien. Car alors même qu'on voudrait appliquer ce cas, où l'un des deux conjoints est supposé juif ou payen, à des époux *chrétiens* de confessions différentes, et oublier encore que c'était ici la désertion du mari, et

non celle de la femme, qu'il s'agissait de justifier, — nous prétendons que tout ce passage de saint Paul, pris dans son ensemble contextuel (c'est-à-dire du verset 10 au verset 18), dit aussi bien le contraire de ce qu'on prétendait en tirer. Avec pareilles subtilités théologiques, on justifierait également la séparation de tout époux réformé orthodoxe, du conjoint qui appartiendrait à une église réformée libérale. Telles furent aussi les réflexions de bien des réformés sincères, lorsque la *Société des intérêts protestants* jugea à propos, en 1854, de publier une nouvelle édition française de la biographie du marquis de Vico, par Balbani (voir aussi la *Note* à laquelle elle donna lieu, dans les *Mémoires de la Société d'hist. et d'arch.* de Genève, t. IX, par feu M. l'archiviste Heyer).

Ces huit articles généalogiques sont de M.

J.-B.-G. GALIFFÉ.

DES GOUTTES, du Lyonnais.

à Genève et à Berne.

Cette famille, originaire de St-Symphorien-le-Châtel, en Lyonnais, n'est pas de celles dont le Refuge devait améliorer la position matérielle et sociale. Qua-

lifiée de noble à son arrivée à Genève au XVI^{me} siècle et encore bien des générations plus tard. elle n'est entrée ni dans la haute magistrature de notre République, ni dans le patriciat consulaire de celle de Berne, où le rameau qui était allé s'y établir au XVII^{me} siècle en aurait cependant eu le droit (*Regiment'sfähig*) dès 1790.

Quant à l'excellence de sa position antérieure, elle est suffisamment établie, en outre de ce qui précède : par la qualification de *noble* donnée aux individus de cette époque reculée dont le souvenir est venu jusqu'à nous, même à ceux qui étaient dans le commerce ; — par l'existence d'une branche titrée restée française, seigneurs et barons d'Yseron, Longueval, La Salle, Triesme, La Presle, etc., etc. (il y avait même en 1754 un marquis des Gouttes) ; — par les alliances distinguées de celle du Refuge, avant et depuis sa sortie de France, et dont l'une, aux tendances très aristocratiques, la famille Thellusson, originaire du même lieu, a voulu joindre à ses armes l'ancien écusson des Des Gouttes, qui y figure encore : — enfin par les chroniques, papiers et traditions de la branche genevoise, qui cependant, quoique en possession de fiefs nobles, n'a jamais fait parade de prétentions qu'elle eût été mieux en droit d'étaler que beaucoup d'autres. Dans ce qui suit, nous ne donnerons la qualification de noble qu'aux individus qui l'ont reçue dans des actes publics et officiels.

Armes. Les premières armes Des Gouttes sont certainement celles qui figurent dans le blason des Thellusson depuis le commencement du XVI^me siècle, assavoir : de gueules à trois gouttes ou larmes d'argent (1). — La branche genevoise y avait ajouté un chevron d'argent ; puis à partir du milieu du siècle passé, elle a adopté ou repris les armes de la branche française, qui sont : Tiercé en bandes, au 1^{er} d'argent, au 2^me de gueules à trois coquilles d'argent ou d'or posées en bande, au 3^me d'azur à trois barres d'or. Ces armes sont probablement celles d'une alliance ou d'une terre. — La branche établie à Berne porte, d'or à la bordure et au chevron de gueules accompagné de trois gouttes du même. Des variantes analogues se retrouvent dans les blasons de toutes les familles genevoises qui ont eu des branches établies dans d'autres cantons suisses : cela peut tenir à ce que les sceaux et cachets antérieurs à la fin du XVII^me siècle ne portaient pas encore d'indication d'émaux. — Enfin le cachet particulier de No. Zacharie Des Gouttes, capitaine dans la garnison genevoise

(1) Les premières armes Thellusson étaient : d'or au frêne arraché de sinople ; le mariage de Noël Thellusson avec Jeanne Des Gouttes (1512) décida de l'adjonction de l'écusson Des Gouttes, posé en bande sur le feuillage du frêne ; par concession royale de Prusse, ces armes furent ensuite écartelées d'argent à deux demi-vois de sable, chargés chacun d'un trèfle d'or. C'est ainsi que les portent encore les lords Rendlesham (Thellusson de la branche anglaise).

(1691), présente, avec ses initiales, deux épées croisées en sautoir, accompagnées de trois étoiles, deux en flancs et une en pointe, — aussi seulement de cette dernière; mais cette combinaison, plus commune qu'héraldique, était évidemment un cachet de fantaisie ou de profession.

Laissant de côté un certain nombre de Des Gouttes ou *de Guta* isolés, qui prouvent que le nom était déjà ancien à Lyon, nous commencerons la filiation certaine par :

- I. Noble N..... Des Gouttes, connu par les *Mémoires* de son arrière-petit-fils, vivait à St-Symphorien-le-Châtel en Forez, dans les premières années du XV^{me} siècle. Il laissa trois fils :
 1. Jean, dont la postérité, toujours vivante, suivra, pour cette raison, celle de son frère cadet, éteinte à la fin du XVI^{me} siècle.
 2. Ami, eut deux fils morts jeunes.
 3. Florimond, qui suit.
- II. No. Florimond Des Gouttes eut de N. N.....
 1. Jean, qui suit.
 2. Étienne, médecin de la reine Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}; mort à Nantes, ne laissant qu'une fille mariée à un gentilhomme breton.
 3. Jacques, homme de lettres, marié à Toulouse, † s. e. en 1552.

4. Denis, également homme de lettres, retiré à Paris, † s. p.
 5. Pierre, pharmacien, retiré à Montbéliard, † s. e. de ?
 6. Marie, femme d'Étienne Dumas, de St-Symphorien.
 7. Jeanne, femme de N..... Canappes, médecin.
 8. Alix.
- III. Jean Des Gouttes, † à Lyon de peste, en 1552.
 Ép. Sebastienne Coglione ou Collon, d'une noble famille originaire de Bergame, réfugiée de Lyon à Genève après la St-Barthélemy ; elle y testa le 14 octobre 1575 (Jovenon, not.) ; † 19 octobre 1575. Il en eut :
1. Jean, qui suit.
 2. No. François Des Gouttes, seigneur de Chastelleux, marié en 1557 à Pernelle, fille de Guillaume Henry, de Lyon ; — député à Paris par les protestants lyonnais réfugiés à Genève, il y mourut le 24 juin 1568. — Il institua pour héritier son neveu François Des Gouttes, auquel il substitua les enfants de son cousin Jérôme Des Gouttes.
 3. No. Pierre Des Gouttes, † de peste à Lyon le 21 janvier 1567, s. a.
- IV. Jean Des Gouttes, ép. à St-Galmier en Forez, Marie Hélyot de Montcervier, dont il eut :

1. Sebastienne, femme 1. de François Bonnefont, originaire d'Auvergne et qui fut tué par des voleurs; 2. d'Étienne Lasnier de Lyon.
2. Jeanne, femme de No. François Celérier, originaire de Lyon, du CC, capitaine; elle testa le 15 mai 1628 (Étienne Bon, not.) et mourut le 3 juin 1628.
3. Pernelle, femme de Maximilien, fils de Maximilien Gauain (prononcez Gouin) de Rouen, et de Jacqueline Crovier de Malone; B. G., du CC (contrat du 22 février 1576, Jovenon, not.); testa le 10 décembre 1650 (Pinault, not.).
4. No. François Des Gouttes, Seign^r de Chastelleux, mort âgé de 56 ans, le 7 juillet 1590, d'un coup de coutelas reçu à la bataille de Châtellaine.

II. Jean Des Gouttes (frère aîné de Florimond), ép. Marie Puissant, dont il eut :

1. Florimond, qui suit.
2. Messire Jean Des Gouttes, chanoine de St-Nizier à Lyon, † le 3 octobre 1545, à l'âge de 58 ans, laissant son avoir à son neveu Jean, fils de Florimond.
3. Petit-Jean.
4. Pierre.

Ces deux derniers furent argentiers du connétable

de Bourbon, qu'ils suivirent en 1523 ou 1524 en Italie, où ils moururent s. a et entièrement ruinés.

5. Marie, † s. a.

6. Jeanne, née en 1476, femme 1. de Hélyot de Montcervier; leur fille Flore, femme, 1526. de Tabar, puis de Jean Bruyère, l'un et l'autre de St-Symphorien; elle vivait encore avec ce dernier mari en 1586, âgés de plus de 80 ans.— 2. de Noël, fils de Paul Thellusson de St-Symphorien, tige de cette maison distinguée, devenue bientôt, en Suisse, en France et en Angleterre, l'une des plus importantes du Refuge français; † tous deux en 1556.

7. Laurence, femme, à St-Symphorien. de François Lusson.

III. Florimond Des Gouttes; chargé de l'éducation de ses frères, pour lesquels il prit beaucoup de peine; † le 24 mars 1544.

Ép. 1. Marguerite de Cours de Tourduy, d'une maison noble de St-Symphorien, † le 27 juin 1540; — 2. en 1542, à la persuasion de son frère le chanoine, Jeanne Sarazin, de Montbazon en Forez, dont il eut Madeleine, † au bout d'un an.

Il avait eu du premier lit :

1. Marguerite, femme, à St-Symphorien, d'Antoine Broillat ; † 1574, à 67 ans, réformée.
 2. Jean, qui suit.
 3. Léonard, † s. a. à St-Symphorien, âgé de 20 ans, 1552.
 4. Zacharie, était associé en commerce de soieries à Lyon avec Gonin Dubourg, et rendit de grands services à ses parents François Des Gouttes et Symphorien Thellusson ; † à Lyon, âgé de 55 ans, le 18 juillet 1545, dans la maison de son associé, avec la fille aînée duquel, Christine, il était fiancé.
 5. Marie, femme, à St-Symphorien, de Laurent Bully ; † 1556, réformée. Un de leurs fils, Jérôme, fut massacré, le 31 août 1572, dans les prisons de Lyon.
 6. Benoit, } † en bas âge.
 7. Clément, }
 8. Jérôme, qui suivra.
- IV. No. Jean Des Gouttes, héritier et sans doute fil-leul de son oncle le chanoine ; « nourri aux lettres, » il fut receveur des dîmes au diocèse de Lyon ; † le 30 avril 1565.
- Ép. en novembre 1545 à Lyon, Monde, fille unique de feu Randon Savyon, et nièce de Jean Savyon, drapier à Lyon (contrat du 1^{er} novembre 1545, Pierre Dorlin, not. et tabellion royal).

Les Mémoires de la famille la représentent comme une femme colère et peu agréable. Son mari n'en eut pas moins d'elle 12 ou 15 enfants, dont on ne connaît que :

1. François.
2. Romeyne, femme de Jean Gaussen.
3. Catherine, femme, le 21 juillet 1579, de Jean fils de feu Jean Cholet, B. G.
4. Hélène, femme 1. le 27 octobre 1585, de Pierre Babel, de Bardonnex, habitant de Genève (contrat du 14 janvier 1584, Jean Du Pont, not.). — 2. de Bastien Blanchet, natif du Mans (contrat du 22 avril 1599, Et. de Monthoux, not.). — Elle mourut âgée de 85 ans, le 15 décembre 1654.

Il est probable que les enfants de Jean Des Gouttes quittèrent Lyon pour cause de religion et vinrent s'établir à Genève à la même époque que leur oncle Jérôme Des Gouttes, qui suit.

IV. No. Jérôme Des Gouttes, né le 6 novembre 1526.

Voué au commerce dès l'âge de 14 ans, il entra en 1541, avec son cousin Symphorien Thellusson, dans la maison Dubourg-Des Gouttes (v. plus haut). En 1552, il réussit, avec ce même parent, à réaliser en

huit mois, à Paris, de 55 à 60 mille livres par la vente des étoffes de soie, qu'ils achetaient en Italie. De retour à Lyon, il se vit en butte aux persécutions contre la Réforme, qu'il avait embrassée en 1546 ; et dès lors ses convictions, les troubles religieux et politiques de l'époque, la peste qui sévit alors à plusieurs reprises, ses intérêts commerciaux souvent compromis par les événements, — lui créèrent, entre la France, l'Italie, la Suisse et Genève, une vie errante et des plus agitées. Réfugié d'abord à Bâle en juin 1555 avec son cousin Jean Thellusson, il voulut déjà en septembre de la même année rentrer à Lyon, d'où il se rendit à Gênes et à Lucques pour emplettes de draps de soie. Il raconte que passant à Genève, le 28 août 1555, il y vit brûler Servet, « Espagnol accusé d'être arien. » En 1557 il entra en association avec son cousin Symphorien Thellusson et René Laurencyn de Lyon ; au bout de six ans, de nouveaux troubles et la peste amenèrent la dissolution de cette raison sociale. Il en fonda en 1564 une nouvelle avec son neveu Jérôme Rully, mais qui ne dura que jusqu'en 1567. Forcé de quitter Lyon, il se retira d'abord dans une ferme qu'il avait louée dans les environs, puis à Montluel ; diverses mésaventures qu'il y éprouva avec sa famille, le décidèrent à se rendre à Genève, d'où en 1568 la peste le fit retourner à Montluel. Il en fut bientôt chassé par de nouveaux trou-

bles et poussa alors jusqu'à Lausanne, d'où la peste le renvoya bientôt en France. Cette fois, lui et sa femme en furent expulsés par la Saint-Barthélemy (24 août 1572) ; dénués de tout, ils échouèrent séparément d'abord à Genève, puis à Lausanne, où Jérôme dut s'occuper à réunir ses enfants, disséminés dans leurs précédents domiciles. Il constate qu'ils y vécurent heureux jusqu'en octobre 1574, que la mort vint frapper à leur porte à coups redoublés. En 1577, Jérôme se voyant ruiné et sans espoir de retourner en France, fonda avec son cousin, Symphorien Thellusson de Genève et Michel Bastier de Bâle, une société pour la manufacture des laines, qu'il continua seul au bout de trois ans. En 1580 la peste sévit une troisième fois dans sa maison ; lui-même en souffrit pendant plus d'un mois, après quoi il se retira à Bex. Ce fut là, en 1588, qu'il écrivit, sur sa carrière et sur sa famille, des Mémoires que nous avons pu utiliser pour cette généalogie. Peu après il revint à Lausanne, puis enfin se fixa à Genève, où il mourut le 9 août 1590.

Ep. le 9 octobre 1559, Claire, fille de Jean-François de Gabiano, d'Asti, libraire, d'une famille issue d'une branche illégitime des marquis souverains de Montferrat, et d'Anne Parmentier ; elle était alors à peine âgée de 14 ans ; son mari, qui dans ses Mémoires la donne en exem-

ple à ses enfants, la représente comme une femme « petite, fort belle, sobre au boire et au manger et nullement sujette à sa bouche. » Elle mourut à Lausanne le 21 novembre 1574.
 — 2. le 12 octobre 1578, Madeleine Lejeune, veuve en premières noces de Jean de Guise, de Picardie, et en secondes, de Gonon Bonnet, d'Issoire en Auvergne.

Il eut du premier lit, trois ans après son mariage :

1. Marie, née le 22 septembre 1562, présentée au baptême par le cousin Thellusson, † à Lausanne le 25 octobre 1574.
2. né en 1565, ne vécut qu'une heure.
3. Zacharie, qui suit.
4. Anne, née le 8 juillet 1566, présentée au baptême par Jean Thellusson ; — † de peste à Lausanne le 30 avril 1580.
5. No. Jérôme Des Gouttes, né à Lausanne le 25 septembre 1568, présenté au baptême au temple de St-François, par Jean Henry, réfugié à Lausanne. Il fut reçu B. G. avec ses frères, le 28 septembre 1596. Il était dès 1595 enseigneur de Villette, près Genève.
6. No. Jean-Baptiste Des Gouttes, né à Lausanne le 25 décembre 1570, présenté au baptême par madame de Loys ; B. G., enseigneur de Villette.

7. Lydie, née à Genève le 19 janvier 1573, femme, le 23 septembre 1604, de Marc Tollot (contrat du 4 juillet 1607, Bon, not.).

V. No. Zacharie Des Gouttes, seigneur de Villette, né le 18 octobre 1564; reçu B. G. avec ses deux frères précités, le 28 septembre 1596, pour 50 écus et 4 seillots; du CC en 1605, † le 1^{er} avril 1655.

Ép. 1. le 5 juin 1592, Elisabeth soit Isabeau, fille de No. Jean-Antoine Pellissari et d'Elisabeth d'Arcigno, dite constamment « de Pellissari » (contrat du 17 mars 1592, Toussaint Dagonneau, not.). Elle mourut le 20 octobre 1598.

— 2. le 1^{er} janvier 1600, Sarah, fille de feu Pierre Cabriol, du CC, et de Catherine de la Tour, et sœur de Pierre Cabriol (originaire des Vallées Vaudoises) tué à l'Escalade de 1602 (contrat du 31 mars 1602, Du Pont, not.); † 18 janvier 1655.

Il eut de la première :

1. No. François Des Gouttes, né à Aigle au Pays de Vaud, le 15 juin 1595, † avant 1596.

2. Marie, née en janvier 1596, femme, le 16 juillet 1622, d'honorable Philippe fils d'Étienne Gamonet, C. G. (contrat du 26 octobre 1630, Pierre de Monthoux, not.). — Elle testa le 3 mai 1648 (Isaac de Monthoux, not.).

Et de la seconde :

3. Aimé ou Ami, auteur de la branche bernoise, qui suit.
 4. No. René Des Gouttes, baptisé le 29 mai 1604.
— Ép. le 28 février 1655, Marie, fille de feu Jean Baszain, habitant, — dont il eut Marie, baptisée le 50 juin 1655. † s. a.
 5. Catherine, bapt. le 2 février 1606.
 6. Zacharie, tige de la branche genevoise, qui suivra celle de Berne.
 7. Pierre, bapt. le 25 décembre 1619.
- VI. No. Aymé ou Ami Des Gouttes, bapt. le 19 mars 1601, C. G., s'établit à Berne, dont il acquit la bourgeoisie le 4 décembre 1645, † le 15 novembre 1665.
- Ép. Marguerite Fransay, de Neuchâtel, dont il eut :
- VII. Jean-Zacharie Des Gouttes, bapt. le 12 novembre 1645, † 10 juillet 1696.
- Ép. 1. Marie de Ruthe ou de Rütte, † 18 juin 1685; — 2. Anne-Marie Koch, de Bâle.
- Il eut de la première :
1. David, né 8 octobre 1665, † le 5 septembre 1688, enseigne au service de Hongrie.
 2. Jean-Zacharie, qui suit.
 3. Béat-Louis, né le 8 mai 1670, † 25 juillet 1671.

4. Béat-Louis, né le 30 août 1671, † le 17 septembre 1672.
5. Jean-Rodolphe, né le 8 février 1673, † s. a. le 26 mai 1695.
6. Daniel, chirurgien, né le 16 novembre 1674, † le 15 janvier 1750.
7. Samuel, qui suivra.
8. Amédée, né le 30 septembre 1680, commandant à Düsseldorf, ép. N. N., dont il eut Jean-Eric.

Et de la seconde :

9. Emmanuel, né le 25 mai 1694, † s. a. en 1772.
- VIII. Jean-Zacharie Des Gouttes, né le 1^{er} janvier 1667, † le 10 janvier 1696.
- Ép. Marguerite Im Hof, dont il eut :
1. Jean-Zacharie, qui suit.
 2. Gabriel, né le 14 juillet 1695, † 1702.
- IX. Jean-Zacharie Des Gouttes, né le 14 décembre 1691, † juillet 1742.
- Ép. Anne-Esther Bictard, dont il n'eut pas d'enfants.
-

- VIII. Samuel Des Gouttes, né le 10 janvier 1676, † le 28 octobre 1724, à 48 ans.
- Ép. 1. N. N. Herport, † le 5 juillet 1702 ; — 2. 1705, Jeanne Wild, † le 20 janvier 1758, et dont il eut :

1. Samuel, né le 21 juillet 1704, militaire, † le 2 décembre 1728, s. a.
 2. Abraham, qui suit.
 5. Jean-Louis, né le 10 décembre 1708, † juin 1766 ; ép. 1. N. Breguet ; — 2. N. Armand, dont il n'eut pas d'enfants.
- IX. Abraham Des Gouttes, né le 28 janvier 1707, pasteur à Rothenbach, puis à Madiswyl, † 1775. Ép. 1740, Anne-Marie Fischer, de Lenzbourg, dont il eut :
1. Bernard-Isaac, né le 22 juillet 1742, pasteur à Brittnau, à Bremgarten, etc., † 1818 sans enfants de N. N. Gryff.
 2. Samuel-André, qui suit.
 5. Théophile-Pierre, qui suivra.
 4. Ami-François-Jacques, qui suivra.
- X. Samuel-André Des Gouttes, né le 50 octobre 1745, † 1821. Ép. 1767, Suzanne-Rose Düby, dont il eut :
1. Samuel-Abraham, qui suit.
 2. N. N., femme de No. N. de Graffenried.
- XI. Samuel-Abraham Des Gouttes, né le 17 janvier 1772, † 1821 à Carentan (départ. de la Manche). Ép. Anne-Déborah de Graffenried, dont il eut :
- XII Titus-Aimé Des Gouttes, né 1805, † le 21 juillet 1855. Ép. 1852, Emilie Dietzi, dont il eut :

1. Louis-Antoine, qui suit, et deux filles.

XIII. Louis-Antoine Des Gouttes, né le 1^{er} avril 1855, colonel de cavalerie, secrétaire en chef au Département militaire fédéral.

Ép. 1858, Marie-Rose Howald.

C'est à l'obligeance de monsieur le colonel Des Gouttes que nous devons nos principaux renseignements sur les Des Gouttes de Berne, dont il est le dernier représentant.

X. Ami-Théophile-Pierre Des Gouttes, baptisé le 21 janvier 1745, † 1816.

Ép. 1767, Rose Finck, dont il eut :

1. Abraham-Théophile, né le 12 janvier 1777, † s. a. 1811.

2. Pierre-Ami.

X. François-Jacques Des Gouttes, né le 15 juin 1752, avocat, † 1816.

Ép. 1781, Jeanne Holzer, dont il eut :

1. Jean-François-Nicolas, bapt. le 8 mars 1785, docteur en droit, † le 50 septembre 1817.

2. Emmanuel, qui suit.

XI. Emmanuel Des Gouttes, bapt. le 18 mai 1794, † 1854, pasteur à Unterseen, à Niederbipp, puis à Albligen, eut de N. N., Bernard-Emma-

nuel, né en 1824 et mort dans la guerre de sécession d'Amérique en 1864.

Nous retournons maintenant à la branche genevoise.

VI. No. Zacharie Des Gouttes (fils de Zacharie), bapt. le 27 avril 1609, embrassa à douze ans la profession des armes et ne revint au pays qu'après près de 40 ans de service. Il fut alors capitaine dans la garnison, déchargé pour caducité en 1685.

Pendant sa longue absence, un administrateur infidèle avait dissipé son bien et engagé le domaine de Château-Blanc pour sûreté d'une somme empruntée à l'hôpital d'Annecy ; le coupable s'étant enfui insolvable, le domaine fut saisi par ses créanciers. C'est ainsi que le titre de seigneur de Villette qui y était attaché, sortit de la famille. Zacharie Des Gouttes aurait pu faire valoir ses droits, car il avait en mains tous ses titres de propriété ; mais il les brûla lui-même, ainsi que les lettres de noblesse de sa famille, dans la crainte que son fils ne l'entraînât dans un procès ruineux. — Il testa le 1^{er} août 1691 (Jacques De Harsu, not.), et mourut le 22 novembre suivant.

Ép. le 7 juillet 1654, à Genève, Marie, fille de feu Jacques de Laon et de Marie Le Forheur

(contrat du 21 septembre 1654, Gautier, not.),
dont il eut :

1. Jacques, qui suit.
2. Marie, bapt. le 2 janvier 1657, femme, le 22 mai 1700, d'Antoine Boisdechêne (contrat du 22 mai 1700, Beddevole, not.).
3. Étienne, bapt. le 18 janvier 1659.
4. Renée, bapt. le 11 juin 1661, femme, en 1699, de Samuel Bleuvet (contrat du 21 avril 1699, Martine, not.).
5. Jacob, bapt. le 26 mai 1665.
6. Gabriel, bapt. le 17 février 1666.
7. Sarah, bapt. le 24 février 1667.
8., bapt. le 7 février 1675.

Ces quatre derniers morts avant leur père.

VII. No. Jacques Des Gouttes, bapt. le 8 mai 1655,
testa le 5 avril 1706, † 27 août 1719.

Ép. 1. Louise, fille de No. Jacques Sarasin, et de
Anne-Catherine Gallatin, — qui testa le 8 octo-
bre 1690, s. e. — 2. le 1^{er} septembre 1692,
Jeanne fille de feu No. Urbain Fabri et de
Jeanne Vautier (contrat du 27 août 1692,
Beddevole, not.). — Il eut du second lit :

VIII. Jean-Jacques Des Gouttes, né le 2 mars 1694,
† le 16 décembre 1779; auditeur; reçu du CC
en 1734 en considération des services rendus
à Paris par messire Isaac de Thellusson, son

beau-frère, comme ministre de la République de Genève près la Cour de France. Il est cité dans le lexique de Leu.

Ép. 1. le 17 décembre 1719, sa cousine germaine Anne, fille de feu No. Isaac Fabri et de Jeanne Bessonnet, et veuve de Marc Viret (contrat du 30 novembre 1719, Girard, not.), † le 26 novembre 1721. — 2. le 15 mars 1722, Henriette, fille de No. Théophile Thellusson et de Jeanne Guiguer, et sœur du célèbre Isaac de Thellusson, ministre de la République de Genève à Paris (contrat du 11 mars 1722, Vignier, not.).

Il eut de la première :

1. Jean-François, bapt. le 25 janvier 1721, † en bas âge.

Et de la seconde :

2. Isaac, bapt. le 26 novembre 1722, mort en 1755 dans un naufrage, en vue de Nantes, à son retour de Port-au-Prince, où il avait servi comme sergent dans les troupes de marine.

3. Jeanne, bapt. le 4 octobre 1725.

4. Louis, bapt. le 16 octobre 1726.

5. Antoine, bapt. le 17 janvier 1726.

6. Jean-Henri, qui suit.

7. Alexandre, qui suivra.

8. Elisabeth, bapt. le 2 juin 1741.

IX. Jean-Henri Des Gouttes, bapt. le 31 décembre 1726, † le 20 frimaire an VIII (12 déc. 1799), reçu B. G. le 31 juillet 1759.

Ép. le 5 juillet 1761, Marie, fille de Zacharie Armand, de Nyons en Dauphiné, et de Claudine Chambaud, veuve de David Flournois, C. G. (contrat du 5 juillet 1761, Gabriel Flournoy, not.). — Il en eut :

1. Zacharie-Henri, qui suit.

2. Jeanne-Marie, née le 17 mars 1764.

X. Zacharie-Henri Des Gouttes, né le 8 octobre 1762; auditeur, hospitalier 1795, etc. Congédié d'abord par les clubs révolutionnaires, il n'en fut pas moins élu du Comité d'administration soit Conseil d'État de l'époque, où il rendit de grands services, surtout comme délégué de Genève en Suisse, en Allemagne et à Paris, où il remplaça par intérim Étienne-Salomon Reybaz, ministre de la République de Genève à Paris de 1792 à 1796.

A cette époque, le Résident de France à Genève, Félix Desportes, ne se faisait aucun scrupule de pourchasser, contre toute espèce de droit des gens, les infortunés qui avaient trouvé dans nos murs un asile temporaire contre les fureurs de son gouvernement. Bonaparte en personne, au milieu même de la réception enthousiaste qui lui était faite lors de son passage

dans notre ville en novembre 1797, avait encouragé ces procédés et cherché à y gagner les autorités genevoises. Or, au nombre des malheureux traqués sans merci jusque dans le sein des familles, se trouvait alors l'ex-directeur Carnot, condamné à la déportation le 18 fructidor de l'an V, et dont le Résident avait déjà flairé plusieurs fois la présence ou le passage sur territoire genevois. Enfin sûr de son fait, le 26 janvier 1798, il exigea que les magistrats lui prêtassent sur le champ main-forte pour arrêter, incarcérer et livrer au gouvernement français, l'infortuné proscrit; mais l'auditeur Zacharie-Henri Des Gouttes prit sur lui de le faire évader. Après la réunion de Genève à la France, accomplie en avril 1798, grâce aux mensonges et aux manœuvres perfides du même Résident, — Carnot, réhabilité après le 18 brumaire, se souvint de son sauveur genevois : Z.-H. Des Gouttes fut alors successivement préfet des Vosges, puis de la Drôme, commissaire des relations commerciales en Suède, enfin nommé chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc. (v. J.-B.-G. Gahfle, *D'un siècle à l'autre*, I, p. 452 et note); † à Genève le 1^{er} décembre 1854.

Ép. à Mirmande, dép. de la Drôme, le 25 prairial an XII, Sophie-Marie-Madeleine, fille de Guy Blancard, avocat au Parlement de Grenoble, et de Jeanne Dessoudrys (contrat du 25 prairial an XII, Besson, not. à Mirmande); † le 11 décembre 1850.

Il en eut :

1. Elisabeth-Sophie-Aline, née le 29 août, † le 12 octobre 1805.
 2. Eugène-Guy-Jean-Henri, né le 8 août 1806, † à Hyères le 17 février 1850, s. a.
 3. Adolphe-G.-J.-H., qui suit.
 4. Jeanne-Sophie-Lucile, née le 14 juillet 1814.
- XI. Adolphe-Guy-Joseph-Henri Des Gouttes, né à Lamotte en Dauphiné le 18 mai 1808, † à Genève le 7 mars 1879.

Arrivé à Genève dès sa première jeunesse, il y fit ses études de droit, et fut reçu avocat à l'âge de 22 ans, en 1830; après quoi il se maria et alla passer deux ans en Dauphiné. Peu d'années après son retour à Genève, en 1856, tout juste à l'âge exigé alors pour cette dignité, il fut élu au Conseil représentatif ou Grand Conseil, et dès lors figura à plusieurs reprises dans ce corps législatif; comme tel, il fut député à la Diète fédérale en 1844; nous croyons savoir qu'il fut aussi des Constituantes de 1842 et de 1862; il fut en tout cas de la direction de la Bourse française, membre du Consistoire, président de la Cour de cassation, et dernier bâtonnier de l'ordre des avocats de Genève. Juriste éminent et excellent orateur, il était surtout distingué comme avocat; et son étude, fondée déjà en 1854 et continuée aujourd'hui par son fils cadet, a toujours passé pour l'une des plus solides et des plus

respectables de notre pays. On se rappelle encore avec quelle supériorité de talent il défendit les trois citoyens conservateurs-démocrates, impliqués plutôt que compromis, dans la répression de la triste échauffourée radicale de 1864.

Ép. le 11 mai 1832, Jeanne-Louise-Suzanne-Elisabeth, fille de Sp. Jean-Pierre Colladon, D^r en médecine, D. C. R., et de Marie-Henriette-Amélie Mallet (fille du publiciste Jacques Mallet); née le 26 avril 1809, dont il eut :

1. Jean-Henri, né le 4 juin 1837, † en bas âge.
2. Edouard, qui suit.
3. Eugène-Amédée, avocat, né le 17 août 1842.

XII. Edouard Des Gouttes, ingénieur, député au Grand Conseil, né le 20 septembre 1840.

Ép. le 20 juin 1867, Adèle, fille d'Édouard Ador et de Marie Paccard, dont il a :

1. Adolphe, né le 7 septembre 1868.
2. Paul, né le 25 octobre 1869.
3. Marguerite, née le 7 mai 1872.
4. Hélène, née le 16 mai 1875.
5. Jeanne, née le 11 mars 1880.

IX. No. Alexandre (fils de Jean-Jacques) Des Gouttes, né le 24 mars 1729; destiné aux hautes études, il dut bientôt y renoncer à cause d'une

faiblesse de la vue et fut pendant 29 ans régent au collège de Genève ; déchargé en 1781 avec honneur et remerciements, le Conseil lui conserva sa paye entière ainsi que ses indemnités de logement, jusqu'à sa mort, le 17 décembre 1795.

Ép. le 16 novembre 1755, Jeanne-Elisabeth, fille de Gaspard De Harsu et de Marie De Carro (contrat du 15 novembre 1755, Duby, not.), † le 15 décembre 1767.

Il en eut :

1. Jeanne-Henriette, née le 5 septembre 1756, femme le 1^{er} août 1796, de Robert fils de Nicolas Le Royer, et de Catherine Mallet (contrat du 1^{er} août 1796), † le 1^{er} avril 1854 s. p.
2. Jean-Henri, né le 31 juillet 1759, sauf erreur employé à la chancellerie, puis du Comité d'administration.
3. Jacqueline-Marie, née le 18 juillet 1760, † à Gênes le 9 juin 1799.
4. Marie-Anne, née le 8 novembre 1761, propriétaire du domaine de Presinge, hérité des de Harsu ; femme, le 26 mars 1797, d'Isaac, fieu François Pommier et de Judith Nourrisson ; leur fille unique, Jacqueline-Marie-Antoinette, née le 29 mars 1804 et morte le 30 octobre 1858, épousa, le 25 juin 1822, Sp. Jean-Jacques We-

- ber, pasteur, qui en eut : *a.* Jacqueline-Marianne-Elisabeth, née le 27 novembre 1825, femme, le 22 septembre 1855, de John-Barthélemy-Gaïfre Galiffe, D^r en droit, maire de Satigny, D. G. C., etc. (veuf de Clémentine-Gabrielle-C. Odier-de Thellusson); — *b.* Elise-Amélie, née le 27 février 1850, † le 25 avril 1861, femme, le 4 mai 1850, de Marc-Philibert Cramer, avocat, juge, etc.; — *c.* Jean-Théodore Weber, né le 30 juillet 1831, avocat, maire des Eaux-Vives, etc., qui épousa 1. le 17 août 1860, Elisabeth de Manuel-de Wattenville, de Berne, † le 26 juillet 1861; 2. le .. août 1867, Thérèse de Wurstemberger-de Steiger, également de Berne.
5. Jeanne-Elisabeth, née le 31 décembre 1765, † le 31 janvier 1855, laissant sa fortune à sa nièce, madame Weber.

DE HARSU et DE HARSY

Ces deux familles ont-elles une origine commune, et dans ce cas les deux désinences qui les distinguent ne sont-elles que les variantes d'un même nom? — Telle était l'opinion de plusieurs généalogistes gene-

vois, voire de feu M. l'archiviste Sordet, dont le dictionnaire manuscrit sur les familles genevoises est censé faire autorité en cette matière, — dans laquelle la ressemblance des noms et l'insouciance orthographique des anciens scribes ont causé des confusions sans nombre. S'il y a un malentendu semblable dans le cas qui nous occupe, il a pu être favorisé par deux circonstances spéciales, qu'on aurait tort cependant de considérer comme des exceptions : 1^o l'absence du nom de *Harsu*, tant dans le registre des réceptions à l'Habitation que dans le Rôle des Bourgeois ; 2^o la double mention, dans le premier, en 1572 et 1585, d'un Antoine de *Harsy*, marchand libraire de Lyon, — dans lequel, malgré l'identité complète des deux inscriptions, on a voulu voir deux individus différents, appartenant à deux branches d'une même famille qui se serait appelée indifféremment De *Harsu* ou De *Harsy* ; variantes continuées ensuite dans la descendance de l'un de ces Antoine, — dont le fils Jean-Baptiste ne fut reçu à la bourgeoisie genevoise qu'en 1661, la famille ayant jusqu'alors conservé sa bourgeoisie lyonnaise,

Mais cette solution boiteuse ne saurait nous suffire, ne fût-ce déjà que parce que l'absence du nom d'un citoyen dans le registre des réceptions à la bourgeoisie ne saurait constituer une preuve authentique, puisque le caractère d'authenticité fait défaut à ce

registre lui-même, — reconstitué récemment, tant bien que mal, à l'aide de quelques vieilles copies partielles et des registres du Conseil, pour remplacer l'original, brûlé par les révolutionnaires de 1794. Ce qui est certain, par contre, c'est : qu'il existait à Genève, dès le milieu du XVI^{me} siècle, des De Harsu, « citoyens, » titre qui supposait alors pour le moins deux générations de bourgeoisie : — que les de Harsy connus, descendaient bien tous d'un marchand libraire lyonnais du nom d'Antoine, dont le fils fut reçu à la bourgeoisie genevoise en 1661, — tandis que ce nom de baptême, fréquent dans leur famille, ne figure pas une seule fois dans celle des De Harsu, qui, d'ailleurs, n'avaient rien de commun avec Lyon. Enfin les blasons bien connus des deux familles différaient totalement.

De fait, à part la ressemblance des deux noms, qui d'ailleurs avaient d'autres variantes, on ne comprendrait pas ce qui a pu induire à confondre les deux familles, si cette confusion n'avait pas déjà été sanctionnée au siècle dernier et presque encore de leur vivant, ou du moins bien près de leur extinction. En effet, une vieille copie du Rôle des Bourgeois que nous avons sous les yeux et qui, selon la mode du temps, ajoute aux noms des principaux récipiendaires, des notices sommaires sur leurs familles, contient, à propos de la réception à la bourgeoisie de Jean-Baptiste

filz d'Antoine De Harsy, en 1661, cette observation contradictoire, « que les De Harsy étaient bourgeois de Genève déjà au XV^{me} siècle : » — l'auteur ignore que dans ce cas ils n'auraient pas manqué de signaler ce fait utile dans leur requête en bourgeoisie de 1661, si tant est qu'ils eussent eu besoin de la présenter. Or, le fait est, qu'à part un « Pierre de Harsy, navattier, † en 1552 » (probablement d'une troisième famille), nous ne trouvons aucune trace à Genève du nom de Harsy avant 1572, date de la réception à l'Habitation du libraire Antoine: tandis qu'il y avait alors déjà au moins deux générations genevoises de De Harsu. Le reste de la notice concourt davantage encore à la confusion, en mêlant les individus marquants des deux familles, comme s'ils n'en avaient formé qu'une. Au reste, pour le dire en passant, ces sortes de confusions sont des plus fréquentes dans les anciennes copies du Rôle des Bourgeois: et nous en pourrions citer qui ont servi, en toute bonne foi sans doute, à des revendications absolument illusoires ou illégitimes.

Sans prétendre trancher définitivement la question d'origine, nous nous croyons cependant autorisé à conclure de ce qui précède, contrairement aux opinions rapportées plus haut (1), que les noms De

(1) Le Dictionnaire Sordet précité contient, sur les De Harsu,

Harsu et De Harsy appartiennent, au moins à Genève, à deux familles essentiellement distinctes ; — dont la première était établie dans notre ville déjà avant la Réformation, peut-être même déjà au XV^{me} siècle, tandis que la seconde, immigrée vers 1572, appartenait à la catégorie lyonnaise du Refuge français ; il est vrai que de toutes les villes de France, Lyon était celle qui avait eu le plus de relations antérieures avec la nôtre. Nous croyons également que les deux Antoine De Harsy reçus à l'habitation genevoise en 1572 et 1585, n'étaient qu'un seul et même personnage qui, après un premier séjour à Genève, avait profité d'un répit dans les persécutions religieuses pour rentrer dans son pays, d'où il nous revint après de nouveaux troubles, — ce qui l'obligea naturellement à se faire derechef agréer à l'habitation. Ces cas étaient fréquents : au XVI^{me} siècle surtout, on ne s'expatriait guère sans espoir de retour. Nous en avons vu des exemples plus frappants encore à l'article Des Gouttes, concernant également des Lyonnais. C'est d'ailleurs le cas de rappeler que les De Harsy avaient conservé leur bourgeoisie lyonnaise jusqu'à leur récep-

deux articles qui sont également erronés : le premier, parce que les deux noms et les deux familles y sont confondus d'emblée (« Antoine de Harsu *ou* de Harsy, de Lyon, libraire, etc. ») : le second, parce qu'il donne le nom de De Harsu à des individus qui étaient tous de la famille De Harsy.

tion à la bourgeoisie genevoise en 1661, tandis que les De Harsu n'avaient pas de rapports avec Lyon. La position sociale était du reste à peu près la même, bien que les De Harsy, plus riches, soient quelquefois qualifiés de nobles.

Après cela, nous ne saurions faire à l'ancienne opinion de concession plus utile, qu'en traitant parallèlement les deux familles sous la même rubrique.

DE HARSU

De ce qui précède, on a pu juger que la réception des De Harsu à la bourgeoisie genevoise est probablement antérieure à la Réformation, peut-être même au XVI^m^e siècle, puisque nous trouvons des individus de ce nom qualifiés de citoyens dès le milieu de ce même siècle, ce qui suppose au moins deux générations genevoises.

Armes : D'argent à cinq sapins ou mélèzes issant d'autant de mottes d'une terrasse de sinople, accompagnés en chef d'un soleil d'or; armes parlantes si, comme on le prétend, le terme *Arze* ou *Larze* est l'appellation romande d'un conifère de nos contrées.

Jean, fils de Jean De Harsu, citoyen, épouse en 1571, Sarah fille de No. Michel Varro et d'Amblarde d'Orsières, et veuve en premières noces de No. Jean de l'Arche (Pierre de la Rue, not.). C'est peut-être le

père du suivant, dont la réception à la bourgeoisie ne se retrouve pas. On remarquera que tous ces noms appartiennent à l'ancienne Genève. Qu'y aurait-il d'étonnant à ce que le nom de Harsu fut aborigène ?

I. Hugues De Harsu, signait D'arsu ou Darsu, B. G. : guet en 1652; testa par devant E. Vautier, not., et mourut âgé de 60 ans, le 7 décembre 1658, au Bourg-de-Four, où nous croyons que la famille était déjà possessionnée.

Ép. le 30 juin 1651, Marie Burnet, veuve en premières noces de Jean de Rosses et morte le 24 septembre 1645.

Il en eut :

II. Egrège Jacques De Harsu, né le 15 janvier 1652, notaire et commissaire général (des extentes) : élu seul au CC le 10 mars 1677, « en considération de sa charge de commissaire général, « de sa probité et de sa suffisance. » En juillet 1682, il fut député avec Lullin, châtelain du Chapitre, pour protester contre la violation des droits de la Seigneurie de Genève dans les possessions de St-Victor et Chapitre, menacés par les autorités civiles et ecclésiastiques du Pays de Gex (Claparède, *Hist. des Églises réformées du Pays de Gex*, p. 204). Il était, par sa femme, propriétaire d'un domaine à

Presinge, que celle-ci avait hérité de la famille Ramier, à laquelle appartenait sa grand'mère maternelle. Il testa le 24 avril 1704 et mourut en juin 1710.

Ép. le 15 juin 1662, Judith, fille de Marc Guillet, dont il eut treize enfants, entre autres :

1. Jean, né en 1664.
2. Marie, née en 1666, femme, en janvier 1687, d'Abraham, fils de Jean-François Dunant et d'Anne-Catherine Caillatte; † avant 1707.
3. Renée, née en 1670, femme, le 17 avril 1696, de Samuel Chapuis, citoyen.
4. Anne-Jacqueline, née en 1672, femme, le 18 juin 1695, de No. Gédéon Martine, premier syndic, fils de Thomas Martine et de Suzanne Morel.
5. Etienne, né en 1676,
6. Jean-Jacques, né en 1677, } morts en bas âge.
7. Charlotte, née en 1679.
8. Pierre, qui suit.

III Egrège Pierre De Harsu, né en 1680, notaire et commissaire général, propriétaire à Presinge, du CC en 1754, † le 5 janvier 1751.

Ép. le 12 mai 1705, Anne fille de feu Gaspard Tacon et de Jeanne Tacon. Il en eut :

1. Gaspard, qui suit.
2. Jean, né en 1705.

3. Jeanne-Marie, née en 1705.
4. Madeleine, née en 1706, femme, le 26 avril 1733, de Jean-Jacques fils de feu Abraham Dunant et de Marie De Harsu. — Testa le 18 décembre 1791 (Duby, not.). — † s. e.
5. Jean-Louis De Harsu, né 1708, propriétaire du domaine de Presinge, qui échut après sa mort à ses neveux, puis à sa nièce Des Gouttes. Il mourut s. e. en 1775. — Ép. le 25 juin 1757, Louise, feu Etienne Collomby et de Judith Dufour (contrat du 25 mars 1757, Choisy, not.).
6. Jean-Marc, né en 1709.
7. Esaïe, né en 1711.
8. Marc-André, né en 1712.
9. Pierre, né en 1714.
10. Etienne.
11. Marie.

Il est probable que ces six derniers enfants moururent en bas âge.

IV. Egrège Gaspard De Harsu, notaire et, comme son père et son aïeul, commissaire général, charge qui n'était confiée qu'à des hommes de beaucoup d'ordre et de toute probité; né en 1704, il mourut avant 1756.

Ép. le 6 juillet 1727, Jeanne-Marie fille d'Abraham De Carro et de Jeanne Fabri, qui testa le 22 mai 1769 et mourut le 24 juin 1780.

Il en eut :

1. Pierre, né en 1728, vivait encore en 1789.
2. Marie, née en 1729, † avant 1769 ; femme, le 21 juin 1750, de Jean-Nicolas fils de No. François de la Corbière et de Henriette Bouthillier dit Beaumont.
3. Sp. Jaques, né en 1750, du CC en 1764, docteur en médecine et maître en chirurgie. l'un des plus habiles de son temps. Il a publié une série de *Lettres* sur les propriétés de l'aimant, le magnétisme et l'électricité. Elles sont énumérées, non sans quelque ironie, dans l'*Histoire littéraire* (t. III) de Senebier, qui ne prévoyait guère l'importance que cette matière devait reprendre dans notre siècle. Il testa le 51 juillet 1784 (Masseron, not.) et mourut à Plainpalais le 25 août 1784.
4. Jean-Henri, vivait encore en 1784.
5. Elisabeth, née 1751, femme, le 15 novembre 1755, de No. Alexandre fils de No. Jean-Jaques Des Gouttes et d'Henriette Thellusson (contrat du 15 novembre 1755, DUBY, not.). — Le domaine de Presinge, qui lui échut en héritage, passa à ses héritiers Pommier ; il en fut de même de la maison dite du Cheval-noir, au Bourg-de-Four, héritée également des De Harsu, et qui passa ensuite à la famille Weber.

Quant au domaine de Presinge, il fut vendu au commencement de ce siècle à la famille Tronchin, qui le possède encore. — Elisabeth Des Gouttes-De Harsu mourut le 15 décembre 1767 (v. plus haut, p. 165 et 166).

DE HARSY, de Lyon.

Armes : 1^o d'azur, à la sirène jouant d'un luth et chevauchant un dauphin, le tout d'argent sur une mer de même (cachet de 1625 avec les initiales B. D. H.). — 2^o Au chevron accompagné à dextre et en pointe de deux roses, et à senestre d'une aigle impériale (cachet de 1657 de Lyon, naturellement sans indication d'émaux).

I. Honorable homme Antoine De Harsy ou De Hersi, marchand libraire de Lyon, signait *D'arsys*; reçu habitant le 16 octobre 1572, puis derechef le 6 décembre 1585, cette fois en même temps que Jean Huguetan, aussi marchand libraire, et ayant pour témoins Jacob Stoër et Jaques Chouet, bourgeois; mort avant 1620.

Ép. le 5 juillet 1586, Anne fille d'Antoine Thomas, marchand de Lyon, et de dame Anne de Monceau (contrat du 5 mars 1586, Jean Jove-non, not.).

Il en eut :

1. Antoine, présenté au baptême, à St-Pierre, le 26 juillet 1587, par Antoine Thomas, son grand-père.

2. Jean-Baptiste, qui suit.

II. No. Jean-Baptiste De Harsy, bourgeois de Lyon, reçu B. G. gratis avec ses trois fils Alexandre, Jean-Baptiste et Amy, le 22 novembre 1661, « pour les services qu'il a rendu à la Seigneurie, s'étant rendu caution pour la dite Seigneurie de notable somme à deux diverses reprises. » Dans la requête qu'il fit présenter au Conseil en cette occasion par son gendre Trembley, ses enfants sont qualifiés de « natifs, » bien que la plupart fussent nés à Lyon.

Ép. le 25 avril 1620, Anne-Marie ffeu Michel Bastier, bourgeois de Bâle, et d'Anne Bitto.

Il en eut :

1. Anne, baptisée à Lyon le 2 mai 1621, femme, le 1^{er} février 1635, de No. Louis Trembley, premier syndic, fils de No. Louis Trembley et de Catherine Sarasin.

2. Marie, bapt. le 6 novembre 1622.

3. Jean, bapt. le 16 janvier 1624.

4. Anne-Marie, bapt. le 5 octobre 1525.

5. Anne-Marie, bapt. le 30 mars 1628, femme de No. Charles-Marc Chevalier, seigneur de Fer-

ney, fils de No. Pierre Chevalier, seign. baron (?)
de Ferney et de Jeanne du Val.

6. Antoine, bapt. le 14 mars 1634.

7. Samuel, bapt. le 2 septembre 1635.

8. Louis, bapt. le 2 novembre 1636.

9. Alexandre, qui suit.

10. Amédée, qui suivra.

11. Jean-Baptiste, docteur en médecine en 1670.

Tous ces enfants, dont la plupart moururent en
bas âge, naquirent et furent baptisés à Lyon.

12. Marguerite, née à Genève le 9 et † le 18 jan-
vier 1640 Elle avait été baptisée à l'église ita-
lienne de Genève, ayant pour parrain M. de
Launai, Français.

13. Suzanne, † à Genève le 12 novembre 1643,
âgée de 27 mois. La demeure de ses parents
était alors près la Maison de Ville.

14. Madeleine, femme, le 25 juin 1665, de No.
Jean-François fils de No et généreux Bernard
de Pesmes, seigneur de St-Saphorin, et de feue
Jacqueline de Martines (contrat du 25 juin 1665.
B. Grosjean, not.).

III. No. et Spect. Alexandre De Harsy, appelé aussi
d'Iersy, docteur en droit, avocat, du CC en
1665, † le 15 janvier 1674.

Peut-être quitta-t-il Genève, car il obtint du Con-
seil, le 14 août 1667, la permission de renon-

cer à la qualité de citoyen et à celle de conseiller du CC.

Ép. le 19 décembre 1661, Jeanne fille de No. Jean-Antoine de Sève et de Suzanne Du Port, qui testa le 6 mai 1711 et mourut en 1712.

Il en eut :

1. Jean-Baptiste,

2. Jacques,

tous deux vivants à la mort de leur mère ; on ne leur connaît pas d'alliance.

III. No. et Spect. Amédée De Harsy, docteur en médecine ; fut proposé comme membre du CC le 12 janvier 1677, mais ne fut pas élu, « ce Conseil étant au complet. »

Ép. le 12 mars 1663, Jeanne ffeu No. et Spect. Jean-Baptiste Bonet, D^r-méd., B. G., et de Jeanne Du Port (contrat du 18 février 1663, B. Grosjean, not.). Elle vivait encore en 1701.

Il en eut :

1. No. Louis de Harsy, † s. e. de Louise Foissot sa femme, ayant testé le 3 février 1724 (Fornet, not.).

2. Sarah.

3. Charlotte, femme d'Augustin Bacuet, C. G. (contrat du 10 mars 1725, Fornet, not.), avec

qui elle testa conjointement le 4 octobre 1741 (homol. le 29 octobre 1748).

4. Ève, femme, le 17 mai 1722, de Pierre, ffeu Gabriel De Carro, C. G., et de Sarah Perrot; — elle testa le 12 novembre 1727 (Grosjean, not.).

Ces deux (ou trois) notices sont de M.

AYMON GALIFFE.

ARCHER

Armes : D'azur à deux étoiles d'or; au bras d'argent sortant de senestre, tenant un arc d'or.

- I. Jacques Archer, de Mens en Dauphiné, † avant le 10 juillet 1719.

Ép. Lucrèce Martin, dont il eut :

1. Jean, qui suit.

2. Pierre-Ami, né à Genève 25 septembre 1691.

- II. Jean Archer, né à Mens 2 juillet 1690, † à Genève 1^{er} septembre 1767. Reçu H. G. 10 juillet 1719 et B. G. 19 mai 1750.

Ép. 25 juillet 1719, Anne Marcel, fille de Jacques et de Catherine De Massé (c^{tt} G. Reclan, not., 1755), dont il eut :

1. Alexandre, né et mort en 1720.
 2. Susanne, née 9 décembre 1722, † 15 mai 1795 ; femme, 16 avril 1741, d'Ésaïe Buffe, C. G. (c^{tt} G. Bordier, not., 1741).
 3. Lucrece Catherine, née 25 novembre 1725, † 15 février 1727.
 4. Jean-Baptiste, qui suit.
- III. Jean-Baptiste Archer, né 28 juillet 1727, † 1805 ; du CC 1775.
- Ép. 7 décembre 1749, Sara Prevost, fille de Jean, C. G., et de Catherine Des Prez (c^{tt} J.-J. Choisy, not., 1749), dont il eut :
1. Catherine, née 26 février 1751, † 25 janvier 1798.
 2. Anne, née 25 avril 1752, † 10 novembre 1785 ; femme, 28 février 1779, de Gédéon Patron, C. G. (c^{tt} J. Binet, not., 1779).
 3. Ésaïe, né 14 octobre 1755.
 4. Jean-Louis, né 5 janvier 1755, † 1^{er} mars 1760.
 5. Françoise - Elisabeth, née 28 février 1756, femme, 50 novembre 1785, à St-Domingue, de Reymond Marie-Duperrier, de Mens (c^{tt} J. Binet, not., 1785).
 6. Jeanne, née 9 avril 1757, femme, 6 août 1780, de François Bourdillon, C. G. (c^{tt} J. Binet, not., 1780).

7. Urbain, né 5 juillet 1758, † 1^{er} août 1759.
8. Sara, née 22 février 1760, † 1^{er} juin 1785.
9. Urbain, né 14 mars 1761.
10. Jean, né 28 août 1762, † 15 juillet 1765.
11. Catherine-Anne-Louise, née 4 mars 1765, femme, 17 juin 1792, de Pierre-Marc Peschier, C. G. (c^u J. Binet, not., 1792).
12. Jeanne-Eléonore, née 22 décembre 1768.

Nous ne savons de quelle façon rattacher à la famille prémentionnée les personnes suivantes :

Sp. Jean, ministre (fils de Jean Archer, de Mens, et de Catherine Thomas).

Ép. 16 août 1675, Jeanne Le Maistre, fille de Maurice, C. G., et de Catherine Alexius (c^u Gab. Grosjean, not., 1680; le dit contrat mentionne Jacques Archer, frère de l'époux; c'est peut-être le même que Jacques Archer, mari de Lucrece Martin, auteur de la branche admise à la bourgeoisie genevoise), dont il eut :

1. Jean, né 1^{er} mai 1678.
2. Jeanne, née 8 décembre 1680.

Pierre Archer, de Mens, mari de Françoise Pinchinat, dont il eut :

1. Marguerite, † 24 juillet 1695.
 2. Marie-Aimée, née et morte en 1687.
 3. Anne-Françoise, née 11 octobre 1688.
 4. Marguerite-Catherine, née et morte en 1691.
 5. Jean-Pierre-Daniel, né 7 avril 1692.
 6. Louis, né 24 avril 1694, † 15 novembre 1702.
-

César Archer, de Mens, mari d'Anne de Beaufort,
dont il eut :

1. César, qui suit.
2. François, né et mort à Genève en 1688.

César Archer du Vivas, lieutenant de dragons au
régiment de Beaucourt, † 1^{er} avril 1761, à
Mens, à l'âge de 90 ans.

Ép. 8 novembre 1717, à Mens, Philippa Richard,
ffeu César, dont il eut :

César, né à Mens en 1718.

F. R.

ARCHIMBAUD, de Montélimart (Dauphiné)

(aussi nommés Archambaud).

Armes : Ecartelé aux premier et quatrième quartier
d'une colombe, aux deuxième et troisième d'une
guivre (couleuvre). Les émaux manquent.

La famille Archimbaud, qui nous est venue de Montélimart (aujourd'hui département de la Drôme), a été nombreuse à Genève, et tout entière vouée, au XVII^{me} siècle, aux arts industriels, principalement à l'orfèvrerie, alors encore très florissante dans notre ville. Etienne Archimbaud fut reçu avec son frère Jean, dont on ne retrouve pas d'autre trace, habitant de Genève le 22 septembre 1572. Son fils, nommé Etienne comme lui, fut admis à la bourgeoisie le 12 avril 1608 ; il eut à son tour Jean, qui paraît avoir été ingénieur, et qui rédigea une requête lue en Conseil le 12 janvier 1652. Jean Archimbaud proposait à la Seigneurie d'acheter un moulin derrière *les Balances* et de bâtir au-devant une tour pour y mettre une machine qu'il ferait, propre à alimenter d'eau les fontaines de la ville ; il demandait pour cet établissement 700 écus, payables annuellement à lui et aux siens. La requête fut renvoyée à la Chambre des Comptes pour rapporter à ce sujet, mais ce rapport ne se trouve ni dans les registres de cette Chambre, ni dans ceux du Conseil. La proposition ne laissa pas d'intéresser le public : quelques particuliers ayant demandé à Archimbaud de faire venir l'eau dans leurs maisons, celui-ci s'empresse de le faire savoir à la Seigneurie (21 juin), et dans une nouvelle lettre (17 juillet) il montre que c'est tout avantage pour l'Etat, puisque ce dernier pourra défalquer de la somme

annuelle à payer à l'entrepreneur ce que rapportera chaque prise d'eau des particuliers. Plus tard encore, il offrait de prendre à forfait toute l'entreprise, disant qu'il fournirait tous les matériaux, cuivre, plomb, fer, acier, fûts, rouages dedans et hors de l'eau, canaux pour la conduite des eaux, moyennant la somme de 12,000 écus de dix florins, à lui délivrer au fur et à mesure de l'avancement des travaux, promettant de restituer la dite somme, s'il ne réussissait pas dans son dessein. L'affaire traîna en longueur pendant six ans : le 15 février 1658, le Conseil rejeta définitivement la proposition. Ce ne fut qu'au siècle suivant, qu'avec l'ingénieur Abeille, la ville de Genève fut enfin dotée d'un système hydraulique approprié à ses besoins (1).

(1) Voici quelques parties de la requête du 12 janvier 1652 :
« Honble Jean Archimbaud, vostre très-humble et obéissant citoyen et serviteur, ayant esté requis de la part de V. S., qui ont daigné prendre la peine d'aller voir le modèle de sa machine pour l'élévation de l'eau, de leur déclarer son intention touchant la dite machine, propose humblement à V. S. que l'amour qu'il a pour sa patrie l'ayant longtemps fait travailler et d'esprit et de corps pour le bien et utilité d'icelle, il désire encore de continuer ses services, faisant toute la machine à ses frais moyennant la somme de sept cents escus annuellement pour luy et les siens, s'obligeant d'entretenir ce qui concerne la d. machine à ses propres despens, et au cas que lad. machine ne soit au gré de V. S. le d. proposant la retirera à soy et restituera ce qu'il pourroit avoir receu. — Pour ce qui concerne le bastiment, V. S. le fourniront au lieu le plus propre qu'on

Nous avons non loin de Genève, sur le territoire savoyard, le curé de Confignon, Benoit de Pontverre, descendant d'une famille de militaires qui, de tout temps, avaient facilement dégainé l'épée contre les Genevois. Le curé de Confignon dirigeait ses armes spirituelles contre les habitants de notre territoire pour chercher à les ramener dans le giron de l'Eglise romaine. Volontiers il visait notre jeunesse, abusant

pourra trouver, et le d. bastiment peut estre construit à peu de frais ayant esgar à sa commodité et à l'embellissement de la ville. — Le d. proposant fournira aussi les canaux pour conduire l'eau du haut en bas de la d. machine; pour les autres canaux V. S. les fourniront, les faisant faire de plomb ou de bois, afin de conduire aux fontaines publiques.

C'est ce qui est proposé à V. S. par le d. Archimbaud, lequel ne regarde pas tant au lucre qu'à l'utilité de sa patrie, ayant encores diverses machines en main, desquelles on peut tirer de grands avantages et profits..... V. S. peuvent considérer et considèrent de fait les inconveniens qui peuvent arriver aux autres fontaines communes, amenant les canaux de si loing, qui sont rongés en peu de temps, et causent le tarissement des fontaines, qui mesmes peuvent estre empoisonnées par l'ennemi ou par quelque autre estranger. V. S. voyent aussi en cas de feu et d'affaire pressante la commodité qu'on en tire : elles n'ignorent pas l'embellissement [qui en résultera pour] la ville par le moyen de tant de fontaines, s'il faut ainsi dire perpétuelles, puisqu'elles ne peuvent tarir. »

Archimbaud termine en disant que la dépense que devra faire l'État pour les autres canaux égalera à peu près le prix qu'il demande, et il supplie de tenir secrète son invention, pour ne pas lui porter préjudice, vu les peines et les veilles qu'il y a consacrées, etc.

de son inexpérience et de ses connaissances novices dans l'art de la controverse, pour l'amener à ses doctrines. On sait l'influence qu'il eut sur le jeune Rousseau, fugitif de Genève, et comment il le lança perversement dans les filets de la sirène Warens. Il exerça de même ses séductions sur Joachim Minutoli, étudiant en théologie, qu'il convertit au catholicisme. Enfin il réussit à attirer à lui Théodore Archimbaud, âgé de *treize* ans, et l'envoya au collège de la Propagande, à Rome. Ses parents le réclamèrent en vain. Est-ce l'exemple et les exhortations de son frère ou une secrète sympathie pour lui, ou encore de nouvelles manœuvres de Pontverre, qui engagèrent la sœur cadette de Théodore, Olympe-Madeleine, à se convertir, fort jeune aussi, à la religion romaine? Nous ne le savons : toujours est-il qu'on la trouve plus tard religieuse au monastère de Sainte-Elisabeth, à Lyon.

Détournons nos regards de ces menées peu édifiantes, et arrêtons-les sur un des derniers représentants de la famille Archimbaud, à Genève, Philippe Archimbaud, qui a exercé dans la ville ou sur son territoire, de 1755 à 1775, une longue carrière pastorale. Les membres de la Vénérable Compagnie, rassemblés à l'occasion de son décès, louèrent en lui « ce zèle ardent, cette piété animée, cette candeur, cette probité, cette vie exemplaire qui lui a fait exercer son minis-

tère avec tant d'édification et qui le rendoit si respectable. » — « Il a montré, » est-il dit encore dans le Registre, « dans une émotion populaire que sa présence seule put calmer, le pouvoir de la Religion sur les cœurs dans la bouche d'un pasteur révééré. Son zèle lui a fait pousser sa carrière pour la prédication bien plus loin que ses forces ne le lui permettoient, il a souffert avec la plus grande résignation les épreuves les plus cruelles, et a soutenu sa dernière maladie avec une patience édifiante. »

La plus grande de ces épreuves fut la mort, à dix-neuf ans et demi, de son fils unique, Jean-Jacques, qui se destinait à la même carrière que son père. Ce jeune homme avait formé une société d'études avec ses compagnons de travaux, Jacob Vernes, François de Roches, David Claparède, Paul-Henri Maliet, Gualteri et Catt, de Morges, qui, presque tous, devaient plus tard honorer l'Académie et le clergé de Genève par leur science professorale ou leurs talents de prédication. Nous possédons quelques lettres du jeune Archimbaud, écrites dans un style facile et enjoué, où il traite déjà avec une certaine maturité des questions de logique et de philosophie. On a publié aussi dans l'ouvrage de Marie Huber : *Réduction du Spectateur Anglois*, tome III, V^{me} partie, page 155, une lettre, remplie des sentiments les plus élevés, écrite par le même Jean-Jacques. Il annonce le départ pour un

monde meilleur de son plus intime ami d'enfance, le capitaine Pierre-François-Benjamin Lect, mort de la petite vérole au retour d'une excursion de montagne, et il constate à ce propos que plusieurs de ses disciples, trois sur douze, ont déjà quitté cette terre : « Je ne sçais, dit-il, quel est le sort qui m'attend : « quel qu'il soit, je l'attends de pied ferme. Cette « idée me rend sérieux, mais non pas triste..... Est- « ce donc un instant si fâcheux que la mort ? Je n'en « crois rien ; ce qui étoit mêlé se sépare, chaque par- « tie de nous-mêmes va en son lieu..... » En note, on a ajouté : *l'auteur de cette lettre est mort six semaines après l'avoir écrite.*

I. Etienne Archimbaud, né à Montélimart vers 1555, † le 18 septembre 1585, reçu H. G. le 22 septembre 1572, avec son frère Jean.

Ép. Ayma (probablement fille de Barthélemy) de la Crose, laquelle mourut le 22 janvier 1626, à 85 ans, ayant eu de son mari :

1. Marie, née vers 1565, † de peste le 21 mars 1568.
2. Marie, bapt. le 15 mars 1568, fem. (c^t de mar. du 19 mai 1596, E. De Monthoux, not.) de Jean Neel, C. G., sfeu Vincent, B. G. et de Catherine Prieur.
3. Abraham, bapt. le 14 mai 1569, † le 21 juin 1642, s. a.

4. Pierre, bapt. le 11 janvier 1573.
 5. Catherine, née le 1^{er} octobre 1578, † le 3 février 1581.
 6. Jean, né le 23 janvier 1582, † le 12 août 1585.
 7. Jérémie, né le 3 avril, † le 19 avril 1585.
 8. Etienne, qui suit.
- II. Etienne Archimbaud, né le 16 juillet 1584, † le 25 janvier 1655. Reçu B. G. le 12 avril 1608, pour dix écus, un seillot pour l'incendie et un mousquet. Il testa le 7 février 1651 (J. Com-paret, not.).
- Ép. le 8 novembre 1607, Marie, ffeu Vincent Neel, B. G., et de Catherine Prieur, dont il eut :
1. Catherine, née le 15 juillet 1609, † le 2 septembre 1644, fem. le 27 janvier 1639, de Samuel Malcontent, C. G., ffeu Samuel (cont^t du 5 février, J. De Monthoux, not.)
 2. Jean, qui suit, auteur de la branche aînée.
 3. Pierre, qui suivra, auteur de la branche cadette.
 4. Marie, née le 5 mars 1618, † le 11 novembre 1697, à 80 ans, fem., le 19 décembre 1647, d'Abraham, ffeu Abraham Le Royer, C. G. (cont^t du 14 janvier 1648, J. De Monthoux, not.). Elle testa le 21 juillet 1685 (E. Morel, not.).

5. Jeanne, née le 15 avril 1621, † le 19 mars 1659, femme, le 21 novembre 1641, de Marc, fils d'Esaië Guillermet, B. G. (cont^t du 29, J. De Monthoux, not.).
6. Etienne, né le 8 janvier 1624, † le 25 mai 1652.
7. Isaac, né le 7 mai 1626, † le 18 août 1654.
8. Dorothee, née le 16 juillet 1627, † le 3 juin 1628.

Branche aînée.

III. Jean Archimbaud, né le 9 décembre 1612, † le 4 février 1679, ayant fait un testament clos le 3 avril 1678. Ingénieur-mécanicien.

Ép. en 1659, Marie, fille d'Isaac Granger, C. G., et de Jacquemine Eschard (cont^t du 5 février 1659, J. De Monthoux, not.; mariage accompli trois semaines auparavant), dont il eut :

1. Isaac, né le 10 octobre 1659, † le 8 août 1676, ayant fait un testament clos le 12 juillet. Peintre en émail. Ép. 1. le 5 avril 1670, Louise, fille de No. Vincent Burlamachi, B. G., du CC, et de Zabetta Turrettini, dont il eut :
 - a) Marie, née le 4 juin, † le 20 août 1671. —
 2. le 26 janvier 1675, Sara, fille d'Antoine Ravier, C. G., et de Susanne Dubois (cont^t du

25, Pasteur, not.), dont il eut : b) Elisabeth, née le 28 décembre 1675, † s. a. le 4 février 1755.

2, Etienne, qui suit.

3. Pierre, qui suivra.

4. Jean, né le 26 avril 1647, † le 29 septembre 1703. Il testa le 25 avril 1702 (J. Fornet, not.). Ép. le 29 novembre 1672, Isabelle, fille de Pierre Huaut, B. G., et de Françoise Muscard (cont^t du 30 janvier 1675, L. Pasteur, not.), s. e.

5. Jean-Louis, né le 31 janvier 1650, † le 14 juillet 1655

IV. Etienne Archimbaud, né le 11 décembre 1641, † le 2 avril 1701. Ép. le 25 octobre 1674, Louise, fille de feu Joseph Bordier, C. G., et de Charlotte de Choudens, dont il eut :

1. Charlotte, née le 5 juillet 1675, † le 1^{er} octobre 1692.

2. Marie, née le 9 juillet 1677, † le 7 mai 1755, s. a.

3. Jacques, né le 30 septembre 1678.

4. Elisabeth, née le 20 novembre 1679, † le 25 février 1689.

5. Etienne, né le 14 janvier 1681, † le 26 février 1698.

6. Gédéon, qui suit.

7. Théodore, né le 26 juin 1685, † le 4 juillet 1688.

8. Jean, né le 19 février 1685.

9. Pierre, né le 1^{er} juillet, † le 19 septembre 1687.

V. Gédéon Archimbaud, né le 50 janvier 1682, † le 27 mars 1750. Ép. le 9 avril 1707 (cont^t du 17 mars, J.-A. Comparet, not.), Honorée, sœur Pierre Barbe, de Grenoble, et de Jeanne Féronce, dont il eut :

1. Daniel, né le 6 août 1707.

2. Pernelle-Susanne, née le 25 novembre 1708, † le 29 septembre 1779, fem., le 25 août 1752, de François, fils de David Rivard, soit Rival, C. G.

3. Marie, née le 10 mai 1711, † le 10 mai 1792, à 81 ans, fem., 1. le 12 février 1756, de Jean Vallon, H. G., fils de Pierre, de St-Laurent-du-Cros, diocèse de Gap ; — 2. le 50 octobre 1755, de Jean, sœur Georges Madler, de Francfort, et de Pernelle Zwahlen (cont^t du 18 octobre, Et. Fornet).

IV. Pierre Archimbaud (fils de Jean et de Marie Granger), né le 29 septembre 1644, † le 6 novembre 1715. Ép. 1 le 18 septembre 1670

Jeanne, fille de Jacques Flournoy, C. G., et de Judith Puerari (cont^t du 3 mars 1671, J. De Harsu, not.); — 2. le 15 juin 1690 (cont^t du 16 mars 1695, F. Joly, not.), Susanne, ffeu Antoine De Luc, C. G., et de feue Sara De la Planche.

Il eut de la première femme :

1. Jacques, né le 19 mai 1671, † le 25 février 1731.
2. Jean, né le 27 août 1672, † le 15 juin 1677.
3. Marie, née le 5 août 1675, † le 18 février 1675.
4. Susanne, née le 4 janvier 1675, † le 19 janvier 1712, fem., le 28 avril 1711, de No. Jacob, ffeu No. Abraham Fabri, C. G., et de Madeleine Roux (cont^t du 9 avril, Et. Beddevole, not.).
5. Pierre, qui suit.
6. Elisabeth, née le 7 juin 1677, vivante en 1702.
7. Jeanne, née le 15 mai 1678, † le 22 décembre 1757, fem., le 29 juin 1721, de Jean, fils de Charles Savornin, C. G.
8. Jeanne-Louise, née, † à 4 $\frac{1}{2}$ ans le 25 février 1686.
9. Jeanne-Marie, née le 12 septembre 1682, fem., le 10 février 1710, d'Abraham, fils de Jacob Bartholoni, C. G., et d'Etienne Fine (cont^t du 16 janvier, J.-A. Comparet, not.).

10. Jeanne-Gabrielle, née le 19 février 1685, † le 21 mai 1762, fem., le 29 mars 1729, de Jean, feu Matthieu Melly, C. G. (cont^t du 5 mars, M. Fornet, not.).

11. Pernelle, née le 29 mai 1686, † le 26 février 1777, fem., le 24 octobre 1718, de Jean-Daniel, fils de François De la Chana, C. G., et de Louise Mallet (contrat du 7, J.-A. Comparet, not.).

12. Julie, née le 17 septembre 1687, fem., 1. le 7 janvier 1714, d'Antoine, fils de Barthélemy Garrigues, B. G., et de Judith Esther (cont^t du 26 décembre 1715, Et. Beddevole, not.); — 2. de Jean-Louis Gando, B. G. Elle mourut le 2 mars 1742.

15. Judith, née le 6, † le 8 novembre 1688.

Et de la seconde :

14. Louis, né le 6 octobre 1691.

V. Pierre Archimbaud, né le 27 février 1676. Ép. le 25 novembre 1711, Marie, feu Louis Perrot, C. G., et de déf. Andrienne Rousseau (sœur de David) (cont^t du 19, F. Joly, not.), dont il eut :

1. Nicolas, né le 12, † le 18 septembre 1712.

2. Pierre, né le 5, † le 22 février 1714.

3. Elisabeth, née le 11 février 1715, † le 18 mai 1801, à 86 ans, fem., le 2 mars 1758, de Guillaume, feu Pierre-Antoine Benoit, N. G., et de

Marie-Elisabeth Soret (cont^t du 17 février, G. Bordier, not.).

4. Andrienne, née le 4 avril 1717, † le 14 novembre 1777, s. a.
5. Françoise-Marie, née le 25 avril 1720, † le 25 octobre 1788, s. a.

Branche cadette.

III. Pierre Archimbaud (fils d'Etienne et de Marie Neel), né le 25 mars 1615, † le 5 juillet 1670. Testa le 19 mai 1670 (J. De Harsu, not.). Ép. le 2 février 1640, Sara, fille d'Isaac Granger, C. G. (sœur de sa belle-sœur) et de Jaqueminie Eschard (cont^t du 25 février 1640, J. De Monthoux, not.), dont il eut :

1. Isaac, né le 24 décembre 1642, † le 24 mai 1671, s. a.
2. Marie, née le 14 octobre 1645, fem. (cont^t de mar. du 20 juillet 1669) de Julius-Urbain Voillaume, maître chirurgien, justicier et assesseur baillival de Nyon.
5. Sara, née le 29 septembre 1648, † le 11 août 1686, fem., le 19 décembre 1675, de Salomon, feu Jacques Langlois, de Rouen, H. G.
4. Jean, né le 5 mai 1650, † le 17 août 1651.

5. Jean, qui suit.
 6. Pierre, né le 15 avril 1655, † le 24 novembre 1654.
 7. Samuel, qui suivra.
 8. Jaqueline, née le 16 avril 1656, † le 7 mai 1705, fem. (cont^t de mar. du 5 septembre 1685) de Philippe, fils de Daniel Garnier, B^s de Mâcon, et de Marie Billot.
 9. Jacques, né le 2 mai 1658, établi à l'étranger. Sa mère n'en avait plus de nouvelles en 1695, date de son testament (J. De Harsu, not.). Un autre acte du 6 mai 1698, montre qu'il avait été marié à Catherine Gabard, du Port-Sainte-Marie, et qu'il en avait eu des enfants.
 10. Louis, né le 8 février 1665, † le 30 novembre 1666.
 11. Pierre, né le 8 janvier 1665, † le 20 avril 1757. Ép. le 7 juin 1689, Esther, sœur André Valentin, de Grenoble, et de Gabrielle Rigaud (cont^t du 17 mai, J.-A. Comparet), dont il eut : a) Pierre, né le 22 mars 1699, † le 27 mars 1717 ; b) Marc-Philibert ou Philippe, né le 6 juin 1700, † le 25 février 1709 ; c) Catherine, née le 24 septembre 1710, † le 6 août 1711. Esther Valentin mourut le 7 janvier 1741, à 72 ans.
 12. Aimé, qui suivra Samuel.
- IV. Jean Archimbaud, né le 2 décembre 1651. Ép.

1. le 19 décembre 1675 (cont^t du 50, J. De Harsu, not.); Louise, fille d'André Capitel, C. G., et d'Anne Gaudy, dont il n'eut pas d'enfants ;
 - 2. le 18 juillet 1675, Clermonde, feu Jean-Antoine DeLisle, C. G., et de Jeanne Mussard, dont il eut :
 1. Jean-Antoine, né le 25 avril 1676, † le 10 juillet 1687.
 2. Pierre, né le 28 novembre 1678, † le 27 septembre 1689.
 3. Jean-Jacques, né le 12 décembre 1679, † le 18 décembre 1704, s. a.
 4. Samuel, né, † le 50 novembre 1681, âgé de deux jours.
 5. Jeanne-Marie, née le 10 novembre 1682, † le 15 août 1704, s. a.
 6. Susanne, née le 25 décembre 1684, † le 22 juin 1759, fem., le 9 décembre 1714, d'Aimé, C. G., fils d'Aimé Bramarel, B. G., et de Marguerite Gallatin (cont^t du 29 novembre, Et. Beddevole, not.).
 7. Sara, née le 50 août 1686, † le 24 septembre 1698.
 8. Philippe, né, † le 16 juillet 1691, âgé de quatre ans environ.
 9. Pierre, né le 12 novembre 1692, † le 14 septembre 1695.
-

- IV. Samuel Archimbaud, né le 24 octobre 1654, † le 21 octobre 1701. Ep. 1. Madeleine Langlois; — 2. le 30 avril 1688 (cont^t du 16, J. De Harsu, not.), Madeleine, ffeu Jacques de la Cour, de Poitiers (cousine de Marie Germain, veuve de Pierre Duhamel, B. G.). Elle mourut en octobre de la même année; — 3. le 31 mars 1690 (cont^t du 10 mars, J. De Harsu), Jeanne, fille de Jean Lamon, B. G., maître chirurgien, et d'Aimée Brunet (sœur de Sp. Thomas Lamon, ministre); — 4. le 11 avril 1698, Susanne, ffeu Isaac Lhôtelier, B. G.

Il eut de la première femme :

1. Sara, née le 5 janvier 1685, † le 16 janvier 1745, fem., le 9 mai 1704, de Jean-Antoine, ffeu Jean-Antoine De Choudens, B. G.
2. Bénédicte, né le 5 février 1686, présenté au baptême par Sp. Bénédicte Pictet, ministre.
3. Jeanne, née le 28 janvier 1687, † le 15 novembre 1690.

De la troisième :

4. Jean-Aimé, né le 22 avril, † le 4 mai 1691.
5. Pierre, né le 26 avril 1692, présenté au baptême par le secrét. d'État Gautier, † le 22 février 1694.
6. Samuel, né le 27 juin 1693, † le 2 mars 1694.
7. Esther, née le 7 juillet 1693, † le 27 septembre 1698.

Et de la quatrième :

8. Susanne, née le, † le 15 janvier 1699, âgée d'un jour.
 9. Louis, né le 26 septembre 1700.
 10. Antoine, né le, † le 50 juin 1701.
 11. Philippe, qui suit.
- V. Spectable Philippe Archimbaud, né le 23 février 1702, † le 27 octobre 1775. Pasteur à Dardagny 1755, à Chêne 1757, à la ville 1746, démissionnaire 1772 (1).
- Ép. le 18 juin 1750 (c^t du 2, P. De Harsu, not.), Anne-Catherine, fille de Sp. Jean-Jacques Des Prez, C. G., pasteur, et de Marianne de Normandie, dont il eut :
1. Jean-Jacques, né le 27 avril 1751, † le 24 août 1750 de la petite vérole, étudiant en théologie.
 2. Esther, née le 10 juin 1755, † le 22 juillet 1775, fem., le 21 décembre 1755, de Pierre, feu Jean-Antoine Patron, C.G. et de Pernelle Voullaire (c^t du 19, J.-L. De Lorme, not.).
- IV. Aimé Archimbaud, né le 26 août 1666. Ép. le 18 novembre 1689 (cont^t du même jour, J. De Harsu, not.), Renée, fille de feu Jean Marcet, C. G., et de Judith Le Maistre, dont il eut :

(1) On lit dans le Registre du Conseil du 26 septembre 1772 :
 « On accorde à Sp. Philippe Archimbaud, pasteur, sa démission, en lui conservant la totalité de ses appointements, eu égard à ses services édifiants, qui ont été aussi utiles à la patrie qu'à l'Église. »

1. Jacques, né le 11 août 1690, † le 12 novembre 1708.
2. Anne, née le 9 avril 1692.
3. Anne-Renée, née le 25 janvier 1694, fem. (c^t de mar. du 18 novembre 1721, P. Deharsu, not.) de René, fils de François Eck, justicier de Vevey, et d'Elisabeth Dent.
4. Théodore, né le 24 février 1696. Converti au catholicisme à l'âge de 15 ans, entré au collège de la Propagande à Rome, ordonné prêtre, curé dans le canton de Fribourg, puis à Thonon. Publie : *Réfutation d'un libelle*, intitulé : Cantique sur les principales erreurs de la religion romaine, par B[énédict] Pictet. Avec un abrégé historique des progrès que ses prédécesseurs firent dans Genève en 1552 jusques en 1555. — Et une description de la sortie de Genève des religieuses de Ste-Claire et de leur retraite à Annecy (le tout en vers). Fribourg, 1720 (1).
5. Pierre, né le 5 avril, † le 14 juillet 1697.
- 6 et 7. Barthélemy et Philippe, jumeaux, morts le 25 mars 1699.
8. Aimé, né le 10 mars, † le 19 mars 1701.
9. Olympe-Madeleine, née le 6 mars 1702. Convertie au catholicisme. Elle publia une *Exposi-*

(1) Voir *France protestante*, 2^me édit., col. 319.

tion de la doctrine de l'Église catholique, en forme de cantiques sur différents airs (Fribourg, 1719, par une Genevoise nouvelle-convertie) (1).

10. Jacob, né le 25 avril 1705, † le 4 mars 1706.

11. Isaac, qui suit.

V. Isaac Archimbaud, né le 25 septembre 1704. Ép. le 9 août 1755, Judith, fille de feu Jean-Pierre Galline, C. G., et d'Anne Martin (cont^t du 27 juillet, M. Fornet, not.), dont il eut :

1. Pierre, qui suit.

2. Jeanne-Sara, née le 19 février 1756, † le 26 septembre 1756, s. a.

3. Daniel, né le 15 septembre 1758, † le 2 septembre 1756.

4. Anne-Catherine, née le 15 mai 1741, † le 19 décembre 1795, fem., le 25 juillet 1785, d'Aldebert, feu Charles Rochette, C. G.

5. Jeanne, née le 51 mai 1745.

VI. Pierre Archimbaud, né le 1^{er} mai 1754, † le 5 septembre 1767. Ép. le 11 septembre 1757 (cont^t du 20 août, G. Bordier, not.), Aimée-Susanne, fille de Louis-Benjamin Macaire, B. G., et de Madeleine Bramerel, dont il eut :

1. Un enfant mort-né le 28 avril 1758.

2. Louise-Madeleine, née le 1^{er} mai 1759.

(1) Voir *France protestante*, col. 320.

3. Jeanne-Jacqueline, née le 9 juin 1760, † le 25 juillet 1767.
4. Aimée-Julienne, née le 7 août 1761.
5. Antoinette, née le 14 janvier, † le 25 février 1765.

L. D.-V.

AUGUSTE, soit AGOSTO

Le *Refuge* italien nous a donné deux familles de ce nom. La première est venue de Caserte, au royaume de Naples ; elle avait pour chef Pierre Auguste, qui fut de 1569 à 1586 le pasteur dévoué (*catéchista*) de l'Église italienne à Genève. La seconde avait pour patrie Mantoue : François Auguste émigra d'abord à Bâle, où naquit au moins un de ses trois fils, dont deux continuèrent la descendance à Genève. Ces deux descendances eurent du reste, comme beaucoup de familles italiennes, une courte existence dans notre ville.

Les armes de l'une et de l'autre famille ne sont pas connues.

AUGUSTE, de Mantoue.

I. Francesco Augusto, de Mantoue, H. G., eut pour
fils :

1. Sp. David, qui présenta au baptême sa nièce
Zabetta, en 1594. Régent à Montméry en Dau-
phiné.
2. Marc, qui suit.
3. Joseph, qui suivra.

II. Sire Marc Augusto ou Auguste, né à Bâle vers
1572, † à 80 ans le 15 août 1652, fut reçu
B. G. pour 20 écus le 2 mars 1618. Ép. à
Chiavennes (c^t du 31 décembre 1595, Et. De
Monthoux, not.) Rachel, fille de Jérôme Santa,
du même lieu, laquelle testa le 6 août 1655
(Jean Gage, not.) ; — 2. le 15 octobre 1645,
Etienna, s^{eu} Matthieu Munier, veuve de Louis
Denis, qui mourut à 50 ans le 24 janvier 1651,
ayant testé par-devant Grosjean, not.

Il eut du premier mariage :

1. Zabetta, bapt. le 29 septembre 1594, † le 2
octobre 1674, fem. 1. le 26 avril 1612 (c^t du
1^{er} novembre, Et. De Monthoux, not.), de Ga-
briel, s^{eu} Toussaint Le Duc, C. G. — 2. le 27
mai 1624, de Nicolas Malacreda, de Chiaven-
nes, H. G.

2. François, qui suit.
 3. Jean-Antoine, bapt. le 2 juillet, † le 3 novembre 1598.
 4. Jeanne, bapt. le 21 novembre 1602, † le 28 décembre 1642, fem. 1. d'Etienne Miège ; — 2. le 31 octobre 1641, d'Isaac, fils de Jacob Duchamp, de Livron (Dauphiné), H. G.
 5. Camille, bapt. le 29 août 1605, † le 30 novembre 1666, fem., le 12 juillet 1652, de Georges Mareschal, H. G., ffeu Pierre, d'Aire-la-Ville (c^t du 5 décembre 1658, J. De Monthoux, not.).
 6. Marie, née le 26 novembre 1608, † le 19 mai 1609.
 7. Rachel, née vers 1617, † le 11 août 1625.
- III. François Auguste, bapt. le 2 septembre 1596, † le 2 décembre 1655. Ép. 1. Angélique, fille de Sp. Lucas Donati, de Vixopran, val de Bregaya (Grisons) et de Ginevra.....; — 2. le 2 octobre 1625 (c^t du 12 septembre, F. Dunant, not.), Marie, fille de Gervais De la Mouille, de Savoie, H. G., et de Jeanne Dechef, la dite Marie † le 16 février 1665. François testa le 6 octobre 1655 (Lenieps, not.).

Il eut de sa première femme :

1. Rachel, née vers 1617, † le 11 août 1625.

Et de la seconde :

2. Maurise, née le 20 mai 1628.
- 3 Jeanne, bapt. le 25 avril 1629, † le 2 novembre 1690, fem. 1. le 5 novembre 1644, de Jean, fils d'Etienne Miège, C. G. (c^t du 12 mars 1645, de Cusinens, not.); — 2. de Michel, ffeu Aimé De la Planche, C. G., et de Gabrielle Huron.
4. Victoria, née le 7 avril 1651, † le 12 janvier 1664, fem., le 15 janvier 1654, de Thomas, fils de Jacques Martine, C. G., et de Jeanne Escherny (c^t du 12 septembre 1660, Lenieps, not.),
5. Marie, née le 24 janvier 1657, † le 21 janvier 1688, fem., le 25 mars 1656 (c^t du 17 septembre 1660, Lenieps, not.), d'Abel Chenevière, ffeu Jérémie, C. G., et de Marie Fremin (c^t du même jour, Lenieps, not.).

-
- II. Joseph Auguste, né vers 1585, † le 8 février 1648, H. G., maître imprimeur. Ép. 1. vers 1610, Clauda Davin, † le 14 septembre 1626; — 2. le 22 juillet 1627, Marie Montan, † le 12 octobre 1662.

Il eut de la première femme :

1. Louise, bapt. le 15 janvier 1620, † le 22 avril avril 1621.

2. Louise, bapt. le, † le 16 juin 1661, fem.
 1. (c^t de mar. du 9 février 1655, P. De Monthoux, not.) de David, ffeu Esprit Guione, de Dronier (marq^t de Saluces), H. G. — 2. le 29 décembre 1649, de Jacques, ffeu Jacques Clavier, de Chastillon-sur-Loire, H. G.

Et de la seconde :

3. Susanne, née le 26 juin 1650, † le 6 février 1651.
 4. Péronne, née le 10 avril 1652, † le 14 juillet 1654.
 5. Judith, née le 1^{er} juillet 1655, vivante en 1658.
 6. Catherine, † le 13 mars 1655, âgée de 8 jours.
 7. Jeanne, bapt. le 4 février 1656, † le 11 décembre 1660, s. a.

AGOSTO, soit AUGUSTE, de Caserte.

- I. No. et Sp. Pietro Agosto, soit Auguste, de Caserte au royaume de Naples, en Italie, inscrit dès 1560 dans les registres de l'Église italienne, reçu B. G. le 51 janvier 1569, gratis « eu égard à son ministère. » Pasteur dès 1569 de l'Église italienne de Genève. Il mourut le 8 janvier 1578, âgé d'environ 50 ans.

Ép. (cont^t du 18 juillet 1564, Anastaize, not.)
 Lucrezia di Marini, fille d'André, de Vérone,
 H. G., nièce de Jacques Campagnola, et rema-
 riée le 21 mai 1581, à Pietro Aquilone, de
 Fuligno, aux États Pontificaux, dont il eut :

1. François, lequel pourrait être Jean-François,
 bapt. le 19 septembre 1565 et qui eut pour
 parrain Andrea dal ou del Ponte, de Venise,
 frère du doge régnant. Quoi qu'il en soit, ce
 François fut reçu B. G. avec son frère en
 1569.
2. Jean, mort le 22 septembre 1571.
3. Marie, bapt. le 6 avril 1567, filleule du mar-
 quis Caraccioli, de Naples. Elle mourut le 22
 février 1614 chez sa sœur Marthe.
4. Marthe, bapt. le 22 juillet 1568, fem., le 30
 avril 1599, de Didier Pellet.
5. Zabetta, bapt. le 22 février 1575, † le 2 sep-
 tembre de la même année.
6. Lydie, bapt. le 26 sept. 1574.

L. D.-V.

AYME

(Aimo, puis Aime, et Ayme).

Armes : D'or au singe accroupi de sinople. Pyramus

Ayme portait d'or à deux guimbardes de sable, posées en pal et rangées en fasce.

La famille Ayme, originaire de Crémone, nous est venue dans la personne de Tomaso Aimo, reçu H. G. le 16 septembre 1555, et membre de l'Église italienne la même année. Elle s'est alliée à plusieurs bonnes familles italiennes et genevoises, surtout à des familles de notaires, et s'est éteinte vers la fin du XVIII^{me} siècle ou au commencement du XIX^{me}.

Elle a été souvent confondue avec une famille allemande *Haim*, orthographiée ensuite *Hem*, avec laquelle elle a eu quelques relations de parenté, et qui a été admise à la bourgeoisie en 1649. Nous donnerons à la fin de la généalogie Ayme quelques notes sur les Hem, qui ont aussi fini leur existence à Genève dans le siècle passé.

Il a existé dans notre ville, au XVI^{me} siècle, d'autres Ayme, qui ne paraissent pas avoir été admis à la bourgeoisie ou l'ont perdue de bonne heure. En ce cas, ils pourraient descendre de Lambert Ayme (en latin *Aymonis*), de Farges, habitant la paroisse de Notre-Dame-la-Neuve, reçu B. G. le 2 septembre 1485 pour sept florins et un plastron. Honorable homme Jean Ayme, qui avait la même industrie que Lambert, épousa successivement Jeanne Messiez et Clauda Belin, et « étant affligé du fléau de peste de
« quoy remercie la bonté divine » ainsi que deux

de ses enfants, il testa le 5 septembre 1569 (Santeur, not.) « en la capite de No. Pierre Guaict, auquel il
 « lègue un demy chert de vin blanc de Soubmont du
 « meilleur que soit en sa cave, et il veut que la ca-
 « pite du dit S^r Guaict soit nettoyée aux despens de
 « ses héritiers. » Ses enfants et descendants prirent
 le surnom de *Mérot*, et leur postérité paraît s'être con-
 tinuée jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle.

- I. Maestro Tomaso Aimo, de Crémone, reçu H. G. le
 16 septembre 1555. Ép. 1. Margarita —
 2. 19 mars 1567, Alessandra, sœur de Laurent
 Venturini, de Lucques.

Il eut de la première femme :

1. Alphonse, qui suit.
 2. Elisabetta, bapt. le 14 janvier 1557, † le 11
 septembre 1575.
 3. Claudine, bapt. le 2 juin 1558.
 4. Pietro, bapt. le 16 octobre 1561.
 5. Emilia, bapt. le 4 mai 1564.
 6. Giulio, bapt. le 11 août 1566.
- II. Maître et Sire Alfouso Aimo, de Crémone, reçu
 B. G. le 8 mars 1587, pour douze écus et deux
 seillots pour l'incendie. Ép. le 4 novembre
 1575 (c^t du 8 janvier 1577, J. Jovenon, not.).
 Tarsia, fleu Jacomo Toniolo, de Vicence, et
 d'Elisabetta Stephane, cousine de Jean-Antoine

Sala, de Vicence, laquelle mourut le 26 avril 1610, à 55 ans, et dont il eut :

1. Elisée, bapt. le 11 novembre 1576, † le 6 février 1577.
2. Marguerite, bapt. le 16 février 1578, présentée par Hernando dal ou del Ponte, † le 17 novembre 1615, fem., le 26 janvier 1606 (c^t du 20 mai, F. Dunant, not.), de Louis, feu Gaspard Morandi, de Modène, B. G.
3. Jean, bapt. le 17 décembre 1579, † le 31 mai 1580.
4. Judith, bapt. le 9 juillet 1581. † le 8 septembre 1582.
5. Aurélie, bapt. le 24 octobre, † le 5 novembre 1583.
6. Thomas, qui suit.
7. Léa, bapt. le 19 mai 1588, présentée par No. Antoine dal Ponte, † le 14 décembre 1592.
8. Jacob, qui suivra.
9. Daniel, bapt. le 5 juillet 1594, † le 5 juillet 1647. Ép. 1. le 50 août 1618 (c^t du 17 novembre, De Villette, not.), Anne, fille de Martin Delagrandmaison, de Villars sous Yens, B. G., laquelle mourut le 17 janvier 1645: — 2. le 11 juin 1645 (c^t du 31 janvier 1644, Is. De Monthoux, not.), Catherine, fille d'Egr. Odet Chappuis, C. G. et de Renee del Ponte. Il eut de

cette dernière : a) Aimée, née le 10 février 1644. b) Sara, née le 6 mai, † le 20 août 1645. c) Renée, fem., le 16 février 1675, de Pierre Morin, B. G., ffeu Pierre, de Niort en Poitou : elle mourut le 12 décembre 1675. d) Sara, née le 2, † le 15 avril 1648, posthume.

III. Thomas Aime, bapt. le 8 avril 1585, † le 19 août 1640. Propriétaire à Genève, Cologny, Chougnny, Bessinge. Il testa en dernier lieu le 26 mai 1640 (Is. De Monthoux, not.). Ép. le 15 juillet 1606, Jeanne, ffeu No. David Chappuis, C.G. et de Philippa de Roeux, sœur d'Egr. Odet et de No. Isaac Chappuis, dont il eut :

1. Alphonse, bapt. le 20 mars 1608.
2. Nicolas, bapt. le 5 août 1610, † le 21 septembre 1612.
3. Tobie, qui suit.
4. Abraham, bapt. le 15 mai 1614, † le 22 juillet 1675. Sergent dans la garnison. Ép. le 14 avril 1654 (c' du 20 mars, P. Jovenon, not.), Pernette, fille d'Abraham Becquier, de Meaux en Brie, B. G., veuve de Pierre Dué ; il n'en eut pas d'enfants.
5. Daniel, bapt. le 5 juin 1617, † avant 1659, vivant en 1645.
6. Susanne, née le 28 novembre 1619, † le 4 mai 1651, s. a.

7. Anne, née le 30 avril, † le 13 décembre 1622.
 8. Françoise, bapt. le 6 mai 1624, † le 16 janvier 1676, fem., le 31 janvier 1658, de Jacques, ffeu Durand Laboris, B. G.
 9. Thomas, mort à 4 mois le 31 mars 1626.
 10. Madeleine, bapt. le 2 avril 1629, † le 3 juillet 1634.
- IV. Tobie Ayme, bapt. le 2 août 1612, † le 9 janvier 1666. Caporal dans la garnison. Ép. le 12 mars 1645 (c^t du 25 avril 1644, O. Chappuis, not.), Catherine, fille de Daniel Morel, C. G., sœur d'Egr. Esaïe Morel, dont il eut :
1. Daniel, né le 15 novembre 1645.
 2. Daniel, né le 4 avril 1645.
 3. Anne, bapt. le 13 septembre, † le 24 novembre 1646.
 4. Une fille, morte-née le 11 août 1648.
 5. Esaïe, né le 25 juillet 1649, † le 4 septembre 1655.
 6. Jean, né le 24 mars, † le 16 mai 1652.
 7. Susanne, née le 24 février 1654, † le 29 août 1655.
 8. Renée, née le 15 mars 1656, † le 15 mars 1664.
 9. Abraham, né le 27 mars 1657.
 10. Jeanne, née le 10 août 1658, † le 2 novembre 1664.

11. Françoise, née le 10 juillet 1660, † le 15 décembre 1675.
 12. Louise, née le 12 janvier 1662, † le 24 septembre 1668.
 15. Jeanne, née le 9 novembre 1663, † le 2 septembre 1712, ayant testé par-devant Joly, not., le 29 août 1712. Fem., le 4 mai 1687 (c^t du 30 avril 1685, F. Joly, not.), d'Isaac Penard, C. G., feu Isaac et de Judith Chériot.
- III. Jacob soit Jacques Ayme, bapt. le 20 décembre 1590, † le 21 février 1653, ayant testé le 2 mai 1648 (F. Dunant, not.). Ép. le 22 août 1615 (c^t du 29 janvier 1624, P. Gautier, not.), Léa († le 18 mars 1657), feu No. David Chapuis, C. G., et de Philippa de Roeux, sœur de la femme de son frère Thomas, et dont il eut :
1. Alphonse, bapt. le 18 août 1614, † le 20 juillet 1618 par suite d'accident au Rhône.
 2. Jeanne, bapt. le 19 mars 1618, † le 30 mai 1685, fem., le 4 janvier 1658, de Daniel, feu Antoine Lagisi soit Lagisse, C. G. (c^t du 5 novembre, Is. De Monthoux, not.).
 3. Abraham, né le 5, † le 10 novembre 1619.
 4. Louise, née le 27 octobre 1620, † à Bossey sous Salève le 11 mars 1687, ayant testé le 27 novembre 1678 (G. Grosjean, not.), fem., le 8 juillet 1658 (c^t du 5, J. Vignier, not.), d'Egr.

Pierre Mestral, procureur aux appellations de St-Victor et Chapitre, B. G., fils de M^e Loys, de Landecy, et de Clauda Dupuis.

5. Thomas, qui suit.
6. Philippa, bapt. le 25 août, † le 30 octobre 1625.
7. Susanne, bapt. le 15 février 1627, † le 11 mars 1705, fem. (c^t du 29 octobre 1671, E. Morel, not.) de César, ffeu Jacques Marcet, C. G.
8. Léa, née le 6 septembre, † le 29 octobre 1629.
9. Jean, né le 10, † le 17 février 1635.
10. Une fille, † à huit jours le 29 avril 1636, non baptisée.

IV. Thomas Ayme, bapt. le 9 janvier 1625, † le 28 juin 1695. Ép. le 14 avril 1644 (c^t du 2 janvier 1645, ls. De Monthoux, not.), Judith, ffeu Sp. Gaspard Alexius, des Grisons, B. G., pasteur et professeur distingué, et de Jeanne Hébert, dont il eut :

1. Madeleine, née le 7 décembre 1644, † le 15 novembre 1708, fem., le 9 janvier 1670 (c^t du 10 février, L. Pasteur, not.), de Jacques Mauris, C. G., chirurgien, fils de M^e Jacques et de défunte Françoise Brunet.
2. Catherine, née le 19 février 1647, † le 16 mai 1720, fem., le 15 avril 1679, de Bernard, fils

de Bernard Maudry, C. G. (c^t du 24 mai, P. Vignier, not.)

3. Jacques, né le 12 janvier 1650. Ce fut probablement lui qui épousa Esther Delisle, dont il eut : Catherine, morte à 89 ans, le 22 mai 1777, fem., le 2 août 1725, de Pierre Aillod, H. G., ffeu David.
 4. Jeanne-Catherine, née le 4 avril 1652, † le 5 avril 1678, s. a.
 5. Jean-Jacques, qui suit.
 6. Jeanne, née le 5 mai 1657, † le 9 avril 1728, ayant testé par-devant Grosjean, not. Fem., le 16 janvier 1698 (c^t du 18, F. Joly, not.), de Salomon, ffeu Egr. Jean-François DuVoisin, notaire, de Grandson, et de Marguerite Vautier.
 7. Anne, née le 8 janvier 1660, † le 16 octobre 1752, fem., le 27 septembre 1707 (c^t du 24, Daniel Grosjean, not.), d'Egr. Abraham Cléjat, C. G., procureur au siège de M. le lieutenant, ffeu Louis et de Marie Ester.
 8. Isaac, qui suivra.
 9. Léonard, né le 29 mai 1666, † le 12 août 1668.
- V. Jean-Jacques Ayme, né le 17 juin 1655, † le 2 juin 1752. Ép. 1. le 15 août 1679 (c^t du 10 avril 1680, J.-A. Comparet, not.), Jeanne-Françoise, fille de Thomas Martine, C. G., et de Vic-

toria Auguste, nièce d'Abraham Hem, C. G. (voir à la fin de la généalogie), et sœur de No. Gédéon Martine, premier syndic, magistrat très distingué ; — 2. le 7 janvier 1695, Sara, fille de Pierre Périer, H. G.

Il eut de la première femme :

1. Jeanne-Françoise, mort-née le 8 juillet 1680.
2. Olympe, née le 26 mars 1682, † le 15 mars 1732. Fem., le 2 mars 1707, de Jean-Bénédict, H. G. puis B. G., fils de Jean Lalouet, de Mirebeau au duché de Bourgogne.
3. Jacob, né le 27 décembre 1685.
4. Pierre, né le 11 août 1686. Ép. le 20 août 1724 (c^t J.-J. Choisy, not.), Catherine, fille d'Egr. Daniel Grosjean, notaire, C. G., et de Jeanne Trembley ; — 2. le 1^{er} décembre 1726 (c^t J.-J. Choisy, not.), sa cousine germaine Elisabeth, feu Jacques Martine, C. G., et de Pernelle De Bolo. Il n'eut pas d'enfants.
5. Susanne, née le 30 novembre, † le 1^{er} décembre 1687.
6. Guillaume, né le 4 août 1690.
7. Sara, née le 5 novembre 1691, † le 9 novembre 1721, ayant testé par-devant Rilliet, not., fem., le 6 juillet 1721 (c^t J.-J. Choisy), d'André, fils de Jacques Arlaud, chirurgien, C. G., et de Susanne Capitel.

8. André, né le 21 mai 1695.
9. Elisabeth, née le 26 août 1694, † le 12 février 1767, s. a.

Et de la seconde femme :

10. Jeanne, née le 28 septembre, † le 8 octobre 1695.
11. Jean, mort-né le 21 janvier 1701.
12. Marc, né le 24 janvier 1702, † le 21 mars 1705.
15. Jeanne, née le 16 juin 1704. † le 5 mai 1765, fem., le 17 août 1727 (cont^t du 51 juillet, G^o Grosjean, not.), d'Antoine Wiss, du bailliage de Wimmis, B. G., fils de Pierre et de Gabrielle Du Montay. Elle testa le 24 mai 1759 (J.-P. Vignier, not.).

- V. Isaac Ayme, né le 22 mars 1664, † le 7 janvier 1720. Ép. 1. le 29 avril 1690 (c^t du 4 juillet) Marguerite, fille de No. Pyramus de Candolle, C. G., et d'Elisabeth Gando : — 2. le 17 septembre 1718 (c^t du 1^{er}, Daniel Grosjean not.), Jeanne-Françoise, s^{eu} No. David Dentand, C. G.

Il eut de la première femme :

1. Pyramus, qui suit.
2. Aimé, qui suivra.
5. Anne, née le 21 mars 1715. † le 15 novembre 1778, fem., le 2 juin 1754 (c^t du 20 mai, J. Vignier, not.), de Barthélemy, fils de Jean Bert, N. G., et de Pernette Bonnet.

VI. Pyramus Ayme, né le 1^{er} juin 1702, † le 12 décembre 1779. Ép. le 3 octobre 1728 (c^t du 21 septembre, G^e Grosjean, not.), Aimée, ffeu Jacques Ayme, C. G., et d'Esther Delisle, dont il eut :

1. Catherine, née le 7 mai 1750, fem., le 22 mars 1771 (c^t du 11 février, J.-J. Choisy, not.), de Georges-Abraham, fils d'Abraham Méliset, B^s d'Orbe, demeurant à Genève.
2. Louise-Andrienne, née le 29 juillet 1755, † le 6 août 1744.
3. Catherine-Aimée, née le 15 juin 1755, † le 24 juillet 1779, fem., le 5 février 1762 (c^t du 28 janvier, J.-J. Choisy, not.), de Jean-Antoine-David Molle, H. G., fils de Jean-Louis et d'Olympe Saget.
4. Jean-François-Pierre, né le 9 juillet 1757, † le 17 août 1755.

VI. Aimé Ayme, né le 7 novembre 1706, † le 15 octobre 1760. Ép. le 17 octobre 1754 (c^t du 4, Alph. Vignier, not.), Catherine, ffeu Gédéon Rigaud (1), C. G., et de Susanne Jaquier, dont il eut :

(1) Cette branche a été omise dans la généalogie Rigaud, Notices, II, 217. Gédéon Rigaud, mari de Susaune Jaquier, était fils de François (dont il est dit, p. 223, que la postérité subsiste en Angleterre), et de Susanne Simonin, sa seconde femme; François était fils

1. Susanne, née le 14 juillet 1755, † le 12 février 1777, s. a.
 2. Pyramus, né le 12 juillet 1757, † le 8 août 1758.
 5. Henriette-Catherine-Marie-Anne, née le 16 mai 1759, † le 25 avril 1742.
 4. Lazare, né le 2 décembre 1742, † le 25 février 1747.
 5. Aimé, qui suit :
 6. Charlotte-Etiennette ou Antoinette, née le 15 septembre 1755, † le 6 avril 1755.
- VII. Aimé Ayme, né le 26 septembre 1750, † le 10 août 1805. Ép. le 15 novembre 1769, Jeanne-Susanne, fille de Samuel Henchoz, native, laquelle mourut le 2 août 1799, et dont il eut :
1. Etienne, né le 25 octobre 1770, † le 5 septembre 1793, s. a., d'un coup d'arme à feu.
 2. Catherine-Aimée, née le 7 juillet, † le 9 octobre 1772.
 5. Aimé, né le 15 août 1775, † le 28 octobre 1774.
 4. Pierre-Jacob-Louis, né le 17 mars 1777, † le 7 avril 1784.
 5. Antoinette-Catherine-Aimée, née le 12 janvier 1776, † le 15 janvier 1789.

d'Hippolyte Rigaud et de Marie Chenaud (F. Joly, not., 3 juin 1706; inv^o apr. décès, n^o 557; L. Pasteur, not., 25 janvier 1678).

6. Susanne, née le 11 juillet 1778, † le 1^{er} juin 1822, s. a.
7. Jeanne-Susanne, née le 1^{er} mars 1782, † le 24 avril 1856, veuve Lamou.
8. Victoire, née le 25 février 1785, † le 10 août 1797.

HEM

- I. Jean Haim, d'Eschbach, ailleurs d'Ansbach en Bavière, fut père de :
Paul, qui suit.
- II. Paul Haim, puis Hem, reçu B. G. le 19 décembre 1649 avec ses trois fils, moyennant trente écus, un seillot et un mousquet.
Ép. le 9 août 1655, Elisabeth, ffeu Jean Savoard, C. G., et de Jeanne Grillet, laquelle fit son testament clos et secret en juin 1697, et dont il eut :
 1. Andrée, soit Andrienne, née le 12 mars 1656, † le 12 février 1644.
 2. Paul, né le 22 décembre 1657, † le 4 avril 1672. Ép. 1. le 19 mars 1665, Anne-Marie, ffeu Abraham Moser, H. G., dont il eut une fille mort-née le 25 octobre 1667 ; — 2. le 6 juin 1669, Jeanne, fille de David Goulet, de Metz, B. G., dont il eut David, né le 25 no-

vembre 1670, et Abraham, né le 7 octobre 1672.

3. Pierre, né le 27 décembre 1639.
4. Abraham, qui suit.
5. Catherine, née le 19 juillet 1644, fem., le 7 août 1659, d'Abraham Bardet, C. G., fils de Jean.
6. Lydie, bapt. le 9 août 1646. † le 24 octobre 1648.
7. François, né le 7 juillet 1648, † le 1^{er} janvier 1676. Ép. le 9 décembre 1671, Michée, fille de Pierre Mareschal, B. C., et de Michée de la Rovièrre, dont il eut Pierre, né le 8 mai 1675, et Paul, né le 9 décembre 1674, † le 10 avril 1676.
8. Françoise, née le 50 août 1651, † le 10 septembre 1656.

III. Abraham Hem, né le Ép. 1. le 25 octobre 1669, Susanne, fille de Jacques Martine, C. G.; — 2. le 10 juin 1681, Jeanne, fille de No. Abraham Chenaud, C. G., pasteur, laquelle testa le 15 octobre 1706 (J. Fornet, not.); — 3. le 27 août 1694, Françoise, fille de Louis Dentand, C. G.

Il eut de sa première femme :

1. Pierre, mort le 50 août 1672.
2. Paul, né le 50 janvier, † le 50 avril 1671.

3. Jacob, né le 1^{er} avril 1672.
4. François, né le 15 novembre 1673, † le 21 novembre 1685.
5. Elisabeth, née le 31 janvier 1675, † le 18 novembre 1680.
6. Jeanne-Louise, née le 25, † le 29 mars 1676.
7. Jacques, né le 30 août 1677, † le 30 novembre 1680.

De sa seconde femme :

8. Madeleine, née le 11 mai 1682, † le 31 août 1686.
9. Jean-Frédéric, né le 2 avril 1684, † le 2 septembre 1686.
10. Catherine, née le 20 avril 1685, vivante en 1706.
11. Esther, née le 26 février 1687, † le 21 mars 1756, fem., le 25 octobre 1707, de Jean Dellerie, fils d'Henri, de Montauban, B. G.
12. Guillaume, né le 9 septembre 1688, vivant en 1706.
13. Madeleine, née le 22 août 1691, † le 26 janvier 1750. s. a.
14. Abraham, né le 16 novembre 1692, † le 6 juillet 1696.
15. Théodore, mort en bas âge le 16 août 1696.

Et de sa troisième femme :

16. Paul, né le 15 mars 1695
17. Jeanne-Françoise, née le 24 août 1698, vivante en 1706.
18. Abraham, né le 1^{er} juillet 1699.
19. Ève, née le 22 septembre 1701, † le 25 janvier 1762, fem., le 29 avril 1725 (c^t du 27, J.-A. Rilliet, not.), de Louis, fils d'Etienne Danel, C. G., et d'Etienne De la Bière.
20. Anne, née le 20 février 1704.
21. Charlotte-Claudine, née le 12 août 1705, † le 25 mars 1765, s. a.
22. Jeanne-Marie, née le 4 novembre 1706.
23. Abraham, né le 27 janvier 1708.

L. D.-V.

ARLAUD

Armes : D'azur à l'arc d'or, accompagné en pointe d'une eau d'argent.

- I. Victor Arlaud, de Maringues en Auvergne, † avant le mariage de son fils Antoine, fut père de :
 1. Antoine, qui suit.
 2. Jean, qui suivra.
- II. Antoine Arlaud, reçu B. G. 26 décembre 1617.
Ép. 4 juin 1615, Jeanne Dué, feu Jean, B. G., et

de Susanne Faucheron (cont^t Ph^t Babel, not., 1618), dont il eut :

1. Susanne, née 18 février, † 2 avril 1616.
 2. Etienne, qui suit.
 3. Gédéon, né 20 décembre 1619, † 11 novembre 1625.
 4. Sara, née 24 février 1622, † 7 mars 1695, femme, 20 juin 1641, de Robert Le Grand, H. G.
 5. Jean, qui suivra.
 6. Abraham, qui suivra.
 7. Jeanne, baptisée 25 août 1629, † 20 août 1661, femme, 51 mars 1646, de Joachim Billette, de Châtelleraut.
 8. Henri, qui suivra.
 9. Isaac, né 26 mai, † 16 juillet 1654.
- III. Etienne Arlaud, né le 16 mai 1618. Ep. 28 octobre 1658 (c^t J. De Monthoux, not., 1658), Judith Lallemand, feu Didier, B. G., laquelle mourut le 22 octobre 1658 et dont il eut :
1. Jeanne, née 7 septembre 1659, † 14 février 1644.
 2. Marguerite, née 26 avril 1642, † 25 janvier 1645.
 3. Abraham, né 19 octobre 1644.
 4. Philippe, né 2 décembre 1645, † 8 juin 1646.
 5. Judith, † 22 avril 1649.

6. Jeanne, née 11 avril 1649, † 8 mai 1689, femme, 22 mars 1674, de Pierre Duet.

III. Jean Arlaud, né 25 septembre 1625. Ép.

Bartholomée Galline, dont il eut :

1. Pierre, né 25 octobre 1651
2. Jean-Antoine, qui suit.
3. Sébastien, qui suivra.
4. Lazare, qui suivra.
5. Barthélemie, † 2 mars 1672.
6. Marguerite, née 18 janvier 1669, † 15 janvier 1728, femme (c^t J. Girard, not., 1707) d'Augustin Buffe, C. G.
7. Marie, . . . , femme, 10 décembre 1700, de François Favon, C. G.; elle testa chez Gérentet, not. de Gex, 1728.
8. Marie-Aimée, mentionnée au testament de sa sœur, Marie Favon née Arlaud.
9. Françoise, femme d'Abel Cuchet, N. G. (c^t F. Joly, not., 1706).

IV. Jean-Antoine Arlaud, . . . † 15 septembre 1707.

Ép. 9 juillet 1685, Marie Mallet, fieu Joseph, C. G., laquelle testa dev^t J. Girard, not., 1719.

Il en eut :

1. Jacques, né 50 octobre 1684, † 5 mars 1695.
2. Catherine, . . . † 1^{er} juin 1756, femme, 8 jan-

vier 1715, de Jean-Jacques Audibert, N. G. (c^t D. Grosjean, not., 1714).

5. Barthélemy, qui suit.

4. Augustine, née 6 octobre 1691, † 18 juin 1754, femme, 18 juin 1715, de Louis-Bénigne Mussard, C. G. (c^t M. Joly, 1715).

5. Nicolas.

6. Théodore, né 1^{er} avril 1698, † 4 novembre 1752.

7. Marie, née 17 août 1700, † 1^{er} octobre 1765, femme, 12 novembre 1719, d'Isaac De Fernex, C. G. (c^t J. Girard, not. 1720),

8. Jacques, né 7 avril 1702.

9. Pierre, qui suivra.

10. Françoise-Marie, née 18 septembre 1704, † 24 mai 1722.

V. Barthélemy Arlaud, né 7 juin 1689, † 25 septembre 1747. Ép. 2 octobre 1718, Anne De la Chana, feu Pierre, C. G., et d'Elisabeth Bordier (c^t Alph. Vignier, not., 1718), dont il eut :

1. Esther, née 14 juillet 1719.

2. Jacques, qui suit.

5. Jacques-Antoine, né 26 août 1720, † 51 janvier 1722, jumeau de son frère Jacques.

4. Andrienne, née 21 août 1721, † 11 juillet 1726.

5. Anne-Antoinette, née 17 décembre 1725, † 7 septembre 1726.

6. Gédéon, qui suivra.
 7. Alexandre, qui suivra.
 8. Paul-Toussaint, qui suivra.
 9. Jeanne-Marthe, née 29 mars 1728, femme, 30 octobre 1757, de Louis Hornung, N. G. (c^t C.-G. Flournois, not., 1757).
 10. Gabriel-Antoine, né 29 mars 1728, † 17 octobre 1730, frère jumeau de Jeanne-Marthe.
 11. Lazare, né 21 août 1729, † 3 juillet 1755.
- VI. Jacques Arlaud, né 26 août 1720. Ép. 1. 16 septembre 1749, Jeanne-Marie Bernard, fille d'Elie. — 2. 4 décembre 1752, Sara Cottin, ffeu David, N. G., veuve de Jean Bourdillon.
- Il eut du premier lit :
1. Anne-Antoinette, née en 1750, femme, 23 juin 1769, d'Ami Caille, C. G. (c^t J.-P. Vignier, not., 1769).
 2. Bernard, né 1^{er} juin, † 3 juin 1752.

-
- VI. Gédéon Arlaud, né 1^{er} décembre 1724, † 2 juin 1788, ayant testé dev. J.-L. Duby, not., 1787. Ép. 7 novembre 1775, Marguerite Malan, ffeu David, veuve de Jean-Louis Soubeyran (c^t C.-G. Flournois, not., 1775).
-

VI. Alexandre Arlaud, né 23 décembre 1725, † 22 février 1788. Ép. 26 mars 1752, Françoise Lossier, ffeu Pierre, C. G., laquelle mourut le 27 février 1768, ayant testé en 1767 dev. J. Binet, not.

VI. Paul-Toussaint Arlaud, né 10 avril 1727. Ép. 1. 26 décembre 1752, Anne-Sara Azemar, fille de Jean-Louis, N. G., et de Jeanne Galline (c^t J.-J. Choisy, not., 1752). — 2. 29 octobre 1787, Elisabeth Quinzain, ffeu Isaac, veuve de Henri Roget (c^t J.-G. Bernier, not. 1787).

Il eut du premier lit :

Jean-Henri-Luc, né 17 octobre 1755, † 24 juillet 1757.

V. Pierre Arlaud, né 30 août 1705, † 9 juillet 1757. Ép. 21 mars 1754, Lucrèce-Madeleine Giraud, ffeu Etienne, H. G. (c^t J.-L. Charton, not., 1754), dont il eut :

Etiennette-Esther, née 24 septembre 1755, femme de Jacques Mazoyer, N. G. (c^t J.-P. Vignier, not., 1764).

IV. Sébastien Arlaud, né 21 octobre 1656, † 18 avril

1722. Ép. 8 juin 1677, Jeanne Malacreda, feu Paul, C. G. et de Pernelle Patry (c^t E. Morel, not., 1677), dont il eut :

1. Jacques, né 31 décembre 1677, † 5 janvier 1678.
2. Bartholomée, née 3 juin 1679, † 15 décembre 1758, femme de François-Maurice Branchu.
3. Henri, né 28 mai, † 18 septembre 1680.
4. Catherine, † 3 juin 1765, fem.. 10 février 1726, de Pierre-Jacques Collomb, C. G. (c^t P. De Harsu, not., 1726).
5. Antoine, † 30 septembre 1696.

IV. Lazare Arlaud, né 3 mai 1665, † 4 janvier 1754.

Ép. 21 février 1690, Judith Mussard, fille de Pierre, C. G., et de Catherine Mallet (c^t J.-A. Comparet, not., 1690), dont il eut :

1. Renée, née 8 décembre, † 30 décembre 1690.
2. Catherine, née 27 décembre 1691, † 18 octobre 1772, femme, 19 juin 1717, de Pierre Durade, de Réalville en Quercy.
3. Louis-Ami, qui suit.
4. Jean-Antoine, né 29 décembre 1695, † 19 juin 1704.
5. Antoine, né 25 novembre 1696.

- 6 Jean-François, né 15 novembre 1697, † 8 août 1704.
7. Marie, née 6 janvier 1699, † 15 septembre 1709.
8. Barthélemy, né 17 janvier 1701, † 12 juillet 1702.
9. Elisabeth-Charlotte, née 5 janvier 1705, femme, 12 août 1751, de Jean-Jacques Lambercier.
- V. Louis-Ami Arlaud, né 8 mars 1694, † 50 janvier 1761. Ép. 24 août 1721, Anne Bonnet, fille de Pierre, B. G., et de Renée Capitel (c^t Alph. Vignier, not., 1721), dont il eut :
1. Pierre, né 1^{er} juillet 1722, † 12 mars 1728.
 2. Jeanne-Pernette, née 15 juin 1725, † 26 mars 1728.
 3. François, qui suit.
 4. François, née 25 septembre 1725, † 25 février 1728.
 5. Henri-Lazare, qui suivra.
 - 6 Etienne, qui suivra.
 7. Théodore, qui suivra.
 8. Abraham, né 8 juin 1755.
 9. Marthe-Pernette, née 29 décembre 1754, femme, 7 août 1757, de Jacques-Frédéric Prévost de la Trémouille, C. G. (c^t Jacq. Mercier, not., 1757).
- VI. François Arlaud, né 18 mai 1724. Ép. 19 octo-

bre 1749, Etiennette Penard, fille de Pierre, C. G., et d'Esther Truitte (c^t J. Vignier, not., 1749), dont il eut :

1. Anne-Pernette, née 2 août 1750, femme, 27 octobre 1772, de Nicolas Scherer (c^t J.-P. Vignier, not., 1772).
2. Louis-Ami, qui suit.
3. Jacques-Guérand, né 10 décembre 1754, † 27 septembre 1775.
4. Etiennette, née 16 janvier 1756.
5. Jérémie, qui suivra.
6. Françoise-Esther, née 26 septembre 1759, † 22 août 1761.

VII. Louis-Ami Arlaud, né 15 octobre 1751, peintre en miniature. Ép. 15 mars 1778, Suzanne Jurine, fille de François, B. G., et de Suzanne Mathieu (c^t J.-J. Choisy, not., 1778), dont il eut :

1. François, qui suit.
2. François-Ami, qui suivra.

VIII. François Arlaud, né 27 février 1779, se fixa à Copenhague. Ép. 11 mai 1818, Jaqueline-Pernette Fine, fille de Pierre et de Jeanne-Pernette Plan, dont il eut :

1. Pernette-Susanne-Elisa, née 6 mai 1819 à Copenhague, † 1869.
2. Mathilde-Renée, née 20 août 1821 à Copenhague, femme de Fenwick, Anglais.

3. Pierre-Auguste, qui suit.

4. Oscar, qui suivra.

IX. Pierre-Auguste Arlaud, né 10 janvier 1828 à Copenhague. Ép. en 1875, Camilla Jessen, dont il eut :

1. Hélène-Agnès-Augusta, née en 1874, † 1876.

2. Une fille, née en 1881.

IX. Oscar Arlaud, né en 1856. Ép. en 1872, Agnès Ingeborg Jessen, dont il a :

1. Mathilde-Emma, née en 1875.

2. Elna-Elise, née en 1875.

VIII. François-Ami Arlaud, né 25 novembre 1784.

Ép. 25 septembre 1822, Jeanne-Françoise-Henriette La Housse, anglaise, feu Jean et Marianne Favre, dont il eut :

1. Robert-Louis, qui suit.

2. Louise-Pierrette, femme, 27 février 1856, de Louis Branchu.

IX. Robert-Louis Arlaud, né 14 septembre 1825.

Ép. 50 octobre 1856, à Brooklyn près New-York, Joséphine-Augusta Pray, de New-York, fille de Joseph et d'Anne Hutchinson, dont il a :

1. Henriette-Anna.
 2. Robert-Louis, né 25 juillet 1860.
 3. Emma-Louise.
 4. Pauline-Alexandrine.
 5. Louisa-Camilla.
-

VII. Jérémie Arlaud, né 19 janvier 1758, peintre, dit « le Romain. » Ép. en 1794, Anne-Louise Caldesaignes, fille de Pierre, C. G. (c^t Jacob Vignier, not., 1794), dont il eut :

1. Susanne, née 22 juillet 1796, femme, 1851, de Frédéric-Jean Thorens, de Neuchâtel.
 2. Françoise-Louise, née 25 novembre 1797, femme, 1814, de Jean-Marie Prévost.
 3. Françoise-Jacqueline-Louise, née 5 mars 1802, femme, 1826, d'Alexandre Laurent de Pierredon.
 4. Elisabeth-Amélie-Susanne, née 5 août 1805.
-

VI. Henri-Lazare Arlaud, né 15 mai 1727, † 27 août 1796. Ép. 10 juin 1756, Marguerite Vire, fieu Jean, d'Alais en Languedoc (c^t J.-L. Delorme, not., 1756), dont il eut :

1. Louise-Marguerite-Elisabeth, née 10 novembre 1758.

2. Madelaine-Etiennette, née 15 février 1761.
 3. Jacques-Frédéric, né 27 avril 1764.
 4. Léonard-Isaac, né 26 avril 1767.
 5. Un fils, † âgé de 8 jours, 4 janvier 1770.
-

VI. Etienne Arlaud, né 3 juillet 1728, † 10 décembre 1794. Ép. 20 avril 1766, Marie Serment, fille d'Ami, C. G. (c^t Jacq. Mercier, not., 1766), dont il eut :

1. Jeanne-Elisabeth, née 1^{er} novembre 1769, † 1819, femme, 1795, du baron de Blanckenhagen, Livonien.
2. Jacques, né 25 mars 1772, † 17 septembre 1776.
3. Jean-Marc-Jacques, qui suit.
4. Jacques-Antoine, né 21 janvier 1781, † 1851, s. a.

VII. Jean-Marc-Jacques Arlaud, né 19 septembre 1777, † 1857. Ép. 16 mars 1818, Susanne-Alexandrine Michod, de Vevey, dont il eut :

1. Jean-François-Louis, né 13 avril 1820.
2. Jeanne-Louise-Susanne, née 14 août 1822, † 1841.
3. Louise-Antoinette, née 12 novembre 1825, † 1844.

4. Jeanne-Alexandrine, née 24 janvier 1825, † 1846.
-

VI. Théodore Arlaud, né 12 juillet 1750. Ép. Suzanne Talichet, dont il eut :

1. Marie-Anne-Octavie, née 28 juillet 1768, à Orbe, femme de Georges-Emmanuel Combe.
 2. Marc-Louis, bapt. à Orbe 26 septembre 1772, † 1845, fondateur du musée Arlaud, à Lausanne.
 5. Jean-François-Louis-Henri, né 12 septembre 1777, à Orbe.
-

III. Abraham Arlaud, né 1^{er} mai 1627, † 18 mai 1686, Ép. 1. 20 juin 1658, Judith Marcet, fille de Jean, C. G., et de feu Marguerite Varro (c^t J. Comparet, not., 1658); — 2. 9 novembre 1676, Abigail Le Maire, fille de Samuel, C. G.

Il eut du premier lit :

1. Jean, qui suit.
2. Antoine, né 12 juillet 1660.
5. Jacob, qui suivra.
4. Marguerite, née 22 février 1665.
5. Elisabeth, née en février 1665.

6. Marie-Madelaine, née 29 août 1666, † 26 avril 1670.
7. Catherine, née 7 octobre 1668, † 1^{er} mars 1704, femme de François-Christophe Demellet, C. G.
8. Judith, née 9 octobre 1669.
9. Marc-Antoine, qui suivra.
10. Esaïe, baptisé 6 janvier 1675, † 15 septembre 1690 (l'acte de décès le nomme Isaac).
11. Jeanne, née 20 février 1674.
12. Pierre, né 15 décembre 1675.

Et du second lit :

15. Madelaine, née 19 août 1677, † 2 octobre 1740, femme de Jacques Pasteur, C. G. (c^t D. Grosjean, not., 1701).

-
- IV. Jean Arlaud, né 26 avril 1659, se fixa à Constantinople. Ép. Baptistine Dumontay, dont il eut : Jean qui suit.
 - V. Jean Arlaud, né vers 1712 à Galata-lès-Constantinople. Ép. Catherine Definod, dont il eut : Jacques, qui suit.
 - VI. Jacques Arlaud, né à Galata-lès-Constantinople, 9 octobre 1745. Ép. 14 octobre 1765, Jeanne-Isaline Saint-Amand, fille de Jacques, H. G., et

de Clermonde Lenieps (c^t J. Binet, not., 1765),
dont il eut :

1. Jacqueline-Clermonde, née 1^{er} novembre 1768,
femme, 1788, de François-Louis Duret (c^t J.
Binet, not., 1788).
 2. Marie-Madelaine, née 4 avril 1771, femme,
1794, de Jean-Etienne-Abraham Chaponnière
(c^t J. Janot, not., 1794).
 3. Jacques-Antoine, qui suit.
 4. Etiennette-Amélie, née 29 avril 1776.
- VII. Jacques-Antoine Arlaud, né 25 juin 1775, † 25
octobre 1848. Ép., 1798, Pernette-Catherine
Bideleux, fille d'Antoine, dont il eut :
- Isaac-Jude, né 28 avril 1799.
-

IV. Jacob Arlaud, né 2 décembre 1661. Ép. à Galata-
lès-Constantinople, Baptistine Jercelat, dont il
eut :

1. Pierre, qui suit.
 2. Jacob.
- V. Pierre Arlaud. Ép. à Galata-lès-Constantinople,
Elisabeth Kemble, Anglaise, dont il eut :
1. Abraham.
 2. Jean.
 3. Elisabeth, femme, 19/50 novembre 1744, à

Péra-lès-Constantinople, de Jacques Chappuis,
C. G.

IV. Marc-Antoine Arlaud, né 30 août 1671. Ép. à
Galata-lès-Constantinople, Jercelat, dont il
eut :

Pierre, qui suit.

V. Pierre Arlaud. Ép. à Galata-lès-Coustantinople,
Marguerite Dumontay, dont il eut :

Jean-Louis.

III. Henri Arlaud, baptisé 5 janvier 1651, † 17 jan-
vier 1689. Ép. 12 septembre 1658, Jeanne
Dassier, fille de Pierre, C. G. (c^t Ph^t Viret, not.,
1658), dont il eut :

1. Françoise, baptisée 14 septembre 1659, † 20
août 1660.

2. Antoine, né 12 mai, † 25 août 1661.

3. Elisabeth, née 18 septembre 1662, † 10 mars
1757, femme, 12 septembre 1682, de Paul
Baccuet, C. G.

4. Jacques, qui suit.

5. Anne, née 27 juillet 1666, † 28 avril 1667.

6. Jacques-Antoine, né 6 mai 1668, célèbre pein-
tre en miniature, se fixa à Paris, y devint pein-

tre du duc d'Orléans, régent de France, et mourut le 25 mai 1745 à Genève (V. Documents inédits sur Jacques-Antoine Arlaud, par Th. Heyer, br., 1865, et au sujet des divers artistes de cette famille : « Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève, par J.-J. Rigaud, ancien syndic. »

7. Benjamin, né 24 octobre 1669.

8. François, né 25 mai 1675.

9. Antoine, né 17 novembre 1677, † 4 juin 1744.

IV. Jacques Arlaud, né 8 décembre 1665. Ép. 5 février 1691, Suzanne Capitel, fille d'André, C. G., et d'Anne Gaudy (c^t F. Joly, not., 1691), dont il eut :

André, qui suit.

V. André Arlaud, né 19 janvier 1692, chirurgien, † 17 mars 1762, ayant testé dev^t J.-L. Duby, not., 1762. Ép. 1. 6 juillet 1721, Sara Aÿme, fille de Jean-Jacques, C. G. (c^t J.-J. Choisy, 1721); — 2. 17 mai 1722, Anne Vieux, fille de Mathieu, H. G., et de Madelaine Viridet (c^t L. Pasteur, not., 1722).

Il eut du second lit :

1. Mathieu, né 19 août 1724.

2. Jeanne-Jacqueline, née 12 décembre 1725, † 10 mars 1796, femme, 14 décembre 1749, de Pierre Vieux, B. G. (c^t J.-L. Charton, not., 1749).

3. Susanne-Andrienne, née 12 janvier 1727, † 10 mai 1754.
 4. Marthe-Elisabeth, née 31 décembre 1727, † 12 janvier 1728.
 5. Jean-Louis-Henri, né 29 mars 1729, † 25 juillet 1740.
 6. Anne-Marie, née 24 juin, † 22 octobre 1750.
 7. Pierre, qui suit.
 8. Jeanne-Marie-Madelaine, née 16 août 1733, † 16 juin 1792, s. a.
 9. Jean-André, né 15 septembre 1735, † 7 février 1765.
 10. Jeanne-Marguerite, née 7 mars 1757.
- VI. Pierre Arlaud, né 12 octobre 1751. Ép. 5 décembre 1765, Louise-Claudine-Elisabeth Lador, fille d'Etienne (remariée après divorce à Jean-Jacques-Guillaume Langin, en 1781); dont il eut: Jeanne-Etiennette-Dorothee, née 9 septembre 1765, † 17 avril 1796, femme de Jean-Pierre Dupias (c^t G. Choisy, not., 1788).

-
- II. Jean Arlaud, bourgeois de Lausanne. Ép. 20 janvier 1659, Elisabeth Dué, ffeu Sp. Gédéon, ministre, C. G , et de Gabrielle Prevost (c^t Is. Demonthoux, not., 1642).

F. R.

BARDIN

Armes : D'azur au chevron d'argent accompagné de trois têtes de daims d'or.

La famille Bardin, qui fait l'objet de cet article, fut, jusqu'au dernier siècle, presque exclusivement vouée au commerce de la librairie qui avait, comme on le sait, une grande activité à Genève. Un de ses membres, Isaac Bardin, ainsi que d'autres libraires de Genève, éditait une gazette donnant les dernières nouvelles et paraissant deux fois par semaine. Le ministre anglais, résidant en Suisse, se plaignit très vivement auprès de la Seigneurie, par lettre datée de Berne du 15 août 1748, de la manière dont étaient rédigées ces informations, des « calomnies atroces, des traits moqueurs, malicieux, diffamatoires et insultants qu'on y rencontrait. » Il prétendait même qu'en certains endroits, Bardin, ne trouvant pas la dose assez forte, ajoutait du sien. A la missive du ministre était joint un extrait de ces lettres, où les passages attribués à Bardin sont soulignés ou annotés, en fort petit nombre du reste. Bardin, mandé à la Seigneurie, expliqua qu'il recevait deux manuscrits de Paris, et s'en servait pour rédiger ses nouvelles, sans y rien ajouter du sien. Il fut naturellement censuré et invité à plus de circonspection (1).

(1) Reg. du Conseil du 17 août 1748. A comparu le Sr Bardin,

On peut remarquer deux périodes dans l'existence de cette famille. La première se termine par la mort tragique du notaire Jean Bardin, laissant trois enfants en bas âge et dénués de ressources. Mais de meilleurs jours ne tardèrent pas à luire pour les descendants, qui prospérèrent dans cette seconde période mieux encore que leurs devanciers, formèrent de bonnes alliances, et produisirent quelques hommes distingués et utiles à la République.

Antérieurement, nous avons eu une autre famille Bardin, représentée dans la seconde moitié du XVI^{me} siècle par Egrège-François Bardin, notaire, citoyen, né vers 1540, qui épousa successivement Marie de

lequel, interrogé sur les nouvelles qu'il envoie en Suisse, a dit qu'il avoit une convention avec la Poste de Berne depuis près de 30 ans pour leur envoyer les divers manuscrits; qu'entr'autres il reçoit les deux manuscrits de Paris, que quand il y a dans l'un de ces deux papiers un article qui n'est pas dans l'autre, il le transcrit sur le papier où il n'est pas, mais sans y rien ajouter du sien, que c'est ainsi qu'il envoie les originaux mêmes de ces manuscrits à la Poste de Berne, mais que quant aux copies de ces manuscrits qu'il distribue ici aux caffés ou aux particuliers, il supprime avec soin les articles qui contiennent quelque chose d'injurieux. Il a produit les deux manuscrits d'aujourd'hui pour exemple, l'un contenant un article qui n'est pas dans l'autre. — Dont opiné, l'avis a été de censurer le Sr Bardin de ce qu'il n'a pas eu la prudence de supprimer les articles de ces manuscrits de Paris qui contenoient des choses injurieuses aux Puissances, l'exhortant à avoir plus de circonspection, qu'entr'autres il ne doit point ajouter de sa main ce qu'il tire de l'un pour le mettre à l'autre papier où il manque.

Lestelley, puis Marie Parent, et mourut de peste le 15 décembre 1615. Il eut de ses deux femmes une douzaine d'enfants qui moururent presque tous en bas âge. François descendait probablement de Guillaume ou de Pierre, de Seissel, reçus bourgeois, le premier en 1487, le deuxième en 1499. Cette famille s'éteignit après deux générations.

Notons encore : Charles Bardin, natif de la Flèche en Anjou, reçu H. G. le 1^{er} mai 1559 ; — Sp. Abraham Bardin, de Neuchâtel, ministre, H. G. le 26 avril 1574 ; — No. Cluda, ffeu No. Claude Bardin, vivante en 1523, femme de No. Thomas Moine.

1. Noël Bardin, libraire, de Puisieux en Gatinois, diocèse de Sens (aujourd'hui dép. de l'Yonne), reçu H. G. le 8 juillet 1555. Il s'était sauvé de France, ayant été arrêté à Dijon pour avoir, contre la loi, vendu des livres religieux, et il avait été condamné pour ce fait à la peine du fouet (1). Il mourut à l'âge de 80 ans, le 1^{er} avril 1588. Il avait épousé à Genève, le 21 juillet 1555, Verena Misalin, de Jergeau, diocèse d'Orléans, dont il eut :

1. Noé, qui suit.

2. Jeanne, bapt. le 19 janvier, † le 15 avril 1558.

(1) Sordet, Dict. man^t des familles genevoises.

3. Sara, bapt. le 25 juin 1559, femme, 1. de Pierre Chasteau ; — 2. le 26 novembre 1598, de Jean Agier, fils d'André, de Nimes.
 4. Marie, bapt. le 27 décembre 1561, fem., le 17 février 1585, de Claude Canon, de Paris.
 5. Jacques, qui suivra.
- II. Noël soit Noé Bardin, bapt. le 5 septembre 1556, † le 29 septembre 1595. Libraire. Reçu B. G. le 26 février 1585 pour six écus et le seillot pour l'incendie. Ép. le 1^{er} novembre 1579, Madeleine, fille de Robert Martine, dont il eut :
1. Marie, née vers 1581, † le 20 août 1637, fem., 1. (c^t de mar. 20 mars 1598, J. Jovenon, not.) de Jacques, ffeu Jean Rogelet, libraire, H. G., et de Madeleine Chassinat ; — 2. le 28 juillet 1616, de Jacques, ffeu Jacques Arnaud, B. G.
 2. Robert, né le 26 janvier 1582, † le 15 juin 1585.
 3. Noémi, née le 7 août 1584, † le 18 juin 1585.
 4. Susanne, née le 18 septembre 1586, † le 18 octobre 1658, fem., 1. le 27 janvier 1611, de Simon, fils d'Antoine Favre ; — 2. le 5 mars 1616, de Jérémie Vautron, B. G., peintre.
 5. Noé, né le 26 juin 1590, † le 15 novembre 1618. Libraire. Ép. le 16 décembre 1610, Sara, fille d'Antoine Favre, H. G., remariée le

9 mars 1629 à Antoine, feu Jacques Plantan, dont il eut : *a*) Elisabeth, née le 27 septembre 1611, † le 16 mars 1628; — *b*) Jacques, né le 12 juillet 1613, † le 19 septembre 1625; — *c*) Jeanne, née le 8 avril 1615; — *d*) Jérémie, né le 27 mars 1617.

6. Abraham, né le 10 janvier 1592, † le 6 septembre 1595.
-

II. Jacques Bardin, né, † le 7 janvier 1659. Libraire. Il fut reçu le 21 février 1617 pour douze écus, un seillot et un mousquet. Testa le 10 septembre 1654 (P. Jovenon, not.). Ép. 1. (c^t du 18 février 1604, J. Dupont, not.) Jeanne Julien, veuve d'Etienne Le Melais, libraire, H. G.; — 2. le 28 septembre 1606 (c^t du 14 août, P. Dunant), Lydie, fille de François Chouan, B. G., et de Jeanne Bedel. Lydie Chouan mourut le 2 mai 1662, à 74 ans.

Il eut de la première femme :

1. Etienne, né le 10 mai 1605.

Et de la seconde :

2. François, né le 31 octobre 1607, † le 4 septembre 1678, s. a. Libraire.
3. Jérémie, né le 5 avril 1611, † le 29 novembre 1674. Etabli à Castres, et marié à Susanne Vi-

dal, dont il eut : *a*) Lydie, fem. d'Isaac Grammont, libraire, H. G.; — *b*) Isabeau, née vers 1657, † le 22 février 1757, fem. (c^t 5 avril 1681, G. Grosjean, not.) de son cousin Jacques-François Bardin.

4. Anne, née le 20 juin 1614, † le 18 août 1658, étant tombée dans le lac aux Epuisoirs, fem., le 5 octobre 1641, de Jacques, ffeu Isaac Graddelle, C. G., et de Pernelle Jaquemin.

5. Une fille, mort-née le 8 janvier 1618.

6. Jacques, né le 15 avril 1619, † le 1^{er} juillet 1620.

7. Jean, qui suit.

8. Judith, née le 7 juillet 1625, † le 4 novembre 1665, fem., le 24 janvier 1647, d'Isaac, ffeu Pierre Pistor, N. G.

9. Lydie, née le 2 novembre 1627, † le 14 avril 1650.

10. Françoise, née le 24, † le 26 décembre 1651.

11. Susanne, née le 20 février 1655, † le 2 août 1685, fem., le 22 août 1652, de David ffeu Abdenago Le Double, C. G. (c^t du 20 juillet, P. Jovenon, not.).

III. Egr. Jean Bardin, né le 12 juin 1621, † le 8 septembre 1670 (1). Etabli déjà en 1652 en la

(1) « De mort précipitée, » s'étant étranglé dans sa chambre.

ville de Morges et notaire-juré de LL. EE. de Berne. Ép. vers 1652 Judith Duruz, dont il eut :

1. Jacques-François, qui suit.
2. 3. 4. Trois enfants morts en bas âge au pays de Vaud.
5. Jeanne, née à Genève le 18 janvier 1664, † le 21 septembre 1700 s. a.
6. Un enfant à la mamelle en 1670.

Pour obtenir la sépulture honorable de son corps, son frère François Bardin fit une requête au Conseil, de laquelle nous extrayons les détails suivants : Jean Bardin, d'un caractère doux, tranquille et même mélancolique, avait eu de grands malheurs : il avait subi de fortes pertes d'argent, trois de ses petits enfants avaient été tués en un instant au château de Vuillerens par un baril de poudre, qui enleva même le toit de la tour : ce qui lui donna « une maladie de regret » qui l'alita quatre mois. « A la suite de ces tristes évènements, Jean Bardin, » est-il dit dans la requête, « a toujours paru « hors de son bon sens, faisant sans aucune cause divers voyages « dès le pays de Vaud ici. L'année précédente, il s'était décidé à « revenir au lieu de sa naissance, et pendant un dernier voyage « qu'il faisait au pays de Vaud pour prendre congé des parents de « sa femme, un portefaix et un soldat, avec quelques siens compli- « ces, firent [ef]fraction nocturne et desrobèrent le petit résidu du « misérable defunct Jean Bardin, lequel dès-lors, en estat insencé, « n'a fait que rôder, sans aucun subject de voyage, du pays de « Vaud icy et d'icy au pays de Vaud, jusques à ce point de deslire « qu'ayant esté chargé par Monsieur le sindicque de lettres impor- « tantes pour des seigneurs de Berne, il en auroit perdu la con- « noissance et icelles gardées divers môys et trouvées dans ses « poches, etc. »

IV. Jacques-François Bardin, né à Morges le 9 janvier 1655 (1), † le 12 juin 1750. Libraire. Ép. (c^t du 5 avril 1681, G Grosjean, not.) sa cousine Isabeau, ffeu Jérémie Bardin et de défunte Susanne Vidal, dont il eut :

1. Lydie, née le 9 avril 1682, vivante s. a. en 1752, † avant 1740.

2. Marc, né le 50 octobre 1684, † le 13 janvier 1687.

3. Marguerite, née le 11 décembre 1686, † le 29 septembre 1688.

4. Isaac-Marc, qui suit.

5. Jean-Antoine, né vers 1690, † le 4 mai 1740. Ép. le 50 mars 1710 (c^t J.-A. Comparet, not.. 19 février), Judith, ffeu Pierre Lafont, de Castres, s. e.

6. Abraham, né le 7 août 1691, † avant 1707.

7. Anne-Catherine, née vers 1692, † le 29 décembre 1768, fem., le 2 juillet 1715 (c^t du 12 juin, J.-A. Comparet, not.), d'Etienne, ffeu Pierre Castanier, de Marvejols en Gévaudan, B. G.

8. Jacques, qui suivra Isaac-Marc.

V. Isaac-Marc Bardin, né le 26 janvier 1688, † le 28

(1) Ses parrains furent Jaques Bardin et Egr. et Prud^t François Duruz, sans doute ses deux grands-pères.

février 1762. Libraire. Ép. le 5 mars 1720 (c^t du 15 février, L. Pasteur, not.), Marguerite, fille de Gédéon Petineau, chirurgien, B. G., et de Marguerite Lamon, laquelle mourut le 22 juillet 1780, et dont il eut :

1. Marguerite, née le 15 janvier 1721, † le 4 juillet 1762, fem., le 5 avril 1742, de Jean-Louis s^{eu} Isaac Fine, C. G., D^r en chirurgie.
2. Jacques-François, né le 28 août 1722, † le 7 juillet 1749, s. a.
3. Marguerite-Elisabeth, née le 29 octobre 1724, † le 15 octobre 1776, fem., le 26 octobre 1749 (c^t du 10, J.-L. Charton, not.), de Jean-Marc, fils de Jean-Philippe Petit, B. G., et de Susanne De la Grange.
4. Jean-Antoine, né le 8 janvier 1727, † le 14 décembre 1752.
5. Anne-Pernette-Esther, née le 30 décembre 1729, † le 9 décembre 1807, fem., le 28 novembre 1751, de Jacob, s^{eu} Jacob Morin, C. G., et de Judith Passavant (c^t du 1^{er}, Jean Vignier, not.). Elle fit un testament clos le 5 février 1750.
6. Jean, né le 25 août 1754, † le 4 août 1762, s. a., ayant testé le 26 juillet (J.-L. De Lorme, not.). Libraire.
7. Isaac, qui suit.

- VI. Isaac Bardin, né le 30 octobre 1756, † le 4 octobre 1816. Ép., le 1^{er} juin 1763 (cont^t, de mar. Mercier, not.), Susanne († le 27 juin 1808), fille de Nicolas-Emmanuel Haller, receveur du Grand magasin des blés à Berne, dont il eut :
1. Susanne-Albertine, née le 15 septembre 1764, † le 30 avril 1842, s. a.
 2. Louis-Marc-Vincent-Isaac, né le 15 août 1766, † le 14 décembre 1856. Du C. R., Directeur de l'Hôpital, auquel il rendit de grands services.
 3. Jaqueline - Marguerite, née le 20 décembre 1768, † le 4 mai 1855, s. a.

V. Sp. Jacques Bardin, né le 14 mars 1696, † le 29 avril 1747, ayant fait un testament clos le 20 mai 1740. D^r médecin distingué. Il travailla avec Manget à la *Bibliotheca medica*. Il cultivait aussi la poésie et plusieurs de ses productions ont été insérées dans le *Mercure de France* et dans le *Journal helvétique*. Ép. le 9 juin 1727 (c^t du 21, J.-A. Rilliet, not.), Jeanne. feu No. Jean-Antoine De Lermé, B. G., d'une famille originaire de Bari en Italie, laquelle testa le 1^{er} novembre 1757 (J.-L. Duby, not.), et le 20 avril 1775 (Mercier et Dunant, not.).

Il en eut :

1. Jacques, né le 12 avril 1728.
 2. Jacques-François, né le 22 mai 1750, † le 15 décembre 1741.
 3. Jeanne-Judith, née le 1^{er} novembre 1755, † le 21 novembre 1805, fem., le 21 avril 1782 (c^t du 11, J.-F.-G. Prevost, not.), de Jacob-Michel, feu Michel Marcet, C. A. et de Marie Tavernier.
 4. Marie-Donzine, née le 2 novembre 1754, femme, le 29 août 1757 (c^t du 25, J.-L. De Lorme, not.), de son cousin germain Jacques-Louis Tollot, C. G., fils de Jean-Baptiste, et de Sara De Lerme.
 5. Jacques-Charles, qui suit.
- VI. Jacques-Charles Bardin, né le 27 novembre 1755, † le 27 décembre 1795. Ép. le 19 septembre 1762 (c^t de mar., C. G. Flournois, not.). Louise († le 15 octobre 1855), fille de Jean Daniel Picot, C. G., et de Pernette Patron, dont il eut :
1. Jeanne-Pernette, née le 50 mars 1764, † le 2 janvier 1841, fem., le 5 juillet 1785, de Sp. Pierre Butini, C. G., D^r médecin, fils de Sp. Jean-Antoine, D^r médecin, et d'Ingeburge-Madeleine Chenaud (c^t du 1^{er}, G. Mallet, not.).
 2. Jeanne-Judith, née le 25 août 1765, † le 31 octobre 1801, fem. (c^t du 12 août 1785, G. Mallet, not.), de Sp. Jean-François Rocca, avo-

cat, C. G., ffeu François, et de déf^{te} Marie de la Rive.

5. Louise-Elisabeth, née le 7 novembre 1776, † le 25 janvier 1848, veuve de Louis-Henri-Melchior Favre, du canton de Vaud.

L. D.-V.

BÉGON

Armes : Deux blasons : 1^o D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe de deux lions affrontés à une fontaine de trois nappes d'argent, et en chef à senestre un soleil levant d'or, à dextre un coq de sable, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

2^o D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion, le tout d'or.

Une seule famille de ce nom a fait souche à Genève, quoique divisée en deux branches. Elle était originaire de Quissac en Languedoc (aujourd'hui arrondissement du Vigan, département du Gard). Venus au commencement du XVIII^{me} siècle, les Bégon contractèrent très vite les meilleures alliances à Genève.

1. Jacob Bégon, de Quissac en Languedoc, eut de sa femme Catherine Leblanc :

1. Jean qui suit.
 2. Jacob, mentionné dans un acte de 1708. riche banquier.
- II. No. Jean Bégon, né vers 1666, † le 4 septembre 1740, après avoir testé le 10 mars (De Lorme, not.), et laissant près de 500,000 livres argent courant. Reçu B. G., le 19 avril 1704, pour 7000 florins, dix écus pour le Conseil, dix écus pour la Bibliothèque, deux fusils et deux gibecières pour l'Arsenal. On avait hésité à le recevoir bourgeois parce qu'on lui croyait l'intention de continuer ou de fonder une « Société de commerce » en Hollande. Mais, sur l'assurance de Bégon, qu'il n'en était rien, il fut admis à la bourgeoisie. Ép., le 9 juin 1704 (c' du 30 mai, J. Fornet, not.), Louise, fille Jean Gourgas, de Sommières en Languedoc, et de Bernardine Durand, d'Aigues-Mortes, sœur de Charles Durant, lieutenant-colonel au régiment de Portes, dont il eut :
1. Françoise-Elisabeth, née le 14 août 1705, † avant 1740.
 2. Elisabeth, née le 13 octobre 1706, † le 28 janvier 1757, ayant testé le 31 mai 1752 (De Lorme, not.). Fem., le 24 février 1752 (c' du 15, M. Fornet, not.), de François Gallatin, C. G., capitaine au régiment suisse de la Cour aux Chantres, au service de France, proprié-

taire à Cognny et Bellefontaine, feu Abraham.

5. Jean, né le 29 mai 1709, † en bas âge.
 4. Louise, née le 1^{er} juillet 1711, † le 11 septembre 1776, fem., le 24 mars 1750 (c^t du même jour, Marc Fornet, not.), de No. et Sp. Pierre Jaquet, avocat, auditeur, conseiller d'Etat, fils de No. Pierre, syndic, et d'Anne Vautier.
 5. Jean, né le 19 mai 1715, † le 11 novembre 1722.
 6. Catherine, née le 5 décembre 1715, † le 6 avril 1749, fem. (c^t du 26 novembre 1754, Marc Fornet, not.), de Joseph Bouer, B. G., du CC., fils de Joseph, B. G.
 7. Jeanne-Marianne, née 25 mars 1720, † le 21 août 1785, fem., le 9 mars 1758 (c^t du 28 février, J.-L. De Lorme, not.) de No. Guillaume, fils de No. Horace-Bénédict de la Rive, C. G., auditeur, et de Marie Franconis. Une sentence du 7 janvier 1747, déclara le divorce de cette dame pour cause de « désertion malicieuse » (au mois de janvier 1746).
 8. Charlotte-Louise, née le 15 mai 1725, fem., le 7 décembre 1749 (c^t du 5, J.-L. De Lorme, not.), de No. et Sp. Horace-Bénédict Perrinet des Franches, C. G., seigneur de Bossey et Bougy en Suisse, auditeur, fils de Claude, B. G., et d'Andrienne Turrettini.
-

François Bégon, du Vigan en Cévennes, cousin de Jean Bégon (II), et associé avec lui dans son commerce de banque, s'établit d'abord à Lyon, où il acquit la bourgeoisie, et où il épousa le 14 juillet 1693, Madeleine Galdy (c^t du 7). Elle décéda à Genève, le 26 avril 1731, ayant testé le 24 septembre 1727 (Du Martheray, not.), à Coppet, où elle s'était retirée après la mort de son mari. François Bégon s'établit ensuite à Paris dès l'an 1713, et il y mourut le 10 octobre 1725, ayant testé le 17 février 1721, puis le 18 mars 1723 (1). Il eut de sa femme :

1. Jean-François Bégon, établi à Paris, « intéressé dans les affaires du Roy. »
 2. Nicolas Bégon de St.-Venant, établi à Rouen.
 3. Madeleine, fixée à Paris.
 4. Jean-Louis Bégon de Cressen, établi à Saint-Domingue.
 5. Antoinette, fem., à Genève, le 25 janvier 1728 (c^t du 22, Daniel Grosjean, not.), de No. et Sp. Jean-Jacques de Chapeaurouge, avocat, du CC., fils de No. Jacob, 1^{er} syndic, et de Sara Saladin. La dite Antoinette mourut le 27 février 1796, à 92 ans $\frac{1}{4}$.
 6. Jeanne-Marguerite
 7. Marie-Madeleine
- } fixées à Paris.

(1) Transaction entre les hoirs du défunt et Jean Bégon (C. G. Flournois, 24 juin 1739), puis (G^{re} Grosjean, 31 janv^r 1732) transaction entre lesdits hoirs.

8. François Bégon de Lisbon, âgé d'environ 25 ans, en 1752, † à Genève, en février 1759.
9. Marquise, vivant dès 1728, chez M^{me} Antoinette de Chapeaurouge.

Mentionnons encore le mariage à Genève, le 25 avril 1717 (c^t du S, L^s Pasteur, not.), de Catherine, ffeu Jean Bégon, de Montpellier, avec Paul, fils de Jean Bosc, de Montauban. Ils testèrent le 26 février 1724 (Alph. Vignier, not.), en faveur de leurs enfants François et Anne Bosc.

BENOIT

1^o d'Asseran au pays de Gex.

- I. Jacques Benoit, d'Asseran au pays de Gex, ép. Marie Delarue, dont il eut Pierre-Antoine, qui suit.
- II. Pierre-Antoine Benoit (1), reçu H. G., 7 oct^e 1699 (inventaire ap. décès, 5 mai 1716), ép. 3 no-

(1) Le quatrième volume des *Notices généalogiques* contenait déjà, pages 269 et 270, des renseignements égrenés sur ce P.-A. Benoit et ses fils, et sur quelques autres membres des deux familles Benoit dont nous donnons ici la filiation suivie.

vembre 1699 (contrat Gabriel Grosjean) Marie-Elisabeth, fille de Barthélemy Soret et de Suzanne Terroux, dont il eut :

1. Barthélemy, qui suit.
2. Marie, née 20 avril 1702.
3. Jacques, qui suivra.
4. Jean-Pierre.
5. Jean-Etienne, qui suivra.
6. Guillaume qui suivra.

III. Barthélemy Benoit, né 27 août 1700, ép. 27 janvier 1726, Jeanne-Esther Fabre, fille de Jean-François, dont il eut :

Marie-Elisabeth Benoit, femme, 20 mars 1746, de Jean-Michel Liotier, fils d'Etienne.

III. Jacques Benoit, ép. 10 janvier 1745 (contrat J.-L. Delorme, VII) Anne, fille de Jacob Lianna-Courant, dont il eut :

1. Jacques Benoit.

Anne Benoit, née Lianna, testa (Jean-Pierre Vignier, VI) 19 juin 1767 — inventaire après décès, 24 juillet 1767. — Son mari, qui avait changé de religion, demeurait à Naples depuis vingt ans environ.

III. Jean-Etienne Benoit, né 24 sept^e 1709, et mort 15 mai 1780, ép. 17 juin 1757, Anne-Pernette,

filie d'Abraham Marchand et de Clermonde Dentand, morte 5 juillet 1770, dont il eut :

1. Abraham Benoit, qui suit.
 2. Sara Benoit, qui testa (Jean-Pierre Vignier, XXI) 5 juin 1780, morte 28 avril 1781, fem. (contrat Mercier et Dunant, V, 12 juillet 1767) de Bernard Soret, fils de François Soret-Bellamy.
- IV. Abraham Benoit, né 24 mars 1758, reçu B. G., 5 mars 1770, ép. 5 août 1770 (contrat J.-J. Dunant, VIII), Louise-Marie, fille de Jean Maudry et d'Alexandrine Joly, dont il eut :
1. Alexandrine Benoit, née 15 mai 1771 et morte 4 décembre 1851, femme, 15 novembre 1795 (contrat Gabriel Binet, XIII), de David Gide, fils de Théophile Gide et d'Andrienne Cochin ; divorcée l'année suivante ; en secondes noces, femme, 28 août 1806 (contrat, J. Janot) de Ami-François, fils de Gédéon Rey et de Benjamine-Marguerite Marcet.
 2. Sara Benoit, née 10 juillet 1775, et morte 26 juin 1854, femme, 22 octobre 1805 (contrat J. Janot), de Jean-François Gaspard, fils de feu Jean Bouvier et de Jeanne-Madeleine Ledouble.
-
- III. Guillaume Benoit, reçu B. G., 28 août 1772, ép. 2 mars 1758 (contrat George Bordier, II) Eli-

sabeth, fille de Pierre Archimbaud et de Marie Perrot, dont il eut :

1. Jean Benoit, qui suit.
 2. Louise Benoit, femme, 16 mars 1766 (contrat J.-J Choisy, VII), de Jean-Antoine, fils de L^s Benjamin Macaire et de Madeleine Bramerel.
 3. Elisabeth Benoit, femme, 5 juin 1775 (contrat Jean-Jacques II Choisy, XIII), de Jean-Louis, fils d'André Bordier-Malcontent.
 4. Jean-André-Marc Benoit, qui suivra.
- IV. Jean Benoit, ép. 25 novembre 1766 (contrat Jean-Pierre Vignier), Jeanne-Louise, fille de Jacques-Louis Dumier-Moré, native, dont il eut :
1. Jacques-Louis Benoit, qui suit.
- V. Jacques-Louis Benoit, ép. 6 janvier 1795, Jeanne-Marie Chevalier, dont il eut :
1. Jean-Samuel Benoit, qui suit.
- VI. Jean-Samuel Benoit, mort 16 oct^e 1872, épousa en premières noces Adélaïde-Caroline Delacroix, dont il eut Jules-François Benoit, né à Paris, 20 avril 1829; il épousa en secondes noces, 27 décembre 1851, Jeanne, fille de Elie-Guillaume Bonnet, et de Judith Monnier, qui mourut, s. e. 1^{er} février 1872.

-
- IV. Jean-André-Marc Benoit, ép. 15 octobre 1786 (contrat Bernier, XIII), Catherine-Perrette,

filles de Jean Delord et de Marie-Julie Martinet, dont il eut Jeanne-Antoinette Benoit, femme, 21 janvier 1825, de Bernard Næf.

BENOIT

2° *de la Motte en Dauphiné.*

- I. Etienne Benoit, de la Motte près la Mure en Dauphiné, fut père de Jacques, qui suit.
- II. Jacques Benoit, reçu habitant 17 février 1705, et bourgeois de Genève, 28 décembre 1751, ép. 25 juin 1709, Suzanne, fille de André Rittel et de Michée Lianna, dont il eut Jean-Jacques, qui suit.
- III. Jean-Jacques Benoit, mort 9 mai 1762, ép. 26 octobre 1752 (contrat Gaspard Reclan, XII), Olympe, fille de Jean-Philippe Petit-de la Grange; et le 6 décembre 1759 (contrat Gaspard Reclan, XV), Jeanne-Théodora, soit Doro-thée, fille de Jean Badollet et de Suzanne Fa-guillon, dont il eut :
 1. Jeanne-Marguerite Benoit, femme, 18 sept^e 1757, de Jean, fils de Jean-Louis Roux.
 2. Jean Benoit, ép. 29 déc. 1765 (contrat Etienne

Fornet, 34^e vol.), Antoinette, fille de Joseph Péchaubeis et de Marie Massé.

3. Pierre Benoit, qui suit.

IV. Pierre Benoit, ép. 9 avril 1769, Jeanne-Louise, fille d'Abraham Rey et de Gabrielle George, dont il eut :

1. Gabrielle Benoit, femme 18 octobre 1789 (contrat Jean-Pierre Vignier, XXXI), de Jean-Louis, fils de Robert Crom dit Couronne et de Judith Delarue.

2. Jean.

3. David.

4. Jacques.

Rr.

BEURLIN

Armes : tranché au 1 d'azur à 5 étoiles d'or, au 2 d'argent à un soc de charrue ou bêche de sable, posé en bande. Cimier : un sauvage entre deux proboscides qu'il tient dans ses mains.

La famille Beurlin nous est venue au dernier siècle de Stuttgart où elle paraît avoir été sur un bon pied, car le premier qui s'établit au milieu de nous avait pour père un sénateur de cette ville. Devenus Genevois, les Beurlin s'employèrent activement au service

de leur nouvelle patrie. On sait que la République avec son petit territoire ne pouvait suffire à son alimentation, d'autant que les Gouvernements limitrophes arrêtaient fréquemment les approvisionnements. On avait donc été amené dès le XVI^{me} siècle à faire quelques achats de blé dans les années prospères, mais ce ne fut qu'au siècle suivant que fut créée la Chambre des Blés qui rendit de véritables services, malgré les critiques dont plus tard, dans des temps meilleurs, elle fut l'objet. Dans les années qui suivirent la Révolution française, la Chambre eut souvent l'occasion de conclure quelques achats au sud de l'Allemagne, mais on se figurait dans ce pays que les blés achetés par Genève l'étaient en tout ou en partie pour le compte de la France ; d'ailleurs ces achats, faits sur une assez large échelle, causaient parfois un renchérissement sur la place où ils avaient lieu. De là des défenses de sortie et même des convois interceptés. En 1794, Georges-Gottlieb Beurlin fut chargé par le Gouvernement de Genève, d'obtenir de l'assemblée des États de Souabe des achats de blés. Le 16 avril, en Conseil, Beurlin, rendit compte de sa mission dont il n'avait eu qu'à se féliciter (1). La Diète autorisait

(1) « Le citoyen Beurlin a exposé en peu de mots combien le passage de notre état provisoire à un Gouvernement solide et permanent, le maintien de la Religion, et surtout nos efforts pour soutenir notre indépendance lui avoient donné de force et de cré-

une permission de sortie de 500 *malters* (1) de froment par semaine : elle recommandait les mesures les plus sévères pour prévenir toute contrebande avec la France, acceptait en garantie la caution de 40,000 florins d'Empire qui lui seraient dévolus dans le cas où l'on prouverait la distraction d'un seul sac de grains, et demandait qu'il lui fût envoyé de tous les lieux de passage du canton de Berne jusqu'à Nyon des certificats authentiques, prouvant que les dits grains étaient bien parvenus à la Chambre des Blés de Genève (2). Mais, vers la fin de l'année, des plaintes portées à la Diète d'Ulm contre les Suisses provoquèrent une nouvelle défense de sortie. On prétendait qu'ils faisaient passer aux Français tous les grains, denrées et bestiaux qu'ils pouvaient leur procurer. Beurlin fils (Michel-Christ), qui annonçait cette nouvelle, était en instance auprès d'un personnage influent pour obtenir la révocation de cette mesure. Des pleins-pouvoirs furent donnés en février 1795, à Beurlin père, au moment de l'ouverture de la Diète d'Ulm, pour arriver à libérer les convois, au prix

« dit dans sa mission, et avoient contribué au succès de sa négociation. Il a assuré qu'à toutes ces conditions étoit attachée la continuation de l'intérêt et des secours en subsistances que nous pouvons attendre de l'Empire. Le président l'a remercié, etc. » Reg. du Conseil.

(1) Muid ; le muid de blé valait 18 hectolitres, 73 litres.

(2) Reg. du Conseil, 16 avril 1794.

même d'un sacrifice. Les négociations parurent réussir d'abord : du moins l'assemblée autorisa par lettre du 21 mars la réexpédition des blés par petits convois (1), mais la Régence de Fribourg et la jalousie des Cantons suisses, qui avaient aussi des blés à faire venir, se mirent en travers, si bien qu'en juillet, les blés étaient encore arrêtés par le cordon des troupes impériales répandues sur la frontière.

Les syndics s'étant assemblés avec le Département des subsistances et Beurlin le père (2), ce dernier indiqua, entre autres moyens, la nomination d'une députation auprès du président de la Régence de Fribourg. Cette proposition fut adoptée en Conseil : on décida qu'aucun syndic ne ferait partie de la Députation, « vu les circonstances, » mais successivement Beurlin père, Lasserre, Constantin Blanc, Jurine refusèrent leur nomination (3). Une députation incomplète se prépara enfin à partir après avoir reçu toutes les instructions de Beurlin (4). Elle réussit partiellement (5) ; cependant les deux Beurlin durent se rendre encore à Lindau, où ils eurent grand-peine à liquider toute cette malheureuse affaire. Il ne parais-

(1) Reg. du Cons., 10 avril 1795.

(2) Même Reg., 7 juillet 1795.

(3) Même Reg., 8 et 11 juillet.

(4) Id., 13 juillet.

(5) Id., 11 et 12 août 1795.

sent avoir retiré de tous ces tracas qu'une accusation de malversation qu'ils réduisirent, il est vrai, promptement à néant (1). Honneur à ces citoyens dévoués qui n'épargnèrent aucun sacrifice dans les circonstances malheureuses où se trouvait plongée la République !

I. Jean-Jacques Beurlin, sénateur de Stuttgard, eut de sa femme Christina-Frédérica Schweicker, outre un fils resté en Allemagne, Georges-Gottlieb, dit Amédée, qui suit.

II. Georges-Gottlieb, dit Amédée Beurlin reçu H. G., le 14 août 1755, et B. G., le 24 septembre 1759, pour 2,200 écus, 20 écus à la Bibliothèque, et un assortiment à l'Arsenal. Il acheta le 22 mai 1762 (J.-L. De Lorme, not.), la maison appelée *Le Château de Coudrée*, au haut de la rue Verdaine, et se proposait l'année suivante de la réédifier (Flournois, not.) (2). Il mourut le 19 décembre 1801.

Ép. le 25 mars 1760 (c^t du 20, J.-L. de Lorme, not.), Marthe, fille d'Amed Marchand, originaire d'Asserens au pays de Gex, B. G., et

(1) Reg. du Conseil, 15 et 25 septembre, 19 et 20 octobre, 23, 25 et 30 décembre 1795.

(2) Ce fut sur cet emplacement que fut consacré en 1766 le temple luthérien qui existe encore aujourd'hui.

de Susanne Rey. Elle mourut le 27 juillet 1814, ayant eu de son mari :

1. Susanne-Amédée, née le 14 janvier 1761, † de la petite-vérole, le 25 décembre 1764.
2. Michel-Christ, qui suit.
3. Jaqueline-Madeleine, née le 18 février 1766, † le 29 mars 1819, fem., le 3 avril 1791 (cont^e de G. Binet, not.), de Charles-Jean, fils de Jean-Jacques Amat, B. G., et de défunte Judith Blanchot.
4. François-Jean, né le 16 octobre 1775, † le 15 mars 1775.

III. Michel-Christ Beurlin, né le 20 août 1762, † au Petit-Saconnex, le 20 juin 1845. Il entra dans le Conseil législatif en 1796, fut de la Chambre du commerce sous le régime français, et du Conseil représentatif à la Restauration. Ce fut lui qui commença vers la fin du siècle dernier la magnifique collection de médailles et monnaies qui vient d'être libéralement donnée à la ville de Genève par M. Michel Chauvet (1), son petit-fils du côté maternel.

(1) Voir dans le *Journal de Genève*, du 11 août 1883 et dans la *Tribune de Genève*, du 5 octobre 1883, des articles sur cette importante collection qui augmente de plus d'un quart notre Cabinet numismatique, mais qui est encore plus précieuse pour sa valeur scientifique : on y trouve des médailles italiennes, suisses et gene-

de Susanne Rey. Elle mourut le 27 juillet 1814, ayant eu de son mari :

1. Susanne-Amédée, née le 14 janvier 1761, † de la petite-vérole, le 25 décembre 1764.
2. Michel-Christ, qui suit.
3. Jacqueline-Madeleine, née le 18 février 1766, † le 29 mars 1819, fem., le 3 avril 1791 (cont^t de G. Binet, not.), de Charles-Jean, fils de Jean-Jacques Amat, B. G., et de défunte Judith Blanchot.
4. François-Jean, né le 16 octobre 1775, † le 15 mars 1775.

III. Michel-Christ Beurlin, né le 20 août 1762, † au Petit-Saconnex, le 20 juin 1845. Il entra dans le Conseil législatif en 1796, fut de la Chambre du commerce sous le régime français, et du Conseil représentatif à la Restauration. Ce fut lui qui commença vers la fin du siècle dernier la magnifique collection de médailles et monnaies qui vient d'être libéralement donnée à la ville de Genève par M. Michel Chauvet (1), son petit-fils du côté maternel.

(1) Voir dans le *Journal de Genève*, du 11 août 1883 et dans la *Tribune de Genève*, du 5 octobre 1883, des articles sur cette importante collection qui augmente de plus d'un quart notre Cabinet numismatique, mais qui est encore plus précieuse pour sa valeur scientifique : on y trouve des médailles italiennes, suisses et gene-

Ép., le 10 décembre 1798, Anne († le 18 avril 1871 à 95 $\frac{1}{2}$ ans), fille d'Abraham Joly, C. G., et de Catherine-Elisabeth Patron, dont il eut :

1. Abraham, qui suit.
2. Marthe-Georgine-Madelcine-Caroline, née le 50 janvier 1802, † le 18 avril 1858, fem., le 15 janvier 1825, d'Henri-David, fils de Jean-Jacques-André Chauvet, de Genève, et de Jeanne-Françoise-Fanny Vernes.
3. Marc, né le 25 août 1805, † à Liverpool le 10 décembre 1826, s. a.

IV. Abraham Beurlin, né le 25 septembre 1799, † le 7 février 1866, avocat, excellent jurisconsulte, auditeur, du C. R. 1819, juge 1851, du Bureau de bienfaisance 1845, du Consistoire 1846.

Ép., le 24 avril 1829, Jeanne-Joséphine-Constance, fille de Charles-Pierre Barde, de Genève, et de Jeanne-Pernette Viollier, dont il eut :

1. Caroline, née le 50 avril 1850, † dans le comté de Middlesex (Angleterre), le 16 septembre 1882, s. a.

L. D.-V.

voises d'une grande rareté. Le Conseil administratif a fait une exposition publique des pièces les plus curieuses, et, sur sa proposition, le Conseil municipal a décidé de faire frapper une médaille qui sera offerte au donateur en témoignage de reconnaissance.

BINET

I. Jacques Binet, de Bazoches, diocèse de Soissons, eut pour fils :

1. Antoine, qui suit :

II. Antoine Binet, H. G., † 18 août 1571.

Ép., 17 septembre 1550, Michelle Dubier, fille de Nicolas, de Château-Thierry, diocèse de Soissons, dont il eut :

1. Abraham, qui suit.

2. Sara, baptisée 7 mai 1554, femme, 24 mars 1577, de Henri Laudereau.

3. Judith, baptisée 29 octobre 1556.

4. Pierre, baptisé 9 octobre 1558.

5. Andrée, baptisée 16 mars 1561.

6. Jean, baptisé 7 janvier 1564, † 14 juin 1571.

7. Marie, baptisée 21 juin 1566.

8. Jacob, baptisé 18 mai 1569.

9. Jeanne, baptisée 9 juillet 1570.

III. Abraham Binet, baptisé 22 avril 1553, † 22 février 1620.

Ép., 1^o 1 août 1585, Marie de Bellenove, fille de François, laquelle mourut le 9 septembre 1615;
— 2^o 7 avril 1616, Ayma Prodhom, veuve de François Fauchon.

Il eut de la première :

1. Isaac, né 4 mai, † 3 septembre 1586.
 2. Michel, né 28 janvier, † 28 août 1588.
 3. Pierre, baptisé 15 juillet 1589.
 4. Anne, baptisée 50 janvier 1592, † 10 juillet 1596.
 5. Susanne, baptisée 9 juin 1594, jumelle de son frère Charles.
 6. Charles, baptisé 9 juin 1594, † 4 septembre 1595.
 7. Hippolyte, né 17 février 1597.
 8. Abraham, né 23 octobre 1601.
 9. Marie, née 17 septembre 1604.
-

La famille Binet, susmentionnée ne paraît pas s'être continuée, du moins à Genève. Dans le testament d'Abraham Binet (Et^e. Bon, notaire, 7 décembre 1619), il n'est question que de Hippolyte et Abraham, ses fils, et d'Ayma Prodhom, sa femme. Il semble donc plus que probable que son fils Pierre était déjà mort à cette époque. D'autre part, le Pierre Binet, duquel descend la famille Binet, actuellement existante à Genève, est, soit dans son acte de mariage, soit dans son testament (Jean De Monthoux, notaire, 18 novembre 1625, homologué 16 mai 1651), désigné comme fils de feu Jacques, et en effet à la date du 9 janvier 1616, on trouve le décès du dit Jacques,

mais sans indication de son lieu d'origine. Nous ne voyons donc pas comment la famille Binet actuelle, lors même qu'elle en a conservé la tradition, pourrait se rattacher à la famille Binet, venue de Bazoches.

Armes: D'azur à deux mains jointes en foi d'argent, tenant un chandelier d'or, accompagné en chef de 5 étoiles d'argent, et en pointe, d'un croissant de même.

I. Jacques Binet, † 9 janvier 1616, fut père de :

1. Madelaine, † 26 décembre 1615.

2. Michée, † 4 octobre 1615.

3. Pierre, qui suit.

4. André, qui suivra.

II. Pierre Binet ; reçu B. G., gratis, 10 mai 1624, † 7 mai 1651.

Ép., 15 septembre 1616, Pernelle Foly, ffeu Thivent, laquelle mourut le 30 avril 1651 ; il en eut :

1. Etienna, baptisée 14 novembre 1617.

2. Séphora, née 11 novembre 1618.

3. Jean, qui suit.

4. Enemond, qui suivra.

5. Jean-Antoine, qui suivra.

III. Jean Binet, né 31 décembre 1619, † 24 mars 1687.

Ép., 1^o 1 mai 1655, Antoina Vuailat, fille de Jean, II. G., laquelle mourut le 30 novembre 1662 ; — 2^o Marie Réal.

Il eut de la première :

1. Elisabeth, baptisée 11 mai, † 19 mai 1655.
2. Jean-François, né 22 avril 1654. † 1 avril 1664.
3. Enemond, né 8 mai 1655, † 13 mai 1656.
4. Esther-Madelaine, née 17 février 1657, † 11 mars 1659.
5. Paul, né 5 juillet, † 15 septembre 1658.
6. Elisabeth, née 17 août 1659, † 5 février 1660.
7. Pierre, né 25 février 1661.
8. David, né 50 novembre 1662, † 12 septembre 1664.

Et de la seconde :

9. Anne, † 6 août 1664.
 10. Pernelle, née 21 décembre 1665, † 25 septembre 1672.
 11. Jean, qui suit.
 12. Mathieu, qui suivra.
- IV. Jean Binet, né 25 novembre 1667, † 29 septembre 1755.

Ép., 22 juin 1688, Hélène Pointet, feu Ami, H. G., dont il eut :

1. Jacques, qui suit.
2. Michel, qui suivra.
3. Jeanne-Marie, † 8 janvier 1765, femme, 1^o 50 mai 1725, de Georges Guinet. C.G. 2^o 11 novembre 1749, de Jean-Louis Adhélard, C. G.

4. Elisabeth, née 21 mai 1693, † 25 janvier 1751, femme, 8 juin 1720, de Pierre Boucher, N. G.
 5. Salomé, née 1 juin 1695, † 25 avril 1730, femme, 8 avril 1727, de David Bouët, B. G.
 6. Pernelle, née 18 novembre 1696, † 12 mars 1702.
 7. Jean-Louis, qui suivra.
 8. Madelaine, née 8 décembre 1698, † 14 décembre 1734, femme de Pierre DeVillette, C. G.
 9. Jeanne-Etienna, née 11 et † 12 février 1701.
 10. David, qui suivra.
- V. Jacques Binet, né 16 mars 1689, † au combat du Perron, 21 août 1757.
- Ép., 22 avril 1736, Marie Cheyssière, feu Pierre, native.

-
- V. Michel Binet, né 16 mars 1689, † 20 juin 1749 ; jumeau de son frère Jacques.
- Ép., 1^o 18 septembre 1718, Jeanne-Marie Servant.
- 2^o 10 juillet 1754, Elisabeth Vieux.
- 3^o 2 février 1759, Jeanne-Antoinette Dufresne.
- Il eut de la première :
1. Jeanne-Marguerite, née 20 octobre 1720, † 28 février 1777, femme, 26 septembre 1751, de Antoine Renaud, N. G.

2. Anne, née 6 mars 1722, † 9 juin 1729.
3. Jean-Pierre, né 21 septembre 1725, † 15 octobre 1724.
4. Guillaume, né 30 janvier 1725.
5. Jeanne Pernelle, née 5 janvier 1726, † 4 septembre 1729.
6. Jean-Louis, né 14 décembre 1726. † 30 avril 1750.
7. Jeanne-Marie, née 21 août 1729.

Et de la troisième :

8. Jeanne-Louise, née 3 novembre 1741, † 5 août 1743.

V. Jean-Louis Binet, né 9 janvier 1698 † 15 juillet 1750.

Ép., 15 septembre 1748, Louise-Marie Lambert, fille de Jacques, de Lèche en Dauphiné, dont il eut :

1. Michel, né 6 août 1749.
2. Jeanne-Jacqueline, née 12 août 1750, † 8 juin 1751.

V. David Binet, né 21 novembre 1702, † 2 avril 1767.

Ép., 7 janvier 1726, Elisabeth Champury, dont il eut :

1. Jean-Pierre, qui suit.
2. Anne, née 10 juillet 1750.
3. Jean, { † 21 février 1752.
- { jumeaux nés 8 février 1752,
4. Etienne, { † 15 février 1752.
5. Alexandre-Gabriel, né 9 août 1755, adjoint au
CC. 1790.
6. Sara, née 20 avril 1738, femme, 11 décembre
1763, de Charles Reboul, N. G.

VI. Jean-Pierre Binet, né 4 décembre 1726, † 8 octobre 1774.

Ép., 1^o 29 janvier 1752, Judith De Villette, ffeu Pierre, C. G.

2^o 16 novembre 1755, Susanne Delaine, ffeu Jacques, H. G.

Il eut de la première :

1. Antoine, né et † en 1752.

Et de la seconde :

2. Henri, né 17 juillet 1757, † 11 janvier 1758.
3. Jeanne-Elisabeth, née 5 septembre 1762.
4. Gabrielle, née 14 juillet 1765, † 16 mars 1788,
femme, 12 décembre 1784, de Henry Millenet,
C. G.

IV. Mathieu Binet, né 25 février 1669, † 24 juin 1756.

Ép., 10 février 1696, Léa Bran, dont il eut :

1. Louise-Marie, née 25 octobre 1696, femme,
10 novembre 1720, de Nicolas Gaudy, C. G.
2. Jacques, qui suit.

V. Jacques Binet, né 27 novembre 1697.

Ép., 3 avril 1729, Marie Pelloux, ffeu Pierre,
C. G., dont il eut :

1. Mathieu, né 25 janvier 1750, † 4 mars 1757.
2. Jean-François, né 4 janvier 1751, † 11 sep-
tembre 1748.
3. Jean-Louis, né 12 juillet 1753, † 19 janvier
1755.
4. Claudine, née 25 juillet 1754, † 4 mai 1758.
5. Pernelle-Aymée, née 19 mars 1756.

III. Enemond Binet, né 30 mai 1621, † 8 février 1678.

Ép., 7 août 1655, Elisabeth Fontaine, ffeu Etienne
C. G.

III. Jean-Antoine Binet, né 20 janvier 1625, † 28
novembre 1695.

Ép., 5 décembre 1658, Jeanne Rochette, fille de
Gabriel, C. G., dont il eut :

1. Jean, né 14 novembre 1659, † 20 janvier 1685.
2. Marie, née 19 août 1661.

3. Jean-Jacques, qui suit.
 4. Gabriel, qui suivra.
 5. Pernelle, née 1 mars 1668, † 1 septembre 1722, femme 15 février 1690, de Sébastien Girod, B. G.,
 6. Jean-César, né 14 janvier 1671, † 11 avril 1672.
- IV. Jean-Jacques Binet, né 16 juillet 1665, † 12 juin 1740.
- Ép., 5 janvier 1685, Etienna Gros, feu Louis, B. G., laquelle mourut le 11 avril 1754 ; dont il eut :
1. Jeanne Pernelle, née 7 février 1687, † 25 mai 1691.
 2. David, né et mort en mars 1689.
 3. Jacques, qui suit.
 4. Gabriel, né 1 avril 1695
 5. Théophile, né 25 avril 1696, † 7 octobre 1698.
 6. Philippe, né 29 janvier, † 2 février 1698.
 7. Théophile-Esaie, qui suivra.
 - 8 Jean-Louis, qui suivra.
 9. David-Isaac, né et † 9 avril 1705.
 10. Etienne, né 10 juin, † 5 août 1704.
- V. Jacques Binet, né 2 octobre 1692, † 14 août 1759.
- Ép , 14 janvier 1720, Pernelle Tripeloury, fille d'Etienne, C. G., dont il eut :
1. François, né 15 septembre, † 22 septembre 1720.

2. Jean-Pierre, né 27 janvier 1722.
3. Philippe, qui suit.
4. Pierre, né 8 décembre 1724, † 8 décembre 1727.
5. Christine, née 15 octobre 1726.
6. Jacques, qui suivra.
7. Jeanne-Claudine, née 15 janvier, † 15 octobre 1755.

VI. Philippe Binet, né 8 mai 1723.

Ép., 22 avril 1749, Susanne Desclaux, anglaise, fille de Jean ; laquelle mourut le 6 novembre 1768 ; dont il eut :

1. Jean-Aimé, né 16 mars 1750.
2. Aimée, née 22 juin 1751, † 5 janvier 1795, femme, 5 avril 1772, de Henri Bonnet, C. G.
3. Jean-Marc, né 16 février 1753, † 17 avril 1762.

VI. Jacques Binet, né 17 juin 1750.

Ép., Jeanne-Marie Garnier, dont il eut :

1. Jaqueline, née 21 janvier 1763.
2. Susanne-Aimée, née 8 juin 1764, femme, 5 juillet 1789, de Jean-Abraham Terroux.
3. Jeanne-Jaqueline, née 18 juin 1765.
4. Pierre-Jacques, qui suit.
5. Marie-Françoise, née 12 septembre 1777.

VII. Pierre-Jacques Binet, né 15 septembre 1769.

Ép., 5 avril 1796, Marie-Barthélemie Mare, fille
de Jacques-Daniel, C. G., dont il eut :
Jeanne-Françoise, née 24 mars 1797, † s. a.

V. Théophile-Esaïe Binet, né 23 mars 1699, † 4 juillet 1766.

Ép., 18 février 1725, Catherine Dufresne, ffeu
Gédéon; laquelle mourut le 7 septembre 1745;
dont il eut :

1. Paul, qui suit.

2. Jeanne-Aimée, née 18 novembre 1726, femme,
30 décembre 1755, de François Delagrangé.

3. Pierre-François, né 26 novembre 1727, † 6
avril 1750,

4. Judith, née 17 février 1729.

5. Jean-François, né 15 avril 1731, † 30 mai
1741.

6. Jean-François, qui suivra.

7. Anne-Elisabeth, née 14 septembre 1753, † 5
janvier 1742.

8. Daniel, qui suivra.

9. Jaqueline, née 15 octobre 1756, femme, 16
octobre 1768, de Luc Bosson.

10. Jacques-Ami, né 18 mai 1758.

11. Paul, né 14 février 1740.

12. Pierre-Henri, né 11 mars 1741, † 4 février
1746.

- VI. Paul Binet, né 21 octobre 1725, † 7 janvier 1795.
Ép., 1^o 6 juin 1751, Louise Gausсен, ffeu Jean,
native.
2^o 25 août 1765, Julie-Douzine Rémond.

Il eut de la première :

1. Pernelle, née 2 novembre 1753.
2. Françoise-Jacqueline, née 15 octobre 1757,
femme, 6 octobre 1782, de Benoît Giraud.

Et de la seconde :

3. Pierre-Jacques, qui suit.
4. Marie-Madelaine Ingeburge, née 3 juin 1769.
5. Susanne-Madelaine, née 15 avril 1771.

- VII. Pierre-Jacques Binet, né 3 juillet 1766.
Ép., 1807, Esther Johannot, d'Annonay, dont il
eut :

1. Paul-Alexandre, qui suit.
2. Pierre-Louis-Henri, qui suivra.

- VIII. Paul-Alexandre Binet, né 1810.
Ép , Alexandrine Juventin.

-
- VIII. Pierre-Louis-Henri Binet, né 1815, † 1879.
Ép., Françoise-Clémence Fournat de Brézenaud,
dont il eut :
1. Sabine Méry, femme de Paul Picard, pasteur.
 2. Cécile-Louise-Pauline, femme de Alexandre
Garnier, de Crest.

3. Jules-Ferdinand, né 1852.

4. Emile-Louis, né 1856.

VI. Jean-François Binet, né 9 juin 1732.

Ép., 11 novembre 1759, Elisabeth Sirvent, dont
il eut :

1. Jean-Antoine, qui suit.

2. Jean-Jacques, qui suivra.

3. Louise-Pauline, née 21 octobre 1765, femme,
17 août 1788, d'Alexandre-Nicolas Mathieu.

VII. Jean-Antoine Binet, né 26 août 1760.

Ép., Jeanne Lagier, dont il eut :

1. Abrahime-Etiennette, née 30 juin 1794, femme
de James Audécoud.

2. Une fille † à 10 jours, 24 septembre 1795.

3. Alexandre-Nicolas, né 10 février 1797, † au
Havre en 1846.

4. Louise † s. a.

5. Julie † s. a.

VIII. Jean-Jacques Binet, né 15 août 1762, † 1 jan-
vier 1842.

Ép., Jeanne-Antoinette Lagier, † 1854, dont il
eut :

1. Marguerite, née 28 décembre 1790, † 50 jan-
vier 1862, femme de Paul Binet.

2. Louise-Alexandrine-Nicole, née 9 novembre 1795.
 3. Jean-Pierre-Charles, qui suit.
 4. Antoine, né en 1800, † 1871.
 5. Elise, née en 1806, † 1881, femme de Jacques Moré.
- VIII. Jean-Pierre-Charles, né 18 janvier 1797, D.C.R.
 † 12 juin 1869.
- Ép., 1^o Judith-Nicolaïde Wallner, fille de Jean et de Jeanne-Louise Larpin.
- 2^o Louisa Garnier, fille de Jean et de Louise Musard.
- Il eut de la première :
1. Henriette-Emma, femme de Paul-Jean-Baptiste Vidart, D^r méd., fondateur de Divonne-les-Bains, chevalier de la Légion d'honneur et des SS. Maurice et Lazare.
 2. Jean-Laurent-Alfred, qui suit.
- IX. Jean-Laurent-Alfred Binet, né à Naples 7 juin 1829 ; D^r méd., ancien chirurgien en chef de l'Hôpital Cantonal de Genève, chevalier de la Légion d'honneur, etc.
- Ép. en 1859, Abrahime Fendt, fille de Frédéric-Christian, colonel du génie et d'Emilie Courtois, dont il a :
1. Jean-Paul-Emile-Henri, né 6 mars 1864.
 2. Jean-Frédéric-Emile-Charles, né 9 août 1875.

3. Jean-Auguste-Gustave, né 3 juin 1875.

VI. Daniel Binet, né 24 octobre 1754.

Ép., 15 mai 1756, Marie Chevalier, dont il eut :

1. Antoinette-Renée, née 1756, femme, 28 février 1779, de Jean-Jacques Giraud.

2. Jeanne-Marie, née 2 octobre 1757, † 19 octobre 1759.

3. Paul-Esaïe, qui suit.

4. Antoine-Samuel, né 16 juillet 1760, † 10 janvier 1768.

5. Guillelmine-Catherine, née 19 octobre 1761, † 4 octobre 1766.

VII. Paul-Esaïe Binet, né 8 octobre 1758, mort à Nancy en 1824, ép., à Fleurier (Neuchâtel) Charlotte Grandjean, de Buttes (Neuchâtel), dont il eut :

1, Paul, qui suit.

2. Jean-René, qui suivra.

3. Anne-Marie-Louise, née à Fleurier 26 avril 1789, morte à Genève en février 1868, s. a.

4. Marc-Alexandre, qui suivra.

5. Suzanne-Henriette, née à Fleurier 24 mai 1795, † à Genève, 12 décembre 1864, femme, à Nancy de Jean-Nicolas Vidart, D^r médecin.

6. Suzanne dite Suzette, née à Besançon, † à Divonne en 1850, s. a.

7. Ezaline, femme en 1829, de Marc Giron, de Genève, joaillier de la cour de Suède; elle mourut à Stockholm en 1841.

VIII. Paul Binet, né à Fleurier 5 mai 1785, † à Genève 14 février 1866, où il était revenu en 1809, après avoir habité Fleurier et Nancy.

Ép. en 1824, Marguerite Binet, fille de Jean-Jacques et d'Antoinette Lagier, dont il eut :

Charles-Jean-Henri-Jules, qui suit.

IX. Charles-Jean-Henri-Jules Binet, né 27 juin 1828, ép. en 1854, Blanche-Louise-Caroline-Alexandrine Gérard, fille d'Antoine, procureur, et de Louise Wallner, dont il a :

1. Paul-Emile, né 25 septembre 1855.

2. Charles-Jean, né 15 septembre 1856.

VIII. Jean-René Binet, né à Fleurier 29 avril 1787, habita Nancy, Paris et Agen où il mourut; marié en France, fut père de :

1. Louis.

2. Adrien.

3. Paul-Esaie, qui suit.

IX. Paul-Esaie Binet, † à Agen, marié en France, fut père de :

Marie-Louise, femme de C. Gellibert, à Morceaux (Landes).

VIII. Marc-Alexandre Binet, né à Fleurier 11 mai 1791, † à Nancy, ép., à Nancy, 1^o N. Gœtzmann, d'Alsace ; 2^o Fanny Milliet, de Genève ; il eut de la première :
Rose-Nicolas-Rodolphe, né à Nancy, en 1851, capitaine dans l'armée française, † s. a.

V. Jean-Louis Binet, né 17 mai 1700, † 16 mars 1780. Ép., 19 janvier 1727, Andrienne Machon, fille d'André, C. G., dont il eut :

1. Pierre-André, qui suit.

2. Jacques, né 16 janvier 1729, † 25 octobre 1787.

3. Jean, qui suivra.

4. Jeanne, née 16 juillet 1751, femme, 10 avril 1769, de Moïse-Pierre Buchon, C.G.

5. Françoise, née 5 février 1754, † 25 janvier 1741.

6. Julie, née 22 février 1755, † 9 juillet 1740.

VI. Pierre-André Binet, né 17 janvier 1728, † 18 février 1797.

Ép., 10 août 1755, Susanne Dufour, fille de Jacob, C. G, dont il eut :

1. Jacob, qui suit.

2. Jeanne, née 16 décembre 1757.

3. Jacques, né 26 avril 1760.

4. Etiennette-Andrienne, née 21 mars 1762, † 28 novembre 1771.

5. Pierre-Louis, né 24 mai 1764, † 4 décembre 1780.

6. Mathieu, né 1^{er} décembre 1766.

7. Susanne, † âgée de 6 mois, 28 décembre 1771.

VII. Jacob Binet, né 25 novembre 1756.

Ép., 1^o 16 octobre 1785, Elisabeth-Antoinette Gosse, fille de Jean, N. G. ; laquelle mourut le 3 mai 1795 ; 2^o Jeanne Cabussat.

Il eut de la première.

1. Jean, né 25 octobre 1786.

2. Un fils, † né 12 mars 1795.

Et de la seconde :

3. Jean-André, né 1^{er} décembre 1795.

VI. Jean Binet, né 31 mars 1750, notaire dès 1756.

Ép., 7 novembre 1756, Charlotte-Françoise-Marie Le Royer, fille de Gabriel C. G., et d'Andrienne Prevost, dont il eut :

1. Gabriel, qui suit.

2. Jeanne-Louise, né 17 juin 1760.

VII. Gabriel Binet, né 7 août 1757 ; notaire ; du CC. en 1792, † 1855.

Ép., 6 juillet 1788, Jeanne-Susanne Fazy, fille de

Jean Salomon, C. G., et de Jaqueline-Françoise Favre, dont il eut :

Jean-François-Salomon, qui suit.

VIII. Jean-François-Salomon Binet, né 4 mai 1789, notaire ; D. C. R., † 5 avril 1874.

Ép., 25 avril 1809, Françoise-Hélène-Louise Petit, fille de Jean et de Jeanne-Susanne Senn, dont il eut :

1. Jean-Louis, qui suit.

2. Gabriel, qui suivra.

IX. Jean-Louis Binet, né 19 décembre 1810, notaire, D. C. R. et G. C. ; juge suppléant au Tribunal Civil et à la Cour de Justice ; vice-président du Conseil Administratif.

Ép., 19 janvier 1855, Ernestine-Louise-Henriette Hentsch, fille de Jean-Charles-Ernest et de Catherine-Marie-Louise Chevrier, dont il a :

1. Charles, qui suit.

2. Hélène, femme en 1857, d'Adolphe Galopin.

3. Adèle, femme 1^o 1865, d'Eugène Patry ;
2^o 1875, de Charles-Philippe Thérémin, major d'artillerie au service de Prusse.

X. Charles Binet, né 24 novembre 1855, notaire, D. G. C.

Ép. en 1865, Fanny Gans, fille de Meyer et de Wilhelmine Hess, dont il a :

1. Louis, né 19 août 1864.

2. Berthe. } jumelles.
 3. Adèle. }
 4. Louise-Wilhelmine.
-

- IX. Gabriel Binet, né 25 mai 1815, † 17 février 1875.
 Ép. en 1842, Marie de Stoutz, fille de Frédéric et
 de Jenny De Chapeaurouge, dont il eut :
1. Louise, femme en 1869, d'Alfred de Watteville.
 2. Jean-Louis, dit John, né 15 août 1846, D^r méd.,
 chevalier de la Légion d'honneur.
-

- IV. Gabriel Binet, né 10 janvier 1666, † 2 février
 1725.
 Ép. Jeanne Emery, feu Louis, B. G., dont il eut :
1. Jeanne-Elisabeth, née 27 mars 1689, † 21 no-
 vembre 1768.
 2. Jean, né 9 août 1690, † 10 juin 1710.
-

- II. André Binet, † 21 juin 1651.
 Ép., 18 janvier 1615, Claudine Duret, feu Amé,
 de Beauregard ; laquelle mourut le 31 août
 1661 ; dont il eut :
1. Jean-Jacques, né 14 décembre 1613.
 2. Pernelle, née 6 novembre 1616, † 28 mai
 1651.

3. Pierre, né 22 novembre 1618.
 4. Marie, née 15 février 1621, † 29 septembre 1676, femme, 15 février 1653, de Moïse Pepin, H. G.
 5. Andrée, née 15 mars 1624, † 8 mai 1650.
 6. Jeanne, née 15 juin 1627.
 7. André, qui suit.
- III. André Binet, né 29 novembre 1651, † 28 août 1671.
- Ép., 9 août 1657, Andrée Forgiou, feu Aimé, H. G., dont il eut :
1. David, né 15 juin 1658.
 2. Jeanne, née 11 février 1660, † 15 octobre 1661.
 3. Gaspard, né 8 mars 1662) jumeaux, morts le
 4. Samuel, né 8 mars 1662) 9 mars 1662.
 5. Anne, † 9 juin 1681, âgée de 16 ans,
 6. Jean, né 6 avril 1668, † 5 juin 1676.

De nouvelles recherches nous ont fait trouver dans les minutes d'André Gautier, notaire, à la date du 2 avril 1589, une confession en mariage faite par Jacques Binet, H. G., fils de feu Jean, en faveur de sa femme, Jeanne Martin, fille de Philippe, bourgeois de Nyon.

Il semble donc plus que probable que ce Jacques

est le même que Jacques Binet, dont le fils Pierre, mari de Pernelle Foly, de Vyu, fut reçu B. G. en 1624 et duquel descend la famille Binet, actuellement existante à Genève.

- I. Humbert Binet (1), de Chêne en Savoie, ne vivait plus à l'époque du contrat de mariage de son fils Claude, qui suit.
- II. Claude Binet, H. G., nommé Murallie dict Binet (sic) dans son contrat de mariage devant M^e Et. Bon, notaire, 31 octobre 1602, avec Françoise Brifou (soit Briffaut), ffeu Claude, de Lucinge en Faucigny; laquelle mourut veuve le 6 septembre 1651; dont il eut :
 1. Paul, qui suit.
 2. Jacques, né 4, † 15 décembre 1610.
- III. Paul Binet, né 29 mars 1605, reçu B. G., 28 février 1640, † 1 novembre 1650.
 Ép., 7 août 1636, Anne Roux, ffeu François, dont il eut :

(1) Un Humbert Binet, de Chêne en Savoie, qui pourrait être le même, épousa le 10 février 1594, Pernelle Anselme, veuve de Jean Anastaze, laquelle mourut chez Jean Anastaze, son fils, le 19 avril 1610, âgée de 60 ans et étant veuve du dit Binet.

1. Pernette, née 15 juin, † 23 décembre 1637.
 2. André, qui suit.
 3. Marie, née 23 avril 1646.
- IV. André Binet, né 28 août 1643, † 15 décembre 1687.
- Ép., 1^o en mai 1664, Jeanne Chevrier, feu Michel, C. G. — 2^o 3 août 1679, Marie Copponex, feu Jacques, C. G. — 3^o 23 avril 1682, Judith Musard, feu Etienne, C. G.
- Il eut de la première :
1. Jean-Léonard, né 27 mars 1665.
 2. Susanne, née 15 décembre 1666, femme, 9 avril 1713, de Jean Giraud.
 3. Samuel, né 4 juin 1668, † 29 juin 1674.
 4. David, qui suit.
 5. Judith, née 1 décembre 1676.
 6. Rose, née 7 février 1678, † 26 août 1688,
- Et de la troisième :
7. Pierre, né 30 mai, † 10 juin 1683.
 8. Anna, baptisée 14 août 1684.
 9. Sara, née 8 juin 1685, † 24 février 1693.
 10. Pierre, † 17 juillet 1687, âgé de 2 mois.
- V. David Binet, né 25 décembre 1670, † 22 janvier 1725.
- Ép., 30 décembre 1690, Délic Mussard, feu Etienne, C. G., dont il eut :
1. Anne-Jacqueline, née 12 novembre 1691, † 7

novembre 1729, femme, 5 juin 1714, de Jacques Chevalier, N. G.

2. Zacharie, qui suit.

3. Judith, née 4 juin 1695, † 6 mai 1696.

VI Zacharie Binet, né 50 août 1695, † 14 avril 1762
Ép., 13 juin 1718, Elisabeth Gignoux, fille de
Pierre, dont il eut :

1. Elisabeth, née 20 avril, † 6 juin 1719.

2. Anne-Marie, née 21 janvier 1721, femme,
10 février 1750, de Jean-Louis Lyanna,
C. G.

3. Judith, née 14 juillet 1722, femme, 1 février
1750, d'Ami Comparet, C. G.

4. Guillaume, né 21 juillet 1724, † 22 septem-
bre 1725.

5. Abraham-Gédéon, qui suit.

6. Madelaine-Catherine, née 25 février, † 8 mars
1726.

7. Louise-Andrienne, née 26 décembre 1727, †
6 juin 1728.

VII. Abraham-Gédéon Binet, né 24 janvier 1725.

Ép., 15 août 1752, Marie Furing, fille de Jean ;
Anglaise ; dont il eut :

1. Jeanne-Anne-Louise, née 27 mai, † 26 octo-
bre 1755.

2. Louise-Anne, né 31 mai 1754.

3. Aymée-Judith, née 21 septembre 1755, fem.,

7 janvier 1782, de Jean-Jacques Schoulthess, de Hafen, au canton de Zurich.

4. Isaac-André, né 24 mai 1757.

5. Jean-Aymé, né 11 juillet 1758.

6. François-Jean, né 5 novembre 1759.

7. Elisabeth, née 22 mars 1765, femme, 29 avril 1788, de Jean-Alexandre Veyrat.

F. R.

CHENEVIÈRE

Armes : D'azur, à deux mains jointes en foi, avec les poignets, d'argent, surmontées d'un cœur du même, accompagnées d'un croissant entre deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe, le tout d'argent.

D'après le baron de Grenus, le champ serait de gueules.

L'auteur de l'ouvrage intitulé : *La science des armoiries* (Paris, 1856, in-4^o, 1^{re} partie, p. 55), donne pour armes à une famille « Chenevière, du Lyonnais » : D'argent, à un chêne de sinople, accosté de chaque côté, en pointe, de deux anneaux entrelacés d'azur.

I. Antoine Chenevière fut père de Laurent, qui suit.

II. Laurent Chenevière, « de La Brême près Lyon, » (soit L'Arbresle, qui est aujourd'hui un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lyon), reçu bourgeois de Genève, avec son fils Jérémie, le 7 mai 1651, moyennant 20 écus, un mousquet et deux seillots ; † 2 mai 1647. Ép. à Genève, 8 décembre 1601, Debora, † 15 juillet 1645, fille de feu Pierre de Montchal, d'Annonay, et de Françoise Livet, dont il eut :

1. Jérémie, qui suit.
2. Michel, né 16 novembre 1604, inscrit en 1655 au *Livre du Recteur*.
3. Anne, née 18 juillet 1607, † 21 janvier 1656, s. a.

III. Jérémie Chenevière, né 22 octobre 1602, † 16 septembre 1676. Ép., 19 janvier 1654 (contrat du 51 dit, Dunant, not.), Marie, née 4 février 1616, † 26 mai 1667, fille d'Abel Fremin, C. G., et de Sara Des Marets, dont il eut :

1. Abel, qui suit.
2. Jean, qui suivra.
5. François, qui suivra.
4. Marie, née 8 février 1641, † 21 août 1714 ; fem., 29 août 1676 (contrat et testament du 15 septembre 1677, Gabr. Grosjean, not.), de Pierre, feu Hippolyte Moilliet, C. G.

5. Pierre, qui suivra.
 6. Une fille, † 4 mars 1646, âgée d'un jour.
 7. Nicolas, qui suivra.
 8. Judith, † 5 mars 1688, à 58 ans ; fem., 29 octobre 1683, de Germain-Arnaud, feu Raymond-Arnaud Sibin, de Bessières en Languedoc, H. G.
 9. Jonas, né 25 janvier 1652, parti pour Constantinople 1671, † avant 1676.
 10. Anne-Marie, née 17 mai 1655, † à Bonvard (Vandœuvres) 4 mai 1722, s. a.
- IV. Abel Chenevière, roi de l'Exercice du canon 1675, † 18 décembre 1699. Ép., 25 mars 1656 (contrat du 17 septembre 1660, S. Lenieps, not.), Marie, née 24 janvier 1657, † 21 janvier 1688, fille de François Auguste, B. G., et de Marie Lamouille, dont il eut :
1. Esther, née 28 janvier 1659, † 18 juillet 1705 ; fem. à Saconnex, 11 juin 1692 (contrat du 4 dit, F. Joly, not.), de Pierre Casseignard, de Montagnac en Languedoc, H. G.
 2. Susanne, née 22 avril 1662, fem. (contrat, après huit jours, du 17 octobre 1689, F. Joly, not.) de Guillaume, feu Jacques Morel.
 3. François, né 25 mai 1666, † 29 janvier 1668.
 4. Jeanne, née 4 mars 1669, fem., 5 novembre 1689 (contrat du 26 octobre, F. Joly, not.), de Samuel Malacreda, C. G., feu Paul et de

Pernette Patry. Elle testa le 27 février 1695 (même not.)

5. Isaac, qui suit.

6. Adrienne, ou Andrienne, née 27 janvier † 1^{er} février 1675.

7. Jean Chenevière, né 5 mars 1676, du CC 1738, roi de l'Arquebuse 1725, conseiller de l'Exercice du canon, † 15 novembre 1746, ayant testé le 15 septembre précédent (test. ologr.) en faveur de son neveu Ésaïe. Son portrait se voit encore dans l'hôtel de l'Exercice de l'arquebuse, à Plainpalais. — Ép., 1) à Chêne, 17 octobre 1700 (contrat du 4 dit, J.-A. Comparet, not.), Susanne, fille de Jean Lamon, de Montréal en Gascogne, reçu B. G. 1649, et de déf. Aimée Brunet, sœur de Sp. Thomas Lamon-Butini, pasteur : elle testa 51 juillet 1702 (avec son mari, F. Joly, not.), 2 novembre 1707 (Marc Fornet, not.) et 12 novembre 1740 (J.-J. Choisy, not.) ; † 25 janvier 1741 ; — 2) 24 septembre 1741 (contrat du 15 dit, J.-J. Choisy, not.), Gabrielle, fille de feu Paul Baccuet, C. G., et de déf. Élisabeth Arlaud : nièce du peintre Jacques-Antoine Arlaud. — Il eut du premier lit : Marie, née 17 † 24 janvier 1705.

V. Isaac Chenevière, né 19 décembre 1672, fit partie

d'une des compagnies de la garnison de Genève envoyées en Suisse en 1712 et fut tué (1) dans le combat du pont de Sins, 21 juillet 1712. Le 12 août suivant, le Conseil accorda une pension à sa famille. — Ép. à Neydens, 15 juillet 1694, Marie, fille de Philibert Ravier, C. G., et d'Anne Destra, dont il eut (2) :

1. Jeanne, née 1695.
2. Gaspard, qui suit.
3. Marthe, née 30 juin 1698.
4. Jeanne, née 5 juillet 1699.
5. Jeanne-Isabeau, née 6 juillet 1700, † 25 décembre 1704.
6. Catherine, née 20 décembre 1702, † 16 décembre 1759 : fem , 8 mars 1751 (contrat du 25 février, Ét. Fornet, not.), de François Chavannes.
7. Jeanne-Susanne, née 11 janvier 1704, † 20 avril 1711.

(1) Voy. *Hist. de la conféd. suisse*, par Jean de Muller, continuée par Louis Vulliemin, t. XIII, p. 504.

(2) Deux de ses filles se marièrent, mais les registres de mariages leur donnant des prénoms autres que ceux qu'on trouve dans les registres de baptêmes, on ne sait desquelles il s'agit au juste. Le 9 mai 1717 (contrat du 19 avril, Alph. Vignier, not.), Jeanne-Louise, ffeu Isaac Chenevière, ép. Abraham, f. de Pierre Pattey, C. G. ; elle mourut veuve le 24 février 1759. — Le 30 juillet 1729 (contrat du 7 dit, J.-J. Choisy, not.), Elisabeth, ffeu Isaac Chenevière, ép. Jacques, ffeu Robert Bourgeois, C. G., et de déf. Françoise Pittard.

8. Jeanne-Étienna, née 1^{er} janvier 1705.
 9. Marguerite, née 5 avril 1706.
 10. Jacob, né 24 août 1707.
 11. Susanne, née 28 septembre 1708.
 12. Isaac, né 11 mars 1710.
 13. Ésaïe, qui suivra.
- VI. Gaspard Chenevière, né 5 septembre 1696, † 5 décembre 1757. Ép., 24 juillet 1728 (contrat du 10 dit, Georges Grosjean, not.), Marie, fille de Bernard Raimond, B. G., et de déf. Sara Voland, dont il eut :
1. Jeanne-Élisabeth, née 11 avril 1729, † 28 avril 1758, s. a.
 2. Nicolas, né 18 † à Cognac 24 décembre 1750.
 3. Marie, ou Madeleine, née 22 † 25 décembre 1755.
 4. Jacqueline, née 17 juillet 1737.

VI. Ésaïe Chenevière (fils d'Isaac et de Marie Ravier), né 20 mars 1711, † 31 mars 1788, ayant testé, ainsi que sa femme, les 11 octobre 1767 (J.-L. Duby, not.), 24 octobre 1786 et 21 mars 1787 (Chenaud, not.) Ép., 5 juin 1756 (contrat du 18 mai, J.-J. Choisy, not.), Marie-Anne, fille de Paul Souchay et de Susanne Babault, dont il eut :

1. Susanne-Marie, née 12 mai 1757, † à Montbrillant (Petit-Saconnex) 17 mai 1814, ayant testé 29 mai 1798 (Janot, not.) ; fem., 4 décembre 1757 (contrat du 22 novembre, Ét. Fornet, not.), de Maurice, ffeu Jean-François Dunant, C. G.
 2. Isaac, né 8 avril † 16 septembre 1759.
 3. Catherine-Marie-Marguerite, née 22 novembre 1740, † à Plainpalais 24 décembre 1852 ; fem., 1^{er} avril 1761 (contrat du 28 mars, Ét. Fornet, not.), d'André, ffeu Michel Desire, C. G., et de Sara Bordier.
 4. Jeanne-Andrienne, née 12 mai 1744. † à Plainpalais 17 mai 1819 ; fem., 9 octobre 1765 (contrat du 16 sept., Ét. Fornet, not.), de Jean-Paul, f. de Paul Hubert et de Marguerite Fabri.
 5. André, qui suit.
 6. Pierre-Isaac, qui suivra.
- VII. André Chenevière, né 16 juin 1747, † 29 janvier 1825. Ép., 5 juin 1774 (contrat du 1^{er} dit, J.-F.-J. Richard, not.), Jeanne, ffeu Jacob Cugny et de Françoise Châtelain, dont il eut :
1. Jeanne-Françoise-Madeleine, née 11 novembre 1775, † 20 octobre 1854 ; fem., 50 août 1795, de Germain Alléoud.
 2. Ésaïe, né 15 décembre 1776, † 9 novembre 1777.

5. Susanne-Amélie, née 30 mai 1780, † 26 avril 1862 ; fem. 1) 6 mars 1805, de Jean-Henri, f. de Chrétien-Thomas Gussmann, de Pforzheim, et de Marie-Élisabeth Schaaf ; † à Milan, 26 juin 1818 ; 2) 10 mai 1820, de Jean, feu Isaac Carrizot et de déf. Julie Liotard.
-

VII. Pierre-Isaac Chenevière (fils d'Ésaïe et de Marie-Anne Souchay), né 13 janvier 1752, † 25 juin 1854. Ép., 25 septembre 1774 (contrat du 16 dit, J.-P. Vignier, not.), Susanne-Madeleine, fille de Jean-Pierre Barral et d'Élisabeth Patron, dont il eut :

1. Jeanne-Élisabeth, née 18 février 1776, † au Petit-Saconnex 22 décembre 1855 ; fem., 31 octobre 1800, de Jean-François Richard.
 2. Ésaïe-Abraham, né 7 août 1778, † à Paris 20 avril 1828, s. e. Ép. à Paris Anne-Benoîte, † 18 janvier 1862, fille de Jean-Pierre Kelly et de Madeleine Madeny.
 3. Jeanne-Marie, née 22 juin 1785, † 17 avril 1841 ; fem., 15 novembre 1801, de Jacob Chenaud.
-

IV. Jean Chenevière (2^e fils de Jérémie et de Marie Fremin), né 15 novembre 1657, † 31 janvier

1715. Ép. 1) par contrat du 28 octobre 1665 (M. Barrilliet, not.), Marie, fille d'Isaac Petitot, C. G., (frère du peintre Jean Petitot), et de Dorothee Geoffroy ; † 11 octobre 1672 ; — 2) à Saconnex, 20 juillet 1675 (contrat du 8 dit, L. Pasteur, not.), Marguerite Rousseau, veuve d'Arnaud Vermerhen, de Francfort, fille de Jean, C. G., (bisaïeul de Jean-Jacques Rousseau), et de Lydie Mussard. Il eut du premier lit :

1. Jean-Jacques Chenevière, né 5 septembre 1666, testa 11 janvier 1724 (A. Vignier, not.), † s. e. 27 mars suivant. Ép. (contrat du 25 janvier 1695, J.-P. Charton, not.) Susanne, fille de Jean de la Combe, C. G., et de déf. Jeanne Robin ; elle testa 6 mars 1712 (Dan. Grosjean, not.) et 20 mars 1752 (Georges Grosjean, not.) ; † 15 février 1755
2. Etienne, qui suit.
3. Abraham, né 5 † 28 mai 1670.
4. Jeanne-Marie, née 11 octobre 1672, † 25 octobre 1706 ; fem., 7 janvier 1702 (contrat du 5 dit, J.-P. Charton, not.), de Jacob, f. de Bénédicte Miroglio et de Marie Legaré.

Et du second lit :

5. Judith, née 25 mars 1675, † 15 avril 1754, ayant testé 50 décembre 1700 (J.-A. Comparet,

not.); fem. (contrat du 50 septembre 1699, Gabr. Grosjean, not.) de Jean Deonna, B. G.

6. Jeanne-Gabrielle, née 5 octobre 1676, † 20 janvier 1759; fem. à Saconnex, 23 août 1705 (contrat du 14 dit, J.-P. Charton, not.), d'Esaië Mauris, C. G.

7. Urbain, qui suivra.

V. Étienne Chenevière, né 28 juin 1668, testa 3 juin 1718 (Dan. Grosjean, not.), † 20 juillet suivant. Ép. 1) par contrat du 10 janvier 1695 (J.-A. Comparet, not.), Marie, ffeu Jacques Joly, C. G., et de Anne Zacharie. Elle testa 15 septembre 1695 (Gabr. Grosjean, not.) et 12 novembre 1705 (J.-A. Comparet, not.); † 18 novembre 1705. — 2) 26 octobre 1705 (contrat du 24 dit, J.-A. Comparet, not.), Judith, ffeu Antoine Bartholony, C. G. Elle testa avec son mari, 3 juin 1718, et se remaria, 24 septembre 1719, avec Philippe, ffeu Sp^e. Melchisédec Pinault, C. G.; † 5 juin 1725. Il eut du premier lit :

1. Jean-Jacques, qui suit.

2. Jean-Jacques, né 29 † 50 novembre 1696.

VI. Jean-Jacques Chenevière, né 5 décembre 1695, absent du pays 1758. Ép., 11 juillet 1725, Jeanne, ffeu Égr. François Joly, B. G., notaire, et de Marie-Madeleine Mussard, dont il eut :

1. Anne, née 28 avril 1724. vivante 1749.

- 2 Jean-Jacques, né 13 avril 1725, † 22 septembre 1743.
- 3 Élisabeth, née 16 mars 1728. } viv^{tes}. 1749.
4. Jeanne, née 31 octobre 1729. }

V. Urbain Chenevière (fils de Jean et de Marguerite Rousseau), né 11 janvier 1681, † 24 janvier 1753. Ép., 11 mars 1707 (contrat du 9 dit, L. Pasteur, not.), Élisabeth, feu Alexandre Benoist, de Lyon, H. G., et de Louise Magnan : elle testa 10 juin 1707 (M. Fornet) et 25 décembre 1745 (Ét. Fornet). Il en eut :

1. Louis, qui suit.
2. Jean-Jacques, né 3 décembre 1708.
3. Urbain Chenevière, né 17 juillet 1710, † à Sattigny 22 janvier 1779, s. e. Ép., 26 janvier 1755 (contrat du 17 dit. Marc Vignier, not.), Jeanne, feu Louis Rival et de Judith Midré.
4. Guillaume, né 3 janvier 1715, † 50 novembre 1727.
5. Élisabeth, née 25 † 28 janvier 1714.
6. Élisabeth, née 4 mars 1715, † 23 janvier 1774, s. a.

VI. Louis Chenevière, né 5 décembre 1707, † dans son domaine de Cara (registres de Jussy), 5 novembre 1774. Ép. à Saconnex, 22 février 1728

(contrat du 12 juin suivant, P. De Harsu, not.), Louise, fille de Pierre Lagisse, C. G., et de Marie Dentand, dont il eut :

1. Élisabeth, née 8 novembre 1728, fem. à Jussy, 26 juin 1769, de No. Jean-Étienne (fleu Isaac-Élie) Dentand, C. G., ancien capitaine au service de France, chevalier de l'ordre militaire du Mérite, mort à Cara 2 janvier 1781.
2. Françoise-Élisabeth, née 7 mai 1751, † à Cara 5 mai 1786 ; fem., 12 juillet 1750 (contrat du 9 dit. Ét. Fornet, not.), de François-Louis, fleu Samuel Fuëter, de Berne, et de Rose Scherrer.
5. Jean-Jacques, né 8 † 51 mars 1755.

IV. François Chenevière (5^{me} fils de Jérémie et de Marie Fremin), bapt. 24 novembre 1659, testa 27 mars 1702 (F. Joly, not.) et mourut le même jour. Ép. (contrat, après 4 ans, du 8 février 1672, Es. Morel, not.) Esther, fille de Jean Pittard, C. G., et de Susanne Chavanes, dont il eut :

1. Jean, né 15 † 19 mars 1669.
2. Jérémie, né 4 † 8 mars 1670.
5. Jeanne, née 5 avril 1671 ; fem. 1) par contrat du 25 juin 1695 (F. Joly, not.), de Jean, f.

d'André Fontaine, C. G., et de Jeanne Pyu :
 † 12 septembre 1716 ; 2) 25 août 1722 (con-
 trat du 15 dit, M. Fornet, not.) de Guillaume,
 feu Samuel Du Thuillay.

4. Susanne, née 28 juin 1675 : fem. à Chêne, 9
 janvier 1698 (contrat du 8 dit, És. Morel, not.),
 d'Antoine, f. de Gaspard Rey, avec lequel elle
 testa le 26 juin 1700 (F. Joly, not.) ; demeu-
 rant à Coppet, 1711.
5. Pierre, bapt. 22 septembre 1676, testa 26 octo-
 bre 1750 (test. ologr.), instituant pour héritier
 Augustin Passavant, son « bon et loyal ami ; »
 † à La Cuisine (Cologny), 10 décembre 1750,
 s. a.
6. Jean, né 7 juin 1679, testa 2 février 1727 (J.-A.
 Rilliet, not.) ; † le surlendemain, s. a.
7. Samuel, qui suit.
8. Anne, née 16 juillet 1682, † 22 février 1759,
 ayant testé 25 août 1724 (D. Grosjean, not.) ;
 fem., 25 janvier 1722, de Pierre Escolin.
9. Pierre-François, né 25 mars 1684, † 20 juin
 1720, s. a.
10. Alexandre, né 22 avril 1685. Dans le testa-
 ment de son frère Jean (1727), il est mentionné
 comme « absent du pays, dès longues années,
 sans en avoir nouvelles. »

V. Samuel Chenevrière, né 5 août 1680, † 5 février

1756. Ép., 29 avril 1712, Jeanne-Françoise, fille de Jean Lenieps, C. G., dont il eut :

1. Élisabeth, née 16 octobre 1715, † 27 février 1716.
2. } Jean, né 26 décembre 1715, vivant 1750.
5. } Jean-Pierre, né 26 † 28 décembre 1715.

IV. Pierre Chenevière (4^{me} fils de Jérémie et de Marie Fremin), né 25 septembre 1645, † 21 mai 1721. Ép., 5 mars 1672 (contrat du 8 février, És. Morel, not.), Susanne, fille de Jean Pittard, C. G., et de Susanne Chavanes : elle testa 20 septembre 1705 (F. Joly, not.) et 15 novembre 1722 (Alph. Vignier, not.) ; † 6 avril 1725. Il en eut :

1. Jean, né 18 janvier, † 15 mai 1675.
2. Esther, née 15 † 16 avril 1674.
3. Esther, née 19 février, † 26 juillet 1676.
4. Jeanne, née 19 juillet 1677, † 17 février 1759, ayant testé 4 octobre 1740 (M. Duby, not.) : fem., 8 décembre 1702 (contrat du 7 dit. F. Joly, not.), de Pierre, ffeu Daniel Mercier, C. G., et de Marguerite Gautier.
5. Jean-Antoine Chenevière, né 28 juin 1680, † 9 novembre 1749 à Paris, où il résidait déjà en 1725. Ép., 4 mars 1710 (contrat du 14 février,

Ét. Beddevole, not.), Jacqueline, feu Jacques Prevost, C. G., et de Susanne Gaudy; elle testa en dernier lieu 31 août 1752 (M. Duby, not.): † 26 juin 1759. Il en eut: Étienne, né 4 avril 1711, † en bas âge.

6. Susanne, née 12 juillet 1686, † 14 août 1694.
7. Anne, née 9 avril 1689, testa, avec son mari, 11 avril 1736 (Jean Vignier, not.); fem., 17 mars 1709 (contrat du 15 dit, F. Joly, not.), d'Ami Bouvier, C. G.

IV. Nicolas Chenevière (5^{me} fils de Jérémie et de Marie Fremin), né 2 novembre 1647, † 8 juillet 1710. Ép., 26 août 1675 (contrat du 10 mars 1690, Gabr. Grosjean, not.), Marguerite, fille de Michel de la Planche, C. G., et de Louise Tuffé, dont il eut :

1. Michel, né 21 septembre † 15 octobre 1674.
2. Esther, née 1^{er} septembre 1675, demeurant à Berne 1704.
3. Françoise, née 21 octobre 1678, † 15 septembre 1759; fem., 24 août 1710 (contrat du 12 dit, M. Fornet, not.), de Gabriel Pasteur, C. G.
4. Susanne, née 21 août 1680, † 17 février 1749; fem., 29 juin 1710 (contrat du 17 dit, M. Fornet, not.), d'Alexandre Deonna.

5. Jean-Pierre, qui suit.
 6. Marie, née 5 mai 1686.
 7. Nicolas, qui suivra.
- V. Jean-Pierre Chenevière, † à 65 ans, 24 mai 1748.
 Ép. à Cognoy, 25 mars 1708 (contrat du 12 dit, Ét. Beddevole, not.), Marguerite, ffeu Gabriel d'Estallaz; elle testa 11 septembre 1719 (L. Pasteur, not.). Il en eut :
1. Nicolas, né 25 avril 1709, † 50 décembre 1769, s. e. Ép., 20 septembre 1744 (contrat du 5 dit, J. Vignier, not.), Marthe, fille de Pierre Mussard, C. G., et de Françoise Rey.
 2. Jeanne-Gabrielle, née 14 avril 1710, † 10 mars 1782, s. a.
 3. Catherine, née 14 avril 1711, † à Onex en mai 1715.
 4. Judith, née à Onex 12 septembre 1715, † 17 février 1718.
 5. Jean-Pierre, né 12 octobre 1714, † 10 avril 1724.
-
- V. Nicolas Chenevière (fils de Nicolas et de Marguerite de la Planche), né 27 mai 1689, « geôlier, » soit directeur de la prison, 1745; † 11 août 1752. Ép., 12 octobre 1710 (contrat du 7 dit, J.-A. Comparet, not.), Renée, née 11 juillet

1690, † 16 novembre 1776, fille de Jean Rittel, C. G., et de Jeanne-Françoise Comparet; elle testa 27 mai 1745 (L. Veillard, not.), 1^{er} avril 1757 (J. Vignier, not.), 16 septembre 1771 et 20 mai 1775 (J.-P. Vignier, not.) Il en eut :

1. Jean-Antoine, né 14 juillet 1715, † en bas âge.
2. Pierre-François, né 24 janvier 1717, † en bas âge.
3. Pierre, qui suit.
4. Aimé, qui suivra.
5. Alexandre, qui suivra.
6. Jacob, né 22 novembre 1725.
7. Gédéon, né 19 novembre 1725; lui et son frère Jacob sont absents du pays, 1771, « sans nouvelles depuis plusieurs années. »
8. Marguerite, née 1^{er} janvier 1727, † 29 novembre 1754, s. a.
9. Robert, né 14 mars 1728, † 22 juillet 1795, s. e. Ép., 11 avril 1775 (contrat du 10 mars, J.-P. Vignier, not.), Louise, ffeu Étienne Lattard, née 1729, † à Cartigny 2 juillet 1821.
10. Nicolas, né 5 juillet, † 28 septembre 1729.
11. Pierre-Louis, né 31 août 1750, établi à Naples 1777.
12. Renée, née 11 octobre 1751, † à Crète (Vandœuvres) 50 octobre 1808; fem., 26 novembre

1775 (contrat du 15 dit, J.-P. Vignier, not.), de Louis-Baptiste Preudhomme, ffeu Jean-Élie, B. G., et de déf. Judith Aymonier.

VI. Pierre Chenevière, né 15 décembre 1718, geôlier 1752-75, du CC 1775, receveur des grains 1781-85, † à Avully 15 novembre 1795. Ép. 1) 4 avril 1756 (contrat du 1^{er} dit, J. Vignier, not.), Jeanne-Lucrèce, fille de David Bérard, B. G., et de Françoise Bouverot; † 28 mars 1760; — 2) 5 juillet 1765 (contrat du 1^{er} dit, J.-L. Choisy, not.), Louise-Renée, née 5 août 1755, † à Plainpalais 19 février 1806, ffeu Spect^e Jean-Jacques Poulain de la Barre, pasteur, et de Sara Jaquet. Il eut du premier lit :

1. David, né 3 mai 1757, † 3 novembre 1764.
2. Jeanne-Renée, née 30 novembre 1758, † 31 mars 1767.
5. Pernelle-Louise, ou Louise-Renée, née 10 mars 1760, † 21 février 1782, s. a.

Et du second lit :

- 4 *Aimée-Marie*, née 25 juin 1765, † 11 novembre 1830; fem. (contrat du 10 janvier 1785, J.-P. Vignier, not.) d'Alexandre Patry, D. C. R. 1814, maire de Vandœuvre 1819.
5. Pierre, qui suit.
6. *Aimée-Renée-Pernelle*, née 24 juin † à Avusy 23 juillet 1767.

7. Joseph-Marc, né 4 août 1769, † 27 août 1771.

VII. Pierre Chenevière, né 22 mai 1766, major dans la garnison 1795, † 26 mai 1849. Ép., 27 août 1799 (contrat du 23 dit, Gabr. Binet, not.), Susanne-Jacqueline, née 26 janvier 1779, † 25 novembre 1848, fille de Jean-Baptiste Peyrot et d'Isaline-Élisabeth Mayor, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit

2. Louise-Marie-Alexandrine, née 7 août 1804, fem. à Trieste, 21 janvier 1857, de Charles-Louis Jeanrenaud, de Neuchâtel, établi à Trieste.

VIII. Jean-Baptiste (dit *John*) Chenevière, né 25 janvier 1805, établi à Turin, † dans cette ville en février 1875. Ép. 1) à Saint-Sulpice, près Morges, en octobre 1827, Anne-Marie-Louise-Dorothée, fille de Jules-Marc-Antoine Foltz, de Morges, colonel d'artillerie, et de Louise-Dorothée Le Maire; † à Morges 28 juin 1855. — 2) à Genève, 23 septembre 1857, Cléopâtre-Bénédicté-Hyacinthe Rossi, veuve d'Étienne-Michel-Joseph-Marie Clerico, fille de François Rossi, D^r et prof. en chirurgie, chirurgien de la famille royale de Sardaigne, et de Thérèse Feroggio; † à Turin 17 octobre 1882. Il eut du premier lit :

1. Dorothée-Juliette, née à Turin 22 juillet 1828, † à Morges 26 mars 1851, s. a.

2. *Paul-Scipion* Chenevière, jumeau, né à Morges 28 décembre 1830, † 28 août 1885. Ép., 1860. Jeanne-Françoise-Sara Ozelet, dont il a eu : *Charles-Georges-Louis*, né à Plainpalais 10 novembre 1860.
- 3 Pierre-Charles-Félix, qui suit.
4. *Louis-Henri*, né à Turin 5 mars 1855, † à Plainpalais 25 mars 1872, s. e. Ép., 23 janvier 1869, Françoise-Estelle Cerez.

Et du second lit :

5. Adèle, née à Turin 17 juillet 1858.
 6. Octavie, née à Turin 20 novembre 1859, † à Turin 27 janvier 1862, s. a.
 - 7 Charles-Albert-Alexandre, né à Turin 26 avril 1844, † à Turin 4 mars 1852.
- IX. Pierre-Charles-Félix Chenevière, jumeau, né à Morges 28 décembre 1850. Ép. à Lausanne, 15 avril 1865, *Julia-Charlotte-Clairemonde*, fille de feu Eugène-Jacques-François Scholl, avocat, et de Rosalie-Catherine Henry, dont il a :
1. *Eugène-Charles-Marc-Henri*, né à Tenay (Ain) 22 février 1866.
 2. *Dorothée-Caroline-Françoise-Julie*, née à Tenay 8 août 1868.
 3. *Georges-Maurice-Adolphe-Louis*, né à Tenay 14 décembre 1872.

- VI. Aimé Chenevière (fils de Nicolas et de Renée Rittel), né 1^{er} juin 1720, † 12 novembre 1761. Ép., 5 décembre 1745 (contrat du 26 novembre, G. Bordier, not.), Jacqueline-Michée, née 26 février 1717, † 13 juillet 1751, fille d'Antoine Bizot et de Sara Coudougnan, dont il eut :
1. Antoinette-Sara, née 15 juillet 1747, † 10 mai 1755.
 2. Nicolas, qui suit.
 3. Jacques-Étienne, qui suivra.
- VII. Nicolas Chenevière, né 29 mai 1748, † à Troinex 9 mai 1805. Ép., 21 juin 1778 (contrat du 5 dit, J.-F. Prevost, not.), Jeanne-Madeleine, née 2 mai 1750, † 50 juillet 1803, fille de Louis Du Chesne, C. G., et de Marguerite-Judith Mayor, dont il eut Louis, qui suit.
- VIII. Louis Chenevière, né 27 février 1779, † à Vetraz-Monthoux 22 mai 1857. Ép., 12 septembre 1805, Marianne-Sophie, née 6 mai 1787, † à Vetraz-Monthoux 15 janvier 1842, fille de Jean-Frédéric Leschot, dont il eut :
1. Jeanne-Susanne, née 17 juin 1806; fem., 14 août 1828, de Henri, feu Georges-Henri Clavel et de Marie-Étiennette Fauconnet.
 2. Daniel, né 14 avril, † 8 juin 1809.
 3. Daniel, qui suit.
 4. André, né 15 décembre 1815.

IX. Daniel Chenevière, né à Troinex 2 juin 1812. Ép., 4 juin 1855, Jacobine-Rose, fille de Jean-Jacques Weiss, dont il a :

1. Jeanne-Laure, née à Montbrillant (Petit-Saconnex) 22 septembre 1857; fem., 29 juillet 1861, de Louis-Albert-Philippe-Marie Reymond, architecte, D. G. C. 1866-1870.
-

VII. Jacques-Étienne Chenevière (fils d'Aimé et de Jacqueline-Michée Bizot), né 8 mai 1751, † 5 janvier 1825. Ép., 2 septembre 1795, Jacqueline-Susanne, née 24 mars 1760, † à Plainpalais 15 mars 1857, fieu Augustin Richard et de Sara Robillard, dont il eut :

1. Marc-François-Élie, qui suit.
2. Jeanne-Madeleine, née 8 janvier 1798, † 25 janvier 1851; fem., 6 février 1824, de Jean-Isaac-Élisée Porchat.
3. Dorothee, née 27 juillet 1799, † à Carouge 11 janvier 1870; fem., 26 août 1855, de Joseph-Étienne Arlaud.

VIII. Marc-François-Élie Chenevière, né 26 août 1795. Ép., 5 mars 1817, Jeanne-Marie, née 2 décembre 1798, † à Chêne-Bougeries 30 juin 1868, fille de Joseph Chappuis et de Susanne Lefèvre, dont il a eu :

1. Jeanne-Susanne (dite *Joséphine*), née 1817, fem. à Lancy, 15 janvier 1855, de Georges-Henry, feu Jean-François-Michel Chaudoux et de Louise-Renée Choisy, établi à Trieste.
 2. Jeanne-Andrienne-Élisabeth-Charlotte, née 21 août 1821, † à Saint-Paul près Évian (Haute-Savoie) 25 juin 1866, s. a.
 3. Jeanne-Julie, née à Lyon 9 novembre 1825, † à Glaris 29 janvier 1850 ; fem. à Trieste, 27 mars 1848, de Frédéric Streiff.
 4. Emma-Joséphine-Henriette, née 17 octobre 1857.
-

VI. Alexandre Chenevière (fils de Nicolas et de Renée Rittel), né 50 octobre 1721, † 2 février 1787. Ép., septembre 1747 (contrat du 5 dit, M. Vignier, not.), Jeanne-Françoise, née 5 janvier 1727, † 19 août 1789, feu Jacques Mégevand, C. G., et de déf. Pernette Pellet, dont il eut :

1. Nicolas, qui suit.
2. Jeanne-Susanne-Françoise, née 15 † 19 septembre 1751.
3. Pierre, né 27 juillet 1754, † 31 mars 1755.
4. Élisabeth, née 27 février, † 24 septembre 1756.
5. David, né 19 février 1758, † 25 août 1759.

6. Louise-Renée, née 30 janvier 1762, † 29 octobre 1764.

VII. Sp^{ble} Nicolas Chenevière, né 26 février 1750, pasteur à Saconnex 1785, à la ville 1789, † 17 juin 1806. Ép. 1) 2 mars 1777 (contrat du 28 février, J.-L. DUBY, not.), Marguerite-Lucrèce, née 15 décembre 1753, feu Pierre de La Chau, C. G., et de Catherine Metzner ; elle testa 5 mars 1778 (J.-P. Vignier, not.) : † à Collonges (Vandœuvres) 18 juin 1782 : — 2) 16 février 1785 (contrat du 6 dit, Ch.-G. Flournois, not.), Jeanne-Élisabeth, née 7 septembre 1758, fille de Jean-Jacques Dentand, C.G., et de Catherine Bory : † à Champel (Plainpalais) 18 juillet 1820. — Il eut du premier lit :

1. Catherine-Pernette, née 11 juillet 1778, † 11 juillet 1854 ; fem. aux Eaux-Vives, 23 avril 1801, de Sp^{ble} Jean Heyer, pasteur (1804), feu Jacob et d'Élisabeth de Richaud.
2. Jeanne-Marie, née 17 septembre 1779, † 5 mars 1780.

Et du second lit :

3. Jean-Jacques-Caton, qui suit.
4. Pierre - Étienne - Louis-Marie, né 20 février 1786, † 2 octobre 1788.
5. Charlotte-Jacqueline, née 11 août 1792, † 5 octobre 1809.

VIII. Sp^{ble} Jean-Jacques-Caton Chenevière, né 20 décembre 1783, D^r en théologie, pasteur à Marseille, puis à Dardagny 1810, à la ville 1813-1851, professeur de théologie 1817-65, recteur de l'Académie 1825-50, 1852-54, 1856-58, auteur de nombreux ouvrages ou opuscules, † 5 février 1871. Ép., 5 novembre 1812, *Andrienne-Constance*, née à Paris 25 août 1792, † 2 juillet 1856, fille de feu Louis-Marie-Gédéon Bourdillon et de Marie-Alexandrine Le Blanc de Ferrière, dont il eut :

1. Louis-Charles, qui suit.
2. Jacqueline-Élisabeth, née 5 mai 1816, † 16 mai 1850 ; fem., 15 septembre 1849, d'Amédée-Ferdinand Terray (fils Jean Baptiste Terray, chef d'escadron en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Versoix, et de Marguerite-Thérèse Dunant), veuf de Rose-Louise Naville et remarié à Soleure (1852), en troisième noces, avec Anne-Marie Françoise-Caroline-Angélique d'Arregger de Wildensteg, de Soleure.
3. Alfred-Édouard, né 10 septembre 1817, † 22 août 1859, étudiant en médecine, interne des hôpitaux de Paris.
4. Edmond-Ernest, né 17 mai 1820, † 20 septembre 1866, s. a.

5. Arthur, qui suivra.
6. Jules-Auguste, né 8 janvier 1825, D^r en médecine (1855). Ép. à Tœplitz (Bohême), 11 septembre 1870, Anna-Otilie, fille de Jean Schæck et de Catherine Bachmaier.
7. Marc-Charles, né 2 juillet 1856. † à New-York 30 juillet 1871, avec ses deux enfants, par suite de l'explosion d'un steamer. Ép. à New-York, 28 décembre 1865, Pernette-Jacqueline - Wilhelmine, fille de Jean-Rodolphe Uhlmann, de Feuerthalen (Zurich), et de Marie-Charlotte-Antoinette Malacreda, dont il eut :
- a. *Élisabeth*-Andrienne, née à New-Rochelle (État de New-York) 17 septembre 1864, † à New-York 11 mars 1871.
- b. *Marie*-Anna, née à New-Rochelle 18 octobre 1865, † à New-York 31 juillet 1871.
- c. Charles-Arthur, né à Brooklyn 26 juillet 1868, † à New-York 30 juillet 1871.
- d. Un fils posthume, né 25 † 25 août 1871.
- IX. Sp^{ble} Louis-Charles Chenevière (1), né 16 octobre 1813, licencié en théologie, pasteur au Petit-Saconnex 1840-47, † à Champel (Plainpalais) 1^{er} décembre 1877. Ép., 26 octobre 1839, Marie-Antoinette-Dorothée, fille d'André-François

(1) Voy. la notice biographique placée en tête de ses *Sermons et fragments divers*. Genève, 1880, in-12.

Audéoud, D. C. R. 1819, 1851, et d'Andrienne-Jeanne-Jacqueline Duvillard, dont il a eu :

1. *Marie-Andrienne*, née 12 octobre 1840, fem., 24 octobre 1859, de *Jean-Théodore* Bordier.
 2. *Adèle-Élisabeth*, née au Petit-Saconnex 8 avril 1843, fem., 4 octobre 1875, de *Henri-Laurent* Heyer, lic. en théologie. pasteur à Jussy (1879).
 3. Édouard, qui suit.
- X. Édouard Chenevière, né 26 août 1848, D^r en médecine (1874), membre du Conseil municipal de Genève 1882. Ép., 27 novembre 1878, Adèle, fille de *Charles-Antoine* Brocher, D^r et professeur en droit, ancien président de la Cour de Cassation, chevalier des ordres de la Couronne d'Italie (1880) et de la Légion d'honneur (1882), et de *Laure-Antoinette* Johannot, dont il a eu :
1. *Jeanne-Marie*, née 24 septembre, † 8 octobre 1879.
 2. *Charles-Théodore*, né 51 mars 1881.

IX. Arthur Chenevière (fils de Jean-Jacques-Caton et d'Andrienne-Constance Bourdillon), né 27 octobre 1822, banquier, membre du Conseil municipal de Genève 1857-1864, député à l'Assem-

blée constituante 1862 et au G. C. depuis 1862 jusqu'à ce jour, conseiller d'État 1864-1871, président du Conseil d'État pendant les années 1867 et 1869, conseiller national depuis 1878. Ép., 16 septembre 1845, Susanne-Firmine, fille de *David-François* Munier, pasteur, professeur de théologie, recteur de l'Académie, chevalier de la Légion d'honneur (1865), et de *Jeanne-Louise-Amélie* Romilly (peintre portraitiste de grand talent), dont il a :

1. Amélie, née 9 septembre 1846, fem , 8 décembre 1875, de *James-T.* Bates, de New-York.
 2. Maurice-Alfred, qui suit.
 3. Adolphe, né 30 janvier 1855, licencié en droit (1878) et licencié ès lettres (1881).
 4. Edmond, né aux Eaux-Vives 9 janvier 1862.
- X. *Maurice-Alfred* Chenevière, né 5 janvier 1848. Ép., 24 juillet 1876, *Emma-Marguerite*, fille de *Constant-Charles-François* Paccard et de *Jeanne-Edmée* Paccard, dont il a :
1. *Adèle-Ellen*, née 31 mai 1877.
 2. *Robert-Alfred*, né à Coligny 12 août 1879.
 3. *Jean-Camille*, né 15 mai 1881.

X....

CROPPET

Armes : D'or à trois quintefeuilles de sinople, ajoutées d'argent, posées tantôt en fasce, tantôt 2 et 1.

Les Croppet ont eu une courte existence à Genève, environ cent cinquante ans, mais ils ont été alliés aux meilleures familles, à celles qui ont donné des pasteurs, des professeurs, des syndics ; des six Croppet, qui ont fourni une carrière, quatre ont été membres du Deux-Cents, et un a été pasteur.

Jean Croppet, deuxième du nom, avait acquis en 1636 un petit bien, hors la porte de Cornavin, lequel dès la fin de ce siècle avait pris le nom de son propriétaire : *les Croppettes*. Cette campagne, après avoir changé plusieurs fois de maîtres, a été acquise en dernier lieu, à l'aide des fonds Brunswick, par la ville de Genève qui l'a convertie en promenade publique et a contribué ainsi à l'agrément du quartier populaire de Montbrillant. Nous avons eu dès les anciens temps à Genève et dans les environs beaucoup de ces immeubles, domaines, terres et champs, qui ont tiré leurs noms d'anciens propriétaires. Ainsi le Calabri, Malagnou, Plongeon, la Gradelle, Grange-Canal, etc., rappellent des noms de familles éteintes.

Emerande, fleu Bertrand Croppet, de la princi-

pauté de Dombes en Bresse (Ain), et de Jeanne Chastillon, avait épousé le 6 novembre 1580 (c^t du 4, Ph^t Blondel, not.), Thomas Caille, feu Claude, de Chenay près Viry, bailliage de Ternier, H. G., le même qui en 1600 se remaria à Étienne du Caillat (voir ci-après) (1). Elle avait pour frère Jean Croppet, et il est très probable que ce fut le même que notre premier Jean, allié du Caillat. Mais dans l'incertitude nous ne commencerons la généalogie qu'avec ce dernier. Un autre Jean Croppet de Saint-Rambert en Forest (au pays de Bresse, comme Châtillon en Dombes) fut reçu H. G. le 29 novembre 1585.

I. Jean Croppet, de Châtillon en Dombes (aujourd'hui département de l'Ain) réfugié, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, de Mâcon où il résidait, fut reçu H. G., le 27 octobre 1572. Ép. Claudine, fille de No. François du Caillat, sœur d'Étienne du Caillat, seconde femme le 5 mars 1600 de Thomas Caille, B. G. veuf d'Émerande Croppet, dont il eut :

1. Anne née..... fem. le 8 février 1597 d'Isaac, H. G., feu Égr. Claude Clavel, bourgeois de Châtillon en Dombes, notaire ducal, et d'Ag-

(1) Par son testament du 14 janvier 1634 (M^e Pinault, not.) Thomas Caille laissa des legs aux enfants et petits-enfants de Jean Croppet-Baud.

the Pariset, la dite Agathe remariée à Claude Croppet, puis à M^{lre} Claude Alix, aussi de Châtillon (C^t du 29 décembre 1596, J. Dupont not.).

2. Élisabeth, née le 20 novembre 1578.
 3. Jean, qui suit.
 4. Jeanne, née..... fem., le 16 octobre 1608 (c^t du 4 novembre, Et. De Monthoux, not.) de Paolo, fleu Damiano Miolo, de Pignerol en Piémont, résidant à Vevey.
 5. Jérôme, né le 5 février 1585 † le 10 octobre 1584.
 6. Philippe, né le 27 juin 1585. Ép. 1^o le 4 mars 1608, Jeanne, fille de François Mermet, de Saint-Lambert en Beauge, B. G. et de Jeanne..... 2^o le 6 mars 1617 Marie Jossier, veuve de No. Matthieu Manlich, dont il eut :
 - a. Jean-Jaques, né le 28 décembre 1617.
 - b. Marie, née le 20 mai 1620.
 7. Un fils, bapt. le 27 octobre 1588.
 8. Jacques, né..... † à 2 ans 9 mois le 22 septembre 1595.
- II. Jean Croppet, né le 10 novembre 1580, † le 19 septembre 1647. Reçu, B. G., le 20 novembre 1602 pour 170 florins et deux seillots. Du CC, 1614, puis du LX. Il achète le 16 janvier 1656 une vigne hors Cornavin, où il construisit sa

maison des Croppettes (1). Ép., le 5 décembre 1602 (c^t du 14 février 1603, J. Dupont, not.), Marie, feu Claude Baud, B. G. et de défunte Marie Varro (la dite Marie Baud, belle-sœur de Julien Piaget, qui avait été son tuteur). Elle mourut le 31 janvier 1660, ayant testé le 30 janvier 1658 (M^e Pinault, not.), et ayant eu de son mari ;

1. Jean, qui suit.
 2. Marie, née le 29 juillet 1606.
 3. Étienne, née le 15 janvier 1608.
 4. David, qui suivra Jean.
 5. Étienne, né le 15 novembre 1611, † le 29 août 1659, s. a.
 6. Jacques, qui suivra David.
 7. Abraham, né le 11 décembre 1615.
 8. Paul, qui suivra Jacques.
- III. Jean Croppet, né le 2 octobre 1604, † le 6 juillet 1648. Du CC et du Consistoire en 1640. Ép., 1^o le 6 juin 1630, Marie, fille d'Isaac Le Fort, C. G., du CC, et de Sara Vimar, de Lyon. Elle mourut le 19 avril 1639 à 24 ans ; 2^o le 7 no-

(1) L'acte d'hoirie relatif à ses biens est du 29 novembre 1647. Il avait testé le 27 novembre 1640. Le domaine des Croppettes se partagea en 1689 entre les enfants de David, de Jacques et de Paul. — Sa tante Caille-du Caillat lui laissa aussi une maison sise à la Pellisserie, provenue de Thomas Caille (test. Is. De Monthoux, 12 mars 1639).

vembre 1659, Élisabeth, ffeu Jean-Baptiste Rocca, B. G., du CC, et d'Anne Lect.

Il eut de la première femme :

1. Jean, né le 50 mai 1651.
2. Isaac, né le 16 novembre 1652, † le 5 avril 1659.
3. Sara, née le 14 février 1654, † le 21 janvier 1714, fem. le 25 septembre 1655 (c^t du 16 juillet, Lenieps, not.) de No. et Sp. Barthélemy Lect, D^r en droit, ffeu No. Pierre Lect, syndic, et de Marie Anjorant. Elle testa (Et. Beddevole, not.) en 1708.
4. Un fils mort-né le 8 août 1655.
5. Jeanne, née le 31 janvier 1657, † le 11 août 1714 (indiquée par erreur Susanne sur le registre mortuaire), fem 1^o le 10 janvier 1658, d'Isaac, fils de Pierre Dunant, C. G. auditeur, et de Marie Choisy (c^t du 30 juillet 1663, Lenieps, not.); 2^o le 15 février 1700, de Jacob, ffeu Jacques De la Rive, capitaine de la garnison, dont elle fut la 5^{me} femme.
6. Madeleine, née le 24 novembre 1658, † le 25 décembre 1690, fem., le 25 février 1655 de No. Ami Rilliet, fils de No. Michel, C. G. et de Marie Gallatin (c^t du 5 mars. Et. De Monthoux, not.).

Et de la seconde :

7. Anne, née le 25 novembre 1641, † le 12 novembre 1642.
8. Marie, née le 29 juillet 1643, fem. le 25 décembre 1668 de No. Luc, écuyer, feu No. Philippe de Livron, écuyer, de Tougin au bailliage de Gex, et de Pernette Chaloux (c^t du 21 février 1669, B. Guenand, not.).
9. Renée, née le 21 novembre 1644, † le 10 octobre 1707, fem., en 1660, de François Butini, C. G. S^r receveur des grains.
10. Étienne, née le 26 avril 1647, † le 18 juillet 1648.

III. Sp. David Croppet, né le 20 mai 1610, † le 1 septembre 1675, pasteur à Jussy et Gy, 1644, au Petit-Saconnex 1651. Propriétaire à Pressilly et au Châble sous Salève, et hors la Porte de Cornavin, lieu dit Champ de la Monnaie. Testa le 29 août 1675 (B. Grosjean, not.) (1).

(1) Le testateur s'exprime ainsi : Je rends grâces à Dieu de ce que je suis né dans son Église de père et mère chrestien et chrestienne, qui ont heu un soin très spécial et paternel de m'y eslever en la piété et crainte de Dieu et de m'ayder en l'estude des bonnes lettres et de la Sainte Théologie, n'ayant rien espargné de ce qui m'a esté nécessaire dans mes voyages, fréquentant pour mon tant plus grand advancement les Académies Estrangères en divers endroits de l'Europe, et après mon heureux retour à Genève ma

Ép., le 24 novembre 1544 (c^t du même jour, J. Favon, not.) Catherine, fille de Sp. Théodore Tronchin, C. G., pasteur et professeur en théologie, et de Théodora Rocca, dont il eut :

1. Théodore, qui suit.
2. Jean-Antoine, né le 8 février 1648, † avant 1674.
5. Sara, née le 17 janvier 1650. † le 20 décembre 1689, s. a.
4. Jérémie, né le 7 juin 1655, vivant 1674.
5. Jacques, né le 22 avril 1655, † le 27 août 1689.

chère patrie, ayant continué quelque temps mes études, et après m'estre exercé en propositions et en presches que j'ay fay ès Églises de la campagne, y estant envoyé par l'ordre de la Vénérable Compagnie de Messieurs les Pasteurs et Professeurs de l'Église et Académie de Genève. Enfin, par la grâce de Dieu et sa bonté très grande, j'ay esté appelé à la charge de pasteur et ministre de la parole de Dieu ès Églises de Jussy et de Gy que j'ay servies en mon infirmité, le mieux qu'il m'a esté possible, et avec toute l'affection et tout le zelle dont j'estois ou pouvois estre capable, l'espace d'environ sept années; après lesquelles pour des raisons considérables à l'Estat et pour la seurté de ma personne, m'estant intéressé pour le bien du public, on a trouvé bon de m'appeller pour la charge de pasteur et Ministre de la Parolle de Dieu en l'Église du Petit-Saconnex que par la grâce de Dieu, je sers et ay servie depuis la fin du mois de janvier de l'année de Nostre Seigneur et Rédempteur Jésus Christ mille six cent cinquante et un jusqu'à maintenant. » Il fait ensuite quelques réflexions sur « la vanité de ceste vie, la petite durée et briefveté de nos jours qui passent comme un songe, voire comme l'ombre d'un songe..... etc. »

6. Madeleine, née le 21 janvier 1657, † le 5 janvier 1714, s. a.
 7. Marie, vivante 1674.
 8. Un enfant mort-né le 14 décembre 1661.
 9. Christine, née le 3 mars 1665, † le 15 septembre 1700, fem., le 8 janvier 1700 de No. Barthélemy de la Rive, capitaine de la garnison, ffeu No. Jacob, conseiller d'État, et de défunte Marie de Normandie.
 10. Aimée, née le 10 octobre 1665, † le 10 novembre 1667.
 11. Gamaliel, né le 5 février, † le 18 mars 1668.
- IV. Théodore Croppet, né le 17 janvier 1646, † le 28 janvier 1690. Du CC 1680, diacre de la Bourse française. Ép., le 25 juillet 1674 (c^t du 28 septembre, L. Pasteur, not.) Elisabeth, ffeu Pierre Dunant, C. C., auditeur, et de défunte Marguerite Bordier, dont il eut :
1. Madeleine, née le 25 juin 1679, fem., le 19 janvier 1702 de Sp. Jérémie Pietet, ministre, ffeu Sp. Jérémie, pasteur et professeur, et de Judith Dupuy.
 2. Catherine, née le 28 août 1680, † le 20 juin 1746, fem., le 11 janvier 1711 de Sp. Pierre, ministre, ffeu Pierre-Etienne Crommelin, de Lyon, B. G., pasteur (c^t du 30 mars 1724, Alph. Vignier, not.).

3. Elisabeth, née le 19 décembre 1683, † le 16 novembre 1765, fem., le 30 septembre 1708 (c^t du 20 décembre, Jean Girard, not.), de No. et Sp. Jean-Ami Le Fort, C. G., D^r médecin, du CC, fils de No. Ami, syndic, et de Madeleine Mestrezat.
-

III. Jacques Croppet, né le 10 octobre 1613, † le 16 mars 1675. Ép., Sara, fille de Pierre Chouet. B. G. (c^t du 19 février 1659, M. Pinault, not.), dont il eut :

1. Pierre, né le 12 décembre 1659, † le 10 août 1664, s. a.
2. Jean-Jacques, né le 12 avril 1641.
3. Abraham, né le 16 février 1644, † le 15 novembre 1662.
4. Samuel, né le 24 août 1646, † le 3 février 1655.
5. Jean, né le 25 mars 1649, † le 5 août 1651.
6. Catherine, née le 9 décembre 1651, † le 28 octobre 1722, fem., le 17 janvier 1675 de Jean Mallet-Genoud, C. G., fils de Joseph, et de déf.^{te} Rose Genoud (c^t du 2 juillet, B. Grosjean, not.)
7. Daniel, né le 22 janvier, † le 25 mai 1655.
8. Barthélemy, né le 1^{er} juin 1656, † le 2 avril 1665.
9. Jacob, qui suit.

IV. Jacob Croppet, né le 7 octobre 1660, † le 17 octobre 1688. Ép., le 15 décembre 1686, Esther, fille de Daniel Defferre, de Lunel en Languedoc (c^t du 50 août 1688, J.-A. Comparet, not.).

III. Paul Croppet, né le 5 décembre 1616, † le 8 avril 1652. Ép., 1^o le 25 février 1640 (c^t du 4 février 1644, M. Pinault, not.), Susanne, fille de Pierre Bagueret, B. G. et de Susanne Lhuillier; 2^o le 26 février 1646, Marie, ffeu Claude Girrod, du Croset, terre de Gex, et de Marie Dufour, veuve de Jacques Chouet.

Il eut de la première femme qui mourut le 2 mai 1645 :

1. Pierre, né le 18 juin 1644, † le 31 octobre 1642.
2. Paul, né le 18 octobre 1642, † le 15 avril 1647.
3. Susanne, née le 19 avril 1645, † de la petite vérole le 7 novembre 1649.

Et de la seconde :

4. Marguerite, bapt. le 50 juillet 1647, fem., 1^o le 24 avril 1681 de No. J.-J. Lect, conseiller d'État, ffeu No. Pierre, ancien auditeur et procureur général, et de Marie Anjorant (c^t du 4 février 1682, G. Grosjean, not.);

- 2° en 1695 (c^t du 21 juin, f. Joly, not.) de No. Philibert Perachon, écuyer, S^r de Sainte-Croix, ff. No. Marc, S^r de Pontaix, etc., cons.^r du Roi, et de déf.^{te} Fr.^{se} de Vulson.
5. Marie, née le 30 décembre 1648, † le 21 mai 1728, fem., le 28 juin 1681 de Sp. Jacques Bandol, ministre et professeur à Die, ffeu Pierre, de Veynes en Dauphiné. Elle testa le 20 janvier 1727 (Marc Fornet, not.), ayant eu, entre autres enfants, Jean-Jacques Bandol, pasteur au Petit-Saconnex.
6. Jacques, né le 27 avril 1650, † le 10 décembre 1726. Du CC. 1684, capitaine de la garnison 1694.
7. Une fille mort-née le 10 décembre 1651.

L. D.-V.

DE BAPTISTA

Armes : Un cœur en abyme, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une rose. (Les émaux manquent.)

Ce nom a marqué dans nos fastes militaires. Trois de Baptista ont péri, les deux premiers sur les champs de bataille de 1589 et 1590, lors de la lutte des Ge-

nevois contre les Savoyards, et le troisième à la glorieuse défense de l'Escalade. Dans cette dernière affaire, Abraham de Baptista, que les Registres nomment tantôt serviteur, tantôt « facteur » c'est-à-dire employé de Julien Piaget, périt, les armes à la main, en cherchant à empêcher les Savoyards de pénétrer dans la ville par la maison Piaget. Il avait commandé un corps de troupes genevoises au début de la campagne de 1589 et s'était emparé d'un des nombreux castels environnants, qui, dans les vicissitudes de cette guerre, tour à tour pris et repris, ne tardèrent pas à être ruinés par l'un ou par l'autre parti.

Les de Baptista étaient généralement fonctionnaires de l'État qu'ils servaient avec fidélité et désintéressement. L'un d'eux, Aimé de Baptista, était directeur de la Prison de la ville, et les Registres du Conseil mentionnent de fréquentes requêtes de lui, par lesquelles il appert que la dépense, causée par ses prisonniers, était plus forte qu'il ne la pouvait supporter. Le Conseil, considérant la légitimité de ses réclamations, y adhéraient pour l'ordinaire sans trop se faire prier. Notons encore que quatre de Baptista furent membres du Conseil des Deux-Cents.

De Séville en Espagne nous est venu encore sire Alphonse Baptista, qui fut reçu « habitant » de Genève le 10 octobre 1558, et bourgeois de Genève le 22 juillet 1569. Il fit son testament le 14 juillet 1575

(P. De la Rue, not.). Il nomma pour ses héritiers universels Cassiodore de Reina (réformateur espagnol de grand mérite), demeurant à Francfort, Francisco Farries, Jean de Moline, demeurant à Londres, et Cyprian, maître d'école au dit Londres, tous espagnols. Il choisit pour exécuteurs testamentaires Paolo Arnolfini, de Lucques, et Francesco Taruffo, de Gênes. Les témoins furent : Sp. Pierre Auguste, ministre en l'Église italienne de Genève, No. André del Ponte, vénitien, Philippe Mondini (de Lucques), Francesco Massuello, espagnol, Grégorio Vaniano, Bernardino Tron (du Piémont), Jean Baptiste Romano (de Sorecina, au duché de Milan).

I. Jacques de Baptista, de Messine en Sicile, eut pour
fils (1) :

Étienne qui suit.

II. Étienne de Baptista, né à Messine dans les premières années du XVI^{me} siècle, mort à Genève le 24 mai 1561 à 50 ans. Il se retira d'abord à Avanchet, près Vernier, dans le pays de Gex, puis vint à Genève, où il fut reçu habitant, puis bourgeois, gratis (pour ses services, selon Sordet), le 29 mai 1557, et aussitôt après

(1) Selon le dictionnaire manuscrit des familles genevoises, par Sordet, ancien archiviste.

nommé guet de la Seigneurie. Propriétaire d'une maison en la place de Saint-Pierre.

Ép., Martine, morte à 50 ans, le 5 décembre 1566, et en eut :

1. François, officier soit guet de nos Seigneurs, portier de la Porte Neuve, mort à 79 ans le 1^{er} septembre 1612. Ép., 1^o le 11 août 1560, Maurise, feu François du Bourg, de Céligny; 2^o le 16 juillet 1564, Guillauma Trocard, morte le 8 août 1571; 3^o le 11 novembre 1571, Pernelle Lossier, rel^{ée} de Bastien Ardiét, morte le 30 janvier 1611.

Il eut de la 1^{re} femme :

- a) Pierre, bapt. le 5 janvier 1561.
- b) Pierre, bapt. le 21 février 1565.

De la 2^{me} :

- c) Jeanne, bapt. le 7 juin, † le 10 octobre 1565.
- d) Étienne, bapt. le 9 février 1567.
- e) Michée, bapt. le 8 mai 1569.

Et de la 3^{me} :

- f) Jacques, bapt. le 14 septembre 1572.
- g) Abraham, bapt. le 25 avril 1574.
- h) Pernelle, bapt. le 4 janvier 1578, † le 29 décembre 1655, s. a. Elle institue héritière de ses biens, par son testament du 25 janvier 1644 (B. Vautier, not.), sa nièce Jeanne Aillod, valétudinaire.

- i*) Judith, bapt. le 30 avril 1581, fem., le 18 septembre 1608, de Jean, ffeu Jacques Du Four, B. G.
- j*) Jeanne, bapt. le 12 décembre 1585, † de peste le 18 mai 1658. Fem., le 27 juillet 1612 (confⁿ en mar. du 8 décembre 1615. Ét. De Monthoux, not.), de Jean Aillod, C. G. ffeu Pierre, B. G., et de Jeanne Béchod.
- k*) Pierre, mort à 4 ans le 29 août 1594.
- l*) Un enfant mort-né le 11 septembre 1590.
2. Jeanne, fem. le 26 octobre 1561, de François Tripode.
3. Gabriel, chirurgien. Ép., le 26 septembre 1565, Sermette, fille de Jean Sales, morte à 40 ans le 19 novembre 1589, dont il eut : *a*) Abraham, bapt. le 18 novembre 1565, † le 25 août 1571. *b*) Anne, bapt. le 1^{er} mai 1567 † le 27 avril 1568. *c*) Pierre, bapt. le 29 août 1568, † le 8 septembre 1571. *d*) Isaac, bapt. le 9 novembre 1569 † le 22 août 1571. *e*) Anne, bapt. le 18 juillet, † le 10 septembre 1571.
4. Élisabeth, fem., le 26 mars 1565, de Benoît Potet.
5. Aimé, qui suit.
6. Matthie, bapt. le 8 novembre 1550.
7. Jean, qui suivra.
8. Susanne, morte de peste le 5 mars 1568.

III. Discret Aimé de Baptista, libraire, né vers 1545, du CC 1576 et 1582, auditeur, 1585, géôlier, c'est-à-dire, directeur des prisons, 1585, 1586 (1), Testa le 22 novembre 1589 (Cusin, not.). Il périt le 4 mai 1590 d'un coup d'arquebuse, probablement à la prise par les Genevois du Fort de l'Écluse. Ép., 1^o le 22 avril 1571, Pernette, fille de Pierre Villard, † le 17 septembre suivant ; 2^o le 9 décembre 1571 (cont^t du 26 novembre 1573, Marin Gallatin, not.) Pernette, fille de Laurent Simon, C. G., † à 28 ans le 6 septembre 1580 ; 5^o le 18 mars 1582, Antoina, fille d'Égr. Philibert Levrat, de Lancy, notaire, † le 11 avril 1628, à 70 ans.

Il eut de la 5^{me} femme :

1. David, bapt. le 10 février, † le 19 avril 1585.
2. Michel, qui suit.
5. David, bapt. le 19 décembre 1585.
4. Philibert, bapt. le 27 novembre, † le 26 décembre 1587.
- { 5. Une fille, bapt. le 20 janvier 1589.
- { 6. Louise, bapt. fem., 1^o le 31 juillet

(1) Reg. du Conseil, 2 novembre 1586. Combien qu'Aymé de Baptista, géôlier, ayt achevé ses trois ans aud. office d'auttant qu'il est bien propre et que le temps est fort incommode, joing que seroit grandement intéressé maintenant à cause qu'il est bien meublé et qu'il ne s'en pourroit défaire qu'à grande perte, Arresté qu'on le continue encore pour trois ans, s'il plaist à mess.^{rs} des Deux Cens, sans totesfois luy bailler aucun compétiteur.

1614 (c^t du 27 août, Cl^o Cherrot, not.), de Pierre, ffeu Jacques Moilliet, C. G.; 2^o le 6 avril 1617 d'Étienne, ffeu Michel De Pardieu, C. G. Elle mourut le 2 mai 1629.

7. Nicolarde, née le 15 octobre 1590, fem., 1^o le 12 août 1629 (c^t du 7 septembre, L^s Pyu, not.) d'Étienne, ffeu Jean Sautier, C. G.; 2^o le 30 décembre 1656 de Daniel, fils de Louis Cailleteau, H. G.

IV. Michel de Baptista, bapt. le 2 août 1584, † le 12 mars 1655. Du CC 1626. Commis sur la Santé le 26 août 1628. Capitaine subrogé en la place du capitaine La Ruine pour la garde de nuit en la Maison de ville, 1627. Ép., 1^o le 15 janvier 1609, Marie Guignoiseau, morte le 3 juin 1651 à 52 ans; 2^o Pernette Gouin.

Il eut de la 1^{re} femme :

1. Jeanne, née le 7 juin 1611.
2. Andrée, née le 28 septembre 1615.

Et de la 2^{me} :

3. Michée, née le 9 juin 1655, † le 5 avril 1654.

III. Jean de Baptista, né Du CC 1582. Officier du Lieutenant, officier général du mandement de Peney. Propriétaire à Meyrin. Ép., 1^o Jeanne...., † le 11 décembre 1589, à

55 ans environ ; 2° le 23 février 1590 Jeanne Fontaine, relaissée de Claude Dunant, remariée le 7 décembre 1606, à Jean, ffeu Jean Paris, et morte à 80 ans le 16 mars 1635.

Il eut de la 1^{re} femme :

1. Abraham, bapt. le 10 septembre 1562. Capitaine, commandant des Genevois à la prise du château de Monthoux le 2 avril 1589 (1). Il fut tué à l'Escalade le 12 décembre 1602.
2. Pernelle, bapt. le 27 janvier 1565, fem., le 29 décembre 1585, de Jean, ffeu Bernardin Beneyta, C. G.
3. Étienne, née vers 1568, † le 3 avril 1628, fem., le 2 novembre 1607, de Martin Beney, H. G.
4. Jacques, né vers 1570, † à 19 ans le 9 juillet 1589 d'un coup d'arquebuse au combat de Pinchat, où les Savoyards étaient au moins dix contre un.
5. Pierre, né vers 1575, † à 8 ans le 3 juillet 1581.

(1) Dans une lettre adressée au Conseil le 3 juin 1589 (Porte-feuille historique), il demande qu'on lui envoie des vivres et des secours pour remonter le moral de ses soldats auxquels le massacre de Ternier donne envie de se débander. « Quant à moy, dit-il, encore que tous mes soldats s'en iroient tous l'un après l'autre, je ne quitteray point le chateau que premièrement je n'aye congé de Vos Seigneuries. »

6. Jean, né vers 1575, † à 2 ans le 20 novembre 1577.
7. Jeanne, née vers 1577, † le 7 octobre 1589.
8. Judith, bapt. le 20 décembre 1578, † le 17 février 1617, fem., le 6 février 1616, de Claude Bel, H. G., ffeu Jean (c^t du 8 avril, Cl. Cherrot, not.)

Et de la 2^{me} :

9. Marie, soit Mie, bapt. le 18 juillet 1591, † le 25 avril 1651, fem., le 26 février 1615 de Claude Duchosal, de Vézegnin, H. G.
 10. Jacques, qui suit.
 11. Jean, qui suivra.
 12. Louis, né à Meyrin le 16 mai 1601, bapt. à Satigny.
- IV. Jacques de Baptista, bapt. le 4 août 1594, † le 15 décembre 1658. M^{re} imprimeur. Ép., 1^o le 4 juillet 1619, Pernette, fille de feu Pierre Villard, H. G., morte le 16 décembre 1657 à 45 ans ; 2^o le 18 février 1658, Michée, fille de Jean Miège, H. G. (cont^t du 8 septembre, Ph^t Babel, not.)

Il eut de la 1^{re} femme :

1. Marguerite, née le 26 janvier 1621, † le 15 septembre 1625.
2. Michel, né le 19 juin 1622, † le 18 août 1625.
3. Andrée, née le 17 mars 1624, † le 11 septembre 1625.

4. Jean, né le 20 juin 1625. Vivant en 1639.
5. Jeanne, née le 17 août 1627, † le 20 octobre 1649, s. a.
6. Une fille, née le 10 mai 1629.
7. Une fille, mort-née le 31 mai 1632.
8. Anne, née (peut-être la même que le n^o 6.), fem., le 14 septembre 1662, de Lazare Martin, B. G., feu Arnaud.
9. Jacques, né le 28 février 1655, † le 20 août 1656.

Et de la 2^{me} :

10. Michel, né le 15 mars 1639, † le 21 février 1663, s. a. M^{tre} imprimeur.

IV. Jean de Baptista, bapt. le 18 septembre 1597, † le 21 mai 1660. Du CC, consignateur de la Porte de Cornavin. Il testa le 18 mars 1659 (P. Gautier, not.) « sur le point de faire un « lointain voyage, le retour duquel il est in- « certain. » Il testa encore le 17 mai 1660 (Et^e De Monthoux, not.). Ép., le 14 décembre 1625 (c^t du 11 août 1624, P. Gautier, not.), Madeleine, fille de Louis De Crest, de Crest, paroisse de Ville-la-Grand, H. G., morte le 10 février 1661, dont il eut :

1. Michée, née le 11 octobre 1624, † le 19 juillet 1625.
2. Étienne, né le 29 janvier 1626, † le 2 avril 1634.

L. D.-V.

DES CONFINS

Armes : D'azur, à dextre un rocher d'argent contre lequel grimpe un bouquetin de même : au canton dextre du chef, une étoile de même (ou d'or).

Cette famille a eu de bonnes alliances ; la branche cadette a produit plusieurs membres du Deux-Cents, et quelques fonctionnaires dans l'administration.

- I. Claude Des Confins, de Savigny, au mandement de Chaumont (1), fut père de :
- II. Sire Jean Des Confins, né vers 1544, † noyé le 8 janvier 1594. Reçu B. G., le 14 février 1569 pour quatre écus et le seillot pour l'incendie. Ép., le 26 avril 1568, Philiberte, dite Berthe, ffeu Jean Bioley, veuve de Jean De Cor.

Il eut peut-être d'une première femme :

(1) Un autre Des Confins, Pierre, ffeu Ami, de Moisy au mandement de Chaumont, fut reçu H. G., le 6 juin 1558.

1. Thomas, qui suit, chef de la branche aînée.

Et il eut de Philiberte Bioley :

2. Jacques, bapt. le 16 février, † de peste le 19 juin 1569.

3. Jacques, qui suivra, chef de la branche cadette.

4. Gabriel, bapt. le 8 février 1575.

5. Pernelle, bapt. le 30 octobre 1575.

6. Marie, bapt. le 3 juin 1579.

Branche aînée.

III. Thomas Des Confins, mort à 85 ans (selon le Registre), le 12 septembre 1646, ayant testé le 11 (L^s Gaudy, not.). Ép., 1^o le 6 février 1599 (c^t du 5 janvier, J. Dupont, not.): Judith, fille de Louis Decroux, B. G., et de feu Jaquema Balexert. Elle mourut le 27 décembre 1625; 2^o le 11 septembre 1628 (c^t du 25 mars 1630, Et. De Monthoux, not.) Étienne, feu Mauris Gentil, B. G., veuve de Jean Raby, C. G., dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut de sa première femme :

1. Louis, qui suit.

2. Louise, née le 18 mai 1601.

3. Thomas, né le 16 avril 1603. Ép., Marthe Mercier, dont il eut Étienne, née le 25 octobre 1631, † le 7 juillet 1646.

4. Anne, née le 1^{er} août 1605.
5. Jacques, mort à 4 ans environ, le 10 juillet 1611.
6. Pernelle, née le 25 décembre 1611, † à Landecy le 5 décembre 1677, fem. d'Étienne, fille de Gonet Dupuis, C. G.
7. Pierre, bapt. le 5 février 1613, † le 31 août 1660. Ép., le 24 novembre 1638 (c^t du 12 mars 1640, P. De Monthoux, not.) Rose, ffeu Reymond Mercier, B. G., et de Louise Tulliez, dont il eut : a) un fils mort-né le 5 mai 1646 ; b) Reymond, né le 9 mars, † de la petite vérole le 25 septembre 1648 ; c) Claudine, née le 14 juillet 1649, † le 21 juillet 1650 ; d) Pierre, mort à 11 ans le 5 janvier 1664 ; e) Simon, né le 22 juin 1655.
8. Andrienne, née le 11 novembre 1614, † le 17 mars 1617.
9. Jean-Pierre, né le 15 juin, † le 11 octobre 1616.
10. Reymond, né en juillet 1617, † le 16 mars 1620.
11. Anne, née le 25 décembre 1618, † le 29 août 1692, fem. 1^o le 28 août 1645 (c^t du 10 juin, J. Comparat, not.) de Gabriel, fils de Jean Cusin, C. G. ; 2^o le 17 février 1661, de Marc, fils d'Ésaïe Guillermet, C. G. (c^t E. Morel, not.).

Elle testa trois fois, la dernière fois par-devant J. Fornet, not., le 28 octobre 1687.

12. Jean, né le 29 février, † le 28 mars 1620.

IV. Louis Des Confins, né le 30 novembre 1599, † le 15 avril 1654. Ép., le 17 février 1628, Gabrielle, fille de Jacques Chouet, B. G., du CC. et de Gabrielle Moulinier, morte le 6 août 1662, dont il eut :

1. Jacques, qui suit.

2. Thomas, né le 11 février 1656. Établi dès 1680 à Annweiler (duché de Deux-Ponts). Il fit une donation en 1695 à ses neveux et nièces (J.-P. Charton, not.).

3. Louis, né le 10 mai 1658, † le 7 juillet 1645.

4. Gédéon, né le 29 août 1641, † le 13 mai 1684. Ép., le 5 décembre 1671, Anne, fille de Paul Pagand, C. G., dont il eut : a) François, né le 8 décembre 1672 ; b) Robert, né le 1^{er} avril 1674 ; c) Jean, né le 22, † le 28 décembre 1675 ; d) Abraham, né le 12 février 1677 † le 17 août 1682 ; e) Judith, née le 5 février 1678, † le 5 avril 1691.

5. Madeleine, née le 8 décembre 1642, † le 29 mai 1650.

V. Jacques Desconfins, né le 28 novembre 1654, † le 20 décembre 1694. Ép. 1^o le 22 décembre 1658, Judith, ffeu Charles Renaud, B. G. ; 2^o le

22 juillet 1686, Aimée, fille de Jacques Bourcard, B. G., et de déf^{te} Andréa Jordan, la dite Aimée, veuve d'Isaac Philippin, C. G. (c^t du 5, E. Morel, not); 5^o le 18 septembre 1692, Étienne, ffeu François Guainard, C. G., veuve de Jérémie Bruzière (c^t du 24 avril 1695, J. Fornet, not.).

Il eut de la première femme :

1. Pierre, qui suit.
2. Judith, née le 5 janvier 1665, † le 18 septembre 1741, fem., le 20 mars 1685, d'André, fils de Matthieu Vieux, de Gap, H. G.
5. Marc, né le 10 mai 1667.
4. Jean-Pierre, né le 5 février, † le 5 juillet 1670.
5. Marie, née le 27 mai 1671, † le 4 avril 1672.
6. Jeanne-Marie, née le 14 janvier 1675.
7. Charlotte, née le 1^{er} février 1677.

De la deuxième :

8. Jeanne, née le 11 mai 1687, † le 17 octobre 1715, s. a.

Et de la troisième :

9. Madeleine, née le 18 octobre 1694, † le 7 novembre 1702.

VI. Pierre Des Confins, né le 31 décembre 1659, † le 21 novembre 1697. Ép. le 28 avril 1688 Françoise, ffeu Jean De la Croix, C. G., dont il eut :

1. Françoise, née le 14, † le 22 février 1689.
2. Jacques, né le 24 février 1690.
3. Jacob, né le 26 octobre 1691, † le 26 avril 1705.
4. Henri, né le 25 décembre 1694.
5. François, mort à 5 semaines le 1^{er} janvier 1697.
6. Marie, née le 10 avril 1698, † le 8 novembre 1705.

Branche cadette.

III. Jacques Des Confins, bapt. le 2 juillet 1570, † le 5 novembre 1636, ayant testé le 1^{er} septembre (F. Dunant, not.). Du CC 1599, contrôleur des travaux publics, commandant de la cornette de cavalerie chargée d'aller, en 1605, saisir les cloches d'Annemasse (1), commis général sur les « Pestez » en 1615. Propriétaire à Lancy. Ép., le 4 juillet 1598 (c^t du 15 février 1602, A. Gautier, not.), Françoise, fille de No. Pierre Rigot, C. G., conseiller d'État, et de Jeanne Dupuis, dont il eut :

1. Pierre, qui suit.
2. Jacques, né le 19 avril 1602.

(1) Reg. du Conseil. Il s'agit ici des incursions que firent les Genevois en février 1603 dans les environs de la ville et qui provoquèrent les ouvertures de paix faites par le Duc de Savoie.

3. Jean, né le 17 janvier 1605.
4. Jean-Jacques, né le 9 septembre 1607.
5. Michel, né le 16 septembre 1610.
6. Judith, bapt. le 14 mars 1613, † le 30 janvier 1692, fem., le 10 mai 1655 (c^t du 22 novembre, J. De Monthoux, not.), de Jean, ffeu Sp. Gabriel Cusin, C. G., pasteur. Elle testa le 13 mars 1689 (F. Joly, not.).
7. Frédéric, né le 13 septembre 1615, † le 11 février 1660, en son domaine de Lancy. Sergent en la garnison. Ép., en 1636 (c^t du 25 avril 1657), Marguerite, ffeu Samuel Brière, C. G. et de Susanne Adhélard, dont il eut :
 - a) Madeleine, née le 7 août 1637, fem. de Daniel Rosselat, d'Eysins sur Nyon. Elle testa le 25 février 1668 (L^s Pasteur, not.), sur le point d'aller demeurer en pays étranger.
 - b) Frédéric, né le 5 mars 1659.
 - c) Marie, née le 1^{er} janvier, † le 6 mars 1641.
 - d) Joseph, né le 7 mars, † le 20 avril 1645.
 - e) Marthe, née le 16 juillet 1642, † le 12 mars 1682, fem. 1670 dc Daniel Cléjat, C. G.
 - f) Jean, né le 22 mai, † le 12 juin 1649.
 - g) Jeanne, bapt. le 20 mai 1650.

IV. No. Pierre des Confins, né le 25 juin 1599, † à la Maison de Ville, le 23 juin 1655. Du CC,

1626, curial de Jussy, 1626, châtelain de Peney, auditeur 1645, sautier 1649. Ép. 1^o le 20 février 1625, Jeanne, fille de No. Pierre Dupuis, le jeune, C. G., conseiller, et de Judith De la Palle, laquelle mourut le 29 mai 1659 : 2^o le 12 janvier 1640 (c^t du 18 août 1641, L^s Gaudy, not.), Andrienne, fille de No. Jacob de la Maisonneuve, C. G., conseiller d'État, et de Catherine de Normandie.

Il eut de la première femme :

1. Élisabeth, soit Isabeau, née le 31 janvier, † le 15 mai 1626.
2. Jacques, né le 17 septembre, † le 7 décembre 1627.
3. Paul, né le 25 décembre 1628, † le 4 septembre 1629.
4. Jacques, qui suit.
5. Pierre, né le 15 mars, † le 15 mai 1652.
6. Pierre, né le 20 juin 1655, † le 31 décembre 1710. Ép., le 25 septembre 1665, Catherine, feu Georges Orset, dont il eut : a) Catherine, née le 14 juin, † le 5 novembre 1664 ; b) Andrienne, née le 27 juillet 1665, † le 14 juillet 1688, s. a. ; c) Pierre, né le 17, † le 20 mai 1666 ; d) Susanne, née le 10 juin 1667, † le 26 juillet 1679 ; e) Gabriel, né..... † âgé de huit jours, le 1^{er} août 1668 ; f) Judith, née le

20 mars 1670, † le 18 octobre 1721, fem., le 5 décembre 1697 (c' du 11 avril 1714, Marc Joly, not.), de Nicolas-Godefroy, fils de Pierre Meliset, de Montbéliard, H. G., dit ailleurs d'Yverdon ; *g*) Jean-Antoine, né le 4 mars 1671, † le 7 juillet 1685 ; *h*) Jean, né le 25 mai 1672, † le 25 septembre 1675 ; *i*) André, né le 25 septembre 1675, † le 9 mai 1674 ; *j*) Philippe-André, né le 6 octobre 1675, † le 10 novembre 1688 ; *k*) Pierre, né le 6, † 8 mars 1678 ; *l*) Jeanne-Marie, née le 2 † le 4 avril 1679.

7. Marguerite, née le 1^{er} avril, † le 6 octobre 1655.

8. Guillaume, qui suivra.

9. Gabrielle, née le 1^{er} † le 6 novembre 1658.

Et de la seconde :

10. Jacob, né le 19 octobre 1640.

11. Marie, née le 7 mai, † le 15 décembre 1642.

12. Marie, née le 15 mai 1644, † le 7 septembre 1676., fem., le 5 septembre 1672, de No. et Sp. Philippe-André d'Oldembourg, docteur en droit, conseiller du Prince de Montbéliard, H. G., ffeu No. Juste, bailli d'Hallerspring, au duché de Lunebourg dans la basse Saxe (c' du 16 août, L^s Pasteur, not.).

15. Anne, née le 7 décembre 1645, † le 10 septembre 1647.

- V. Jacques Des Confins, né le 20 juillet 1650, † le 18 novembre 1717, à 88 ans. Du CC. 1678. Ép., le 10 octobre 1662, (c^t du 17 avril 1665, B. Grosjean, not.), Sara, fille de Gédéon Mus-sard, C. G., et de Gabrielle Maillet, dont il eut :
1. et 2. Deux filles, mort-nées le 19 juillet 1665 et le 13 septembre 1664.
 3. Gédéon, qui suit.
- VI. Gédéon Des Confins, né le 27 mai 1666, † le 25 mai 1729. Ép., le 6 avril 1695 (c^t du 15 novembre, G. Grosjean, not.), Marguerite-Élisabeth, fille de Pierre Bordier, C. G., et de déf^{te} Marie Le Maire, dont il eut :
1. Élisabeth, née le 6 septembre 1696, † le 28 janvier 1758. Fem., le 14 janvier 1751, d'Isaac, ffeu Jean-Pierre Bagueret, C. G., et d'Élisabeth Dufour.
 2. Jean-Antoine, qui suit.
 3. Jacques, né et † le 27 octobre 1700.
 4. Marguerite, née le 17 juin 1702, † le 1^{er} février 1705.
 5. Jean-Jacques, né le 11, † le 17 mars 1704.
- VII. Jean-Antoine Des Confins, né le 27 février 1698. Ép., le 14 février 1752 (c^t du 7, J.-L. Charton, not.), Élisabeth, ffeu Denis Chappuis, C. G., et de Jeanne-Andrienne Bonnet, s. e.
-

V. Guillaume Des Confins, né le 20 février 1657, † le 30 juin 1686, ayant testé le 27 (J.-A. Comparet, not.). Propriétaire au Plan-les-Ouates. Ép. 1^o le 11 décembre 1665 (c^t du 19 septembre 1666, B. Grosjean, not.), Judith, fille de Gabriel Cusin, C. G., et de déf^{te} Anne Perdriau ; 2^o le 22 juillet 1675, Jaqueline, ffeu Pierre Sales, C. G., du CC, et de Jaqueline Vuaillet.

Il eut de sa première femme :

1. Gabriel, qui suit.

Et de la seconde :

2. Jaqueline, née le 19 novembre 1676, † le 12 mars 1685.

3. Marguerite, née le 25 sept., † le 3 oct. 1678.

4. Jacob, né le 16, † le 20 décembre 1680.

5. Guillaume, qui suivra.

VI. Gabriel Des Confins, né le 27 octobre 1666, † le 6 janvier 1742. Il hérita en 1691 (J.-A. Comparet, not.), de sa tante, Anne Cusin, d'une maison avec grand verger, deux jardins, etc., sise en la rue du Cendrier soit en Clebergue, entourée d'autres jardins et vergers, et bornée au levant par le Rhône. Ép., le 2 mai 1695 (c^t du 8 décembre 1692, J.-A. Comparet, not.), Pernette, ffeu Aimé Dufour, de Maisonnex, en la terre de Gex, dont il eut :

1. Jean-Alphonse, né le 27 janvier 1695, † le 26 mai 1696.

2. Jean, né le 1^{er} mai 1696, † le 16 juillet 1720, s. a.
3. Marguerite, née le 2 † le 25 juillet 1698.
4. Françoise, née le 17 février 1700, † le 14 mai 1758, fem., le 19 juillet 1756 (c^t du 9 juin, André Pasteur, not.), d'Abraham Godemar, feu Daniel, N. G.

VI. Sp. Guillaume Des Confins, né le 26 juillet 1685, † le 10 août 1754. Reçu avocat en 1707, du CC, 1714, auditeur 1722, contrôleur des travaux publics, 1755. Ép. 1^o le 18 mars 1708 (c^t du 27 août 1709, Ét. Beddevole, not.), Jeanne-Catherine, fille de Jacques Quenot, C. G., et de Marguerite Franconis; 2^o le 16 octobre 1740 (c^t du 15, P. De Harsu, not.), Anne-Catherine, fille d'Isaac Lombard, C. G., et de Marie Franconis, s. e. des deux femmes.

L. D.-V.

DES PREZ (anc^t Des Prés)

Armes : Parti au 1 d'un lion ; au 2^{me} coupé, au 1 trois oiseaux, au 2 une étoile. (Les émaux man-

quent). Le pasteur Philippe Des Prez portait : un païrle renversé, chargé d'un croissant et accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur.

Ce nom était assez répandu dans nos environs. Il y avait des Desprez dans le pays de Vaud (la Combe du Lieu, près Romainmotier, Mye, Commugny), dans le pays de Gex (Neydens, Farges), et en Savoie (Cruseilles et environs). Il en vint aussi de Meaux, de Nîmes et d'autres parties de la France. Toutes ces familles n'apparurent que temporairement à Genève, comme, par exemple, une branche des Desprez de Farges, que ses alliances avec des familles genevoises avaient amenée dans notre ville. Nous donnerons quelques notes sur ces derniers à la fin de la présente généalogie.

Les Des Prez, dont nous nous occupons ici, ont seuls eu une longue existence à Genève (1572-1758). Voués d'abord à l'imprimerie, qui a compté dans notre ville plusieurs noms illustres, ils produisirent dans les dernières générations deux pasteurs distingués. L'un d'eux encourut la censure du Conseil pour avoir montré de l'humanité à deux de nos victimes politiques.

Le 20 novembre 1565 testa à Genève (J. Ragueau, not.) Spectable M^{re} Henri Des Prez, natif de Luny en Charolois, régent et habitant au Collège. Son testament fut passé en présence de Sp. Antoine Chauve,

principal, de Pierre Le Duc et d'Antoine de la Faye, régents, etc.

Sp. Martin Des Prez, de Londres, ministre, que nous ne savons où classer (si du moins il appartient à nos Des Prez), mourut à Genève à 55 ans le 26 mai 1761.

Il ne faut pas confondre avec les Des Prez, les De Prá, seigneurs de Crassier (au bailliage de Gex), dont No. et Sp. Urbain, avocat au bailliage de Gex, épousa No. Jeanne de Céligny, de Céligny, dont il eut Madeleine, femme en 1668 de No. J.-J. Perroudet, aussi avocat au bailliage, — et Daniel, mari de Sara de la Fléchère, propriétaire à Ornex et lieux circonvoisins. La famille existe encore à Crassier, mais dans la partie qui est sur terre vaudoise.

I. Symphorien, dit Forin, Desprez, D'Andilly, dit ailleurs de Saint-Saphorin, ces deux localités dans le mandement de Cruseilles. Ép., Philiberte.....
 † le 5 novembre 1572, dont il eut :

1. Étienne, qui suit.
2. Martin, qui suivra.
3. Jean reçu, H. G., le 30 août 1585.
4. Martine, fem., le 10 juin 1582, de Balthasar, fils de Lambert Labbé.

II. Étienne Desprez, maître imprimeur, H. G., † à 51 ans, le 27 octobre 1597. Ép., le 5 mai

1575, Marie, ffeu Nicolas Chassinaut, dont il eut :

1. Marie, née vers 1574, † en février 1578.
 2. Paul, né le 15 janvier 1576.
 5. Pernelle, née le 6 avril 1578.
 4. Jean, né vers 1580, † le 27 janvier 1582.
 5. Jean, qui suit.
 6. Marie, née le 22 mai 1585, † le 25 novembre 1626, ayant testé le 9 septembre 1615, (B. Vautier, not.), jumelle de son 2^e frère Jean, fem. 1^o le 18 avril 1615 (c^t du 28 août 1615, B. Vautier, not.), de No. Daniel, ffeu No. Jean-Philibert d'Orsières, maître imprimeur, C. G., et de Marie Duc; 2^o le 22 juin 1620 de Jacques, H. G. ffeu Pierre Demole, du lieu du Fresney, par^e d'Arbusigny ès Bornes; 5^o le 7 avril 1622, d'Annibal, ffeu P^{re} de la Verrière, H. G.
 7. Étienne, né le 18 janvier 1585.
 8. Madeleine, née le 50 juin 1586.
 9. Pierre, qui suivra Jean.
 10. Gédéon, qui suivra Pierre.
- III. Jean Des Prez, né le 22 mai 1585. Maître imprimeur. Reçu B. G., avec ses frères Pierre et Gédéon, le 6 décembre 1615, pour vingt écus pour les trois, et chacun un mousquet et un seillot pour l'incendie. Ép., 1^o le 20 mars 1614 (c^t du 5 octobre, Cl. Cherrot, not.), Élisabeth,

file de Jean Le Febvre, B. G., laquelle mourut le 20 août 1650 à 48 ans; 2° le 19 juin 1651, Pernette Du Clos, sœur de Charles, d'Hermance, et veuve de Jean Collet, morte le 16 août 1656 à 40 ans, ayant testé le 15 (Sautier, not.); 3° Jeanne Du Bois.

Il eut de la première femme :

1. Jean, né le 11 août 1615.
2. Gédéon, né le 1^{er} janvier 1618.
3. Simon, né le 22 octobre 1620, † le 12 avril 1641.

De la deuxième :

4. Georges, né le 18 août 1652, † de la petite vérole le 21 août 1654.
5. Jacques, né le 4 juin, † le 7 août 1656.

Et de la troisième :

6. Catherine, née le 5 octobre 1657.
7. Étienne, bapt. le 30 décembre 1658.

III. Pierre Des Prez, né le 27 février 1589. Maître imprimeur. Reçu B. G., avec Jean et Gédéon, le 6 décembre 1615 (voir plus haut). Ép., le 7 mars 1615, Susanne, ffeu Isaac Chartier, H. G. (c^t du 4 février 1627, J. De Monthoux, not.), et d'Esther Javelle, dont il eut :

1. Élisabeth, née le 16 avril, † le 7 mai 1614.

2. Jeanne, née le 19 octobre 1615, † le 18 avril 1620.
5. Nicolas, né le 15 février 1618.
4. Un fils, † né le 29 octobre 1619.
5. Jacob, né le 5 novembre 1620, † le 5 novembre 1621.
6. Susanne, née le 15 mai 1622, † le 18 janvier 1657.
7. Judith, née vers 1626, † le 12 janvier 1657.
8. Jeanne, née le 5 juillet 1627.
9. Pierre, né le 14 août 1629, † le 28 décembre 1656.
10. Isaac, né le 28 avril 1654.
11. Esther, née le 25 mai, † le 22 novembre 1655.
12. Jeanne, née 1656, † le 51 janvier 1657, à 58 jours.

-
- III. Gédéon Des Prez, né le 11 mai 1595, † le 5 janvier 1652. Maître imprimeur. Reçu B. G. avec Jean et Pierre, le 6 décembre 1615 (voir plus haut). Épousa, le 15 mars 1625 (c^t du 29 novembre, Et. Bon, not.), Jeanne, feu Pierre Jaquet, C. G., et de Pernette Duc, dont il eut :
1. Jacob, né le 14 août 1629, † le 28 décembre 1656.
 2. Pernette, née le 15 octobre 1627.

3. Gabriel, né le 18 août 1652, † le 1^{er} juillet 1640.
 4. Anne, née le 26 mai 1655, † le 6 août 1659.
-

II. Martin Des Prez, maître imprimeur, propriétaire à Sierne et Troinex, reçu B. G., le 16 décembre 1577 pour 4 écus et le seillot. Ép., 1^o le 16 juin 1577, Françoise, sœur Claude Clérat ou Clairat, de Nyon, laquelle mourut à 54 ans le 26 janvier 1588; 2^o à Crissier (c^t de mar. du 8 juin 1588, J. Jovenon, not.) Anne, † à 40 ans le 5 juillet 1609, fille de Sp. Pierre Pages (parfois Pagesy), min. du St.-Ev. à Crissier, près Lausanne, et de feu dame Alix Du Boys.

Il eut de la première femme :

1. Étienne, né..... testa le 24 mars 1606 (O. Chapuis, not.), en faveur de son frère Pierre.
2. Susanne, née vers 1582, † à 50 ans le 15 avril 1652, fem. 1^o le 4 décembre 1605, d'Isaac, fils de Nicolas Grapin C. G. (c^t du 27, J. Dupont, not.); 2^o de Balthasar, fils d'Étienne Coulin, de Couvet (Neuchâtel).
3. Sara, née vers 1585, † à 60 ans, le 15 juin 1645, fem., le 21 janvier 1610, de Jⁿ L^s Bosson, C. G., fils de Jacques (c^t du 25 août 1611, J. Dupont, not.).
4. Pierre, qui suit.

Et de la seconde :

5. Jérémie, né le 9, † le 26 octobre 1589.
6. Gabriel, né le 6, † le 10 novembre 1590.
7. Jacob, né le 50 mars 1592, † le 27 août 1622.
Héritier des biens de Sierne et Troinex. Ép., le 21 avril 1616, Élisabeth, fœu François Chouan, C. G., dont il eut :
 - a) Un fils, né le 24 février 1617.
 - b) Jean, né le 27 mai 1618.
 - c) Une fille, née le 12 février 1620 ; probablement Judith, qui mourut s. a., le 26 octobre 1675.
 - d) François, né le 17 juin 1621, † le 16 avril 1622.

III. Pierre Des Prez, né vers 1585, † le 18 mars 1669.
Maître imprimeur. Ép. 1^o le 9 août 1618, Jeanne, fille de François Mouchon, morte le 24 août 1626 ; 2^o le 25 mars 1628, Esther, fille d'Egr. Philippe Collomb, B. G., hab^t à Troinex, et de Marguerite Maillet, laquelle Esther testa le 16 août 1681 (Lenieps. not.). Pierre Des Prez testa le 24 janvier 1655 (B. Vautier, not.), le 51 juillet 1661 (même not.), et le 15 mars 1669, trois jours avant sa mort (J. Vautier, not.).

Il eut de sa première femme :

1. Jeanne, née le 6 novembre 1620, † le 5 jan-

vier 1695, fem., le 21 décembre 1640 (c^t du 16 janvier 1641, B. Vautier, not.), d'Étienne Janvier, C. G., feu Jean, et d'Olympia Toniolo, lequel Étienne alla se fixer à Constantinople dans les huit dernières années de sa vie et y mourut (B. Vautier, not. XXIII, 267).

2. Jean, né le 28 juin 1622, † le 21 janvier 1625.
3. Pernelle, née le 24 février 1624.
4. Susanne, née le 10 février 1625, † le 28 juin 1705, fem., le 18 juin 1648 de No. David, feu No. Jean Lullin, C. G., auditeur, et de Françoise Duplex (c^t du 51 juillet, B. Vautier, not.). Elle testa le 12 novembre 1689 (J. Fornet, not.).

Et de la seconde :

5. Philippe, qui suit.
 6. Esther, née le 6 novembre 1652, † le 11 avril 1654.
 7. Esther, née le 6 octobre 1654, † le 26 novembre 1678, fem., le 28 novembre 1662, de Pierre, feu Étienne Massé, C. G., et de Françoise Viollier.
 8. François, né le 27 novembre 1657, † s. a., à 25 ans, le 25 juillet 1661.
- IV. Sp. Philippe Des Prez, né le 19 avril 1650, † le 16 juillet 1678. Pasteur à Conches en Bourgogne dès 1655, puis à Chancy et Valeiry 1660,

à Chêne 1665, enfin à la ville 1664. Ép., à Conches en 1659 (1), Antoinette, fille de François de Rochemont, écuyer, seigneur des Buissons, conseiller du Roi et maître d'hôtel de sa maison, capitaine de cavalerie et maréchal de bataille en ses armées, et d'Espérance Armet, dont il eut :

1. François, vivant 1678.
2. Pierre, né le 17 avril 1661, vivant 1678.
3. Jacques, soit Jean-Jacques, né le 25 novembre 1662, † à 95 ans le 16 février 1758. Capitaine dans la garnison 1707. Ép., le 18 août 1700 (c^t du 7 mai 1702, l^s Pasteur, not.), Sara, fille de Jacques Gallatin, C. G., et de Jeanne Bonnet, s. e.
4. Jean-Jacques, qui suit.

V. Sp. Jean-Jacques, soit Jacques Des Prez, né vers 1666, † à 67 ans le 2 mars 1755. Pasteur à Cartigny 1701, à Céligny 1707, à la ville 1708 (2). Ép., le 28 mars 1706 (c^t du 5 avril

(1) Procuration donnée par les parents Des Prez à No. Phil^t Le Sage, « cons^r du Roy aux cours royales d'Autun » pour consentir au mariage de leur fils à Conches (B. Vautier, not. 13 mai 1659).

(2) A la suite de l'exécution de Pierre Fatio, le pasteur Jacques Des Prez fut accusé le 13 août 1708 d'avoir prié en chaire « pour une famille entière et considérable, qui s'est mise à présent en « voyage. » Mandé en Conseil, Des Prez avoua qu'il avait en effet

J.-P. Charton, not.), Marianne, fille de No. Ésaïe de Normandie, C. G. et de Catherine Duhamel, dont il eut :

prié Dieu pour Madame de Normandie (veuve de Jacob de Normandie, un des complices de Pierre Fatio), qui avait témoigné le désir d'être recommandée aux prières de l'Église, étant accablée de douleur et ayant une partie de sa famille incommodée. Des Prez ajouta qu'il avait été touché de compassion de son état et qu'il avait cru « que son devoir de pasteur et la charité chrétienne l'engageoient « à prier pour cette famille, et qu'au reste il croyoit d'avoir suivi « l'usage établi, mais que s'il avait cru de faire de la peine, il ne « l'aurait pas fait. »

Cette réponse si simple et si convenable ne pouvait satisfaire les violents du Conseil, encore tout fiers de leur victoire sur le parti qu'ils appelaient le parti des séditeux : aussi, dans la délibération qui s'ensuivit, la conduite antérieure pendant les derniers troubles du pasteur Des Prez fut passée au crible (il paraît qu'il avait aussi montré de la commisération pour Fatio), et l'on opina « que l'affec- « tation qu'il y avait eu de sa part en cette occasion ne tendoit qu'à « blâmer la Seigneurie ; ayant aussi égard à ce qu'en priant pour « des gens suspects à l'État, c'est faire contre son devoir et son « serment pour entretenir l'esprit de sédition, et exciter la com- « passion du peuple pour cette famille, ce qui est d'une très dan- « gereuse conséquence, et contraire entièrement à l'usage établi « dans l'Église. » On fait venir Des Prez, on le censure grièvement, on exige la demande du pardon à Dieu et à la Seigneurie, et on lui déclare qu'on veut bien user de douceur envers lui, en le suspendant seulement jusqu'au 1^{er} janvier de ses fonctions et de ses gages. Des Prez, dans une réponse très digne et très ferme, déclara qu'en qualité de pasteur il devait auparavant en référer à la Compagnie des Pasteurs, et qu'après cela il subirait tout ce qu'il plairait au Conseil ; qu'on le chargeait d'une faute que sa conscience ne lui reprochait pas, et qu'enfin il valait mieux obéir à Dieu qu'aux

1. Catherine, née le 16 mars 1707, fem., le 18 février 1725 (c^t du 6, J.-J. Choisy, not.), de Jean, fils de Jean-Louis Prevost, C. G., et de Clermonde Passavant.
2. Anne-Catherine, née le 9 février 1709, † le 18 mars 1770, fem., le 18 juin 1750 (c^t du 2, P. De Harsu, not.), de Sp. Philippe Archimbaud, pasteur, ffeu Samuel, C. G. et de Susanne Lhôtelier.
3. Jacques, né le 26 septembre 1710, † le 15 avril 1712.
4. Marie, née le 28 février 1712, † le 24 janvier 1785, fem., le 27 novembre 1746 (c^t du 18, J.-J. Choisy, not.), de Jean-Michel Liotard, C. G., peintre, ffeu Antoine, et d'Anne Sauvage (c^t J.-J. Choisy, XVI, 145).
5. Marianne, née le 8 octobre 1718, † le 25 janvier 1795, fem., le 11 décembre 1740 (c^t du 8, J.-J. Choisy, not.), de Jean-Antoine, fils de Jean-Antoine Patron, C. G., et de Pernelle Voullaire.

hommes. Sur ce, malgré l'insistance du premier syndic, Des Prez, ayant persisté dans sa déclaration, fut cassé de sa charge.

La Compagnie parvint alors à faire changer d'attitude à Des Prez : il fit amende honorable en Conseil le 17 août, en sorte que les Magistrats, touchés de son repentir, révoquèrent leur arrêt de suspension, et réintégrèrent l'infortuné pasteur dans ses fonctions.

DES PREZ, DE FARGES

I. No. Egr. et Sp. Pierre Des Prez, D^r ès droits, de Thonon, résident à Gex, puis à Farges, où il était commissaire et notaire royal. Ép. 1^o Jeanne Canal; 2^o Le 27 juin 1602 (c^t du 5 octobre, J. Blondel, not.), Marie, ffeu Jean Rosset, B. G. et de Marguerite Hurdré.

Il eut de la première femme :

1. Françoise, bapt. 29 juin, † 24 juillet 1590.
2. Jeanne, née 11 septembre 1591.
3. Gaspard, qui suit.
4. Pernelle, née vers 1601, † 24 juin 1661, ayant testé le 12 juin (J. Vautier, not.). Elle fut mariée : 1^o le 4 juillet 1659 (c^t 50 juin, Gautier, not.), à Jean Escuyer, C. G. ; 2^o le 6 juin 1644 (c^t du 5, A. Sautier, not.), à Sp. Pierre, ff. Étienne Chavannes, C. G., ministre à Russin.

Et de la seconde :

- 5 et 6. Marguerite et Jeanne, portionnées au testament de leur grand'mère Rosset (E. Bon, not. 18 mai 1626).
- II. Maître Gaspard Des Prez, de Farges, commissaire. Ép. (cont^t du 12 août 1624, J. Blondel, not.), Jeanne, fille de No. Michel Voisine, conseiller d'État, et de Susanne Bovero, dont il eut :

1. Jacques, } portionnés en 1661 par leur tante
 2. Daniel, } Chavannes.

En 1644, le 28 août, (c^t du 26, Max. de la Corbière, not.), Gaspard se remaria à Étienne, fieu monsieur maître Daniel Vuaillet, du bailliage de Gex, conseiller et procureur du Roi.

L. D.-V.

GALISSARD DE MARIGNAC

Armes : Coupé en trois : au premier, d'azur à trois étoiles d'argent ; au second, d'argent au coq de gueules ; au troisième, à la muraille d'argent à trois arcades de Sinople.

I. Pierre Galissard, seigneur de Marignac, près Vézenobres, en Languedoc.

Ép. Susanne De Roches ; dont il eut :

Pierre, qui suit.

II. Pierre Galissard de Marignac, régent au collège de Genève, reçu B. G., 10 juin 1755 ; testa devant M^e J.-L. Duby, not. ; le 29 septembre 1778 et mourut le 25 octobre 1780 (79 ans).

Ép. 1^o Françoise Bousquet, fieu Daniel, de Vézenobres (c^t Marc Fornet, not., 1725) ; elle mourut le 18 mai 1762.

2° 30 octobre 1771, Marie-Anne Pictet, feu Gabriel, C. G. et de Madelaine Voisine (c^t J.-L. Duby, not., 1771) ; elle mourut le 17 mars 1794.

Il eut de la première :

1. Susanne, † 2 décembre 1788 (63 ans), femme, 24 décembre 1755, de Jean Prevost, C. G.
 2. François-Pierre, qui suit.
 5. Madelaine-Élisabeth, née 4 mars 1728, † 15 mai 1809, femme, 15 octobre 1760, de Sp^e Jacob Francillon, ministre, de Lausanne, H. G.
 4. Louis, né 11 janvier 1750.
 5. Jacob-Louis, né 50 avril, † 6 mai 1754.
 6. Gabriel-Louis, qui suivra.
 7. Marie, soit Marianne, née 29 juin 1758, femme de Jean-François Francillon, de Lausanne (c^t Jean Vignier, not., 1757).
 8. Louise, née 6 mai 1740, † 25 septembre 1741.
- III. Sp^e François-Pierre Galissard de Marignac, D^r méd.; né 27 septembre 1726, † 1781.
 Ép. en septembre 1755, Anne Jolivet, fille de Jean-Jacques, C. G., et d'Amie-Madelaine Du Pan (c^t J.-L. Delorme, not. 1765) ; elle se re-maria avec Alexandre De la Rive.

III. Gabriel-Louis Galissard de Marignac, régent au

collège de Genève, né 26 juillet 1756, † 5 mai 1808.

Ép. 1^o 17 janvier 1768 Jeanne-Pernette Gaudy, fille de Jean-Aimé, C. G., et de Susanne De-neiria ; elle mourut le 10 mai 1772.

2^o 29 novembre 1772, Susanne Mallet-Genoud, fille de Jacob, C. G., et d'Élisabeth Aubanel (c^t J.-J. Choisy, not., 1772) ; elle mourut le 24 mars 1825.

Il eut de la première :

1. Aimée-Susanne, née 51 octobre 1768, † 10 octobre 1848.

2. Pierre, D^r méd. ; né 51 août 1770.

Et de la seconde :

3. Jacob, qui suit.

4. Élisabeth-Amélie-Louise, née 28 mai 1775, femme, 18 mars 1818, de Jean Durade.

IV. No. Jacob Galissard de Marignac, D. C. R., conseiller d'État ; né 2 octobre 1775, † 51 janvier 1864.

Ép., 25 août 1814, Susanne Le Royer († 15 juin 1870), fille de Jacques-Antoine et de Marie-Marguerite Soret ; dont il eut :

1. Marie-Marguerite, née 25 juillet 1815, † 15 février 1872 ; femme, 11 mars 1841, de Jacques-Édouard Blondel.

2. Jean-Charles, qui suit.

3. David-Auguste, qui suivra.

V. Jean-Charles Galissard, de Marignac, ancien professeur de chimie à l'Université de Genève; né 24 avril 1817.

Ép. 12 avril 1845, Marie Dominicé, feu Denys et d'Aimée-Léonide Sylvestre; dont il eut :

1. Charles-Adolphe, qui suit.

2. Édouard, né 50 avril 1849, † 9 avril 1871; s. a.

3. François-Ernest, qui suivra.

4. Laure, femme, 2 septembre 1874, d'Émile Ador.

5. Augusta-Léonie, né 21 mai 1861, † 25 février 1862.

Et deux fils mort-nés en 1846 et 1864.

VI. Charles-Adolphe Galissard de Marignac; avocat, juge au Tribunal civil; né 25 mai 1847.

Ép., 4 novembre 1879, Blanche-Clémentine-Sophie-Augusta-Donatè-Madelaine Sautter, fille de François-Auguste Sautter de Beauregard, et de défunte Susanne-Andrienne-Blanche Sautter; dont il a :

Blanche-Berthe.

VI. François-Ernest Galissard de Marignac, D^r méd.; né 22 mai 1851.

Ép., 8 août 1882, Valérie Lullin, fille de Louis-

Alexandre et de Marie-Blanche Lullin de Châteaueux ; dont il a :

Édouard-Adolphe, né 22 mai 1885.

V. David-Auguste Galissard de Marignac, né 25 mars 1826.

Ép., 15 mars 1872, Amélie Rey († 9 septembre 1879), ffeu Jean-Élisée et de Marie-Wilhelmine-Antoinette Pernessin ; dont il eut :

1. Alfred, né 10 octobre 1875.

2. Marie-Adèle.

5. Alice.

F.-R.

JAQUEMOT (anciens)

Armes : inconnues.

Cette famille, aujourd'hui éteinte à Genève, est originaire de Bar-le-Duc (départ^t de la Meuse). Le premier qui vint chez nous fut le pasteur Jean Jaquemot, gratifié de la bourgeoisie en 1569. Il desservit d'abord la paroisse de Peney et Saligny, occupa une place de pasteur à la ville, et dirigea le Collège et l'Académie comme principal et recteur. Il consacra

ensuite son talent et ses peines à diverses églises de la Suisse et de l'étranger, et fut en 1598 député par le Conseil aux cantons protestants pour chercher à rétablir le culte réformé dans le Chablais.

Homme de conviction, prédicateur distingué (1), il ne tarda pas à prendre une place importante avec de Bèze et Pinault dans le sein de la Compagnie. La chaleur de l'improvisation et le désir qu'il avait de combattre le vice sous quelque forme qu'il se présentât le portèrent parfois à des paroles sévères à l'égard des Autorités. Le 26 novembre 1588, le lieutenant, l'auditeur et le secrétaire de la Justice se présentent en Conseil pour se plaindre de la violence de son langage : « Aujourd'hui même, disent-ils, ils ont ouy
« une répréhension fort aspre, faicte par M. Jaquemot.
« laquelle les concerne bien avant et ne concerne

(1) L'éloquence de Jaquemot avait une allure pittoresque et imagée, à en juger par quelques phrases de ses discours qu'on retrouve dans le Registre du Conseil. En 1603, des citoyens ayant demandé des modifications dans le gouvernement, la Compagnie délègue trois des siens, Pinault, Goulart et Jaquemot, pour encourager les magistrats à déférer à ce vœu. « Les prudens nautonniers, dit Jaquemot, n'attendent pas que la tempeste joue à bon escient, mais la prévoyant ils vont au-devant. Le peuple est une beste à plusieurs testes. Il n'en fant qu'un pour tout remuer. et, pour à cela obvier, il y a moyen de leur faire entendre que, si on a à se plaindre de quelque chose, pourveu qu'on use des voyes usitées en ce lieu icy, qu'on les escouterà : ce sera un moyen pour pouvoir esquiver. »

« seulement la longueur, mais la tyrannie et rapacité
« [des procès], et qu'on fait durer les procès pour
« avoir d'argent, ce qu'il a dit avec une telle ardeur
« qu'on a veu, et disant qu'on n'y vouloit point don-
« ner ordre, mesmes que, pour des causes de quatre
« florins, qu'on a faict dépendre (dépenser) jusques à
« cent florins. C'est pour nourrir ung tas de harpies et
« de rapineurs, on ne le veut pas veoir, on sçait bien
« pour quoy on le faict, et autres termes qui les tou-
« chent bien avant. » Immédiatement Jaquemot est
mandé. et les paroles de Messieurs de la Justice lui
sont rapportées. Le pasteur inculpé répond « qu'il
« n'eust pensé venir en ce point sus l'exposition du
« texte qu'il manioit, et désire que Dieu luy continue
« le zèle et affection qu'il a mis en luy pour prescher
« purement sa vérité et crier ardemment contre les
« vices. Est advenu voirement qu'en exposant son
« texte des espines, il a crié après les longueurs des
« procès, et non sans y penser ; ne pense pas toutefois
« avoir spécifié la Justice de béveue ; nonobstant ce,
« et pour dire franchement, ce n'a pas esté pour
« l'espargner ; que plusieurs parviennent pour avoir
« gracté du papier, qu'il sçait bien que plusieurs
« entretiennent les procès ; qu'il a parlé des corbeaux,
« mais non pas des harpies. »

Cette réponse, quoique infirmant sur quelques points
l'accusation, était cependant suffisamment nette pour

que les Conseillers pussent en être irrités. Il n'en fut rien cependant, et leur réplique est empreinte d'une certaine modestie : le Magistrat cherche même à se défendre : « Que ce n'est au général de répondre du
« fait du particulier auquel on se doit adresser, et par
« tant que Messieurs ont bien voulu passer outre ; pour
« le regard du principal, qu'on reconnoist bien son
« zèle, mais qu'il doit estre tellement réglé que le
« magistrat ne soit vilipendé soubz le simple rapport
« qu'on pourroit avoir et qui ne pourroit estre en tout
« et par tout véritable ; que cela diminue l'autorité
« du Magistrat, auquel le peuple ne veut rendre
« l'obéissance, telle qu'il luy doit, encor qu'on voye
« bien qu'il y a plusieurs défauts en eux ; et pour le
« regard des procès, qu'on les a abbreviez au mieux
« qu'on a peu, mais qu'on seroit bien aise si luy ou
« ses frères pouvoient trouver quelque meilleur
« expédient pour les abbrevier ; que, quand Messieurs
« oyent parler de corbeaux qui se paissent de procès,
« ils ne le peuvent adapter qu'à eulx, et partant trou-
« vent cela un peu rude ; et que dores en avant ils
« pourroient particulièrement advertir et remonstrer
« ceux qui défautront en leur devoir. » La séance dura longtemps encore : Jaquemot assura les magistrats qu'il les chérissait et honorait, mais que les pasteurs avaient leur devoir à remplir, qu'ils tenaient le glaive de la parole de Dieu en main ; les conseillers,

de leur côté, l'engagèrent à conférer du tout avec ses collègues, promirent de répondre « en bonne conscience, » et il fut « renvoyé en paix. »

La correspondance des magistrats de Neuchâtel montre aussi l'influence que Jaquemot avait exercée par delà nos murs. La Seigneurie le leur avait accordé non sans peine une première fois (même contre l'avis de la Compagnie), en juin 1591, pour trois mois seulement, car outre qu'elle désirait le garder, la pénurie des pasteurs se faisait alors sentir à Genève, plusieurs étant morts, et MM. de Bèze et Trembley étant déjà « cassés et valétudinaires. » A l'expiration du terme, en septembre, une délégation importante vint de Neuchâtel avec lettres du gouverneur, du Conseil d'État et des quatre Ministraux, pour remercier le Conseil, mais aussi pour demander une prolongation du séjour de leur pasteur. Ils expliquent « qu'il a faict un grand fruit par delà pour la pacifica-
« tion des troubles, qu'ayant esté leur Estat tout trou-
« blé par les tempestes du maling ennemy, atteignant
« mesmes l'estat politique qui en est blécé, cela
« auroit esté esteinct par le dict sieur Jaquemot.
« Totesfois l'œuvre n'estant encor bien parachevée
« pour déchasser du tout ces mauvaises semences, et
« qu'ils sont dépourveus d'instrumens propres, ils sont
« contraincts de recourir à Messieurs, les prians
« d'avoir compassion de leur Église ; ce faisant, Mes-

« sieurs seront cause d'un grand bien dont ils se res-
 « sentiront par tous honneurs et services, adjoustant
 « que le gouverneur qui est papiste prend tout goust
 « au dict S^r Jaquemot, qu'il le veut tousjours avoir
 « auprès de soy et fréquente ses presches. Il servira
 « aussy pour le Landeron et aultres places au comté
 « de Bourgogne qui sont encore papistes. » La Com-
 pagnie est consultée, elle explique combien Jaquemot
 est nécessaire à Genève, et refuse de le prêter encore
 à Neuchâtel. Mais le Conseil, touché des instances qui
 lui sont faites, et désireux de montrer sa bonne amitié
 aux Neuchâtelois, consent à leur laisser Jaquemot
 jusqu'à la fin de l'année.

En décembre 1592, sur de nouvelles et pressantes
 demandes, on accorde Jaquemot à l'Église de Neu-
 châtel pour un temps illimité, mais à la condition
 qu'il reviendra « toutes fois et quantes qu'il sera rap-
 pelé (1). » Au moment de son départ, Jaquemot com-
 paraît en Conseil où il fait un long discours, par lequel
 il ressort qu'il n'a point recherché cette nouvelle mis-
 sion, qu'il aurait préféré rester dans cette Église de

(1) Jaquemot ayant avoué à ses frères les pasteurs que la raison principale qui le faisait désirer de retourner à Neuchâtel était l'insuffisance de ses gages à Genève, la Compagnie en prit occasion de remontrer à Messieurs leur devoir envers leurs Pasteurs, « considérans que depuis sept ans leurs gages ne peuvent suffire à la moitié
 « de l'année. » La remontrance fut entendue, et on vota une légère augmentation.

Genève à laquelle il est attaché de tout cœur et qu'il sert depuis trente et un ans, qu'il est très reconnaissant « des faveurs et supports » de Messieurs, qu'il part bien affligé de les laisser en butte à tant de difficultés, et qu'il voudrait les voir « eslargis de ceste guerre en laquelle Messieurs ont esté contraincts d'entrer, » appelant toutes les bénédictions divines sur eux. La réponse du Conseil fut toute cordiale et gracieuse, voire même émouvante, et il décida de faire un beau cadeau à M^{me} Jaquemot qui se trouvait enceinte. Jaquemot resta à Neuchâtel jusqu'en 1596, que la Compagnie le rappela.

Par sa fougue et son impétuosité qu'il ne réussissait pas à contenir, Jaquemot était mieux à sa place comme missionnaire dans des contrées papistes ou mal affermies dans le protestantisme. A Genève il s'était fait des ennemis parmi ses auditeurs trop empressés à rapporter ses paroles aux magistrats, et ses collègues, le voyant contristé du peu de fruit de ses efforts, eurent souvent à « l'accourager » en son ministère. Au reste, même dans le Conseil, on paraissait en général disposé à la conciliation.

En 1601 sa franchise vis-à-vis du Magistrat donna lieu à de nouvelles récriminations : on lui remontra « doucement » sa faute, Jaquemot la reconnut « priant de croire qu'il a une droite affection envers le Magistrat. » Neuchâtel le redemanda en 1605 « jusqu'à son

décèds, » mais le Conseil ne l'accorda que pour six mois (1).

L'activité de Jaquemot se porta aussi sur la poésie latine, qu'il cultiva avec succès. Il a publié des tragédies, des poèmes, et une action de grâces sur l'escalade en 1603.

Les Jaquemot que nous avons actuellement à Genève sont originaires de Chalex, dans le pays de Gex, et antérieurement de Menthonex, en Savoie.

I. Claude Jaquemot, de Bar-le-Duc, fut père de :

II. Spectable Jean Jaquemot, né à Bar-le-Duc vers 1543, † à Genève le 26 avril 1615. Reçu B. G. le 19 juillet 1569, « eu égard à son ministère. » Etudiant en théologie 1564, pasteur à Peney, 1566, à la ville, 1576, principal du Collège, 1579, recteur de l'Académie, 1586, pasteur à Neuchâtel, 1591, 1592-1596, député en 1598 aux Églises de Suisse pour chercher à rétablir

(1) En 1606, on lui prêta encore un langage violent, mais il nia avoir prononcé ces paroles : « Nous avons entre nous des paroissiens blanchies, des hypocrites qui vont baissans la teste, viennent bien au presche le dimanche et le jedy et quelques autres jours, mais quand ils sont de retour en leurs maisons, ils s'adonnent à sauter, à dancier, yvrognier et veulent qu'on les remonstre en secret, mais il faudra applicquer le fer chaud et le cantère. » Il fut, pour ce fait, mis aux arrêts à l'Hôtel de Ville, puis dans sa maison, pendant quelques jours.

la religion réformée en Chablais, pasteur à Sion, 1603, à Bourg en Bresse, 1603, à Neuchâtel, 1605, à Peney et Satigny, 1613, modérateur de la Compagnie 1608. Il testa le 14 avril 1615 (P. Dassier, not.).

Ép., le 22 septembre 1567, Marie, âgée de 15 ans, fille de No. François de Roches, B. G., du CC, et de Marguerite de Sappé, laquelle mourut le 5 avril 1628, et dont il eut :

1. Pierre, né le 19 octobre 1575, † avant 1615.
2. Michel, né le 3 octobre 1574, † avant 1615.
3. Marie, née le 18 octobre 1575, fem., le 25 août 1597, de Sp. Jacques Gausсен, ministre à Divonne, fils de Jean.
4. Jeanne, bapt. le 27 mars 1577, † le 19 décembre 1650, fem., le 21 août 1598, d'Étienne De Croux, régent au Collège.
5. Jean, bapt. le 27 janvier, † le 8 février 1580.
6. Daniel, né le 5 mai 1581, † le 16 juin 1586.
7. Sara, bapt. le 7 août 1582, † le 17 septembre 1589.
8. Judith, bapt. le 31 août 1585, fem. le 27 octobre 1611 de Sp. Benjamin Anquener, de Salzbouurg, en Lorraine, ministre à Lipicin(?), au Palatinat, fils de Benjamin.
9. Jean, qui suit.
10. Élisabeth, née le 1^{er} janvier 1586, † s. a. le 14 mars 1650.

11. Jacques, né le 2 mars 1589, † le 1^{er} avril 1590.
 12. Sara, née le 1^{er} juin 1591, † le 4 octobre 1592.
 13. Marguerite, née le 1^{er} juin 1591, † le 31 octobre 1657, fem. de Philippe Ravier, C. G.
 14. Une fille mort-née le 14 janvier 1593.
 15. Nicolas, qui suivra.
 16. Théodore, qui suivra.
- III. Sp. Jean Jaquemot (que nous croyons fils de Jean).
 Ép. Marie, fille de Sp. Samuel Perrot. ministre,
 dont il eut :
1. Théodore, né le 17 août 1615, † jeune.
 2. Odet, né le 20 mars 1618, † jeune.
 3. Catherine, née le 22 décembre 1620.

-
- III. Sp. Nicolas Jaquemot, né vers 1595, régent de
 5^{me} classe au Collège, 1619, de 3^{me}, 1623, de
 1^{re}, 1631, jusqu'à sa mort, arrivée le 7 janvier
 1656. Ép., le 14 novembre 1624, Marie, fille
 de No. Jean Du Mont, auditeur, conseiller et
 secrétaire d'État, et de Susanne de Château-
 neuf, dont il eut :
1. Jeanne, née le 28 octobre 1625, fem. le
 4 août 1654 d'Étienne Scanavin, B^s de Vevey,
 fils de Samuel.
 2. Théodore, né le 10 mai 1628.
 3. Marie, bapt. le 25 septembre 1636, † le 11 août
 1676, fem. de Simon-Pierre Mercier, C. G.

3. Anne, née....., fem. 1) le 21 octobre 1662, d'Abraham de Bretigny, demeurant à Lausanne : 2) le 2 octobre 1681, de Théodore Chaperon, de Bercher sur Yverdon.
-

III. No. Théodore Jaquemot, né le 2 décembre 1597, présenté au baptême par Théodore de Bèze, † le 9 novembre 1676, ayant testé le 29 décembre 1675 (Morel, not.). Du CC, 1625, commissaire d'extentes, 1652, commissaire général, châtelain de Saint-Victor, 1650, auditeur, 1665 (1).

Ép. 1) le 6 décembre 1629 (c' du 10 novembre, P. Gautier, not.) Catherine, fille de No. Pierre Bonne, C. G. et d'Antoinette de la Maisonneuve, laquelle mourut le 15 juin 1656 ; 2) le 27 novembre 1656 (c' du 7 septembre, P. Gautier, not.) Judith, fille de No. Théodore Lombard, C. G. et de Judith Thézé.

Il eut de la première femme :

1. Pierre, qui suit.

Et de la seconde :

2. Théodore, qui suivra.

(1) Théodore Jaquemot fut aussi littérateur : il traduisit les ouvrages anglais de Joseph Hall, évêque d'Exeter, surnommé le Sénèque d'Angleterre.

IV. Pierre Jaquemot, né le 22 janvier 1651. Propriétaire à Chouigny. Ép. le 15 mars 1658 (c^t du 21 février, Ph. Viret, not.) Marthe, fille de No. Jacques Chappuis, C. G. du CC, et de Catherine Favin, dont il eut :

1. Pierre, né le 30 janvier 1664, † le 8 mars 1667.
2. Jeanne, née le 7 novembre 1659.
3. Marguerite, née le 24 novembre 1666, † à 90 ans, le 27 avril 1756, propriétaire à Chouigny, fem. le 26 mars 1685 de Jean-Louis, fils de Samuel Mallet, C. G. et d'Anne Dangers.

IV. No. Théodore Jaquemot, né le 17 octobre 1657, † le 4 octobre 1689, ayant testé le 1^{er} août 1684 (J. De Harsu, not.), puis fait un codicille le 3 octobre 1689 (même not.) (1). Du CC 1673, greffier de Saint-Victor, géôlier dès 1686 à sa mort. Propriétaire à Chouigny. Ép. 1) le 28 novembre 1662 (c^t du 9 septembre 1670, L. Pasteur, not.), Rachel-Aimée-Christine, fille de feu No. Étienne de Gausсен, capitaine, et d'Antoinette De Rue, morte le 26 août 1680 ; 2) le 5 septembre 1681, Anne, fille de Jean Berjon, C. G., et d'Anne Barry, s. e.

(1) On trouve dans son inventaire après décès qu'il avait dans sa maison une chambre à coucher dite *Blondel*, une autre de l'*Èvêque*, une troisième la *Cartelière*.

Il eut du premier mariage :

1. Catherine, née le 22 mars 1664, † le 24 février 1690, s. a., ayant testé le 7 janvier (J. De Harsu, not.).
 2. Jean, qui suit.
 3. Susanne, née le 8 juillet 1669, † le 20 mai 1705, fem. le 15 mai 1697 de Nicolas Nicoud, B^s de Gex, H. G., fils de feu Jean-André. Elle testa le 28 février 1698 (F. Joly not.).
 4. Antoine, né le 31 octobre 1671, † le 10 février 1672.
 5. Jean-Jacques, né le 11 avril 1675, vivant encore en 1690.
 6. Jean-Marc, bapt. le 17 juillet 1676, vivant encore en 1690.
 7. Charlotte, née le 10 décembre 1677, † le 18 décembre 1699.
 8. Jean-René, né le 14 janvier, † le 11 juin 1679.
- V. Jean Jaquemot, né le 18 janvier 1666, † le 15 mars 1748. Ép. 1) par cont^t de mar. du 27 octobre 1703 (J.-P. Charton, not.) Jeanne, ffeu Sp. Jean Caille, auditeur, et de Jeanne Dansse; 2) le 7 juillet 1756 (cont^t du 15 juin, J.-F. Goy, not.) Bégnine-Marie-Sara, ffeu Sp. Nicolas-Henri Panchaud, ministre à Échallens (Vaud), et de défunte Susanne Bulet.

JAQUET

Armes : D'azur au chevron d'argent ou d'or, accompagné de deux étoiles de même, en chef, et d'une fleur-de-lys ou croissant de même, en pointe. Lors de leur anoblissement en 1715, les Jaquet ont reçu : d'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'une aigle, éployée de sable : en chef, une devise d'azur, chargée de deux étoiles d'argent (1).

Nous avons eu de tout temps des familles Jaquet dans le territoire qui formait l'ancien diocèse de Genève : à Gex, Ecorens, Mategnin, Chevry, Avousson, Fenières, Versonex, Eschenevex, Collonges vers la Cluse, Longerey, Chalex, Reignier, Lucinge, Vouvrej, Sierne, etc. Il nous en est venu aussi de l'étranger, d'Aix en Provence, de Nantua, de Lyon, de Verdun en Lorraine, etc., mais quelques-unes seulement de ces familles ont été admises à la bourgeoisie (2).

(1) La description détaillée des armes, qui se trouve dans les lettres de noblesse, est ainsi conçue : L'écu d'argent, surmonté d'une couronne ronde, d'or perlée, une fasce d'azur traversant l'écu dans sa partie supérieure, la dite fasce chargée de deux étoiles d'argent à cinq rayons, et dans la partie inférieure une aigle éployée, de sable, tirant la langue, becquée, languée et armée de gueule, et sur la dite aigle, un chevron de gueule ; l'écu soutenu de chaque côté à droite et à gauche d'un lion en furie, rampant d'or, pour supports.

(2) Voici quelles ont été, d'après le Livre des Bourgeois, jusqu'en

Celle dont nous nous occupons aujourd'hui a eu, entre toutes, la plus longue existence à Genève. Au XVII^{me} siècle, la présence d'autres Jaquet, devenus citoyens, obligea nos Jaquet, à plusieurs reprises, à ajouter, dans les actes notariés, au titre de *citoyen*, celui de : *des anciens citoyens*.

Ces Jaquet ont de beaucoup dépassé en importance les autres Jaquet. Ils ont donné onze conseillers au Deux-Cents. Odet Jaquet était déjà membre de ce Conseil en 1544 : ses fils ajoutèrent à cette dignité celle d'hôpitalier et d'auditeur en la Justice. Après un intervalle de trois générations, au XVIII^{me} siècle, les descendants de la branche aînée rentrèrent dans les Conseils, et l'un d'eux, Pierre Jaquet (VII), passa par tous les degrés de la magistrature pour arriver au syndicat.

1792, les admissions de Jaquet à la bourgeoisie genevoise : Jean Jaquet, alias Bizard, de Vouvey (près de Cruseilles), reçu le 6 avril 1487 pour 8 florins. — Étienne Jaquet, fils de Jean, de Longerey (près le Fort de l'Écluse), habitant la Madeleine, reçu le 13 mai 1496 pour 8 florins. — Henri Jaquet, ffeu Jacques, d'Aix en Provence, reçu le 1^{er} juillet 1547 pour 4 écus soleil et un seillot pour l'incendie. — Pierre Jaquet, ffeu Antoine, de Sierne, reçu le 30 décembre 1558 pour 8 écus et un seillot. — Isaac Jaquet, fils de Jean Jacques, natif, reçu avec ses fils Simon, Jean et Guillaume, le 22 novembre 1664 pour 50 écus, un seillot, et un mousquet. — Citons encore Jean Jaquet, alias de Ponthoux, qui est indiqué comme bourgeois de Genève en 1535, mais qui ne figure pas sur le Livre des Bourgeois.

Quelle est l'origine de cette famille Jaquet? Le problème est difficile et a arrêté plus d'un généalogiste. Jusqu'à nos jours, on n'avait pu remonter la filiation que jusqu'à Jacques Jaquet né en 1616, marié à Marie Munier. Plus heureux que nos devanciers, nous avons pu d'abord, grâce à des actes notariés, pousser les investigations jusqu'au grand-père de Jacques, soit jusqu'à Pierre Jaquet et à sa troisième femme Mie Annibal. Mais comme, dans leur acte de mariage, le père de Pierre n'est pas nommé, et que leur contrat de mariage fait défaut, c'est ici que la question se complique, d'autant qu'à ce moment (1571), les actes notariés que l'on possède deviennent de moins en moins nombreux.

Observons d'abord que Pierre Jaquet eut de Mie Annibal, sept enfants, sur lesquels deux au moins, Jacques et Jeanne, étant morts en bas âge en 1580 et 1589, sont indiqués comme habitant au *Bourg-de-Four, vers l'Hôpital de Sainte-Claire*: d'autres enfants, issus des précédents mariages, morts jeunes aussi, sont même mentionnés comme ayant leur demeure *vis-à-vis ce même hôpital*. Or notre Pierre Jaquet est indiqué dans ses deux premières alliances comme fils de feu Odet Jaquet, citoyen. Cet Odet Jaquet, qui avait la même profession que Pierre, mourut le 10 janvier 1554 au Bourg-de-Four. Il avait acheté le 29 janvier 1538 (de Compois, not.), « une maison

« avec curtil derrière jusques à la murallie de vers le
 « soloyl couchant, avecque plasses, édifices et appar-
 « tenances d'yceux assises en Genesve, au Bourg-de-
 « Four, jouxte la maison et curtyl de la Commune de
 « Messieurs de Genève, que furent de la Chapelle du
 « Saint-Esprit, devers la bise ; la charrière publicque,
 « devers le soloyl levant ; la maison et curtil de la
 « dicte commune de Genève, que fust jadis de mon-
 « sieur de Filliez devers le vent, et affronte derrier à
 « la prédicte murallye, devers le soloyl couchant. »
 Ces confins placent la maison d'Odet Jaquet en face
 de l'Hôpital de Sainte-Claire.

Nous arrivons ainsi à Odet, comme ascendant direct de nos Jaquet. Quant à affirmer positivement quel fut le père d'Odet, cela ne nous paraît pas possible. Dans les rares actes que nous avons pu trouver sur lui, achats, amodiations, reconnaissances de dettes, le nom de son père n'est jamais donné. L'ancien archiviste Sordet propose de lui donner comme aïeul Étienne Jaquet, fils de Jean, de Longerey, près le Fort de l'Écluse, qui fut reçu bourgeois de Genève le 15 mai 1496 et qui habitait la paroisse de la Madeleine. Nous croirions plutôt qu'Étienne était le père d'Odet, parce que ce dernier qui dut se marier peu d'années avant 1539 devait avoir vu le jour dans les premières années du XVI^{me} siècle, ce qui le rapproche singulièrement de la date de 1496. D'autre part

les papiers de la famille Jaquet mentionnent Jean Jaquet, alias de Ponthoux, bourgeois de Genève, habitant dans la paroisse de Sainte-Croix, lequel, avec sa femme Collette ffeu Claude De Luc, acheta le 30 mars 1535 (F. Vuarrier, not.), une maison sise dans les franchises de la ville. Ce Jean Jaquet, qui était fils de Jean, de Chalex, pourrait donc bien avoir quelque parenté avec nos Jaquet, ce qui donnerait leur origine. Toutefois nous avons un testament de lui, du 17 septembre 1535 (F. Vuarrier, not.), par lequel il institue comme héritier universel son cousin germain Jacques de Ponthoux, alias Jaquet, et ses enfants ; il ne parle nullement d'Odet. Il mourut peu après, et sa femme se remaria par contrat du 30 juillet 1537 (F. Vuarrier, not.), à Claude Chabrey, B. G.

Tout ce qu'on peut donc inférer de ce qui précède, c'est qu'il y a apparence que nos Jaquet sont de l'ancien diocèse de Genève, voire même du pays de Gex. Leurs alliances au XVI^me siècle sont toutes avec des familles du pays. Nous commençons la généalogie par une branche de la famille qui ne donna que trois générations.

I. Pierre Jaquet eut pour fils :

II. Honorable homme François Jaquet, C. G., du CC, 1556. Propriétaire au Perron, à Troinex, à Bossey, Crevin, Leydefour, Évordes, etc., †

entre 1572 et 1576. Il testa le 14 avril 1572 (J.-L. Blécheret, not.).

Ép. 1^o 2^o le 15 juin 1550 (cont^t du 16 août, G. Messiez, not., dot : 500 florins d'or petit poids), Isabell^e, fille de No. homme Jean Philippin, C. G., et de discret Jaquet assiste à ce mariage.

Il eut de la première femme :

1. Abraham, † à 40 ans le 27 avril 1585, cousin germain d'Étienne Maillet, C. G. Ce fut probablement lui qui épousa Antoina Morel, qui se remaria à Étienne Benoît, C. G., et dont il eut : a) Pernelle, fem. de discret Jean Miége, H. G., fils de François, de Jussy sous Salève (cont^t Roch, not., 25 juin 1601); b) Élisabeth, fem. de David, feu M^l^e Claude Robaud, N. G., et de Clauda Gros (M. Try, not., 25 février 1602).

Et de la seconde :

2. Isaac, qui suit.
3. Jean, bapt. 25 mai 1555, † jeune entre 1572 et 1577.
4. Jacob, bapt. 25 août 1556, † jeune.
5. Pierre, bapt. 30 novembre 1557. Assiste en 1576 au mariage de son frère Isaac.
6. Jeanne, bapt. 6 février 1559, † jeune.
7. Amied, bapt. 5 avril 1560, † jeune.
8. Pernelle, bapt. 10 août 1562, fem. 7 mai 1582 de Jean Gilliard, C. G.

- | | |
|---|----------------------------|
| 9. Jacob, bapt. 13 février 1564 | } morts de
1572 à 1577. |
| 10. Élisabeth, bapt. 28 avril 1565 | |
| 11. Aimé, bapt. 20 avril 1567 | |
| 12. Jacques, bapt. 11 juillet 1568, † à 15 ans le
18 mai 1581. | |
| 13. Marie, bapt. 1 ^{er} décembre 1569, † jeune. | |
| 14. Daniel, bapt. le 6 mai 1571, † entre 1572 et
1577. | |

III. Isaac Jaquet, du CC, 1580, testa le 2 septembre 1587 (Claude Buttaz, not.), † avant 1592. Ép., le 26 février 1576 (cⁱ du 13, P. De la Rue, not.) Élisabeth, feu George Taravel, dit Fornier, B. G. et de dame Michée Maillet, belle-sœur de Jacques Malbuisson, C. G. et d'Egrège François Bevillard, B. G., la dite Élisabeth. remariée le 16 juillet 1592 à Gabriel Regard, d'Aubonne.

Isaac Jaquet en eut :

1. Jeanne, née le 5 février 1578, † avant 1587.
2. Isaac, bapt. le 10 février 1580, † avant 1587.
3. Jean, bapt. le 23 décembre 1582, † le 13 septembre 1585.
4. Jean, né le 2 janvier 1585.
5. Susanne, née le 22 avril 1587.

I. Maître Odet Jaquet, C. G., du CC, 1544, † le

10 janvier 1554. Propriétaire en 1538 d'une maison au Bourg-de-Four, et d'une autre en 1548, derrière Saint-Pierre, pour laquelle le Conseil lui fait un rabais, parce qu'il paye comptant. Il avait fait une reconnaissance de dette à sa femme Jeanne, le 16 octobre 1559 (de Compois, not.), et amodié à Troinex une vigne de la Seigneurie.

Ép. Jeanne..... dont il eut :

1. Martine, † le 27 septembre 1552.
2. Jaquema, fem. le 25 janvier 1558, d'Antoine, fils de Claude Marchand.
3. Pernelle, fem. le 24 mai 1562 de Pierre Tondu.
4. Pierre, qui suit.
5. François.
6. Sylvestre, fem. le 11 décembre 1569 de Jacob Conte.
7. Étienne, bapt. le 19 septembre 1550.

II. Seigneur Pierre Jaquet, C. G., né vers 1551, † le 24 mai 1591. Du CC, 1571, hospitalier, 1575, auditeur, 1582. Ép., 1^o le 21 mars 1565, Clauda, fille de Thomas Beruffy, bourgeois de Nyon; 2^o le 26 septembre 1569, Anne, fille de feu François Du Pont; 3^o le 5 février 1571, Mie Annibal.

Il eut de la première femme :

1. Pierre, bapt. le 26 décembre 1563.
2. Un enfant sans baptême, † le 15 avril 1565.
3. Pierre, bapt. le 15 mai 1566.
4. Odet, bapt. le 11 janvier 1568.

Et de la troisième :

5. Pierre, qui suit, auteur de la branche aînée.
6. Étienne, baptisé le 16 février 1576.
7. David, qui suivra Pierre, auteur de la branche puînée.
8. Jacques, baptisé le 31 mai 1579, † le 15 juin 1580.
9. Jeanne, née le 18 mars 1581, † le 10 novembre 1589.
10. Jean qui suivra David, auteur de la branche cadette.
11. Pernette, née le 26 janvier 1584, † le 18 mai 1645, ayant testé le 15 mai (J. Vautier, not.), fem., le 5 février 1604, d'Étienne, fils de Thivent de Cusins, C. G. (c^t du 25 mars, P. Dassier, not.).

Branche aînée.

- III. Pierre Jaquet, bapt. le 19 février 1572, † le 21 février 1619. M^{re} imprimeur.
- Ép., le 6 juin 1597 (J. De Domo, not., dont la minute est perdue), Pernette, fille de Jean Duc,

laquelle mourut de peste à 55 ans, le 9 janvier 1651, et dont il eut :

1. Jeanne, née le 24 février 1598.
2. Louise, née le 18 octobre 1599, fem., le 2 décembre 1622 (c^t du 7 juin 1629, Ét. Bon, not.), de Louis Émetaz, ffeu Pierre, de Landecy.
3. Jacques, mentionné au testament de sa sœur Jaquema.
4. Jean, qui suit.
5. Marie, née le 20 juillet 1604, † le 10 août 1619.
6. Abraham, qui suivra Jean.
7. Jeanne, née le 28 janvier 1608, † le 5 février 1657, fem., le 15 mars 1625 (c^t du 29 novembre, Ét. Bon, not.), de Gédéon Desprez, m^{tr}e imprimeur, B. G., ffeu Étienne.
8. Judith, née le 11 octobre 1610, fem., le 18 février 1658, de Pierre Le Coultre, N. G., ffeu Jean.
9. Jaquema, née le 31 décembre 1612, † le 20 novembre 1650, ayant testé la veille (B. Vautier, not.)
10. Pernette, née le 6 décembre 1614, † le 18 septembre 1617.
11. Jeanne, la jeune, † en 1673, héritière de sa sœur Jaquema, fem., le 22 janvier 1660 (c^t

du 18, Grosjean, not.), de Michel Gaudy, H. G. feu Étienne.

12. Daniel, né le 10 janvier 1617, † le 6 décembre 1630.

IV. Jean Jaquet, né le 20 avril 1602, † le 12 mai 1678. Ép., 1^o Jeanne Bandières, morte de peste à 25 ans, le 8 janvier 1631; 2^o le 7 avril 1633, Marthe, fille de Jean Pittard, B. G., morte à 28 ans, le 15 mars 1642; 3^o le 8 décembre 1642, Judith Du Boule, fille de Jean, H. G., et d'Antoina Gentil.

Il eut de la seconde femme :

1. Pernelle, morte à huit mois, le 5 décembre 1635.

2. Jean, né le 2 janvier 1636, † le 3 septembre 1658.

3. Jaqueline, née le 18 août, † le 20 septembre 1658.

4. Jeanne, née le 20 août 1639, morte quelques heures après.

5. Jacques, né le 30 juillet 1640, † le 14 août 1656.

6. Claude, né le 23 mai 1641.

Et de la troisième :

7. Jean-Antoine, né le 1^{er} octobre 1645, † le 10 juin 1670.

8. Marie, née le 12 juillet 1645, † le 20 août 1646.

9. Un fils mort-né le 25 août 1646.
 10. Jean-Pierre, qui suit.
 11. Paul, né le 29 janvier 1652, † le 23 novembre 1674.
 12. Jacques, né le 9 décembre 1655, † le 24 janvier 1656.
 13. Susanne, bapt. le 18 novembre 1656, † le 2 avril 1657.
 14. Jean, né le 25 avril 1658.
- V. Jean-Pierre Jaquet, bapt. le 26 mai 1650. Ép.,
 1^o le 16 janvier 1675, Jaqueline, fille de Jacques Girod, de Farges ; 2^o le 1^{er} décembre 1690, Jeanne-Pernette, ffeu Jean Emetaz, H. G. (c^t du 30 novembre, J.-A. Comparet, not.).

Il eut de la première femme :

1. Jacques, né le 16 juillet 1675, † le 18 mai 1675.

Et de la seconde :

2. Marie, née le 24 octobre 1691.

IV. Abraham Jaquet, né le 10 septembre 1606. Ép.....
 dont il eut très probablement :

Aimé, qui suit.

V. Aimé Jaquet, né..... † à 55 ans, le 22 janvier 1694. Ép. Françoise Dupensat, dont il eut :

1. Jeanne, née vers 1669, † à 15 ans, le 31 décembre 1684.
 2. Moïse, né vers 1670, † à 10 ans, le 2 septembre 1680.
 3. Matthieu, né vers 1675, † à 5 ans, le 18 septembre 1680.
 4. Élisabeth, née vers 1678, † à 6 ans, le 11 juillet 1684.
 5. Abraham, né le 4 février 1681.
 6. Jacques-Aimé, qui suit.
 7. Jeanne, née le 21 avril 1686, † le 29 janvier 1690.
 8. Jeanne-Urbine, née le 19 juin 1688.
- VI. Jacques-Aimé Jaquet, né le 11 septembre 1685, † le 21 décembre 1757, ayant testé le 16 avril 1751, (D. Grosjean, not.). Ép., le 19 décembre 1717 (c^t du 10, Reclan, not.), Élisabeth, fille d'André Jaquet, C. G., et de Louise d'Hiauville, laquelle mourut le 5 mars 1769, et dont il eut :
1. André, né le 14 novembre 1718, † le 15 mai 1721.
 2. Jaqueline-Sara, née le 1^{er} mars 1720, † le 5 avril 1724.
 3. Jeanne-Françoise, née le 25 mars 1721, † le 15 novembre 1748, fem., le 15 janvier 1745 (c^t du 15 décembre 1742), de François-Aimé,

fil de Charles Mercier, C. G., et d'Étiennette Dupuis.

4. Étienne, né le 7 juin 1725, † le 24 novembre 1742.
5. Jacques-Aimé, né le 27 août 1724, † avant le 16 avril 1751.
6. Marie, née le 6 février 1726, † le 7 août 1755.
7. Rose, née le 27 février 1727, † le 8 avril 1754.
8. Marguerite, née le 25 mars 1728, † le 16 juin 1741.
9. Jeanne-Aimée, née le 5 mai 1729, † le 17 août 1757.
10. Jeanne-Judith, née le 27 juin 1730, † le 19 janvier 1734.
11. Renée (ou René), née le 17 octobre 1731, † le 20 mai 1755.
12. Jeanne-Louise, née le 6 mars 1733, † le 9 juin 1758.
13. Jaqueline-Françoise, née le 15 novembre 1734, † le 15 avril 1740.
14. Marie-Françoise, née le 28 mars 1736, † le 5 octobre 1742, de la petite vérole.
15. Jeanne-Andrienne, née posthume le 29 juin 1738, † le 14 mai 1742.

Branche puînée.

III. David Jaquet, bapt. le 25 mars 1577, † le 11 août 1651. Ép., 1^o le 14 février 1598, Marie, fille d'Étienne Veyrat, morte en couches le 24 mars 1599, à 25 ans; 2^o Pernette Lorrain, décédée le 27 octobre 1642, dont il eut :

1. Pierre, né le 51 décembre 1601.
2. Andrée, née le 29 août 1605, † le 10 juillet 1608.
3. Jeanne, née le 24 février 1607, vivant 1658.
4. Jacques, qui suit.
5. Andrée, née le 22 janvier, † le 19 août 1611.
6. David, né le 1^{er} juin 1614.
7. Pernette, née le 15 juillet 1621.
8. Un fils mort-né le 50 janvier 1624.

IV. Jacques Jaquet, né vers 1610, † à 48 ans, le 2 juin 1658. Ép., le 15 janvier 1645, Jeanne, feu Pierre Galley, de Sionnex, dont il eut :

1. David, né le 8 février 1645, † le 6 juin 1651.
2. Jean-Jacques, qui suit.
3. Abraham, né le 5 janvier 1650, † le 10 février 1659.
4. Michée, née le 25 juillet 1652, † le 27 mai 1679, s. a.
5. André, qui suivra.

V. Jean-Jacques Jaquet, né le 9 septembre 1647, † le 4 juin 1706. Ép. 1° Jeanne-Madeleine Chapelain ; 2° le 26 octobre 1680, Urbaine, ffeu Noé Badel, de Muids, au bailliage de Nyon, et d'Élisabeth Duboule, morte en juin 1706. Il eut de la première femme :

1. Jean, né vers 1673, † à 7 1/2 ans le 17 novembre 1680.
2. Étienne, † à cinq jours le 26 mars 1674.
3. Une fille, née le 22 mars 1675.
4. Jacques, né le 4 janvier 1677.
5. François, né vers 1678, † à 24 ans, le 11 août 1702.
6. Marie, née le 22 juin 1679.

V. André Jaquet, né le 30 juin 1655, † le 14 juillet 1728, ayant testé le 7 (J.-A. Comparet, not.). Ép., le 6 décembre 1692, Louise, fille de No. Pierre d'Hiauville, d'Honnecourt en Picardie, H. G., et d'Aimée Garnier, dont il eut :

1. Élisabeth, née le 4 août 1694, † le 5 mars 1769, fem., le 19 décembre 1747, de Jacques-Aimé Jaquet, C. G.
2. David, né le 15 septembre 1695.
3. Jeanne-Louise, née le 1^{er} septembre 1696, † le 5 juillet 1769, fem., le 14 décembre 1720

- (c^t du 28 novembre, Reclan, not.), de Gédéon Danel, H. G., fils d'Étienne, de Jussy.
4. Jacques, né le 17 novembre 1697, † le 12 mars 1757. Ép. 1^o le 25 avril 1728, Louise, fille de feu Jean Cartier, C. G., et de Jeanne Proux (c^t du 15, G. Grosjean, not.); 2^o le 17 avril 1754, Aimée-Renée, feu Jean-Pierre Munier. Il eut de la première femme : Pierre, né le 25 janvier 1750, † le 5 novembre 1755.
 5. Jeanne, née le 26 mai 1699, † le 6 janvier 1781, fem., le 7 février 1721, de Jacques, fils de Daniel Lambert, H. G.
 6. Jean-Antoine, qui suit.
 7. André, né le 8 février 1702, † le 6 février 1708.
 8. Aimée, née le 4 janvier 1705, † le 25 décembre 1752, fem., le 8 avril 1725, de Jean, fils d'Antoine Duseigneur, de Chichilliane en Dauphiné, H. G., et de Livie Clay (c^t du 27 février, G. Reclan, not.).
 9. Judith, née le 28 juin 1704, jumelle de la suivante.
 10. Jeanne-Henriette, née le 28 juin 1704, † le 2 mars 1779, fem., le 6 octobre 1726, de Jean Vallette, sergent, fils de Charles, de Chassaz, par^e de Saint-Cierge, en Vivarais, et de défunte Paule Bourgeat (c^t du 25 septembre, Alph. Vignier, not.).

11. Ami, qui suivra.
12. Michel, né le 28 juillet 1707, † le 7 juillet 1770. Sergent en la garnison. Ép., 1^o le 15 janvier 1752, Jaquemin, feu Étienne Poupardin, C. G., et d'Anne Bourgeois; 2^o le 18 avril 1754, Anne-Catherine, feu César Segond, de Mens, en Dauphiné, H. G., et de Françoise Veracht. Il eut de la première femme: a) Louis, né le 1^{er} novembre 1755, † le 27 mars 1742; et de la seconde: b) Jeanne-Marie, née le 24 avril 1735, † le 4 septembre 1809, fem., le 25 janvier 1757, de Jean-Louis, feu Augustin Lyanna, C. G., et de Marie Rossard. c) Catherine, née le 28 décembre 1758, † le 5 octobre 1754.
13. Louise, née vers 1708, † le 17 octobre 1759, fem., le 25 mars 1752 (c^t du 15, J.-F. Goy, not.), 1^o de Louis, feu Jacques Granier, de Sommières en Languedoc, et d'Anne Roland; 2^o le 2 août 1754, de Jean-Pierre Bonijol, m^{tre} chirurgien, d'Aigues-Mortes, B. G.
14. Anne-Renée, née le 22 janvier 1710.
15. Théodore, né le 5 mai, † le 22 juin 1711.
16. Pierre, né le 15 juin 1712. Ép., le 27 mars 1740, Jeanne-Marie, fille de Louis Fontaine, dont il eut: a) Louise-Pernette, née le 17 février 1741, † le 20 septembre 1811, fem., le

11 novembre 1764 de Pierre, feu André Lamunière, N. G. b) Barthélemy, né le 8 novembre 1743, † le 12 avril 1763.

17. Georges, né le 17, † le 19 juillet 1715.

18. Marie-Philippine, née le 4 janvier 1719, † le 18 avril 1767, fem., le 3 février 1737, de Jean, feu Pierre-Antoine Bernier, C. G., et d'Elisabeth Cléjat (c^t du 17 janvier, J.-L. Charton, not.).

VI. Jean-Antoine Jaquet, né le 12 juillet 1700, † le 23 décembre 1778. Héritier de son frère Jacques. Ép., le 1^{er} juin 1752, Marie, fille d'Abraham De Cœurnez, de Vuillerens sur Morges, morte le 30 décembre 1764, et dont il eut :

1. Jeanne-Pernette, née le 11 mars 1733, † le 2 mai 1814, fem., le 6 novembre 1757, de François, fils de Sébastien Midré, C. G.

2. Pernette, née le 7 juillet 1734, † le 10 janvier 1745.

3. Louise, née le 6 septembre 1735, † le 15 mars 1745.

4. Anne-Marie, née le 19 avril 1737, † le 6 avril 1752.

5. Jacques, né le 5 octobre 1740, † le 18 novembre 1747.

6. Jeanne-Marie, née le 10 février 1744, † le 12 février 1748.

VI. Ami Jaquet, né le 25 janvier 1706. Ép., le 51 août 1727 (c^t du 8, Veillard, not.), Susanne, feu Pierre Robineau, H. G., et d'Aimée Mal-leau, dont il eut :

1. Antoinette, née le 16 mai, † le 22 juillet 1728.
2. Madeleine-Jeanne-Marguerite, née le 28 mai 1729.
3. Anne-Françoise, née le 12 mai, † le 3 septembre 1750.
4. Ami-Jean, qui suit.
5. Louise-Catherine, née le 30 octobre 1732.

VII. Ami-Jean Jaquet, né le 17 août 1731. Ép., le 29 avril 1753, Marie, fille d'Henri Bardonnex, C. G., dont il eut :

1. Jacques-Henri, né le 15 octobre 1753.
2. Susanne, née le 6 septembre 1754, † le 22 septembre 1755.
3. Barthélemy, mort à trois semaines le 30 novembre 1755.
4. Jean-Emmanuel, mort à trois jours, le 27 novembre 1756.
5. Marc-Laurent, mort à quatre jours, le 24 janvier 1758.
6. Pierre-André, né le 18 janvier 1759.
7. Madeleine, mort le 19 août 1764.
8. Jean-David, qui suit.
9. Susanne-Marie, née le 24 mars 1764.

10. Jeanne-Claudine, née le 30 janvier, † le 1^{er} octobre 1763.
11. Marie, née le 21 novembre 1765.
12. Jacques-François, né le 28 avril 1770.
15. Jean-Philippe, né le 8 octobre 1775.
- VIII. Jean-David Jaquet, né le 22 février 1760. Ép., le 26 avril 1784 (c^t du 29 mars, Chenaud, not.), Marthe-Charlotte, fille de Marc-Abraham Monnier, et de Jeanne-Charlotte Chazelon, dont il eut :
1. Louis-André, né le 17 septembre 1784, † le 17 décembre 1806.
 2. Jean-David-Marc, qui suit.
 5. Jean-Étienne, né le 1^{er} février, † le 18 octobre 1787.
 4. Jeanne-Judith, née le 14 novembre 1790, † le 30 mars 1791.
- IX. Jean, appelé aussi Jacques-David-Marc Jaquet, né le 5 novembre 1785.
Ép., le 21 août 1815, Élisabeth, fille de David Favre et d'Élisabeth Pernet, dont il eut :
1. Théophile, né le 8 septembre 1814, † le 7 septembre 1855.
 2. Julie-Élisabeth, née le 5 mars 1819.
 3. Jeanne-Étiennette-Charlotte, née..... † le 12 octobre 1854.

Branche cadette.

III. Jean Jaquet, né le 27 septembre 1582, † le 22 septembre 1648. Propriétaire à Bossey. Testa le 15 juin 1648 (Vautier, not.). Nommé par ses fils Jacques et Abraham, dans leurs testaments de 1695, « citoyen et des anciens citoyens. » Ses fils, Jean-Jacques, Jacques et Abraham firent un acte de partage le 1^{er} avril 1654 (Lenieps, not.).

Ep. (cont^t de mariage du 6 avril 1609, P. Guillermet, not.), Jeanne, ffeu Julien Danel, C. G., et d'Esther Duc, sœur de M^{tre} Jean Danel, chirurgien. Elle mourut le 26 septembre 1649 à 58 ans, ayant eu de son mari :

1. Jaquema, née le 12 octobre 1610, † le 21 janvier 1651, ayant testé devant A. Sautier, not., fem le 29 novembre 1629, de Thomas, fils de Jean Blanchet, C. G. et de Marie De Croux.
2. Jean-Jacques, né le 4 juillet 1615, s. a. † le 5 février 1665, vis-à-vis le grand hôpital. Hérite des biens de Bossey. Cavalier au régiment du baron de Saint-André à Montbrun. Il testa le 12 avril 1654 (S. Lenieps, not.), en faveur de ses frères et sœurs.
3. Jacques, qui suit.
4. Judith, née le 20 mai 1620, † le 15 novembre

1670, fem. (cont^t de mar. du 12 mars 1659, B. Vautier, not.), de Marc Brochet, C. G., ffeu Jean. Elle testa le 23 janvier 1669 (J. De Harsu, not.).

5. Jeanne, née le 24 octobre 1623, fem. 1^o le 17 décembre 1645 (c^t du 18, B. Vautier, not.), de Jean Bovard, C. G., ffeu Amblard; 2^o (c^t de mar. du 16 janvier 1646, J. De Monthoux, not.) d'hon^{ble} homme Michel Poisson, fils de Pierre et de Marguerite Pioline, du Pont Poisson, par^e de Barenton, vicomté de Mortaing, diocèse d'Avranches en Normandie.

6. Esther, née le 25 novembre 1626, † le 16 septembre 1648.

7. Françoise, née le 5 avril 1650. Elle testa le 19 avril 1667 (E. Morel, not.), s. a.

8. Pernelle, morte à huit mois, le 5 décembre 1655.

9. Abraham, qui suivra Jacques.

IV. Jacques Jaquet, né le 24 juin 1616, † le 18 avril 1696. Propriétaire à Troinex, Landecy, Bossey, Crevins, et Onex. Testa six fois, la dernière fois le 29 avril 1695 (J. De Harsu, not.).

Ép. 1^o le 20 août 1657, Élisabeth, fille de feu Pierre Lyanna, C. G., et de Jeanne Cougnard, morte à 22 ans, le 25 mars 1658, ayant testé la veille (B. Vautier, not.); 2^o le 27 février

1642, Marie, la jeune, ffeu Abraham Munnier, B. G. et de feue Andrée Bogueret (cont^t 1^{er} avril, Is. De Monthoux, not.), laquelle testa le 25 janvier 1690 (J. De Harsu, not.), ayant eu de son mari :

1. Jacques, qui suit.
2. Pierre, qui suivra.
3. Anne, née le 18 juin 1647, † le 10 juillet 1686, fem., le 10 juillet 1664 (cont^t du 24 juin, Lenieps, not.), de Marc, ffeu Louis Gaudy, C. G., et de Louise Mallet.
4. Michée, née le 28 août 1649, † le 4 juillet 1651.

V. Jacques Jaquet, né le 15 avril 1645, † le 9 juillet 1711. Propriétaire au Bourg-de-four (1), à Bossey, Crevins, Perly, Onex et autres lieux. Trésorier de l'exercice du Canon. Il testa le 25 février 1705, avec codicille du 5 mai 1710 (Et. Beddevole not.). Ép., le 5 janvier 1669, Sara, fille de Louis Mallet, C. G., et de feue Claudine Poncet, de Gex, dont il eut :

1. Louis, né le 4 novembre 1669, † le 5 novembre 1675.
2. Jacques, qui suit.

(1) Sa maison avait les mêmes confins que celle d'Odet Jaquet, dont nous avons parlé au commencement de cette notice.

3. Aimée-Susanne, née le 24 juin 1675, † le 7 septembre 1749, fem., le 15 septembre 1692 (cont^t du 9, J. De Harsu, not.) de No. Ami, fils de Pierre Caille, C. G., et d'Alexandrine Des Arts.
 4. Élisabeth, née le 19 février, † le 1^{er} novembre 1676.
 5. Anne, née le 14 janvier, † le 19 août 1686.
 6. Élisabeth, morte le 15 mars 1685, à 4 ans.
 7. Louise-Andrienne, née le 14 janvier, † le 17 mars 1687.
 8. Étienne, né le 25 janvier 1688, † le 17 mai 1747. Consignateur à la Porte de Rive. Ép., le 26 novembre 1715 (c^t du 17, Et. Beddevole, not.), Jeanne-Marie, fille de Nicolas Perrot, C. G., et de Louise De Luc, dont il eut :
 - a) Louise, née le 25 septembre 1714, † le 2 juin 1775, s. a.
 - b) Jaqueline-Andrienne, née le 21 mai 1716, † le 1^{er} mai 1717.
 - c) Aimée-Susanne, née le 8 septembre 1718, † le 17 janvier 1787, s. a.
- VI. Jacques Jaquet, né le 26 février 1672, † le 28 juillet 1721. Ép., le 6 août 1698 (c^t du 1^{er} août, Ét. Beddevole, not.), Marguerite, feu Didier Lagisse, C. G., et d'Anne-Catherine de Sève, dont il eut :

1. Jean, né le 5 mai 1699, † le 15 octobre 1700.
 2. Jacques, qui suit.
 5. Philibert, né le 19 octobre 1703, † le 10 septembre 1704.
 4. Didier-Aimé, né le 4, † le 7 février 1706.
 5. Sara, née le 16 février 1708, fem., le 24 février 1726 (c^t du 20, G. Reclan, not.), de Sp. J.-J. Poulain de la Barre, ministre, B. G., feu Sp. François, et de Marie Ravier.
 6. Marguerite, née le 1^{er} février 1710, † le 9 mai 1794, s. a.
 7. Jean-Louis, né le 29 février 1702, † le 28 octobre 1770, à Crevins, dans son domaine. Du CC, 1758, capitaine dans la garnison, 1759. Il fut déchargé de ces fonctions le 4 juin 1770, avec conservation d'une paie morte de 500 livres.
- VII. Jacques Jaquet, né le 28 avril 1700, † le 4 janvier 1770 (1). Du CC, 1754. Ép. 1^o le 1^{er} février 1725 (c^t du 27 janvier, L^s Pasteur, not.), Anne-Marthe, fille de Pierre Meynadier, B. G., et de Claudine Escoffier, laquelle mourut à la suite de ses couches, en 1725 ; 2^o le 26 novembre 1724 (c^t du 22, Dan^l Grosjean, not.), Margue-

(1) Dans l'inventaire après décès de ses titres se trouvaient divers parchemins datant de 1450.

rite, feu Jean Ulrich Gampert, B. G., et d'Anne-Catherine Richard.

Il eut de la première femme :

1. Claudine, née le 12, † le 19 novembre 1725.

Et de la deuxième :

2. Marthe-Catherine, née le 8 janvier 1726, † le 7 octobre 1802, fem., le 11 avril 1756, de Jean-Jacques, fils de Daniel Lespiault, B. G.
3. Pierre, né le 31 janvier 1727.
4. Marguerite, née le 20 août 1728, † le 29 décembre 1750.
5. Marthe-Jacqueline, née le 4 janvier 1751, † le 27 février 1808, fem. 1^o le 25 janvier 1756, de Joseph, fils de Joseph Lamande, B. G. : 2^o le 28 août 1774, de Jacques, fils de feu Daniel Lespiault, B. G.

V. Pierre Jaquet, né le 11 août 1645, † le 11 avril 1679. Ép., le 6 mars 1670 (c^t du 14, Lenieps, not.), Jeanne-Marie, fille de No. et Sp. Ami Rigot, s^r auditeur en la justice, conseiller d'État, et de Madeleine Trembley, laquelle testa le 25 mars 1695 (J.-A. Comparet, not.), ayant eu de son mari :

1. Madeleine, née le 8 janvier 1671, † le 17 mai 1702. s. a. ayant testé (Charton, not.).

2. Marie, née le 27 septembre 1672, † le 1^{er} avril 1742, fem., le 1^{er} juin 1696 (c^t du 10 mai, E. Beddevole, not.), de Gédéon, fils d'Augustin Patron, C. G., et de défunte Sara Flournois.
 3. Jean-Robert, qui suit.
 4. André, né le 10 octobre 1675, vivant 1701.
 5. Léonard, né le 18 juin 1677.
 6. Pierre, qui suivra.
- VI. Jean-Robert Jaquet, né le 5 septembre 1674, † le 5 juillet 1712, ayant testé le 2 juillet, avec codicille du 5 (F. Joly, not.). Ép., le 7 juillet 1696 (c^t du 2 février 1701, J.-A. Comparet, not.), Jeanne-Sara, fille de Gédéon Flournois, C. G., et de Judith Dunant, dont il eut :
1. Gédéon, né le 25, † le 28 novembre 1697.
 2. Jean-Jacques, né le 31 janvier 1699, † le 21 mai 1700.
 3. Jacques, né le 27 mars 1700, † le 26 octobre 1705.
 4. Jeanne, née le 26 juillet 1701, † le 4 janvier 1705.
 5. Antoine, né le 30 août 1705. Vivant en 1712.
 6. Pierre-Marc, né le 26 mai 1706, † le 9 novembre 1707.

VI. No. Pierre Jaquet, né le 25 janvier 1679, † le

14 décembre 1751, ayant testé le 22 novembre 1728. Propriétaire à Beaulieu (près Genève). Du CC, 1709, auditeur 1717, châtelain de Peney, 1720. conseiller d'État, 1724, syndic, 1750, lieutenant de la Justice, 1751. Le Conseil des Deux-Cents ne siégea pas le 14 décembre 1751, à cause de sa mort arrivée dans la nuit, et dans une séance subséquente le procureur général exprima la considération due au défunt et les regrets du Conseil. Il avait reçu le 18 avril 1715 des lettres de noblesse du roi de Prusse (1).

Ép., le 50 janvier 1707 (c^t du 29, Et. Beddevole, not.). Anne, fleu No. Étienne Vautier, C. G.,

(1) *Reg. du Conseil, du 25 septembre 1722.* Monsieur le Lieutenant a rapporté qu'ayant esté commis, sur la requête du Sr Pierre Jaquet, châtelain du mandement de Peney, aux fins qu'il plût au Conseil de nommer un Seigneur de céans qui eût pouvoir d'assermenter les experts, traducteurs des Lettres de Noblesse que Sa Majesté le Roy de Prusse luy a accordées le 18 avril 1715, et luy expédier acte de la fidélité de la dite traduction, ou tel autre qui conviendra, pour le faire reconnoître en France, s'il est possible. En conséquence de quoy, le dit Seigneur Lieutenant ayant veu et examiné la dite traduction, et assermenté les Sp^{bles} Krafft, ministre de l'Église Luthérienne, et Sr Guillaume Chenaud, experts choisis, il a fait un projet, au nom du Conseil, pour servir d'acte aud. Sr Jaquet, qu'il rapporte pour en être approuvé, lequel ayant été leu, on l'a approuvé, et mandé aux nobles secrétaires d'État de l'expédier en forme authentique aud. Sr Jaquet.

ancien auditeur, et de Renée Lullin. Son testament olographe est du 22 novembre 1728 : il partage sa fortune entre ses six enfants, quatre filles et deux fils, qui suivent :

1. Pierre, qui suit.
2. Judith-Alexandrine, née le 19 décembre 1708, † le 14 novembre 1709.
3. Renée, née le 11 juillet 1710, † le 5 avril 1790, fem. à Vich (sur Nyon), le 5 décembre 1742, de Jacques, fils de Barthélemy Gallatin, C. G., du CC, capitaine de la garnison, et de Sara Du Pan.
4. Louise, née le 29 janvier 1712, fem. 1^o le 15 février 1755 (c^t du 14, G. Reclan, not.), de No. Ami Brière, C. G., s^r du Martheray, près de Begnins, s^{eu} No. René et de Renée Le Fort; 2^o de Louis, comte de Portes, s^r de Coinsins et Genollier.
5. Anne-Louise, née le 5 juin 1715, † le 18 juin 1775, fem., le 25 juin 1740, de Jean-Pierre Jolivet, C. G., du CC, fils de Jean-Pierre, et de Marie Dufour.
6. Rose, née le 5 mai 1717, † le 51 août 1797, fem., à Saconnex, le 11 novembre 1742 de Sp. Joël-Henri de Waldkirch, C. G., pasteur, fils de Gaspard, B. G., et de Françoise Mollet.
7. Louis, qui suivra Pierre.

VII. No. et Sp. Pierre Jaquet, né le 21 novembre 1707, † le 8 février 1790. Avocat 1728, du CC, 1734, du LX, auditeur 1755, châtelain de Peney 1742, conseiller d'État 1750. Il testa en son domaine des Charmilles, territoire de Châtelaine, près Genève, le 28 décembre 1776, avec un codicille du 26 mai 1788. Le Conseil le déchargea le 18 juin 1768, après plusieurs requêtes de sa part à ce sujet, motivées par le mauvais état de sa santé, de ses fonctions de Conseiller d'État « en lui conservant tous les
« honneurs et prérogatives annexées à cette
« charge, comme son rang dans les cérémonies
« publiques, sa place dans les temples, les
« honneurs de la prise d'armes aux portes, lui
« conservant de plus sa place de conseiller aux
« magnifiques Conseils des LX et des CC, etc. »
Il savait que d'ultérieures instances seraient inutiles, en sorte qu'en lui accordant sa décharge, le Conseil lui déclare « de la manière
« la plus expresse toute sa satisfaction et sa
« reconnaissance des utiles et importans servi-
« ces qu'il a rendus à la République dans ses
« différentes fonctions. » Lors de son décès, on rappela encore les services que cet ancien Magistrat avait rendus à l'État dans les places qu'il avait remplies avec une grande distinc-

tion, et on rendit justice à ses talents et à ses lumières.

Ép. par cont^t de mar. du 24 mars 1750 (Marc Fornet, not.), Louise, fille de Jean Bégon, de Quissac en Languedoc, B. G., et de défunte Louise Gourgas, laquelle fit son testament le 1^{er} mars 1776 (hom^é 14 septembre), et dont il eut :

1. Jean, qui suit.
2. François, né le 30 juillet 1755.
3. Renée-Charlotte, née le 20 décembre 1734, † le 17 septembre 1816, fem., le 21 septembre 1766 (c^t du 18, J.-L. DeLolme, not.), de No. et Sp. Jean Vasserot, s^r de Châteaueux, avocat, fils de No. Jean, baron de Vasserot, s^r de Dardagny, Essertines et Baillets, B. G., et de Renée Bentivoglio (Beddevole).
4. Louise-Catherine, née le 6 juillet 1759, † le 2 mars 1810, s. a.

VIII. No. Jean de Jaquet, né le 7 octobre 1751, du CC, 1764, fut déchargé en 1770. Ép., le 5 janvier 1772, Marie, fleu No. Georges de Saussure, B. G., du CC, capitaine en Hollande, et de Judith de Saussure, dont il eut :

Pierre, né le 26 septembre 1772, † le 27 novembre 1854.

VII. No. Louis de Jaquet, né le 24 avril 1718, † le 17 janvier 1801. Du CC, 1752 et 1783, capitaine au régiment de Baden-Durlach, du Conseil militaire, 1782. Il fut chargé en 1785, de payer les comptes de la Seigneurie pour les travaux publics et il s'acquitta gratuitement de cette fonction, avec les plus grands éloges (1).

(1) Les Seigneurs de la Chambre des Comptes ont rapporté que le Sr Louis de Jaquet avoit bien voulu se charger de payer les comptes des ouvrages faits aux casernes et autres bâtimens publics, entrepris en 1783, que les sommes qui ont passé par ses mains pour cet objet montent à près de quinze cent mille florins, et que le détail des parcelles (comptes) qu'il a eu à payer est immense ; qu'il a été occupé de cette affaire depuis près de sept années, sans avoir voulu recevoir non-seulement aucune rétribution, mais encore aucune indemnité des omissions qui pouvoient se trouver dans les comptes de ses déboursés ; que, malgré l'exactitude qu'il y avoit apportée et le soin qu'il avoit pris de séparer entièrement de sa caisse, celle destinée à fournir aux dépenses publiques dont il étoit chargé, finalement il s'étoit trouvé une différence d'environ cinq mille florins entre les mandats qu'il avoit recus et les payemens qu'il avoit faits, sans qu'il ait pu découvrir la cause de ce mécompte. Qu'il avoit remis à la Chambre des Comptes cette somme. Que la Chambre ne pouvant douter qu'il n'eût fait à son préjudice quelques omissions qu'il étoit juste de réparer, n'avoit pas voulu recevoir cette somme et lui avoit fait observer combien peu d'équité il y auroit à ce qu'après avoir donné des soins pénibles et assujettissans pendant plusieurs années aux comptes de la Seigneurie, etc., il se trouvât encore obligé de suppléer par ses propres deniers au déficent. Que nonobstant cela, le sr de Jaquet avoit persisté à requérir de la Chambre qu'elle recut la somme dont il s'agit, déclarant que, s'il la reprenoit, c'étoit par déférence pour la Chambre, et comme

Ep., le 17 mars 1754, Françoise, feu Jacob Huber, C. G., du CC, et de Catherine Vasserot de Dardagny, tante de François Huber, célèbre auteur de l'ouvrage sur les abeilles. Françoise Huber, testa le 29 décembre 1770 (J.-L. Choisy, not.), ayant eu de son mari :

1. Jean, qui suit.
 2. Anne, née le 15 mars 1761, † le 30 juillet 1846, fem, le 26 septembre 1805, de Jacques Trembley, C. G., conseiller en 1791, fils de Jean, et d'Andrienne Massé.
- VIII. No. Jean de Jaquet, né le 5 juillet 1755, † le 7 août 1810. Officier au service des Provinces-Unies (régiment suisse de May) (1). Du CC, 1786.

un dépôt, jusqu'à ce qu'on eût découvert d'où provenoit l'erreur, sans quoi il ne pouvoit en profiter. — L'avis a été de renvoyer à M. le syndic Grenus pour qu'il fasse en sorte que le s^r de Jaquet ne perde pas les cent louis dont il s'agit, que le Conseil ne sauroit considérer comme appartenant légitimement à la Seigneurie, en lui témoignant la reconnoissance du Conseil pour les peines gratuites qu'il a bien voulu prendre pour la chose publique (Reg. du Cons^l, 31 décembre 1790).

(1) Son père fit à son sujet une requête, qui, lue en Conseil le 30 septembre 1769, exposait que, « suivant les Lettres de noblesse accordées à sa famille, il aurait constamment pu signer son nom *de Jaquet*, ce qu'il n'avait pas jugé convenable de faire dans Genève sa patrie. Mais, étant sur le point de donner à son fils Jean, un établissement en pays étranger où il est bon de pouvoir

Ép., le 2 juin 1784, Pernette, fille de Gaspard Joly, C. G., et d'Antoinette Cazenove, laquelle mourut le 29 juin 1845, et dont il eut :

Antoinette-Caroline, née à Aubonne (Vaud), le 1^{er} mars 1795, † à Paris, le 29 mars 1860, fem., le 10 octobre 1821, de Roger-Philippe-Marie-Adrien, comte de Riencourt, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, fils de Jean-Roger-Alexandre, et de Madeleine-Adrienne-Thérèse Tillette de Mautort.

IV. Abraham Jaquet (fils de Jean et de Jeanne Danel), né le 22 février 1655, † le 24 juin 1697. Il testa le 21 mai 1695, avec codicille du 29 mai, et le 27 mai 1697 (J. De Harsu, not.). Propriétaire d'un domaine à Chêne.

Ép. par cont^t de mar., du 6 juillet 1658 (J. Comparet, not.), Susanne, fille de Pierre Pyu, C. G., et de Susanne Vertaz, laquelle testa le 22 juillet 1690, et le 12 octobre 1715, J.-P. Charton, not.), ayant eu de son mari :

1. Susanne, née le 25 mai, † le 25 juin 1659.

« faire usage du droit que donnent ces lettres, il prie le Conseil de
« les examiner. » Le Conseil déclare qu'en effet Jean Jaquet est
en droit de se nommer et de signer *de Jaquet*.

2. Une fille, mort née, le 16 avril 1660.
3. Jean, né le 20 décembre 1661, † le 8 avril 1662.
4. Abraham, qui suit.
5. Marc, né le 18 septembre, † le 14 octobre 1664.
6. Pierre, né le 4 novembre, † le 3 décembre 1665, suffoqué par accident par sa nourrice.
7. Françoise, née le 7 novembre 1666, † le 5 février 1736, fem., par c^t de mar. du 3 novembre 1684 (J. De Harsu, not.), de Jean-Louis, fils de Pierre Chevalier, C. G.
8. Jacques, qui suivra Abraham.
9. Thomas, né le 25 juin, † le 2 septembre 1672.
10. Marie, née le 25 août 1673.
11. Susanne, née le 4 novembre 1676, † le 25 mai 1758, fem., le 29 avril 1699 (c^t du même jour, F. Joly, not.), d'Antoine Collavin, fils de Jacques, C. G., et de Judith Comparet.
12. Frédéric, né le 3 février 1678.
13. Sara, née le 20 janvier, † le 24 juin 1679.
14. Jean-Louis, né le 31 mars 1680.
15. Pierre, né le 11 décembre 1681.
16. Jean-Jacques, né le 8 avril 1685.
- V. Abraham Jaquet, né le 14 avril 1665, † le 11 juin 1700. Ép., le 8 août 1687 (c^t du 27 avril 1688, E. Morel, not.), Élisabeth, fille de Jean-Fran-

çois Lachis, C. G., et de Clermonde Rousseau. Tous deux testèrent le 12 août 1699, avec codicille du 10 juin 1700, (F. Joly, not.), ayant eu :

1. Théophile, né le 5 décembre 1694, † le 14 janvier 1695.
2. Marie, née le 29 avril 1696, † le 12 août 1697.
3. Pierre, né le 14 février, † le 12 avril 1698.
4. Abraham, qui suit.

VI. Abraham Jaquet, né le 22 août 1699, † le 5 février 1756. Ép., le 22 janvier 1719, Anne, ffeu Melchior De Luc (1), C. G., et de Judith Sardes (Sardi), dont il eut :

1. Pierre, né le 25 octobre 1719. Ép., le 27 février 1751, Susanne († le 7 mars 1805), fille de Pierre Bernard, B^s de Vevey, dont il eut : Léonard, né en 1751.
2. François, né le 23 juin 1722.
3. Jean-Michel, né le 19 février 1724.
4. Anne, née le 24 octobre 1726, † le 9 octobre 1791, fem., le 21 janvier 1748, d'Abraham, ffeu Louis Caille, C. G., et d'Ève Puerari (c^t du 5, M^c Vignier, not.).

(1) Melchior De Luc était fils d'Antoine De Luc et de Sara De la Planche. Cette branche a été omise dans la généalogie De Luc, tome III des *Notices*, p. 178.

V. Jacques Jaquet, né le 5 mars 1669. Ép., le 24 octobre 1698 (c' du 21, F. Joly, not.), Françoise, fille de Pierre Olivier, de Poussan en Languedoc, et de Françoise Brotonne, sœur de Susanne Olivier, fem. d'Étienne Chouan, C. G., et de M^r Olivier de Montlusson. Elle fit un testament clos et secret le 10 janvier 1744, et mourut en juin 1745, ayant eu de son mari :

1. Étienne, né le 1^{er} août 1699.
2. Jean, qui suit.
3. Robert, né le 24 décembre 1701, † le 3 janvier 1702.
4. Françoise-Susanne, née le 5 janvier, † le 22 septembre 1705.
5. Jacques, né le 10 janvier 1704.
6. Antoinette, née le 5 juillet, † le 27 décembre 1705.
7. Ami, né le 17 juillet, † le 9 octobre 1706.
8. Jeanne, née le 23 juillet 1707, † le 5 décembre 1757, fem., le 11 mars 1745 de Jacques, feu Étienne Magnin, C. G.
9. Anne, née le 19 novembre 1708, † le 25 décembre 1755, ayant testé le 6 novembre (Pasteur, not.), fem., le 50 mars 1752, de François, fils de Jacques Margerie, B. G.
10. Marie, née le 20 juin 1710, † le 14 décembre 1714.

11. Françoise, née le 23 juillet, † le 5 août 1711.
- VI. Jean Jaquet, né le 22 décembre 1700, † le 15 septembre 1746. Ép., le 18 août 1726 (c^t du 1^{er}, M^c Fornet, not.), Madeleine, ffeu Étienne Oltramare, C. G., et d'Anne Patron, morte le 26 mai 1768, dont il eut :
1. Pernelle, née le 2 septembre 1727, † le 18 mai 1807, fem., le 9 janvier 1746 (c^t du 30 décembre 1745, M^c Vignier, not.), de Pierre, fils de Jacques Patron, C. G., et de Jeanne Claudine Alavau ou Alavon.
 2. Jean-Louis, qui suit.
- VII. Jean-Louis Jaquet, né le 8 octobre 1728. Propriétaire à Athenaz. Ép. : 1^o le 1^{er} juillet 1759, Jaqueline, fille d'Étienne Dentand, C. G., et de Françoise Magnin ; 2^o le 6 novembre 1780 (c^t du 30 octobre, Flournois, not.), Claire, ffeu Jean Mollet, C. G., et de Clara Hester, morte le 16 octobre 1781 ; 3^o le 5 avril 1786, Louise, ffeu Louis Comparet, C. G., et de défunte Diane-Lucrèce François, veuve d'Aimé Mussard, C. G., dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut de la première femme :

1. Jacques-André, qui suit.

Et de la seconde :

2. Une fille mort-née, le 16 octobre 1781.

- VIII. Jacques-André Jaquet, né le 19 novembre 1770, † le 8 septembre 1845.

Ép., le 18 décembre 1796 (c^t du 17, J.-G. Butin, not.), Marie-Pernette-Étiennette, fille de Jean-Jacques Coindet, B. G., et de Françoise Gros, dont il eut :

1. Jeanne-Jacqueline-Françoise, née le 5 octobre 1797, † le 18 avril 1805.
2. Jeanne-Catherine-Caroline, née le 31 janvier 1799, † à Chougny, près Genève, le 17 décembre 1869, fem., le 17 juillet 1822, de Moïse-Étienne Moricand, fils de Christ.
3. Jean-David, né le 10 avril 1801, † le 1^{er} décembre 1818.
4. Françoise-Catherine, née le 28 novembre 1805, † le 29 octobre 1810.
5. Jean-Jacques, né le 7 août 1806, † le 11 juillet 1826.
6. Un enfant mort-né le 25 janvier 1808.
7. Françoise-Joséphine-Delphine, née le 3 mai 1810, † à Chougny, près Genève, le 10 décembre 1865, fem., le 17 février 1829, de Jules-Étienne Morin, fils de Pierre-Théodore.

L. D.-V.

JOANIN

La famille Joanin est une des nombreuses familles qui ont quitté le Dauphiné à la suite de la Révocation

de l'Édit de Nantes, et qui se sont éteintes dans notre ville, après y avoir duré sans éclat pendant quelques générations. Elle figure dans l'ascendance d'une cinquantaine de personnes qui vivent aujourd'hui : c'est son titre au souvenir, et ce qui lui a fait donner une place dans ce recueil.

Il y a eu plusieurs manières d'écrire le nom de cette famille : Joanin, Joughannain, et toutes les graphies intermédiaires ; j'ai choisi la plus simple.

II. Jean Joanin, fils de Jacques, de Châtillon, en Dauphiné, testa (Jean Fornet), 11 juillet 1693, et fut père de :

1. David-Jean, qui suit.
2. Jean-Jacques, qui suivra.
3. Marthe Joanin, femme de Pierre Rey.
4. Élisabeth Joanin, femme : 1^o de Jacques Autran ; 2^o de Jacques, fils de David Bourjat, qu'elle épousa, le 9 février 1706. Elle testa (Louis Veillard), 6 mai 1751, et son inventaire après décès est de l'année suivante.

III. David-Jean Joanin, H. G., testa (Marc Fornet), 5 juillet 1706. Son inventaire après décès est du 21 septembre suivant. Il avait épousé, le 11 janvier 1696, Madeleine, fille de Jean Mareel, laquelle testa (Marc Fornet), 12 février 1750, et dont il eut Samuel, qui suit, et Jean-Jacques, qui suivra.

IV. Samuel Joanin, reçu B. G., le 30 décembre 1724, testa (Veillard), 18 février 1746, et 6 novembre 1749. Son inventaire après décès est du 6 janvier 1750. Il avait épousé, le 15 avril 1732 (contrat, Veillard), Claire Serre, fille de Paul, qui testa avec son mari, 12 août 1754 (Alphonse Vignier) ; il eut d'elle :

1. Jean-Jacques.
2. Michel-François Joanin, nommé en juin 1770, officier major du régiment de Saint-Gervais, et membre du CC, en 1782 ; † 20 juillet 1802.
3. Marie-Antoinette Joanin, femme (1^{er} juillet 1764 ; contrat, Étienne Fornet) de Jean-Louis Fazy. Elle est ainsi la grand'mère de M. James Fazy.
4. Georgette Joanin, sœur jumelle de la précédente, morte en bas âge.

IV. Jean-Jacques Joanin, reçu B. G., en même temps que son frère, testa (Grosjean), 7 mai 1745. Son inventaire après décès est du 13 mai 1751. Il avait épousé, le 5 août 1725 (contrat, Alphonse Vignier), Anne, fille de François Lossier et d'Esther Veyrat ; laquelle mourut le 25 février 1782, ayant testé (Richard), 30 mars 1775 ; il eut d'elle :

1. Françoise Joanin, femme (19 juin 1746) de Barthélemy Pittard.

2. Madelaine Joanin, † s. a.
3. Étienne-Françoise Joanin, femme (12 août 1755 ; contrat, Charton) de Moïse Maudry (fils de Marc et de Anne Buchon), qui fut roi de l'Arquebuse en 1775.
4. Élisabeth Joanin, femme (contrat du 5 octobre 1757, Charton) de Abraham Ritter, fils de Guillaume et de Marthe Lossier.
5. Anne Joanin, femme (5 décembre 1758 : contrat, Charton), de Jean-Louis Roux, qui mourut le 20 mars 1768.
6. Daniel Joanin, † s. a.

III. Jean-Jacques Joanin, H. G., testa (Louis Veillard), 2 mars 1724 et (Fornet), 28 juillet 1728. Il ép. : 1° le 24 juillet 1694, Sara Fé, fille de feu Daniel; les deux époux testèrent (François Joly) en 1696 ; 2° en 1697 (contrat, Jean Fornet), Élisabeth Bonnet, de Châtillon en Dauphiné, dont il eut : Jaqueline Joanin, femme (25 janvier 1725) de Isaac Chaponnier, fils de Louis ; 3° le 28 décembre 1709 (contrat, Marc Fornet), Marie Reinaud, dont il eut François, qui suit.

IV. François Joanin, N. G., ép., le 20 mars 1740 (contrat, Pierre Vignier), Françoise-Gabrielle, fille de Théodore Quentin, dont il eut :

1. Dorothée-Judith Joanin, femme (14 juin 1767 ; contrat, Étienne Fornet), d'Abraham Mayer.
 2. Jean-Jacques, qui suit.
 5. Jean-Michel.
- V. Jean-Jacques Joanin, † 9 décembre 1794, ép., le 15 décembre 1779 (contrat, Jean-Pierre Vignier), Anne-Françoise-Jeanne Graisier, qui testa (Jean-Pierre Vignier), 5 juillet 1781 et (Binet) 29 septembre 1788, et dont il eut : Jeanne-Françoise-Judith Joanin, femme de Jean-Pierre Béraud.

Rr.

JOLIVET

Armes : D'azur à trois olives d'argent, deux et un cimier : une colombe embequée d'un rameau.

- I. Thivent Jolivet, du lieu de Faucigny, en Faucigny.
Ép. Thomase....., morte à Genève, le 27 juin 1595 (80 ans) ; dont il eut :
 1. Bastien, qui suit.
 2. Clauda, femme, 9 avril 1616, de François Dufresne, H. G. (c¹ Et^e Bon, not^e 1616) ; elle testa dev^t M^e Jean Vignier, not^e, le 15 février 1658.
- II. Bastien Jolivet, dit Richard, reçu, B. G., le 18 no-

vembre 1580 ; testa dev^t M^e Louis Gaudy, not^e, le 25 novembre 1628, et mourut le 5 décembre 1628 (75 ans).

Ép., 27 novembre 1580, Anne Coeno, fille de Monet ; veuve de Claude Mioffi. Il fut père de :

1. Pierre, qui suit.
2. Jeanne, † 25 décembre 1637 (55 ans); femme, 19 août 1604, de Michel Pichard, H. G. (confession en mariage dev^t M^e Ant^e Saultier, not^e, 1634).
3. Élisabeth, née 2 février 1586, femme, 15 septembre 1605, de Claude Pichard, H. G. (confession en mariage dev^t M^e Ant^e Saultier, not^e, 1612).
4. François, né 17 décembre 1590, † 30 octobre 1591.

III. Pierre Jolivet, testa dev^t M^e Louis Gaudy, not^e, les 7 novembre 1647 et 5 février 1655.

Ép. : 1^o 9 février 1612, Jeanne Pittard, fille de Jean, B. G. (c^t Aimé Gaudy, not^e, 1615). Elle mourut le 23 juin 1656 (64 ans).

2^o 21 septembre 1656, Élisabeth Du Chesne, ffeu Jean, de Sionnet.

Il eut de la première :

1. Guillauma, baptisée 7 mars 1613, † 4 juillet 1657 ; femme, 20 février 1631, de Thomas De Lolme, H. G.

2. Samuel, né 15 octobre 1614, † 18 mars 1615.
3. Maurise, née 6 août 1617, † 25 octobre 1636.
4. Jean, né 15 janvier 1620.
5. Judith, née 8 juin 1621, † 9 octobre 1636.
6. Michée, née 18 août 1624, † 19 mai 1644 ;
femme, 15 septembre 1641, de Sermet Arnaud,
C. G. (c^t Louis Gaudy, not^e, 1641).
7. Mia, née 27 décembre 1625, † 2 novembre
1626.
8. Jacques, né 50 avril 1627, † 5 août 1641.
9. Jean, qui suit.
10. Jeanne, née 25 mai 1630, jumelle de son frère
Jean.
11. Jean, né 25 mai, † 27 mai 1630.
12. Aimé, né 7 août 1631.
13. Anne, née 19 août 1635, † 25 septembre
1636.

Et de la seconde :

14. Georgea, née 9 septembre 1657, † 25 juillet
1702, femme, 15 août 1677, d'Étienne Sior-
det, C. G. (c^t Ésaïe Morel, not^e, 1677) ; elle testa
devant M^e J. Ant. Comparet, not^e, le 18 juin
1678.
- IV. Jean Jolivet, né 19 septembre 1628, † 22 mars
1695, ayant testé le 17 mars 1695, dev^t
M^e Ésaïe Morel, not^e.
- Èp., 1^o 17 septembre 1648, Marguerite Bourdil-

lat, fille de Jacques, B. G., et de Jeanne Sicard. (c^t Louis Gandy, not^e, 1649); elle mourut le 10 septembre 1658.

2^o 30 octobre 1659, Sara Cavan, fille de Pierre, H. G. (c^t Ét^e De Monthoux, not^e, 1659); elle mourut le 8 septembre 1667.

3^o 16 février 1668, Susanne Comparet, fille de Denys, C. G., et de Georgea Vertaz.

4^o 25 février 1685, Susanne Naville, fille d'Étienne, C. G., et de Lydie Janvier; veuve de Gédéon De Combes.

Il eut de la première :

1. Jacques, qui suit.
2. Jeanne, née 4 juillet 1650, † 30 juin 1661.
3. Un fils mort-né, 24 novembre 1651.
4. Susanne, née 30 octobre 1652, † 26 septembre 1660.
5. François, né 22 avril 1655, † 22 décembre 1656.
6. Isaac, né 28 juin 1657, † 27 mai 1678.

De la seconde :

7. Pierre, né 6 juillet † 21 juillet 1660.
8. Une fille mort-née, 29 avril 1661.
9. Une fille mort-née, 11 janvier 1662.
10. Jean, † 24 février 1665 (1 jour).
11. Judith, née 5 avril 1664, † 16 janvier 1669.
12. Jean-Pierre, qui suivra.

13. Frédéric, né 7 septembre 1667, † 25 février 1671.

Et de la troisième :

14. Denys, né 2 novembre 1668.

15. Clermonde, née 29 mars 1671, † 25 avril 1672.

16. Étienne, né 11 mars 1674, † 11 décembre 1679.

17. Michel, né 1^{er} mars, † 12 juin 1676.

18. Jaqueline, † 27 mai 1722 (45 ans).

19. Susanne, née 27 août 1680, † 10 octobre 1748, femme, 21 septembre 1708, de Pierre Malvesin, B. G. (c^t J.-J. Choisy, not^e, 1720).

V. Jacques Jolivet, né 6 juillet 1649, † 11 février 1728.

Ép., 1^o 18 juillet 1682, Henriette Marcombes, feu Isaac, B. G., et de Madeleine Burlamacchi (c^t Ésaïe Morel, not^e, 1682).

2^o 19 novembre 1714, Élisabeth d'Aubigné, feu Nathanaël, C. G., et d'Anne Dubois ; veuve de Jean Goudet (c^t Et^e. Beddevole, not^e, 1714).

5^o 20 août 1722, Jeanne Franconis, feu Pierre, C. G., et de Camille Savyon (c^t Louis Pasteur, not^e, 1722). La collection des testaments en portefeuille renferme deux testaments de la dite dame Jolivet née Franconis, l'un du 15 mai 1725, l'autre du 15 février 1726 ; elle testa

en outre dev^t M^c André Pasteur, not^e, le 30 septembre 1756, et son testament fut homologué, le 22 novembre 1747.

V. Jean-Pierre Jolivet, né 12 avril 1666, † 11 septembre 1751.

Ép., 30 avril 1697, Marie Dufour, fille de Charles, C. G. ; dont il eut :

1. Marguerite, née 15 février 1698, † 50 octobre 1699.

2. Jacques, né 22 décembre 1700, † 2 octobre 1704.

3. Anne, née 5 janvier 1702.

4. Jean-Jacques, qui suit.

5. Jeanne-Catherine, née 11 juillet 1705, † 5 mai 1707.

6. Jean, né 25 avril 1708, † 10 avril 1716.

7. Jean-Pierre, qui suivra.

8. Jean-Ulrich, né 8 juin 1712.

9. Susanne, née 27 février 1715, † 25 juin 1785, femme, 8 mars 1755, de Pierre Favre, C. G. (c^t J.-A. Rilliet, not^e, 1755).

VI. Jean-Jaques Jolivet, né 6 décembre 1702, du CC, en 1738, † 15 septembre 1749.

Ép., 30 septembre 1751, Amie-Madelaine Du Pan

(† 2 juin 1806), fille de Jacob, C. G., et de Marie-Élisabeth Brière (c^t J.-J. Choisy, not^e, 1751); dont il eut :

1. Marie-Élisabeth, née 5 septembre 1752, † 19 mars 1745.
2. Anne, née 27 décembre 1734, † 8 janvier 1735.
3. Anne, née 11 janvier 1756, † 6 octobre 1800, femme : 1^o en septembre 1755, de François-Pierre Galissard de Marignac B. G., D^r méd. (c^t J.-L. Delorme, not^e, 1765); 2^o d'Alexandre De la Rive.
4. Jean-Pierre, né 10 novembre 1756.
5. Jean, né 15 novembre 1757, † 16 janvier 1760.
6. Marie-Michée, née 20 juin 1759, † 10 mars 1797; son testament du 20 novembre 1786 (collection des testaments en portefeuille) fut homologué, le 17 mars 1797; femme, 10 décembre 1775, de Jean-François Lavit. B. G. (c^t Dunant et Mercier, not^{es}, 1775).
7. Amie-Madelaine, née 4 août 1740, femme d'Antoine Lanteirès, médecin; elle mourut à Rolle le 10 mai 1785.
8. Susanne-Madelaine, née 18 décembre 1741, † 4 mai 1789. Elle testa dev^t M^e J.-L. Duby, not^e, le 4 juin 1767.

9. Philippe, né 5 septembre 1746, fut longtemps fixé à Paris, où il était associé de Jacob Du Pan, son oncle ; un certificat au Livre des Particuliers, à la date du 31 octobre 1792, le mentionne comme vivant alors à Genève ; une généalogie manuscrite de la famille Jolivet, dressée par M. Rilliet-Necker, indique que le dit Philippe Jolivet mourut, s. a., à Paris, le 5 septembre 1805.

VI. Jean-Pierre Jolivet, né 17 avril 1709 : du CC, en 1746, † 7 août 1785.

Ép., 25 juin 1740, Anne Jaquet, feu Pierre, C. G., et d'Anne Vautier (c^t J.-L. Delorme, not^e, 1740) ; dont il eut :

1. Pierre, qui suit.

2. Anne, née 22 août 1742, † 5 septembre 1802, femme, 14 octobre 1770, de Jean-Louis Lullin, C. G. (c^t C. G. Flournois, not^e, 1770).

3. Jean, né 28 décembre 1744.

VII. No. Pierre Jolivet, né 25 mars 1741, du CC, en 1770, conseiller d'État, en 1777, † 21 février 1813.

Ép., 24 avril 1774, Henriette-Élisabeth de Waldkirch († 50 octobre 1797), fille de No., et Sp^e

- Joël-Henri, pasteur, C. G., et de Rose Jaquet (c^t C. G., Flournois, not^e, 1774); dont il eut :
1. Henri, né 9 janvier 1775, conseiller d'État, en 1816, † 14 février 1817, s. a.
 2. Anne-Jeanne, née 28 décembre 1775, † 4 août 1862, s. a.
 3. Catherine-Louise, née 30 septembre 1777, † 13 mai 1865, s. a.
 4. Philippine-Susanne, née 19 décembre 1778, † 12 avril 1865, femme, 1^{er} septembre 1802, de Jean-François Barde, avocat, et plus tard conseiller d'État.
 5. Jeanne-Louise-Renée, née 9 juin 1788, † 4 janvier 1858, à Sesto près Florence, femme, 24 novembre 1809, de Pierre Girod, avocat, et plus tard syndic.

-
- I. Thivent Jolivet, du lieu de Jolivet en Contamines, paroisse de Faucigny, qui avait peut-être une origine commune avec la famille précédente, fut père de :
 1. Claude, qui suit.
 2. Françoise.
 - II. Claude Jolivet, † 24 janvier 1660 (67 ans), ayant testé dev^t M^e Jean Comparet, not^e, les 19 mai 1658 et 9 janvier 1660.

Ép., 1^o 25 avril 1615, Gabrielle Baderol, feu Jean, H. G.

2^o 22 septembre 1616, Pernelle Cam, feu Francillon, de Loysin en Chablais, H. G.

3^o 15 avril 1652, Louise Chavane, feu Jean; elle mourut le 26 août 1658.

Il eut de la seconde :

1. Louise, née 16 octobre, † 11 décembre 1617.

2. Étienne, † 29 janvier 1620 (7 mois).

3. Un fils mort-né, 25 février 1621.

4. Jeanne, née 26 mars 1622.

5. Un fils mort-né, 25 septembre 1624.

6. Abraham, né 50 octobre 1629, † 25 mai 1650.

Et de la troisième :

7. Charlotte, née 19 mars, † 28 avril 1655.

8. Étienne, née 4 juin, † 8 octobre 1655.

9. Étienne, né 24 avril 1658.

10. Jean, né 28 février, † 7 mars 1645.

F. R.

JOLY

1^o *De Thonon.*

Dans l'histoire de saint François de Sales, par son neveu Charles-Auguste, il est dit (Livre III), que le

duc de Savoie, en octobre 1598, « appela tous les citoyens de Thonon et autres personnes qualifiées du Chablais en la maison de ville ; et ayant fait venir le bienheureux François auprès de soi, leur parla en cette sorte :

« Depuis le temps que, par nos justes et légitimes
« armes, nous avons recouvré cette province, qui
« avait été injustement occupée, nous n'avons rien
« eu tant à souhait que de la voir délivrée de la tyran-
« nie de l'enfer, de laquelle elle est vexée par l'héré-
« sie. C'est pourquoi nous vous avons envoyé, du
« beau commencement, des docteurs, théologiens et
« prédicateurs de la vraie religion (et voici le premier
« et le principal) pour apporter de la lumière à vos
« ténèbres, et vous retirer de la gorge de l'enfer ;
« car, encore que nous vous eussions bien contraints
« d'embrasser la religion de votre prince, si nous eus-
« sions voulu, néanmoins nous avons mieux aimé
« traiter avec vous doucement, espérant que vous
« reconnaîtriez incontinent votre mère, et retourne-
« riez volontiers à son giron.

« C'est la vérité que nous avons de quoi nous ré-
« jouir avec la sainte Église catholique à l'occasion de
« plusieurs ; nous les voyons, nous les aimons, et ne
« les oublierons point quand il sera temps de leur
« montrer notre affection.

« Mais il y en a d'autres, plus durs que les pierres,

« et plus obstinés que Pharaon, que rien ne peut
« émouvoir, ni la sainteté, majesté, splendeur, excel-
« lence, antiquité, solidité, miracles et concorde de
« la religion, ni notre exemple et volonté ; tant ils se
« plaisent au borbier, et, à l'imitation des chats-
« huants, aiment mieux les ténèbres que la lumière.
« Il ne se peut que nous ne les haïssions ; et à la vé-
« rité, s'ils ne se convertissent, ils connaîtront que
« c'est d'être en notre disgrâce. Ha ! misérables ! qui
« vous a ensorcelés de n'obéir point à la vérité, aux
« yeux desquels Jésus-Christ a été crucifié ? Mais
« enfin, c'est ce que nous voulons savoir maintenant.
« Faites place au milieu : ceux qui sont nôtres, ou
« qui désirent de l'être, qu'ils viennent à ma droite ;
« ceux qui sont hérétiques, et par conséquent vou-
« dront demeurer dans la créance contraire à la nôtre,
« qu'ils passent à la gauche. »

« Ayant ainsi parlé, il demeura quelque temps en silence, jusqu'à ce que les places fussent changées. Plusieurs furent à la droite ; mais il y en eut aussi beaucoup qui passèrent à la gauche.

« Alors le bienheureux François, quittant le côté du duc, et s'en allant aux misérables, leur faisait de très douces exhortations, tantôt à cettui-ci, tantôt à celui-là, leur disant s'ils n'avaient point de honte de faire une action si indigne, s'ils n'avaient point d'esprit et d'yeux : au bout du compte, qu'ils pris-

sent bien garde à leurs affaires ; car il était assuré que S. A. ne pardonnerait à personne. Enfin, il fit si bien, qu'il en ramena la plupart à la droite.

« Le duc, se tournant avec sévérité contre les obstinés : « Sera-ce donc vous, dit-il, ô mal affectionnés que vous êtes envers Dieu et nous, qui ferez l'expérience de notre indignation ? Retirez-vous et sortez d'ici, indignes d'être portés de la terre ; et dans trois jours, videz mes États. » Les huissiers et gardes de S. A. firent incontinent leur devoir, et les contraignirent de sortir.

« Ainsi ces misérables s'en allèrent en exil à Nyon, au delà du lac de Genève : les sieurs de Brotty, Joly, de Prez, et quelques autres gentilshommes et de moindre qualité. »

La suite du récit de C. A. de Sales nous apprend que les sieurs de Brotty, Joly et de Prez ne tardèrent pas à revenir en arrière ; « tous trois, après avoir abjuré l'hérésie, firent profession entre les mains du bienheureux François de la foi catholique, apostolique et romaine ; après quoi ils furent fort bien venus auprès de S. A. »

Sur la liste des chefs de famille du diocèse de Genève ramenés au catholicisme en 1598 (*Mémoires de l'Académie salésienne*, II, 265), on voit en effet figurer dans les premiers de la paroisse de Thonon, à côté de Noble Claude des Prés, docteur : Noble Guy Joly,

seigneur de Vallon. On rencontre plus loin le nom de Christophe Joly. Mais une branche de cette famille Joly montra plus d'attachement à la foi protestante, et vint s'établir à Genève, où ces descendants de gentilshommes savoyards exercèrent les métiers d'imprimeur, de gantier, d'orfèvre et d'horloger.

Des deux frères en qui la famille s'éteignit à la quatrième génération, l'un fut un pasteur fidèle et honoré : la longue carrière qu'il parcourut sans éclat pourrait être racontée à l'aide des registres de la vénérable Compagnie ; mais ces recherches seraient sans intérêt, puisqu'il est mort sans postérité. Quant à son cadet — qui a fait, on va le voir, une triste fin — j'aurai l'occasion de dire ailleurs le grand rôle qu'il a joué au milieu des agitations religieuses du siècle dernier, dans notre ville.

Armes : Losangé de gueules et d'argent : Pierre Joly, lieutenant-baillival à Thonon en 1561, portait trois anneaux dans les losanges du milieu du chef, 2 et 1.

- I. Jean Joly, bourgeois de Thonon, fut père de Pierre, qui suit.
- II. No. Pierre Joly, maître imprimeur, reçu B. G., le 31 août 1640, avec ses trois fils.
Ép., 22 mars 1607, Jahel Berjon, fille de Jacques, née le 25 février 1581, dont il eut :

1. Jean, qui suit.
2. Pierre, qui suivra.
3. Jacques (1), qui suivra.

III. Jean Joly, m^{re} et m^d gantier, ép., 27 sept^e 1640 (contrat, J. De Monthoux, XIII), Judith, fille de Étienne François, m^d gantier, et de Judith Le Clerc, dont il eut :

1. Jonas, qui testa, s. a. (Jacques De Harsu, IX), 22 juin 1685.
2. Judith Joly, née 10 novembre 1645, femme, 6 novembre 1664 (contrat, J. De Harsu, I), de Jean-Simbert Horngacre, m^{re} et m^d orfèvre, bourgeoise, fils de Gabriel Horngacher-Reguillon.

En secondes nocces, Jean Joly épousa Renée Oltramare, fille d'Antoine Oltramare-Faerna, et veuve de Pierre Redouté ; il testa en sa faveur (De Harsu, 29 août 1682).

III. Pierre Joly, m^{re} et m^d orfèvre, mort en décem-

(1) Dans l'inventaire après décès de Jacques Joly, † 15 septembre 1694, inventaire dressé le 11 novembre suivant, « n'ayant pu être pris plus tôt, à cause des vendanges, » sont signalées des patentes en parchemin de Louis, duc de Savoie, datées du 29 avril 1455, en faveur de No. Mathieu Joly, de Thonon, par lesquelles il lui confère la charge de conseiller et secrétaire de Sa dite Altesse ; — et d'autres patentes de Charles, duc de Savoie, datées du 25 juin 1487, par lesquelles le dit No. Mathieu Joly est confirmé dans le dit office de conseiller et secrétaire.

bre 1691, ép., 9 février 1645, Marie Gamonet, fille de Jean, morte 27 novembre 1694. Ils testèrent (J. De Harsu, IX), 25 février 1687, en faveur de leurs enfants :

1. Jean Joly.
2. Jeanne Joly, qui testa (Jean Girard, II), 10 avril 1699 ; femme 1^o 50 juillet 1665, de Roger, fils de Jean Drach, m^{tre} horloger, b^e ; 2^o 29 avril 1672, de Louis, fils d'Abraham Gautier, cit. (contrat, E. Morel, VIII).

III. No. Jacques Joly, m^{tre} et m^d horloger, testa (J. Comparet, XXI), 20 février 1657, et (De Harsu, IX), 50 sept^e 1692 ; ép., 1^o 9 août 1655 (contrat, A. Beddevole, IV), Anne (fille de Bernard Vautier, notaire, cit., châtelain de Chapitre, et de Jeanne Gautier), laquelle mourut, s. e., en avril 1686, après avoir testé (J. De Harsu, IX), 25 février 1678 ; 2^o par contrat du 17 novembre 1686 (E. Morel, XX), Jeanne, fille de No. Pierre Colladon, et de Marie de Tudert, qui testa De Harsu, 24 janvier 1722. Il eut de ce second lit :

- 1 André Joly, pasteur, mort 17 mars 1758, s. e. (inventaire après décès), ép., 6 juin 1717 (contrat, Jean Girard, XXII), Anne-Alexandrine, fille de Marc-Conrad Trembley.

2. Odet Joly, mort s. a. Par testament du 26 septembre 1758, il lègue la moitié de ses biens à son fils naturel Jean-André, baptisé le 7 mars 1749, dans l'église de Sessery, paroisse de Nau derrière Salève, comme étant fils de Jean Marinet, faiseur de bas, originaire du Languedoc, et d'Esther Ville, d'Yverdon, et il lègue l'autre moitié à sa servante Marianne Chambon.

JOLY

2° *De Malval.*

La paroisse de Dardagny possède, dans le village de ce nom et dans le hameau voisin d'Essertines, une famille Joly, établie depuis des siècles dans ce coin de notre pays, et toujours florissante. A Malval, autre hameau de cette commune, une branche de cette famille était autrefois établie, et on en trouve plusieurs rejetons dans le registre des admissions à la bourgeoisie genevoise :

1480, 1^{er} décembre. Bartholomé Joly.

1496, 29 novembre. Claude Joly.

1599, 2 mars. Abraham Joly. C'est lui qui est la souche de la branche dont la généalogie suit.

1680, 18 septembre. François Joly.

1692, 27 avril. Jacques Joly. — Tous cinq indiqués comme étant de Malval. Guillaume Joly, de Thonon, apothicaire, avait été reçu B. G., le 19 décembre 1497. Dix-sept autres Joly, originaires de Fégère (Ain ; — ou de Feigères, Haute-Savoie), de Vésegnin, etc., furent reçus à la bourgeoisie, de 1446 à 1637.

Notons enfin que, par arrêté du 19 juin 1868, le Conseil d'État de Genève a autorisé MM. Alfred-Charles Joly et Édouard-Ernest Joly, citoyens genevois, nés à Éperney (France) à prendre et à porter à l'avenir, eux et leurs enfants, le nom de *Joly de Marval* (Cp. *Notices généalogiques*, IV, 78).

Armes : D'azur au château crénelé à deux tourelles, d'argent, maçonné de sable ; au chef d'argent chargé de trois gouttes de gueules.

II. Abraham Joly, fils de Jean Joly, de Malval, fut reçu B. G., le 2 mars 1599 ; testa (Étienne Bon, X) 14 février 1618 ; ép. (contrat, H. Paquet, V et XVI, 25 février 1595) Gasparde Poysat, fille de François Poysat, B. G., veuve de Jean Darsena, cit., qu'elle avait ép. le 8 janvier 1581. Abraham Joly eut d'elle :

1. Françoise, née 28 novembre 1595, } femme,
16 janvier 1614, de Bastien Pattey.
2. Michel, qui suit.

3. Philiberte, femme, 29 octobre 1626 (contrat, Louis Gaudy, II), de Pierre, ffeu Pierre Chapuis, cit.

III. Michel Joly, né 6 octobre 1604, ép. : 1° le 14 décembre 1624, Jeanne-Gasparde de Choudens, fille de Gaspard ; 2° Estienna Jaquet, de Gex, (contrat Bugnet, notaire royal ; confession, Étienne De Monthoux, XV, 31 mars 1658). Estienna Jaquet mourut à 68 ans, le 17 août 1685, après avoir testé (Gabriel Grosjean, XIV), le 26 juillet 1684. Michel Joly eut du premier lit :

1. Abraham, qui suit.

Et du second lit :

2. Jacques, qui suivra.

3. Catherine, femme, 29 novembre 1663, de François, ffeu Michel Chenevar.

4. Antoine, qui suivra.

5. François, qui suivra.

6. Philiberte, femme, 15 janvier 1675 (contrat, Jacques De Harsu, II), de Jean Matringe, fils de Mathieu, cit. Elle testa (J. De Harsu, III), 13 octobre 1675.

7. Jeanne, femme (contrat Samuel Lenieps, XVII, 1^{er} août 1677), de André, ffeu Abraham Mugnier, dit Pignolet, cit., et de Marie Martin.

8. Aimée, femme, 11 décembre 1685, de Daniel, ffeu Abraham Gevray, cit.

9. Suzanne, femme, 14 juin 1695 (contrat, Jean-Pierre Charton, I), de Ésaïe, fils de Théodore Ritter et de Françoise Bequier, cit.

IV. Abraham Joly, qui testa (Foex), 4 février 1711, ép., 4 novembre 1666 (contrat, Samuel Lenieps, XIII), Anne, fille de Jean Lyanna-Patthey, dont il eut :

1. Jeanne-Françoise, née 19 juillet 1667, femme, 10 septembre 1688 (contrat, Jean Fornet, V), de Jacques, fils de Gabriel Terroux, cit. Elle testa (Fornet), 7 novembre 1722.
2. Madeleine, née 8 février 1669.
3. Élisabeth, née 9 novembre 1670, femme, 11 novembre 1689 (contrat, Ésaïe Morel, XXIV), de Louis, fils de Théodore Ritter et de Françoise Bequier.
4. Marie, née 29 mai 1675, femme (contrat, Ésaïe Morel, XXXIII, 17 juillet 1697), de Jacques-Salomon, fleu François-Augustin Reguex, bourgeois de Rolle et de Nyon, et de Françoise Bouquet, soit Bocquet.
5. Anne, née 25 octobre 1674, femme : 1^o le 5 décembre 1702 (contrat, Jean-Pierre Charton, X), de Jean-Charles, fils de Jean Gainon, et de Suzanne Thomé, de Lyon, hab^t ; 2^o le 6 août 1715 (contrat, Marc Joly, I), de Gabriel, fils de Pierre Girod et de Marie Genoud, cit.

6. Abraham, qui suit.

7. Esther, née 11 septembre 1685.

V. Abraham Joly, ép., 9 mars 1715 (contrat, F. Joly, 80^{me} vol.), Pernette, ffeu Jacques Coudougnan, m^{tre} chirurgien, B. G. et de Michée Mareschal, dont il eut :

1. Jacques, † 11 mars 1778.

2. Antoine, qui suit.

3. Denis, qui suivra.

4. Gaspard, qui suivra.

VI. Antoine Joly, ép., le 28 août 1746 (contrat, De-lorme, X), Marguerite, ffeu Jacques-André De Lor, cit., et de Jeanne-Marie Bourdillon, dont il eut Abraham, qui suit.

VII. Abraham Joly, né 11 juillet 1748, et † 15 juin 1812, D^r médecin, du CC en 1775 ; ép. : 1^o à Londres (contrat, Ch. Gabriel Flournoy, XXIII, 25 avril 1774), Marie, fille de Jean Duval-Siguret ; 2^o le 15 juillet 1776 (contrat, Ch. Gabriel Flournoy, XXVI), Catherine-Élisabeth, fille de Gédéon Patron et de Anne La Roque, dont il eut :

1. Anne Joly, femme de Michel-Christ Beurlin.

2. Antoinette-Marguerite Joly, femme, 1^o le 29 novembre 1796 (contrat, Gédéon Mallet, X), de Jean-Léonard, fils d'André Melly, cit., et de Judith-Éléonore Melly ; 2^o le 24 octobre 1810, de Pierre-Étienne Théremin.

5. Catherine-Denise Joly, femme de François-Marc De Roches.
-

VI. Denis Joly, du CC en 1770, † 14 juillet 1792, ép., 26 mars 1754 (contrat, Georges Bordier, X). Suzanne, fille de Jean-Pierre Malcontent, † 4 octobre 1768, dont il eut :

1. Anne-Pernette Joly, femme, 7 mars 1773, de Étienne, fils de Pierre Bonnet.
 2. Jacqueline Joly, femme, 16 novembre 1784 (contrat, Masseron, XIX), de Denis, fils de Jean Dominicé et de Anne-Marie Malcontent, cit.
-

VI. Gaspard Joly, D^r médecin, du CC en 1752, conseiller en 1768, syndic en 1780 et 1784, ép., 5 novembre 1752 (contrat, J.-L. Delorme, XX), Antoinette, née à Amsterdam, ffeu Jean-Pierre Cazenove et de Marthe Maillebiou, dont il eut :

1. Madeleine Joly, femme, 21 janvier 1776 (contrat, Dunant, XII), de Charles-Jean-Marc Lullin de Chateaufieux.
 2. Pernette Joly, femme (contrat, Mercier, XVI), de No. Jean de Jaquet.
-

IV. Jacques Joly (fils de Michel et d'Estienna Jaquet ;

inventaire après décès, 15 août 1682), ép., 29 décembre 1665 (contrat, A. Baveu, I), Anne Zacharie, fille de Jacques Zacharie et de Anne Morilliat ; dont il eut :

1. Renée Joly, née 25 décembre 1668, femme, 11 mai 1685 (contrat, Ésaïe Morel, XX), de Jean-Pierre Charreton, procureur, cit., fils d'Antoine Charreton, soit Charton.
2. Pierre, né 5 mars 1670.
3. Marie Joly, femme de Étienne Chenevière.

IV. Antoine Joly (fille de Michel et d'Estienna Jaquet), ép., 25 août 1672 (contrat, Jacques De Harsu, II), Pernelle, fille de Jean Lyanna-Patthey, veuve de Odet Couronne, dont il eut :

1. Jacob, qui suit.
2. Michel, né 27 septembre 1674.
3. Jean, qui suivra.
4. Pierre.
5. Georges, qui suivra.

V. Jacob Joly, né 21 mars 1675, ép., 20 avril 1696 (contrat, François Joly, XXXII), Anne, fille de Bernard Maudry et de Judith Loubier, dont il eut :

1. Bernard, né 8 juin 1697.
2. Antoine, qui suit.
3. Louise Joly, née 28 août 1700, testa (Jean-Pierre Vignier, XVIII), 15 sept^e 1778 ; femme,

- 20 novembre 1756, de Augustin, fils de Mathieu Caillatte, qui testa, 19 septembre 1758.
4. Élisabeth Joly, † 5 juillet 1768, femme, 18 mars 1758, de Augustin Caillatte, fils d'Augustin son beau-frère, qui testa 5 janvier 1745.
5. Alexandrine Joly, femme 28 août 1745 (contrat, J.-L. Delorme, VI), de Jean Maudry.
6. Anne Joly, femme, 24 décembre 1748 (contrat, J.-L. Charton, XIV), de Barthélemy, ffeu Pierre Caillatte, et de Judith Lyanna.
- VI. Antoine Joly, né 9 octobre 1698, ép., 11 juin 1741 (contrat, Georges Grosjean, XVIII), Élisabeth, fille de Jean Favas, hab^t, veuve de Georges Bois de Chesne, dont il eut :
1. Jean.
 2. Françoise-Dorothée Joly, femme, 15 janvier 1786 (contrat, J.-L. Duby, 29^e vol.), de Jacob Ollivier, B. G., fils de Bernard Ollivier et de Gabrielle Alban.
 3. Anne Joly, née 5 mai 1749, femme, 2 décembre 1770 (contrat, Dunant, VIII), de Henri Olivier, B. G., ffeu Henri et de Marguerite Maudry.
-
- V. Jean Joly (fils d'Antoine et de Pernelle Lyanna), ép., 15 janvier 1706 (contrat, François Joly, LVIII), Sara, fille de Louis Desmarins, cit., la-

quelle testa (Jean Girard, II), 9 août 1706 ;
et dont il eut :

1. Françoise Joly, femme, 12 janvier 1740 (contrat, Gaspard Reclan, XVII), de Jacques, ffeu Luc Morin-Marchinville et d'Élisabeth Dujardin.

V. Georges Joly (fils d'Antoine et de Pernette Lyanna),
né 10 mars 1685 ; inventaire après décès, en
février 1750 ; ép., 11 mars 1721 (contrat, D.
Grosjean, XXXII), Jeanne-Hélène, ffeu Jean Bo-
rély, H. G., et de Anne Brazier, laquelle testa
(Pierre Vignier), 25 septembre 1721, et dont
il eut :

Léonard, qui suit.

- VI. Léonard Joly, † à Paris (inventaire après décès,
12 octobre 1767), ép., 2 février 1749 (contrat,
Étienne Fornet, VII), Jeanne-Andrienne, fille de
Charles Joly et de Suzanne Rat, dont il eut :
1. Pierre-Léonard Joly, ép., 16 oct^e 1788 (con-
trat, J.-G. Bernier, XV), Jeanne-Louise, fille de
Pierre-Paul Voullaire et de Jeanne-Élisabeth
Larpin.
 2. André-Louis Joly.

IV. François Joly, notaire (fils de Michel et d'Estienna

Jaquet), testa 30 septembre 1715 (Et. Beddevole, XV), et 29 janvier 1716 (Et. Beddevole, XXVIII); inventaire après décès, 9 mars 1717; ép., 17 octobre 1682 (contrat, Ésaïe Morel, XVII), Marie-Madeleine, fille de Jean Mussard et de Pernelle Ramier, dont il eut :

1. Pernelle, née 7 février 1684.
2. Marc Joly, notaire, né 6 juillet 1685.
3. David, qui suit.
4. Renée Joly, qui testa 12 juillet 1727.
5. Sara, née 15 février 1689.
6. Jeanne Joly, testa 15 février 1724 (Pierre Vignier, XIV), femme 11 juillet 1723, de Jean-Jacques, fils d'Étienne Chenevière.
7. François Joly, qui testa 4 novembre 1717.

V. David Joly (inventaire après décès, 29 novembre 1732), ép., 6 avril 1721 (contrat, J.-P. Char-ton, XX), Antoinette, fille de Daniel Grosjean, notaire, et de Jeanne Tremblay, dont il eut :

1. Daniel, qui suit.
2. Jeanne Joly, née 1^{er} février 1725, † 11 mars 1771, femme, 27 juin 1745 (contrat, Alphonse Vignier, XII), de Barthélemy, fils de Jean-Jacques Deville et de Marguerite Malcontent. Elle testa (Masseron) 12 février 1770.

VI. Daniel Joly, né 1^{er} février 1722, † 31 mars 1794, ép., 1^{er} octobre 1747 (contrat, G. Grosjean,

XXV), Jeanne-Pernette, fille de Pierre Bonnet et de Élisabeth Deville, dont il eut Pierre, qui suit.

VII. Pierre Joly, D. C. R., ép., 24 avril 1774 (contrat, Ét. Fornet, 43^e volume), Suzanne, fille de François de Fernex et de Jeanne-Claudine De la Rue, dont il eut :

1. Antoine Joly.
2. Catherine Joly, femme, 3 fructidor an VII (contrat, Georges Choisy, VIII), de Jean, fils de Jean-Paul Trauttmann et de Michée Perrin.

JOLY

3^o Du val de Pragelas.

- I. Daniel Joly, de la vallée de Pragelas en Piémont, ép. Marie Perron, dont il eut Jean, qui suit.
- II. Jean Joly, reçu habitant à Payerne, en 1700; bourgeois à Cudrefin, en 1701, et B. G., le 10 février 1722; ép. (acte, L^s Pasteur, 11 avril 1721) Bonne, fille de Vincent Aubert-Blache, dont il eut :
 1. Marie-Louise Joly, femme, 15 août 1728 (contrat, Pierre DeHarsu, IV), de Jacques-François, feu Aimé Collet, b^s, et de Louise Jobert.

2. Jacques-Gabriel Joly, qui suit.
 3. Anne Joly, femme, 27 avril 1749 (contrat, J.-L. Delorme, XIV), de No. Guillaume Cardoini, fils de No. et Sp. Augustin Cardoini, et de Marianne Viollier. Elle testa, 16 mars 1777 (Ch. Gabriel Flournoy, 27^e vol.).
- III. Jacques-Gabriel Joly, † 27 février 1782 (inventaire après décès), ép., 4 mai 1758 (contrat, André Pasteur, VI), Marthe-Marie, née à la Tour, 4 juillet 1707, feu Sp. Charles Bastie, pasteur dans le Val de Luzerne, et de déf. Catherine Génolat ; il eut d'elle :
1. Marie-Jacqueline Joly, † 25 mai 1770, femme, 26 août 1759 (contrat, J.-L. Charton, XXV), de Sp. Isaac Cardoini, pasteur, fils de No. et Sp. Augustin Cardoini, et de Marianne Viollier.
 2. Jean-Charles Joly, qui suit.
 3. Catherine Joly, femme, 28 avril 1782 (contrat, Ch.-Gabriel Flournoy, 54^e vol.), de Guillaume Aubert, fils de Jacques Aubert-Privat.
- IV. Jean-Charles Joly, † 1^{er} mars 1795 (inventaire après décès), ép., 5 juin 1774 (contrat, J.-A. Du Roveray, II), Françoise-Étiennette, fille de Gaspard Bonnet et de Marie Chappuis, dont il eut :
1. Gaspard, qui suit.
 2. Jean-Gabriel, † s. a.

3. Louise, femme de Auguste Mayor.
 4. Guillaume, † s. a.
- V. Gaspard Joly, † à 70 ans, en 1845, ép. Gabrielle-Laure, fille de Jean-Louis-Daniel Rouvière et de Marie-Marguerite Deonna, dont il eut :
1. Laurent Joly, né 12 août 1802, † s. a., 15 juin 1849, ministre du Saint-Évangile.
 2. François-Guillaume, né 14 août 1804, † en bas âge.
 3. Laurence Joly, femme de Barthélemy-Joseph-Louis Durante, président du Tribunal de première instance, à Nice.

Rr.

LACHIS

(Lachy, Lacy, anc^t de Lachier, Lachier).

Armes : inconnues.

- I. Jacques Lachis, de Massongy en Chablais, épousa Françoise Rollard, dont il eut :
Jean, qui suit.
- II. Jean Lachis, H. G., fut reçu B. G., le 25 février 1595, pour dix écus et deux seillots pour l'incendie (1). Ayant perdu son arquebuse en com-

(1) Le 10 mars 1595, il présenta une requête aux fins « de lui

battant l'ennemi à l'Escalade, il fut gratifié d'une autre.

Ép., le 10 janvier 1591 (cont^t du 26 décembre 1590, Et. De Monthoux, not.), Catherine, ffeu Vincent Dapir, de Chiavennes, et de déf^{te} Anne de Lelza, nièce de Pierre de Lelza, ou de Lezze, des Grisons, B. G. ; sa dot fut de 500 écus d'or soleil au coin du Roi. Elle se remaria le 29 août 1602, à Pierre Perret, dont elle eut Jean.

Jean Lachis eut de Catherine Dapir :

1. Anne, née le 7 mai 1595, fem., le 5 novembre 1609, de Jérémie Du Marcey.
2. Paul, qui suit.
3. Pierre, né le 24 janvier 1598.
4. Pierre, né le 24 août 1600.
5. Jean, qui suivra.

III. Paul Lachis, né le 16 août 1595, † le 16 août 1655, ayant testé l'avant-veille (J. De Monthoux, not.). Ép., le 9 octobre 1625 (c^t du 27 janvier 1626, Ph^t Babel, not), Marie, ffeu

« prouvoir sus ce que les procureurs du lieu l'auroient cottisé
 « et mis au dénombrement pour la nouvelle taille faite au pais en
 « Chablais pour quelque peu de bien qu'il a à Massongier. » Il fut très chandement soutenu par la Seigneurie qui n'entendait pas qu'on empiétât sur ses droits. « Les franchises et libertez de cette
 « ville, disait-elle, portent que tous ceux qui ont demeuré par an
 « et jour en icelle sont francs et ne peuvent estre recerchez par
 « aucun seigneur comme taillables. »

Daniel Thellusson, H. G., et de Marie Thomas, laquelle mourut le 1^{er} mars 1650, et dont il eut :

1. Jean-François, qui suit.
2. Louis (ou Louise), né le 15 juillet 1650, † le 2 août 1654.
3. Marie, née le 19 octobre 1652, † le 30 mars 1661, femme, le 5 décembre 1658, de Jacob, ffeu Adam de la Croix, C. G., et de Judith Mestral (cont^l du 16 novembre, Pinault, not.).

IV. Jean-François Lachis, né le 50 septembre 1627, † le 4 novembre 1699. Ép., le 24 juillet 1655, Clermonde, fille de Jean Bousseau, C. G., et de Lydie Mussard, dont il eut :

1. Lydie, née le 2, † le 7 avril 1655.
2. Clermonde, née le 25 mars 1656, † le 9 septembre 1715, fem., par c^l de mar. du 22 octobre 1692 (D. Grosjean. not.), de Lazare, ffeu André Jaquier, de Collonges, H. G., et d'Étienne Bouvier.
3. Françoise, née le 8 décembre 1658, et morte le même jour.
4. Élisabeth, née le 22 octobre 1659, † le 1^{er} avril 1714, fem., le 8 août 1687, d'Abraham, fils d'Abraham Jaquet, C. G., et de Susanne Pyu (c^l du 27 avril 1688, E. Morel, not.).
5. Un fils mort-né le 4 juillet 1662.

6. Jeanne, née le 5, † le 7 mai 1664.
 7. Jaqueline, née le 4 mars 1665, † le 27 janvier 1729, ayant testé le 25 octobre 1718 (Girard, not.), en faveur de son beau-frère Lazare Jaquier chez lequel elle demeurait.
 8. Jean-François, né le 5 juin 1666, † le 10 janvier 1696, s. a.
 9. Nicolas, né le 7 février 1671, † le 21 août 1676.
-

- III. Jean Lachis, né vers 1605, † le 1^{er} juillet 1645.
 Ép., Marie, fille d'Isaac de Saint-Ravy, C. G., et de Jeanne Huron. Elle possédait une maison assise vers les Barrières qu'elle vendit pour 3000 florins à Judith Galline, fem. de No. Jacques Bitry, second syndic. Elle mourut le 8 mars 1655, ayant eu de son mari :
1. Une fille, morte à 5 jours, le 12 mai 1652.
 2. Marie, née le 4 avril, † le 26 mai 1655.
 3. Jean, né le 16 mai, † le 9 juin 1654.
 4. Paul, mort à 5 semaines, le 19 juin 1655.
 5. Madeleine, née le 10 septembre, † le 4 octobre 1656.
 6. Jacquemine, née le 15 avril, † le 15 mai 1640.
 7. Jean, mort à 10 semaines, le 9 novembre 1641.

8. Marie, née le 27 octobre 1642, † le 7 avril 1643.

De la même famille était :

I. Michaud Lachis, de Massongy, né vers 1545, † le 17 décembre 1585. H. G. Ép., le 13 septembre 1573, Pernette Tissot, † le 4 février 1588, dont il eut :

1. Jean, qui suit.

II. Jean Lachis, dit Laplanche, bapt. le 4 septembre 1575. Le dimanche 13 septembre 1612, comme il revenait de Chancy avec sa famille, il fut lâchement assassiné à Bernex par un gentilhomme savoyard, le s^r Dubois, suivi de trois ou quatre compagnons à cheval, « sans autre « subject quelconque sinon parce qu'il estoit « de Genève ; il menace d'en faire autant à « tous ceux de cette ville qu'il rencontrera. » Ce n'était pas la première fois que se produisaient des faits de ce genre, dans le voisinage de notre ville. Aussi le 16, le Conseil mit en délibération « quelle voyé il sera expédient de « tenir pour ne laisser impuny tel meurtre et « pour empescher que certains garnements de « Savoye qui sont ès environs de cette ville ne « s'en hardissent à en tuer ou excéder d'autres,

« comme ils s'en jactent, et ne l'ont que par
 « trop fait cydevant, sans qu'on en ayt peu
 « obtenir aucune justice en Savoye quelques
 « plaintes qu'on en ayt fait au Sénat et aux
 « juges locaux ; de sorte que à présent
 « ceux de ceste ville n'osent plus sortir ny
 « aller en leurs biens du costé de Savoye, crai-
 « gnant d'estre assassinez par tels voleurs, etc.»
 Cette fois encore on n'obtint pas davantage jus-
 tice, et le s^r de Coudrée encouragé par cette
 impunité, envoya un messenger avec lettre
 doucereuse au Conseil pour obtenir la saisie
 des biens de Jean Lachis qu'il considérait
 comme son taillable. Le Conseil, s'appuyant
 sur de longs considérants fournis par le procu-
 reur-général, le débouta de sa demande.

L. D.-V.

LAGISSE

(Lagiza, Lagisi, Lagezza, Lagissi, Lagigi, Lagisa, Lagise, Lagis,
 de Lagisse).

Armes : Coupé, au premier d'azur, au dextrochère
 armé d'or, tenant une hache d'argent en pal ;
 au deuxième d'argent, à trois bandes de gueules,

chargées chacune d'une étoile d'or. Cimier : une main levée tenant une hache en fasce (1).

Quoique nous ne fassions pas grand cas des traditions de famille, lorsqu'elles ne peuvent citer aucun document à l'appui, nous devons cependant mentionner celle qui concerne les Lagisse, de Genève, originaires de Vérone, parce que l'auteur des *Notices* l'a signalée dans l'introduction du tome 1^{er}, p. xviii. Cette tradition, très persistante dans la famille, la fait descendre de la maison Bevilacqua-Lagiza, de Vérone, qui existait dans cette ville déjà vers le milieu du XV^{me} siècle, car on trouve dans la *Verona illustrata*, de Maffei, la mention d'un George Bevilacqua de Lazise, auteur de plusieurs ouvrages historiques, et vivant à cette époque. Toutefois il est à remarquer que ce double nom paraît avoir été porté isolément par deux familles de la même cité. Ainsi, dans ce même siècle, Baptiste Bevilacqua, commandant de cavalerie, avait écrit une relation de la campagne de 1425 contre le duc de Milan, et Antoine Lazise, professeur de grec et de latin, composa

(1) Ces armes se trouvent dans le testament de Renée Carnaglio, veuve d'Antoine Lagisse (19 juin 1640, J. Vignier, not.), et dans une médaille d'or de 1676. — Marc Lagisse, chef d'un des rameaux de la branche cadette, portait : coupé, au premier d'azur, à un perdreau d'argent posé sur la ligné du coupé ; au deuxième d'argent, à trois bandes de gueules, chargées chacune d'un compon d'or. Mais ses descendants reprirent les véritables armes de la famille.

à peu près dans le même temps l'éloge de Vérone. On rencontre aussi les noms de Léozon Lazize, de Parténius Lagisa, professeur à Vérone, et de Paolo Lazise, de Vérone, professeur de langue latine à Naples, plus tard professeur de grec à Strasbourg, où il dut s'enfuir en 1542 pour cause de religion, « homme fort savant dans les deux langues, ainsi que dans la langue hébraïque » (1).

Ces indications suffisent pour montrer que la famille dont nous nous occupons, qu'elle s'appelât Lagiza ou Bevilacqua Lagiza, occupait dans sa patrie d'origine une place marquante. La branche qui s'établit à Genève était, comme beaucoup d'autres familles du *Refuge* italien, livrée à l'industrie de la soie. Elle a eu de bonnes alliances et trois membres siégeant au conseil des Deux-Cents. Elle s'est éteinte chez nous en ce siècle, mais un rameau de la branche cadette en a porté la descendance en Allemagne, et momentanément au Chili.

I. Francesco Lagiza ou Lagezza, de Vérone, dit H. G., en 1566, † à Genève, le 30 mars 1575. Ép. Lucia....., dont il eut :

(1) Tiraboschi, Storia della letteratura italiana, Modena, 1776, pars prima. — On peut présumer que le membre de la famille Bevilacqua, qui fit demander à Genève, vers 1820, des renseignements sur ses parents, était le comte Ignace Bevilacqua-Lagiza, qui s'occupait de recherches historiques, et a laissé quelques traités de jurisprudence.

1. Nieza (Agnès), fem., le 29 décembre 1566 (c^t du 19 janvier 1568, J.-L. Blécheret, not.), de Girolamo Santa, de Crémone, H. G.
2. Paola, fem., le 5 juillet 1569, de Giovanni Baptista Dugnano, de Milan.
5. Girolamo, qui suit.

II. Girolamo, soit Jérôme Lazise ou Lagisi, dont le nom fut plus tard francisé en Lagisse, né vers 1521, fut reçu B. G., le 16 février 1571, pour 4 écus d'or et le seillot « en cuir bouilli » pour l'incendie. Il testa successivement le 19 septembre 1569 (P. De la Rue, not.), et le 15 novembre 1584 (P. Blondel, not.), et mourut sept jours après, le 22, à 65 ans. Ép. : 1) le 21 avril 1561, Anne Quarentane, de Crémone, morte le 24 novembre 1568 ; 2) (c^t de mar. Levrat, not., dont les minutes sont perdues), Anne Huguette....., veuve d'Antonio Fana ou Fava, italien ; 3) le 15 juillet 1571 (c^t du 21 février 1577, même not.), Isabella (1), fille de magnifique sire Antonio del ou dal Ponte, de Vicence, remariée (c^t du 4 juillet 1586, Ph^t Blondel, not.), à sire Jacques Taisio, feu Dominique,

(1) Elle était sœur de Jean-Antoine, reçu B. G., le 12 février 1583, et de Bernardin, reçu B. G., le 13 septembre 1577. Ces del Ponte étaient, selon M^r J.-B.-G. Galiffe (*Refuge italien*), de la famille des Bassano.

de Raconis, en Piémont, H. G., auquel elle apporta cent écus d'or, dot de son premier mariage, cinquante pour « l'accroît » et 150 à elle légués par Jérôme Lagisse, — enfin à Mammad Jandoz, B. G., qui fut tuteur des enfants de son premier mari.

Jérôme Lagisse eut de la première femme :

1. Paul, né vers 1565, † le 18 avril 1567.
2. Jean, l'aîné, vivant en 1584.
3. Julie, morte avant 1584.
4. Judith, née avant 1569, fem., le 29 janvier 1581, de Jean-Antoine, fils de sire Antonio del Ponte, de Vicence ; il était le frère de la belle-mère de sa femme.

Et de la troisième :

5. David, bapt. le 25 janvier 1575.
6. David, bapt. le 8 avril 1576.
7. Jean, le cadet, qui suit, auteur de la branche aînée.
8. Salomon, qui suivra Jean, auteur de la branche puînée.
9. Antoine, qui suivra Salomon, auteur de la branche cadette.
10. Sicile, soit Cécile, bapt. le 1^{er} novembre 1582, † le 28 octobre 1655, fem. : 1) (c^t de mar. du 8 juillet 1599, J. Jordan, not.) de discret Martin De Chapponnière, feu Mermet, de Gou-

moëns-la-Ville (Vaud) : 2) de Simon Pillichodi, d'Yverdon (nommé Pelissardi, au décès de sa femme).

Branche aînée.

III. Jean Lagisi, le cadet, bapt. le 25 août 1577, † le 15 novembre 1622. Ép., le 18 octobre 1599, Pernelle, fille de Pierre de Croso, soit De Croux, B. G., laquelle mourut moins d'un mois après lui, à 42 ans, le 7 décembre 1622, et dont il eut :

1. Pierre, l'aîné, qui suit.
2. Jacques, né le 18 août 1604.
3. Lucrèce, née le 16 février 1606.
4. Jeanne, née le 16 novembre 1608.
5. Pierre, le cadet, né le 10 octobre 1610, vivant en 1625.

IV. Pierre Lagisse, l'aîné, bapt. le 19 juillet 1601, † à Nîmes avant 1656. Instructeur des canoniers, 1644 (1). Ép., le 25 juillet 1624, Éliisa-

(1) « Mons^r le syndic Pictet représente que S^r Pierre Lagis, lequel est venu de Thurin à l'exortation de Mess^{rs} Gallatin et Colladon, est attendant les commandements de la Seigneurie et est prest de faire voir quand il plairra à Mess^{rs}, l'expérience qu'il a au faict du tirage du canon, feux d'artifices, mines et autres choses utiles en temps de guerre. Surquoy Mons^r le premier syndic ayant aussi rap-

beth, feu No. Philippe Puerari, C. G., et de Marie Marcet (c^t du 6 octobre, Jos. Blondel, not.), dont il eut :

1. Jean-Arrigo, bapt. le 7 juillet, † le 14 novembre 1625.
2. Daniel, né à Montpellier. Ép., le 1^{er} mai 1662, Susanne, † le 11 avril 1689, fille de Jean Tuffé, C. G., et de Pernelle Pajot (c^t du 5 mai, passé à la Bibliothèque publique, Lenieps, not.), dont il eut : a) une fille mort-née, le 27 juillet 1664 ; b) Barthélemy, né à Montpellier vers 1669, † le 15 octobre 1759, qui épousa Anne Blanc, dont il eut Olympe, morte à 22 ans, le 18 mars 1747, et Marie, née à Vevey, vers 1726, † le 7 septembre 1761, fem., le 25 juin 1748, de Daniel Vicat, N. G.

porté que le dit Lagis le seroit allé voir et entretenu de plusieurs discours qui tesmoignent qu'il est fort entendu au mestier de la guerre, et pourroit estre grandement utile à cest Estat, s'il nous arriroit des affaires, mesmes dès à présent à dresser nos Canoniers qui sont fort peu experts au tirage du Canon et à faire des feux d'artifices dont aujourd'huy on se sert fort, mais que si on le veut retenir ici, il eschet dès à présent de luy establir gage, n'estant pas homme à le demander, et lequel néantmoins ne peut subsister sans cela, n'ayant pas des moyens ; sur quoy arrêté qu'on établit aud. Lagis soixante florins de solde par chacun mois..... et que M^r le syndic de la Garde donne ordre qu'au plustôt led. Lagis exerce les canoniers de la ville au tirage du canon. » R. du C¹9 septembre 1644.

3. Sibille, fem., le 28 août 1670, de Daniel, fils de Daniel Raphaël, de Vandôme (Pas-de-Calais), H. G. Elle mourut le 31 mai 1672.

4. Nicolas, qui suit.

V. Nicolas Lagisse, né à Montpellier vers 1643, † à Genève, le 1^{er} mars 1710. Roi de l'Exercice des volontaires en 1676 ; à l'occasion de cette royauté, une médaille d'or fut frappée cette même année (1). Ép. : 1) le 6 février 1670, Sara, fille de Jacques Chrestien, H. G., et de Perrette Le Fol ou Fol (c^t du 7 mars, Ph^t Viret, not.); 2) le 27 juin 1681, Madeleine, fille de Jacques Grillet, C. G., et de Madeleine Girard.

Il eut de la première femme :

1. Olympe, morte jeune le 28 août 1672.
2. Camille, née le 20 avril 1672, † le 14 janvier 1674.
2. Marie, née le 5 janvier 1674, fem., le 4 novembre 1698, de Jean, s^{eu} Jean-Pierre Bovay, b^s de Morges.
4. Jacques, mort quatre jours après sa naissance, le 26 janvier 1676.
5. Susanne, née le 27 janvier 1677, fem., le 17 janvier 1697, de Pierre, fils de Jean Barry, C. G., et de Marie Mercier (c^t du 10 avril, D. Grosjean, not.).

(1) Aujourd'hui possédée par M. Vernes-PreScott.

6. Jean, né le 16, † le 21 décembre 1678.
7. Jean, mort le 22 décembre 1679, âgé de quatre jours.

Et de la seconde :

8. Marc, qui suit.
 9. Jacques, né le 28 juin 1683, † le 24 avril 1688.
 10. Nicolas, né le 29, † le 30 octobre 1684.
- VI. Marc Lagisse, né le 4 mai 1682, † le 30 décembre 1730. Ép., le 18 janvier 1711 (c^t du 8, Jⁿ Girard, not.), Louise, (remariée à Robert Verdayer), ffeu Déodate Perréal, de Gex, B. G., et d'Aimée Chevalier, dont il eut :
1. Jeanne-Aimée, née le 18 novembre 1711, fem., le 27 août 1764 (c^t du 20, J.-P. Vignier, not.), de Louis, ffeu Jⁿ-P^{re} Gay, de Cologny, et de Susanne Gaudy. Elle fut interdite « à cause de son incapacité de gouverner ses biens. »
 2. Jean, né le 28 mars 1715.
 3. Françoise, née le 29 mars 1714, † *ab intestat* le 1^{er} avril 1780, fem., le 20 septembre 1740, de Jacques, soit Jacob, ffeu Daniel Chastel, C. G.

Branche puînée.

- III. Salomon Lagisi (deuxième fils de Jérôme et d'Isabelle del Ponte), bapt. le 24 mai 1579, † le

15 septembre 1637. Il fut chargé en mai 1614, d'une mission délicate. On avait reçu l'avis d'une « entreprise » qui se préparait à Bruxelles contre Genève, ourdie par d'anciens compagnons de MM. du Terrail. Le Conseil décida d'y envoyer Salomon Lagisse « qui a réputation d'estre sage et discret » pour demeurer en cette ville et « recognoistre ces entrepreneurs (1). » En 1622, il fut nommé avec Étienne Lullin, commis sur les ouvriers des fortifications, et, en 1627, sergent dans la garnison. Ép., le 28 janvier 1610, Élisabeth, fille de François Marcet, C. G., et de Charlotte d'Oiseau, dont il eut :

1. Olivier, qui suit.

(1) Les conjurés faisaient état d'entrer dans Genève et « y semer certaine poudre et art artificiel » et ils se faisaient fort de mettre en feu toute la ville. En outre un maître mineur Liégeois devait avec ses consorts faire ouverture dans les remparts « pour mettre à jouer une saucisse » qui renverserait dix ou douze pieds de muraille de longueur. On ferait marcher aussi des troupes du duché de Milan. Lagisse, à son retour, fit son rapport en Conseil le 25 juin. Il découvrit, dès son arrivée à Metz, que tout le monde y connaissait déjà le but de son voyage, en sorte que « voyant que toute la ville en estoit abbreuvée, » il jugea inutile d'aller plus loin. Au mois d'août, il fut envoyé à Milan, où il séjourna plus d'un mois, et envoya à la Seigneurie au commencement de septembre un compte rendu des troupes qui arrivaient en cette ville de toutes parts; il y laissa le Sr Comparet, qui promit d'avertir les syndics s'il découvrait quelque entreprise contre nous.

2. Antoine, né le 11 décembre 1612, † le 9 mai 1614.
 3. Susanne, bapt. le 6 juillet 1615, fem. : 1) le 18 mars 1658, de Pierre Charlet, H. G., fils de feu Pompée, de Chalex, au pays de Gex (c^t du 23 novembre 1642, Jean Gage, not.); 2) de Jean-Antoine Girard, H. G., de la même famille que Sp. Étienne Girard, ministre. Elle testa le 28 août, et fit un codicille le 20 septembre 1650 (Jⁿ Comparet, not.).
 4. Philiberte, née le 25 septembre 1616, fem. (c^t de m. du 3 septembre 1640, Jean Gage, not.) de Pierre Bertrand, H. G., fils de Guillaume, de Montbéliard.
 5. Pierre, né le 27 décembre 1617, † de la petite-vérole, le 20 mars 1620.
 6. Georges, né le 18 décembre 1620, brûlé par accident chez sa nourrice en Savoie, le 31 mars 1621.
 7. Antoine, bapt. le 27 juin, † le 19 novembre 1622.
 8. Une fille, mort-née le 6 janvier 1625.
 9. Marie, née le 25 janvier 1628.
- IV. Olivier Lagisse, né le 10 février 1611, † le 12 janvier 1664. Caporal en la garnison. Ép., le 9 août 1655, Susanne, fille d'Étienne Blandin, C. G., et de Jeanne Briffaut, dont il eut :

1. Jeanne, née le 18 juillet 1656, † le 29 août 1659.
 2. Un fils, jumeau de la précédente, † le 19 juillet 1656.
 3. Étienne, née le 24 septembre 1657, † le 18 novembre 1642.
 4. Jean, né le 1^{er} juillet 1659.
 5. Marguerite, née vers 1643, † le 23 août 1698, fem., le 21 septembre 1685 (c^t du 17, J. Fournet, not.), de Jacques, ffeu Joseph Michel, d'Orange ou d'Arzilliers en Dauphiné.
 6. Marie, née le 8 mai 1647, † le 5 juin 1703, fem., le 1^{er} février 1679, d'Étienne, ffeu Laurent Coudrée, N. G.
 7. Une fille, née le 28 janvier 1649.
 8. Marc, qui suit.
 9. Georges, né le 11 juin 1654.
 10. Renée, née le 17 février 1658, † le 15 novembre 1660.
- V. Marc Lagisse, né le 2 novembre 1651, † à 80 ans, le 5 mars 1731. Ép., le 31 janvier 1676, Jeanne-Antoinette, ffeu No. Jacques Maillet, C. G., seigneur de Cara, et de défunte Madeleine Babel (1), dont il eut :

(1) Elle était fille d'Egr. Philibert Babel et de Madeleine Voisin. Il faut changer Blondel en Babel dans la généalogie Voisin, tome III des *Notices*, p. 506.

1. Jeanne-Marie, née le 21 novembre 1676, † le 21 mars 1677.
 2. Louis, qui suit.
 3. Isaac, né le 25 octobre 1680, † de la petite-vérole le 29 juillet 1686.
 4. Jean-Marc, né le 19 octobre 1682.
 5. François, né le 12 octobre 1684, † s. a., le 13 avril 1719.
 6. Élisabeth, née le 27 novembre 1687.
 7. Jacques, né le 11 avril 1689.
- VI. Louis Lagisse, né le 5 août 1678, † le 1^{er} mars 1757, ayant testé le 28 février (Marc Fornet, not.). Propriétaire d'un domaine à Lancy. Ép. : 1) le 1^{er} octobre 1707 (c^t du 17 septembre, J.-A. Comparet, not.), Susanne, fille de Louis Paschal, C. G., consignateur de la Porte de Rive, et de défunte Jeanne-Pauline Lunati ; 2) le 6 décembre 1755 (c^t du 5, Alph. Vignier, not.), Jeanne-Élisabeth, feu Romain Mestral, C. G., et de Susanne Aubery. Elle testa le 5 janvier 1755 (J.-A. Rilliet, not.), et mourut le même mois ; 3) le 21 novembre 1755 (c^t du 12, Marc Fornet, not.), Marie-Susanne, fille de feu Charles Savornin, C. G., et de Catherine Dupuis (1). Elle testa le 21 novembre 1748 (Et. Fornet, not.).

(1) Marie-Susanne était sœur de Louis Savornin, capitaine en Hollande, et nièce du prof^r en d^t Vitriarius.

Louis Lagisse eut de la première femme :

1. François, né le 17 mars 1710, † le 21 juillet 1715.

Et de la seconde :

2. Marthe, née le 14 janvier, † le 12 juin 1755.

Branche cadette.

III. Sire Antonio Lagisi (troisième et dernier fils de Jérôme et d'Isabelle del Ponte), bapt. le 29 juin 1581, † le 14 janvier 1629. Conseiller du noble jeu de l'Arcagelet en 1624. Ép., le 9 avril 1609 (c^t du 31 octobre, J. Blondel, not.), Renée, fille de feu Vincent Carnaglio, de la « Rivière » de Gênes, B. G., et de Lucie Marquis. Le 1^{er} janvier 1629 (L^s Pyu, not.) il fit son testament dans lequel il montre des sentiments de haute piété et un vif attachement aux siens ; il laisse la tutelle de ses enfants à sa femme, à Marc Micheli, à Jean de Tudert, et à Antoine Oltramare, « ses bons amis et compères. » Renée Carnaglio testa le 19 juin 1640 (J. Vignier, not.), ayant eu de son mari :

1. Renée, bapt. le 7 octobre, † le 24 novembre 1610.
2. Jean, bapt. le 5 avril 1612, † de la petite-vérole, le 16 février 1620.

3. Daniel, qui suit.
 4. Marc, qui suivra Daniel.
 5. Madeleine, morte à un an et trois mois de la petite-vérole.
 6. Antoine, bapt. le 14 décembre 1620, vivant 1647.
 7. Renée, née le 25 mai 1623, † le 27 décembre 1672, fem., le 21 juin 1640 (c^t du 4 novembre, Isaac De Monthoux, not.), de Théodore, fils d'Étienne Cassin, C. G., et de Louise Turian.
 8. Didier, qui suivra Marc.
 9. Marie, née le 26 juillet 1628.
 10. Jeanne, morte âgée d'un an, le 14 août 1629.
- IV. Daniel Lagisi, bapt. le 31 mars 1614, † le 29 mai 1644. Ép., le 4 janvier 1638 (1) (c^t du 3 novembre, Is. De Monthoux, not.), Jeanne, fille de Jacob soit Jacques Ayme, C. G., et de Léa Chappuis, dont il eut :
1. Léa, née le 9, † le 12 octobre 1638.
 2. Léa, née le 6 octobre 1639, † le 1^{er} octobre 1676, s. a.
 3. Péronne, née le 27 janvier, † le 10 avril 1642.

(1) « D'autant que les gens de Monsieur le duc de Rohan avoyent esté chez luy masqués le jour de ses nopces et y avoyent daussé, le dit Daniel Lagisse l'ayant advoué, a esté condamné à vingt-cinq florins d'amende » (R. du C^t, du 20 janvier 1638).

4. Jean, né le 12 février, † le 9 mai 1645.
5. Jeanne, née le 12 mai 1644, † le 10 juillet 1719, fem., le 6 août 1672 (c' du 3, E. Morel, not.), d'Étienne, feu Etienne Mussard, C. G., et d'Élisabeth Puerari.

IV. Marc Lagigi, puis Lagisse, bapt. le 7 novembre 1616, † le 10 novembre 1666 (1). Ép., le 15 septembre 1642 (c' du 22 novembre, Is. De Monthoux, not.), Jeanne, fille de Pierre Blandin, l'ainé, C. G., et de défunte Marie Andrion. Cette dernière était fille de No. Jean Andrion, qui était fils du syndic No. Claude Andrion, et de Claudine Hugues, petite fille de Besançon Hugues, un des fondateurs de notre indépendance genevoise. Jeanne Blandin laissa à son fils Pierre-André Lagisse un domaine à Cara, près Genève, qui lui venait des Andrion, et un

(1) Son inventaire après décès indique, entre autres, les objets suivants : une grande quantité d'armes, mousquets, fusils, coutelas, hallebardes, épées, un arc, un canon ; des livres de droit, d'histoire, de géographie, des romans ; des gravures représentant les villes de Genève, Constantinople, Anvers et Lyon, en papier peint, et des planches en taille-douce, des peintures de déesses, de rois, de princes, du Paradis, etc. ; les portraits des pères et mère du défunt, de Sp. Pierre Blandin, avocat ; enfin des liasses de parchemins, de vieux papiers, d'actes de toutes sortes.

autre situé dans la même localité, appartenant aux Blandin, et procédé des Pécolat.

Marc Lagisse eut de sa femme :

1. Pierre, né le 4 octobre 1645, † à Venise en 1672, s. a.
 2. Marie, née le 30 septembre 1646, † de petite-vérole le 14 août 1648.
 3. Jacques, né le 7 septembre 1648, † le 7 mai 1664.
 4. Pierre-André, qui suit.
 5. Michel, né le 20 avril 1655.
 6. François, qui suivra.
 7. Louise, née le 1^{er} juillet 1662, fem., le 22 août 1682 (c^t du 21, B^d Grosjean, not.), d'Étienne Dentand cadet, chirurgien, ffeu Jean Dentand, C. G., et de Peronne Chastelain. Elle mourut veuve le 15 juin 1755, ayant testé le 8 mars 1731 (M^c Fornet, not.). Étienne Dentand était veuf de Jeanne Thellusson, et d'Andrienne Naville.
 8. Jean-Antoine, né le 27 juin 1665, vivant 1690.
- V. Pierre-André Lagisse, né le 22 septembre 1651, † le 24 juin 1707, avant testé le 22 (J. Fornet, not.). Ép., le 19 avril 1677 (c^t du 12, Comparet, not.), Catherine, ffeu Jacob Blandin, C. G., et de Marie Capitel. Elle testa le 21 juillet 1684 (G^l Grosjean, not.), et le 18 février

1704 (F. Joly, not.). Ils eurent pour enfants :

1. Pierre, qui suit.
2. Jacques-André, né le 29 juillet 1692, † le 8 avril 1697.

VI. Pierre Lagisse, né le 22 janvier 1678, † le 14 avril 1712 (1). Propriétaire du domaine de Cara. Ép., le 13 juin 1706 (c^t du même jour, Alph. Vignier, not.), Marie, fille de No. David Dentand, C. G., et de Marie de Benetia (2), dont il eut :

1. Marie, née le 25 juillet 1707, † le 30 décembre 1754, fem., le 22 août 1725, de Jean-Jacques, fils de Jean Deonna, d'Amsterdam, B. G., et de Judith Chenevière (c^t du 4, P. De Harsu, not.).
2. Jean-Louis, qui suit.
3. Louise, née le 6 septembre 1710, † le 17 février 1757, fem., le 22 février 1728 (c^t du 12 juin, P. De Harsu, not.), de Louis, fils d'Ur-

(1) Son inventaire après décès est considérable : au chapitre des titres et droits se trouvent une quantité d'actes d'achats, d'inventaires d'hoiries, de contrats de mariages, de testaments et codicilles, de partages et conventions, remontant au 16^me siècle, et provenus des familles Blandin et Andrion.

(1) Elle était fille de No. Denis de Benetia, de Dronier au marquisat de Saluces, et de Marie De Tournes. Cette deuxième alliance de Marie De Tournes a été omise à la page 186 du tome III des *Notices*.

bain Chenevière, C. G., et d'Élisabeth Benoit.
Elle devint propriétaire du domaine de Cara.

VII. Jean-Louis Lagisse, né le 21 avril 1709, † *ab intestat*, le 31 août 1766 ; son inventaire après décès est du 5 septembre. Il avait acquis peu après 1760, le domaine de l'auditeur Rilliet, situé à Montalègre sous Coligny (auj. campagne Brot). Ép., le 13 janvier 1752 (c^t du 15 décembre 1751, P. De Harsu, not.), Marie-Judith, f^{ve} Jean-Isaac Munier, b^e de Coppet, et de Jeanne De la Grange. Elle décéda *ab intestat*, ayant fait un codicille, le 15 novembre 1769 (Dunant, not.), et mourut le 13 janvier 1775, ayant eu de son mari :

1. François, qui suit.
2. Jeanne-Louise, née le 27 décembre 1756, † le 17 octobre 1802, s. a.
2. Jean-Louis, né le 14 septembre 1758. Fixé à Jonzieux, près St-Étienne en Forest.
4. Marie-Pernette, née le 14 septembre 1759, † *ab intestat*, le 3 novembre 1769, s. a.
5. Jean-François, né le 27 février 1741, † le 7 janvier 1777. Sous-officier, 1769 ; s. a.
6. Étienne-Jacob-Louis, qui suivra.

VIII. François Lagisse, né le 6 mai 1754, † le 30 mai 1811. Sous-officier 1761, officier major 1769, du CC, de 1782 à 1792, secrétaire de l'hôpital

et de la Chambre de Santé de 1770 à 1788. Propriétaire à Montalègre. Ép., le 24 avril 1774 (c^t du 19, J. Binet, not.), Jeanne-Louise-Catherine (1), fille de Jean Prevost, C. G., du CC, et de Catherine Des Prez. Elle mourut le 2 janvier 1815, des suites d'un incendie, ayant eu :

1. Jeanne-Catherine-Françoise, née le 11 février 1775, † le 27 décembre 1804, à la suite de couches, fem., le 19 juin 1800 (c^t du 7 juin 1799, G. Binet, not.), de François, fils de Sp. Jacob Vernes, C. G., pasteur, et de Marianne (2) Simonde.
2. Aimée-Susanne, née le 14 janvier, † le 14 mai 1781.

VIII. Étienne-Jacob-Louis Lagisse, né le 18 mars 1748, † le 26 juillet 1815. Ép., le 29 mars 1784 (c^t du 16, J.-P. Vignier, not.), Jeanne-Louise, fille de Jacob Babault, C. G., et de Pauline-Rose Dunant, laquelle décéda le 25 août 1815, ayant eu de son mari :

1. Jean-François, qui suit.

(1) Omise dans la généalogie Prevost, p. 278 du tome II des *Notices*.

(2) Omise aussi, dans la généalogie Simonde, p. 453 du tome III des *Notices*.

2. Jeanne-Étiennette, née en 1787, † le 29 juillet 1809.

IX. Jean-François Lagisse, né en décembre 1784, † le 7 juillet 1859. Ép., le 10 février 1819, Jeanne-Louise, fille de Pierre Rochonet, H. G., et de Marguerite Mercier. Elle décéda le 15 août 1851, s. e.

V. François Lagisse (fils de Marc et de Jeanne Blandin), né le 2 août 1658, † le 24 septembre 1724. Fixé à Mannheim. Pensionnaire de S. A. Electorale le prince Palatin. Ép., le 1^{er} décembre 1679, Danielle-Marie, ffeu Jacques Girod, du Crozet, au pays de Gex, et de Jeanne Jaquet (c^t du 28 avril 1680, Lenieps, not.), dont il eut : Jean-François, qui suit.

VI. Jean-François Lagisse, établi à Francfort où il mourut en 1751, épousa sa cousine germaine, Élisabeth, fille d'Étienne Dentand, C. G., et de Louise Lagisse, laquelle mourut, s. e., en 1770, ayant institué François Lagisse-Prevost son héritier (1).

(1) Jean-François Lagisse eut très probablement d'un premier mariage Sophie-Marie Lagisse, qui, née vers 1727, épousa par cont^e de mariage passé à Francfort s/M. le 18 octobre 1748, Pierre Duval, fils de Louis, C. G., et de Rosa Engel, fixé à Francfort, laquelle revint mourir au Petit-Sacconnex, près Genève, le 13 juillet 1759,

IV. No. Didier Lagisse (dernier fils d'Antoine, et de Renée Carnaglio), né le 15 décembre 1625, † le 20 novembre 1679, ayant testé le 17 (G. Grosjean, not.). Fixé pendant quelques années à Ispahan, où il devint conseiller du Roi de Perse ; du CC, 1675. Propriétaire d'un domaine à Céligny. Ép., le 13 décembre 1668 (c^t du 26, Lenieps, not.), Anne-Catherine, feu No. Louis de Sève, B. G., du CC, et de Madeleine Gallatin. Elle testa le 50 mai 1711 (Jⁿ Girard, not.), ayant eu de son mari :

1. Pierre, né le 16 février, † le 29 mars 1670.
2. Jean, qui suit.
3. Isaac, bapt. le 18 septembre 1675, † dans son domaine de Céligny, le 4 mai 1765, s. a., et ayant institué héritière sa nièce Jeanne-Esther Bordier, par son testament du 27 avril 1765, passé par devant Sp. Jacob Vernes, pasteur. Il avait fait une fondation de 50 écus blancs, soit 525 florins, pour l'établissement des prières publiques, à Céligny, les samedis qui précèdent les Communions. Il fit aussi un établissement dans cette église qui coûta 1176 florins.
4. Michel, né vers 1677, établi en Allemagne dès 1711, et marié en ce pays, où il a eu deux

à 32 ans. Elle est la tige d'une branche Duval, établie en Angleterre.

filles : a) Marie-Élisabeth Christiane, fem., à Cassel d'André-Henri de Voss ; b) Victoire-Charlotte, fem., à Cassel d'Ernest-Guillaume Bussius. Ces deux dames étaient veuves et vivaient à Dresde en 1764.

5. Andrienne-Jacqueline, née vers 1678, † le 10 avril 1735, laissant un testament olographe du 20 juin 1734, s. a.
6. Marguerite, née le 6 janvier 1679, morte le 17 juillet 1712, fem., le 6 août 1698 (c^t du 1^{er}, Et. Beddevole, not.), de Jacques, fils de Jacques Jaquet, C. G., et de Sara Mallet.
7. Domaine, né le 11 janvier 1680, posthume. Absent de Genève en 1711.

V. No. Jean Lagisse, né le 25 juillet 1674, † le 7 décembre 1733. Lieutenant d'enseigne en Flandre, puis à Genève en 1698 ; du CC, 1699 et 1704, capitaine dans la garnison 1701. Propriétaire à Céligny. Ép., le 1^{er} avril 1705, (c^t du 11 mars, Et. Beddevole, not.), Ève-Louise, ffeu No. Pierre Sarasin, C. G., contrôleur, et de défunte Anne-Gertrude de Popincuisen, dont il eut :

1. Isaac-Maurice, qui suit.
2. Jean-Jacques, né le 21 février 1708. Il se fixa vers 1735 à Cassel, où il fut nommé commissaire de police de la Haute Ville-Neuve, et où

il épousa (1) Marie, fille de Daniel Landré, et d'Anne Baudesson, dont il a eu Anne-Wilhelmine, née vers 1744, fem. de Jean-François-Jacques Rosat, de Paris, secrétaire de S. E. le marquis de Vérac, laquelle mourut à Crans (Vaud), le 12 mai 1799 (2).

3. Barthélemy, né le 27 mars 1710, † avant 1733.

4. Jeanne-Esther, née le 27 mars 1710, jumelle de son frère, fem. : 1) (c^t du 4 juin 1741, P. De Harsu, not^e), de messire Auguste-François de Valence, ancien capitaine de cavalerie en Provence, fils de Joseph, et de Marie de Castellane ; 2) le 5 février 1742, de François Lombard, fils de Joseph, de Manosque en Provence ; 3) le 1^{er} septembre 1757 d'Alexandre, ffeu Sp. Jacob Bordier, C. G., pasteur, et de Sara Grenus.

(1) Renseignements tirés de la collection manuscrite de Rilliet-Necker. — M. Edgar Quinet, dans la correspondance que nous eûmes à cette occasion avec lui en 1867, croyait que sa grand'mère Madame Rosat était fille d'Isaac Lagisse qu'il appelait chef du consistoire du grand-duc de Hesse, mais ses souvenirs étaient sur ce point en contradiction avec les renseignements tirés de l'état civil de Cassel.

(2) Voir une lettre de cette dame, qui devint l'aïeule d'Edgar Quinet, dans l'ouvrage *D'un siècle à l'autre*, par J.-B.-G. Galiffe, I, 149-151.

VI. Sp. Isaac-Maurice Lagisse, né le 13 octobre 1704.

Consacré ministre à Genève en 1729, il alla s'établir en 1755 à Cassel, où il fut nommé en 1757, par le roi de Suède, inspecteur des églises françaises de Hesse, premier pasteur de celles de Cassel, et chapelain de la Cour. « Il eut le bonheur, dit une inscription placée sur son portrait, de célébrer trois Jubilés, savoir : en 1785, celui du Refuge des Français dans la Hesse, après la Révocation de l'Édit de Nantes, celui de la cinquantième année de son ministère à Cassel, et vers la fin de 1787, celui de la cinquantième année de son mariage. » Il mourut en chaire le 18 janvier 1788, au moment où il achevait de prononcer un sermon sur le texte : « *Que je meure de la mort du juste!* »

Isaac Lagisse, épousa à Cassel en 1737, Jeanne-Susanne, fille de Daniel Landré, et d'Anne Baudesson, sœur de sa belle-sœur, dont il eut pour fils unique :

Jean-François, qui suit.

VII. Jean-François Lagisse, né à Cassel, le 31 mai 1741, † le 2 janvier 1809. Notaire, secrétaire de la Chambre du commerce. Ép. Marie-Pauline, morte le 10 mai 1851, fille de Maurice Collignon, d'Amsterdam, et de demoiselle d'Estré, dont il eut :

1. Maurice-Isaac, qui suit.
2. Suzette-Friederica, née le 9 août 1789, † le 5 mai 1856, fem. de Franz Pfeiffer, conseiller intime, directeur en chef de la police, puis de la Chambre des impôts à Cassel.
3. Henri-Alexandre, qui suivra.

VIII. Maurice-Isaac Lagisse, né le 9 septembre 1788, † le 10 juillet 1855. Capitaine dans le premier régiment d'infanterie de l'électorat de Hesse. Ép. Christiana-Marie-Caroline, fille de Georges Zoll et de Sophie Hohenstein, dont il eut :

1. Franz, qui suit.
2. Marie-Pauline, née le 29 août 1854, fem. du major Wilhelm Osterwald.
3. Karl, qui suivra.

IX. Franz Lagisse, né le 19 février 1827, † le 7 septembre 1879. Fixé à Valdivia au Chili. Ép. à Valdivia, Panchetta, fille de Perez des Arches, dont il a eu :

1. Maria Loretta.
2. Lorenzo, † le 11 avril 1880. .

IX. Karl Lagisse, né le 24 août 1858. Fixé à Lorch sur le Rhin. Ép. Augusta, fille de Philippe Rath, et de Wilhelmine Diefenbach, dont il a eu :

1. Friedrich, né le 14 novembre 1873.
 2. Louis, né le 26 septembre 1875.
 3. Hélène, née le 28 septembre 1876.
 4. Marie, née le 12 septembre 1878.
 5. Rose, née le 3 mars 1880.
 6. Caroline, née le 18 août 1881.
-

VIII. Henri-Alexandre Lagisse, né à Cassel le 20 mars 1796, † en 1870. Membre du Conseil de Justice à Cassel. Ép., le 19 décembre 1821, Caroline, fille d'Henri Bennecke, d'Amsterdam, et de Marie Schmidt, dont il a eu pour fils unique :

Henri-Théodore, qui suit.

IX. Henri-Théodore Lagisse, né à Cassel, le 29 novembre 1831. Fixé à Soutra (Hesse-Nassau). Ép. à Rothenburg (électorat de Hesse), Marie, fille d'Henri Eisenach, docteur, et de Georgine Leik, dont il a :

1. Marie-Caroline, née le 10 mai 1864.
2. Adolphe, né le 18 juillet 1865.
3. Élisabeth, née le 16 septembre 1867.
4. Théodora-Agnès-Ferdinande, née le 8 décembre 1872.

Non classés : Jeanne Lagisse, fem. de Daniel Ber-

trand, H. G., morte à 50 ans le 29 février 1644. — Françoise Lagisse, veuve de Théophile Bouveron, de Manas, en Dauphiné, morte à 60 ans, le 4 février 1694. — Élisabeth de Lagisse, fem. de David Pelon, feu David, du Vigan en Cévennes, H. G., ayant habité d'abord à Livourne, décédé à Genève, à 90 ans, le 14 mai 1768, père et mère de Nicolas-Charles, né à Berne, de Julie, fem. de Pierre Gravier, et de Jeanne-Marie, fem. de Vincent Charton, C. G.

L. D.-V.

LYANNA

Cette famille ne compte actuellement plus aucun représentant mâle à Genève, où elle a cependant été fort nombreuse aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles.

Un grand nombre de familles genevoises y remontent par leur ascendance féminine, ce qui nous a engagé à établir cette généalogie.

L'orthographe du nom a beaucoup varié (Leana, Lianna, Liannat, Liannaz, Lyannaz, Lienna, Lienne, etc.) et il est souvent fort difficile de le différencier de celui d'une famille Liena (et plus tard Lienne), d'origine lucquoise et qui fut aussi admise à la bourgeoisie à Genève.

En outre, un grand nombre des enfants Lyanna sont nés ou morts à la campagne, en particulier à Ségzegnin, terre de Saint-Victor, où la famille possédait un domaine dès le commencement du XVII^{me} siècle et jusqu'à la fin du XVIII^{me} ; d'autres ont été baptisés à Cartigny, Chancy, Vandœuvres, etc. ; paroisses dans lesquelles étaient fixées des branches de la famille.

Il y a donc forcément des lacunes provenant de ce que les registres de la campagne pour le XVII^{me} siècle font souvent défaut ; on peut quelquefois y suppléer au moyen des actes de notaires.

Armes : Deux cœurs accolés et liés ; en chef, trois fleurs d'œillet, tigées et feuillées, mouvant du cœur de l'écu ; en pointe, un croissant surmonté d'une étoile. Émaux inconnus.

Ces armes se voient au testament, en date du 3 décembre 1675, de Jacob Lyanna allié Argoud (Collection des testaments en portefeuille.)

I. François Lyanna, de Copponex, au mont de Sion, fut père de :

1. Rolet, qui suit.
2. André, qui suivra.
3. Claude.
4. Pernette, femme de Michel Cartier, de Copponex.

II. Rolet Lyanna, reçu H. G., le 30 octobre 1572 ; fut ensuite reçu B. G., le 15 octobre 1576, avec son frère André.

Ép. Clauda....., laquelle mourut le 24 avril 1612 ;
il fut père de :

1. Joseph, baptisé 12 juin 1575.
2. Marie, baptisée 28 juillet 1577.
3. Marie, baptisée 24 avril, † 4 juin 1580.
4. André, qui suit.
5. Marie, baptisée 11 juillet 1591.

III. André Lyanna, né 3 mai 1582, † 22 décembre
1614.

Ép., 26 janvier 1606, Bernarde Golliet, feu Jean,
de Boringe, H. G., et de Jeanne Genod (c^t Pierre
Blondel, not^e, 1606) ; dont il eut :

1. Mauris, né 15 janvier 1608, † 9 mai 1611.
2. Jacques, né 21 août 1610, † 9 décembre 1615.
3. Susanne, née 31 janvier, † 8 septembre 1615.

II. André Lyanna, † 28 décembre 1589 (56 ans en-
viron) ayant testé le 19 septembre 1586, dev^t
M^e Michel Try, not^e, et le 22 décembre 1589,
dev^t M^e Pierre Delarue, not^e ; il fut reçu B. G.,
le 15 octobre 1576, avec son frère Rolet.

Ép., 29 décembre 1577, Nicolarde Delorme, fille
de Martin (c^t Jacques Cusin, not^e, 1577) ; elle
avait déjà été mariée à Claude David et à
Julien Baudit, B. G. ; devenue veuve d'André
Lyanna, elle se remaria le 5 mars 1592 à Jac-

ques Cougnard, H. G., lequel, au contrat de mariage Siccard-Lyanna, est dit B. G. et notaire. André Lyanna en eut :

1. Pernelle, née 18 septembre 1579, † 17 novembre 1613, ayant testé le 4 avril 1597 et le 4 mai 1599, dev^t M^e Étienne De Monthoux, not^e, et le 28 septembre 1611, dev^t M^e Ét^e Revilliod, not^e; femme : 1) de Pierre Siccard, C. G. (c^t Jean Dupont, not^e, 1594) ; 2) 4 mars 1610, de Jacques de la Fléchère, B. G.

2. Jeanne, née 3 mars, † 5 mai 1582.

3. Marie, née 22 août 1585, † 19 mai 1642; femme, 1^{er} février 1605, de Jean Perréal, C. G. (c^t Isaac Donzel, not^e, 1605).

4. Jacques, qui suit.

5. Pierre, qui suivra.

6. Jeanne, née 10 mars, † 24 octobre 1590.

III. Jacques Lyanna, né 12 février 1585.

Ép., 9 mars 1619, Michée de Foncenex, feu André ; dont il eut :

1. Jacques, qui suit.

2. Jean, qui suivra.

IV. Jacques Lyanna, baptisé 10 septembre 1624.

Ép., 16 juin 1644, Françoise Chabrey, feu Étienne, C.G., et de Guillaume Destraz ; devenue veuve, Françoise Chabrey se remaria à Henri Gradelle, C. G., ainsi que cela résulte d'un acte, à

la date du 5 novembre 1650, dans les minutes de M^e Bernard Grosjean, not^e ; le dit acte mentionne que le contrat de mariage des époux Lyanna-Chabrey avait été passé le 8 décembre 1644, dev^t M^e George De Villette, not^e, mais les minutes du dit not^e manquent pour cette année-là.

IV. Jean Lyanna, né 2 juillet 1627, † 50 novembre 1706 ; testa le 4 mai 1697, dev^t M^e Ésaïe Morel, not^e, et le 20 juillet 1704 (collection des testaments en portefeuille) dev^t Veillard, greffier du Chapitre.

Ép., 21 décembre 1667, Pernette Espagne, feu Pierre, C. G. ; dont il eut :

1. Charlotte, née 15 avril 1669, † 8 avril 1732 ; femme, 18 février 1694, d'Adam Martin, de Château d'Oex (c^t Ésaïe Morel, not^e, 1694).
2. Susanne, née 11 octobre 1670, † 10 mars 1742 ; femme : 1) 13 mars 1706, de Jean-Jacques Charbonnier ; 2) 7 novembre 1718, de No. Marc Sarasin, C. G. (c^t Louis Pasteur, not^e, 1718).
3. Étienne, baptisée 29 septembre 1672, † 26 mars 1702.
4. Marie-Madelaine, jumelle, baptisée 29 septembre 1672, † 2 juillet 1752 ; femme, 29 sep-

tembre 1708, de François Ribaud, H. G. (c^t Alph^{se} Vignier, not^e, 1708); elle testa le 19 janvier 1719, dev^t M^e Jⁿ Ant^o Rilliet, not^e, et le 24 juin 1727, dev^t M^e L^s Veillard, not^e.

5. Augustin, qui suit.

V. Augustin Lyanna, né 6 avril 1676, † 23 décembre 1744.

Èp., 15 décembre 1708, Jeanne-Marie Rossard, fille de Pierre, « de la duché d'Orléans » (c^t Alph^{se} Vignier, not^e, 1708); dont il eut :

1. Jaqueline-Antoinette, née 18 septembre 1709, † 21 avril 1778; femme : 1) 15 novembre 1731, de Jean-Jacques Rambosson; 2) 11 juin 1746, de Louis Gros.

2. Michel, qui suit.

3. Jean, né 14 septembre 1713, † 1^{er} novembre 1715.

4. Jean-François, né 29 décembre 1715, † 20 juillet 1718.

5. Marie-Madelaine, née 1^{er} mars 1719, † 12 mai 1780, ayant testé dev^t M^e Et^e Fornet, not^e, le 12 mai 1768; femme, 4 janvier 1739, de Jean-Antoine Deléamont, N. G. (c^t L^s Veillard, not^e, 1738).

6. Marc, qui suivra.

7. Jean-Louis, qui suivra.

VI. Michel Lyanna, né 16 novembre 1711, † 17 janvier 1785.

Ép. 7 juin 1738, Jaqueline, fille d'Augustin Cottonnet, C. G., et de Pernelle Santoux (c^t Louis Veillard, not^e, 1738); dont il eut :

1. Pernelle-Augustine, née 14 mai 1759, † 8 octobre 1800 ; femme, 24 avril 1774, de Jean Zacharie Filliol, C. G. (c^t J.-P. Vignier, not^e, 1774).
 2. Susanne-Éléonore, née 21 janvier 1742, † 18 mars 1778 ; femme, 25 avril 1774, de Jean-André Marchand, C. G. (c^t J.-P. Vignier not^e, 1774).
-

VI. Marc Lyanna, né 21 janvier 1721, † 19 novembre 1779.

Ép., 24 juillet 1753, Madelaine Thoire, s^{eu} Isaac, N. G., et de Jeanne-Pernelle Mare (c^t Marc Vignier, not^e, 1753); dont il eut :

1. Isaline, née 2 avril 1759, † 10 mars 1769.
 2. Marie, née 5 mai 1761, † 4 octobre 1762.
 3. Anne-Françoise, née 18 avril 1765, † 19 décembre 1783 ; femme, 16 mars 1785, de Jean-Louis Bulet, C. G. (c^t J.-L. Duby, not^e, 1783).
-

VI. Jean-Louis Lyanna, né 27 décembre 1726, † 9 février 1768.

Ép., 23 janvier 1757, Marie Jaquet († 4 septem-

bre 1809), feu Michel, C. G., et d'Anne Segond (c^t Jean Vignier, not^e, 1757) ; dont il eut :

1. Michée, née 12 janvier 1758, † 5 novembre 1818.
2. Jean-Gabriel, né 24 septembre 1761, † 5 février 1830, s. a.

III. Pierre Lyanna, né 16 septembre 1587, † 14 avril 1632.

Ép., 3 juin 1604, Jeanne Cougnard († 17 février 1643), feu Jacques ; dont il eut :

1. Élisabeth, † 25 mars 1638 (22 ans), ayant testé le 17 février 1638, dev^t M^e Claude Cherrot, not^e, et le 24 mars 1638, dev^t M^e Bernard Vautier, not^e ; femme, 20 août 1637, de Jacques Jaquet, C. G.
2. Jeanne, née 26 décembre 1606, femme d'Isaac Destalla, d'Onex (c^t Bernard Vautier, not^e, 1650).
3. Louis, qui suit.
4. Jean, qui suivra.
5. Pernelle, baptisée 13 juin 1619.
6. Marguerite, baptisée 8 octobre 1621, femme, 23 janvier 1642 de Jean Goy (c^t Bernard Vautier, not^e, 1641).
7. Jacob, qui suivra.

IV. Louis Lyanna, né 4 juin 1610.

Ép., Pernelle Destalla, fille de Pierre, d'Onex (c^t Isaac De Monthoux, not^e, 1634); dont il eut :

1. Pernelle, baptisée 6 mai 1635, femme, de Jacob Bordier, C. G.
2. Anne, baptisée 12 juin 1636.
3. Isaac, qui suit.
4. Jacob, né 25 juin 1643.
5. Jean-Jacques, né 18 août 1644.
6. Pierre, né 14 avril 1646.
7. Anne, née 25 février 1649.
8. Jean, baptisé 9 juin 1650.

V. Isaac Lyanna, né 15 février 1639 ; testa le 12 mai 1684, dev^t M^e Boymond, not^e ducal : son inventaire après décès fut dressé le 12 juin 1684.

Ép., Jeanne-Françoise Villiet, fille de Jean-Pierre, bourgeois de Gex, et de Jeanne Jacob (c^t Sam^t Lenieps, not^e, 1668); devenue veuve, Jeanne-Françoise Villiet se remaria à Jérémie Monthion, C. G. (c^t Jacques De Harsu, not^e, 1695). Isaac Lyanna en avait eu :

1. Jean-Pierre, qui suit.
2. Isaac, baptisé 4 septembre 1670.
3. Pernelle, testa le 27 juin 1690, dev^t M^e Jean Fornet, not^e, et mourut le 16 février 1702 (50 ans); femme, 29 octobre 1689, d'Ami Massé, C. G. (c^t Franç^s Joly, not^e, 1689).

4. Anne, baptisée 2 décembre 1673, † 19 septembre 1719 ; femme d'Abraham Joly, B. G. (c^t Franç^s Joly, not^e, 1695). Le 16 août 1695, elle fit son testament mutuel avec son mari dev^t M^e Guill^e Monard, not^e.
5. Pernelle-Aimée, née 30 août 1676, † 21 décembre 1744 ; femme, 21 août 1697, de Jean-Antoine Dunant, C. G. (c^t Franç^s Joly, not^e, 1697).
6. Judith, baptisée en décembre 1678, † 5 février 1758 ; femme, 26 septembre 1699, de Pierre Caillatte, C. G. (c^t Franç^s Joly, not^e, 1699).
7. Catherine, baptisée 1^{er} avril 1681.
8. Georges ; son testament fait le 29 mai 1700, dev^t M^e Jean Fornet, not^e, fut homologué le 18 mai 1707.

VI. Jean-Pierre Lyanna, né 5 mai 1669, † à Sézegnin, le 26 mars 1728.

Ép., 22 juin 1695, Madelaine Massé († à Sézegnin, le 21 juin 1747), feu Pierre, C. G., et de défunte Esther Des Prez (c^t Franç^s Joly, not^e, 1695) ; dont il eut :

1. Jeanne-Françoise, née 11 octobre 1694, † à Athenaz, le 12 janvier 1768 ; femme, 3 avril 1721, de Jacques-Étienne Lyanna, C. G.
2. Louise, baptisée 9 août 1696, † à Sézegnin, le 10 juillet 1771.

3. Jacob, baptisé 25 juillet 1697, † à Sézegnin, le 22 avril 1730.
 4. Étienne, qui suit.
 5. Louis, né 8 février 1703, † à Sézegnin, le 23 février 1762.
 6. Angélique, née 24 janvier 1706.
 7. Madelaine, baptisée 7 mars 1710, † à Russin, le 28 juillet 1784 ; femme, 30 avril 1740, de Jean Godet, C. G., commissaire d'extentes (c^t L^s Veillard, not^e, 1740).
 8. Marguerite, née 5 juin 1712, † à Avully, le 2 novembre 1778 ; femme, 29 septembre 1752, de Jean Nourrisson, C. G.
- VII. Étienne Lyanna, né 12 juin 1700, † 1^{er} avril 1773, ayant testé à Sézegnin, le 3 février 1775 dev^t M^e Ribbaz, not^e.
- Ép. : 1) 17 juillet 1736, Anne Lyanna († 5 mai 1740), fille de Jean-Louis, C. G., et d'Aymée Mégard (c^t J.-F. Goy, not^e, 1736) ; 2) 20 mars 1742, Élisabeth Maudry, ffeu Bernard, C. G., et de Pernelle-Esther Lyanna. Elle testa dev^t M^e Marc Vignier, not^e, le 4 mars 1751.

Il eut de la première :

1. Sara, née 3 novembre 1737.
2. Louise-Madelaine, née 20 décembre 1739, testa le 4 octobre 1797, à Sézegnin, dev^t Sp^e P. Bourrit, pasteur de Chancy.

Et de la seconde :

3. Jeanne-Pernette-Esther, née 14 mars 1743, † 22 mars 1786.
 4. François, né 13 février 1744.
 5. Bernard, qui suit.
 6. Élisabeth, née 29 mai 1746.
 7. Marianne, née 5 septembre 1747, † 27 février 1813; femme, 18 août 1771, d'Antoine Gibot, C. G. (c^t J.-F.-J. Richard, not^e, 1771).
 8. Jean-Antoine, qui suivra.
 9. Étienne, qui suivra.
- VIII. Bernard Lyanna, né 26 mars 1745, † 2 octobre 1815.
- Ép., 27 avril 1777, Louise-Susanne Rey († 17 janvier 1812), fille de Daniel, B. G., et de Sara Moré (c^t J.-F.-J. Richard, not^e, 1777, et confession en mariage, Jean Janot, not^e, 1795); dont il eut :
1. Un fils mort-né, 30 janvier 1778.
 2. Louise, née 14 juin 1779, † 11 avril 1857; femme de Georges-Antoine Cabrit (c^t Jean Janot, not^e, 27 brumaire an VIII).
 3. Tiennette - Madelaine, jumelle, née 12 avril 1784, † 15 novembre 1786.
 4. Jean-Louis, qui suit.
- IX. Jean-Louis Lyanna, né 12 avril 1784, † à Marseille, en 1855.

Ép., 3 mai 1826, Anne (dite Aline et Adeline) Aulagnier († 4 avril 1868), fille d'André et de Clermonde Farjon ; dont il eut :

1. Georgine-Louise.
2. Françoise-Adèle.

VIII. Jean-Antoine (dit aussi Jean-Antoine-René) Lyanna, né 10 février 1749, † 9 novembre 1819.

Ép., 18 février 1781, Charlotte Bagaud († 4 août 1826), fille de Jean-Pierre, H. G., et de Jeanne-Louise Blanc (c^t Jean Janot, not^e, 1781) ; dont il eut :

1. Jean-Louis, qui suit.
2. Jean-François-Louis, né 26 mai 1784.
3. Un fils mort-né, 3 février 1787.
4. Pierre, né 23 juin 1788, † 28 janvier 1789.
5. Jeanne-Madelaine, née 26 juin 1790.
6. Jean-Étienne, né 10 mars 1792, † 12 juillet 1854, s. a.
7. Jeanne-Pernette, née 17 avril 1793, † 29 avril 1823.
8. Jeanne-Marie-Madelaine, née 15 août 1794.
9. Jean-Louis-Élie, né 8 septembre 1796, † 9 novembre 1797.
10. Jeanne-Louise, née 24 août 1798.

11. Charlotte-Antoinette, née 19 mai 1801.

12. Jean-Gabriel-Ami, né 25 décembre 1802, †
27 août 1803.

IX. Jean-Louis Lyanna, né 5 décembre 1781, †
15 octobre 1838.

Ép., 12 juillet 1813, Élisabeth Brandt, († 2 février
1862), fille de Frédéric et d'Élisabeth Robert :

dont il eut :

1. Frédéric-Charles, né 18 décembre 1815, † à
Alger, le 1^{er} décembre 1841.

2. Julie-Sophie, née 1^{er} septembre 1826, † 18
février 1879.

3. Louis-Édouard, qui suit.

X. Louis-Édouard Lyanna, né 17 septembre 1831,
établi au Nébraska (États-Unis d'Amérique) ;
marié et père de :

1. Julie.

2. Louise.

3. Frédéric, † en bas âge.

4. Un fils.

VIII. Étienne Lyanna, né 10 mars 1750.

Ép., 1) Lisette Stocky, de Nyon ; 2) Jeanne-Mar-
guerite Robert, fille de Jonas-Pierre, d'Auver-
nier, près Neuchâtel.

Il eut de la première :

1. Jean-Gabriel, qui suit.

Et de la seconde :

2. Jean-François, né 30 octobre 1787.

3. Jean-Aimé, né 3 mars 1795.

IX. Jean-Gabriel Lyanna, né 26 novembre 1783.

Ép., en 1816, Susanne-Angélique Golay, fille de Jean-Georges et de Jeanne-Louise Piguet ; dont il eut :

1. Jean-Christian, né 2 décembre, † 4 décembre 1816.

2. Frédéric, né 27 mars, † 31 mars 1818.

3. Jeanne-Augustine.

IV. Jean Lyanna, né 10 juin 1615, fit avec sa femme un testament mutuel, le 21 février 1666, dev^t M^e Falquet, not^e ducal ; il fit en outre son testament clos, à Sézegnin, en date du 5 août 1678, superscrit par M^e François Saultier, not^e ducal, homologué le 14 avril 1692.

Ép., 16 juin 1659, Françoise Pattey († vers 1684), fille de Samuel, C. G., et de Jeanne Pichard (c^t Bernard Vautier, not^e, 1640) ; dont il eut :

1. Pernelle, née 24 septembre 1641, † 25 mai 1725 ; femme : 1) 7 février 1664, d'Odet Couronne, B. G. (c^t Sam^l Lenieps, not^e, 1664 et confession en mariage, même not^e, 1670) ; 2) 25 août 1672, d'Antoine Joly, C. G. (c^t Jacques De Harsu, not^e, 1675).

2. Anne, née 26 mars 1643, † 12 décembre 1712, ayant testé le 4 février 1711, dev^t M^e Foëx, not^e ducal ; femme, 4 novembre 1666, d'Abraham Joly, C. G. (c^t Sam^t Lenieps, not^e, 1668 et confession en mariage, J.-P. Charton, not^e, 1697).

3. Pierre, qui suit.

4. Jacob, né 4 août 1648, } probablement
5. Denys, né 15 décembre 1651, } morts avant
6. Samuel, } 1678.

V. Pierre Lyanna, né 7 octobre 1646, † à Sézegnin, le 14 mai 1729, ayant fait son testament clos en date du 7 août 1725, superscrit par M^e G^{se} Grosjean, not^e.

Ép., Marguerite Massé, fille de Pierre, C. G., et de Jeanne D'Ogny ; elle testa le 25 décembre 1718, dev^t M^e Jean Girard, not^e ; Pierre Lyanna en eut :

1. Pernelle-Esther, † 8 février 1751 (75 ans) ; femme de Bernard Maudry, C. G. (c^t Franç^s Joly, not^e, 1697).

2. Jean-François, né 30 novembre 1680.

3. Sara, née 12 janvier 1682.

4. Andrienne, née 29 janvier 1683, † 26 octobre 1706 ; femme, 14 octobre 1705, de M^e Marc Fornet, C. G., notaire (c^t F^s Joly, not^e, 1705). Elle testa dev^t M^e Alph^{se} Vignier, not^e, le 26 juin 1704.

5. Jacques, qui suit.
 6. Espérance, née 22 septembre 1685, † 28 décembre 1756; femme, 28 mars 1706, de David Roman, B. G. (c^t Jean Fornet, not^e, 1706).
 7. Marie-Madelaine, née 12 février 1687.
 8. Pernelle, baptisée 18 septembre 1688.
 9. Ami, baptisé 16 décembre 1689.
 10. Marguerite, née 11 février 1691.
 11. Jean-Robert, né 15 mai 1692.
 12. Jacques-Étienne, qui suivra.
 13. Marie, née 29 décembre 1694, † 9 février 1777; femme, 14 mars 1715, de David Mercier, C. G. (c^t Marc Fornet, not^e, 1715).
 14. Marguerite, baptisée 19 mai 1696, † 25 décembre 1718.
 15. Jacques, né 11 avril 1698.
 16. Hélène, baptisée 19 décembre 1699; femme, 17 décembre 1720, de Jacques Massé, C. G.
 17. Jacob, qui suivra.
- VI. Jacques Lyanna, † à Avully, le 7 décembre 1760 (75 ans), ayant testé le 8 février 1760, dev^t M^e Et^e Fornet, not^e.
- Ép. Susanne-Marie de Rutté († à Avully, le 21 décembre 1737), fille de David, bourgeois de Berne, secrétaire baillival de Buchsée, et de Jeanne D'Aulte (c^t Marc Joly, not^e, 1715); dont il eut :

1. Susanne - Marie - Dorothée, baptisée 25 août 1714.
 2. Pierre, qui suit.
 3. Jean-Louis, qui suivra.
 4. François, né 4 juin 1721.
 5. Georges-Aimé, né 26 février 1725.
 6. Anne-Jacqueline, née 8 juillet 1726, † 25 février 1805 ; femme, 11 décembre 1746, de Jacob Pougneau (c^t George Grosjean, not^e, 1746). Elle testa le 24 octobre 1747, dev^t M^e J.-L. Delorme, not^e.
 7. Andrienne, née 15 juillet 1729.
 8. Gabriel, né 29 août 1750.
 9. Dorothée, née 26 septembre 1755.
- VII. Pierre Lyanna, né 15 septembre 1716, † à Avully, le 7 novembre 1759.
- Ép., 18 avril 1750, Susanne-Marie Lyanna († 26 janvier 1801), f^{eu} Jacques-Étienne, C. G., et de Jeanne-Françoise Lyanna (c^t Et^e Fernet, not^e, 1750) ; dont il eut :
- Jacques, qui suit.
- VIII. Jacques Lyanna, né 15 juillet 1752 ; son testament olographe en date du 17 janvier 1807, fut homologué le 14 mai de la même année.
- Ép., 28 avril 1788, Marie Cougnard († 13 août 1805), fille d'Abraham et de Susanne Cougnard (c^t J.-A. Chenaud, not^e, 1787).
-

VII. Jean Louis Lyanna, né 19 décembre 1719, † à Avully, le 5 mai 1785 ; ayant testé dev^t M^e J.-P. Vignier, not^e, le 23 février 1784.

Ép., 10 février 1750, Anne-Marie Binet, fille de Zacharie, C. G., et d'Élisabeth Gignoux (c^t Jean Vignier, not^e, 1755 ; et confession en mariage, J.-L. Choisy, not^e, 1770). Elle testa le 22 avril 1792, dev^t M^e Jean Janot, not^e, et mourut le 8 juin 1799 ; Jean-Louis Lyanna en eut :

Élisabeth, née et morte en 1750.

VI. Jacques-Étienne Lyanna, † à Athenaz le 5 octobre 1743, ayant testé le 30 septembre 1736, dev^t M^e Marc Vignier, not^e.

Ép., 5 avril 1721, Jeanne-Françoise Lyanna († 12 janvier 1768), fille de Jean-Pierre, C. G., et de Madelaine Massé (c^t George Grosjean, not^e, 1721) ; dont il eut :

1. Pernelle née 10 novembre 1721, † à Avully, le 6 avril 1792, ayant testé le 5 mai 1782, dev^t M^e F.-G. Butin, not^e.
2. Louise, née 1^{er} septembre 1725, † 12 novembre 1765 ; femme, 15 septembre 1748, d'André Janot, H. G. (c^t Marc Vignier, not^e, 1748).
3. Susanne-Marie, née 12 mai 1726, † 26 jan-

- vier 1801 ; femme, 18 avril 1750, de Pierre Lyanna, C. G. (c^t Et^e Fornet, not^e, 1750).
4. Jeanne-Françoise, née 30 mars 1728, † à Avully, le 10 juin 1784, ayant fait son testament clos, superscrit par M^e J.-F.-J. Richard, not^e, le 3 mai 1770.
5. Françoise, née 8 novembre 1730, † 1730.
6. Charlotte, née 25 octobre 1731, † 23 novembre 1776, ayant testé le 1^{er} décembre 1775, dev^t M^e Henry De Chaulmontet, not^e royal.
-

VI. Jacob Lyanna, né 8 juin 1701, † à Sézegnin, le 17 mai 1754.

Ép., 21 janvier 1731, Susanne Ritter († 24 février 1788), s^{eu} Pierre-Louis, C. G., et de Gasparde Cognard Du Fossé (c^t J.-F. Goy, not^e, 1731) ; dont il eut :

Jean-Pierre, qui suit.

VII. Jean-Pierre Lyanna, né 31 mars 1732, † 5 janvier 1799 ; son testament fait dev^t M^e Gab^l Binet, not^e, fut homologué le 19 nivôse au VII.

Ép., 1^{er} avril 1764, Charlotte-Catherine Lantelme † 30 juin 1813, s^{eu} Henry, B. G., et de Jeanne-Madelaine Lombard (c^t J. Binet, not^e, 1764) ; dont il eut :

Jean-Pierre, † à 4 jours, le 30 octobre 1775.

IV. Jacob Lyanna, né 15 novembre 1624, † 5 décembre 1675, testa le 20 mai 1661, dev^t M^e Jacq^s Vautier, not^e; le 5 décembre 1675, il fit son testament clos, superscrit par M^e Jacques De Harsu, not^e, et homologué le 14 décembre 1675 (collection des testaments en portefeuille).

Ép., 5 janvier 1645, Michée Argoud († 4 septembre 1704), fille de Jean, C. G., et de Michée Guainier (confession en mariage Louis Pasteur, not^e, 1672, mentionnant leur contrat de mariage en date du 24 décembre 1644, dev^t M^e De Villette, not^e, dont les minutes manquent pour cette année); Jacob Lyanna en eut :

1. Jean, qui suit.
2. Louis, qui suivra.
3. Françoise, née 11 novembre 1648, † 29 avril 1719, ayant testé le 8 juillet 1669, dev^t M^e Bernard Grosjean, not^e; femme, 1^{er} novembre 1668, de Samuel Deville, C. G. (c^t Sam^l Lenieps, not^e, 1668).
4. Jacques, né 15 octobre 1650.
5. Esther, née 9 novembre 1651, † 12 avril 1685; femme, 23 juin 1676, d'Antoine Duet, C. G. (c^t L^s Pasteur, not^e, 1676).
6. Pierre, qui suivra.
7. Jacob, né 25 juillet 1655, † 29 janvier 1715.
8. Une fille mort-née, 16 avril 1658.

9. Susanne, baptisée 13 mars 1659, † 16 janvier 1682; femme, 19 février 1677, de Gédéon Moilliet, C. G.
10. Michée, née 27 janvier 1661, † 14 février 1725, ayant testé le 15 mai 1681, dev^t M^e Sam^l Lenieps, not^e; femme, 21 septembre 1680, d'André Rittel, C. G. (c^t Sam^l Lenieps, not^e, 1680, et confession en mariage, même not^e, 1681).
11. Étienne, qui suivra, }
 12. Pierre-André, qui suivra, } jumeaux.
13. Marie, née 17 juillet 1664, † 27 août 1685; femme, 8 avril 1684, de Jean Conrad Berguer, H. G. (c^t François Joly, not^e, 1685). Elle testa le 29 juillet 1685, dev^t le dit notaire.
14. Jean-François, qui suivra.
15. Susanne, née 25 mai 1669, † 25 janvier 1670.
16. Michel, né 29 juin 1675, † 1691.
- V. Jean Lyanna, né 21 novembre 1645; son inventaire après décès fut dressé le 15 juillet 1698. Ép., 10 janvier 1675, Louise Gentil (laquelle se remaria à Pierre Delorme), fille de Pierre, C. G., et d'Élisabeth Caillatte (c^t Jacques De Harsu, not^e, 1675); dont il eut :
1. Pierre, qui suit.
 2. Jeanne, née 6 décembre 1679; paraît être celle qui fut mariée à Pierre Delorme.

3. Jean Simbert, baptisé 1^{er} mars 1691.

4. André, baptisé 27 novembre 1692, † 18 juin 1717.

5. Pierre, baptisé en 1695.

VI. Pierre Lyanna, † 20 février 1758 (62 ans).

Ép., 28 juillet 1715, Catherine Bourgoïn, fille de Paul, de Sancerre, en Berry (c^t Marc Fornet, not^e, 1715). Elle testa dev^t le dit notaire, le 17 mai 1718, et son testament fut homologué le 16 novembre 1754 ; Pierre Lyanna en eut :

1. Susanne, née 7 février 1716.

2. Jean-Gabriel, qui suit.

3. Ami-Antoine, né 11 mai, † 25 mai 1725.

VII. Jean-Gabriel Lyanna, né 18 mai 1718, † 25 août 1784.

Ép., 11 octobre 1759, Jeanne-Andrienne Roux († 6 décembre 1750), feu Jacques, B. G., et de Marie-Jeanne-Louise Huaut (c^t G^d Reclan, not^e, 1759) ; elle testa devant M^e Et. Fornet, not^e, le 12 février 1744 ; Jean-Gabriel Lyanna en eut :

1. Jean-Jacques, né 21 juin, † 1^{er} août 1744.

2. Susanne, née 31 août 1745, † 29 mars 1805 ; testa dev^t M^e C. G. Flournois, not^e, 1769 ; femme 18 juin 1769, de Nicolas Potterat, N. G. (c^t J.-J. Dunant, not^e, 1769).

3. Claire-Jeanne, née 30 décembre 1746, † 26 avril 1755.

4. Jean, né 9 avril 1748, † 16 septembre 1750.
 5. Jeanne-Andrienne, née 20 mai 1749, † 20 mars 1757.
 6. Marie-Jacqueline, née 15 novembre, † 24 décembre 1750.
-

V. Louis Lyanna, né 18 octobre 1646, † 18 novembre 1688.

Ép. Jeanne Goulet, fille de David, B. G., et de Susanne Guillermet; veuve de Paul Hem (confession en mariage Jacques De Harsu, not^e, 1679). Elle testa dev^t le dit notaire, le 25 novembre 1682; Louis Lyanna en eut:

1. Judith, née 11 septembre 1677, † 11 avril 1739; femme, 21 avril 1696, de Pierre Noël, C. G. (c^t Gédⁿ Martine, not^e, 1697).
 2. Jacques, né 27 décembre 1678, † 8 mai 1681.
 3. Pauline, née 5 janvier 1680, † 9 avril 1763; femme 22 janvier 1706, de David Comblefort, N. G. (c^t F^s Joly, not^e, 1706, et confession en mariage, même notaire, 1712).
 4. Jean, † 30 octobre 1684 (3 ans).
-

V. Pierre Lyanna, né 21 décembre 1653, † 30 mars 1709.

Ép., 1) 29 février 1676, Maurise Roch, ſeu An-

toine, B. G., et de Susanne Buffet ; veuve de Pierre Comparet, C. G. (c^t Gab^l Grosjean, not^e, 1681) ; la dite Maurise Lyanna, née Roch, testa le 5 janvier 1695, dev^t M^e Foëx, not^e ducal ; 2) 27 mai 1695, Françoise Savane (peut-être Chavane), ffeu Abraham, de Grenoble.

Il eut de la première :

1. Jean-Louis, qui suit.
 2. Jacques, né 18 avril 1679.
 3. Jacques, né 30 avril 1681, † 7 février 1687.
 4. Madelaine, née 10 septembre 1682, † 28 août 1724 ; femme, 5 juin 1712, de Pierre-Jacques Lafont, de Castres, en Languedoc.
 5. Jacob, né 2 juin 1684, † 24 juin 1697.
 6. Susanne, née 10 mai 1686, † 12 mars 1693.
 7. Odet, qui suivra.
- VI. Jean-Louis Lyanna, né 14 juillet 1677, † 10 décembre 1747, testa le 15 novembre 1742, dev^t M^e Marc Fornet, not^e.
- Ép., 1) 18 février 1702, Aymée Mégard († 27 octobre 1715), ffeu Charles, H. G., et de Marie Moré (c^t F^s Joly, not^e, 1702) ; elle testa le 19 octobre 1715, dev^t M^e Saultier, not^e royal.
- 2) 3 janvier 1716, Sara Fontaine († 22 septembre 1746), ffeu Jean, C. G., et de Marie Bonnet (c^t Marc Fornet, not^e 1715). Elle testa le 25 août 1731, dev^t M^e Et^e Fornet, not^e, et son testament fut homologué le 24 septembre 1746.

Il eut de la première :

1. Jeanne-Étienna, née 15 février, † 19 février 1703.
 2. Jean-Étienne, né 8 janvier 1704, † 3 janvier 1706.
 3. Jaqueline, † 15 mars 1705 (14 jours).
 4. Jean-François, né 2 avril 1706, † 9 mars 1729.
 5. Jean-Louis, né 15 juin 1707, † 20 avril 1729.
 6. François, né 16 septembre 1708, † 10 juillet 1747.
 7. Jaqueline, baptisée 8 décembre 1709, † 19 mars 1729.
 8. Anne, née 14 novembre 1711, † 5 mai 1740 ;
femme, 17 juillet 1736, d'Étienne Lyanna, C. G.
 9. Susanne, née 6 novembre 1715, † 15 mai 1751 ;
femme, 16 décembre 1747, de Jean-Louis Romilly, C. G. (c^t Marc Vignier, not^e, 1747).
- VI. Odet Lyanna, né 13 juillet 1690, † 7 mars 1742.
Ép., 28 juillet 1726, Judith Detraz, f^{eu} Pierre,
C. G. (c^t Marc Fornet, not^e, 1726).

V. Étienne Lyanna, né 7 novembre 1662, † 26 janvier 1689.

Ép., 7 février 1685, Marguerite Cassin, fille de

Théodore, C. G., et de défunte Renée Lagisse (c^t Jacques De Harsu, not^e, 1685) ; elle testa dev^t M^e Franç^s Joly, not^e, le 29 juillet 1686 ; Étienne Lyanna en eut :

1. Théodore, né 29 août, † 9 septembre 1686.
 2. Pauline, née 24 janvier 1688 ; femme, 23 août 1713, de Michel Aepli.
 3. Pierre, né 29 septembre 1689, † 16 février 1692.
-

V. Pierre-André Lyanna, née 7 novembre 1662.

Ép., 16 février 1684, Anne Blandin, feu Jacob, C. G., et de Marie Capitel (c^t Gab^t Grosjean, not^e, 1684) ; devenue veuve, Anne Blandin se remaria avec Nicolas Guinet ; Pierre-André Lyanna en eut :

1. Catherine, née 17 septembre 1685, † 7 mars 1696.
2. Judith, née 21 août 1687, † 29 mars 1696.
3. Jacques, né 25 décembre, † 50 décembre 1688.
4. Jacob, qui suit.
5. Marie, née 5 mars 1692, † 27 septembre 1696.
6. Jeanne, née 28 décembre 1693 ; femme, 18 septembre 1712, de Melchisédec Bourrelier, N. C. (c^t Marc Fonet, not^e, 1712).

VI. Jacob Lyanna, né 5 janvier 1690, † 25 mai 1730, ayant testé le 22 mai 1750, dev^t M^e Marc Fornet, not^e.

Ép., 12 septembre 1714, Marguerite Courant, fille d'André, d'Usez, laquelle testa dev^t M^e J.-L. Delorme, not^e, le 22 juillet 1747 ; il en eut :

1. Jeanne-Louise, baptisée 19 octobre 1716, † 29 décembre 1726.
2. Marie, née 29 octobre 1718, † 18 avril 1786 ; femme, 29 avril 1758, de Pierre Cottonnet, C. G. (c^t L^s Veillard, not^e, 1757).
3. Georges, né 6 octobre 1720, † 30 avril 1726.
4. Élisabeth, née 10 juin 1725, † 12 février 1726.
5. Anne, née 31 août 1726, † 17 juillet 1767 ; femme, 10 janvier 1745, de Jacques Benoit, N. G. (c^t J.-L. Delorme, not^e, 1745).
6. Jean, né 22 mars, † 23 septembre 1750.

V. Jean-François Lyanna, né 31 octobre 1666, † à Athenaz, le 17 mars 1740.

Ép., 23 décembre 1689, Jeanne De Monthoux († 3 juillet 1745), fille d'Étienne, C. G. ; dont il eut :

1. Susanne, née 16 juillet 1690, † 21 novembre 1715.
2. François, né 6 novembre 1691.

3. Jean, qui suit.
 4. Étienne qui suivra.
 5. Jacob, né 17 septembre 1695, † 18 octobre 1696.
 6. Christienne, née 11 novembre 1696.
 7. Barthélemy, né 1^{er} mars 1698.
 8. Jeanne-Pernette, née 1^{er} mai 1699, † 6 novembre 1745.
 9. Michelle, née 24 avril 1700, † 4 janvier 1714.
 10. Marie-Madelaine, née 29 mai 1701, † 2 avril 1705.
 11. Jacob, né 7 novembre 1702.
 12. Aymée, née 15 août 1704, † 29 septembre 1707.
 13. Jean-Charles, né 17 mai 1706, † 29 septembre 1708.
- VI. Jean Lyanna, né 28 janvier 1693, † 6 août 1768.
 Ép., 21 juillet 1725, Susanne Bourgeois, ffeu Robert, B. G., et de Françoise Pittard (c^t J.-A. Comparet, not^e, 1725); dont il eut :
1. Jean, qui suit.
 2. Pierre-Louis, né 3 octobre 1727, † 25 mars 1728.
 3. Marthe-Catherine, née 14 octobre 1728, † 26 juillet 1796; femme, 12 octobre 1749, de Pierre Galloix, B. G.
 4. Georgette-Étiennette, née 22 novembre 1729,

- † 10 février 1795, ayant testé le 29 mars 1771, dev^t M^e J.-P. Vignier, not^e; femme, 1) 6 mars 1747, de François Bernard, H. G., natif de Modane, en Maurienne (c^t Et^e Fornet, not^e, 1751); 2) de Jean-François Blay, N. G. (c^t J.-P. Vignier, not^e, 1770).
5. Jeanne-Pernette, née 18 novembre 1731, † 30 janvier 1758.
6. Susanne-Catherine, née 7 novembre 1752, † 3 mai 1778; femme, 26 novembre 1752, de Nicolas Le Grand Roy, C. G. (c^t M. E. Masse-ron, not^e, 1754).
7. Jean-Louis, né 20 août 1754.
8. Susanne-Élisabeth, née 6 octobre 1755, † 25 novembre 1804; femme, 17 juillet 1774, d'Étienne Fallery, N. G. (c^t J.-L. Duby, not^e, 1774).
9. Marguerite, née 15 mars 1757, † 17 juin 1801, s. a.
10. Jacques-André, né 31 janvier 1741.
- VII. Jean Lyanna, né 19 mai 1726, † 6 mai 1791.
- Ép. : 1) 5 mars 1754, Jeanne-Marie Cavin, native de Lausanne, sŕeu Jean Daniel et de défunte Esther Noverre (c^t suivi d'un testament mutuel dev^t M^e Jean Binet, not^e, 1757);
- 2) Françoise Huber, sŕeu François, B. G., et de défunte Françoise Alléad (c^t J.-G. Bernier, not^e, 1786).
-

VI. Étienne Lyanna, né 4 mai 1694, † 7 décembre 1753, testa le 9 juin 1740, dev^t M^e Jean Vignier, not^e, et le 4 décembre 1753, dev^t M^e Mathieu Duby, not^e.

Ép., 24 juillet 1719, Jeanne Émery, fille de Martin, C. G., et de Nicolarde Viret (c^t Jean Girard, not^e, 1719) ; dont il eut :

1. Jean-Louis, né 15 avril 1724, † 5 mars 1725.
2. Jeanne, née 11 juillet 1725, † 26 avril 1754 ; femme, 30 janvier 1751, de Jean-Louis Bâtard, C. G. (c^t George Grosjean, not^e, 1751).
3. Pierre-Louis, mentionné au testament de son père, en 1740 et 1753.

Une Louise Lienne se maria à Genève, le 1^{er} avril 1595, avec Jean Maschard, d'Ayrier de Clarafon, mandement de Chaumont, en Sémine, H. G. ; elle est dite : « habitante et fille de feu Rolet Lienne. » Dans un acte passé à Genève, le 18 décembre 1598, devant M^e Et^e De Monthoux, notaire, Louisa Lianna, femme de Jean Maschard, est dite : « fille de feu François Lianna, de Rumilly. » Elle mourut à Genève, le 25 mai 1628, âgée de 74 ans. On sait que les époux Maschard — (soit Machard) Lianna figurent dans l'ascendance maternelle de Jean-Jacques Rousseau, mais on ne peut pas affirmer que cette Louise Lienne ou

Lianna, se rattache à la famille Lyanna qui fait le sujet de la présente généalogie.

Une Française (quelquefois appelée Louise), Lyanna, veuve d'André Moré, mourut à Avully à l'âge de 66 ans, le 12 octobre 1774 ; nous ne savons à quelle branche de cette famille elle appartenait.

F. R.

MARTIN

Armes : D'azur à trois besans d'argent, bordés de sable et or, contréchiqtetés sur deux tires (1).

I. Melchior Martin, de Tulette, en Dauphiné (arrondissement de Montélimar).

Ép. Spirite Brun ; dont il eut entre autres :
Joseph, qui suit.

II. Joseph Martin.

(1) Des armes à peu près identiques sont indiquées dans l'*Armorial historique de Neuchâtel*, par MM. A. de Mandrot et G. du Bois-de Pury (Neuchâtel, 1864), comme étant celles d'une famille De Ferre. Il serait donc possible, étant donnée l'alliance de Jean Martin avec Marianne De Ferre, que les armes sus-indiquées fussent réellement celles de la famille De Ferre et non celles de la famille Martin. D'autre part, un armorial manuscrit dressé par M. Naville-Rilliet à la fin du XVIII^{me} siècle, indique comme armes de la famille Martin, originaire de Tulette : d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles de même.

Ép. à Tulette, le 4 février 1690, Françoise Guilhaermin fille de Pierre et de Marie Bertet ; dont il eut :

Jean, qui suit.

Plusieurs autres enfants restés en France.

III. Jean Martin, né à Tulette le 6 août 1706 ; envoyé très jeune à Genève, pour cause de religion, il fut reçu B. G., le 15 janvier 1744, et mourut le 12 janvier 1758.

Ép. à Genève, 7 octobre 1742, Marianne De Ferre (baptisée à Châteauneuf de Mazenc, le 21 août 1719, † à Genève, le 31 mai 1802), fille de No. François et de Justine du Normand (c^t J.-L. Delorme, not^e, 1745). L'acte de mariage indique Marianne De Ferre, comme étant de Salettes, et le contrat, de Poët-Laval ; ces diverses localités du Dauphiné, voisines les unes des autres, font actuellement partie de l'arrondissement de Montélimar.

Jean Martin eut de Marianne De Ferre :

1. Jean-Alexandre, baptisé 2, † 10 décembre 1745.

2. Jean-François, qui suit.

3. Catherine-Élisabeth, née 29 septembre 1747, † 16 février 1855, s. a.

IV. Sp^e Jean-François Martin, né 1^{er} février 1745 ; pasteur, † en chaire à l'église de la Madeleine le 29 juin 1800.

Ép., 18 avril 1775, Jeanne Rey († 1794), fille de Jean-Jacques, C. G., et de Claire Laurent (c^t M.-E. Masseron, not^e, 1775); dont il eut :

1. Jean-Alexandre, qui suit.
2. Alexandre-Jean-Charles, qui suivra.

V. Jean-Alexandre Martin, né 15 mai 1778, se fixa en Angleterre en 1795, et mourut le 6 juillet 1855, à Sidbrook, près Taunton (Somersetshire).

Ép. : 1) Wilhelmine Lucadou († 1845), fille de Jean-Daniel, C. G., établi à Londres; 2) Mary Bridge, † 1855.

V. Sp^e Alexandre-Jean-Charles Martin, né 18 juillet 1791; procureur général de 1827 à 1853; juge à la Cour de justice; † 26 mai 1861.

Ép. en 1821, Marie-Louise-Wilhelmine-Constance Trembley († 1876), fille de Jean-Charles et de Louise-Julie-Constance Berthout van Berchem; dont il eut :

1. Alexandre-Jules, qui suit.
2. Clara-Constance.
3. Élisabeth-Mathilde.
4. Caroline-Julie.
5. Henriette-Pauline, née 8 avril 1858, † 1873; femme, en 1865, d'Adolphe Patry.

VI. Alexandre-Jules Martin, né 7 juin 1822; avocat;

professeur de droit ; élu recteur de l'Université de Genève, en 1876 et 1884.

Ép. en 1846, Jacqueline-Sophie Achard, fille de Louis et de Constance Gautier ; dont il a :

1. Alfred-Henri, qui suit.
2. Charles-Ernest, qui suivra.
3. Germaine-Mathilde.

VII. Alfred-Henri Martin, né 16 mars 1847 ; avocat, docteur en droit.

Ép. en 1871, Louise-Pauline Le Fort, fille de Jacques-Frédéric, pasteur, et d'Antoinette-Marguerite Rigot ; dont il a :

1. Auguste-Édouard-Frédéric, né 5 juin 1872.
2. Ernest-Léon, né 11 janvier 1874.
3. Alexandre-Guillaume, né 10 novembre 1878.
4. Paul-Edmond, né 9 juin 1885.

VII. Charles-Ernest Martin, né 25 mars 1849 ; pasteur ; docteur en théologie.

Ép. en 1876, Augusta Rilliet, sœur Frédéric, Dr méd. et d'Amélie Saladin ; dont il a :

1. Camille-Lucien, né 18 août 1877.
2. Jean-Robert, né 9 juin 1881.
3. Albertine-Sophie.

MIRABAUD

Le nom de cette famille est quelquefois écrit « Mirabeau » au XVIII^me siècle ; ce n'est que dans le XIX^me que l'orthographe « Mirabaud » a définitivement prévalu.

I. François Mirabaud, d'Aiguesvives, au diocèse de Nismes.

Ép. Jeanne Delor, dont il eut :

Jean, qui suit.

II. Jean Mirabaud, reçu H. G., 12 octobre 1751, et B. G., 27 novembre 1745, † 17 mars 1776 (67 ans), ayant testé en 1749, dev^t M^e J.-L. Delorme, not^e, et en 1775, dev^t M^e C. G., Flournois, not^e.

Ép., 9 mars 1752 (c^t Alph^{se} Vignier, not^e, 1752), Marie Virgile († 19 mars 1784, à 70 ans), ffeu Antoine, H. G., et de défunte Françoise Romieux ; elle testa en 1785, dev^t M^e J.-J. Choisy, not^e, et son testament fut homologué le 25 mars 1784 ; Jean Mirabaud en eut :

1. Jeanne, née 2 janvier 1754, † 22 février 1756.
2. Marie-Henriette, née 12 mai 1758, † 15 février 1759.
3. Jeanne-Marie, née 18 novembre 1759, † 28

novembre 1805 ; femme, 1^{er} juin 1766, de Julien Bonnet, B. G. (c^t C. G. Flournois, not^e, 1766).

4. Jacques, qui suit.

5. Esther, née 12 août 1745, † 25 janvier 1797 ; femme, 19 janvier 1777, de Jacques Girod, C. G. (c^t J.-A. Du Roveray, not^e, 1777).

6. Jean, né 30 janvier 1749, † 21 juin 1753.

7. Louis, né 26 avril, † 8 mai 1754.

III. Jacques Mirabaud, né 19 novembre 1742, † 4 juillet 1795.

Ép., 17 juin 1770, Charlotte Lombard († 18 août 1821), fille d'Aimé, C. G., et de Gabrielle Mavit ; dont il eut :

1. Aimée-Gabrielle, née 30 mai 1771, † 19 décembre 1776.

2. Jeanne-Marie, née 10 octobre 1773, † 16 mai 1844, s. a.

3. Jeanne-Louise-Élisabeth, née 15 mai 1776, † 17 février 1857, s. a.

4. Un fils, né et † 7 août 1779.

5. Esther, née 13 avril 1781, † 17 avril 1871 ; femme, 24 octobre 1805, d'André Patry.

6. Jacques-Marie-Jean, qui suit.

IV. Jacques-Marie-Jean Mirabaud, né 24 juin 1784, † 17 décembre 1864.

Ép., 27 août 1812, Marthe-Georgine-Amédée

(dite aussi Amélie) Amat († 22 avril 1869), fille de Jacques-Charles et de Jaqueline-Madelaine Beurlin ; dont il eut :

1. Adèle-Caroline, née 12 juin 1814, † 5 mars 1868 ; femme, 14 novembre 1832, d'Alexandre-Louis-Frédéric Puerari.
2. Charles-André, † 17 octobre 1818 (1 an).
3. Michel-Georges, qui suit.
4. Louis-Henri, qui suivra.

V. Michel-Georges Mirabaud, né 21 février 1820.

Ép. en 1845, Jeanne-Marie-Emma Paccard († 1882), fille de David-Marc et de Jeanne-Françoise Bartholony ; dont il eut :

1. David-Édouard, né 12 novembre 1846.
2. Jacques-Ivan, qui suit.
3. Palmyre-Marie-Edmée, femme en 1875, d'Albert-Emmanuel Turrettini.
4. Edmond-Henri, né 19 janvier 1858.

VI. Jacques-Ivan Mirabaud, né 5 février 1850.

Ép. en 1874, Blanche-Alice Paccard, fille de Constant-Charles-François et de Jeanne-Edmée Paccard ; dont il a :

1. Edmond-Jean, né 14 novembre 1875.
 2. Alice-Berthe.
 3. Edmée-Dora.
 4. Gabrielle-Emma.
 5. René-Édouard, né 25 octobre 1882.
-

V. Louis-Henri Mirabaud, né 12 août 1821, banquier à Paris.

Ép. en 1846, Denise-Adélaïde Paccard, fille de Barthélemy et de Françoise-Élisabeth-Anna (dite Emma) Tattet ; dont il a :

1. Paul-Barthélemy, qui suit.
2. Albert-Jacques, qui suivra.
3. Georges, né 15 août 1852.
4. Gustave-Henri, né 4 août 1854.
5. Berthe-Adélaïde, femme en 1879 de Jacques-Paul Melon.
6. Marie, jumelle de sa sœur ; femme en 1882 de Gustave-Louis-Georges Roy.
7. Robert, né 12 août 1860.

VI. Paul-Barthélemy Mirabaud, né 29 juin 1848, banquier à Paris.

Ép. en 1872, Hélène Dollfus, fille de Charles et d'Émilie Galline ; dont il a :

1. Jeanne.
 2. Henri, né 22 août 1874.
 3. Geneviève.
 4. Yvonne.
-

VI. Albert-Jacques Mirabaud, né 11 janvier 1851, banquier à Paris.

Ép. en 1874, Noémi-Odile Kœchlin, fille de Nicolas et de Caroline Kœchlin ; dont il a :

1. Marguerite.
2. Adèle.
3. Jacques, né 25 mars 1878.
4. Eugène, né 19 septembre 1881.

F. R.

MOLLET

Armes : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon d'argent.

Cette famille, qui ne s'est éteinte que vers la fin du siècle passé, a donné plusieurs membres du Deux-Cents, et un pasteur, Enoch Mollet. En 1614, la Compagnie des pasteurs voulait l'envoyer à l'Église de Metz, mais le Conseil objectait que M. Mollet avait de la timidité et « la façon assez petite. » On lui répondit que l'Église de Metz avait toujours eu des ministres « de naturel doux, façon simple et d'esprit, qu'elle s'en est contentée et en a esté bien édifiée. » Le Conseil consentit à l'accorder pour six mois, et l'on sut de Metz, qu'on était très satisfait de lui.

1. Jean Mollet, de Sauvigny en Bourbonnais, ép. Françoise de Rys ; dont il eut :
 1. Jean, qui suit.
 2. Claude, qui suivra.

II. Jean Mollet, reçu H. G. le 22 août 1551, puis B. G. le 25 avril 1555, pour vingt-cinq écus et le seillot pour l'incendie. Du CC 1560. Il déposa le 14 juillet 1552, à l'occasion du divorce de la dame Yvart, cousine et amie de la Belle Cordière. Il testa le 30 juin 1572 (G. Anastaise, not.). Ép. Françoise Bouvier, † à 50 ans, le 9 décembre 1578 ; dont il eut :

1. Philiberte, fem., le 5 juillet 1568, de Sp. Laurent Galland, dr en dt.
2. Anne, fem. : 1) le 25 novembre 1571, de Louis Duval, fils d'Étienne Duval, de Rouen, B. G. ; 2) le 11 novembre 1597, de Martin Dupuis, C. G. Elle testa le 29 octobre 1599 (H. Pàquet, not.), et mourut le 25 mars 1609.
3. Sara, bapt. le 2 novembre 1556, † le 14 février 1574.
4. Marie, bapt. le 23 janvier 1561, pupille en 1579, de son oncle Claude, fem., le 26 novembre 1581 (c^t du 3, M. Gallatin, not.), d'Ésaïe Massard, C. G., ffeu Louis, de Paris, B. G., et de Julienne Besson.

II. Claude Mollet, reçu H. G., le 3 janvier 1556, puis B. G., le 15 mai 1556, pour six écus et le seillot pour l'incendie. Du CC 1573, du Consis-

toire 1592. Il mourut le 14 septembre 1599 à 75 ans. Ép. : 1) Clauda Cop. Ils testèrent ensemble le 22 novembre 1557 (1), Clauda étant enceinte (J. Ragueau, not.). Ils habitaient tous deux « en leur hostel sis près la porte du Chastel au Bourg-de-four. » Cette première femme succomba au fléau de la peste le 15 septembre 1569 ; 2) le 30 janvier 1570, Gillette, ffeu Nicolas de Sartières (« ancien ami de Sp. Germain Colladon, d^r en d^t, B. G., » par l'avis duquel elle procède à son contrat, J. Ragueau, not., le 11 janvier 1570) (2), et de défunte Anne Belin. Gillette était native de Bourges au duché de Berry ; elle était sœur de Louise de Sartières, qui épousa Jean d'Oisy, dit Maldonat, de Claude de Sartières, et belle-sœur d'Alain de Bleny. Elle mourut le 21 mars 1629, à 85 ans, ayant eu de son mari :

(1) Le testateur fait ses dernières dispositions, sachant « qu'il est estably à tous hommes de mourir une foys, et que par mer et par terre tant en temps de guerre que de paix et tant en la maison que sur les champs, par beaucoup de sortes, nous sommes toujours en danger de la mort. » Il ordonne « que son corps après que l'âme sera séparée d'icelny soit inhumé au plus prochain cemetière du lieu auquel il décédera, sans aulcung son de cloches, chant, messes, superstition ne idolâtrie, lesquelles messes, superstition et idolâtrie par la grâce de Dieu il a abhominé et abhominé. »

(2) Les témoins sont : Clément Gautier, b^e de Lyon, Yves Bergevin, B. G., et sire Germain Colladon, le jeune, B. G.

1. Marie, bapt. le 5 mars 1571.
 2. Jean, bapt. le 28 juin 1572, † le 25 juin 1580.
 3. Jean, bapt. le 15 juin 1574, † le 19 novembre 1576.
 4. Énoch, qui suit.
- III. Sp. Énoch Mollet, né le 5 avril 1578, † le 20 novembre 1647. Pasteur à Chancy, 1605, à Cartigny et Onex, 1610, à Metz, 1614, à la ville 1617, secrétaire de la compagnie 1620, ancien du Consistoire 1640. Ép., le 29 mars 1607, Jeanne, ffeu Simon Girard, s^r des Bergeries, de son vivant demeurant à Lausanne; dont il eut (1):
1. Élisabeth, née le 6 février 1611, † le 5 mars 1678, ayant testé le même jour (L^s Pasteur, not.), fem., le 8 décembre 1659 (c^t du 18, Is. De Monthoux, not.), de No. Abraham, ffeu No. et Sp. Jean Chabrey, B. G., ministre, et de Florence Grenet.
 2. Judith, née le 16 août 1612, † le 10 juin 1627.
 3. Étienne, bapt. le 21 février 1615, † le 4 mars 1618.
 4. Madeleine, née le 6 janvier 1619, † le 24 sep-

(1) Enoch Mollet fut condamné à vingt-cinq florins d'amende pour avoir donné à sa fiancée, la veille des noces, une paire de bracelets d'or, qu'elle porta le jour du mariage.

tembre 1685, fem., le 28 juillet 1650, d'Égr. Jacques Vautier, avocat, greffier de Saint-Victor, fils d'Égr. Bernard Vautier, C. G., notaire, et de Jeanne Gautier.

5. Étienne, qui suit.

IV. Étienne Mollet, né le 19 juin 1621, † le 8 octobre 1690. Du CC 1661. Il testa le 16 octobre 1690 (Comparet, not.). Ép. : 1) 17 novembre 1644 (c^t du 5 janvier 1645, Favon, not.) Élisabeth, fille de Zacharie Buisson, B. G., et de Françoise Colladon ; 2) Catherine, fille de Sp^o Jean Caille, C. G., et de Susanne Dansse.

Il eut de la première femme :

1. Zacharie, qui suit.
2. Jeanne, née le 8 décembre 1647, † le 6 septembre 1649.
3. Jeanne-Françoise, née le 2, † le 15 décembre 1648.
4. Élisabeth, bapt. le 7 décembre 1649, † le 28 mai 1681, s. a.
5. Madeleine, née le 31 janvier 1652, † le 50 novembre 1741, à 87 ans, fem., le 17 octobre 1682 (c^t du 24 février 1685, J.-A. Comparet, not.), de Jean, ffeu Étienne Jandin, de Crest en Dauphiné, H. G., puis B. G.
6. Théophile, qui suivra Zacharie.
7. Marie, née le 6 juin 1657, † le 28 avril 1755,

fem. le 11 mars 1704 (c^t du 26 mars 1705, L^s Pasteur, not.), de Jacques, ffeu Jacques Flournois, C. G., et de Jeanne Saladin.

8. André, né le 2 décembre 1658, † le 17 novembre 1659.

9. Jeanne, née le 15 novembre 1660, † le 27 mars 1666.

10. Susanne, née le 4 juillet 1662, fem. (c^t du 6 mars 1689, G. Grosjean, not.), de No. et Sp. Gabriel Constant, ministre à l'Isle (Vaud), B. G., et citⁿ de Lausanne, ffeu No. Philibert, et de défunte Judith Girard des Bergeries.

11. Samuel, qui suivra Théophile.

12. François, né le 16 avril 1665.

13. Françoise, née le 21 décembre 1667, † le 4 juillet 1737, fem., le 29 novembre 1701 (c^t du 26 janvier 1702, J.-A. Comparet, not.), de No. Gaspard, ffeu No. Louis de Waldkirch, B. G., et d'Élisabeth Peyer.

V. Zacharie Mollet, né vers 1646, † le 1^{er} septembre 1702, ayant testé le 30 août (J. De Harsu, not.). Ép. le 25 avril 1675 (c^t du 14 mai, L^s Pasteur, not.), Marie, fille de David De la Corbière, B. G., et de défunte Jeanne Argoud ; dont il eut :

1. André, qui suit.

2. Étienne, né le 28 mars 1677, † le 25 août 1678.

3. Léonard, qui suivra André.
 4. Élisabeth, née le 1^{er} juin 1680, fem. (c^t du 15 septembre 1711, Louis Pasteur, not), de Jean-Isaac Filliettaz, justicier de Morges, feu Bernard, conseiller de Morges, et de Louise Volat, cette dernière remariée à Jean-Nicolas Pappan, conseiller de Morges.
 5. Catherine, née le 13 septembre 1681, † avant 1702.
 6. Étienne, né le 4 juillet 1685, † avant 1702.
- VI. André Mollet, né le 11 mars 1676, † en 1741.
 Du CC, 1709, hôpitalier, 1720 et de 1728 à 1735, ancien du Consistoire, 1725, sautier, 1736 à 1741. Ép. le 22 novembre 1706 (c^t du 18, Girard, not.), Madeleine, feu No. Daniel Chabrey, C. G., auditeur, et d'Antoinette Duhamel ; dont il eut :
1. Jeanne-Marie, née le 11 septembre 1707, vivante en 1755, s. a.
 2. Élisabeth, née le 25 juin 1709, † le 1^{er} août 1722.
 3. Susanne-Camille, morte le 7 mai 1740 à 26 ans et demi, s. a.
 4. François, né le 29 octobre 1717, † en 1766.
 Du CC, 1752, établi à Cadix en 1755, s. a.
 5. Théodore, né le 7 novembre 1719, † de la petite vérole le 15 juillet 1720.

6. Aimée-Susanne, née le 1^{er} avril 1722, vivante en 1755.
 7. Marie-Renée, née le 8 février 1724, † le 28 mai 1789 ; fem. le 30 septembre 1755 (c^t du 5 novembre, C. G. Flournois, not.), de No. J.-J. Gautier, capitaine au régiment de Montfort, fils de No. Pierre Gautier, lieutenant-colonel en Pologne, et de Susanne de Portes.
-

- VI. Léonard Mollet, né le 11 juin 1678, † le 1^{er} novembre 1731, ayant fait un testament olographe le 15 avril, avec codicille du 5 octobre. Du CC, 1714. Propriétaire à Champel. Ép. le 31 janvier 1713 (c^t du 28, Louis Pasteur, not.), Susanne, ffeu No. Jacques De la Rive, C. G., syndic, et de Renée Buisson ; dont il eut :
1. Renée, née le 31 octobre 1713 ; fem. le 5 mars 1741 (c^t du 18 mai, A. Pasteur, not.), de Sp. Jacques-André Bouthillier de Beaumont, ffeu Louis, B. G., et de défunte Susanne Marcombes. Elle testa le 3 janvier 1775 (C. G. Flournois, not.).
 2. Marie-Madeleine, née le 13 octobre 1714, † le 27 décembre 1729.
 3. Isabelle, mentionnée au testament de son père.
 4. Gabriel, qui suit.
 5. Jeanne-Marie, née le 7 juin 1720, † le 15 octobre 1725.

6. Marie, née le 24 novembre 1725, † le 16 mars 1803; fem. le 25 mars 1748, de Jacob Bouthillier de Beaumont, ffeu Louis, B. G., et de défunte Susanne Marcombes.
- VII. Gabriel Mollet, né le 4 février 1718. Du CC, 1752, auditeur. Il testa le 18 mars 1773 (C. G. Flournois, not). Ép. le 26 juillet 1744, Henriette-Élisabeth, ffeu Isaac Fillettaz, de Morges; dont il eut :
1. Ami-François, mort à 15 jours, le 3 mai 1745.
 2. Michel, mort à 4 ans, le 25 décembre 1754.
 3. Jean-Rodolphe, né le 6 décembre 1751, † le 30 avril 1752.
 4. Étienne-Jean-Claude, né le 30 juillet 1753, † le 7 mars 1775.

-
- V. Théophile Mollet, né le 26 février 1656, † le 28 août 1703. Fixé quelque temps à Zurzach. Du CC, 1693. Il testa le 18 août 1703 (J.-A. Comparet, not.). Ép. le 7 juillet 1692, Sara, fille de Michel Trembley, C. G., et de Charlotte de Normandie; dont il eut :
1. Michel, né le 6 juin 1693, † le 3 avril 1759. Enseigne, 1714, puis lieutenant. Ép. (c^t du 22 septembre 1721, D^t Grosjean, not.), Andrienne,

ſſeu No. Joseph Sarasin, C. G., et de Madeleine Mestrezat, s. e.

2. Marie, née le 8 août 1695, fem. (c^t du 28 mars 1724, A. Vignier, not.), de Jacob Favre, auditeur, ſſeu No. Jacques, syndic, et de Doro-thée Calandrini.

V. Samuel Mollet, né le 29 novembre 1663, † le 9 novembre 1704. Ép. le 18 juin 1691, Susanne, fille d'André Colladon, C. G., et de Jeanne Quenot ; dont il eut :

1. André, né le 4 février 1694.
2. Jacques, qui suit.
3. Théophile-François, né le 19 juillet 1697, † le 19 avril 1700.

VI. Jacques Mollet, né le 5 juin 1695. Ép. le 17 octobre 1717 (c^t du 5, J.-P. Charton, not.), Jeanne-Judith, fille d'Antoine Liotard, B. G. et d'Anne Sauvage ; dont il eut :

1. Jean, qui suit.
2. Jacques-Antoine, né le 7 janvier 1720, sous-officier 1762.
3. Antoine, né le 2 mars, † le 17 mai 1725.
4. Jaqueline-Marguerite, née le 25 avril 1727, † le 2 novembre 1785 ; fem. le 23 juillet 1765 (c^t du 19 août 1767, Mercier, not.), de Daniel, fils de Daniel Fregier, d'Orange, H. G., et de Marianne Chanègre.

5. Jean-Louis, qui suivra.

VII. Jean Mollet, né le 12 août 1718. Établi à Constantinople. Ép. le 14 janvier 1745, Clara, fille de Michel Hester (ou (Hesler), hongroise de naissance ; dont il eut :

1. Claire, née le 9 juin 1746 ; fem. le 6 novembre 1780, (c^t du 50 octobre, notaire inconnu), de Jean-Louis, feu Jean Jaquet, C. G., et de Madeleine Oltramare. Elle mourut *ab intestat* à la suite de couches, le 17 octobre 1781.

VII. Jean-Louis Mollet, né le 16 avril 1728, † le 17 décembre 1778. Du CC, 1752. Commis en chancellerie, et écrivain. Il a publié une *Lettre à Rousseau sur la fête donnée en 1761, à l'occasion de l'exercice prussien introduit à Genève dans la milice bourgeoise*, 8°, Genève, 1761 (1). Jean-Jacques lui ayant répondu par une de ces lettres patriotiques, dont il avait le secret, se montra ensuite fort irrité de ce que son correspondant l'avait publiée. Ép. le 5 juillet 1767, Marie-Nicole, fille nat. de Jean-Étienne Liotard, le célèbre peintre ; dont il eut :

1. Jean-Étienne, né le 17 octobre 1768.
2. Gabrielle, née le 15 juin 1770.

(1) Il a donné aussi les *Lettres de Sophie à une de ses amies*, recueillies par un citoyen de Genève, 8°, 2 vol. 1779.

Nous avons eu d'autres Mollet, venus de Champagne; en voici le résumé :

I. Claude Mollet, d'Auxerre en Champagne, mort avant 1590, fut père de :

1. Nicolas, qui suit ; 2. Ogier, qui suivra ; 3. Sébastienne, morte à 50 ans en 1627 ; 4. Claude, H. G. Ép. le 13 février 1616 (c^t du 14 octobre 1619, Ph^t Babel, not.), Sara, ffeu Grégoire Par-tois, H. G., veuve de Jean Cholet, B. G.

II. Nicolas Mollet, H. G. Ép. le 3 septembre 1590 (c^t du 1^{er} octobre, Mantelier, not.), Susanne, ffeu Ami Blanchon, de Lyon, H. G., et de Pernelle Chibolon, dont il eut :

1. Un fils, † né 1591 ; 2. Isaac, né 1592 ; 3. Abraham, né 1594, † de peste 1615 ; 4. Isaac, qui suit ; 5. Jacques, né 1600 ; 6. Pernelle, née 1602 ; 7. Jacob, né 1605.

III. Isaac Mollet, né 1597. Il testa le 27 octobre 1639 (J. Comparet, not.). Ép. : 1) le 10 février 1621 (c^t du 27 janvier 1625, Ph^t Babel, not.), Pernelle, ffeu Jean Testuz, de Nyon, dit ailleurs b^s de Gex ; 2) le 4 avril 1639, Pernelle, ffeu Jacques Gros, de Mâconnex.

Il eut de la première femme :

1. Jeanne ; 2. Abraham ; 3. Isaac ; 4. Marguerite ; 5. Jacques ; 6. Anne ; tous nés de 1621 à 1635.

II. Ogier Mollet, H. G., † de peste le 17 octobre 1615.

Ép. : 1) le 7 février 1591, Catherine, fille de Jean Diambre, morte à 30 ans environ, le 6 mai 1594 ; 2) le 17 juin 1594 (c^t du 19, passé en la maison de Louise Robot, dame de Martinville, devant J. Dupont, not.), Marie, fille de Roland Samson, H. G., morte à 36 ans, le 16 décembre 1595 ; 3) le 25 février 1596, Marie fille de Jean Béal, H. G. ; 4) le 27 janvier 1601 (c^t du 23, J. Jordan, not.), Andrée, fille de Pierre De la Combe, C. G., et de Jeanne Papelier. De tous ces mariages naquirent :

1. Jean, né 1592 ; 2. Jean, né 1593 ; 3. Un fils mort-né 1595 ; 4. Jeanne, née 1597 ; 5. Esther, née 1599, fem., le 26 juillet 1625, de Pierre, ffeu Pierre Decroux, C. G., et le 16 février 1637, de Pierre, ffeu Claude Dupont, B. G. ; 6. Élisabeth, née 1602 ; 7. Daniel, né 1603 ; 8. Jean, né 1605 ; 9. Pernette, née 1607, fem., le 2 août 1629, de Josias, ffeu Jean Droin, N. G. ; 10. Jean, né 1611.

I. Claude Mollet, d'Eschaulme au mand^t d'Auxerre, dit ailleurs seulement d'Auxerre en Champagne, né vers 1547, † à Genève, à 90 ans, le 26 décembre 1637. Ép. : 1) le 22 février

1579, Pernelle, fille de Claude Samson, d'Arbères, morte à 27 ans, le 11 mai 1582; 2) vers 1583, Marie De Bachelard, † à 50 ans environ, le 25 juillet 1599; 3) en septembre 1599 (c^t du 25, Et. De Monthoux, not.), Georgea, ffeu Claude Marchand, de Lœx, par^e de Bernex, veuve de Guillaume Mindrelé, de Neuchâtel.

Il eut de ses trois femmes :

1. Jeanne, 2. Marguerite, nées 1580 et 1581;
3. Jean, né le 13 août 1584, qui ép. le 21 juin 1612 (c^t du 16 mai, Ph^t Babel, not.), Susanne, ffeu Daniel Le Maistre, C. G. (elle procède à son contrat des avis de No. Jacques Maillet, son cousin utérin), dont il eut Jacques, né 1614, et le 3 octobre 1624, Anne Plantan, veuve de Loys Gentil, dont il eut Jean, né 1625; 4. Jacob; 5. Marie; 6. Jeanne; 7. Daniel; 8. Paul; 9. Pierre; tous nés de 1587 à 1598.
10. Jeanne; 11. Elisabeth; 12. Jeanne; 13. Jeanne; 14. Nicolas; 15. Gédéon; 16. Louis, tous nés de 1600 à 1608.

On trouve encore : Jacques, ffeu Jacques Mollet, N. G., qui ép. le 4 juin 1615, Jaquema, ffeu André Du Mont, C. G., et le 15 août 1624, Jeanne Beneyta, veuve d'Henri Chastel, N. G., dont il eut Esther, née 1627.

Pierre, ffeu Paul Mollet, de Sancerre en Berry, H. G., qui ép. le 31 mai 1652, Élisabeth, ffeu Pierre Matthieu, d'Is-sur-Tille en Bourgogne.

L. D.-V.

OLTRAMARE

Quand la famille Oltramare fut établie à Genève, dans les dernières années du XVI^{me} siècle, elle ne tarda pas à entendre son nom prononcé OUTREMER, et par suite écrit ainsi, à la française. Un arrêt du Conseil, du 21 novembre 1787, donna acte à la famille de l'identité de son nom, sous cette double forme ; toutes les graphies intermédiaires se rencontrent dans les actes des XVII^{me} et XVIII^{me} siècles ; on trouve aussi Autremer, Doutremer, etc.

I. Augustin Oltramare, de Brigantin en Italie (1), fut père d'Antoine, qui suit.

(1) Il faut écarter sans doute l'idée qui avait cours dans la famille Oltramare : que ce Brigantin en Italie est Brindisi en Calabre, — idée qui n'a pas l'ombre d'une preuve pour l'appuyer.

En cherchant une hypothèse acceptable pour identifier ce nom de Brigantin avec celui de quelque localité italienne, je n'ai trouvé que *Bergantino*, nom d'un bourg de deux à trois mille âmes, situé sur la rive gauche du Pô, au milieu d'une ligne droite qui serait

II. Antoine Oltramare, reçu B. G., le 4 avril 1608 (1),
 † à 70 ans, 26 janvier 1645. Ép., 7 août 1600,
 Suzanna, fille de Francesco Fayorno, soit
 Faerno, de Crémone, dont il eut :

1. Augustin, qui suit.
2. Jacques, qui suivra.
3. François, bapt. 12 juillet 1604. Parrain :
 Isaac Fayerno.
4. Marguerite, bapt. 28 septembre 1606 (par-
 rain : Marc d'Agosta, filatorio) ; femme, 16
 juillet 1632 (contrat, Pierre Gautier, VI), de
 Jean, fils de François Desmarins et de Jeanne
 Lambert, cit. ; elle testa le 27 novembre 1652
 (Pierre Gautier, VI), et mourut le 8 décembre
 suivant
5. Rodolphe, qui suivra.
6. Nicolas, bapt. 17 février 1611, immatriculé en
 1629 à l'Académie de Genève, et le 24 février
 1638 à la Faculté de théologie de l'Université
 de Leyde.
7. Un fils, né 2 juillet 1613, † le même jour.
8. Suzanne, bapt. 30 janvier 1617 (parrain : Se-
 bastiano Oldevino), † 9 février 1617.

tirée de Mantoue à Ferrare. Bergantino appartenait à l'État de
 Venise. Cp. l'ouvrage de mon collaborateur M. Galiffe, *le Refuge ita-
 lien* (Genève, 1881), p. 146, 79 et suivantes, etc.

(1) La lettre de bourgeoisie est aujourd'hui en mains de M. le
 professeur André Oltramare.

9. Élisée, née 27 juin 1618, † 26 mars 1619.
 Ses frères et sœurs avaient été baptisés dans l'église italienne ; elle le fut dans le temple de Saint-Gervais, comme le furent dès lors presque tous les enfants de la famille, dans les deux derniers siècles. Elle eut pour parrain Élisée Bas, B. G., maître teinturier, associé de son père A. Oltramare (acte Étienne 1^{er} De Monthoux, XXXIII), et fils de Jean-Bernard Bas, ministre de l'Église italienne.
10. Judith, bapt. 18 mai 1620 (parrain : Mess. Girolamo d'Aquino), † 6 octobre 1675 ; femme : 1^o 7 février 1641, de Pierre Jossieran, de Lyon, habitant ; 2^o de Pierre Benay, habitant.
11. Renée, bapt. 1^{er} août 1622 (parrain : Antonio Lagissi), † 14 janvier 1692 (inventaire après décès) ; femme : 1^o 17 décembre 1643, de Pierre Redouté, cit., fils de Jean (contrat, Étienne II De Monthoux, V, 18 février 1648 ; et confession, même not^o, IX, 18 décembre 1652) ; 2^o de Jean Joly, fils de Pierre.
12. David, émancipé par son père le 5 avril 1658 (Pierre Jovenon, VI), ép., 30 octobre 1642, Sara, ffeu Pierre Durand, cit.
- III. Augustin Oltramare, † à 57 ans, 25 avril 1659 (inventaire ap. décès). Ép., 29 sept. 1628, Jeanne, fille de Gabriel Patru, cit et de Jeanne Du Roveray, dont il eut :

1. Susanne, née 22 septembre 1629.
 2. Anne, née 4 janvier 1632, † 17 juin 1655.
 3. Jeanne, née 13 juillet 1654, † 11 août 1654.
 4. Gabrielle, née 11 décembre 1635.
 5. Jean-François, né 18 décembre 1638, † 23 juillet 1659.
-

III. Jacques Oltramare, baptisé 17 juin 1602, † 2 septembre 1666, testa (Comparet, not.), et fit un codicille (L^s Pasteur, 58^e vol.), 31 août 1666. Ép., 15 octobre 1650 (contrat, Michel Dupuis, II), Anne, fille de Mathieu Decroso et de Pernelle Desmarius, dont il eut :

1. Marguerite, née 5 janvier 1652 ; femme (contrat, Jean Comparet, XII, 28 décembre 1648), de Thomas Lixon, cit. fils de Jean. Elle testa, 17 mai 1652 (Étienne De Monthoux, IX).
2. Suzanne, baptisée 24 avril 1654, † 10 mai 1689 ; femme, 20 septembre 1657 (contrat, J. Comparet, XXI), de Abraham, fils de Jacques Jalliet, soit Jaillet, cit.
3. Jeanne, née 22 novembre 1655, † 16 juillet 1671.
4. David, qui suit.
5. Marie, née 7 juin 1641, † 6 septembre 1725 ; femme, 7 novembre 1662 (contrat, J. Compa-

ret, XXV, et confession, J.-A. Comparet, IV, 13 septembre 1679), de Jérémie, feu Martin Barbier, B. G.

6. Étienne, qui suivra.

7. Jean-François, qui suivra.

8. Jean, qui suivra.

9. Jean-Rodolphe, né 29 mars 1654 (parrain : Rodolphe Orelly). Ép., 24 août 1685 (contrat, François Joly, I), Catherine, fille de Paul Midré, cit. et de Marthe Brelurin, laquelle testa (J. Fornet, III), 18 juillet 1686.

10. Michée, née 17 janvier 1659, † 17 juillet 1678, s. a., intestat (quittance d'hoirie, J.-A. Comparet, VII, 30 mai 1681).

IV. David Oltramare, né 4 janvier 1638, ép. : 1° 23 septembre 1659, Françoise, feu François Genod, natif ; 2° 1^{er} novembre 1668, Élisabeth, feu Abraham Durand, cit.

Il eut du 1^{er} lit :

1. Jacques, † à huit mois, 10 février 1761.

2. Jean-Louis, né 19 février 1662, † 24 avril 1670.

3. Nicolas, né 2 février 1664 (1).

(1) *Registre du Consistoire*, 15 juillet 1680 : A comparu David Oultremar, appelé pour ses violences et mauvais traitements faits à son fils qu'il a menacé de tuer, ce qui désespère le dit fils.

« Lequel a avoué que son fils, ayant menacé de s'aller révolter

Et du second :

4. Anne, née 10 décembre 1671, † 14 septembre 1691.
5. Samuel, né 20 novembre 1673, † 3 février 1681.
6. Louise, née 6 février 1675, † 15 mai 1685.
7. Élisabeth, née 17 septembre 1676.
8. Marguerite, baptisée le 25 mai 1679.
9. Théophile, né 4 mars 1682.
10. Jean, né 11 mai 1684, † 10 juin 1695.
11. Renée-Suzanne, née 12 avril, et † 7 septembre 1687.
12. Pernelle, née 17 décembre 1688, † orpheline de père et de mère, 30 août 1696.

IV. Étienne Oltramare, bapt. 25 novembre 1645 (par-

(*se faire catholique* : voir le Dict. de Littré à l'hist. du mot *révolter*), ayant absenté sa maison depuis dix à douze jours : et partant, il ne peut de moins que l'en châtier, ne croyant pas qu'on puisse l'en empêcher.

« Avisé de l'exhorter sérieusement à pardonner à son enfant, et à modération, moyennant que son dit fils lui demande pardon ; et, pour cet effet, messieurs les Pasteur et Ancien du quartier commis pour disposer le dit OULTREMENT à recevoir son dit fils, et lui pardonner. »

On ne trouve dès lors plus de trace de ce jeune homme, qui sans doute alla en effet *se révolter*, comme Jean-Jacques le fit au même âge. Le nombre fut assez grand des enfants de Genève qui prirent ce chemin. Où les a-t-il menés ?

rain : Étienne Turrettini), † en décembre 1693 (inventaire après décès). Ép., 5 août 1679 (contrat, J.-A. Comparet, XX, 10 novembre 1687), Anne, fille de David Patron, dont il eut :

1. Anne, née 2 juillet 1682.
2. Pierre-André, né 29 mai 1684, † 8 septembre 1686.
3. Michée, née 24 octobre 1685, † 7 novembre 1685.
4. Abraham, né 27 mars 1687, † 15 avril 1687.
5. Madeleine, née 5 juillet 1688, † 26 mai 1768 ; femme, 18 août 1726 (contrat, Marc Fornet, 41^e vol.), de Jean, fils de Jacques Jaquet, cit. et de Françoise Olivier.
6. François, né 4 mars 1690, † 16 février 1694.
7. Gabrielle, née 1^{er} septembre 1691, † 16 décembre 1692.
8. Bernard, baptisé 31 août 1694.

IV. Jean-François Oltramare, né 22 février 1648 (parrain : Jean-François de Turretin), † 11 septembre 1719. Ép. Marguerite Roch, dont il eut :

1. Anne-Catherine, née 30 août 1677, † 19 septembre 1677.
-

IV. Jean Oltramare, né 16 janvier 1650 (parrain : Jean Offredy), † 20 juillet 1752, ayant testé (Marc Fornet, 55^e vol.) 19 novembre 1727 (inventaire après décès). Ép., 19 octobre 1678 (contrat, L^s Pasteur, 67^e vol.), Jeanne-Pernette, fille d'Étienne Perrachon, et de Pernette Crottet, dont il eut :

1. Michel, qui suit.
2. Théodore, né 12 juin 1682, † le lendemain.
5. Élisabeth, née le 1^{er} mai 1684, † à cinq ans, 25 avril 1689.
4. Élisabeth, née 7 février 1687, † 9 avril 1716 ; femme (contrat, Marc Fornet, VII), 17 juillet 1708, de Jean-Pierre, fils de Jean Du Roveray, d'Avouzon au pays de Gex. Voir leur descendance dans l'ouvrage de M. Pàris : *le Jubilé de la Réformation, célébré le 21 août 1735*. Genève, 1870, page 65.
5. Marc, né 4 février 1690, † le même jour.
6. Pernette, née 15 juin 1692, † 25 juillet 1725 ; femme, 25 août 1722 (contrat, Marc Fornet, XXXIII), de Philibert, fils d'Ésaïe Viridet, de Paray, au duché de Bourgogne, b^s.
7. Jeanne-Susanne, née 10 mars 1700, † 2 février 1717.

V. Michel Oltramare, né 17 juin 1680, † 10 mars

1725 (1). Ép., 2 mars 1704 (contrat, Comparet, 55^e vol.), Françoise, fille d'Abraham Bourdillon ; dont il eut :

1. Philibert, né 4 janvier 1705, † 15 avril 1715.
2. Jeanne-Pernette, née 7 janvier 1706 ; femme, 14 juillet 1726 (contrat, Jean Fornet, 41^e vol.), de Georges-Léonard de Barry, natif, fils de feu Nicolas de Barry, et de Lucrece Richard. Elle testa 25 mai 1727 (J.-A. Comparet, 75^e vol.), et mourut le 10 avril 1755.
3. Julie, née 51 décembre 1707.
4. Jean, né 4 août 1709.
5. Philippe, qui suit.

VI. Philippe Oltramare, né 7 novembre 1710, † 25 février 1780 (inventaire après décès). Ép., 6 novembre 1741 (confession Jean-Pierre Vignier, III, 2 août 1764), Marguerite, † à 75 ans, 12 avril 1792, feu Abraham Berger, cit., et de Marguerite Nermier, veuve de Henri Pourroy ; dont il eut :

1. Marguerite, † 27 sept^e 1742.
2. Marguerite-Jacqueline, † à 26 ans, 18 août

(1) Michel Oltramare avait pris quelque part aux troubles de 1707.

Dans son inventaire après décès, on remarque le catalogue de ses livres : une cinquantaine de volumes de théologie et de littérature, entre autres une *Grand maire italienne*.

1769 ; femme, 24 octobre 1765 (contrat, Étienne Fonet, XXX), de Jean-Louis Baudit, ffeu Jean-Gabriel Baudit, et de Jeanne-Françoise Deleyderrier. Ils testèrent (Richard, II) 20 mars 1769.

5. Jeanne-Marie, 18 mars 1765.
4. Françoise, née 15 juillet 1745.
5. Théophile, né 17 juin 1750.
6. Philippe, qui suit.

VII. Philippe Oltramare, né 14 juin 1755, mort à Vienne en Autriche, le 28 décembre 1790 (inventaire après décès). Ép., 19 octobre 1785 (contrat, Masseron, XIX), Jeanne-Élisabeth, † 9 octobre 1817, native, fille de Jean-François Duron, habitant, et de Marie Jolimay ; dont il eut :

1. Jean-Louis-Paul, né 19 juillet 1784, † 27 mai 1807.
2. Ami, né 14 février 1789, † 28 juin 1790.

III. Rodolphe Oltramare, fils d'Antoine Oltramare-Faerno, baptisé 22 mai 1608. (parrain : Mess. Rodolfo Syrese, d'Aoste), † 27 juillet 1666. Ép. : 1° (contrat Pierre Gautier, IX, 5 octobre 1657), Jeanne, fille de ffeu Jacques Bonnet, et de Marie Mestrezat ; 2° (contrat, Pierre Jove-

non, XIV, 11 juillet 1656), Louise, ffeu François Jaquin, lui vivant demeurant à Lausanne; laquelle se remaria, 25 mars 1669, avec Antoine Dupuy, cit., (contrat, Guenand, VIII).

Il eut du premier lit :

1. Catherine, † à 50 mois, le 28 juin 1641.
 2. Suzanne, née 22 août 1639, † 29 novembre 1659.
 3. Jacques, qui suit.
 4. Mathieu, qui suivra.
 5. Anne, née 12 décembre 1644; femme, 50 juin 1688, de Daniel, fils de Louis Clejat, cit.
- IV. Jacques Oltramare, né 18 octobre 1640, † 16 juin 1701. Ép. : 1^o 20 novembre 1665, Gabrielle ffeu Philippe Brazier, cit.; 2^o 2 octobre 1674, (contrat, Pierre Vignier, VIII), Madeleine, ffeu George Danel, cit. laquelle testa (François Joly, VII) 25 octobre 1689.

Il eut du premier lit :

1. Marie, née 22 mars 1666, † 11 décembre 1705; femme, 5 août 1689 (contrat, François Joly, VIII), de Jean-Louis, fils de David Patron-Rosset. Le mari et la femme testèrent 22 avril 1690 (Gabriel Grosjean, XIX).
2. Michée, née 25 mars 1668, † 15 novembre 1684.
3. Jeanne, née 14 juillet 1669, † 28 septembre

1716 ; femme, 9 juin 1708 (contrat, Marc Fornet, VII), de François, fils de Pierre Lossier et de Lucrèce Patru.

4. Thiedry, né 15 octobre 1670, † 19 avril 1682.
5. Pierre, qui suit.

Et du second lit :

6. Jeanne-Marie, née 2 septembre 1675.
7. Judith, née 2 avril 1680, † 17 juillet 1686.
8. Étienne, né le 11 et † le 18 décembre 1685.

V. Pierre Oltramare, né 14 décembre 1671, † 8 janvier 1757 (inventaire après décès). Ép., 6 octobre 1703 (contrat, François Joly, 51^e vol.), Olympe, sœur Pierre Autran, de Die, et de Marie Achard, dont il eut :

1. Jean, né 26 juillet 1704, † 20 juin 1707.
2. Jérémie, qui suit.
3. Théodore, né 19 août 1706, † 9 décembre 1710.
4. Jeanne, née 21 septembre 1707.
5. Nicolarde, née 22 février 1709, † 15 juillet 1752 ; avait testé (Étienne Fornet), 15 juin 1752.
6. Jeanne-Françoise, née 19 février 1710, † 9 avril 1765 ; avait testé (Étienne Fornet), 30 mars 1765. Inventaire après décès.
7. Olympe, née 5 mai 1711, † 17 octobre 1761 ; femme, 4 juin 1741 (contrat, Reclan, XVI),

de Jean-Louis, feu Pierre-Louis Clauseau, d'Avignon, hab^t et de Marie-Marthe Lafon.

8. Emmanuel, qui suit.

9. Pierre, né 17 août 1716, † 5 juin 1720.

10. Pierre, qui suivra.

VI. Jérémie Oltramare, né 22 août 1705, † 7 avril 1746 (inventaire après décès). Ép., 50 octobre 1739 (contrat, 6 mars 1742, Marc Vignier, V), Jeanne-Catherine Jaquenoux, native, fille de Hugues et de Louise Renevier, dont il eut :

1. Jean-Marc, qui suit.

2. Jeanne-Étiennette, née 9 décembre 1741, † 15 janvier 1745.

VII. Jean-Marc Oltramare, † 16 juillet 1776 (inventaire après décès). Ép., 9 juin 1765 (contrat, Jean-Pierre Vignier, IV), Georgette, fille de Pierre-Henri Cabrit, hab^t, et de Clermonde Porte, dont il eut :

1. Pierre-Henri, qui suit.

2. Jeanne-Pernette, † 19 avril 1816, femme, 8 décembre 1810, de Prosper-Ami Bouvier.

3. Emmanuel, né 29 avril 1769, qui ép., 15 août 1791 (contrat, Jean Binet, 57^e vol.), Christine Herte, native, feu Christophe, † 8 mai 1797.

4. Jacob-Louis, né 25 août 1772.

5. Jeanne-Louise, née 9 sept^e 1773, † 14 août 1840 ; femme de Guillaume Nicoud.

6. Anne-Françoise.

7. Jeanne, née 19 décembre 1775, † 7 décembre 1859 ; femme de Jacques-Louis Métral.

VIII. Pierre-Henri Oltramare, ép., 26 mars 1787 (contrat, Girod, II), Marie, fille de Jacob Chavannes, bourgeois d'Aubonne, et de Jeanne Jotterand, dont il eut :

1. Jeanne-Louise-Françoise, † 31 mai 1857.

2. Pierre-Henri, né 5 janvier 1789.

Il y eut divorce entre les époux ; Marie Chavannes se remaria avec P.-D. Corthésy ; et Pierre-Henri Oltramare ép. en secondes noces (contrat, Girod, XIII, 25 juin 1798), Jeanne, † 1^{er} décembre 1855, fille de Jean-Louis Henrion et de Suzanne Comte, veuve de Jean-Marc Girard dit Guerre, dont il eut :

5. Marthe-Louise.

4. Henri-Jacques, né 11 septembre 1806, † 7 mars 1852, aux Fourcades (Californie).

VI. Emmanuel Oltramare, fils de Pierre Oltramare-Autran, né 17 octobre 1712, † 4 août 1782 ; avait testé, 15 mars 1782 (Richard, X). Ép., 30 août 1744 (contrat, Georges Bordier, IV), Olympe, fieu Alexandre Marié, de Mens en Dauphiné et de Lucrèce Martin, dont il eut :

1. Anne Oltramare, née 1^{er} janvier 1746 ; femme, 19 février 1769, de Jean Oltramare, fils de Jean-Pierre Oltramare-Desonnaz, son cousin.
 2. Jacques, né 18 juillet 1748, † 25 avril 1766.
 3. Jeanne, née 31 juillet 1750, † 21 mars 1772.
 4. Marie-Olympe, née 22 décembre 1752, † 20 avril 1812, femme (contrat du 14 sept^e 1769, Dunant, VII) de Isaac Boidard, feu Jacques Boidard et Pernelle Machon.
-

VI. Pierre Oltramare, fils de Pierre Oltramare-Autran, né 3 mai 1721, † 24 juin 1750 (inventaire après décès). Ep. 11 novembre 1744 (contrat, Étienne Fornet, II), Louise, fille de feu Jean-Pierre Gantin, bourgeois de Lausanne, et de Marguerite Decamp ; dont il eut :

1. Charles-Emmanuel, né 3 novembre 1745, † 24 sept^e 1747.
 2. Jeanne-Olympe, née 2 mars, et † 9 avril 1747.
 3. Jean-François, né 19 juillet 1748, † 8 février 1750.
-

IV. Mathieu Oltramare, fils de Rodolphe Oltramare-Bonnet, né 16 janvier 1645, † 4 août 1715 (liquidation d'hoirie, Reclan, V, 15 septembre 1715). Ép. : 1^o 22 novembre 1667 (contrat, P.

Vignier, VIII, 29 octobre 1674), Marguerite, fille de Philibert Fontaine, et de Jaqueline Goy ; 2^o 13 octobre 1709, Françoise, ffeu Ferrouille Mouchillon, cit.

Il eut du premier lit :

1. Suzanne, née 18 octobre 1668, † 14 mars 1732 (inventaire après décès) ; femme, 27 août 1688 (contrat, François Joly, VI), de Pierre, fils de Jean Fontaine et de Marie Brunet, lequel testa (Marc Fornet, VII) 2 juillet 1708.
2. Antoina, née 27 septembre 1670, † 25 août 1671.
3. Terris, né 20 août 1672, † 22 novembre 1672.
4. Catherine, née 7 novembre 1675, † 27 août 1700, ayant testé 26 février 1697 (Ésaïe Morel, XXVIII) ; femme, 15 juin 1696 (contrat, Ésaïe Morel, XXXII), de Jean-Antoine, ffeu André Rodet, natif.
5. Jean, qui suit, auteur de la branche aînée (1).
6. Jonas, qui suivra, auteur de la seconde branche.

(1) Les trois branches de la famille Oltramare qui se rattachent aux fils de Mathieu : Jean, Jonas et Alexandre, sont les seules qui subsistent aujourd'hui. La seconde branche se continue par le rameau de Satigny. Le rameau de Cartigny se rattache à la troisième. Ces deux rameaux ont été laissés de côté dans cette notice.

7. Alexandre, qui suivra, auteur de la troisième branche.
8. Jacques, né 22 décembre 1682, † 12 août 1686.
9. Marguerite, née le 22, † le 28 août 1684.

Branche aînée.

V. Jean Oltramare, né 22 octobre 1675 ; testa (Reclan, XIX) 26 octobre 1747 : il légua cinquante florins à la Bourse italienne ; inventaire après décès, 11 juin 1749. Ép. : 1^o 5 décembre 1698 (contrat, François Joly, XXXIV), Catherine, fille d'Étienne Bonnard, de Valence, hab^t, et de Marie Bérard ; elle testa 1^{er} décembre 1699 (Jean Fornet, XVII) ; 2^o 15 mars 1729 (contrat, Reclan, X), Jeanne Esther, ffeu André Preudhomme, soit Preudhomme, et de Marguerite Pittou, de Vevey.

Il eut du premier lit :

1. Étienne, né 20 septembre 1700, † 25 octobre 1702.
2. Suzanne, † 1^{er} août 1748, femme, † 15 février 1725 (contrat, Reclan, VIII), de Pierre, ffeu Abraham Guillot, de la Crouzette au diocèse de Castres. Liquidation d'hoirie, par leurs enfants, 9 sept^e 1762 (Étienne Fornet, XXVIII).

3. Jeanne-Marie, née 14 mars 1704, † 22 mars 1725.
 4. Élisabeth-Louise, née 9 décembre 1705.
 5. Pierre, né 11 août 1707, † s. a., 26 octobre 1778 (inventaire après décès).
 6. Hélène-Marie, née 24 septembre 1709, † 30 avril 1769; femme de son cousin germain François, fils d'Alexandre Oltramare-Lossier.
 7. Jean, né 20 novembre 1711, † 24 mai 1750.
 8. Jacqueline, née 21 février 1713, † s. a., 30 mars 1752.
 9. Étienne, née 21 avril 1714, † 18 décembre 1761; femme, 24 février 1757 (contrat, Reclan, XIV), de Théodore, feu Jean Autran, cit., et de Catherine Goujon.
 10. Élisabeth, née 25 novembre 1715, † 27 avril 1785; femme, 12 juin 1746 (contrat, Reclan, XVIII), de Charles, fils de Jean-Pierre Champury, cit., et de Philiberte Molly.
 11. Catherine, née 17 et † 26 janvier 1717.
 12. Hugues, qui suit.
 13. Espérance, née 9 décembre 1719.
 14. Pernelle-Aimée, née 3 mars 1721, † 30 avril 1728.
- VI. Hugues Oltramare, né le 22 février 1718, testa (Du Roveray, V), 10 octobre 1778, † 25 octobre 1778. Ép., 20 novembre 1745 (contrat,

Delorme, IX), Marie, fille de Gaspard Deonna, b^s, et de Laurence Peudefin. Marie Oltramare-Deonna, † 1^{er} mars 1790, testa (Jean-Pierre Vignier, XXXII) 11 décembre 1789. Leurs enfants :

1. Jean-Gaspard, qui suit.
 2. Andrienne, née 21 juillet 1749, † 5 décembre 1833 ; femme, 15 décembre 1771 (contrat, Richard, IV), de Jean, fils de Jean-Pierre Séchehay, natif, et de Madeleine Grebert.
 3. Guillaume, né 3 octobre 1750, † 11 octobre 1750.
 4. Henri, né 3 janvier 1752, † 21 février 1804, ép..... Millet.
 5. Pierre, qui suivra.
 6. Marie-Salomé, née 5 octobre 1754, † 24 août 1839 ; femme, 14 février 1777 (contrat, Richard, VIII), de François Hay, né à Lyon, fils de Michel Hay, de Hesse-Darmstadt, et de Guillermette-Catherina Walder.
 7. Alexandre, né 8, et † 19 avril 1756.
- VII. Jean-Gaspard Oltramare, né 16 février 1747, † 5 mai 1850. Ép., 29 août 1779 (contrat, Jean-Pierre Vignier, XIX), Louise-Marie-Georgine, † 1^{er} janvier 1827, fille de Jean-François Audibert, et de Jeanne-Marie Veillard, dont il eut :
1. Jean-François, né 7 avril 1780, † 14 novembre 1785.

2. Henri, qui suit.

VIII. Henri Oltramare, né 10 juin 1785, † 4 mai 1858, ép., 11 juin 1852, Marie-Étiennette Lassieur, fille de André Lassieur et de Jeanne-Marie Langin, dont il eut :

1. Marie-Andrienne, femme, 30 avril 1855, de Charles, fils de Jean-Guillaume Rojoux et de Jeanne-Élisabeth-Henriette Duperrut.
2. Jean-Henri Oltramare, né 12 juin 1854, † s. a. 10 décembre 1867.

VII. Pierre Oltramare, né 15 juillet 1753, † 5 avril 1827, placé le 11 août 1768 (Étienne Fornet, 39^e vol.) en apprentissage chez Jean Pattey, maître horloger, demeurant à Passeiry. Ép., 24 septembre 1780 (contrat, Masseron, XVII), Judith, sœur Robert Borel et de Benjamine Guédin, native, † 7 février 1819 ; dont il eut :

1. Louis-David-Benjamin, qui suit.
2. Jeanne-Marie Oltramare, née 30 novembre 1782, † 15 mars 1844 ; femme, 26 février 1805, de Gaspard-Isaac, fils de Marc Delapierre et de Jeanne-Louise-Élisabeth Richard.
3. Henri, né 17 février 1784.
4. Jean-Hugues, qui suivra.
5. François, né 22 août 1787, † 29 mai 1788.

6. Benjamin, né 26 octobre 1795, assassiné 14 février 1845 (voir les journaux de l'époque). M. Auguste de la Rive a lu à la Société des Arts, le 7 août 1845, une notice biographique sur cet habile fabricant d'outils (*Bulletin de la classe d'industrie*, tome V, pages 18-21).

7. Anne, née 11 octobre 1797, † 12 novembre 1800.

VIII. Louis-David-Benjamin Oltramare, né 30 août 1781, † 7 mai 1851. Ép. sa cousine Anne Oltramare, fille de Jean-Henri Oltramare-Favre ; dont il eut :

1. Jaqueline-Jeanne-Louise-Joséphine, femme, 4 octobre 1852, de Élie-Ami Bétant, professeur, fils de Marc-Élie Bétant et de Marie Bétant.

2. Marc-Jean-Hugues, qui suit.

3. Gabriel, qui suivra.

4. Jeanne-Benjamin, née 8 mars 1820, † 21 mai 1827.

IX. Marc-Jean-Hugues Oltramare, né 27 décembre 1815 (1^{er} janvier 1814), pasteur et professeur de théologie. Ép. : 1^o 29 septembre 1847 (contrat, Des Arts et Humbert), Marie-Charlotte, fille de Jean Humbert et de Dorothee Godemar, née 12 mars 1823, et morte en décembre 1862 ; 2^o 1^{er} novembre 1864, Marie-Clotilde, fille de Charles Bedot, pasteur, et de Marie-Françoise-Henriette Daucet.

Il eut du premier lit :

1. Emma, femme, 1^{er} février 1870, de Eugène Ritter, professeur à la Faculté des lettres.
2. Gabriel Oltramare, né 11 juillet 1850 ; ép. à Buénos-Aires, Meta, fille de John Bedot et de Julie Clot.
3. Élisabeth Oltramare, femme, 9 avril 1878, de Charles, fils de Jean-Simon Demierre et de Françoise-Isaline Tourte.
4. Alphonse Oltramare, né 15 juillet 1855 ; ép. à Lausanne, 21 janvier 1884, Carlota-Henriette Vielle, née à Colima (Mexique), fille de Charles-Léon Vielle, de Saint-Imier, et de Maria-Estela-de la Trinidad Mélendez, de Guadalupicalgo (Mexique.)
5. Henri-Frédéric Oltramare, né le 7, † le 18 octobre 1857.

Et du second :

6. Alice ; 7. Ernest, né 14 février 1867 ; 8. Berthe ; 9. Blanche ; et 10. Edmée.

IX. Gabriel Oltramare, né 18 juillet 1816, professeur de mathématiques, ép. Aline Mouchou ; dont il a :

1. Hugues Oltramare, né 31 mai 1851, D^r méd.
2. Fanny-Lucile, † 25 janvier 1867.

3. Fanny-Lucile, † 29 novembre 1855.
 4. François, né 26 juin 1858, licencié ès sciences.
 5. Hélène.
-

VIII. Jean-Hugues Oltramare, né 2 février 1786, † 27 juin 1856, ép., 12 septembre 1818, sa cousine Madeleine, fille de Jean-Henri Oltramare-Favre ; dont il eut :

1. Louis-David-Benjamin, né 24 juin 1819, † s. a., 18 février 1860.
2. Benjamine-Anne, née 1^{er} avril 1821, † 7 mars 1856.
3. Étienne-Gabrielle, née 8 octobre 1825, † 11 septembre 1877 ; femme, 22 avril 1845, de Louis-Frédéric-Henri Marion, fils de Jacques-Auguste Marion, d'Angers, et de Dorothee Catalan, né 29 octobre 1816, † 8 mai 1879.

Seconde branche.

V. Jonas Oltramare, né 11 juin 1677, ép. 1^{er} octobre 1701 (contrat, François Joly, 44^e vol.), Élisabeth, fille de Bertrand Emery, habitant ; dont il eut :

1. Marguerite, née 14 octobre 1702, femme de Jean Dupuy, de Graulhat au Haut-Languedoc.

2. Aimée, née le 8, † le 11 décembre 1705.
 3. Mathieu, né 16 juin 1707, † 16 octobre 1708.
 4. Hiérôme, né 16 septembre 1708.
 5. Élisabeth, née 5 octobre 1709, † 15 juillet 1746 ; femme, 9 juillet 1750 (contrat, Reclan, X), de Jean Mazorin, de La Salle en Languedoc, habitant, feu Louis, et de Louise Pielongue.
 6. Pierre-Antoine, † 14 octobre 1710.
 7. Pierre-Marc, qui suit.
 8. Pernette, née 21 janvier 1713, † 29 janvier 1715.
 9. Jeanne-Louise, † 25 mars 1716, à neuf mois.
 10. Suzanne, née 18 et † 24 février 1717.
 11. Louis, né 6 septembre 1718, † 27 octobre 1720.
 12. Renée, née 28 octobre 1719, † 5 février 1783 ; femme (contrat, — à voir ! — Reclan, XV), 15 septembre 1740, de Claude Brachard soit Blanchard, feu Didier et de Jeanne Mahu, de Lavincourt, près Bar-le-Duc, soldat en la garnison.
- VI. Pierre Oltramare, né 27 octobre 1711, ép. 4 avril 1741 (contrat, Veillard, XIII), Georgette, fille de Michel Lapierre soit Delapierre, et de Louis Baldinguer ; dont il eut :
- Jean-Henri, qui suit.
- VII. Jean-Henri Oltramare, † 16 septembre 1794,

ép. : 1^o 3 janvier 1765 (contrat, Delorme, jeune, volume unique), Isabelle, fille de François Berlin et de Étienne Duchat, native ; 2^o 22 décembre 1777 (contrat, Étienne Fornet, 46 vol.), Suzanne-Douzine, † 7 octobre 1791, fille de feu Albert Favre et de Jeanne-Marie Huit.

Il eut du premier lit :

1. Jean-François.
2. Étienne, née 28 octobre 1764, † 15 février 1765, à Lully en Savoie.
3. Jeanne-Alphonsine, née 5 octobre 1765, † 19 janvier 1766, à Vernier au pays de Gex.
4. Catherine, née 21 janvier 1767, † 1^{er} janvier 1854 ; testa (Chenaud, XV), 22 février 1785 ; femme, 4 avril 1784 (contrat, Chenaud, XIII), de Charles-Marc Paris, fils de Jean Paris et de Octavie Rivard, natif.
5. Marie, † 19 avril 1769, à Saint-Julien.

Et du second :

6. Anne Oltramare, née 27 juillet 1779, † 26 décembre 1865, femme de son cousin Louis-David-Benjamin, fils de Pierre Oltramare-Borel.
7. Gabriel, qui suit.
8. Jeanne-Judith, née 12 janvier, et † 16 février 1786.
9. Henri.
10. Madeleine, née 19 août 1788, † 51 août 1868 ;

femme de son cousin Jean-Hugues, fils de Pierre Oltramare-Borel.

VIII. Gabriel Oltramare, né 20 janvier 1784, † 7 novembre 1865. Ép., 5 mars 1814, Étienne, † 31 décembre 1860, fille de Philippe-Jean-Antoine Gourjon et de Marie-Marguerite Ramel, dont il eut :

Marc Oltramare, † en bas âge.

Troisième branche.

V. Alexandre Oltramare, † 19 mars 1752, à 52 ans ; ép., 2 avril 1707 (contrat, Jean Fornet, XXXI), Jeanne-Louise, fille de Pierre Lossier.

1. François, qui suit.
2. André, né 19 mars, et † 5 juillet 1709.
3. Marguerite, née 15 juillet 1710, femme, 15 juillet 1745 (contrat, Reclan, XVII), de Pierre-François Chambrier, hab^t, s^{eu} François Chambrier, de Chésereux, et de Marie Montet.
4. Jeanne-Andrienne, née 16 novembre 1711, † 6 janvier 1770 ; testa (Richard, II), 20 déc. 1769 ; femme, 20 mars 1740 (contrat, Georges Grosjean, XVII), de Pierre, fils de Louis Pittard, natif et de Gabrielle Gautier.
5. Jean-Pierre, qui suivra.
6. Louise-Françoise, née 15 septembre 1714, † 1^{er} octobre 1720.

7. Madeleine, née 5 décembre 1715, † 23 mars 1795 ; femme, 17 septembre 1755 (contrat, Masseron, III), de Alexandre Salet, cit. feu Jacques et de Judith Faizan.
8. Olympe, née 7 janvier 1717, † s. a., à Penney, 10 décembre 1780.
9. Catherine, née 24 janvier 1718, † 18 janvier 1795 ; femme, 5 octobre 1760 (contrat, Étienne Fornet, XXIV), de François Fabri, cit. fils d'Odet et de Jeanne Le Double.
10. Samuel Oltramare, né 15 février 1719, † 2 mars 1794 (inventaire après décès). Ép. 2 février 1749 (contrat, Masseron, I), Jeanne-Marie, née à Dardagny, † 29 décembre 1798, fille de Jacques Bâtard, hab^t, et d'Élisabeth Emery. Samuel Oltramare eut beaucoup d'enfants, et sa postérité se continue.
11. Jean-Louis, né 1^{er} décembre 1720, † 12 septembre 1759.
12. Jacques Oltramare, né 5 août 1722, † 21 janvier 1787 (inventaire après décès ; et règlement d'hoirie, Jⁿ-Pierre Vignier, XXVII, 5 et 21 avril 1787), ayant testé 22 mai 1759 (Bordier, XI), et 11 mai 1772 (Jean-Jacques Choisy, XII). Ép., 28 mars 1745, Judith fille de Gabriel Garnier, cit. et de Judith Rose, laquelle testa (Jean-Pierre Vignier, XV, XXV, XXVIII), 6 février 1775, 24 mars 1785 et 16 juillet 1787.

- VI. François Oltramare, né 14 février 1708, † 1^{er} mai 1776, ép., 13 février 1746 (contrat, Reclan, XVIII), sa cousine germaine, Hélène, fille de Jean Oltramare-Bonnard ; dont il eut :
1. Jean-Baptiste, né le 19 et † le 29 octobre 1748.
 2. Jean-Pierre, qui suit.
- VII. Jean-Pierre Oltramare, né 15 mai 1750. Ép. : 1^o 29 janvier 1775 (contrat, Masseron, XV), Alexandre-Marthe, fille de Bernard Olivier, b^s et de Gabrielle Alban ; 2^o par contrat du 23 janvier 1777 (Jean - Pierre Vignier, XVII), Jeanne, fille de Jean Chafal, habitant et de Jeanne Barnier, † 28 janvier 1794 ; dont il eut :
1. Jeanne-Marie, née 29 août 1778, † 22 février 1835 ; femme, 12 septembre 1818, de André Lassieur.
 2. Marie-Catherine, née 5 février 1780 ; femme, 11 octobre 1801, de Samuel Bovard.
 3. Marie, né 1^{er} août 1781, † 18 mars 1782.
 4. Jeanne-Suzanne, née 6 novembre 1782, † 22 septembre 1785.
 5. Jean-Paul, qui suivra.
 6. Toinette-Catherine-Pauline, née 2 mars 1791, † 9 février 1851 ; femme, 3 février 1829, de Jean-Daniel Goncet.
- VIII. Jean-Paul Oltramare, né 6 mars 1785, † 11

mars 1841. Ép., 9 août 1806, Davine-Suzanne,
 † 26 avril 1852, fille de Marc-André Custot et
 d'Élisabeth Berger.

1. Jeanne-Andrienne Oltramare, née 17 mai 1807,
 † s. a., 29 avril 1864.

2. Jean-Pierre, né 6 février 1809, ép., 6 sep-
 tembre 1854, Jeanne Held.

3. Jean-Pierre-André, qui suit.

IX. André Oltramare, professeur à la Faculté des let-
 tres, né 19 septembre 1822, ép., 25 octobre
 1850, Jeanne-Louise-Andrienne, fille d'Étienne-
 Antoine Fournier et de Jeanne - Bernardine
 Mauris ; dont il a :

1. Étienne-François-Paul, qui suit.

2. Jean-Paul-Gamaliel, qui suivra.

X. Étienne Oltramare, né 24 août 1851, juge de paix.
 Ép., 21 juin 1877, Anna, fille de Jacques Mar-
 celin et de Louise-Aimée Jequier ; dont il a :

1. Jacques-André, né 8 avril 1878.

2. Louise-Pauline-Julie.

X. Paul Oltramare, né 6 avril 1854, régent au Col-
 lège. Ép., 5 juillet 1882, Berthe, fille d'An-
 toine Carteret, Conseiller d'État, et de Louise
 Moulinié.

VI. Jean-Pierre Oltramare, né 28 juillet 1713 (inventaire après décès, 1^{er} août 1755), ép., 27 mai 1746 (contrat, Delorme, IX), Jaqueline-Françoise Desonnaz, soit Desauve, native, fleu Ami. Après la mort de J.-P. Oltramare, elle se remaria (18 février 1770), avec Pierre Pittard.

Son premier mari eut d'elle :

1. Jean, qui suit.
2. François, né 16 octobre 1748.
3. Jacques, qui suivra.

VII. Jean Oltramare, né 2 juillet 1747, † 2 avril 1829. Ép., 12 février 1769 (contrat, Étienne Fornet, 40^e vol.), sa cousine Anne, fille d'Emmanuel Oltramare-Marié, dont il eut :

1. Emmanuel, né 14 février 1770, † 6 mars 1770.
 2. Isaac, né 15 octobre 1771.
 3. Pierre-François, né 10 décembre 1773, † 9 mars 1778.
 4. Octavie, née 8 mai 1776, † 28 février 1855. Ses parrains avaient été : Christ Moricand, Abraham Benoit, Abraham Girod, Étienne Thouron, Joseph Cartier, Isaac Boidard, Esate Gasc et Antoine Gallot.
 5. Jeanne-Catherine, née 8 novembre 1780, † 16 janvier 1823.
 6. Anne-Antoinette, née 16 janvier 1785, † 27 mai 1786.
-

VII. Jacques Oltramare, né 51 juillet 1751, † 28 février 1828, à Bordeaux. Ép., 51 octobre 1775 (contrat, Jean Binet, 52^e vol.); Jeanne-Étienne, † 14 décembre 1855, fille de Jean-Sigismond Grounauer, b^s, et de Jeanne-Marie Machon ; dont il eut :

1. Jeanne-Audrienne, née 25 mars 1775, † 17 août 1840 ; femme, 1^{er} octobre 1798 (contrat, Girod, XIV), de Barthélemy Challet, lequel eut d'elle plusieurs enfants, entre autres J.-J. Challet-Venel, Conseiller d'État à Genève, et Conseiller fédéral.
2. Pierre-François, qui suit.
3. Un fils mort-né, 19 juin 1782.
4. Louise-Françoise, † 10 décembre 1868 ; fem., 5 décembre 1808, de Étienne-Louis Nourrisson.

Après s'être divorcé (voir les Registres du Consistoire, sept^e et oct^e 1788, et du Conseil, oct^e et novembre 1788), Jacques Oltramare ép. en secondes noces, 28 décembre 1789 (contrat, Jean-Pierre Vignier, XXXI), Marie Villard, née à Lyon, feu Michel-Albert et de Madeleine-Louise Talon ; dont il eut :

5. Anne-Louise, née à Genève, † s. a., à Bordeaux, 24 juillet 1828.
6. Jeanne-Françoise, qui partit pour Rio-Janeiro, en juin 1858, et dont on n'eut plus de nouvelles.

7. Jean-Lucien, qui suivra.

VIII. Pierre-François Oltramare, né 29 juillet 1777, † à La Rochelle, 27 novembre 1851. Ép. en 1807, Marie-Aimée, fille de Louis Gauthier ; dont il eut :

1. Louis-François-Marius, qui suit.

IX. Louis-François-Marius Oltramare, né 21 mars 1814, ép., 12 septembre 1843, Lydie, fille de Benjamin Audonnet et de Lydie Moreau ; dont il a :

1. Raoul, qui suit.

2. Mathilde, née à La Rochelle, femme, 21 avril 1874, de Ferdinand, fils de Firmin Moindron, juge d'instruction à Marennes (Charente-Inférieure).

X. Raoul Oltramare, né à la Rochelle, 19 juin 1846, ép., 14 juillet 1874, Claire Mention de La Gonterie ; dont il a :

1. Julien, né à la Rochelle, 14 septembre 1876.

VIII. Jean-Lucien Oltramare, né à Bordeaux, 26 novembre 1802, ép. à la Rochelle 19 février 1827, Julie Gauthier, née 17 octobre 1805, à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), † à Neuilly-sur-Seine, 5 février 1882 ; dont il a :

1. Jacques-Jules, qui suit.

2. Jeanne-Flore-Fanny-Lucile.

IX. Jacques-Jules Oltramare, né à Bordeaux, 12 décembre 1827, † à Neuilly, 31 octobre 1879.
Ép. à Paris, 26 juin 1858, Marie-Sophie Jessé ;
dont il a eu :

1. Juliette-Marie-Constance.

2. Eugénie-Jeanne-Françoise.

Rr.

DE STOUTZ

(Stutz, Stoutz).

Armes : Deux blasons : 1° de....., à la bande de....., chargée d'un serpent ondé posé dans le sens de la bande, accosté de deux colombes. Cimier : une colombe essorante. 2° d'azur, au triangle évidé d'argent, accompagné de trois grappes de raisins, tigées et feuillées de même ; en abîme un œil de même (1). Le bailli Jean-Frédéric Stoutz portait dans son écu une Justice, tenant de la main droite un glaive, de la gauche une balance, et foulant aux pieds un dragon. Cimier : un lion passant. Des deux côtés de l'écu étaient ses initiales : J. F. S.

Quoique la famille de Stoutz ne soit devenue gene-

(1) Ce second blason paraît être venu des de Vigneulle qui en ont un à peu près semblable.

voise que dans les derniers temps de l'ancienne République, nous n'hésitons pas à lui accorder une place dans ce volume, soit en raison de son passé, soit surtout parce que, dès son arrivée et jusqu'à nos jours, elle a contracté alliance avec des familles genevoises dont les généalogies se trouvent déjà dans notre recueil. Le premier de Stoutz qui soit venu en Suisse avait été créé chevalier par Louis XVI, et il épousa la dernière descendante à Genève de la famille Le Maire, à laquelle J.-A. Galiffe (*Notices*, tome II, p. 504) décerne le bel éloge « d'avoir adopté les mœurs républicaines dans toute leur simplicité : quoique noble d'ancienne date, dit-il, elle n'en a jamais pris la qualité, etc. »

I. Matthias Stutz, de Marbourg dans l'Electorat de Hesse-Cassel, fut ministre luthérien à Deux-Ponts, puis à Gleiberg dans le Nassau-Saarbrück, où il vivait en 1599. Il fut plus tard premier pasteur (oberpfarrer) du comté de Saarwerden à Bockenheim (Bouquenom), où il mourut en 1608. Ép. Élisabeth Weilartz, dont il eut :

1. Jean-Christian, qui suit.
2. Une fille, fem. de Pierre Ruppert, ministre à Frühling.
3. Une fille, fem, de Conrad Schott, théologien.

II. Jean-Christian Stutz, né en 1590, † en 1657. Ministre en 1610 à Collerthal, puis à Saint-Arnual, enfin à Saarbruck. Ép. en 1612, Barbe de Theison, remariée à Frédéric Matern, intendant des fermes à Saarbruck ; dont il eut :

1. Jean-Laurent, qui suit.
2. Jean-Philippe, ministre à Dcisberg.
3. Jean-Adam, mort s. a.
4. Élisabeth-Barbe, fem., de Michel Marquard, s. e.
5. Anne-Marie, fem. de Wolfgang Wesinger, s. e.

III. Jean-Laurent Stoutz, né à Saarbruck en 1610, † en 1674. Licencié en droit, conseiller-intendant de la comtesse de Criechingen (Créange), grand bailli. Ép. : 1) Élisabeth Matern, de Saarbruck, s. e. 2) à Metz (c^t du 26 septembre 1645, Collin, not.), Élisabeth, fille de Drouin Obry, de Metz, et de Marie Walrosse, dont il eut :

1. Jean-Frédéric, seigneur de Bannaye, Vaudoncourt, Helstrof et autres lieux, conseiller du duc de Wurtemberg, bailli du Rhingrave à Dimering. Ép. Marie, fille de Théophile Le Goullon, seigneur de Jouy aux Arches, près Metz, dont il eut : Paul, né 1679, † 1755, marié ; 1) à Susanne Varel ; 2) à Susanne Alexandren, remariée à M^e Samson, procureur du Roi au parlement de Metz.

2. Jean-Laurent, qui suit.

3. Anne-Élisabeth, née à Criechingen en 1646, † à Saarbruck en 1719, fem., en 1665, de Samuel-Louis le Gallois de Hautecourt, conseiller et grand-bailli à Criechingen.

IV. Jean-Laurent Stoutz, né à Criechingen en 1651, † en 1723 à Flonheim, (Hesse-Darmstadt). Avocat au parlement de Metz, juge et bailli à Merchingen et Kirn, administrateur à Kirn, en 1686, du Rhingrave et des Princes de Kibourg, puis conseiller et bailli du Rhingrave et des princes de Salm à Flonheim. Ép., en 1681, Susanne, fille de Philippe de Vigneulle, de Metz, écuyer, seigneur d'Arraincourt, de Viller aux Oyes et Vittencourt, de Mont et Domangeville, avocat au parlement, conseiller du roi et procureur des finances à Metz, dont il eut :

1. Jean, né à Merchingen en 1682, † le 12 janvier 1748, conseiller de régence du Prince de Nassau-Saarbruck. Ep. Jeanne-Catherine, fille du conseiller Posthen, de Saarbruck, dont il eut :
 a) Jeanne-Dorothée, née 1711, fem. de Jean-Nicolas Spahr, conseiller de la Chambre à Saarbruk ; b) Charles-Laurent, né 1712, † à Weilburg, conseiller-secret à Saarbruck, puis président de la Chambre à Weilburg, marié en 1745, à Anne-Éléonore Follenius, qui le rendit père de dix en-

fants, nés de 1746 à 1771, parmi lesquels Frédéric-Auguste, né 1748, marié, en 1774, à Caroline-Philippine de la Serre ; c) Anne-Madeleine, née 1714, † 1734 ; fem., 1751, de George-Frédéric Langerhans, ministre à Enkirch ; d) Christine-Madeleine, née 1715, † 1745 à Saarbruck, fem., 1745, de Théodore-Balthasar Rolle, procureur de la Cour à Bruck, puis inspecteur à Hidelsheim, et surintendant à Saarbruck ; e) Eléonore-Françisca, née 1725 ; fem., 1749, du ministre Cullmann, à Harskirchen et Berg en Alsace ; f) Louis-Guillaume-Charles, né 1726, conseiller de la Chambre, marié en 1750, à Deux-Ponts, à la fille du commissaire du gouvernement de Cüsel, qui le rendit père de deux fils, Jean-Georges et Jean-Pierre, et d'une fille, Anne-Madeleine ; g) h) i) j) k) cinq autres enfants morts jeunes.

2. Charles-Louis, né en 1686, † en 1751, à Dorlisheim en Alsace, capitaine au régiment d'Alsace, marié à C. M. Posthen, sœur de sa belle-sœur ; dont il eut : a) Charles-Louis, né 1720, † 1742 à Prague, capitaine au régiment d'Alsace ; b) Marie-Dorothée, née 1722 ; fem., 1746, del'administrateur du Rhingrave Tenner, à Verstatt ; c) Jean-Laurent, capitaine au régiment d'Alsace, se maria en 1751, et n'eut que des

filles ; d) Marie-Susanne, née 1727 ; e) Henriette-Salomé, née 1750 ; f) Jean-Guillaume, né 1751, lieutenant au régiment d'Alsace ; g) Jean-Louis, né 1758.

3. Jean-Philippe, † 1757, à Greweiler. Capitaine au régiment d'Alsace, marié à Saint-Arnual en 1749, à Sophie, fille du bailli de Langenhagen, et de demoiselle de Petri, dont il eut trois filles, nées en 1751, 1755 et 1756.

4. Jean-Frédéric, qui suit.

5. Marie-Louise, née 1699, † 1745 ; fem. de Georges-Conrad Strehl, bailli du district de Deux-Ponts.

V. No. Jean-Frédéric de Stoutz, né en 1697. Bailli du Rhingrave à Dimering, puis à Flonheim en 1728. Ép. : 1) Louise, fille du conseiller Vieto, à Grumbach, s. e. 2) Marie-Élisabeth, fille du bailli de Langenhagen, siégeant à Saint-Arnual, et de demoiselle de Petri, dont il eut :

1. Catherine-Dorothee-Christine, née le 24 mai 1728, femme en 1747 du bailli Heusner, conseiller du Rhingrave et du Prince de Salm à Tronecken.

2. Jean-Christian, né le 17 avril 1730.

3. Sophie, née en 1752.

4. Dorothee-Philippine, née le 9 mars 1754 ; fem. de Karl Schaffauer, à Herstein.

5. Jean-Jules-Frédéric, né le 27 mars 1756.
 6. Marie-Christine, née le 13 août 1758; fem. en 1754, du conseiller Kræmer.
 7. Philippe-Henri, né 1741, † en Danemark.
 8. Christine-Marianne, née le 25 mars 1745.
 9. Jean-Christophe-Conrad, né le 25 mars 1745.
 10. Charles-Frédéric-Laurent, qui suit.
 11. Jean-Léopold, né le 26 août 1748, † à Séville, inspecteur de mines en Espagne.
 12. Ernest-Christophe, né en 1750, marié à la fille d'un conseiller de cour à Weilburg.
 13. Jeanne-Philippine, née en 1754, fem. de l'administrateur Græff.
- VI. No. Charles-Frédéric-Laurent de Stoutz, né à Flonheim, le 12 avril 1747, † à Genève, le 5 juin 1855. Nommé par Louis XV cornette de cavalerie, le 18 novembre 1761, puis capitaine du régiment d'infanterie de Nassau-Saarbruck, créé chevalier, par brevet de Louis XVI, le 10 septembre 1786, décoré de l'Ordre du Mérite militaire. Il fut reçu B. G., le 10 juin 1791, « moyennant 1500 florins, en considération « soit de son mérite personnel, soit des servi- « ces rendus à l'État en plusieurs occasions « depuis nombre d'années et avec un parfait dé- « sintéressement par le s^r Jean-Daniel Le Maire, « son beau-père. » Ép. à Genève, le 10 octo-

bre 1784 (c^t du 8, Ch.-Gab. Flournois, not.) (1) Marianne, fille de Jean-Daniel Le Maire, C. G., du CC, receveur des grains, et de Françoise Fatio de Bonvillars, dont il eut :

1. Jean-François-Frédéric, qui suit.
2. Jean-Isaac, né le 11 janvier 1788, † le 12 avril 1805.

VII. Jean-François-Frédéric de Stoutz, né le 11 septembre 1786, † le 21 novembre 1871. Juge au tribunal de Commerce, du C. R. 1820. Ép., le 16 mai 1818 (2), Jeanne, († le 26 novembre 1885), fille de Corneille-Guillaume de Chapeaurouge, citoyen genevois, d'abord établi à Hambourg, puis revenu à Genève, du C. R., et

(1) M. J.-J. Le Maire, D^{no} Elisabeth Le Maire, dame Marie Fatio, veuve de M^r Jean-Antoine Lullin, et dame Jeanne-Marianne Fatio, épouse autorisée de M^r Isaac-Robert Rilliet, oncles et tantes de la D^{no} épouse, aiant le présent mariage avec le dit Noble de Stoutz pour très agréable, font entre eux tous, en augmentation de la dot (qui était de 12000 livres) des constitutions s'élevant à 11000 livres, plus une rente viagère de 644 livres de France. M^r et M^{me} Rilliet-Fatio désirant en outre témoigner aux Noble et D^{no} époux, l'entière satisfaction qu'ils éprouvent de leur mariage, les prient d'accepter, comme une marque de leur estime et de leur amitié, l'offre qu'ils leur font de partager à toujours leur table et leur logement, ce que les Noble et D^{no} époux ont accepté dans les sentiments de la plus vive gratitude.

(2) Une médaille a été frappée le 14 mai 1868, à l'occasion des noces d'or de M^r et M^{me} de Stoutz.

de Jeanne soit Jeannette Glashoff, dont il eut :

1. Charlotte-Pauline, née le 15 avril 1819, † le 17 avril 1824.
 2. Jean-Frédéric-Guillaume, né le 28 juillet 1820, † le 11 janvier 1825.
 3. Jeanne-Marie-Ernestine, née le 14 octobre 1822, † à Nyon, le 2 juillet 1877, fem., le 8 décembre 1842, de Gabriel-Louis Binet, fils de Jean-François-Salomon, et de Françoise-Hélène-Louise Petit.
 4. Frédéric-Amédée, qui suit.
 5. Anne-Caroline, née le 50 juin 1826, fem., le 5 avril 1851, d'Étienne-Louis, fils de l'ancien syndic Louis Duval et d'Andrienne Seguin.
 6. Émile-Alexis, qui suivra Amédée.
 7. Frédéric-Antoine-Jules, né le 15 janvier 1850, † le 22 janvier 1882, marié le 24 mars 1858, à Bénigna-Adelina, fille d'Édouard Bertrand, C. G., et de Françoise-Hélène-Louise Senn, dont il a eu ; a) Hélène-Ernestine-Louisa ; b) Amélie ; c) Alfrède-Julia.
 8. Jules-Ernest, qui suivra Alexis,
 9. Paul-Louis, qui suivra Ernest.
 10. Louis-Charles, qui suivra Louis.
 11. Charles-Frédéric, qui suivra Charles.
 12. Ernest-Henri, qui suivra Frédéric.
- VIII. Frédéric-Amédée de Stoutz, né le 10 janvier

1824, † le 19 avril 1856. Ép. le 12 avril 1849, Susanne-Adèle, fille de l'ancien premier syndic André-Patrick De Combes, et de Susanne-Adélaïde Sautter, dont il a eu : *a*) Frédéric-Gabriel, né le 29 novembre 1851. *b*) Patrick-Adrien, né le 4 janvier 1853, fixé à Oberkirch (Allemagne), et marié le 29 mai 1875 à Caroline-Joséphine, fille de Frédéric Franck, de Wiesloch, dont il a : Gabriel, Frédéric, et Alice ; *c*) Élisabeth-Susanne.

VIII. Émile-Alexis de Stoutz, né le 8 juillet 1828. Ancien vice-consul suisse à Francisco. Successivement établi à Bordeaux, puis à Paris. Ép. à Bordeaux, le 5 avril 1869, Henriette-Angèle, fille de Léonard-Vincent Close, de Bordeaux, et de Marie-Marguerite Cora de Balguerie, morte le 4 avril 1881, ayant eu de son mari : *a*) Maurice-Frédéric-André, né le 18 mars 1872 ; *b*) Armand-Henri, né le 22 juillet 1875 ; *c*) André-Henri, né le 10 mars 1875 ; *d*) Charles-Auguste, né le 27 mars 1876 ; *e*) Marie-Cora-Marguerite ; *f*) Jeanne-Adèle.

VIII. Jules-Ernest de Stoutz, né le 24 septembre

1832. D^r médecin. Ép. le 6 mai 1865, Antoinette-Louise-Émilie, fille de Pierre-Jacques-Albert Achard, ancien procureur général, et de Jeanne-Marie de Gallatin, dont il a eu : *a*) Arthur-Charles-Émile, né le 19 mars 1864 ; *b*) Louise-Alexina-Ernestine ; *c*) Ernest-Henri-William, né le 26 mai 1868 ; *d*) Alfred-Jean-William, né à Prangins, le 2 juin 1872.

VIII. Paul-Louis de Stoutz, né le 5 décembre 1854. Ép. le 24 juin 1875, Isabelle, fille Ami-François Bouthillier De Beaumont, C. G., professeur, et de Jeanne-Anaïs Monlun, dont il a eu : *a*) Charles-Robert, né le 1^{er} mai 1876 ; *b*) Ami-Ernest, né le 8 février 1878 ; *c*) Maxime, né le 18 juin 1880.

VIII. Louis-Charles de Stoutz, né le 31 janvier 1839. Ingénieur. Ép. le 10 avril 1869, Marguerite-Anne, fille de Louis Robert, de Neuchâtel, et de défunte Marie d'Otto, dont il a eu : *a*) Caroline-Marie-Jeanne ; *b*) Fernand-Auguste, né le 12 octobre 1871 ; *c*) Jules-Edmond, né le 5 janvier 1875 ; *d*) Paul-Arthur, né le 10 juin 1876.

VIII. Charles-Frédéric de Stoutz, né le 25 mars 1840. Avocat, président du Consistoire, juge, etc. Ép. à Lyon, le 6 octobre 1866, Henriette-Caroline, fille de Charles-Abel Pioct, de Vienne en Dauphiné, et de Pauline Johannot, dont il a eu, outre deux enfants morts en bas âge : a) Marthe-Pauline-Marie ; b) Frédéric-Gustave-Louis, né le 27 février 1870 ; c) Madeleine-Albertine.

VIII. Ernest-Henri de Stoutz, né le 28 juillet 1842. Fixé à Leipzig, où il épousa, en 1871, Johanna-Dorothea-Marie, fille de Georg-Andreas Hering, de Rothenburg près Brême, et d'Anna-Dorothea Lamsbach, dont il a eu : a) Jeanne-Charlotte-Pauline ; b) Jeanne-Julie-Madeleine ; c) Henri-Hugo-Walter, né le 4 mai 1875 ; d) Léon-Henri-Hermann, né le 26 septembre 1878. *L. D.-V.*

VON DER STRASSEN

Armes : d'azur à la Fortune d'argent nue, son pied posé sur une boule d'argent ou d'or, naissant de la pointe ; regardant à dextre et tenant des deux bras étendus une écharpe ondoiyante qui laisse la tête en dessous ; les cheveux flottant à dextre.

I. No. André von der Strassen, de Francfort, eut de
Susanne Braser, sa femme :

1. André, qui suit.
2. Susanne-Catherine, fem. de Jean-Charles Le Blond.

II. No. André von der Strassen, né vers 1652, † le 5 mars 1690, ayant testé le même jour (J. Fornet, not.). Reçu B. G., le 24 décembre 1669 « de grâce spéciale et gratuitement, en considération de l'alliance de No. Jean-Antoine Lullin où il doit entrer. » En reconnaissance de cette faveur, André von der Strassen pria le Conseil d'agréer le don de vingt pistoles pour les fortifications, et la façon d'un canon. Du CC, 1675. Propriétaire à Sécheron. Ép. le 5 février 1670 (cont^t du 19 décembre, L^s Pasteur, not.). Rose, fille de No. Jean-Antoine Lullin, C. G. auditeur, puis syndic, et de Françoise Grenus, laquelle testa le 22 février 1705, et dont il eut :

1. Jean-Antoine, né le 6 mars 1671, † le 9 avril 1695.
2. Françoise, née le 14 avril 1675, † avant 1695.
3. Jean-Pierre, né le 16 août, † le 24 octobre 1675.
4. Pierre, né le 28 août 1676, † le 24 septembre 1680.
5. Marie, née le 50 novembre 1679, † le 1^{er} jan-

vier 1745, fem., le 6 juin 1706 (cont^t du 19, Ét. Beddevole, not.), de Théodore, fleu No. Ami de Chapeaurouge, C. G., 1^{er} syndic, et d'Esther Trembley.

6. Susanne, née vers 1680, † le 16 août 1756, s. a. ayant testé le 1 mai 1744 (De Lorme, not.).

7. Catherine, née le 25 juillet 1683.

8. Jean, qui suit.

9 Pierre, qui suivra.

III. No. Jean von der Strassen, né le 14 septembre 1684, † en son domaine de Chaney, le 16 novembre 1755. Du CC, 1714, lieutenant de seringue (des pompiers) 1721, receveur des grains 1722, et des grandes gardes 1730, hospitalier 1742, receveur des sels 1750. Son testament olographe est du 10 mai 1755, avec codicille du 8 septembre 1755. Ép. le 22 septembre 1709, Catherine, fille de Sp. Antoine Léger, B. G., pasteur, et de défunte Marie Trembley ; dont il eut :

1. Antoine, né le 12 juin 1710.

2. Susanne, née le 19 mars 1712, † le 10 mai 1777, s. a., ayant testé le 14 juin 1775 (Flournois, not.).

3. Michel, né le 18 mai, † le 7 juin 1714.

4. Élisabeth, née le 9 mai 1715, † le 50 mai 1718.

5. Pierre, né le 16, † le 25 janvier 1717.
 6. Pierre, qui suit.
 7. Marie, née le 29 mars 1719, † le 9 décembre 1722.
 8. Jacques, né le 16 septembre 1720. Établi et marié à Londres, où il eut un fils et trois filles.
 - 9 et 10. Théodore, né le 26, † le 28 juin 1721, et un frère jumeau, † le 27.
 11. Marie, née le 18 juin 1722, † le 5 octobre 1725.
 12. Catherine, née le 4 janvier 1724.
 13. Michel, né le 19 janvier 1725, † le 21 novembre 1806, s. a.
- IV, No. Pierre von der Strassen, né le 18 mars 1718, † en son domaine de Chancy, le 21 novembre 1788. Sous-officier 1747, collecteur des petites gardes 1766. Ép. le 24 mars 1754 (c^t du 18, Masseron, not.), Louise, fille de Charles-François Bouvier, de Chancy, B. G. en 1756, et d'Anne Billon, dont il eut :
1. Un enfant mort-né le 25 octobre 1754.
 2. Charles-François, né le 27, † le 28 juillet 1755.

III. No. Pierre von der Strassen, né le 17 novembre 1686, † le 2 juin 1765. Du CC, 1728, auditeur. Ép. : 1) le 15 mars 1729, Françoise, fille

de Charles Fayolle, de Nîmes, B. G. et de Gabrielle Richard, laquelle mourut le 11 mars 1750, ayant fait un testament olographe le 15 février; 2) le 26 août 1751, Anne-Catherine († le 20 octobre 1764), sœur No. Louis Colladon, C. G. et de Pernelle Martin, dont il eut :

1. Marie, née le 2 juin 1755, † le 11 octobre 1809, fem. le 17 juillet 1757 (c' du 15, Flournois, not.), d'Abraham, sœur No. Jean Trembley, ancien syndic, et de déf^{te} Anne Lullin.
2. Pierre-André, né le 17 octobre 1754, † le 31 décembre 1741.

L. D.-V.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Pages.

- 33 (Article DE LIVRON). « No. et P. Prosper de Livron, etc., » était en effet seigneur de Pressy, par sa femme Françoise de Ville, dame de Beauséjour (acte du 15 février 1649, Me Vulliez, notaire à Cluses, communiqué par M. Jules Vuy).
- 60 A propos des enfants de « No. Pierre de Livron, Sgr d'Allemogne, et de Marguerite de Nieault, » ajoutez : à « 2) Philibert, etc. » — page de Louis XIII ; — et comme 6^{me} enfant, François, page du maréchal de St-Pierre. Ces deux fils de Livron habitaient le Royaume, c'est-à-dire la France (communiq. par M. Jules Vuy).
- 70 « Le domaine d'Allemogne appartenait alors à M. Buttet de Conzié, sénateur à Chambéry, etc. ; » ajoutez : Celui-ci le vendit à, ou par l'entremise de, Messieurs Girod, de Roman (Isère), pour 400,000 fr., — qui le revendirent en détail pour 500,000 fr. M. Latry acheta alors le grand pré nommé Louches, les moulins, le château et ses dépendances (renseignements recueillis sur les lieux).
- 74 ligne 12 de la note, au lieu « de rhâteau, » lisez : château.
- 86 ligne 7, à « No. Jean-Antoine de Livron » allié Duval, etc., ajoutez : il eut un fils, Samuel de Livron, écuyer, qui possédait, au territoire de Collex, un pré qu'il amodiait, pour 735 florins par an, à No. et Sp. Ami Lullin, ministre du St-Ex., professeur à l'académie de Genève ; c'est le bienfaiteur de la Bibliothèque publique. (Lettres et papiers Lullin, de 1723, 1731 et 1748, communiq. par M. Edmond Pictet).

Pages.

- 449 (art. FOSSA). En disant que « No. Jean Fossa épousa : 1^o le 12 novembre 1587, à l'Eglise italienne, Susanne fille de No. Agostino Costante et d'Elisabeth Pellissari, » nous n'avons fait que copier littéralement cet extrait du registre des mariages de la dite Eglise. Mais c'est un malentendu, qui vient de la manie de quelques ministres de cette Eglise d'italiéniser les noms français ou genevois, tout en francisant trop souvent les noms italiens. Susanne, femme de No. Jean Fossa, était fille de No. *Augustin Constant* et d'Elisabeth Pellissari, comme on peut le voir vol. III, p. 366 des présentes *Notices*, article Pellissari.
- 471-472 (art. DE HARSY). Le lieu de naissance, le nom du père, et celui d'une 1^{re} femme de « Hugues d'Hersu ou Derceu, guet de Genève, » se sont retrouvés depuis dans l'acte de son 1^{er} mariage (13 juillet 1605, François Blécheret, not.) et dans son testament (du 23 mars 1638, B. Vautier, not.). Il était fils de feu Pierre et natif de Soissons en Picardie ; avait un frère nommé Crespin, qui demeurait à Saumur ; et il avait épousé 1^o Claua s'en Nicolas Martinet, de Ville en Michaille, veuve de feu Jaques Vittet, de Lully, paroisse de Langin. Mais il n'en résulte nullement que les générations antérieures n'aient pas été genevoises ; en tout cas la confusion du dictionnaire Sordet entre les De Harsu et la famille lyonnaise De Harsy n'en est que plus patente (communiqué par M. Ferd. Reverdin).
- 476 ligne 1 à 3. « Le domaine de Presinge » ne fut pas vendu à la famille « Tronchin » (propriétaire à Bessinge), mais aux De la Rive, qui le possèdent encore.
- 478-479 (art. DE HARSY). Le contrat de mariage de « No. et Sp. Alexandre De Harsy et de Jeanne de Sève, » ne fut passé que le 10 mars 1663, par devant Emery, notaire royal. L'inventaire des biens du dit après décès, est du 9 février 1674 (com. par M^s. Ferd. Reverdin et L. Dufour).
- 489 ligne 22 (art. ANCHIMBAUD). Après « 1568, » ajoutez : † le 24 février 1662.
- 200 quatre lignes avant la fin du texte, il faut un trait horizontal séparatif.
- 210 ligne 21 (art. AUME), après « Crémone, » ajoutez : né vers 1551 ou 1552, † mort le 13 mars 1624.
- 211 au haut de la page, ajoutez : Alfonso Aimo, épousa en 2^{mes} noces Marie Sterpino, de Chieri en Piémont, † le 5 avril 1616, dont il eut Jaques, † à 18 mois, le 31 août 1617.

Pages.

- 214 après la 9^{me} ligne, il faut un trait horizontal séparatif.
- 218 après la 15^{me} ligne, il faut un trait horizontal séparatif.
- 219 cinq lignes avant la fin du texte, il faut un trait horizontal séparatif.
- 221 (art. HEM), dernière ligne, après « B. G., » ajoutez : et de Susanne Guillermet.
- 226 ligne 11 (art. ARLAUD), après « femme, » ajoutez : à Colongny, le 10 avril 1707.
- 226 ligne 18, après « femme, » ajoutez : à Colongny, le 10 avril 1706.
- 230 à la liste des enfants de « Sébastien Arlaud, allié Malacreda, » ajoutez : Sébastienne, femme, à Saconnex, le 3 avril 1712, de Jean-Marc de Choudens, d'Allemagne.
- 234 ligne 7, au lieu de « en 1794, » lisez : le 20 avril 1794.
- 252 ligne 7 (art. BARDIN), au lieu de « C. A., » lisez : C. G.
- 267 ligne 9-10 (art. BEURLIN), au lieu de « Blanchot, » lisez Blanchet.
- 383 ligne 13 du texte (art. JAQUET), au lieu de « branche aînée, » lisez : branche cadette.
- 431 (art. JOLIVET), à la liste des enfants de « Jean-Jaques Jolivet allié DuPan, » ajoutez : Jeanne-Marie, née le 23 juin 1743, baptisée le 13 juillet suivant à Vandœuvres.
- 515 ligne 19 (art. LYANNA), lisez : Louise et non « Louisa. »
- 521 (art. MIRABAUD), à « Jacques-Marie-Jean Mirabaud, etc., » ajoutez : longtemps banquier à Milan, chevalier des SS. Maurice et Lazare, de Sardaigne, et de l'ordre de S. Georges, de Parme; Député au Conseil Représentatif, 1833 à 1842; Fondateur à Genève de la Caisse des Familles.
- 522 ligne 10, à « Michel-Georges Mirabaud, etc., » ajoutez : membre du Consistoire, de 1867 à 1875.
- 534 (art. MOLLER). Il faut un double trait horizontal après la fin du texte.

TABLE

DES NOMS DE FAMILLE QUI SE TROUVENT DANS CE VOLUME

- Abeille, 185.
Achard, 519, 549, 580.
Adhelard, 272, 347.
Ador, 164, 368.
Aepli, 514.
Ager, 245.
AGOSTO soit ARGUSTE (deux familles), CCIII, 217, 295, 333, 539.
Aillod, 216, 334, 335.
Aimavigna (d'), 31.
AIMO, AUME, CCVIII, 209, 240, 472, 587-588 pl.
Alavau ou Alavon, 420.
Alban, 448, 565.
Albert (d'), 34.
Albitte, 68, 82.
Alexandreu, 572.
Alexandri (d'), 36.
Alexins, 182, 215.
Alix, 323.
Alléad, 514.
Alléoud, 299.
Allier, 130.
Amat, 267, 522.
Amont (D') ou Damont, 81.
Anastaze, 290 *note*.
Andrion, 473 pl., 475 n.
Anglejean (d'), 36.
Anjorant, 325, 330.
Annibal, 384 pl., 389.
Anquener, 377.
Anselme, 290 n.
Aquilone, 208.
Aquino (D'), 540.
ARCHER, CLXXX.
ARCHIMBAUD, CLXXXIII, 260, 363, 587 pl.
Arcigno (d'), 153.
Arcine (d'), 34.
Ardiet, 334.
Arenthon d'Alex (d'), 33, 66.
Argoud, 486, 505, 529.
ARLAUD, CCXXIV, 217, 296, 314, 588 pl.
Armand, 156, 161.
Armet, 361.
Arnaud, 245, 427.
ARNOLFINI, CX, 113, 114, 333.
Arregger de Wildensteg (d'), 317.
Aubanel, 367.

- Aubert, 451, 452.
 Aubery, 470.
 Aubigné (d'), 429.
 Audéoud, 281, 319.
 Audibert, 227, 556.
 Audonnet, 569.
 Aulagnier, 497.
 Aulte (D'), 501.
 Antrau, 422, 549, 551, 552,
 555.
 Aymonier, 310.
 Azemar, 229.
- Babault, 298 et n., 477.
 Babel, 449, 469.
 Baccuet, 179, 239, 296.
 Bachmaier, 318.
 Badel, 397.
 Baderol, 434.
 Badollet, 261.
 Bagaud, 497.
 Bagueret, 330, 350.
 Bailli, 18 n.
 Balayseau Du Prat (de), 51.
 Balbani, 111, 114, 115, 121,
 133, 141.
 Baldinguer, 561.
 Balxert, 342.
 Balguerie (de), 579.
 Balmey (de), 21.
 Bandières, 392.
 Bandol, 331.
 BAPTISTA (DE), CCCXXI.
 Barbagne (de), 18 n.
 Barbe, 193.
 Barbier, 542.
 Barde, 268, 433.
 Bardet, 222.
 BARDIN, CCXLII, 588.
 Bardonnex, 401.
 Barnier, 565.
 Barral, 300.
- Barry, 380, 465.
 Barry (de), 546.
 Bartholony, 194, 302, 522.
 Bassano, 461 n.
 Basso, Bas, 540 pl.
 Bastie, 452.
 Bastier, 151, 177.
 Baszain, 154.
 Bâtard, 515, 564.
 Bates, 320.
 Baud, 18, 322 n., 324.
 Baudit, 487, 547.
 Baudesson, 481, 482.
 Baume (de la), 53.
 Béal, 536.
 Beaufort (de), 183.
 Béchod, 335.
 Becquier, 212, 444 pl.
 Beddevole, 413.
 Bedel, 246.
 Bedot, 558, 559.
 BEGON, CCLIII, 413.
 Bel, 339.
 Belin, 209, 526, 562.
 Bellamy, 259.
 Bellenove (de), 269.
 Benay, 540.
 Benetia (de), 475 et n.
 Beney, 338.
 Beneyta, 338, 537.
 Bennécke, 484.
 Benoist (de Lyon), 303.
 Benoist (de Gex), 84.
 Benoît, 195, 512, 387, 476,
 567.
 BENOIT (d'Asserens, pays de
 Gex), CCLXVII.
 BENOIT (de la Motte, Dauphiné),
 CCLXI.
 Bentivoglio, 115.
 Bérard, 130, 310, 554.
 Beraud, 425.

- Berger, 546, 566.
 Bergevin, 526.
 Berguer, 506.
 Berjon, 380, 438.
 Bernard, 228, 418, 514.
 Bernardini, 111.
 Bernier, 400.
 Bert, 218.
 Bertet, 517.
 Berthout van Berchem, 518.
 Bertrand, 468, 484-485, 578.
 Berully, 389.
 Besson, 525.
 Bessonnet, 160.
 Bétant, 558 pl.
 BEURLIN, CCLXII, 445, 522.
 Bevilaqua, 459 pl., 460 et *n.* pl.
 Bevillard, 388.
 Bèze (de), 370, 373, 379.
 Bictard, 455.
 Bideleux, 238.
 Billette, 225.
 Billon, 584.
 Billot, 197.
 BINET, CCLXIX, 502, 578.
 Bioley, 341, 342.
 Biord, 36.
 Bitry, 93, 456.
 Bitto, 177.
 Bizot, 313, 314.
 Blache, 451.
 Blanc, 41, 265, 464, 497.
 Blancard, 162.
 Blanchard, 561.
 Blanchet, 149, 403, 588.
 Blanchon, 535.
 Blanchot, 267, 588.
 Blanckenhagen (de), 235.
 Blandin, 468, 473 pl. et *n.*, 474,
 475 *n.*, 511.
 Blay, 514.
 Bleny (de), 526.
 Bleuvet, 159.
 Blonay (de), 30 *n.*
 Blondel, 140, 367, 469 *n.*
 Boccard, 86.
 Bogueret, 405.
 Boidard, 552, 567.
 Bois (des), 42.
 Bois (du), 58.
 Boisdechêne, 159, 448.
 Bolsec, 133.
 Bonaparte, 161-162.
 Bonet, 179.
 Bonijol, 399.
 Bonivard, 19.
 Bonnard, 554, 565.
 Bonne, 379.
 Bonnefont, 146.
 Bonnet, 93, 152, 218, 231, 260,
 278, 350, 361, 424, 446,
 451, 452, 509, 521, 547.
 Bons (de), 82, 88.
 Bordier, 192, 227, 260, 299,
 319, 328, 350, 479, 481,
 493.
 Borel, 557, 562, 563.
 Borely, 449.
 Bory, 316.
 Bose, 257.
 Bosson, 279, 358.
 Bottière (de la), 45.
 Boucher, 127, 273.
 Bouchu, 64, 79.
 Bouer, 255.
 Bouët, 273.
 Bouquet ou Boquet, 444.
 Bourbon (de), 147.
 Bourcard, 345.
 Bourdillon, 181, 228, 317, 319,
 427, 445, 546.
 Bourgeat, 398.
 Bourgeois, 297 *n.*, 399, 513.
 Bourgoin, 507.

- Bourjat, 422.
 Bourrelier, 514.
 Bousquet, 365.
 Bouthillier-Beaumont, 175, 531,
 532, 580.
 Boutilier, 75 *n.*
 Bouveron, 485.
 Bouverot, 130, 310.
 Bouvier, 259, 307, 455, 525,
 550, 584.
 Bovard, 404, 565.
 Bovay, 465.
 Bovero, 364.
 Boyvin (de), 32.
 Brachard, 561.
 Bramerel, 198, 202, 260.
 Bran, 276.
 Branchu, 230, 233.
 Brandt, 498.
 Braser, 582.
 Brazier, 449, 548.
 Bredon, 121.
 Breguet, 156.
 Brelurin, 542.
 Bretigny (de), 379.
 Bridge, 518.
 Brière, 347, 411, 431.
 Brifou ou Brillant, 290, 468.
 Brocher, 319.
 Brochet, 404.
 Broillat, 148.
 Brotonne, 419.
 Brotty (de), 437 pl.
 Bruel (de), 47, 93, 124.
 Brun, 516.
 Brunet, 58, 199, 215, 296,
 553.
 Bruyère, 147.
 Bruzière, 345.
 Buchon, 285, 424.
 Bulle, 181, 226.
 Buffet, 509.
 Buisson, 69 pl., 70, 82 pl., 528,
 531.
 Bulet, 381, 491.
 Buonanome, 118.
 Buonvisi, 112, 113.
 Burlamacchi, 131, 191, 429.
 Burnet, 172.
 Bussius, 480.
 Butin, 421.
 Butini, 35, 252, 296, 326.
 Buttet, 70, 586.
 Cabriolo, 120 *bis*, 153 pl.
 Cabrit, 496, 550.
 Cabussat, 286.
 Caillat (Du), 322 pl., 324 *n.*
 Caillate, 173, 448 pl., 494, 506.
 Caille, 228, 322 *et n.* pl., 324 *n.*,
 381, 406, 418, 528.
 Cailleteau, 337.
 Calandrini, 113 pl., 533.
 Caldesaignes, 234.
 Calvin, 132, 135, 137, 139 pl.,
 140.
 Cambiagio, 119.
 CAMPAGNOLA, CXXI, 118, 208.
 Canal, 364.
 Canappes, 145.
 Candolle (de), 218.
 Canon, 245.
 Capitel, 198, 217, 231, 240,
 474, 511.
 CARACCIOLI, CXXXI, 208.
 Caraffa, 134 pl., 137, 140.
 Carduini, 130, 131, 452 pl.
 Caretto de Mombaldon (del), 35.
 Carnaglio, 471 pl., 479.
 Carnot, 162 pl.
 Cartelier, 45.
 Carteret, 566.
 Cartier, 398, 486, 567.
 Carrizot, 300.

- Casseignard, 295.
 Cassin, 472, 510.
 Castanier, 249.
 Castellane (de), 481.
 Catalan, 560.
 Catt, 188.
 Cavan, 428.
 Cavin, 514.
 Cazenove, 416, 446.
 Célérier, 123-124, 146.
 Céligny (de), 354.
 Cenami, 111.
 Cerez, 312.
 Cerisier (de), 29.
 Chabrey, 488, 489, 527, 530.
 Chafal, 565.
 Challant (de), 10.
 Challet, 568.
 Chaloux, 89, 326.
 Chambaud, 161.
 Chambon, 441.
 Chambrier, 563.
 Champury, 274, 555.
 Chanégre, 533.
 Chantal (de), 68.
 Chapeaurouge (De), 47, 50 n.,
 92, 256, 257, 288, 577, 583.
 Chaperon, 379.
 Chaponnier, 424.
 Chaponnière, 238.
 Chappelain, 397.
 Chappuis, 211, 212, 214, 239,
 314, 350, 380, 443, 452,
 472.
 Chapuis, 173.
 Charbonnier, 489.
 Charier (de), 65.
 Charlet, 468.
 Charnoul (de), 46.
 Charrière (de), 55. 84 pl. et n.
 Chartier, 356.
 Charton ou Charreton, 447, 485.
 Chassinat, 245.
 Chassinaut, 355.
 Chasteau, 245.
 Chastel, 466.
 Chastel (du), 60, 537.
 Chastelain, 474.
 Chastillon, 322.
 Chateanneuf (de), 378.
 Chatelain, 299.
 Chatillon (de), 26.
 Chaudoux, 315.
 Chauve, 353.
 Chauvet, 267, 268.
 Chavane, 434.
 Chavannes, 297, 304, 306, 364,
 365, 551 pl.
 Chazelon, 402.
 Chenaud, 220 n., 222, 252,
 300, 410.
 Chenevar, 443.
 CHENEVÈRE, CCLXXXIII, 206,
 447, 450, 475, 476.
 Chériot, 214.
 Chevalier, 177, 178, 217, 260,
 283, 292, 466.
 Chevrier, 287, 291.
 Chevron (de), 31.
 Cheyssière, 273.
 Chibolon, 535.
 Chilliaz (de), 26.
 Chissé (de), 26.
 Choisy, 315, 325.
 Cholet, 149.
 Chouan, 246, 359, 419.
 Choudens (de), 11, 93, 97 n.,
 124, 192, 199, 443, 588.
 Chouet, 90, 176, 329, 330,
 344.
 Chrestien, 465.
 Clairat ou Clérat, 358.
 Claparède, 188.
 Clauseau, 550.

- Clavel, 72, 313, 322.
 Clavier, 207.
 Clay, 398.
 Cléjat, 216, 347, 400, 548.
 Clerico, 311
 Clés (des), 31.
 Close, 579.
 Clot, 559.
 Cochant, 130.
 Cochin, 259.
 Coeno, 426.
 Coglione ou Collon, 145.
 Cognard-Du Fossé, 504.
 Coindet, 421.
 Coligny (de), 136.
 Colladon, 164, 440, 463 *n.*,
 526 et *n.*, 528, 533, 585.
 Collavin, 417.
 Collet, 356, 451.
 Collignon, 482.
 Collomb, 230, 359.
 Collomb d'Arcine, 34.
 Collomby, 174.
 Cologny, 78.
 Combaz, 34.
 Combe, 236.
 Comblefort, 508.
 Comparet, 292, 302, 417, 420,
 428, 467.
 Compois (de), 125.
 Compos, 73.
 Comte, 76 *pl.*, 84, 551.
 Conche (de), 33.
 Conflignon (de), 30 *n.*
 Conflans (de), 23 *pl.*
 Constant, 529, 587.
 Constantin, 129 *pl.*
 Conte, 389.
 Conzié (de), 29 *n.*, 67 *pl.*, 69,
 70, 82, 586.
 Cop, 526.
 Copponet, 291.
 Corbière (de la), 73, 97 *n.*, 175,
 529.
 Correvon de Martines, 81.
 Corthésy, 551.
 Costante, 119, 120, 587.
 COSTANTINI, CXXXVIII.
 Cottin, 228.
 Cottonet, 491, 512.
 Coudougnan, 313, 415.
 Coudrée (de), 458, 469.
 Cougnard, 404, 488, 492, 502 *pl.*
 Coulin, 358.
 Courant, 512.
 Couronne, 447, 499.
 Cours de Tourday (de), 147.
 Courtois, 282.
 Cramer, 166.
 Cresp, 121.
 Crest (du), 15.
 Cricchingen (Créange) (de), 572.
 Crom dit Couronne, 262.
 Crommelin, 328.
 CROPPER, CCCXXI, 89.
 Crose (de), 46.
 Crottet, 545.
 Crovier de Malone, 146.
 Cuchet, 226.
 Cugny, 299.
 Cullmann, 574.
 Cüsel (de), 574.
 Cusin, 343, 347, 351 *pl.*
 Cusinens (de), 390.
 Custot, 565.
 Dagonneau, 153.
 Dal ou Del Ponte, 208, 211 *pl.*,
 333, 461, 462, 466, 471.
 Damont ou D'Amont, 81.
 Dancet, 558.
 Danel, 224, 398, 403 *pl.*, 416,
 548.
 Dangers, 380.

- Dansse, 381, 528.
 Dapir, 454.
 Darsena, 442.
 Dassier, 239.
 David, 487.
 Davin, 206.
 De Bachelard, 537.
 De Bolo, 217.
 Decamp, 552.
 De Carro, 165, 174, 180.
 De Chapponière, 462.
 Dechef, 205.
 De Cœurnez, 400.
 De Combes, 428, 579.
 De Cor, 341.
 De Crest, 340.
 De Croso, De Croux, 342, 377,
 403, 463, 536, 541.
 De Ferre, 330, 516, 517.
 Definod, 237.
 DE HARSU, CLXVI, 165 pl.,
 587 pl.
 DE HARSY, CLXXVI, 166 et suiv.,
 587 pl.
 De la Bière, 224.
 De la Chana, 195, 227.
 De la Chau, 316.
 De la Combe, 301, 536.
 De la Croix, 260, 345, 455.
 De la Faye, 354.
 De la Grandmaison, 211.
 De la Grange, 250, 261, 279,
 476.
 Delaine, 275.
 De la Maisonneuve, 348, 379.
 De la Mouille, 205.
 De la Palle, 348.
 De la Pierre, 557, 561.
 De la Place, 36 n.
 De la Planche, 194, 206, 307,
 308.
 De l'Arche, 171.
 De la Rive, 253, 255, 325, 328,
 366, 431, 531, 558, 587.
 De la Rue, 90, 91, 257, 262, 451.
 Deléamont, 490.
 De Lerme, 251, 252.
 Deleyderrier, 547.
 Delisle, 198, 216, 219.
 De Lolme, 426.
 De Lor, 445, 520.
 De Lord, 261.
 De Lornie, 255, 487, 506 pl.
 Delrien, 223.
 De Luc, 194, 386, 406, 418 n.
 De Maffé, 180.
 Demellet, 237.
 Demierre, 559.
 Demole, 355.
 De Monthoux, 512.
 Deneiria, 367.
 Denis, 204.
 Dent, 201.
 Dentand, 218, 222, 259, 304 pl.,
 316, 420, 475, 478.
 Deonna, 302, 307, 453, 475,
 556.
 De Pardieu, 337.
 De Pré, 354.
 Derbay de Poncet, 33.
 De Roches, 365, 377, 446.
 De Rue, 380.
 Des Arches, 483.
 Des Arts, 406.
 Desclaux, 278.
 DES CONFINS, CCCXLI.
 DES GOUTTES, CXL1, 174-176.
 Desire, 299.
 Des Marets, 294.
 Des Marins, 448, 539, 541.
 Desonnaz, 554, 567.
 Desportes, 161-162.
 DES PREZ, CCCLII, 181, 200,
 391, 477, 494.

- DES PREZ, branche de Farges, Dugnano, 461.
 CCCLXIV. Duhamel, 199, 362 n., 530.
 Dessoudrys, 162. Dujardin, 449.
 Destalla, 308, 492, 493. Du Marcey, 454.
 Destra, 297. Dumas, 445.
 Destraz, 488. Dumier, 260.
 Detraz, 510. Dumont, 116, 378, 537.
 Deville, 450, 451, 505. Du Montay, 218, 237, 239.
 De Villette, 273, 275. Dunant, 44, 173, 174, 299,
 317, 325, 328, 338, 409,
 477, 494.
 Diambre, 536. Du Normand, 517.
 Dichat de Toisinge, 35. Dupan, 366, 411, 430, 432, 588.
 Diefenbach, 483. Dupensat, 393.
 Dietzi, 156. Duperrut, 557.
 Dimage, 418. Dupias, 241.
 Diodati, 112, 113, 114, 121. Duplex, 360.
 D'Ogny, 500. Dupont, 389, 536.
 Dollfus, 523. Du Port, 179 pl.
 Domaschi, 113. Dupuis, 215, 343, 346, 348,
 395, 470, 525.
 Dominicé, 368, 446. Dupuy, 328, 548, 560.
 Donati, 205. Durade, 230, 367.
 Dorches (de), 21. Durand, 254, 540, 542.
 Dorlin, 448. Durante, 453.
 Drach, 440. Duret, 238, 288.
 Droin, 536. Duron, 547.
 Dubier, 269. Du Roveray, 540, 545.
 Du Bois, Dubois, 191, 356, 429,
 457. Duruz, 248, 249 n.
 Du Boule, 392, 397. Duseigneur, 398.
 Dubourg, 148, 149, 334. Du Thuillay, 305.
 Düby, 156. Du Treuil, du Truel, 19.
 Du Boys, 358. Duval, 86 pl., 445, 478 n., 525,
 578, 586.
 Duc, 355, 357, 390, 403. Duvillard, 319.
 Duchamp, 205. Duvoisin, 216.
 Duchat, 562.
 Du Chesne, 313, 426.
 Duchosal, 339.
 Ducloz, 36, 356.
 Dué, 212, 224, 241.
 Duct, 226, 505.
 Dufour, 36 n., 474, 285, 330,
 335, 350, 351, 411, 430.
 Dufresne, 273, 279, 425. Eek, 201.
 Eisenach, 484.
 Emery, 288, 515, 560, 564.
 Emetaz, 391, 393.
 Engel, 478 n.

- Equestres (comtes), 8 et n., 21, 38, 71 n.
 Eschard, 191, 196.
 Escherny, 206.
 Escolin, 305.
 Escoffier, 407.
 Escuyer, 364.
 Espagne, 81, 489.
 Esther, 195, 216.
 Estienne, 50 n.
 Estré (d'), 482.
 Evêques de Genève, 17, 23, 24, 37, 42, 53 n., 66, 72, 98, etc.
 Fabre, 258.
 Fabri, 89, 90, 114 pl., 116 pl., 159, 160, 174, 194, 299, 564.
 Faerna, 439, 539 pl., 547.
 Faguillon, 261.
 Faizan, 564.
 Falais (de), 133.
 Fallery, 514.
 Fana ou Fava, 461.
 Faries, 333.
 Farjon, 497.
 Fatio, 90, 361 n. pl., 362 n. pl., 577 et n.
 Faucheron, 225.
 Fauchon, 269.
 Faucigny (de), 17, 22, 38.
 Fauconnet, 313.
 Favas, 448.
 Favin, 380.
 Favon, 226 pl.
 Favre, 36 n., 41, 60, 233, 245 pl., 253, 287, 402, 430, 558, 560, 562.
 Fayolle, 585.
 Fazy, 130 pl., 206, 423 pl.
 Fé, 424.
 Fendt, 282.
 Fenwick, 232.
 Fer (de), 13 n.
 Fernex (de), 227, 451.
 Feroggio, 311.
 Feronce, 193.
 Ferrare (de), 139.
 Ferrat, 127.
 Festi, 13 n.
 Feysol, 73 pl.
 Fillicz (de), 385.
 Fillictaz, 530, 532.
 Filliol, 491.
 Finck, 157.
 Fine, 194, 232, 250.
 Fischer, 156.
 Flaminio, 134.
 Fléchère (de la), 354, 488.
 Flournois, 161, 194, 409, 529.
 Foissot, 179.
 Fogliato, 120, 121 pl., 123, 124.
 Fol, 465.
 Follenius, 573.
 Folliet (de), 15, 39 pl.
 Foltz, 311.
 Foly, 221, 290.
 Foncenex (de), 488.
 Fontaine, 276, 338, 399, 509, 553 pl.
 Forêt (de la), 80.
 Forgiou, 289.
 Fornet, 500.
 Fossa CXVI, 122, 123, 124, 587.
 Fuëter, 304.
 Fournat de Brezenaud, 280.
 Fournier, 127, 566.
 Framery, 137.
 France (rois de, etc, 11, 14, 64, 66, 69, 84 n., 94 et suiv., 144, 161-162, 210, 571, 576.
 Franck, 579.
 Francillon, 366 pl., 434.

- François, 420, 438.
 Franconis, 255, 352 pl., 429.
 Fransay, 154.
 Fregier, 533.
 Fremin, 206, 294, 300, 304,
 306, 307.
 Fritsch, 431 pl.
 Furing, 292.

 Gabard, 197.
 Gabiano (de), 151.
 Gainon, 444.
 Galdy, 256.
 Galiffe, 43-44 n., 166.
 Galis (de), 34.
 GALISSARD DE MARIGNAC,
 CCCLXV, 431.
 Gallatin, 93 pl., 117, 120, 159,
 198, 254, 325, 361, 411,
 463 n., 479, 580.
 Galland, 525.
 Galley, 396.
 Galline, 202, 226, 229, 456,
 523.
 Galloix, 513.
 Gallot, 567.
 Galopin, 287.
 Gamonet, 153, 440.
 Gampert, 408.
 Gando, 195, 218.
 Gans, 287.
 Gantin, 552.
 Garnier, 120, 197, 278, 280,
 282, 397, 564.
 Garrigues, 195.
 Gase, 567.
 Gauvain, 146.
 Gaudinon, 48.
 Gaudy, 198, 240, 276, 307,
 367, 392, 405, 466.
 Gangiateur, 18 n.
 Gausser, 149, 280, 377, 380.
 Gauthier, 569 pl.
 Gantier, 88, 133, 136 n., 199,
 306, 440 pl., 519, 526 n.,
 528, 531, 563.
 Gay, 73, 466.
 Geer (de), 35.
 Gellibert, 284.
 Genève (Comtes de), 8, 23, 72,
 73.
 Genod, Genost (de), 26.
 Genod, 487, 542.
 Genoud, 329, 367, 444.
 Genolat, 452.
 Gentil, 342, 392, 506, 537.
 Geoffroy, 301.
 George, 262.
 Gérard, 284.
 Germain, 199.
 Gevray, 443.
 Gex (de), 22, 23, 24, 25, 27,
 29 n., 37, 38, 71 n., 94, 172.
 Gex de St-Christophe (de), 61.
 Gibot, 496.
 Gide, 259.
 Gignoux, 292, 303.
 Gilliers, 387.
 Gingins (de), 81.
 Girard, 465, 468.
 Girard dit Guerre, 551.
 Girard des Bergeries, 527, 529.
 Giraud, 229, 280, 283, 291.
 Girod, 277, 330, 393, 433,
 444, 478, 521, 567, 586.
 Giron, 284.
 Glashoff, 578.
 Godemar, 353, 558.
 Godet, 195.
 Getzmann, 285.
 Goin, 337.
 Golay, 499.
 Golliet, 187.
 Goncet, 565.

- Gosse, 286.
 Goudet, 116, 429.
 Goujon, 555.
 Goulard, 370 *n.*
 Goulet, 221, 508.
 Gourdon, 251.
 Gourgas, 413.
 Gourjon, 563.
 Goy, 492, 553.
 Goyet, 30.
 Gradelle, 217, 488.
 Graff, 576.
 Graffenried (de), 156 pl.
 Graisier, 425.
 Grammont, 216.
 Grandjean, 283.
 Granger, 191, 193, 196.
 Granier, 399.
 Granjan de Foulchy, 83.
 Grapin, 358.
 Gravier, 485.
 Grebert, 556.
 Grelly ou Grezy, 32.
 Grenet, 527.
 Grenus, 133, 415 *n.*, 481, 582.
 Greysier (de), 39.
 Grifferat, 46.
 Grillet, 221, 465.
 Grolée (de), 12, 49.
 Gros, 277, 387, 421, 490, 535.
 Grosjean, 217, 450.
 Groumaner, 568.
 Gryff, 156.
 Guaiet, 210.
 Guainard, 345.
 Guainier, 505.
 Gualteri, 188.
 Guasquis (de), 42.
 Guat, 13 *n.*
 Guazzoni, 117, 122.
 Guédin, 557.
 Guenet, 511.
 Guignoiseau, 337.
 Guiguer, 160.
 Guilhaemin, 517.
 Guilletmet, 173, 191, 343, 508,
 588.
 Guillet de Monthoux, 34, 36.
 Guillot, 554.
 Guinet, 272.
 Guinigi, 112.
 Guione, 207.
 Guise (de), 152.
 Gussmann, 300.
 Hall, 379 *n.*
 Haller, 251.
 Hay, 556.
 Hebert, 215.
 Held, 566.
 Helyot de Montcervier, 145, 147.
 HEM ou HEIM, CCXXI, 209, 217,
 508, 588.
 Henchoz, 220.
 Henrioux, 551.
 Henry, 145, 152, 312.
 Hentsch, 287.
 Hering, 581.
 Herport, 155.
 Herte, 550.
 Hess, 287.
 Hester ou Hesler, 420, 534.
 Heusner, 575.
 Hoyer, 316, 319.
 Hiauville (d'), 394, 397.
 Hohenstein, 483.
 Holzer, 157.
 HONORATI, CXXVI.
 Horngacher, 139.
 Hornung, 228.
 Howald, 157.
 Huant, 192, 507.
 Huber, 188, 415 pl., 514.
 Hubert, 299.

- Hugues, 53, 473 pl.
 Huguetan, 176.
 Huit, 562.
 Humbert, 558.
 Hurdré, 364.
 Huron, 206, 456.
 Hutchinson, 233.

 Im Hof, 155.

 Jaillet, 30 n, 541.
 Jandin, 528.
 Jandoz, 462.
 Janot, 503.
 Janvier, 360, 428.
 Jaquemin, 247.
 JAQUEMOT, CCCLXIX.
 Jaquenoux, 550.
 JAQUET, CCCLXXXII, 86, 255,
 310, 357, 433, 443, 446
 pl., 447, 455, 456, 478,
 480, 491, 492, 534, 544,
 588.
 Jaquier, 219 et n., 455.
 Jaquin, 548.
 Javelle, 356.
 Jeanjot, 35.
 Jeanrenaud, 311.
 Jequier, 566.
 Jercelat, 238, 239.
 Jessé, 570.
 Jessen, 233 pl.
 JOANIN, CDXXI.
 Jobert, 451.
 Johannot, 280, 319, 581.
 Joinville (de), 8, 23, 24, 25,
 26, 29 n., 37, 38.
 Jolimay, 547.
 JOLIVET, CDXXV, 366, 411,
 588.
 JOLY de Marval, CDXLI.
 JOLY de Thonon, CDXXXIV.

 JOLY du Val Pragelas, CDLI.
 Joly, 259, 268, 302 pl., 416,
 494, 499, 500, 540.
 Jordan, 345.
 Jossierand, 540.
 Jossier, 323.
 Jotterand, 551.
 Julien, 246.
 Jurine, 232, 265.
 Jouventin, 280.

 Kelly, 300.
 Kemble, 238.
 Kibourg (de), 573.
 Koch, 154.
 Kœchlin, 523 pl.
 Kræmer, 576.
 Kraft, 410.

 Labbé, 354.
 Laboris, 213.
 LACHIS, CDLIII, 418.
 La Cour (de), 199.
 La Crose (de), 189.
 Lador, 241.
 Lafont, 249, 550, 509.
 Lagier, 281 pl., 284.
 LAGISSE, Lagise, Lagis, CDLVIII,
 214, 304, 406, 511, 540.
 La Housse, 233.
 Lallemand, 225.
 Lalouet, 217.
 Lamande, 408.
 Lambereier, 231.
 Lambert, 274, 398, 539.
 Lamon, 199, 221, 250, 296.
 Lamsbach, 581.
 Lamunière, 400.
 Lamouille, 295.
 Landré, 481, 482.
 Langenhagen (de), 575 pl.
 Langerhans, 574.

- Langin, 241, 557.
 Langlois, 196, 199.
 Lanteirès, 431.
 Lantelme, 501.
 Laon (de), 158.
 Lapièrre ou Delapierre, 561.
 Laplanche, 457.
 La Roque, 445.
 La Rovièrre, 222.
 Larpin, 282, 449.
 La Ruine, 337.
 Lasnier, 446.
 Lasserre, 265.
 Lassieur, 557, 565.
 Latard, 309.
 Latry, 70, 586.
 Laudereau, 269.
 Launai (de), 178.
 Laurencyn, 150.
 Laurent, 518.
 La Vallée (de), 36 *n.*
 Lavilliane de Laude (de), 56, 58, 59.
 Lavit, 431.
 Le Beau, 120.
 Le Blanc, 253.
 Le Blanc de Ferrière, 317.
 Le Blond, 582.
 Le Clerc, 439.
 Lecoutre, 391.
 Lect, 53, 189, 325 pl., 330.
 Le Double, 247, 259, 564.
 Le Duc, 204, 354.
 Le Febvre, 356.
 Lefèvre, 314.
 Le Fol, 465.
 Le Forbeur, 158.
 Le Fort, 324, 329, 411, 519.
 Le Gallois de Hautecourt, 573.
 Legaré, 301.
 Léger, 583.
 Le Goullon, 572.
 Le Grand, 225.
 Le-Grand-Roy, 86, 514.
 Lejeune, 152.
 Lelze (De), (Del Elze), 454.
 Le Maire, 236, 311, 350, 571, 576, 577 *et n.*
 Le Mairet, 44.
 Le Maistre, 200, 537.
 Le Maître, 90.
 Le Melais, 246.
 Lenieps, 258, 306.
 Le Royer, 165, 190, 286, 367.
 Le Sage, 361 *n.*
 Leschot, 313.
 Lespialt, 408.
 Lestelley (de), 243-44.
 Leti, 115, 116, 133.
 Levrat, 336.
 Lhotelier, 199, 363.
 L'huillier, 330.
 Lianna, 126, 258, 261.
 Lienna, Lienne, 485.
 Liotard, 300, 363, 533, 534.
 Liotier, 258.
 Livet, 294
 Livron (de), du Pays de Gex, I, 97 *n.*, 326, 586 pl.
 Livron (de), de Lorraine et de Bourgogne, 13 *et n.*, 18, 45, 46.
 Lixon, 541.
 Logras (de), 15.
 Lombard, 352, 379, 481, 504, 521.
 Lorrain, 396.
 Lossier, 229, 334, 423, 424, 549, 555, 563.
 Loubier, 447.
 Loys (de), 152.
 Lucadou, 518.
 Lucinge (de), 33.
 Lugin (de), 80 *n.*

- Lullin, 85, 172, 360, 368, 369, 411, 432, 446, 467, 577 *n.*, 582 pl., 585, 586.
 Lunati, 470.
 Lusson, 147.
 LYANNA, CDLXXXV, 292, 399, 404, 444, 447, 448 pl., 449, 588.

 Macaire, 202, 260.
 Machon, 285, 552, 565.
 Maciolo, 122.
 Madeny, 300.
 Madler, 193.
 Maffei, 459.
 Magnan, 303.
 Magnin, 26, 83, 419, 420.
 Mahu, 561.
 Mai (de), 415.
 Maillebiou, 446.
 Maillet, 12-13 et *n.*, 25, 27, 350, 387, 388, 469, 537.
 Malacreda, 204, 230, 295, 318, 588.
 Malan, 228.
 Malbuisson, 388.
 Malcontent, 190, 260, 446 pl., 450.
 Maldonat, 526.
 Malleau, 401.
 Mallet, 164, 165, 188, 195, 226, 230, 329, 367, 380, 405 pl., 480.
 Mallivers (de), 52.
 Malvesin, 429.
 Manget, 251.
 Manlich, 323.
 Manuel (de), 166.
 Marcel, 180, 422.
 Marcellin, 566.
 Marcet, 200, 215, 236, 252, 259, 464, 467.
 Marchand, Marchiand, 25, 46, 85, 259, 266, 399, 491, 537.
 Marchinville, 449.
 Marcombes, 429, 531, 532.
 Mare, 279, 491.
 Mareschal, 17, 60, 205, 222, 445.
 Mareschot, 15.
 Margerie, 419.
 Marie-Duperrier, 181.
 Marié, 551, 567.
 Marinet, 441.
 Marini, 122, 208.
 Marion, 560.
 Marnieux (de), 31.
 Marquard, 372.
 Marquis, 471.
 MARTIN (du Dauphiné), DXVI.
 Martin, 180, 182, 202, 289, 340, 443, 489, 551, 585.
 Martine, 173, 206, 216, 217 pl., 222, 245.
 Martinengo, 135.
 Martinés (de), 70, 78, 79 *n.*, 80 pl., 81 pl., 82 pl., 178.
 Martinet, 261, 587.
 Martinville (de), 536.
 Marval (de), 15, 23, 24.
 Massard, 525.
 Massé, 262, 360, 415, 492, 494, 500, 501, 503.
 Massot, 35.
 Massolo, 333.
 Matern, 572 pl.
 Mathieu, 232, 281, 538.
 Matringe, 443.
 Maudry, 216, 259, 424, 447, 448 pl., 495, 500.
 Mauris, 215, 302, 566.
 Mavit, 521.
 Mayer, 425.
 Mayor, 311, 313, 453.
 Mazorin, 561.

- Mazoyer, 229.
 Mégard, 495, 509.
 Megevand, 315.
 Melendez, 559.
 Meliset, 219, 349.
 Mello, 35.
 Melly, 195, 445 pl.
 Melon, 523.
 Menthon (de), 12, 48, 54, 59.
 Mention de la Gonterie, 569.
 Mercier, 306, 342, 343, 378,
 395, 465, 478, 501.
 Merklin, 131.
 Mermet, 323.
 Mérot, 210.
 Meschard, 515 pl.
 Messiez, 209.
 Mestral, 215, 455, 470.
 Mestrezat, 116, 128, 329, 533,
 547.
 Métral, 34, 551.
 Metzner, 316.
 Meynadier, 407.
 Michaud, 76.
 Michel, 469.
 Micheli, 113, 114, 121, 471.
 Michod, 235.
 Midré, 303, 400, 542.
 Miège, 205, 206, 339, 387.
 Millenet, 275.
 Millet, 556.
 Milliet, 285.
 Mindrelé, 537.
 Minutoli, 90, 121, 187.
 Mioffi, 426.
 Miolo, 123, 323.
 Mionnaz (de), 31.
 MIRABAUD, DXX, 588 pl.
 Miroglio, 301.
 Misalin, 244.
 Moillet, 294, 337, 506.
 Moindron, 569.
 Moine, 244.
 Moline (de), 333.
 Molla, 127.
 Molle, 219.
 MOLLET (deux familles), DXXIV,
 411, 420, 588.
 Mollière (de la), 42.
 Molly, 555.
 Monceau (de), 176.
 Mondini, 333.
 Monlun, 580.
 Monnier, 260, 402.
 Montan, 296.
 Monthéiard (de), 349.
 Montchal (de), 294.
 Montet, 563.
 Montferrat (de), 151.
 Monthuel (de), 49.
 Montheol (de), 73.
 Monthet (de), 45.
 Monthion, 493.
 Monthoux (de), 29, 41 pl., 42 pl.
 Morandi, 211.
 Moré, 260, 282, 496, 500, 516.
 Moreau, 569.
 Morel, 173, 213, 295, 387.
 Morelot, 127, 128.
 Moricand, 421, 567.
 Morilliat, 447.
 Morin, 212, 250, 421, 449.
 Moser, 221.
 Mouchon, 359, 559.
 Monchillon, 553.
 Montinié, 566.
 Moulinier, 344.
 Moyron (de), 61.
 Mugnier (dit Pignolet), 443.
 Munier, 204, 320, 384, 398,
 405, 476.
 Mussard, 192, 198, 227, 230,
 282, 291 pl., 301, 302, 308,
 350, 420, 450, 455, 473.

- Næf, 261.
 Nassau-Orange, 81.
 Nassau-Saarbrück, 573.
 Navarre (de), 144.
 Naville, 317, 428, 474.
 Naz (de), 15.
 Necker, 432, 481 *n.*
 Neel, 189, 190, 196.
 Nemours (de), 81.
 Nermier, 546.
 Neuchâtel (de), 43 pl., 81.
 Nicault (de), 60, 64, 586.
 Nicoud, 381, 550.
 Noël, 508.
 Normandie (de), 88, 200, 328,
 348, 362 et *n.*, 532.
 Nourisson, 165, 495, 568.
 Noverre, 514.

 Obry, 572.
 Ochino, 128.
 Odier, 166.
 Offredi, 119, 123, 545.
 Oisseau (d'), 467.
 Oisy (D'), dit Maldonat, 526.
 Oldenbourg (d'), 349.
 Oldevino, 539.
 Olivier, 419 pl., 544, 565.
 Ollivier, 448 pl.
 OLTRAMARE, DXXXVIII, 420,
 439, 471, 534.
 Orange (d'), 134.
 Orelli, 542.
 Orges (d'), 46.
 Orléans (d'), 43.
 Orset, 348.
 Orsières (d'), 171, 355.
 Osterwald, 483.
 Otto (d'), 580.
 Ozelet, 312.

 Paccard, 164, 320 pl., 522 pl., 523.
 Pagand, 344.
 Pages, Pagesy, 358.
 Pagot, 464.
 Palud (De la), 123.
 Pampara (de), 36 *n.*
 Pauchaud, 381.
 Papelier, 536.
 Papes, 16, 134.
 Pappan, 530.
 Parent, 214.
 Paris, 338, 562.
 Pariset, 323.
 Parmentier, 151.
 Partois, 535.
 Pascali, 123.
 Paschal, 470.
 Passavant, 250, 305, 363.
 Pasteur, 237, 307.
 Patron, 35, 181, 200, 252,
 268, 300, 363, 409, 420 pl.,
 445, 544, 548.
 Patru, 540, 549.
 Patry, 230, 287, 296, 310, 518,
 521.
 Pattey, 297 *n.*, 442, 444, 447,
 499, 557.
 Patthey, 430.
 Payerne (de), 23.
 Péchaubeis, 262.
 Pécolat, 474.
 Pellet, 208, 315.
 Pellissari (de), 118 pl., 119 pl.,
 121, 123, pl., 124, 153, 587.
 Pelloux, 276.
 Pelon, 485.
 Penard, 214, 232.
 Pepin, 282, 289.
 Pepoli (de'), 112, 113, 115 pl.
 Perdriau, 351.
 Périer, 217.
 Pernessin, 369.
 Pernet, 402.

- Perrachon, 331, 545.
 Perréal, 466, 488.
 Perret, 454.
 Perrin, 451.
 Perrinet des Franches, 255.
 Perron, 451.
 Perrot, 136 *n.*, 180, 195, 260,
 378, 406
 Perroudet, 354.
 Perrucard de Ballon, 33.
 Perussod, 73.
 Peschier, 182.
 Pesmes (de), 89, 178.
 Pélineau, 250.
 Petit, 250, 261, 287, 578.
 Petitot, 301.
 Petri (de), 575.
 Peudefin, 556.
 Peyer, 529.
 Peyrot, 311.
 Pfeiffer, 483.
 Philippin, 345, 387.
 Piaget, 91, 324, 332.
 Picard, 280.
 Pichard, 426 *pl.*, 499.
 Picot, 252.
 Pictet, 70, 79, 80 *et n.*, 82 *pl.*,
 83, 130, 131, 199, 201, 328,
 366, 463 *n.*
 Pielongue, 561.
 Pierredon (de), 234.
 Pignet, 499.
 Pillichodi, 463.
 Pinault, 320, 370 *et n.*
 Pinchinat, 182.
 Pingon (de), 52.
 Piochet de Salins, 34.
 Pioct, 581.
 Pioline, 404.
 Pistor, 247.
 Pitigny (de), 13.
 Pittard, 297 *n.*, 301, 306, 392, 423, 426, 513, 563,
 567.
 Pittou, 554.
 Plan, 232.
 Plantan, 246, 537.
 Pobel de Saint-Alban (de), 37.
 Pointet, 272.
 Poisson, 404.
 Poitiers (de), 18.
 Pommier, 165, 175.
 Poncet, 83, 88, 405.
 Ponthoux (De), 386 *pl.*
 Pontverre (de), 186.
 Popincuisen (de), 480.
 Porchat, 314.
 Porte, 550.
 Portes (de), 531, 411.
 Portier, 31.
 Portugal (de), 81.
 Posthen, 573, 574.
 Potet, 335.
 Potterat, 507.
 Pougneau, 502.
 Pougny (de), 11, 46, 79, 80 *et n.*
 Poulain de la Barre, 310, 407.
 Poupardin, 399.
 Pourroy, 546.
 Poysat, 442.
 Pray, 233.
 Prescott, 465 *n.*
 Preudhomme, 310, 554.
 Prez (de), 437.
 Prevost, 181, 234, 241, 286,
 307, 363, 366, 477, 478.
 Prevost de la Trémouille, 231.
 Prieur, 189, 190.
 Privat, 452.
 Prodhom, 269, 270.
 Pronx, 398.
 Puerari, 124 *pl.*, 194, 418, 464,
 473, 522.
 Puissant, 446.

- Puy, 305, 416, 455.
 Quarentane, 461.
 Quatrux, 39.
 Quenot, 352, 533.
 Quentin, 424.
 Quinet, 481 *n.n.*, pl.
 Quinzain, 229.
 Rabours (de), 114, 116 pl.
 Raby, 342.
 Raimond, 298.
 Rambert, 34, 35 pl., 36.
 Rambosson, 490.
 Ramel, 563.
 Ramier, 173, 450.
 Raphaël, 465.
 Rat, 449.
 Rath, 483.
 Ravier, 191, 297, 298, 378,
 407.
 Real, 274.
 Reboul, 275.
 Redouté, 439, 540.
 Refini, 113.
 Regard, 388.
 Reguex, 444.
 Reguillon, 439.
 Reignier de Montmoyen, 46.
 Reina (de), 333.
 Reinaud, 424.
 Rémond, 280.
 Renaud, 273, 344.
 Rendlesham, 143 *n.* (voir Thel-
 lusion).
 Renevier, 550.
 Reverdin, 35.
 Rey, 259, 262, 267, 305, 308,
 369, 422, 496, 512.
 Reybaz, 161.
 Reydet de Choisy (de), 65.
 Reymond, 314.
 Ribaud, 490.
 Riccardi, 67.
 Richard, 37 *n.*, 183, 300, 314,
 408, 546, 557, 585.
 Richaud (de), 316.
 Riencourt (de), 416.
 Rigaud, 197, 219 et *n.*
 Rigot, 346, 408, 519.
 Riliet, 92, 325, 432, 476,
 481 *n.*, 519, 577.
 Rittel, 261, 309, 313, 315, 506.
 Ritter, 424, 444 pl., 504, 559.
 Rivard ou Rival, 193, 303, 562.
 Robaud, 387.
 Robert, 198 pl., 588.
 Robillard, 314.
 Robin, 301.
 Robineau, 401.
 Robot, 536.
 Rocca, 89, 252, 325, 327.
 Roch, 508, 544.
 Rochebaron (de), 44.
 Rochemont (de), 361.
 Roches (De), 188.
 Rochette, 202, 276.
 Rochonet, 478.
 Rodet, 553.
 Roceux (de), 212.
 Rogelet, 245.
 Roget, 219.
 Rohan (de), 472 *n.*
 Rojoux, 557.
 Roland, 399.
 Rollard, 453.
 Rolle, 574.
 Roman, 501.
 Romano, 333.
 Romieux, 520.
 Romilly, 320, 510.
 Rosat, 481 et *n.*
 Rose, 564.
 Roset, 88, 133.

- Rossard, 399, 490.
 Rosselet, 347, 548.
 Rosselin, 416 pl.
 Rosses (de), 172.
 Rosset, 364 pl.
 Rossi, 311 pl.
 Rossillion (de), 11, 73.
 Rota, 419, 120, 124.
 Rothelin (de), 43.
 Rousseau, 187, 195, 301, 302,
 418, 455, 515, 534.
 Rouvière, 453.
 Roux, 431, 494, 261, 290, 424,
 507.
 Roy, 523.
 Rully, 448, 150.
 Ruppert, 571.
 Rüthe, Rütte, Rutté (de), 454,
 501.
 Rys (de), 524.
 Saconnex (de), 11, 30 *n.*, 55,
 78.
 Saint-Amand, 237.
 Saint-Michel (de), 32.
 Saint-Pierre (de), 586.
 Saint-Point (de), 58.
 Saint-Ravy (de), 456.
 Sage, 219.
 Saix (du), 43.
 Sala, 211.
 Saladin, 256, 519, 529.
 Salerne (de), 415.
 Sales (de), 68, 87, 98, 434 et
 suiv.
 Sales, 335, 351.
 Salet, 564.
 Salm (de), 573, 575.
 Samson, 536, 572.
 Sandonini, 112, 114.
 Sanseverino, 115.
 Santa, 204, 461.
 Santoux, 491.
 Sappé (de), 377.
 Sarasin, 159, 177, 480, 489,
 533.
 Sarazin, 447.
 Sardes ou Sardi, 418.
 Sartières (de), 526 pl.
 Sartoris, 122.
 Saussure (de), 413 pl.
 Satigny (de), 39.
 Sautier, 337.
 Sautier de la Balme, 32.
 Sautter, 368 pl., 579.
 Sauvage, 363, 533.
 Savane ou Chavane, 509.
 Savigny (de), 53 *n.*, 59.
 Savoard, 221.
 Savoie (maison de), 10, 14, 23,
 30, 34, 38, 40, 41, 42, 44,
 48, 54, 63, 64, 78, 94 et
 suiv., 435 et suiv., 439 *n.*
 Savornin, 194, 470 et *n.*
 Savyon, 148, 429.
 Scanavin, 378.
 Schaaf, 300.
 Schæck, 318.
 Schaffauer, 575.
 Scherer, 232, 304.
 Schmidt, 484.
 Scholl, 312.
 Schott, 571.
 Schulthess, 293.
 Schweicker, 266.
 Sèchehaye, 556.
 Segond, 399, 492.
 Segnin, 578.
 Senn, 287, 578.
 Sept, 47.
 Sergy (de), 15, 41, 74 pl.,
 75 pl., 79, 80, 81.
 Serment, 235.
 Serre, 423.

- Serre (de la), 574.
 Servant, 273.
 Servet, 150.
 Sève (de), 179, 406, 479, 587.
 Seyssel (de), 12, 58, 59.
 Sibin, 295.
 Sicard, 428.
 Siccard, 488 pl.
 Siguret, 445.
 Silinge (de), 26.
 Simon, 336.
 Simonde, 477.
 Simonin, 219 n.
 Siordet, 427.
 Sirvent, 281.
 Socin, 128.
 Somano, 35.
 Soret, 196, 258, 259, 367.
 Soubeyran, 228.
 Souchay, 298, 300.
 Souvernier, Sauvonnier (de), 13,
 42.
 Spahr, 573.
 Steiger (de), 166.
 Sterpino, 587.
 Stocky, 498.
 Stoër, 176.
 Stoutz (de), DLXX, 288.
 Strehl, 575.
 Streiff, 315.
 Sylvestre, 368.
 Syrese, 547.
 Tabar, 147.
 Tacon, 173.
 Taisio, 461.
 Talichet, 236.
 Talon, 568.
 Taravel dit Fornier, 388.
 Taruffo, 333.
 Tattet, 523.
 Tavernier, 252,
 Tenner, 574.
 Ternier (de), 20.
 Terrail (du), 467.
 Terray, 317.
 Terroux, 258, 278, 444.
 Testuz, 535.
 Theison (de), 572.
 Thellusson (de), 142, 143 et n.,
 147, 148, 149, 150, 151,
 152 pl., 159, 160, 166, 175,
 455, 474.
 Theremin, 287, 445.
 Thezé, 379.
 Thiènes (de), 115.
 Thoire, 491.
 Thomas, 176, 177, 182, 455.
 Thomé, 414.
 Thomegnex, 85.
 Thorens, 234.
 Thouron, 567.
 Tillette de Mautort, 416.
 Tiraboschi, 460 n.
 Tissot, 457.
 Tollot, 163, 252.
 Tondu, 389.
 Tomiolo, 210, 360.
 Tour (de la), 153.
 Tournes (de), 475 n.
 Tourte, 559.
 Trauttmann, 451.
 Trembley, 90, 116, 136 n.,
 177 pl., 217, 373, 408, 445,
 440, 450, 518, 532, 583 pl.,
 585.
 Tric (de), 88.
 Tripeloury, 277.
 Tripode, 335.
 Trocard, 334.
 Tron, 333.
 Tronchin, 176, 327, 587.
 Truitte, 232.
 Tudert (de), 440, 471.

- Tuffé, 307, 464.
 Tullier, 343.
 Turian, 472.
 Turrettini, 121, 191, 255, 522,
 544.
 Uhlmann, 318.
 Val (Du), 178.
 Valdès, 134.
 Valentin, 197.
 Valence (de), 481.
 Vallette, 398.
 Vallon, 193.
 Vaniano, 333.
 Varax (de), 49.
 Varel, 572.
 Varro, 85, 171, 236, 324.
 Vasserot, 413, 415.
 Vautier, 159, 216, 255, 410,
 432, 440, 528.
 Vautron, 245.
 Veillard, 556.
 Venel, 568.
 Venturini, 210.
 Verac (de), 481.
 Veracht, 399.
 Verdon (de), 76.
 Verger (du), 34.
 Verdayer, 466.
 Vermerhen, 301.
 Vermiglio, 134, 139.
 Vernes, 188, 268, 465 n., 477,
 479.
 Verrière (De la), 355.
 Vertaz, 416, 428.
 Veyrat, 293, 396, 423.
 Vicat, 464.
 Vidal, 246-47, 249.
 Vidart, 232, 283.
 Vielle, 559.
 Viennois (dauphins du), 23, 38.
 Vieto, 575.
 Vieux, 240 pl., 273, 345.
 Vignelle (de), 570 n., 573.
 Villard, 336, 339, 568.
 Ville, 441.
 Ville (de), 26, 33, 586.
 Villiens (de), 33.
 Villiet, 493 pl.
 Vimar, 324.
 Viollier, 268, 360, 452.
 Viossy, 31.
 Vire, 234.
 Viret, 137, 139, 160, 465, 515.
 Virgile, 520.
 Viridet, 240, 545.
 Vitriarius, 470 n.
 Viry (de), 52-53 et n.
 Vittet, 587.
 VIRTUOUS, CXIII, 112, 114, 115,
 116.
 Voillaumé, 196.
 Voisin, 469 n.
 Voisine, 364, 366.
 Voland, 298.
 Volat, 530.
 Voltaire (de), 36 n., 96, 104.
 VON DER STRASSEN, DLXXXI.
 Voss (de), 480.
 Voudan, 10.
 Voullaire, 200, 363, 449.
 Vuache (du), 36 n.
 Vuaillet, 84, 271, 351, 365.
 Vulliet (de), 34.
 Vulson (de), 331.
 Walder, 556.
 Waldkirch (de), 411, 432, 529.
 Wallner, 282, 284.
 Walroffe, 572.
 Warens (de), 187.
 Wattenville (de), 166, 288.
 Weber, 165-166 pl., 175.

Weilartz, 571.

Weiss, 314.

Wild, 155.

Wiss, 218.

Wurtemberg (de), 166.

Yvart, 525.

Zacharie, 302, 447.

Zoll, 483.

Zwahlen, 493.

3157 1

